This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

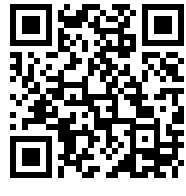

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 1,197,351

Digitized by Google

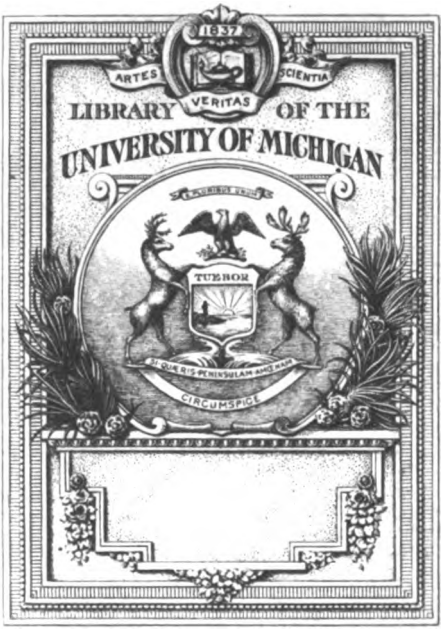

Digitized by Google

II
1
.Rb

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

HISTORIQUE

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE HISTORIQUE

FONDÉE EN 1876 PAR GABRIEL MONOD

DIRECTEURS :

CHARLES BÉMONT ET CHRISTIAN PFISTER.

Ne quid falsi audeat, ne quid veri non audeat historia.
CICÉRON, *de Orat.*, II, 15.

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE.

TOME CENT QUARANTE-SIXIÈME

Mai-Août 1924.

PARIS

LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1924

Digitized by Google

Digitized by Google

JUN 3 1924

REVUE HISTORIQUE

PERIODICAL ROOM
GENERAL LIBRARY
UNIV. OF MICH.

FONDÉE EN 1876 PAR GABRIEL MONOD

DIRECTEURS :

CH. BÉMONT
ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE DES CHARTES
DIRECTEUR A L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES-ÉTUDES
MEMBRE DE L'INSTITUT

CHR. PFISTER
ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE
PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES
DE L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG
MEMBRE DE L'INSTITUT

Ne quid falsi audeat, ne quid veri non audeat historia
CICÉRON, *de Orat.*, II, 15.

49e ANNÉE. — TOME CXLVI.

I. — Mai-Juin 1924.

SOMMAIRE.

	Pages
Charles Filliâtre. Gerberon, bénédictin janséniste du XVIIe siècle	1
Gaston Cahen, directeur de l'Institut français de Sofia. Les Mongols dans les Balkans	55
Bulletin historique. Histoire de France. Époque moderne jusqu'en 1660, par Henri HAUSER	60
— Histoire de Grande-Bretagne, par Charles BÉMONT. 1re partie : Documents	74
Comptes-rendus critiques (*Pour le détail, voir au verso*)	89
Notes bibliographiques	104
Recueils périodiques et sociétés savantes	128
Chronique	153
Erratum	160

LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108
PARIS, 6e

290

Digitized by Google

AVIS IMPORTANT.

Les demandes de tirages à part d'articles doivent être adressées au secrétaire de la Revue en même temps que les premières épreuves.

OUVRAGES ANALYSÉS DANS LES COMPTES-RENDUS

DE LA PRÉSENTE LIVRAISON.

Pages

A. Jardé. La formation du peuple grec **(Robert Cohen)** 89
Émile Lauvrière. La Tragédie d'un peuple. Histoire du peuple acadien de ses origines à nos jours **(René de Kerallain)** 92
W. P. M. Kennedy. The Constitution of Canada. — Au Canada **(Id.)** 94
Eugène Schkaff. La question agraire en Russie **(Henri Sée)** 96
Mémoires du comte Witte (1849-1915). — Mémoires d'Alexandre Iswolsky **(E. Duchesne)** 100

LES PROCHAINS NUMÉROS CONTIENDRONT :

G. Bourgin. Le Comité central de 1871.
V. Bourrilly. Duguesclin et le duc d'Anjou en Provence (1368).
Ferdinand Boyer. Lettres inédites de la princesse des Ursins.
B. Combes de Patris. Une victime de la diplomatie pontificale au XVIe siècle : Guillaume de Patris, abbé de la Grasse (1535-1580).
L.-A. Constans. La route d'Annibal du Rhône aux Alpes.
A. Faure. Une expédition française en Gambie au secours des Anglais (1831).
Émile Gabory. Les patriotes réfugiés de la Vendée.
Léon Homo. Les documents de l'Histoire Auguste et leur valeur historique.
L. Lévy-Schneider. L'autonomie administrative de l'épiscopat français à la fin de l'Ancien régime.
Michel Lhéritier. L'avènement de la dynastie danoise au trône de Grèce, 1862-1863.
Paul Marmottan. La grande-duchesse Élisa et Fouché.
Ch. Petit-Dutaillis. La condamnation de Jean Sans-Terre.
C.-G. Picavet. L'organisation du travail diplomatique en France de 1668 à 1670.
René Puaux. Boissy d'Anglas. Lettres inédites sur la Révolution française.
A. Renaudet. Érasme, sa pensée et son action, d'après sa correspondance (1519-1521).
Paul Robiquet. Un sauveur de Louis XVI dans la journée du 20 juin 1792 : le chevalier Jean de Canolle.
Édouard Rott. Le secret de l'Empereur (fin du XVIIIe siècle).
Pierre Waltz. Les artisans et leur vie en Grèce, des temps héroïques à l'époque classique.
Gaston Zeller. L'organisation défensive des frontières du Nord et de l'Est au XVIIe siècle.

N.-B. — *La Direction de la Revue historique n'est pas responsable des manuscrits non insérés.*

REVUE HISTORIQUE

BIMESTRIELLE

CONDITIONS D'ABONNEMENT :

Un an, France et Colonies : 45 fr. — Union postale : 56 fr.

Le numéro : 10 fr.

Les années écoulées se vendent également aux nouveaux prix.

AVIS IMPORTANT.

Les demandes en duplicata de numéros non arrivés à destination ne pourront être admises que dans un délai maximun de quinze jours après réception du numéro suivant.

Digitized by Google

GERBERON

BÉNÉDICTIN JANSÉNISTE DU XVIIe SIÈCLE

Gerberon a écrit sa propre vie. Les *Avantures de D. Gabriel Gerberon*, restées manuscrites, ont guidé dom Clémencet, dom Tassin et les auteurs de nécrologes qui se sont occupés de la biographie du moine bénédictin. Les manuscrits assez nombreux que nous avons pu consulter à la Bibliothèque nationale[1], aux bibliothèques de l'Arsenal, de Sainte-Geneviève et à la Mazarine, aux Archives nationales, permettent de retracer les grandes lignes de la vie de Gerberon, sans les précautions que se crurent obligés de prendre les contemporains.

Né le 12 août 1628 à Saint-Calais, province du Maine, Gerberon fit ses études chez les Pères de l'Oratoire. Sa réputation, à dix-neuf ans, était telle qu'il fut choisi par sa ville natale pour être principal du collège. Mais, dès 1648, il entre dans la congrégation des Bénédictins de Saint-Maur, et y fait profession le 11 novembre 1649. Ordonné prêtre vers 1657 au Mont-Saint-Michel[2], il enseigne « la rhétorique, la philosophie et la théologie à Bourgueil, puis à Saint-Denis et à Compiègne » (1660). « Comme je suivois plus », dit-il, « les conciles et les Pères, quelqu'un peu éclairé ou mal disposé écrivit au Très R. P. Général, se plaignant que j'enseignois la positive et non la scholastique[3]. » Il se glorifie déjà de son attitude. Aux graves reproches du P. Bernard Audebert, qui lui ordonne de suivre une autre méthode, il reste sourd : « Comme cette plainte m'étoit plus honorable que je ne méritois, je ne répliquai rien, et je partis incontinent pour Saint-Benoît-sur-Loire où j'enseignai... la théologie suivant ma méthode[4]. » Il signe le formulaire en 1663,

1. *Les Avantures de D. Gabriel Gerberon* (Bibl. nat., ms. fr. 19931).
2. *Ibid.*, fol. 66.
3. *Ibid.*
4. *Ibid.*

Digitized by Google

mais par « obéissance[1] ». Déjà il est suspect; on supprime son cours. Au Mans, « le sous-prieur s'étant plaint mal à propos... que je corrompois par ma doctrine les jeunes profès, l'on m'envoya en Bretagne ». Il passe du monastère de Lehon à Dinan, puis à Saint-Mahé, à Saint-Gildas du Ruis[2]. Enfin, en 1666, il est appelé à Saint-Germain-des-Prés, sans doute par le P. Audebert.

Dès 1667, il écrit l'*Apologie pour Rupert*[3]. Il dédie cet ouvrage au cardinal de Bouillon et se met prudemment sous sa protection : « La pourpre cardinalice, qui repousse tout soupçon d'erreur chez celui qui est tien, protégera Rupert et son commentateur[4]. » L'esprit combattif de Gerberon apparaît dans la préface; en parlant des malheurs immérités de Rupert, abbé de Deutz, près de Cologne, il semble pressentir sa propre destinée et dédaigner d'avance les injures et les persécutions[5]. Cette impression de plaidoyer personnel a fait croire faussement à Fabricius que Gerberon était l'auteur des trois dialogues entre un chrétien et un juif édités par lui (Gerberon) sous le nom de Rupert[6].

Gerberon publie tour à tour le *Miroir de piété*, sous le pseudonyme de Flore de Sainte-Foy, et le *Miroir sans tache*, sous le nom de Valentin, puis les *Acta de Marius Mercator*, disciple de saint Augustin, sous le nom de Rigberius[7]. Nous ne connaissons pas l'édition de Bruxelles, signalée par Gerberon, mais seulement des éditions postérieures. Le 8 septembre 1678[8], le *Miroir de piété*, qui a fait du bruit, est censuré par Mgr Estienne Lions, évêque de Grenoble, comme contenant « certaines propositions mal digérées, dures, embarrassées, capables de troubler les consciences, de porter les faibles dans le déses-

1. *Les Avantures*, fol. 66 v°.

2. Monastères de Bretagne; Lehon (Côtes-du-Nord) possédait un prieuré, dépendant de l'abbaye de Marmoutier.

3. *Apologia pro Ruperto, abbate Tuitiensi*, par dom Gerberon. Paris, Ch. Savreux, 1669. Robert de Deutz, mort le 4 mars 1135, fut un des représentants du mysticisme biblique au moyen âge.

4. *Ibid.*, dédicace, *ad finem*.

5. Prologue, p. 10.

6. Cf. Gerberon, *Op. s. Ans.*, p. 524 et suiv.

7. *Le Miroir de la piété chrétienne*, par Flore de Sainte-Foy. Liége, chez Pierre Bonard, 1676; — *le Miroir sans tache*, par l'abbé Valentin, à Paris, proche l'archevêché, 1680; — les *Acta Mercatoris, s. Augustini, Ecclesiae doctoris, discipuli*, cum notis Rigberii. Bruxelles, 1673, in-16.

8. Bibl. Mazarine, ms. 2456, fol. 97.

Digitized by Google

poir et d'insinuer des erreurs[1] ». Puis viennent les censures de M. Le Tellier, archevêque de Reims, et du cardinal Grimaldi, archevêque d'Aix[2]. « C'est la gloire du livre d'avoir été brûlé dans la ville d'Aix », déclare le *Miroir sans tache*[3]. Ces œuvres, où Gerberon se réclamait de saint Augustin, de saint Thomas, de saint Bonaventure et de Duns Scot, n'auraient pas eu de conséquences pour l'écrivain, s'il n'avait publié sous le pseudonyme du sieur de Froimont la deuxième partie de l'*Abbé commendataire* (1674), en reprenant la suite de la violente satire du P. Delfau contre les abbés de cour[4]. Nous ne pouvons citer tout le bagage littéraire de Gerberon. Nous ne donnons que les plus importants des ouvrages, ceux qui caractérisent le mieux la lutte entreprise contre les ennemis de la grâce et contre la régale. Ils restèrent longtemps manuscrits pour la plupart; leur auteur, à peu près ignoré, les publiait par des moyens de fortune, et des colporteurs les vendaient en cachette.

Gerberon put ainsi demeurer six ans à Saint-Germain[5]. Pendant que l'orage s'amoncelait lentement sur sa tête, il était chargé par ses supérieurs de travaux moins dangereux, où sa compétence et sa réputation se faisaient jour : « J'ai appris », lui écrivait D. Bastide le 17 septembre 1672, « que vous allez travailler à la Théologie bénédictine[6]. » Dom Audebert, général de l'ordre, lui avait en effet confié ce travail, dont le plan avait été communiqué au cardinal Bona, ami de la congrégation, par une lettre du 19 décembre 1670; mais il se voit retirer ses collections par le successeur de D. Audebert, dom Vincent Marsollier[7]. S'il pousse dom Audebert à publier les œuvres de saint Augustin, il n'est pas appelé à collaborer à l'édition. Il est vrai qu'il s'occupe des œuvres de saint Anselme. Longtemps avant qu'elles soient éditées, il est envoyé à Argenteuil, dès 1672. C'est que ses factums jansénistes courent le monde et qu'on commence à percer l'anonymat.

1. *Les Avantures*, fol. 67.
2. *Le Miroir sans tache*, p. 14.
3. *Ibid.*, p. 160.
4. *L'Abbé commendataire* (2e partie), par le sieur de Froimont. Cologne, chez Nicolas Schouten, 1674, in-4°.
5. Le *Nécrologe de saint Denys*, par dom Racine (bibl. Mazarine, ms. 3375, fol. 769).
6. Lettre de D. Bastide envoyée de Compiègne (Bibl. nat., ms. fr. 20053, fol. 49-50).
7. *Les Avantures*, fol. 67 v°.

Digitized by Google

Sa réputation est pourtant de bon aloi en 1675 : « Un discernement juste », est-il dit dans le *Nécrologe*[1], « et qui avoit dû se soustraire à l'empire d'une imagination assez vive, une pénétration d'autant plus heureuse qu'un jugement solide la conduisoit dans toutes ses découvertes, une critique exacte et désintéressée que soutenoit une connaissance étendue de la tradition, lui acquirent bientôt la réputation d'habile et de profond théologien. » « Ses ouvrages lui avoient fait de la réputation parmi les savants ; il avoit aussi l'estime des personnes de la première qualité ; cela ne le mit pas à couvert des traits de l'envie ; mais la cause principale de l'orage qui vint fondre sur lui fut que, dans ses entretiens, il s'échappa en parlant de plusieurs puissants adversaires[2]. »

Quels pouvaient être les ennemis de Gerberon ? On laissa bien les jansénistes tranquilles pendant la paix clémentine qui dura de 1668 à 1679. Mais il y a lieu de croire que Gerberon était déjà soupçonné d'écrire et de colporter des pamphlets clandestins contre la régale et les Jésuites. Il avait des ennemis dans la congrégation et au dehors. La *Relation fidèle* l'indique prudemment : « On ne doit pas dissimuler que dom Gabriel Gerberon, parmi ses grandes qualités, avoit ses défauts, auxquels se trouvent assez souvent subjets les grands esprits. Il estoit attaché à son propre sens et paroissoit avoir du penchant pour les nouvelles opinions... Comme il avoit beaucoup d'esprit, il avoit ses défaites et se défendoit fort bien contre les accusations qu'on lui imposoit alléguant qu'il avoit signé le formulaire[3]. »

Quoi qu'il en soit, les supérieurs furent avertis par des amis qu'ils feroient bien, pour des considérations importantes, d'éloigner dom Gabriel Gerberon de Paris... qu'il estoit de bonne conduite d'éviter ces sortes de coups qui sont préjudiciables à la religion... Si le Révérend P. général qui estoit un religieux très éclairé et très sage, n'eut pas de peine de concevoir d'où venoit ce coup, sa prudence luy fit juger qu'il estoit mieux de céder. Le Père (Gerberon) se soumit, acceptant d'aller demeurer à Argenteuil, où le supérieur du lieu le nomma souprieur... On se vit encore menacé de l'authorité pour éloigner le religieux persécuté secrètement. La prudence fut encore

1. Le *Nécrologe*, p. 769.
2. *Ibid.*, fol. 770-772. Cf. la *Relation fidèle de ce qui s'est passé à Corbie* (Bibl. nat., ms. fr. 17675, fol. 704 : mêmes renseignements amplifiés).
3. La *Relation fidèle*, fol. 704-705.

Digitized by Google

d'advis de céder plutôt que de souffrir un coup d'éclat, qui feroit autant de bruit et plus de mal que celui du tonnerre[1].

On l'envoie à Corbie. « On crut qu'estant sur la frontière de Picardie, dans une petite ville qui n'a nul commerce, l'envie ne l'iroit pas chercher dans un lieu si écarté[2] » (juin 1675).

A Corbie, il est encore sous-prieur, et cette situation, jointe à son austérité et à son zèle autoritaire, lui suscite de nouveaux ennemis. Il écrit sans relâche, se lance dans des attaques contre des évêques puissants, comme le cardinal Grimaldi et Mgr de Medavy, évêque de Séez. On se passe ses factums de couvent à couvent; tantôt ce sont des feuilles volantes, tantôt des imprimés qu'on édite dans les Flandres, « à la chandelle[3] », sous des noms d'imprimeurs imaginaires ou supposés, comme Lambert, marchand à Bruxelles, 1673, alors que Gerberon était encore en France, comme : Nicolas Schouten, Cologne; Pierre Marteau, Cologne; Denys de Saint-Saturnin, Toulouse. Le nom du libraire Pierre Marteau est connu en bibliographie comme fausse étiquette des livres jansénistes[4].

Le Bénédictin écrit en 1674 la *Fable du temps, un coq noir qui bat deux renards*. Les deux renards sont l'archevêque de Rouen, François de Harlay, et Jean Forcoal, successeur de Medavy. Le coq est Jean Le Noir, théologal de Séez, qui fut persécuté, condamné et mourut en prison (1692)[5]. En 1676[6], il édite le *Mémorial historique de ce qui s'est passé depuis l'année 1647 jusqu'à l'an 1653, touchant les cinq propositions, tant à Paris qu'à Rome*. Il va en Flandre, s'y rencontre avec Vaultier le jeune, de Lille, qui dirige le colportage des livres prohibés. Il correspond avec le P. Du Breuil, oratorien janséniste, avec l'abbé Dubois, chapelain de l'hôpital Saint-Denis, avec Le Noir, avec tous les audacieux du parti. Dès 1679, il aide par son intransigeance au retour de la persécution contre les jansénistes.

1. La *Relation fidèle*, fol. 704-705.
2. *Ibid.*
3. Cf. le procès de Gerberon (bibl. de l'Arsenal, ms. 10386, interrogatoire de Le Grut, fol. 3).
4. Ch. de Lama, *Histoire des écrivains de la Congrégation de Saint-Maur*. Paris, Munich, 1882, p. 31-32.
5. Cf. le jugement de Malines (Arch. nat., ms. L. 14, n° 4, fol. 19) reconnu par Gerberon.
6. Dom Tassin, *op. cit.*, p. 342. Le jugement de Malines indique l'année 1673. Les *Avantures*... ne signalent pas les ouvrages antirégalistes.

Digitized by Google

L'orage éclate tout à coup, vers la fin de 1681 ; il amène la fuite de Gerberon et les pires malheurs pour sa congrégation et pour lui-même ; mais l'événement était fatal.

Dès 1675, une lettre de La Reynie à Colbert signalait l'impression en Flandre de l'*Évêque de cour*, attribué à Le Noir[1]. En août de la même année on arrête un colporteur qui charge le P. Delfau « pour avoir débité lesdits livres[2] ». Le 24 décembre 1679, ordre d'arrêter Vaultier le jeune, « libraire, qui imprime les libelles jansénistes... spécialement le *Combat des deux clefs*, ou *Défense du miroir de la piété chrétienne*[3] ». Le danger se rapproche peu à peu de Gerberon. On arrête Wantier, de Lille, « gentilhomme de quarante ans, pour commerce de libelles[4] ». Amené à Paris, Wantier est bientôt mis en liberté « pour l'exciter à révéler de bonne foi dans la suite sur les affaires pour lesquelles on l'a fait venir à Paris[5] ». « Sa Majesté », écrit Seignelay, « estime nécessaire de faire arrêter dès à présent le P. Gerberon, et j'expédierai demain à mon arrivée à Paris l'ordre à Auzillon pour cet effet[6]. »

Est-ce Wantier qui fit avertir secrètement Gerberon du danger? Est-ce au contraire lui qui dénonça Gerberon? D'après la lettre précédente, nous penchons pour la seconde opinion. Dans ce cas, d'autres amis puissants se chargèrent d'avertir le Bénédictin. Il semble d'ailleurs qu'il soit resté sur un perpétuel qui-vive après l'arrestation de Wantier en mai 1681.

Gerberon accuse nettement trois moines de Corbie de l'avoir dénoncé, et le *Nécrologe* a répété cette accusation, qui est assez conforme aux documents judiciaires. Les coupables, d'après *les Avantures*, furent dom Govicquet, dom Brusley et frère Carette[7]. En réalité, il y en eut un quatrième, dom Antoine Fournel, qui regretta plus tard sa conduite et se retira du parti des intrigants[8] :

Trois faux frères, dit le *Nécrologe*, devinrent ses ennemis[9], à

1. Cf. bibl. de l'Arsenal, ms. 10337, dossier Le Noir, fol. 21 et 22. Cf. lettre du 9 janvier 1675. Ravaisson, *Arch. de la Bastille*, t. VIII, p. 5.
2. Lettre de M. Pillet à M. Colbert du 20 août 1675. Ravaisson, *Ibid.*, p. 13.
3. Lettre de l'intendant de Rouen à Le Tellier, *Ibid.*, p. 17.
4. Seignelay à Louvois, 25 mai 1681, p. 22.
5. Seignelay à La Reynie, 6 janvier 1682, *Ibid.*, p. 25.
6. Même lettre, p. 26.
7. *Les Avantures*, fol. 68.
8. La *Relation fidèle*, fol. 720.
9. De Gerberon.

Digitized by Google

cause de sa réputation de rigidité qu'il s'étoit acquise; lui-même, qui étoit né vif, sincère et incapable de tout déguisement, leur donna prise sur lui par la facilité avec laquelle son attachement à la vérité lui faisoit déclarer ses sentiments en toute occasion et en présence de toutes sortes de personnes[1]. Ils s'adressèrent au P. de La Chaize, protecteur déclaré de tous les rebelles de la congrégation; ils convinrent avec lui d'accuser leur pieux et sçavant confrère d'être janséniste, de composer des libelles et de les distribuer dans le public, d'avoir pris parti contre la Cour dans l'affaire de la Régale et d'avoir eu part aux écrits que M. Le Noir, théologal de Séez, avoit publiés contre M. de Harlay, archevêque de Paris[2].

Si les accusateurs, d'ailleurs méprisables, n'avaient que des soupçons, il faut avouer qu'ils tombaient juste. Mais il nous semble que la police était déjà au courant et que les moines furent plutôt des témoins à charge, ce qui n'atténue guère leur responsabilité.

Quoi qu'il en soit, l'exempt de « l'Isle de France » vint à Corbie le 14 janvier 1682, veille de la Saint-Maur[3]. « Il assista même », relate Gerberon, « à vêpres, ou j'officiois, parce que le P. prieur étoit indisposé; il crut par là que je ne pouvois lui échapper. »

Le soir assez tard, le maire de la ville et les autres officiers vinrent au monastère pour y prêter le serment de fidélité; après cette cérémonie, j'étois avec le P. prieur, le maire nous dit qu'un homme inconnu étoit venu en la ville, il l'avoit fait venir chez lui pour sçavoir qui il étoit; il lui dit enfin qu'il étoit un exempt du roi, ajoutant les paroles : combien y a-t-il d'entrées pour aller en l'abbaye? Le maire répondit qu'il y en avoit deux, une par l'église et une par la grande porte, et il ajouta qu'il pensa que cet exempt cherchoit quelqu'un qu'il croyoit être en l'abbaye. Lorsqu'ils se furent retirés, je dis au P. prieur que ce qu'on venoit de dire pourroit bien être pour moy. Il n'en crut rien et me dit que j'allasse me reposer. Mais je fus toute la nuit à penser que je devois prendre le plus sûr et me retirer. Néanmoins, j'officiai à matines et vers les cinq heures j'allai trouver le R. P. prieur et luy dis que j'estois persuadé que l'exempt étoit venu pour moy, et que je me devois retirer au moins pour

1. Le *Nécrologe* (Bibl. nat., ms. 17675), fol. 772.

2. *Ibid.*, fol. 778. Gerberon a déclaré n'avoir attaqué que l'archevêque de Rouen, François de Harlay-Chanvallon, qui fut d'abord archevêque de Rouen, 1651-1671, puis de Paris, 1671-1695.

3. *Les Avantures*, fol. 68 r° et v°.

Digitized by Google

quelques jours, jusqu'à ce qu'on vit ce qui arriveroit, et je demandai sa bénédiction qu'il me donna et je montai à cheval, et je m'en allai à Amiens où j'arrivai vers les[1] ... heures. A la même heure l'exemt vint trouver le P. prieur et luy demanda de la part du roy qu'il me mist entre ses mains. Le P. prieur lui répondit que j'étois parti dès le grand matin. L'exemt ne fit point davantage de recherches, et il dressa son procès-verbal, puis se retira. Le lendemain qui étoit le 16 de janvier, le P. prieur envoya le P. procureur à Amiens[2], où m'ayant rencontré il me dit ce qui s'étoit passé, ajoutant que tout ce que j'avois à faire étoit de m'enfuir; je luy demandai quelque argent, il en alla quérir[3] ... à laquelle il me recommanda et elle me reçut chez elle avec beaucoup de charité et d'honnêteté. Je demeurai durant quelque semaines chez cette dame, où ses deux fils et ses quatre filles me témoignèrent beaucoup de bonté.

D'après une autre relation, comme les agents plaisantaient dans l'hôtellerie sur la capture du lendemain, une servante, entendant tout ce qu'ils disaient, parce qu'ils ne se défiaient pas d'elle, « alla sur les onze heures frapper à la porte de l'abbaye et demanda le P. prieur et le souprieur, à qui elle reporta toutes choses. D. Gerberon, sortant de matines, prit un bon cheval, sortit de la maison et s'escarta ». Cette relation cite d'ailleurs inexactement le nom de l'exempt : des Grés au lieu d'Auzillon[4].

Malgré la discrétion de Gerberon, les documents de son procès nous permettent de le suivre dans sa fuite[5]. Il touche cent écus du P. Fournel, à Amiens, soit chez le procureur Haudiquet, soit à l'auberge Lagache, où il laisse son cheval; puis, pendant qu'on perd sa trace, il reçoit l'hospitalité probablement chez la demoiselle de Boullogne, femme du procureur d'Amiens, avec laquelle il était en correspondance. Mais le dossier du procès, qui relate les interrogatoires des domestiques, ne contient plus rien des interrogatoires des gens plus haut placés.

1. *Les Avantures*, fol. 68 v°; en marge : peut-être dix (heures).

2. Le P. prieur était dom Louis Seroux; le procureur de l'abbaye était dom Antoine Fournel.

3. *Ibid.*, fol. 68 v°. Ici manquent quelques lignes. Gerberon ou le copiste n'ont voulu compromettre personne.

4. Cf. bibl. Sainte-Geneviève, ms. 1883, fol. 117. On trouve des Grés à Bruxelles à la recherche d'Arnauld. Les Bénédictins orthographient L'Auzillon.

5. Cf. bibl. de l'Arsenal, mss. 10386 et 10387.

Digitized by Google

Le 20 janvier, on retrouve Gerberon à Bruxelles. Il alla trouver le P. Gabrielis du tiers ordre, religieux très estimé à qui il exposa son état. Le P. Gabrielis le conduisit chez la baronne de Strenpuis, qui le reçut avec beaucoup de bonté, et il y demeura quelques semaines[1]. Il est appelé en Hollande par M. de Neercassel, évêque de Castorie, vicaire apostolique.

Je pris des habits séculiers et vers le mois de mars je m'embarquai à Anvers et arrivai à Delft, où j'allai chez M. Van Erkel, un des pasteurs du béguinage[2]. M. Arnauld me fit la grâce de m'y venir voir aussitôt que je fus arrivé, et il me logea en la maison prochaine, où il étoit retiré inconnu. J'y demeurai avec ses domestiques et M. Vaucel[3], autrefois théologal de M. l'évêque d'Alet, jusque vers Pâques. Cependant M. l'évêque de Castorie m'y vint trouver et on délibéra si on me devoit donner une église, et comme on remontra que si on m'en donnoit une à gouverner tous les autres missionnaires voudroient savoir qui j'étois, M. de Castorie me donna tout pouvoir d'administrer les sacremens et d'aider les pasteurs qui auroient besoin de moy. Vers Pâques, j'allai au delà de Leiden, chez M. Van Erkel, pasteur d'un beau village... J'y demeurai presque tout l'été, et son chapelain nommé Hugues Gael, pieux et riche, me prit en grande amitié. Environ le mois de septembre, M. de Castorie le fit pasteur de l'église du Paradis à Roterdam. Lorsqu'il y fut établi, je le suivi, et ayant soin de moy et de pourvoir à mon entretien, il me logea chez une honnête veuve. Je commençai par écrire et faire imprimer un *Manifeste* que j'adressai à M. de Seignelai, ministre d'État, auquel je rendois conte de ma retraite et de ma conduite[4].

Pendant ce temps, Seignelay faisait instruire le procès de Gerberon, ainsi que celui de Le Noir, Dubois et autres. Les conséquences en furent très fâcheuses pour les Bénédictins.

L'exempt était parti furieux de Corbie. Son procès-verbal chargeait fort le prieur, qui fit pourtant dresser un acte par deux notaires pour prouver son innocence. De retour à Paris, Auzillon « fit de grandes plaintes au ministre de la manière dont le prieur de Corbie avait reçu les ordres du Roy[5] ». « Le ministre,

1. Le *Nécrologe*, fol. 775.
2. Cf. les *Avantures*, fol. 68 v°. — Sur le béguinage, lire le charmant tableau qu'en trace Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. V, p. 306 et 460.
3. M. du Vaucel.
4. *Les Avantures*, fol. 69.
5. Le *Nécrologe*, fol. 776.

Digitized by Google

irrité, envoya ordre à dom Benoist Brachet, vicaire général, de le venir trouver. Ce premier supérieur lui envoya dom Louis Boudan. Le Père s'étant présenté devant M. de Seignelay, ce ministre lui dit que, depuis les Barricades de Paris, on n'avoit point vu de désobéissance pareille à celle du prieur de Corbie[1] ». « Les supérieurs, voulant appaiser la Cour, envoyèrent à Corbie dom Mommole Geoffroy. Le ministre fut fort content[2]. »

Dom Mommole informe le 31 janvier, le 3 et le 5 février 1682, et dresse procès-verbal de l'interrogatoire des moines et des serviteurs de l'abbaye. Rien ne se dégage de cette instruction. Le portier seul déclare que, « depuis un an, il n'a reçu que trois lettres pour le souprieur[3] ». Aucune déposition ne charge l'accusé. Tous déclarent « qu'ils ne sçavoient point qu'il fût auteur de libelles, étant de son naturel fort secret et serré à l'égard des religieux » :

Le P. vicaire et Louis Boudan lui mandèrent qu'il étoit nécessaire de continuer la procédure et d'interroger de nouveau tous les religieux, par forme d'addition à l'information, et que c'étoit l'avis de M. de Seignelaye qui lui avait recommandé de faire informer sur un voyage que le P. Gerberon avoit fait en Flandre il y avoit environ deux ans[4]. Dom Mommole leur demanda... en particulier... s'ils n'avoient point connaissance du voyage..., pour quel subjet, où il a demeuré pendant le temps de cinq à six semaines qu'il a été absent de ce monastère, si ce n'a point esté sur un avis qu'il a reçue de mademoiselle Bailly ; s'ils n'ont point receu du dit Gerberon les livres intitulés *le Miroir de piété, Miroir sans tache, le Combat des clefs* et *les Lettres du clerc tonsuré*, s'ils ne les ont point ou quelques-uns d'eux, s'ils ne sçavent point si le dit Gerberon en est l'autheur ou s'il y a contribué[5]. Tous répondirent qu'ils ne sçavoient point le sujet du voyage... Un seul déclara que dom Gerberon lui avoit dit en partant qu'il alloit à une journée et demie et qu'il reviendroit quand il auroit fini ses affaires. Tous aussi déclarèrent qu'ils ne sçavoient point s'il avoit reçu des avis de mademoiselle Bailly, qu'ils n'avoient aucun des livres, etc.[6].

1. Le P. Seroux était accusé d'avoir laissé longtemps l'exempt à la porte de l'abbaye pour favoriser la fuite de Gerberon.
2. *Ibid.*, fol. 777.
3. La *Relation fidèle*, fol. 712.
4. Le *Nécrologe*, fol. 779.
5. La *Relation fidèle*, fol. 714-715.
6. Le *Nécrologe*, fol. 780.

Digitized by Google

Dom Mommole trouve dans une armoire un exemplaire du livre intitulé *le Miroir de piété*, imprimé à Liège, chez Pierre Bonaud, en 1677, troisième édition, relié en veau. « Nous avons », dit-il, « pareillement trouvé dans ladite armoire un exemplaire du livre intitulé *le Miroir sans tache*, par l'abbé Valevin[1], imprimé à Paris en 1680; lesquels livres nous avons jetés au feu. »

C'est après cette information, restée assez inutile, que commence le rôle actif des trois ou quatre dénonciateurs :

Les trois mauvais sujets[2] qui avoient fait prendre à la Cour le parti de faire enlever le Père Gerberon ne l'avoient nullement chargé lorsqu'ils avoient été interrogés par le P. Commissaire; mais, comme ils couvoient un secret mécontentement contre le P. Gerberon, ils écrivirent au ministre que ce religieux étoit l'auteur des libelles dont on l'accusoit, qu'il les avoit vendus, que... dom Mommole Geoffroy avoit malversé dans sa commission, et que le prieur de Corbie avoit favorisé l'évasion du fugitif, et qu'ils feroient connaître des choses importantes à l'Église et à l'État, pourvu qu'on ne les fît pas passer pour les accusateurs de Gerberon, et qu'on les fît venir à Paris demeurer à Saint-Germain-des-Prez. Cette lettre indisposa le ministre contre les prieurs de Corbie et de cette maison[3]. Celui-ci alla voir le marquis de Seignelay... Le ministre lui parut très prévenu et l'accusa de n'avoir pas poussé les choses comme il le pouvoit et le devoit; il lui dit que le Roy étoit très mécontent, que cela étoit capable de perdre la congrégation[4]. Comme le ministre continuoit toujours ses invectives, notre P. prieur se crut obligé de dire : qu'il étoit fâcheux qu'il y eut des misérables gens qui empoisonnassent les choses les plus innocentes, à quoi le ministre répondit que c'étoient des fripons[5].

On se trouva fort surpris à Corbie, le 25 du mois de février, d'y voir arriver le dit sieur de l'Auzillon, exempt, et de La Besnardière, brigadier, lesquels, étant venus au monastère au temps de la grand messe, demandèrent à parler à dom Joseph Govicquet, à dom Jean Brusley et à dom Antoine Fournel. Le premier en étant adverti sortit incontinent pour leur parler et n'eut pas avec eux un grand entre-

1. Pour Valentin. La *Relation fidèle*, fol. 715.
2. *Ibid.*, fol. 716. Govicquet, Brusley, Fournel. Ils étaient quatre en réalité, mais Carrete n'alla pas à Paris.
3. Saint-Germain-des-Prés ou Saint-Denys.
4. *Nécrologe*, fol. 781-782.
5. *Ibid.*, fol. 782.

Digitized by Google

tien, se retirant assez brusquement pour mieux dissimuler et couvrir son méchant dessein, comme on l'a creu, et que c'estoit luy-même qui s'estoit procuré ce voyage[1].

Les exempts ne trouvèrent point le P. Seroux, prieur de Corbie. Il était déjà arrivé à Pontoise et se hâtait de gagner Paris pour se disculper. M. de Seignelay « vit bien qu'il n'étoit pas fort criminel, puisqu'il venoit lui-même se jeter entre ses mains; il se contenta de le confier au P. Boudan ». Auzillon ne put emmener que les trois dénonciateurs, et « cet enlèvement de trois religieux fit de grands mouvements dans le monastère et dans la ville[2] ». On soupçonnait la vérité, et « les intrigues et la cabale de frère Charles Carette, esprit malintentionné, factieux, et de quelques autres de même farine, avec tout ce qui s'en est suivi, faisoient juger qu'on ne se trompoit pas[3] ».

« Les trois religieux ayant esté conduits à Paris, on a eu peine de découvrir où ils avoient été logés[4] ». En réalité, on les met à la Bastille, sans doute pour dépister les soupçons[5]. Du 8 au 17 mars, ils sont interrogés tour à tour, et dénoncent les ouvrages imprimés ou colportés par Gerberon. Dom Govicquet se montre venimeux pour la congrégation, qu'il semble faire la complice du fugitif[6], ce qui était faux.

Les dénonciateurs furent bientôt renvoyés à Corbie. « Ils parurent tous trois fort chagrins et mécontens, et surtout dom Joseph Govicquet, qui tint des discours peu dignes de sa profession et de son caractère... contre la congrégation et les supérieurs, contre lesquels il avoit donné des mémoires très injurieux, et très malicieux et très faux[7]. »

Ordre est donné à l'intendant de Picardie, M. Le Tonnelier de Breteuil, d'établir les procédures contre les religieux de Corbie, accusés de commerce avec Gerberon : « Je vous prie », lui écrit M. de Seignelay le 30 mars 1682, « d'y faire travailler sans

1. La *Relation fidèle*, fol. 716.
2. *Ibid.*, fol. 716.
3. *Ibid.*
4. *Ibid.*
5. Cf. Ravaisson, *Arch. de la Bastille*, t. VIII, p. 27, où sont relatés les interrogatoires des trois moines.
6. *Ibid.*, p. 30.
7. La *Relation fidèle*, fol. 717.

Digitized by Google

relâche[1]. » L'impatience de Seignelay se manifeste par des lettres successives envoyées à l'intendant. Il entend protéger les dénonciateurs : « Ils ont montré beaucoup de zèle, et S. M. est satisfaite de leur conduite; elle a bien voulu leur accorder sa protection, et elle a donné ordre aux supérieurs... de les maintenir dans les mêmes emplois... et de leur laisser une entière liberté de vous écrire[2]... Sa Majesté veut que vous envoyiez de temps en temps quelques personnes fidèles à Corbie pour s'informer des traitements qui leur sont faits[3]. »

L'intendant de Picardie commence son information : « Les papiers de Gerberon furent saisis. On les examina avec toute la rigueur imaginable; mais, comme ils ne contenoient presque que les extraits sans nombre d'un homme extraordinairement laborieux, on employa beaucoup de temps à en faire l'examen... et l'on n'y découvrit rien[4]. »

Puis c'est l'interrogatoire des moines de Corbie, soit à l'abbaye, soit à Amiens[5]. Voici la déclaration que fit dom Govicquet :

Il y a deux ans, à Laon, devant plusieurs prieurs et souprieurs, ainsi que le dit Chevalier[6], tout l'entretien ne fut que sur les livres, par raison desquels Gerberon est en fuite, qu'on y leut *tous assemblés*, presque tout publiquement, plusieurs pièces tant contre M. l'archevêque de Reims que contre M. de Paris[7]. D'après Govicquet, dom Claude du Candas avoit entendu dire à une personne de mérite et de famille d'Amiens, en présence de plusieurs autres, qu'il sçavoit que dom Gerberon étoit en lieu de sureté, que le Roy avec toutte sa puissance ne pourroit pas le ravoir et qu'il travailloit à son aise, dont on avoit une marque par un nouvel ouvrage intitulé *la Règle des mœurs*, qui estoit contre le Roy[8], et que si Sa Majesté pouvoit en sçavoir le contenu *qu'elle auroit encore bien plus le sujet d'estre mal satisfaite de dom Gerberon;* à quoi dom du Candas ajouta

1. Ravaisson, p. 30.
2. Lettre du 12 avril.
3. Lettre du 14 avril. Ravaisson, p. 31-32.
4. Le *Nécrologe*, fol. 783.
5. Bibl. de l'Arsenal, ms. 10386.
6. Un des moines de Corbie.
7. Bibl. de l'Arsenal, ms. 10386, fol. 2 r°.
8. La *Règle des mœurs contre les fausses maximes corrompues, etc.*, par D. G., parut à Cologne chez Nicolas Schouten, 1688. Il n'y a rien contre le roi.

Digitized by Google

qu'il avoit bien connu par l'entretien de cet homme qu'il sçavoit à qui dom Gerberon escrivoit dans Amiens ; a dit encore le dit du Candas que ledist particulier d'Amiens dist qu'il y avoist trois ou quatre fripons dans Corbie qui estoient du party contraire à Gerberon... desquels avec le temps on viendroit à bout[1].

Cet interrogatoire a lieu à Amiens ; nous en ignorons la date.

A Amiens, est également interrogé le 1er avril Le Grut, un des deux relieurs mêlés à l'affaire et retenus à la citadelle d'Amiens :

Le Père Gerberon estant venu chez luy, luy proposa de faire marchez pour des livres tant in-folio, in-octavo qu'in-quarto, sans luy dire de quelle qualité estoient les livres. Sur quoi ils convinrent de prix, et quelques jours après lesdits livres lui furent envoyés dans une cassette, et, l'ayant ouverte, il reconnut que lesdits livres n'estoient authorisez d'aucun privilège, ny permission, c'est pourquoy il ne voulut travailler. Interrogé d'où vient que, sçachant qu'il estoit défendu de relier de pareils livres, il les a gardés si longtemps chez luy — a dit qu'il les gardoit parce qu'il ne vouloit pas relier et qu'on ne les vouloit pas reprendre[2].

Interrogé de nouveau le 12 avril, le relieur Le Grut déclare :

Le Père Gerberon luy avoit dit qu'un autre relieur lui avoit fait plus de diligence et que c'estoit le relieur nommé de Neufgermain, marchant libraire en cette ville, qu'il a fait venir de Paris et qui travaille d'ordinaire chez le sr Du Crocq... Celui-ci ne faisoit aucune difficulté de relier ces livres, parce qu'il ne les avoit pas examinés[3].

Seignelay écrit à M. de Breteuil le 14 juin suivant :

Je vous envoie les ordres nécessaires pour faire mettre en liberté Neufgermain et Le Grut, prisonniers dans la citadelle d'Amiens[4].

Le 2 avril, M. de Breteuil interroge les deux sœurs Lagache, filles du messager d'Amiens à Paris, et leur servante Angélique Beugnet. Il cherche à connaître qui a logé Gerberon à Amiens. Rien de saillant dans leurs réponses, sauf peut-être deux choses dont se souvient Jeanne Lagache :

Le Père Gerberon s'expliqua en ces termes qu'il alloit peut-être

1. Bibl. de l'Arsenal, ms. 10386, fol. 2 et fol. 3 v°.
2. *Ibid.*, fol. 1 r° et v°.
3. *Ibid.*, fol. 3.
4. Ravaisson, p. 35.

Digitized by Google

quelque part mourir de faim, que cependant il paraissoit fort gay... Elle se souvient qu'il sortit de chez elle qu'il estoit nuict, ne sachant si la porte de la ville estoit fermée, et qu'elle le pria fort de ne s'en point aller à cause de la confiance spirituelle qu'elle avoit en luy[1].

Le 4 avril, le procureur Haudiguet, homme d'affaires de l'abbaye de Corbie, témoigne avoir communiqué plusieurs lettres de Gerberon au prieur de Corbie[2].

L'interrogatoire de dom Claude Vocquet[3] est plus intéressant. Commencé à Corbie le 8 avril, il se termine le 13 à Amiens. Un relieur a dit à dom Vocquet, « à propos de quelques feuilles qui estoient publiquement sur la table, qu'il en avoit d'autres dans sa caisse que le Père souprieur de Corbie lui avoit envoyé et qu'il lui en donneroit à lire s'il vouloit[4]. »

Interrogé si ledit relieur ne lui dist pas que c'estoit des ouvrages à faire à la chandelle et si, en montrant la maison des Jésuites, il ne lui dist pas rien contre ces gens là... a dit qu'il n'a point tenu ce discours précisément, qu'il se souvienne, à aucun de ses confrères religieux de Corbie, mais seulement que le relieur les vouloit faire dans sa chambre, et qu'il est vrai que, par cette manière de parler, le relieur lui avoit fait soupçonner qu'il y avoit là quelque chose de secret, sans qu'il ayt voulu pénétrer davantage[5]. — S'il a ouy dire au Père prieur de Corbie qu'il ait fait des instances vers les supérieurs majeurs pour faire oster le P. Gerberon d'avec luy — a dit l'avoir ouy dire au prieur mesme. — Les supérieurs ne font pas justice ou qu'au moins ils ne laissent pas la liberté au prieur d'user du droit que leur règle donne de destituer le souprieur — a dit qu'il n'en sait rien, que peut-être, comme Gerberon est un homme d'esprit, ils ont eu peur de le fascher ou de le faire eschaper. — Interrogé sur ce qu'il entend par le faire eschaper, et si c'est lui faire faire quelque chose contre l'ordre ou les supérieurs majeurs — a dit : quelque chose comme cela. — Interrogé comment il pourroit faire tort aux supérieurs majeurs — a dit quon na qua voir ce qu'a fait le Père Chape[6] pour ôter de la congrégation les cinq abbayes de Chesalbenoist et contre les supérieurs majeurs et particuliers; on pourroit requérir

1. Bibl. de l'Arsenal, ms. 10386, fol. 4 r°.
2. Audiguier, d'après Ravaisson, p. 29; Ibid., fol. 6.
3. Vauquet dans la *Relation fidèle.*
4. Bibl. de l'Arsenal, ms. 10386, fol. 2 v°.
5. *Ibid.*, fol. 3 r°.
6. Nous retrouverons le P. Chappe, sorte de mouchard politique, parmi les dénonciateurs de Gerberon en 1698.

Digitized by Google

leur changement tous les trois ans, suivant leur règle, au lieu qu'ils se perpétuent[1]. — Interrogé quel intérêt ils ont de se perpétuer et si, outre celuy de se perpétuer, n'est-il pas vray qu'il tire de l'argent par chacun an presque de toutes les maisons — a dit qu'ouy, qu'ils tirent de l'argent selon les monastères. — A quel usage ils l'emploient et si pendant l'absence du Père Gerberon ils ne lui en fournissent pas — a dit qu'il n'en sçait rien[2].

Cet interrogatoire a son importance. Car on songeait déjà en haut lieu sinon à confisquer, au moins à contrôler les biens de la congrégation qu'on savait fort riche.

Dom Robert Diés est interrogé le 12 avril sur un voyage de Gerberon en Flandre en 1680 :

Il se souvient que ce fut environ l'hyver, d'autant qu'il faisoit nuict, quand au sortir de matines le Père Gerberon vint demander à lui, répondant, un habit de campagne... Le répondant demanda s'il alloit loing et quand il reviendroit, à quoi le Père Gerberon répondit qu'il s'en alloit à une journée et demie et qu'il reviendroit quand ses affaires seroient faites, sans s'expliquer davantage... Les uns disoient qu'il avoit été à Bruxelles, les autres à Anvers[3].

Dom Driancourt, interrogé le 9 avril, croit que Gerberon s'est réfugié à Fismes, près Lille[4]. Dom Chevallier déclare le même jour :

Qu'il a veu et eu en sa possession le *Miroir de piété* que dom Brusley lui avoit presté depuis la retraite de dom Gerberon, et veu seulement entre les mains de dom Jean Bruslé un imprimé qu'il appeloit les *Lettres du clerc tonsuré*, lesquels il disoit aller porter au Père prieur de Saint-Denis, qui les lui demandoit pour les brûler[5].

Détail amusant. Le Père Chevallier livre à l'intendant des papiers :

Ce sont les fruits de son travail...; y ayant quelques questions curieuses touchant la grâce, il a creu devoir se précautionner depuis

1. Ms. 10386, fol. 3 v°.
2. *Ibid.*, fol. 4 r°. Les Bénédictins n'ont versé à Gerberon que les cent écus déjà indiqués.
3. *Ibid.*, fol. 1 v°.
4. *Ibid.*
5. *Ibid.*, fol. 4 v°.

Digitized by Google

qu'il a veu l'exemple de Gerberon. Il a caché le reste de ses œuvres sur des fagots proches l'église de cette maison[1].

Le lendemain, il court à Amiens compléter sa déposition :

Car, sur ladite pille de fagots... il y a de plus une lettre de M. de Favority Romain à un de ses amis touchant les affaires de la Régalle ou de Charonne. — Une autre lettre latine, qu'il croist être d'un official de Pamiers. — Un abrégé manuscript qu'il croit contenir une relation de ce qui s'est passé entre la cour de Rome et celle-cy sur les affaires à ce qu'il croit de la Régalle et de Charonne[2].

Il se souvient d'avoir dit au Père Gerberon, par forme d'interrogatoire : c'est Votre Révérence qui est l'autheur du *Miroir de piété*. A quoi dom Gerberon répartit : Pourquoi cela, comment le sçavez-vous? Et le répondant lui dist aussitôt : C'est que j'ay un manuscrit que je crois estre conforme au *Miroir de piété*, à la réserve de réflexions et de considérations qui sont dans l'imprimé, et que j'ay de quelque religieux qu'on m'a assuré l'avoir de vous. A quoi le dit Gerberon répliqua, à luy répondant qu'en conséquence je puis l'avoir eu aussi d'un autre. Et le dit répondant répartit : Il est vrai que la conséquence n'est pas infaillible[3].

Dom Chevallier est d'ailleurs plutôt favorable à Gerberon :

Il est vray que, depuis Pasques dernier, un religieux se plaignant en face de luy, respond^t, de ce que cy-devant le Père Gerberon tenoit sous la clef plus. livres dont tout le monde ne pouvoit avoir part, luy repondant dist que cela est en effet facheux, mais que ledit Gerberon en qualité de bibliotécaire avait eu ses raisons, telles que d'empescher beaucoup de jeunes religieux de les prendre ou de les esgarer, comme avoit esté par exemple le livre de *Vaudrochus* qu'un religieux avoit presté à un curé et qu'on ne pouvoit ravoir. Sur quoy un religieux, qui crut qu'on parloit de luy parce qu'il disoit que Père Gerberon l'avait nommé là-dessus à d'autres, reprit tout haut et répéta plusieurs fois que Père Gerberon en avoit menty... Le respondant ne pust pas s'empêcher de lui dire que c'estoit trop d'impertinence ou chose semblable pour une jeune barbe comme luy (d'ac-

1. Bibl. de l'Arsenal, ms. 10386, fol. 6 v°.

2. *Ibid.*, fol. 7 v°. L'affaire de Charonne, qui amena la persécution des religieuses de ce monastère, fut due à la nomination, par brevet royal, de Mme de Kervens comme abbesse, alors que les religieuses en voulaient élire une autre, la sœur Le Maître de Grandcamp; douze d'entre elles furent exilées.

3. *Ibid.*, fol. 8 v°.

Digitized by Google

cuser) de mentir un homme de mérite et de capacité comme le Père Gerberon, sur quoy le religieux oposé disant par forme d'interrogation : Quoy, le Père Gerberon homme de mérite; oui, répliqua le respondant, un homme de mérite et de capacité plus à son petit doigt que vous ne serez jamais en toute votre teste...; a dit que le religieux qui lui parloit s'apele frère Carrete[1]. — A ouy dire que ledit Père Gerberon estoit plus absolu en la maison... que le prieur[2].

Après d'autres interrogatoires de moines sans intérêt, le procès est à peu près terminé à Amiens. Aussi M. de Seignelay enjoint à M. de Breteuil d'empêcher désormais le frère Carrete de sortir du couvent, n'étant pas juste que les religieux tombent sous ce prétexte dans une telle « désobéissance[3] ». Mais le mal était fait.

Sans doute, le P. Brachet, nouvellement élu par la diète, fut présenté à Monsieur le duc d'Aumont et fut receu d'une manière si pleine de bonté que le R. P. en fut comblé. Le Roy lui promit sa protection et pour la congrégation dont il faisoit estime aussi bien que de sa personne, qu'il vouloit qu'on renvoyât les visiteurs dans leurs provinces et qu'il feroit savoir ses ordres[4]. Mais le lendemain, qui estoit le vingt-six du mois de may, il receut une seconde lettre... par laquelle le Roy donne l'exclusion pour les charges et les supériorités du monastère... aux Pères Bougier, prieur de Saint-Lucien de Beauvais[5], Seroux, prieur de Corbie, Lamy, simple religieux de Saint-Basle, et Mommole Geoffroy, prieur de Saint-Denis[6].

Dès le 5 mai 1682, M. de Seignelay demandait à M. de La Reynie un mémoire que devaient fournir les supérieurs de la congrégation de Saint-Maur sur leurs revenus, leurs dépenses, les contributions de chaque couvent[7]. On visait surtout Corbie, très riche, et qui passait pour le rendez-vous des écrivains de l'ordre persécutés et pour le dépôt des œuvres jansénistes, à

1. Bibl. de l'Arsenal, ms. 10386, fol. 9 et 10.
2. *Ibid.*, fol. 11.
3. Cf. Ravaisson, p. 32.
4. La *Relation fidèle*, fol. 719.
5. Accusé par Govicquet d'avoir donné avis au P. Gerberon de sortir de Corbie. Cf. bibl. de l'Arsenal, ms. 10386, information de La Reynie contre Gerberon, interrogatoire de Govicquet du 9 février 1683, fol. 6 v°.
6. La *Relation fidèle*, fol. 719.
7. Cf. Ravaisson, p. 33.

Digitized by Google

cause de la proximité de la frontière[1]. Le 8 juin, le ministre écrit à M. de La Reynie :

Je crois qu'il est temps d'expédier l'arrêt qui vous commette pour faire le procès au Père Gerberon, et je vous l'enverrai incessamment. Si vous estimez à propos de faire arrêter la demoiselle Bailly, je vous prie de me le faire savoir[2].

Le 5 juillet, Seignelay mande à M. de Breteuil :

Étant nécessaire pour le procès du P. Gerberon d'avoir quelques pièces de son écriture pour servir de pièces de comparaison, je vous prie de m'envoyer quelques actes authentiques écrits de sa main; il ne sera pas difficile d'en trouver, le P. Gerberon ayant été sous-prieur du couvent de Corbie et official et grand pénitencier... Il est aussi nécessaire que vous vous fassiez représenter les comptes du temporel de Corbie pendant les dix dernières années[3].

« Les Bénédictins », remarque à ce sujet M. Ravaisson, « devaient leur fortune à leur travail. Mais Louis XIV n'aimait pas les moines; quand on pouvait mettre la main sur les archives, contrôle sévère et, sur le moindre doute, confiscation. Les fautes de Gerberon servirent de prétexte pour examiner les comptes de l'abbaye de Corbie[4]. »

M. de Breteuil fait le 14 juillet 1682 la visite prescrite au couvent de Corbie. Il saisit un registre en parchemin, contenant des actes du 10 septembre 1652 au 8 octobre 1680; il en détache trois actes « totalement escris de la main du Père Gerberon, en qualité de secrétaire des *sénieurs* du couvent ». On prend aussi de petits papiers de notaire[5]. Le tout est transmis à La Reynie dès le 26 juillet[6].

A la fin d'août, tout est presque terminé avec Corbie. Les délateurs sont peu à peu abandonnés par le roi. On peut suivre les progrès de leur défaveur. Le 2 août 1682, Seignelay écrivait à M. de Breteuil : « Les supérieurs majeurs de la Compagnie de Saint-Maur ont demandé permission au Roi de faire sortir de

1. Lettre de Seignelay à La Reynie du 8 juin 1682.
2. Ravaisson, p. 34.
3. *Ibid.*, p. 36.
4. *Ibid.*
5. Bibl. de l'Arsenal, ms. 10386, fol. 2 r° et v°.
6. Ravaisson, p. 37.

Digitized by Google

l'abbaye de Corbie les Pères Brusley, Govicquet et Carrete... S. M. ne veut pas que ces religieux soient maltraités pour avoir donné les éclaircissements qui leur ont été demandés[1]. » Ils refusèrent certainement leur changement de monastère. La *Relation fidèle* déclare que, « se sentant appuyés de l'authorité et de la protection de la Cour dont ils avoient surpris la religion, ils ne se sont point prescrits de bornes pour satisfaire et venger leurs passions...; ç'ont été de continuelles cabales et un commerce scandaleux avec le sexe[2] ». Cela correspond assez bien avec cette lettre de M. de Seignelay au P. Brachet :

Le Roy m'ordonne de vous écrire que S. M. ne désire pas, quant à présent, que vous fassiez sortir de Corbie les Pères Govicquet, Brusley et Carrete, S. M. n'entendant pas cependant que la protection qu'elle leur donne en cette occasion aille à les dispenser de la règle[3]. Nouvelle lettre, le 11 novembre 1682 : Les religieux de Corbie, que vous connaissez, gens inquiets et peu satisfaits de leur condition, ont encore écrit des lettres par lesquelles ils avertissent qu'ils ont des choses très importantes à dire sur ce qui regarde les libelles composés et distribués par le Père Gerberon. et, quoiqu'il n'y ait pas grande confiance à prendre dans ces religieux, le Roy m'ordonne cependant de vous envoyer Auzillon et de vous dire en même temps qu'il est nécessaire que vous envoyiez chercher ces religieux l'un après l'autre à Amiens, sans affectation et sans donner de nouveaux soupçons à leur supérieur, pour prendre en présence d'Auzillon leurs dépositions que vous prendrez la peine d'envoyer ensuite[4].

En fin de compte, dom Govicquet est envoyé à Sainte-Colombe de Sens, le P. Brusley à Saint-Lucien de Beauvais, et Carrete au Bec[5]. Mais on les fait passer par Paris, pour témoigner devant La Reynie[6] :

A l'égard de la difficulté que vous faites de les mettre à l'abbaye Saint-Germain, écrit Seignelay à celui-ci, on pourra les tenir un jour ou deux chez Auzillon avant que de les faire aller à l'abbaye,

1. Ravaisson, p. 39.
2. La *Relation fidèle*, fol. 720.
3. Lettre du 23 août 1682. Ravaisson, p. 39.
4. Ravaisson, p. 53.
5. Seignelay à M. de Menars, novembre 1682; M. Le Blanc à Seignelay, 26 novembre. Cf. Ravaisson, p. 55-56.
6. Nous verrons plus loin la nouvelle déposition de Govicquet.

Digitized by Google

et, selon ce qu'on saura d'eux, on pourra prendre des mesures pour ce qui concerne les PP. Chevallier et du Candas[1].

Les moines sont conduits au monastère de Saint-Martin-des-Champs. « Le Roy m'ordonne de vous écrire que son intention est que vous donniez aux Pères Govicquet, Brusley... la permission de sortir de votre couvent pour faire leurs dévotions[2]. » La date de cette lettre, 16 avril 1683, concorde avec la *Relation fidèle* : « Ils y sont demeurés plus d'un an sans reconnaître de supérieur, sans règles, sans observance, sans retenue, au scandale de tout Paris et de tout le monde chrétien[3]. » On les retrouve à Marmoutier, à Vivoin, où « le bon prieur fit tout son possible pour les contenter sans y réussir... On les a veu à Paris courir les rues sans aucune marque de leur première profession, ce dérèglement ayant été poussé jusqu'à cet excès qu'ils en ont quitté l'habit[4] ». Frère Carrete abandonna sa congrégation pour se retirer chez les protestants[5].

Le procès de Gerberon était, pendant ce temps, instruit à Paris. Simple d'abord, il allait se trouver compliqué par l'affaire des ballots de livres que des rouliers déposaient la nuit chez l'abbé Dubois, chapelain de l'Hôtel-Dieu de Saint-Denis. L'arrestation de Dubois et de l'oratorien Du Breuil donnait lieu à des poursuites d'autant plus graves que le gouvernement s'exagérait la sympathie des Bénédictins et de l'Oratoire pour les jansénistes persécutés, le grand Arnauld, Gerberon et Le Noir. Seignelay ordonne le 5 octobre 1682 à La Reynie de continuer la procédure contre Gerberon et de faire à Corbie une perquisition avec quelque éclat, afin que cela « serve d'exemple aux autres qui se mêlent de pareils commerces[6] ».

Sa Majesté, écrit-il à M. Robert, procureur du Roy[7], veut... que la procédure contre cet homme soit continuée dans le cours ordinaire de la justice, sans qu'il soit nécessaire d'avoir aucun ménagement pour tenir la chose secrète.

1. Seignelay à La Reynie, le 27 novembre. Cf. Ravaisson, p. 57-58. Cf. plus haut, p. 16, la déposition du P. Chevallier et l'affaire de Beauvais.
2. Seignelay au prieur de Saint-Martin, 16 avril 1683. Cf. Ravaisson, p. 62.
3. La *Relation fidèle*, fol. 721.
4. *Ibid.*, fol. 722.
5. Le *Nécrologe*, fol. 784.
6. Cf. Ravaisson, p. 52.
7. Ibid., p. 40.

Digitized by Google

Le lendemain, 6 octobre, c'est le coup de théâtre des livres clandestins découverts[1]. Dans l'inventaire des papiers de Dubois, M. de La Mare trouve une *Lettre d'un théologien à Monseigneur l'archevêque de Reims, touchant son mandement sur le Miroir de piété*, « qui fait du bruit dans le monde, que tous les savants connaissent n'enseigner que la doctrine du grand saint Augustin, etc.[2] ». Le 26 février 1683, procès-verbal de La Reynie relatant l'information contre Gerberon, les diverses expertises, le dossier de prise de corps constatant l'absence du « fugitif défendeur et accusé frère Gabriel Gerberon », et mentionnant « l'assignation à lui donnée à huitaine, le 24 octobre, par un seul cry public[3] ». Chose rare, les trois experts Le Comte, Logard et Lanchenu s'entendent pour attribuer à Gerberon le *Miroir de piété* et le *Livre à Mgr l'évêque de Grenoble*[4]. La Reynie apprend que Gerberon, de connivence avec le Père Sigry, supérieur de l'Oratoire de Mons, à qui on adressa son titre de théologien, s'enfuit de Corbie quand il connut par un rapport que le nommé Wantier, de Lille, avait été arrêté[5].

Nous constatons d'après les documents de cette information que le pivot de l'accusation fut la suite de dépositions haineuses de dom Joseph Govicquet et de dom Brusley et Fournel. Dans leur premier interrogatoire à la Bastille, tous les trois avaient fort chargé Gerberon. Nous relevons seulement quelques passages dans la publication qu'en a faite M. Ravaisson. Dom Brusley avait été interrogé le premier, dès le 8 mars 1682 :

Pendant l'avent, il a été employé par Gerberon à transcrire une *Protestation du maître d'école contre l'assemblée du clergé* et un autre écrit... *touchant la Régale;* ces écrits étaient mss.; il les donnait feuille à feuille[6].

Le 15 mars, c'est le tour de Govicquet :

Le P. Gerberon, qui étoit grand pénitencier et sou-prieur de Cor-

1. Cf. Ravaisson, p. 40-41.

2. Bibl. de l'Arsenal, inventaire des papiers de Dubois, ms. 10387, fol. 1 r°.

3. Information contre Gerberon du 9 février, du 18 février et du 26 février 1683, ms. 10386, fol. 1 r°. Le dossier a contenu d'autres papiers aujourd'hui séparés ou disparus.

4. *Ibid.*, procès-verbaux des 14, 16, 18 février 1683. Cinq spécimens de la signature de Gerberon sont donnés, fol. 4 r° et v°.

5. *Ibid.*, information contre Gerberon, 9 février 1683, fol. 4.

6. Ravaisson, p. 28.

Digitized by Google

bie, fut aussi official ou vice-gérant. Dom Brachet, vice-gérant, avoit envoyé ordre au prieur de Corbie de ne point se laisser prendre et de venir à Paris par chemins détournés. — A la nouvelle que Wantier était arrêté, Gerberon fut en agitation continuelle et dès le lendemain fut à Amiens ... Le P. Bonnefon surprit un paquet que le P. Gerberon envoyait à une demoiselle d'Amiens, où il y avoit des *évêques de Cour*... Gerberon avoit intrigué à Rome pour faire condamner le livre du Père Strix, jésuite[1].

Enfin, le 17 mars 1682, c'est l'interrogatoire de dom Fournel, promoteur de Corbie[2] :

Le P. du Candas, étant à Amiens, lui dit que Bry, son cousin, qui est un archer ou huissier, étant à la porte de la citadelle d'Amiens le 17 janvier du matin, avait rencontré un religieux bénédictin de petite stature, le visage rouge, qui lui avait dit qu'il était de Corbie; ce religieux lui demanda le chemin d'Avesne et de Bapaume; il croit que c'est le Père Gerberon. Huit ou neuf jours après sa retraite, le P. Gerberon écrivit au prieur de Corbie et au P. Brusley de lui écrire à Mons, d'adresser les lettres à un Père de l'Oratoire qui les lui ferait tenir à Bruxelles, à une adresse vers les Minimes; les lettres furent envoyées au couvent de Corbie par Audiguier. Le prieur s'étant aussi retiré, lorsque la lettre de dom Gerberon fut arrivée à Corbie, dom Diez l'avait ouverte, et après l'avoir lue l'avait envoyée au P. Brachet. — La veille de la retraite du P. Gerberon, il fut longtemps en conférence avec le prieur; le jour de la retraite, lui, Fournel, dit au prieur : Voilà de belles affaires; voilà l'anniversaire de la fuite de l'année passée. Cette première fuite fut environ la fin du mois de juin 1680, et le P. Gerberon fut en Flandre pendant quinze jours environ; le mois d'avril suivant, étant revenu quelque avis de Paris au Père Gerberon, il s'absenta derechef; ce qui alarma tout le monastère, où il fut dit qu'un jeune écolier avait été pris chez Léonard, imprimeur, un dimanche, à acheter un imprimé pareil à celui qu'il tenait entre ses mains, et avait été arrêté; cela ayant été suivi, le P. Gerberon aurait été averti par une demoiselle; il s'était aussitôt absenté... A ouï dire au P. Rodier que dom Marsolier, le général de la congrégation, avait écrit au P. Gerberon, et lui mandait que l'imprudence de Gerberon causait bien de la peine à Gerberon (*sic*)[3].

On comprend la facilité qu'avait eue M. de Breteuil à diriger

1. Ou Estrex (*Ibid.*, p. 28-29).
2. P. 29-30.
3. Ravaisson, p. 29-30.

Digitized by Google

son instruction. Mais dom Govicquet, une fois à Saint-Martin-des-Prés, fit une dernière dénonciation qui était plus méchante encore et mettait en jeu le prieur de Beauvais, dom Bougier[1] :

Il ne se trouve que lui, déposant, sache d'autres papiers de Gerberon que ceux qui furent trouvez dans l'une des armoires de la bibliothèque. Ce que d'ailleurs le Père D. Mommole, prieur de Saint-Denis, qui estoit venu à Corbie après la fuite du Père Gerberon, dit à lui, déposant, et aussi avoir trouvé plusieurs imprimés... et déchiré un qui estoit uu imprimé infâme contre M. l'archevêque de Paris, lequel avoit été trouvé dans ledit couvent de Corbie. Et dom Robert Diés a dit qu'il avoit lu l'écrit intitulé *le Miroir de piété* et *le Miroir sans tache* et celui du *Combat des deux clefs*. Et dom Jacques Mahault a même dit à luy, déposant, avoir tiré quelques extraits de son livre. Dit à lui, déposant, qu'étant il y a environ à peu près trois ans aux eaux de Forge[2] et y ayant rencontré ledit P. Gerberon luy lui parla du livre du *Miroir de piété*, sur quelque chose qui y avoit été dit à lui longtemps auparavant et qui lui faisoit présumer que c'estoit ledit P. Gerberon qui en étoit l'auteur. Et dit au P. Gerberon qu'il croioit que M. Arnault n'approuvoit pas ledit *Miroir de piété*, et qu'il le trouvoit trop fort. Sur quoi ledit Gerberon luy avoit fait respons que ledit sieur Arnault avoit été détrompé sur le fait du livre... Quelques étudiants en théologie du monastère de Corbie qui étoient dans les sentiments d'approbation avoient dit au dit Carrete qu'ayant parlé au dit Gerberon du *Miroir sans tache*, et alors demandé s'il n'en estoit point l'autheur, le Père Gerberon lui avoit fait réponse qu'il travailloit sur le livre du *Miroir de piété*[3]...; (à propos de l'*Évêque de cour*) un jour il surprit un pacquet que le P. Gerberon envoyoit à Amiens à une demoiselle,... il eust la curiosité de voir ce qu'il y avoit dedans, et y avoit trouvé une lettre dans laquelle estoient plusieurs noms supposés... et deux exemplaires du livre de l'*Évêque de cour*, lesquels étoient contre l'évêque d'Amiens, et le Père Gerberon, ayant eu advis de cela, avoit été demander au P. Bonnefond ledit pacquet[4].

Dans un des deux suppléments au procès-verbal du 9 février 1683, Govicquet insiste :

Il vint dire que le Père Gerberon a composé le livre intitulé *le*

1. Qui eut l'exclusion des charges. Voir plus haut.
2. Forges-les-Eaux (Seine-Inférieure) ou Forges-les-Bains (Seine-et-Oise).
3. Ms. de l'Arsenal 10386, information contre Gerberon, interrogatoire Govicquet, fol. 5 v° et 6.
4. Ms. de l'Arsenal 10386, supplément à l'information contre Gerberon, fol. 2 v° et 3.

Digitized by Google

Miroir de piété, le *Miroir sans tache* et le *Combat des deux clés*... Ce pouvoit estre ledit Père Gerberon qui en estoit l'auteur, par une lettre de lui, Père Gerberon, à M. l'évesque de Grenoble qui fut monstrée audit déposant par dom Jean Brusley et dans laquelle ledit Père Gerberon prioit ledit évesque de ne pas censurer le *Miroir de piété*... parce que ledit évesque a approuvé d'autres ouvrages dudit Gerberon... (Un moine) de Saint-Germain-des-Prez avoit escrit au Père prieur de Saint-Lucien de Beauvais, appelé dom Bougier, qu'il y avoit beaucoup de dangers pour Rigberius et pour le grand Pan, mais qu'il y en avoit encore beaucoup plus pour Rigberius, sous lequel nom de Rigberius on entendoit parler du Père Gerberon, et sous le nom de grand Pan du prieur de Beauvais; dit ledit déposant qu'alors ledit Père Gerberon se retira de Corbie et fut le lendemain à Amiens... Le prieur lui avoit dit que le Père Gerberon appréhendoit l'affaire de Wantier... à cause d'une certaine lettre où le Roy estoit désigné par le mot d'Africain et le pape par celui de Saint-Benoist[1].

L'affaire traîna peu de temps, bien que nous retrouvions encore un interrogatoire de Le Noir, du 17 octobre 1683, où il s'agit toujours de Gerberon. Le Noir fut d'ailleurs plus que discret. Interrogé :

S'il ne sçait point que le P. Gerberon est autheur du livre qui a pour titre *le Miroir de la piété chrétienne* — a dit ne point le savoir et que, quand il le sauroit, il croit n'estre point obligé de nommer chaque autheur qu'il croit catholique et homme de bien dans un temps où il voit que la persécution est ouverte par la domination épiscopalle contre beaucoup de gens qui ne sont entrepris que pour avoir soutenu les intérêts de la foy et du Roy[2].

C'est qu'à cette époque le procès de Gerberon n'était pas terminé. Il ne le fut jamais, ce semble. Dès le 15 mars 1683, Dubois avait été condamné aux galères pour cinq ans et Bordin, chanoine de Séez, aux galères perpétuelles. Commission était donnée à M. de La Reynie

pour faire le procès au P. Gerberon, bénédictin de l'abbaye, auteur d'un livre et de libelles diffamatoires, et à ses complices nommés : le P. Brusley, religieux de l'abbaye de Corbie, le P. Antoine Fournel, le P. Joseph Govicquet, de ladite abbaye, le P. Louis Seroux,

1. Ms. de l'Arsenal 10386, fol. 3 r°.
2. Ms. de l'Arsenal 10387, information contre Le Noir, fol. 3 r°.

Digitized by Google

de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prez[1], tous prisonniers à la Bastille, à l'exception du Père Gerberon qui s'est sauvé, et encore d'autres particuliers dont cinq filles ou femmes[2] et plusieurs autres moines de ladite abbaye de Corbie autres que ceux ci-dessus nommés[3]. S. M. a commis le v[icomte] de La Reynie et les officiers du Ch[tel] pour faire et parfaire le procès audit Gerberon et à ses complices jusqu'à jugement définitif[4].

En fait, le fugitif, qui seul était vraiment visé, ne fut pris qu'en 1703. Le sort des autres, dénonciateurs ou victimes, importait peu, et ils quittèrent vite la Bastille ou les autres prisons[5]. Pour Gerberon, il mit le comble à la colère de Seignelay en publiant son *Manifeste*. Le ministre écrit de Versailles à M. de La Reynie le 15 février 1683 :

Je vous envoie la lettre que le P. Gerberon m'a écrite, dans laquelle vous trouverez le même esprit d'opiniâtreté qui lui inspire les mauvais ouvrages qu'il a faits. Le Roy veut que vous fassiez toutes les diligences nécessaires pour empêcher la distribution des imprimés de cette lettre, dont les religieux qui sont à Saint-Maur vous ont donné avis, et S. M. désire que vous acheviez promptement ce procès, afin qu'il puisse être bientôt jugé[6].

Malgré Seignelay, la lettre courut en France et par le monde. Dom Durand la signale dans une lettre envoyée de Rome à dom Bulteau le 27 juin 1683 :

J'ai eu de la joie que tous les coupables de ces méchants libelles aient été punis... Il avait couru un bruit qu'un nommé Gerb*** en était soupçonné... On a vu ici, à Farnèse, un manifeste que je n'ai pu voir; mais M. Diroys m'a dit qu'il n'y avait ni esprit ni jugement[7].

Ce manifeste, dont il existe plusieurs exemplaires dans les

1. Ancien prieur de Corbie.
2. Les cinq dont il a été question plus haut.
3. Ms. de l'Arsenal 10386, fol. 1 r° et v°. Extrait des « faits particuliers », 28 août 1682, 4 mars 1683.
4. *Ibid.*, feuillet petit.
5. *Ibid.*, mss. 10386-10387, ordre de sortie des Pères le 6 mai, sauf du P. Seroux le 30 mai. Le sort des autres nous est inconnu.
6. Ravaisson, p. 60.
7. Ravaisson, p. 65.

Digitized by Google

bibliothèques de France, ne manquait cependant ni d'intelligence ni de fermeté[1]. Nous n'en donnons que les extraits utiles :

Manifeste pour dom Gabriel Gerberon, religieux et sous-prieur de l'abbaye de Corbie, adressé à M. le marquis de Seignelay, ministre et secrétaire d'État, 1683 : Monsieur, je viens d'apprendre que, m'étant retiré sur les conseils de l'Évangile qui permet de fuir à ceux qu'on persécute pour la justice, on me fait mon procès par contumace... C'est, Monsieur, pour obéir à cette assignation autant que je le puis et que je le dois, que je viens devant vous, non pas en personne, mais par cette lettre, qui est une déclaration finale de ma conduite[2].

Après avoir exposé la situation, dénoncé ses calomniateurs et protesté contre les injustes calomnies, il en arrive à sa doctrine :

Ils (ses ennemis) se sont servis des accusations sur lesquelles ils voyent qu'on met à la Bastille tant de prestres comme des ennemis de la religion et de l'Estat. Et d'ailleurs, puisque tous ceux qui les connaissent les croient très innocens et très vertueux, je ne me saurois croire moins criminel qu'eux[3]... On m'accuse d'être un janséniste et d'être un antirégaliste, et peut-être d'avoir eu quelque part aux écrits qu'on a faits contre M. l'archevesque de Paris. C'est donc sur ces trois chefs que je dois répondre.

Quant au premier, vous ne prétendez pas, Monsieur, que je vous en rende compte comme à mon juge. Vous sçavez trop bien que ce point est purement ecclésiastique et de doctrine, et que ce n'est point aux Juges séculiers d'en connoître. Je n'y répond donc que pour m'expliquer de ma foy sur cette matière, ne craignant pas de la confesser devant les tribunaux, mesme devant les tribunaux de la terre[4].

Je vous déclare donc en premier lieu que, sans m'embarrasser de ce qu'on entend par jansénisme, dont S. M. avoit défendu de parler, j'ay toujours condamné et je condamne encore de cœur et de bouche les cinq propositions données dans tous les livres où elles se

1. Bibl. d'Avignon, ms. 1875; Orléans, ms. 1072; — Bibl. nat., ms. 13346, fol. 445-446; — bibl. Sainte-Geneviève, ms. 1541, beaucoup plus lisible avec des variantes.

2. Bibl. nat., ms. 13346, fol. 445 r° et v°.

3. *Ibid.*, fol. 446 v°.

4. *Ibid.*, fol. 447 v°. Gerberon gardera jusqu'à la fin cette attitude en ne cédant qu'à l'autorité religieuse.

Digitized by Google

trouvent[1], comme elles sont condamnées par l'Église. Tout ce que j'ay dit et dicté dans les livres de théologie que j'ay donnés et ce que j'ai dit dans les prédications et les instructions publique le peut témoigner...

Je déclare en deuxième lieu que je n'ay jamais eu de commerce ny connu aucun théologien qui ne les condamnast aussi très sincèrement, autant qu'il m'a paru et que je le dois croire...

Je déclare en troisième lieu que tous ceux que j'ay eu l'honneur de connaistre m'ont toujours paru très attachez et fidelles au Roy[2] et très soumis à toutes les définitions de l'Église.

Je déclare en quatrième lieu que ce n'est ny par caprice, ny par cabale, ny par nul égard humain, mais par la miséricorde de Dieu, par la lecture de l'Écriture sainte et de saint Augustin et des autres saints Docteurs qui l'ont suivi que je suis entré dans les sentiments[3] de la grâce dont je veux bien m'expliquer.

Je crois 1° que Dieu veut sauver tous les hommes comme l'enseigne saint Paul au sens que saint Augustin et les autres saints Pères l'ont entendu et expliqué.

Je crois 2° que J.-C. est mort pour tous les hommes, comme le déclare le même apostre, dans le sens que saint Augustin et les autres saints Docteurs l'ont entendu, et que J.-C. n'est pas mort seulement pour le salut des prédestinez, mais encore pour tous les réprouvez qui ont receu quelque grâce qui ne leur a esté donnée que par les mérites et la mort de Jésus-Christ[4].

Je crois 3° que tous les hommes, excepté celui qui est homme et Dieu, ayant mérité par le péché du 1er homme d'estre damnés et de ne recevoir jamais aucune grâce, quand Dieu veut donner sa gloire et sa grâce à quelques-uns, c'est par sa très pure miséricorde et non en veue de leur[5] mérite, et s'il abandonne les autres sans leur donner les secours qui leur seroient nécessaires[6], c'est avec justice, et ils n'ont nul[7] sujet de se plaindre et de l'accuser.

Je crois 4° que, néantmoins, nul de ceux qui ont l'usage de la rai-

1. C'est l'attitude janséniste. Pour le parti, les cinq propositions ne sont pas dans Jansénius. Cf. la discussion de Rome en 1652 sur les cinq propositions, *Hist. générale du jansénisme*, par l'abbé *** (Gerberon), chez Louis de Lorme. Amsterdam, 1700, t. II, p. 41 et suiv.
2. Et à l'Estat (ms. Sainte-Geneviève).
3. Que j'aye (ms. Sainte-Geneviève).
4. C'est cette grâce qui séparait les adversaires.
5. Fol. 447 v°.
6. Pour se sauver (ms. Sainte-Geneviève).
7. Fol. 448 r°.

Digitized by Google

son n'est sauvé par ses bonnes œuvres et que nul n'est abandonné de Dieu ni damné que pour ses péchez...

Je crois 5° que nul n'est sauvé que celuy que Dieu veut absolument sauver, et que nul de ceux que Dieu veut absolument sauver ne se damne.

Je crois 6° que Dieu a choisi de toute éternité par sa seule miséricorde et non par la vëue de leurs mérites tous ceux qu'il a destiné de sauver et qu'il laisse justement les autres dans la masse du péché et dans la damnation.

Je crois 7° que Dieu donne à tous ceux qu'il a choisi des secours par la force desquels ils sont infailliblement sauvés.

Je crois 8° que c'est Dieu qui fait en nous par sa grâce la bonne volonté et la bonne action, c'est-à-dire que c'est la grâce de J.-C. qui nous fait fuir le mal et vouloir et faire le bien.

Je crois 9° que sans cette grâce, qui nous fait invinciblement fuir le mal et vouloir et faire le bien, nous ne sçaurions éviter le péché ni faire aucun bien comme nous le devons.

Je crois 10° qu'outre cette grâce il y en a même d'intérieures auxquelles on résiste en ne faisant pas le bien auquel elles excitent[1].

Je crois 11° que la grâce qui nous fait vouloir et faire le bien ne nous oste point notre liberté, mais que nous voulons et faisons librement le bien que la grâce nous fait vouloir et faire. Comme aussi nous ne péchons jamais que très librement, et il ne suffit pas pour être libre de n'être pas contraint[2], mais il faut ne pas agir par la nécessité de la nature.

Je crois 12° que cette grâce, sans laquelle nous ne pouvons éviter le péché ni faire aucun bien, n'est pas donnée à tous ni toujours, que néantmoins les commandements[3] ne sont pas impossibles, mais que la grâce qui est nécessaire pour les accomplir se donne à tous ceux qui la désirent et la demandent comme ils doivent.

Voilà, M^r^, ma créance... C'est cette créance que saint Augustin veut que tiennent tous ceux qui veulent être chrestiens. Si le monde en fait un crime, et si c'est pour ce crime qu'on me fait mon procez sans s'en expliquer, j'avoue que je suis criminel et que je dois être condamné, mais c'est à l'Église d'en juger, et elle en jugera bien autrement...[4].

1. Cf. la discussion avant la paix clémentine dans l'*Hist. du jansénisme*, t. III, p. 46 et suiv.
2. Gerberon refuse après Jansénius la liberté d'indifférence.
3. De Dieu (ms. Sainte-Geneviève).
4. Cf. fol. 448 v°.

Digitized by Google

Pour la Régale, il est vray que je n'ai jamais crû que ce soist un droit de la couronne, mais je ne m'en suis jamais expliqué que dans les conversations... Je n'ay jamais pensé que ce fust une révolte ni une rébellion ny s'élever contre les puissances que de s'affliger et témoigner de la douleur des maux de l'Église qui est notre mère; on s'en afflige parce qu'on est sujet et qu'on ne doit pas s'élever[1].

Quant aux écrits qui ont paru contre M. l'archevêque, je n'y ai nulle part et je n'en sçais ni les auteurs, ni les distributeurs, ni les imprimeurs, et on ne prouvera jamais que je m'en sois mêlé...

C'est, M^r^, avec toute la sincérité de mon âme que je vous déclare toutes ces choses et que je m'en explique. Si on en dit d'autres contre moi, j'ose affirmer que ce sont de pures calomnies et qu'on surprend la religion de S. M. pour détruire celuy qui n'a jamais manqué et ne manquera jamais à ce qu'il doit à son Roy, et qui vous supplie de vous permettre de se dire, tout fugitif qu'il est,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

F. Gabriel Gerberon[2].

Ce 15 janvier 1683.

De 1683 à 1690, Gerberon demeure en Hollande. Il écrit sans arrêt et semble inépuisable[3]. Parmi les nombreux écrits dont il ne signale lui-même qu'une partie et qui visent toutes sortes de questions, mais où réapparaît à chaque instant le sujet de la grâce et de la liberté[4], le plus intéressant est : *l'Église de France affligée*, publiée en 1688 à Cologne chez Pierre Le Vray, sous le pseudonyme de François Poitevin. L'auteur y plaidait avec chaleur la cause de tous les jansénistes persécutés : « Je composai encore », dit-il, « le livre intitulé *Anselmus per se docens*, qui ne contient que les textes de ce saint touchant la volonté de Dieu, la grâce et la liberté »; l'opuscule fut imprimé à Delft[5]. Gerberon lutte à la fois contre les Jésuites et les calvinistes, avec lesquels il n'entend pas être confondu. L'*Examen des préjugés de M. Jurieu contre l'Église romaine*[6] est de 1690. Les

1. Fol. 449 r° (var. du ms. Sainte-Geneviève : on s'en afflige parce qu'on est chrétien et on se contente d'en gémir parce qu'on est sujet et qu'on ne doit pas s'élever).
2. *Ibid.*, fol. 449 r°.
3. Cf. de Lama, *op. cit.*, p. 31.
4. *Les Avantures*, fol. 69 et 70.
5. *Ibid.*, fol. 69 v°.
6. Par l'abbé Richard, Paris, Josse. Vendu à Leyde chez Godfroy Van der Sterre, marchand libraire, 1690.

Digitized by Google

Réflexions sur le plaidoyer de M. Talon, qui sont une défense de la papauté, paraissent dès 1688. L'avocat général Talon, à propos d'une bulle d'excommunication lancée après l'entrée de Lavardin à Rome, avait déclaré en plein tribunal « qu'Innocent XI était le protecteur des jansénistes[1] ». Le factum de Gerberon eut un succès dont nous trouvons un écho dans une lettre envoyée de Rome par dom Cl. Estiennot à Mabillon le 4 mai 1688 : « Il paraît une réponse au plaidoyer de M. Talon : *Maledictum pro maledictis ;* elle est forte et bien écrite[2]. » Gerberon publie des ouvrages dans toutes les langues, en latin par ordre de l'évêque de Castorie, Jean de Neercassel, en hollandais, en flamand, en français. Il collabore avec Arnauld.

« En 1689, ayant appris que la guerre était déclarée entre la France et la Hollande, pour y pouvoir demeurer en sûreté je me fis », déclare Gerberon, « recevoir bourgeois de Roterdam[3]. » Il prend le nom d'Augustin Kergré[4]. Mais, en 1690, il part pour Bruxelles : « Je craignais », dit-il, « que le sieur Jurieu, contre qui j'avois écrit, n'excitât quelques persécutions contre moi, et l'air m'y étoit contraire, y ayant été plusieurs fois très malade[5]. »

De 1690 à 1703, il déploie une ardeur incroyable. Il attaque spécialement les Jésuites et l'archevêque de Malines, qu'il accuse de s'être fait leur homme-lige en imposant le formulaire[6]. Il poursuit en cour de Rome le P. Estrex, jésuite ; celui-ci est condamné, mais Gerberon est condamné à son tour pour son livre : *Traité historique sur la grâce et la prédestination*, par l'abbé de Saint-Julien (Paris, 1699). Le même ouvrage avait été publié en latin chez Muguet, sous le pseudonyme de du Chêne. « Le nom du Chêne ne l'a pas préservé de la foudre du Vatican[7]. » Dans ses aveux de Malines, Gerberon a prétendu que le changement de disposition dans le livre de 1699 avait sauvé celui-ci de la condamnation[8]. Les *Œuvres de Baius*, éditées également sous les initiales A. P., à Bruxelles, chez Friex, et à Cologne, chez Bal-

1. Cf. de Lama, p. 97. Le factum fut publié à Cologne.
2. *Correspondance de Mabillon et de Montfaucon*, par Valery, Laffitte. Paris, 1846, t. II, p. 146.
3. *Les Avantures*, fol. 69 v°.
4. Jugement de Malines, ms. Sainte-Geneviève 1883, fol. 117.
5. *Les Avantures*, fol. 71 r°.
6. *Ibid.*, fol. 70 v°.
7. Arch. nat., L 14, n° 4, jugement de Malines, p. 55.
8. *Ibid.*, p. 28.

Digitized by Google

thazar d'Egmont, eurent plus de retentissement[1]. Il est vrai que Gerberon avait mis en valeur celui qu'il appelait « le plus excellent théologien de ces derniers temps[2] », le précurseur de Jansénius. Nous pouvons signaler ici le *Dialogue entre Anselme et Boson*, sur des difficultés proposées par Boson et résolues par Anselme. Gerberon a adapté des textes tirés surtout du *De Casu*, avec une insistance particulière sur le sort des enfants morts sans baptême[3], et il tire à lui le système de saint Anselme sur la grâce. En 1698, il prend la défense de Fénelon, dans deux *lettres à l'évêque de Meaux*. Ces lettres, l'une suivie du traité de saint Bernard, *De la grâce et du libre arbitre;* l'autre accompagnée de deux *livres de saint Augustin et d'un dialogue de saint Anselme, traduits nouvellement en françois par le sieur du Longbois*, sont signées R. A. et ont été attribuées à René Angevin. Mais Gerberon les a formellement avouées, lors du procès de Malines[4]. Il s'accorde avec Fénelon sur la doctrine du pur amour[5]. Le *Nécrologe* nous donne à ce sujet une piquante anecdote :

Le Père de Colonia, jésuite, dans sa bibliothèque janséniste dit avoir entre les mains une lettre de dom Gerberon, dans laquelle il offroit à M. de Fénelon, a... de Cambray, cent plumes pour le défendre s'il vouloit distinguer avec les jansénistes le fait du droit. Un écrivain comme le P. Colonia, qui cite à faux des écrits publics que tout le monde peut consulter, mérite-t-il d'être cru, lorsqu'il cite une lettre qui n'est connue que de lui seul[6] ?

Nous ignorons qui a raison. En tout cas, une lettre de Fénelon, plutôt dure pour Gerberon, indique peu de reconnaissance en face d'un tel zèle[7].

Gerberon n'aurait peut-être pas été troublé dans son exil, si

1. L'éditeur est imaginaire (Lama, p. 3).

2. *Les Avantures*, fol. 70 r°.

3. Cf. *Anselmus per se docens*, p. 4 et 5, 33, 74. Cf. notre ouvrage : *Gerberon, éditeur janséniste des œuvres de saint Anselme*. Paris, A. Picard, 1920, p. 83.

4. Cf. Bibl. nat., imprimés, inventaire D 19068 (cinq pièces). La deuxième pièce est éditée à Toulouse, chez Denys de S. Saturnin, 1698; la cinquième pièce à Cologne, chez Pierre Marteau, 1699 : toutes deux sont reconnues par Gerberon (Arch. nat., ms. L. 14, n° 4, impr. p. 60 et p. 30).

5. Cf. la cinquième pièce, p. 25.

6. Cf. *Nécrologe*, fol. 817, et dom Tassin, p. 350.

7. Lettre de Fénelon, 4 juin 1703, à M. de Langeron (Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. VI, p. 175-176); *Œuvres de Fénelon*, t. VII, p. 454.

Digitized by Google

l'affaire du *Problème ecclésiastique* n'avait attiré de nouveau sur lui l'attention du pouvoir royal. Il s'est défendu nettement d'avoir écrit : *le Problème ecclésiastique proposé à M. l'abbé Boileau*[1] ; cet ouvrage, qui suscita la fureur de Louis XIV et de son entourage, peut être attribué à dom Thierry de Viaixnes, car on le trouva dans les papiers de ce dernier « rayé et corrigé de sa main[2] ». On accusait les Jésuites ; le P. Daniel, de la Compagnie de Jésus, écrivit à Mgr l'archevêque de Paris pour se disculper d'être l'auteur de cet écrit (1699). On suspectait également les prêtres de la Mission, les Bénédictins et Gerberon lui-même. Mgr de Noailles, le successeur de François de Harlay comme archevêque de Paris, voulait à toute force trouver un coupable. C'est ce dont témoigne cette lettre de M. Hébert, prêtre de la Mission, à Mgr de Noailles[3] :

Je crois être obligé d'informer Votre Grandeur d'une conversation que j'ay eue avec le P. du Poncet, notre prédicateur... Il me dit, Monseigneur, qu'il y avoit parmi les Jésuites une grande alarme sur cette affaire, qu'ils estoient très mortifiés qu'on les en soupçonnât, qu'il n'y avoit pas un seul jésuite qui ne les désapprouvât et ne condamnât ce libelle, qu'on faisoit parmi eux toutes les recherches possibles pour en découvrir l'autheur, que le Père Dez était resté à la maison professe exprès pour examiner ce qu'on pouvoit dire de cette affaire pour en conférer avec le P. de La Chaize et prendre avec luy toutes les mesures en cas qu'on découvrit celuy qui l'a fait pour donner à V. G. toute la satisfaction qu'elle peut souhaitter, et qu'il n'avoit point pour ce sujet commencé les visittes, voulant se donner tout entier à cette découverte ; qu'on estoit résolu de chasser de leur Compagnie celui qui seroit connu avoir composé cette méchante pièce, et qu'enfin ils donneroient des marques publiques de leur profond respect pour V. G., à qui on avoit de grandes obligations, comprenant parfaitement bien qu'ils se feroient un tort infiny de s'écarter de leur devoir. Voilà, Monseigneur, ce que ce bon Père m'a dit. Je suis sûr qu'il ne l'a pas fait sans dessein. Je ne sçay s'il n'avoit pas aussi chargé l'abbé du Bois de m'en parler, parce qu'il m'est venu dire aujourd'hui à peu près la même chose. Je suis, etc.[4].

Le 17 décembre 1703, Mathieu Petitdidier, de la congréga-

1. Arch. nat., L. 14, n° 4, impr. fol. 19, p. 2, ch. VII.
2. *Ibid.*, L. 14, n° 4, ms. fol. 49 v°.
3. Bibl. Sainte-Geneviève, ms. 2533, fol. 2 et 3 ; Versailles, 4 mars 1699.
4. *Ibid.*, fol. 3.

Digitized by Google

tion de Saint-Vanne, prieur de Saint-Mihiel, se défendait encore d'avoir fait le libelle[1]. Le P. Chappe, le délateur déjà cité, dénonçait tranquillement Gerberon[2] à l'archevêque de Paris :

Je diray sous le secrez que dom Gabriel Gerberon est l'autheur du *Problème* et de quantité d'autres libelles... Les supérieurs... le firent évader dans les Pays-Bas espagnols, où il a travaillé depuis et travaille encore sur les mémoires qu'on lui envoye de Paris et d'ailleurs. Je ne sçay point son nom de guerre ni le lieu de sa demeure ordinaire : je croy pourtant qu'il loge dans un hospice appartenant au monastère de Corbie, proche de la ville d'Oudenarde. Il fait imprimer ses ouvrages à Gand, à Bruxelles, ou quelquefois en Holande et on les fait passer en France par les moines qui sont au prieuré de Fives, près de la ville de Lisle. Celuy qui pourra les surprendre aura l'autheur et le magasin de libelles dont on tireroit bien des lumières. Il faut du tour et de l'adresse pour faire cette capture, et V. G. pourroit bien apprendre qu'elle donne sa confiance à des moines qui en abusent. Si elle me fait connoistre que mon avis lui agrée, je pourray lui en donner d'autres de conséquence... Il y a vingt ans que je me sacrifiai pour le service du Roy contre les moines. J'ay depuis esté partout sans que personne ait rien fait pour moi. Je suis vieil et pauvre, Aubrac[3] m'a ruiné. Si V. G. me fait ou me procure quelque charité, je luy en seray très obligé et très reconnaissant devant Dieu.

Malgré cette délation, Gerberon resta encore insaisissable. Il n'était pas complètement innocent. S'il n'avait pas écrit le *Problème*, il était l'auteur de l'*Apologie pour le problème ecclésiastique, avec la Véritable solution contre la solution des divers problèmes*, etc., publiée par François Gérard, docteur en théologie[4]. « Le nouveau problème », disait-il, « est de savoir à

1. Bibl. Sainte-Geneviève, ms. 2533, fol. 6 et 8.

2. *Ibid.*, lettre à M. de Noailles, datée de Clermont en Auvergne, 7 décembre 1699, fol. 5.

3. Allusion aux nombreux procès du P. Chappe. Aubrac, diocèse de Rodez, possédait une domerie, mal administrée par des religieux hospitaliers dont le supérieur était appelé dom d'Aubrac. Le cardinal de Noailles, à qui la domerie fut donnée, remit de l'ordre dans cette maison. Son frère, Louis-Antoine, évêque de Châlons, qui l'obtint à son tour, acheva l'œuvre et établit à Aubrac des religieux augustins. Les services du P. Chappe contre les moines sont une allusion aux affaires de Chezalbenoist citées plus haut.

4. L'*Apologie* fut publiée avec le « Problème ecclésiastique proposé à M. Boileau de l'archevêché de Paris : A qui l'on doit croire de M. Louis-Antoine de Noailles, évêque de Châlons en 1680, ou de M. L. A. D. N., archevêque de Paris en 1695? » (Cologne, Pierre Marteau, 1699).

Digitized by Google

qui on doit attribuer le problème ecclésiastique, aux molinistes ou à leurs adversaires. » Le fait est que, dans la situation confuse où l'on se trouvait, les uns et les autres étaient mécontents du pouvoir. Au procès de Malines, Gerberon a avoué avoir écrit cet ouvrage, mais non l'avoir édité[1], d'autres s'en étaient chargés pour lui. Il parut d'ailleurs à Cologne, en 1699 et 1700, toujours chez Pierre Marteau, deux autres ouvrages similaires que signale dom Tassin[2], et qui ne sont pas de Gerberon.

A cette époque, le moine exilé, protégé d'ailleurs par le droit d'asile, restait libre et ne se cachait guère. Il correspondait avec tous les chefs jansénistes. Il avouera son commerce de lettres avec Hegidius de Witte, Hugues de Van Hussen, Erkel, André Van der Schuer, suspects de jansénisme, avec le P. Quesnel, de Hondt, Van Hamme, oratoriens[3], avec le fameux comte de Tréville, qui lui avait demandé en vain de brûler sa correspondance[4]. Arnauld était mort en 1694, en désaccord probable avec le Bénédictin, qui avait publié sous le nom d'Hubert, S. T., les *Notationes brevissimae in notionem humanae libertatis ab Antonio Arnaldo, doct. Sorb., delineatam per Hubertum S. T. licentiatum*[5], et un ouvrage analogue en français où il maintenait la confusion janséniste du libre et du volontaire comme conforme aux doctrines de saint Augustin, surtout de saint Anselme et de saint Bernard, alors qu'Arnauld en était revenu à la conception du libre pouvoir de choisir des thomistes. Dom Tassin signale sur le même sujet une lettre écrite sous le nom d'*Un jésuite de Paris à un jésuite de Flandre*[6].

En 1700 paraît l'*Histoire générale du jansénisme*[7], si durement traitée par Sainte-Beuve ; puis ce sont les *Lettres de Cornelius Jansenius et de quelques autres personnes à M. Jean du Vergier de Hauranne, abbé de Saint-Cyran, avec des remarques historiques et théologiques*, par Fran-

1. Arch. nat., L. 14, n° 4, procès de Malines, impr. § 101, et n° 4, p. 262.
2. Dom Tassin, p. 349. D'après Le Roy, *la France et Rome de 1700 à 1715*, le *Problème ecclésiastique* est à peu près certainement du P. Doucin, jésuite, qui se serait vengé du cardinal de Noailles et aurait servi les intérêts de la Compagnie, p. 59-60.
3. Arch. nat., L. 14, n° 4, procès, impr. p. 36.
4. *Ibid.*, fol. 22.
5. *Ibid.*, avoué par Gerberon, impr., art. 57 et n° 9, p. 30-32.
6. Dom Tassin, p. 342.
7. *Histoire générale du jansénisme*, par l'abbé ***, chez Louis de Lorme. A Amsterdam, 3 vol., 1700.

Digitized by Google

çois du Vivier[1]. L'avertissement indique clairement le but de l'éditeur :

L'on est redevable de ces lettres aux RR. PP. Jésuites qui eurent soin de les ramasser quand le Roy donna ordre à ceux qui s'étoient saisis de tous les papiers de M. de S.-Cyran, lorsqu'on l'avoit arrêté prisonnier, de les lui rendre tous. On leur seroit parfaitement obligé s'ils les avoient données entières et sans en rien retrancher... Ils les ont mises entre les mains d'un certain de Préville (le R. P. François Pintereau) qui les a gâtées par des remarques pleines d'injures qui ternissent plus la gloire de la Société dont il défend mal les intérêts que celle de ces deux grands hommes qu'ils s'efforcent de faire passer pour ennemis de l'Église... parce qu'il a cru qu'ils n'ont point été amis de la Compagnie, l'un s'étant déclaré pour la hiérarchie de l'Église et l'autre pour la vraie grâce de J.-C.[2].

Dans un autre ouvrage : *Remontrance charitable à M. de Cicé*[3], Gerberon s'en prenait encore aux Jésuites et défendait contre eux le jansénisme :

On vous demandera quel est le jansénisme que vous traitez d'erreur et de nouveauté. Si vouz répondez que c'est l'hérésie que le Saint-Siège a condamnée dans les cinq propositions et attribuée à Jansénius, l'on vous accordera que le jansénisme pris dans ce sens n'étant qu'un pur phantôme, il n'a pu, en effet, passer au delà des mers[4]. Que si vous prétendez que le jansénisme consiste à soutenir la nécessité d'une grâce victorieuse par elle-même pour toutes les actions de la piété chrétienne, on vous avouera que c'est effectivement le sien et la doctrine de M. Jansénius, et que par conséquent ce jansénisme est réel et effectif[5].

Gerberon publiait même des vers, à propos de l'assemblée du clergé de 1700 « qui a déclaré que le jansénisme n'est pas un

1. A Cologne, chez Pierre le Jeune, 1702.

2. *Ibid.*, p. 2.

3. Avec quelques *Réflexions sur la censure de l'assemblée du clergé de 1700*, par dom Gabriel Gerberon, moine. A Cologne, chez Pierre Marteau, 1700.

4. Il s'agissait de savoir si les missionnaires de Chine pouvaient enseigner le jansénisme. Cf. p. 10 : « Le jansénisme », disait Mme de Maintenon, « n'étoit point un fantôme; c'est une erreur qui dure depuis longtemps et qui s'est bien étendue » (Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. VI, p. 181).

5. *Remontrance*, p. 11.

Digitized by Google

phantôme », et, si ces vers ne suffisent pas à consacrer le talent poétique du Bénédictin, ils prouvent au moins la ténacité qu'avaient les jansénistes à défendre ou à propager leur doctrine par tous les moyens :

Quelle tradition ou bien quelle Écriture
Peut avoir révélé cette décision
Qu'une ombre qui n'est rien, qui subsiste et qui dure,
N'est pas un vain Phantosme ou une fiction?
Plustôt qu'un Phantosme ait quelque réalité,
Comme notre clergé l'a déclaré en forme,
Ne pourra-t-on pas dire en toute vérité
Qu'il faut que ce clergé ait rêvé ou qu'il dorme?
Voilà que nos Prélats, par un fâcheux destin,
En faisant d'un Phantosme une erreur effective,
Déclarent aujourd'hui le dogme d'Augustin
Hérétique en Jansens, par loi définitive[1].

Ainsi Gerberon se mêle de tout, et même de commettre de mauvais vers. Mais cette effrayante production, dont nous n'avons donné que des fragments, se termine en 1703.

L'exilé vivait à Bruxelles, libre et indépendant, ayant comme voisin et ami le P. Quesnel :

Un jour, dit-il, j'allai de Bruxelles à Maastrich, ou je donnai à rentes viagères tout l'argent que j'avois reçu de la charité de quelques personnes de piété. Cette rente, qui est de 360 florins, a été jusqu'à présent très bien payée, et Mlle Van Bout, fille dévote chez qui je logeois à Bruxelles et qui a eu soin de mes affaires et de payer tous les frais de mon procès contre l'archevêque l'a reçue[2].

Malheureusement, le roi d'Espagne était le petit-fils de Louis XIV et s'entendait avec lui dans la lutte contre le jansénisme. Bruxelles cessait d'être un asile sûr, et Gerberon se méfiait. Il ne pouvait croire cependant que Philippe V le livrerait à la France et que son amitié pour le P. Quesnel serait la cause indirecte de sa perte.

Nous tenons le récit de l'arrestation de Gerberon de deux sources : 1° du moine lui-même; 2° de Fr. Léonard de Sainte-

1. Arch. nat., L. 14, n° 4, jugement de Malines, impr., p. 34-2.
2. *Les Avantures*, fol. 71.

Digitized by Google

Catherine de Sienne, augustin déchaussé, qui a noté tous les évènements[1] :

L'an 1703, au mois de may, raconte Gerberon, un libraire de Bruxelles me dit qu'il sçavoit d'un chanoine que la Cour avoit résolu de faire arrêter le P. Quesnel et le sieur Brigod. J'allai incontinent leur donner avis. Le sieur Brigod en parla au père de ce libraire qui lui dit que son fils étoit un étourdi; de sorte que ces Messieurs ne se mirent plus en peine de ce que je leur avois dit; mais ce jeune libraire m'assura derechef que ce qu'il m'avoit dit étoit très certain, et j'allai une seconde fois les avertir, mais ils ne profitèrent point de tous ces avertissements; si l'on m'en avoit donné le moindre, je me serois retiré[2].

Fr. Léonard note de son côté, le 10 juin 1703 :

Les Pères Gerberon[3], retiré dans les Pays-Bas en 1682, et Quesnel, de l'Oratoire de Paris, aussi retiré dans le même pays vers l'an 1670 pour n'avoir pas voulu signer le formulaire, furent arrêtés tous deux le 30 may 1703 à Bruxelles (desguisez) et menez dans les prisons du palais de M. l'archevêque de Malines par ordre du roy d'Espagne. On se saisit en même temps de tous leurs papiers, monnaies, lettres, etc.[4], et l'on arrêta le s[r] Brigod, de Lisle en Flandres, qui servoit d'écrivain au P. Quesnel. On dit que l'ordre de Sa Majesté Catholique dit de les faire garder en prison perpétuelle.

On dit qu'il y a plusieurs Jésuites qui visitent et examinent leurs papiers, et que de ceux qui regardent l'Estat ou la Religion on fera des copies; une pour envoyer au pape, l'autre au Roy, et la troisième à Sa Majesté Catholique.

Les amis de ces pieux hommes trouvent fort à redire que l'on ayt mis leurs papiers en la main des Jésuites de France. Du 17 juin[5] : L'on a déjà bien trouvé de l'intrigue dans leurs papiers. On prétend qu'il y a de quoy les convaincre d'avoir excité ou fomenté les troubles d'Hollande entre les catholiques et l'on reconnoist par quelques escripts qu'ils étoient bien aises des progrès des armées hollandaises.

On prétend que plusieurs personnes de Paris et même de distinction sont fort intriguées de ce que ces deux Pères sont arrêtez pri-

1. Arch. nat., L. 14, n° 4, poursuites contre les PP. Quesnel et Gerberon dans les Pays-Bas, 1704.

2. *Les Avantures*, p. 71 r°.

3. En marge : « Il fut pris chez Mlle Van Bount. »

4. Arch. nat., L. 14, n° 4, recueil de Léonard, fol. 2. En marge : « On dit qu'il y en a de feu M. Arnauld et que c'est le P. Quesnel qui les avoit. »

5. Fol. 2 v°.

Digitized by Google

sonniers et leurs papiers saisis, à cause de quelque communication-correspondance.

On dit qu'il y a quelques-uns du commun d'évadez d'ici.

On ne les laisse parler à personne. On dit à ceux qui s'empressent de les voir qu'ils en auront la liberté, après qu'ils auront été interrogez.

M. l'archevêque de Malines, qui s'est rendu à Bruxelles, les traite fort honorablement. On dist même qu'il les fait manger avec luy. J'ay de la peine à le croire.

On m'a dit qu'ils étoient détenus chacun dans une chambre séparée, sans papier, encre, ni plumes.

Le bruit dit que parmy les papiers saisis on en a trouvé qui concernoient le cas de conscience signé en 1702 par quarante docteurs de la Sorbonne et qui a fait du bruit. On croit que c'est l'histoire du cas de conscience avec leurs notes et réflexions[1].

Du 7 juin : Il y a quatre commissaires pour les interroger, trois ecclésiastiques et un séculier, président de Bruxelles[2].

Du 17 juin : Le P. Gerberon. Il crie miséricorde et demande qu'on le traite décemment. Il avoue qu'il est l'autheur de plusieurs escrits, etc., en faveur du party. Il a bien soixante-quinze ans environ[3].

Le 1er juillet : On dit qu'on a trouvé à Bruxelles chez un particulier, dans un grenier, deux coffrets pleins de papiers appartenant aux PP. Gerberon et Quesnel cachés dans un amas de bled. On espère trouver là dedans quantité de mémoires touchant la conduite et les brouilleries que le party des jansénistes a causé dans les Pays-Bas.

Les jansénistes sont ravis de ce qu'on a trouvé dans ces papiers l'*Histoire Jesuitiq.*, faite par M. Arnaud, docteur[4].

Sur la fin d'aoust : On dit que le P. Gerberon a reconnu l'official de Malines pour lui juger l'affaire dans la prison[5].

Le 9 août 1703, Fr. Léonard annonce de Paris l'arrestation de dom Thierry de Viaixnes, de la congrégation de Saint-Vanne : « On affirme qu'on a trouvé dans ses papiers l'original du *Problème ecclésiastique*, rayé et corrigé de sa main[6]. »

1. *Ibid.*, fol. 2 v°. Il s'agit du *Cas de conscience*, de M. Eustace. Il fut condamné en 1703. M. Vivant, vicaire général, fut lui-même sur le point de le signer (Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. VI, p. 169).
2. Arch. nat., L. 14, n° 4; Ibid., fol. 2 v°.
3. *Ibid.*, fol. 3.
4. *Ibid.*, fol. 5.
5. *Ibid.*, fol. 3.
6. *Ibid.*, fol. 49 r° et v°. Nous avons vu que Viaixnes en était l'auteur possible (*Catal. Jansen.*, p. 135-137).

Digitized by Google

Dom Thiroux, prieur de Meulan, est arrêté à son tour, le 23 octobre 1703, par ordre du roi, pour avoir eu quelques liaisons avec les jansénistes prisonniers à Bruxelles. Il est encore en prison en 1705[1].

Le P. Quesnel parvint à s'échapper de prison. « Il en fut tiré comme par miracle, le 13 septembre, par le marquis d'Aremberg, aidé d'un jeune Espagnol et d'un couvreur; on perça un mur de trois pieds et demi d'épaisseur[2]. » Il se réfugia à Amsterdam et mourut en 1719, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Son évasion romanesque amena une lettre de cachet qui exilait Ruth d'Ans, chanoine de Sainte-Gudule à Bruxelles, pour complicité[3].

Pour Brigode, il joua un fort vilain rôle, qui ne resta pas ignoré :

On m'affirme, note Léonard au commencement de 1704, que les RR. PP. Quesnel, de l'Orat., et Gerberon, bénédictin, sont fort irritez contre le s[r] Brigode qui demeuroit avec eux quand ils furent arrestez. Ils disent qu'il les a trahis en avouant à M. l'archevêque de Malines tout ce qu'il savoit de leurs affaires et cabales[4].

En effet, une requête de M. Brigode au primat des Pays-Bas livre aux juges les accusés et leurs livres[5]. La lettre, qui y est jointe, est répugnante :

J'ay la confiance que celuy qui a commencé en moy l'ouvrage de ma conversion l'achèvera jusqu'au jour de J.-C. et que, par sa grâce, je ne donneray à Votre Grandeur aucun sujet de se plaindre de ma conduite... Je ne cesse d'implorer le secours du ciel pour la conservation de votre personne et ne cesserai de toute ma vie.

Brigode ne fut condamné qu'à la signature du formulaire, à 50 florins d'amende et quinze jours de Chartreuse[6].

Gerberon fut plus maltraité. Guillaume de Precipiano, archevêque de Malines[7], se montra très dur pour lui; il eut le tort

1. Arch. nat., L. 14, n° 4, fol. 55.
2. Bibl. de l'Arsenal, commun des saints jansénistes, ms. 6048, p. 44. La fuite est du 12 ou 13 septembre 1703.
3. *Ibid.*, fol. 47, requête d'Ernest Ruth d'Ans à M. le marquis de Bedmar contre la lettre de cachet.
4. Arch. nat., L. 14, n° 4, fol. 6.
5. *Ibid.*, impr. 1 et 2.
6. *Ibid.*, p. 12, 13, 14. La lettre de Brigode est apostillée par Van Susteren.
7. Sur ce personnage, voir Pirenne, *Histoire de Belgique*, t. V, p. 80.

Digitized by Google

insigne de le livrer au roi de France, malgré son appel au pape. Viaixnes a tracé de lui un portrait peu flatteur :

Je connais M. de Precipiano... C'est un homme sans religion, qui, par politique, s'est livré corps et âme aux Jésuites. Ils l'obsèdent sans cesse et, depuis le moment qu'il s'éveille jusqu'à ce qu'il s'endorme le soir, il en a toujours plusieurs à ses côtés qui lui font faire tout ce qu'ils veulent. J'ay seulement remarqué qu'ils le quittent lorsqu'il entre dans son église cathédrale[1].

Le témoignage de Viaixnes reste suspect par sa violence même; d'ailleurs Gerberon avait attaqué avec acharnement les mandements et les actes de l'archevêque. C'est dans ces conditions qu'il fut jugé et que M. de Precipiano ne pratiqua pas précisément à son égard le pardon des injures.

Enlevé de sa maison le 30 mai par le grand vicaire Van Susteren, sans information ni décret préalable, Gerberon fut vite jugé et condamné :

Ce grand vicaire, nommé Van Susteren, qui avoit trois frères jésuites, saisit, dit-il, toutes les lettres, les escrits et la plupart des livres que j'avois au logis de mon hôtesse, sans en faire aucun inventaire. Quelque temps après que je fus dans la prison, l'archevêque me fit subir en sa présence et de Van Susteren trois interrogatoires, après lesquels il assembla quelques théologiens de sa cabale, avec lesquels, sans m'avoir ouï, il prononça sa sentence contre moi; elle me fut lüe et signifiée par ledit Van Susteren. J'en appelai incontinent de vive voix, et même ne pouvant avoir un avocat-procureur, quoique je l'eusse demandé, j'envoyai celui qui me servoit dire à Van Susteren que j'appelois de tout, et il répondit que je verrois ce qui m'en arriveroit; en effet, l'archevêque, pour m'empêcher de faire mon appel en forme et de le poursuivre, me fit transporter en France; mais, avant que je sortisse, je donnai par écrit une procuration pour appeler au pape[2].

Il y a du vrai et du faux dans ce récit. Gerberon subit trois interrogatoires, le 9 août, le 4 septembre et le 20 novembre; ses aveux furent enregistrés dans un long imprimé en latin, qui fut publié par l'archevêque. Cet imprimé, d'une centaine de pages, avec les additions et les explications, contient la liste des

1. Cf. *Lettres de Viaixnes* (*Revue internationale de théol.*, 1895, p. 259).
2. *Les Avantures*, fol. 71 v°.

Digitized by Google

nombreux ouvrages reconnus par l'accusé et condamnés, à peu près tous, par le pape ou les évêques. C'est là qu'il faut puiser pour affirmer ou non l'authenticité des livres attribués au Bénédictin[1]. Mention est faite de la signature de Gerberon, de l'archevêque et de ses assesseurs[2]. Les plus graves reproches faits à l'accusé étaient l'abandon de son couvent, l'audace d'avoir pris un faux nom et l'habit séculier, d'avoir eu des relations avec tous les jansénistes notoires et d'avoir publié de nombreuses brochures en faveur de la doctrine de Jansénius. Il semble que l'on tenta par tous les moyens d'étouffer sa voix. La sentence fut prononcée contre lui le 24 novembre 1703. Elle est reproduite en latin dans un manuscrit de Sainte-Geneviève, et en français dans un manuscrit de la Mazarine[3].

Après avoir énuméré les crimes de Gerberon, l'archevêque terminait sa sentence par cette condamnation :

Nous déclarons que ledit Père Gerberon, prisonnier convaincu de jansénisme, d'hérésie et de désobéissance envers le Souverain Pontife, a encouru les peines portées par les(dits) décrets et principalement l'excommunication. C'est pourquoi nous lui enjoignons de faire sa profession de foi conformément à la bulle de Pie V^e^ et de se soumettre sans exception à tous ces susdits décrets et de promettre qu'il les observera... Nous condamnons en outre le prisonnier à ce que, conformément au premier bref... d'Innocent XIe, il souscrive au formulaire d'Alexandre VII; souscrivant sans aucune distinction, restriction ou exposition... Lesquelles choses, après qu'il les aura accomplies, nous le renvoirons à son abbaye pour être corrigé plus amplement par ses supérieurs, selon qu'ils le jugeront expédient... et nous leur demandons qu'ils ayent à réprimer et contenir ledit Gerberon, afin qu'il ne tombe plus dans de semblables excez, et nous leur demandons que le mesme n'écrive plus, et qu'ils aient soin de le tenir encore enfermé jusqu'à ce qu'il ait satisfait au Saint-Siège sur sa doctrine, et nous défendons audit Gerberon de revenir davantage dans notre diocèse et d'y commettre de semblables excez, sous peine d'être condamné à la prison perpétuelle, et le condamnons aux dépens requis par le demandeur et aux coûts du procès. Tel est le jugement que nous avons fait rédiger dans cet écrit.

1. Cf. Arch. nat., L. 14, n° 4, complément imprimé p. 1 à 46.
2. P. 46.
3. Bibl. Sainte-Geneviève, ms. 1883, fol. 117; bibl. Mazarine, ms. 2492, fol. 175-179.

Digitized by Google

Le renvoi à Corbie était cruel, car il livrait Gerberon à la justice de Louis XIV. Le condamné fit bien un appel désespéré au pape, mais il était trop tard. C'est après le départ de Gerberon que cet appel fut envoyé de Bruxelles au pape, qui le reçut, et nomma l'abbé de Sainte-Gertrude de Louvain pour enquêter :

L'archevêque reconnut ce juge délégué[1] et fit mille chicannes par son procureur ; mais le juge, sans y avoir égard, donna trois décrets, par lesquels il ordonna que l'archevêque remit entre ses mains tout le procès et tous les papiers et autres meubles qu'il avoit enlevé ; mais, raconte Gerberon, le prélat n'y a point voulu obéir, par où tout ce qu'il a fait contre moy est nul selon toutes les lois.

L'archevêque de Malines n'avait rien à craindre. Non seulement il était à couvert, mais il reçut des félicitations. On lui avait, sans doute, communiqué la lettre envoyée par Philippe, roi d'Espagne, au marquis de Bedmar, commandant général des Pays-Bas, le 26 décembre 1703[2] :

Mon cousin, j'ay appris avec beaucoup de douleur que Quesnel, chef d'une secte pernicieuse à la religion et à mon État, s'étoit sauvé de sa prison où il estoit arrêté par mes ordres. Vous châtierez... les laïques qui ont favorisé son évasion, et vous appuyerez l'archevesque de Malines dans la punition des ecclésiastiques ou des religieux qui y auront eu part... Aussi Mgr de Malines fit savoir au roy de France et au roy d'Espagne ce qu'on avoit fait au regard du Père Gerberon et Sa Majesté Catholique lui en témoigna sa joie[3].

A vrai dire, presque tout le monde est contre Gerberon. Une brochure de 66 pages, intitulée *le Jansénisme dévoilé* et qui parut à Louvain en 1704[4], n'était pas tendre pour le condamné :

Vous voyez dans le Père Gerberon un religieux vagabond hors de sa règle depuis plus de vingt ans, échappé à la justice de son prince

1. *Les Avantures*, fol. 71 v°. Cf. le *Nécrologe*, fol. 789.

2. Arch. nat., L. 14, n° 4, papiers de Léonard. — Dans le jugement de Malines, Quesnel est considéré comme simple complice de Gerberon (bibl. Mazarine, ms. 2492, fol. 192).

3. Arch. nat., *Ibid.*, fol. 7.

4. *Lettre d'un professeur de Sorbonne à un homme de qualité sur le procès fait par M. l'archevêque de Malines à dom Gabriel Gerberon.* Louvain, chez François Vandevelde, 1704 ; Arch. nat., ms. L. 14, n° 4, fol. 21.

Digitized by Google

et tombé ensuite entre les mains d'un grand Prélat qui le condamne comme un brouillon et comme un hérétique[1].

Une addition au *Jansénisme dévoilé* indiquait des mesures probables de rigueur contre le comte de Tréville, un des correspondants de Gerberon :

Peut-être aura-t-on occasion dans la suite de donner un plus ample avertissement au public sur le commerce du comte de Tréville avec le P. Gerberon et sur la conformité de leurs sentiments[2]. Il est certain que le comte de Tréville a toujours eu d'étroites liaisons avec les jansénistes... (Il) a parmi eux des noms de guerre comme les autres... le Tripolitain... le comte des Trois-Villes... Le P. Quesnel mangea avec Mlle des Trois-Villes, etc.[3].

Le P. Léonard lui-même semble prendre parti contre le condamné, qui, moins puissant que M. de Tréville, n'avait plus d'amis pour le sauver. Léonard note de Paris, le 4 février 1704 :

On a veu icy la copie de la sentence contre dom G. Gerberon.... ensuite de la requeste qu'il a présentée où il s'est reconnu coupable d'avoir fait, dit, escrit beaucoup de choses en faveur du jansénisme ou contre les évesques ou le Souverain Pontife (c'est luy-même qui s'avoue coupable)[4]. Voilà tout ce à quoy il est condamné... Mais, comme il estoit réfractaire aux ordres du Roy, il a été réclamé par Sa Majesté pour être remis entre ses mains et enfermé dans la citadelle d'Amiens[5].

Ainsi, on trouvait naturelle cette extradition faite au mépris du droit :

Je fus, raconte Gerberon, conduit avec une escorte de plus de vingt cavaliers hors du Pays-Bas, et deux hocquetons me menèrent en la citadelle d'Amiens, où j'arrivai à la fin de décembre et y demeurai jusqu'à la fin de 1706 et au commencement de l'an 1707[6]... Pendant que je demeurai en cette citadelle, M. de Brou[7], évêque

1. *Le Jansénisme dévoilé*, p. 5.
2. Même ms., fol. 22.
3. *Ibid.*, fol. 23.
4. Fol. 20.
5. *Ibid.*, fol. 20.
6. *Les Avantures*, fol. 71 v°.
7. Henri de Feydeau de Brou. Les évêques d'Amiens s'étaient presque tous montrés favorables aux jansénistes. Un d'entre eux, M. de Buzenval, est inscrit au commun des saints jansénistes.

Digitized by Google

d'Amiens, eut beaucoup de bonté pour moy; il m'obtint du Roy la permission de lire quelques ouvrages de piété[1].

Léonard nous fournit encore de précieux documents sur ce séjour à Amiens :

Il y a ordre au gouverneur de ne le laisser parler à personne et de le nourir pour dix sols par jour... Les jansénistes qui sont puissants à Bruxelles ont tant fait qu'ils ont obtenu vers le commencement de l'année 1704 un ordre du pape envoyé à l'internonce à Bruxelles pour signifier de la part de Sa Sainteté à M. l'archevesque de Malines de remettre le P. Gerberon au mesme estat qu'il estoit avant qu'il fût arrêté; d'autres disent entre les mains de ses supérieurs. L'archevesque a répondu qu'il ne luy estoit plus possible, le moine étant entre les mains du roy de France, à qui il falloit s'adresser. Quelque temps après, le général de la congrégation de Saint-Maur présenta une requeste au Roy pour réclamer le P. Gerberon, mais sans pouvoir obtenir cette grâce[2].

Les Bénédictins disent qu'ils ne croyent pas qu'il (Gerberon) signe le formulaire comme il est obligé par la sentence. Ils disent qu'un officier de la citadelle d'Amiens les a asseurés que le P. Gerberon, quoique âgé de soixante-dix-sept ans, a encore bien du fier[3].

Au commencement de l'année 1704, le prieur de l'abbaye de Corbie a prié M. l'évesque d'Amiens, qui estoit à Paris, de parler au Roy en faveur du P. Gerberon, moine de ladite abbaye, qui est prisonnier dans la citadelle d'Amiens; il lui a parlé de sa capacité, de son grand âge, qui demandoit qu'on eust quelque esgard tant pour la nourriture que pour le logement, autres commodités de la vie, etc.; qu'il lui fût permis de voir ceux de sa congrégation... que l'abbaye de Corbie s'offroit à le défrayer[4]. Le Roy y a consenti volontiers et a dit qu'il ne prétendoit qu'il fust traité à la rigueur... Mgr d'Amiens lui a fait donner des plumes, de l'encre, du papier, bonne nourriture, etc.[5].

Vers le commencement de may 1704 — le P. Gerberon a permission de dire la messe dans la citadelle d'Amiens, où il est enfermé, le pape ayant levé l'interdit à la sollicitation de l'évêque d'Amiens et autres, avec cette clause du consentement du Roy. On dit que ce moine a fait

1. *Les Avantures*, fol. 72.
2. Arch. nat., L. 14, n° 4, papiers de Léonard, fol. 3.
3. Ou du fiel, *Ibid.*, fol. 7.
4. *Ibid.*
5. *Ibid.*

Digitized by Google

une confession générale à ce prélat. Le P. de La Chaise, confesseur du Roy, luy a rendu des bons offices pour cela auprès de Sa Majesté[1].

C'est sans doute à ce moment que Gerberon signa le formulaire tel qu'il l'avait signé une première fois :

M. l'évesque écrivit à Rome et demanda le pouvoir de me rétablir dans toutes les fonctions de mes ordres. Le pape le lui accorda, à condition que je signasse le formulaire d'Alexandre VII. Je le signai pour rendre à l'Église la soumission que ses enfans lui doivent, et l'évêque me rétablit et je dis désormais la messe tandis que je demeurai en cette ville; et ce bon prélat obtint du Roy que je me promenasse dans la citadelle[2].

Au commencement de l'année 1705, le P. dom Gerberon eut un peu plus de liberté. Il avoit crédit de se promener dans la citadelle où il disposoit de la bibliothèque de M. l'évesque, en sorte qu'il n'avoit qu'à envoyer un soldat demander les livres qu'il vouloit, il luy apportoit. Et son prieur de Corbie a permission par escrit de le voir toutes fois et quand il voudra avec ses compagnons[3].

Au mois d'août 1705 — le P. Gerberon n'a pas la liberté d'escrire. S'il le fait, il faut qu'il montre ses lettres au gouverneur. On désespère de l'adoucir, car on ne croit point qu'âgé comme il l'est, il veuille souscrire à la constitution ou à ce qu'on demanderoit de luy[4].

Commit-il de nouvelles imprudences? La haine contre lui redoubla-t-elle sans motif? Nous l'ignorons :

Sans doute, dit la *Relation fidèle*, que ses ennemis furent mécontens... car, au commencement de 1707, on le transféra à Vincennes où il arriva le 6 de janvier assez tard[5]. « Lon me logea, dit Gerberon, au haut d'une tour où je fus enfermé, sans que je visse personne que ceux qui m'apportoient à manger et sans pouvoir me confessser, ny dire la messe, ni communier, jusqu'au mois de mars de l'année 1708, que l'on me permit de me confesser et de commu-

1. Arch. nat., L. 14, n° 4, fol. 7 v°. Léonard note les bruits qui courent; celui-là est bien peu vraisemblable.

2. *Les Avantures*, fol. 72. Cf. une lettre de l'évêque d'Amiens au marquis de Torcy (Aff. étr., Rome 445) du 31 mars 1705, lettre très douce pour Gerberon (Albert Le Roy, *la France et Rome de 1700 à 1715*, p. 26). Les archives d'Utrecht renferment beaucoup de lettres de Gerberon.

3. Arch. nat., L. 14, n° 4, fol. 7 v°.

4. *Ibid.*

5. La *Relation fidèle*, fol. 790.

Digitized by Google

nier désormais. La veille de Pâques de l'année 1708, je tombai dans une paralisie qui m'a osté les forces de tout le côté droit[1]. »

Dom Cordier écrivait à dom Ruinart le 10 janvier 1707 :

Vous savez que dom G. Gerberon est transféré à Vincennes, comme il étoit expressément marqué dans les lettres de M. de Torcy ; il est parti sans aucune peine, avec toute la constance et la résignation possibles, et a d'abord dit et d'un air agréable à la première nouvelle qu'il lui étoit indifférent de mourir à Vincennes ou à Amiens. Je ne crois pas qu'il soit si bien qu'il étoit; chacun dans Amiens prend toute la part possible à cette translation[2].

Gerberon fut, en effet, traité sans pitié. Un mémoire sur les prisonniers de Vincennes, de 1710, enregistre ainsi sa situation :

Gabriel Gerberon, âgé de quatre-vingts ans, originaire de Saint-Calais, dans le duché de Vendôme, accusé de jansénisme[3]. — « Son grand âge et la rigueur de l'hiver l'avoient affaibli ; mais il a repris une partie de ses forces par le secours de deux ou trois bouteilles de vin qu'il boit tous les jours. » M. Desgranges ajoute en apostille : « M. d'Argenson ne dit rien sur ce qu'on pourroit déterminer à l'égard de ce prisonnier[4]. »

La prison manquait certainement de charmes. Dom Thierry de Viaixnes, qui y resta sept ans, la dépeint en termes plutôt sombres :

Elle est certainement plus terrible dans toutes ses circonstances que ne sont les affreuses prisons de l'Inquisition[5]. L'un des plus grands crimes... qu'on ne pardonne jamais est de soutenir qu'on est innocent et injustement accusé[6]... Pour arracher de la bouche d'un prisonnier innocent l'aveu qu'il est coupable il n'y a rien qu'on n'emploie, les faux actes, la calomnie, les interrogatoires falsifiés ou supposés, les pièges qu'on lui tend par un confesseur intéressé, un médecin dévoué, un commissaire corrompu, un commandant avare,

1. *Les Avantures*, fol. 72.
2. Cf. Ravaisson, p. 80.
3. *Ibid.*, p. 80-81.
4. *Ibid.* Cela prouve qu'il n'y eut pas une condamnation, mais une lettre de cachet. L'hiver de 1709 est célèbre pour sa rigueur.
5. *Lettres de Viaixnes*, touchant le P. Gerberon (*Rev. internationale de théologie*, 1894-1895). Elles sont à lire en entier.
6. *Ibid.*

Digitized by Google

un guichetier scélérat, et même quelquefois d'autres prisonniers gaignés et corrompus[1]... Un autre moyen... consiste dans l'infection de tous les aliments qu'on donne aux prisonniers... et drogues qu'on emploie pour faire perdre la tête aux prisonniers, pour leur dessécher le cerveau, leur échauffer et troubler l'imagination, pour les faire parler pendant qu'ils dorment la nuit, etc.[2].

Ce tableau poussé au noir fait sourire. Mais Viaixnes, malgré son exaltation, est sincère. On sent percer dans toutes ses lettres sa vive affection pour Gerberon et la peine indulgente qu'il éprouva lorsque le malheureux succomba sous les infirmités du corps et de l'esprit : « Quoique je n'aye pas pu lui parler », déclare-t-il, « je n'ay pas laissé de le voir d'un lieu fort élevé pendant le mois de janvier dernier. Je ne l'ai jamais vu que de loin... Il a donc enfin succombé... Je le plains beaucoup, je l'excuse un peu[3]. » Viaixnes fait un magnifique éloge de l'homme et de l'écrivain, « ce soleil éclipsé ». Il craint seulement que la chute du pauvre « Gerberon ne puisse devenir funeste dans toutes ses suites[4] ».

C'est que Gerberon était un des jansénistes les plus admirés par le parti dans toute la France, spécialement à Caen et Bayeux où la doctrine resta longtemps vivace, malgré les persécutions des évêques et spécialement de Mgr de Nesmond[5].

Aussi sa soumission et la signature du formulaire en 1710 eurent-elles un grand retentissement. La soumission fut lente à venir et les jansénistes, peu au courant des événements, ne pardonnèrent pas au Bénédictin sa tardive trahison.

En 1709, on lui envoya un docteur pour le confesser :

Mais avant que de l'entendre il voulut l'obliger de s'expliquer sur ce qu'on appelle jansénisme et de signer... Dom Gerberon le refusa... et dit qu'il n'était pas arrivé à l'âge où il était sans savoir ce qu'il devait croire[6].

Mais sa maladie, le désir de rentrer dans sa congrégation, les menaces de l'archevêque de Paris et l'habileté de Mgr de

1. P. 478.
2. *Ibid.*, p. 481.
3. P. 467.
4. *Ibid.*, p. 462.
5. Cf. la lettre de dom Louis Fillâstre, prieur de Saint-Vigor de Bayeux, à dom Massuet, citée dans : *Gerberon, éditeur janséniste, etc.*, p. 10 (Correspondance de dom Massuet, Bibl. nat., ms. fr. 19664).
6. *Lettres de Viaixnes*, p. 468.

Digitized by Google

Saron triomphèrent de sa résistance. Viaixnes sait du Père Mabillon lui-même que, « dans le commerce de lettres qu'ils avoient toujours entretenu ensemble, il n'y en avoit presque point où le Père Gerberon ne lui marquât... qu'il mourroit content s'il pouvoit expirer entre les bras de ses frères et dans une maison de la congrégation de Saint-Maur[1] ». Il nous dépeint Mgr de Saron, trésorier de la Sainte-Chapelle de Vincennes, frère et fils de conseillers au Parlement de Paris et neveu du vieil évêque de Clermont, comme « un jeune docteur, fort poli et fort honnête, qui paraît avoir plus de trente-cinq ans... Toute sa fortune lui vient des Jésuites[2] ».

Or, déclare Viaixnes, au mois de janvier dernier je vis plusieurs fois de mes propres yeux, quoique d'un lieu élevé, le même soldat ou valet, qui me servoit, lever le Père Gerberon de son lit et le porter comme un enfant près du lit et de la table, et il luy donnoit à dîner, coupoit ses morceaux, les luy portant à la bouche, le faisant boire en tenant luy-même la tasse. Tout cela me tiroit les larmes des yeux... Jugez de ce qu'il étoit capable de faire auprès de Mgr le Trésorier de Vincennes, homme adroit et insinuant et d'autant plus dangereux qu'il affectoit davantage d'être bien intentionné et qu'il promettoit de travailler plus efficacement à un élargissement tant désiré, pourvu qu'il voulût un peu l'aider[3].

Enfin, Gerberon s'est lui-même plaint des menaces de Mgr de Noailles :

Vers le mois de mars 1710, l'archevêque de Paris s'avise de me contraindre en me menaçant de me laisser mourir sans sacremens et de me faire enterrer comme un chien[4].

C'est dans ces conditions qu'il accepta de signer non seulement le formulaire, mais encore des articles qu'on y ajouta, en rendant ainsi son humiliation plus profonde. Puis sa lettre de soumission et sa rétractation furent imprimées et répandues à profusion :

Le P. Gerberon[5]... connu par son attachement au parti des jan-

1. *Lettres de Viaixnes*, p. 658.
2. *Ibid.*, p. 675.
3. *Ibid.*
4. *Les Avantures*, fol. 72.
5. Cf. Bibl. nat., ms. 15798, papiers de Harlay, fol. 87-88. 1710, 4 p. imprimées.

Digitized by Google

sénistes et par plusieurs ouvrages où il a soutenu leur doctrine et dont quelques-uns ont été condamnés aussitôt qu'ils ont paru, ayant rétracté juridiquement ses erreurs et donné toutes les marques d'une véritable soumission aux décisions de l'Église, S. E. Mgr le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, a cru devoir en informer le public par l'impression des actes suivants, persuadé que ce sera un grand sujet d'édification pour l'Église et de consolation pour tous ses vrais enfants de voir enfin, après une longue résistance, soumis de bonne foy à son autorité un religieux de la capacité et de l'érudition de celui-cy. C'est un exemple qui doit être utile à d'autres, et convaincre ceux qui se laissent enfler par leur science, que les lumières des hommes, si grandes qu'elles soient, ne sont bonnes qu'à les éblouir et à les égarer, quand elles sont contraires à celles de l'Église. C'est ce que le Père Gerberon a reconnu avec joye et empressement; d'abord, que les préjugés qui l'avoient entrainé ont été dissipez, il a suivi la vérité dans le moment qu'il l'a apperçue, et il a regardé comme une grande victoire pour lui d'être vaincu par la vérité.

Le public, après une telle démonstration, crut, bien à tort, à une soumission joyeuse, là où il n'y avait qu'un vain triomphe de M. de Noailles et beaucoup d'amertume dans l'âme du vaincu. C'est qu'une fois la première satisfaction donnée, on l'obligea à compléter sa propre condamnation. Il avait refusé de signer qu'il eût enseigné des hérésies. « M. de Paris changea ce terme en celui d'erreur qui reste dans la déclaration[1]. » Sauf cette restriction, il fut obligé d'accepter tout ce qu'on lui demandait et il semble qu'on ait été difficile à satisfaire. M. de Pontchartrain écrivait à M. de Launay :

M. le cardinal de Noailles doit envoyer à Vincennes un de ses grands vicaires pour recevoir la déclaration du Père Gerberon touchant sa doctrine. Le Roi souhaite que vous l'y laissiez entrer autant de fois qu'il sera nécessaire[2].

L'affaire n'alla pas toute seule, et Gerberon dut signer plusieurs mémoires de plus en plus exigeants. Sa lettre de soumission, du 15 avril, ne marque guère d'enthousiasme[3] :

Monseigneur, aussitôt que M. le Trésorier de Vincennes m'a pré-

1. D'après Viaixnes, p. 677.

2. Cf. Ravaisson, p. 81.

3. Bibl. nat., édits, déclarations et arrêts, inventaire F. 21063, p. 179 *bis*. La rétractation se trouve encore dans le ms. 18817, fol. 196, annales de Saint-Ger-

Digitized by Google

senté et fait la lecture des nouveaux articles qu'il a plu à Votre Éminence d'ajouter au premier écrit, je m'y suis soumis volontiers. et pour ne pas différer un moment à donner des preuves de ma docilité et de mon respect pour les ordres de Votre Éminence j'ai signé le nouveau mémoire et j'ay l'honneur de l'envoyer à Votre Éminence. J'attends avec impatience M. son grand vicaire afin qu'il reçoive juridiquement ma signature. Je n'ai point d'expressions, Monseigneur, qui répondent à ma reconnaissance. J'ai l'honneur, etc.

Le 18 avril, il signe dans sa prison devant le vicaire général Vivant sa rétractation, qu'il renouvelle le 30 avril à Saint-Germain-des-Prés, « étant libre et au milieu de ses frères », devant les vicaires généraux Vivant et Marchand, prieur de l'abbaye[1]. Il déclare se soumettre entièrement à l'Église et à ses supérieurs. Le 22 avril, il écrit encore à Mgr de Noailles :

Je manquerois à un de mes principaux devoirs si je differois à remercier très humblement Votre Éminence de toutes les bontés dont elle m'a honoré. Je ne puis le mériter, Monseigneur, que par mon profond respect pour Votre Éminence et par ma persévérance dans les sentiments où Monsieur votre grand vicaire m'a trouvé lorsqu'il est venu recevoir juridiquement ma signature. J'ai déjà eu l'honneur de vous asseurer, Monseigneur, de ma sincérité et de ma droiture. J'ose encore vous en renouveler aujourd'hui les asseurances et vous protester que personne n'est avec autant de respect et avec autant de soumission que moi, etc.[2].

Léonard, toujours au courant, nous renseigne encore ici :

Le R. P. confesseur du Roy a écrit sur ce sujet au Père général de la congrégation de Saint-Maur, à qui l'abbé Bochard avait auparavant demandé s'il reconnoissoit le Père Gerberon pour son religieux et s'il estoit disposé à le recevoir, à quoi ce général avoit répondu affirmativement. Voici la substance de cette lettre : « Mon R. Père, le Roi a appris avec joye le retour de dom Gerberon, votre religieux, à l'Église. J'y prends aussi beaucoup de part; il seroit à souhaiter que ceux qui l'ont imité dans ses égarements l'imitassent aussi dans sa rétractation. C'est à vous, mon Père, à soutenir cette heureuse conversion en envoyant dom Gerberon dans une maison

main-des-Prés, 2 vol. — Le 15 avril 1710, Gerberon sort de Vincennes; cf. *Histoire générale de Port-Royal*, par dom Clémencet, t. X, p. 169.

1. Bibl. nat., ms. 15798, fol. 88 v°.

2. Bibl. nat., impr. Inventaire F. 21063, publié chez Josse, 1710.

Digitized by Google

saine où nul religieux de doctrine suspecte ne vienne altérer son heureuse situation. J'attends de votre zèle accompagné de prudence que vous le mettrez en estat de lui pouvoir dire avec confiance : *et tu conversus confirma fratres tuos*[1]. »

A cette lettre, quelque peu ironique, du P. Tellier, Gerberon répondit de sa prison, le 15 avril, pour le remercier de ce qu'il s'était intéressé à lui et avait collaboré à sa libération. Nous ne connaissons pas cette lettre. Viaixnes écrivait :

Que je souhaiterois d'avoir cette lettre! Je doute fort que les Jésuites la publient comme ils ont fait de la réponse du P. Tellier... Elle confirmera pleinement ce que je remarque icy, que les Jésuites ont été les promoteurs et les premiers autheurs de la rétractation de dom Gabriel, aussi bien que les conducteurs de toute l'intrigue, et que Mgr le Trésorier ni même M. Vivant n'ont été que leurs valets de pied en cette affaire... que s'ils ont fait intervenir Mgr le cardinal de Noailles ce n'a été que quand ils ont eu disposé toutes choses[2].

Les Bénédictins semblent au contraire avoir eu envers le P. Tellier quelque gratitude, méritée ou non. Ils obéirent scrupuleusement aux ordres plus ou moins adoucis du confesseur du roi.

Gerberon rentre à Saint-Germain-des-Prés avec le P. de Sainte-Marthe le 25 avril 1710, et non en mai comme le signalent *les Avantures*. Un mois après, il est envoyé à l'abbaye de Saint-Denis, sous le P. Arnould de Loo, « où », dit-il, « je regrete tous les jours d'être sorti de la prison de Vincennes[3] ». Dès ce moment, il proteste et protestera jusqu'à sa mort :

Je supplie toutes les personnes qui liront mes signatures, que M. l'archevêque a rendues publiques, de remarquer : 1° que je ne signois que pour rendre à l'Église la soumission que ses enfans lui doivent, et tous ceux qui en sont éclairés sçavent qu'on ne doit la soumission intérieure que pour ce que Dieu a révellé[4]; 2° que M. l'archevêque m'a fait dire positivement qu'il ne demandoit de moy nulle soumission intérieure que pour ce qui a été condamné dans les cinq propositions; 3° que je n'ay point reconnu ny signé que j'eusse jamais enseigné de doctrine qui fut véritablement une

1. Arch. nat., L. 14, n° 4, fol. 53.
2. *Lettres de Viaixnes*, p. 678-679.
3. *Les Avantures*, fol. 72 v°.
4. C'est l'attitude continue des Jansénistes dès les premières discussions à Rome. Cf. *Hist. du jansénisme*, t. II, p. 45 et suiv.

Digitized by Google

erreur, mais qui étoit ainsi appelée par mes ennemis et mes parties qui m'en accusent quoique très injustement; 4° que, par conséquent, je n'ay nullement renoncé à la doctrine de saint Augustin qui est celle de l'Église touchant la prédestination et la grâce.

Ainsi Gerberon n'avait rétracté qu'extérieurement et pour avoir la paix. Sitôt qu'il vit les conséquences de son acte et le parti qu'en tiraient le cardinal de Noailles et ses ennemis, il protesta.

Il dicta à une personne de confiance un écrit qui avoit pour titre: « Le vain triomphe des Jésuites dans la condamnation de dom Gerberon. » Mais il ne put tromper la vigilance du Père de Loo; son supérieur qui observoit toutes ses démarches trouva moyen de le surprendre lorsqu'il dictoit cet écrit, qu'il supprima[1].

Avant de mourir, Gerberon écrivit encore au pape une lettre en latin où il confirmait ses protestations contre ses signatures de Vincennes et de Saint-Germain-des-Prés :

Après avoir remercié Sa Sainteté de la protection qu'il en avoit reçue dans l'affaire de l'archevêque de Malines[2], et après avoir raconté tout ce qui s'étoit passé à Vincennes, et comment on abusoit de sa signature pour l'accuser d'avoir abjuré la doctrine de saint Augustin, il dit que, dans la nécessité de faire cesser ce scandale à l'Église et de repousser les soupçons injurieux qu'on formoit contre luy, il avoit cru devoir exposer à Sa Sainteté[3] et soumettre humblement à la censure le sens qu'il avoit eu dans l'esprit en faisant ces signatures.

Dans sa lettre, il en appelle à la paix clémentine et aux droits de la conscience au sujet des faits non révélés :

Il déclare « n'avoir pas renoncé au moins indirectement à la doctrine de l'Église et de saint Augustin sur la grâce victorieuse, à laquelle il espère demeurer inviolablement attaché jusqu'à la mort ». Il déclare en terminant que sa conscience ne lui permet pas de reconnaître qu'il ait enseigné aucune erreur dans son *Miroir de piété* et dans son *Miroir sans tache*, et que ce qu'il y a de con-

1. Cf. le *Nécrologe*, fol. 793. Cf. D. Clémencet, *Lettres de Philalèthe à Morenas*, p. 360. Arnould de Loo, devenu prieur de Saint-Germain, fut très hostile aux étudiants et aux savants (*Nouv. suppl. de l'hist. de Saint-Maur*, p. 401).

2. Le *Nécrologe*, fol. 794-795.

3. Le pape Clément XI (1700-1721).

Digitized by Google

traire dans sa déclaration du 18 avril est l'effet de sa faiblesse et des suggestions de ceux entre les mains de qui il étoit. Malgré l'espèce de captivité dans laquelle on le retenoit, il avoit trouvé moyen de donner cette lettre à M. Louail, qui l'envoya à Rome[1].

Ainsi se réalisait l'hypothèse émise par dom Thierry de Viaixnes, que « Gerberon n'était tombé que par un mouvement étranger et violent[2] ».

Le moine bénédictin finit donc janséniste, comme il avait vécu, et au milieu de ses frères comme il l'avait désiré. Le *Nécrologe de Saint-Denys* note ainsi sa mort :

Ce même jour (28 mars 1711) mourut dans l'exercice des vertus chrétiennes, âgé de quatre-vingt-deux ans six mois et dix jours, dom Gabriel Gerberon, prêtre, religieux de ce monastère, l'un des plus célèbres disciples de saint Augustin, des plus zélés défenseurs de l'innocence opprimée et des plus laborieux écrivains de son temps[3].

Son corps, ayant reçu les honneurs de coutume à tous les religieux, fut enterré dans le vieux cloître des hôtelleries, vers le milieu. L'auteur du *Nécrologe*, qui écrivait vers 1777, déclare mélancoliquement :

Il est triste que rien n'indique aujourd'hui la sépulture d'un si grand homme mort dans un âge avancé, sans que les fatigues ni les traverses de la vie lui eussent affaibli beaucoup l'esprit, ni diminué rien de son feu et de sa vivacité naturelle[4].

Au XXe siècle, le nom même de Gerberon est à peu près oublié. Cependant, maintenant que les disputes passionnées des théologiens du XVIIe siècle n'offrent plus qu'un intérêt historique, il est permis de réveiller d'un sommeil de deux siècles le nom et l'œuvre d'un homme qui fut un travailleur acharné, un des meilleurs érudits et des plus savants éditeurs bénédictins.

Ch. FILLIÂTRE.

1. Le *Nécrologe*, fol. 796.
2. Cf. *Lettres de Viaixnes*, p. 670.
3. Le *Nécrologe*, fol. 767.
4. *Ibid.*, fol. 794.

Digitized by Google

MÉLANGES ET DOCUMENTS

LES MONGOLS DANS LES BALKANS[1]

La première moitié du XIIIe siècle avait été une brillante époque pour les Bulgares sous la dynastie des Assènides. Aidés des Koumanes, nomades turcs semblables aux Pètchénègues et qui se fixèrent dans les Balkans, comme l'indique encore aujourd'hui le nom du village bulgare de Koumanovo, dès les dernières années du XIIe siècle, les fondateurs de la dynastie, les frères Pierre et Jean Assèn (prononciation : Assiène ou Assiane), avaient triomphé des Byzantins et de leur empereur Isaac l'Ange à Véréïa, dans les Balkans (1190), et à Arcadiopol, près d'Andrinople. S'ils furent ensuite assassinés, leur jeune frère Kaloïan avait continué leur œuvre et porté plus loin encore la renommée des Bulgares. Vainqueur et allié du successeur d'Isaac, l'empereur Alexis III, soumis au pape Innocent III qui lui conféra le titre de tsar, Kaloïan battit les croisés à Andrinople et fit prisonnier Beaudoin de Flandre, qui mourut en Bulgarie dans la ville de Tirnovo. Achevant l'œuvre de ses prédécesseurs, Ivan Assèn II (1218-1241) avait su par sa fermeté à l'intérieur, par son habileté au dehors, contenir la turbulente féodalité des boïars, éviter les luttes religieuses avec les Bogomiles, reprendre sa liberté vis-à-vis du pape, vaincre l'empereur Théodore Comnène à Klokotnitsa et vivre en paix avec les Madgyares au nord, avec les Latins au sud.

Mais après lui, et pour plus de cinquante ans, l'anarchie féodale va recommencer. Il faudra attendre le XIVe siècle et même le second quart du XIVe siècle pour retrouver un Ivan-Alexandre Assèn, contemporain du Serbe Et. Douchan, qui soit digne de ses ancêtres.

1. D'après P. Nikov, *Tatarobâlgarskite otnocheniia prêz srêdnitê vêkove sogled kâm tsarouvaneto na Smiletsa.* [*Les rapports des Tatares et des Bulgares au Moyen Age avec un coup d'œil sur le règne de Smilets.*] Annuaire de l'Université de Sofia. I : Faculté historico-philologique, XV-XVI, 1919-1920. Sofia, Impr. de l'État, 1921, p. 1-95.

Digitized by Google

Encore devra-t-il sa renommée plus à sa protection des lettres qu'à ses grandes actions. Le luxe byzantin des seigneurs, la misère du peuple, les divisions intestines, politiques et religieuses, prépareront la voie à la conquête turque. Avant même la fin du XIVe siècle toute la Bulgarie sera tombée sous le joug ottoman. Elle devait le subir pendant cinq siècles (1396-1877).

Dans le temps où la péninsule balkanique, tantôt soumise aux Byzantins, parfois aux Serbes, s'affaiblissait, une puissance redoutable s'établissait et s'étendait auprès d'elle. Les Mongols, victorieux des Russes à la Kalka en 1224, fondaient sur la Volga le khanat de la Horde d'or, qui ne s'écroula que sous les coups des Ivans au XVe siècle. En 1241, le khan Batou s'avançait dans les plaines de la Hongrie qu'il dévastait et le roi de ce pays ne trouvait de salut que dans la fuite jusque sur le rivage de l'Adriatique, jusque dans les îles dalmates. Revenu le long du Danube, Batou put déployer son armée dans les plaines qui bordent le fleuve vers le sud et faire le dénombrement du butin. C'est à ce moment qu'il entra en contact avec les Bulgares (1242)[1]. On ne sait rien de précis sur ces premiers rapports; mais il est possible de les imaginer grâce à deux ou trois indications. Si les Mongols épargnèrent — relativement — la Bulgarie, c'est, à n'en pas douter, qu'elle se soumit et paya tribut aussitôt. Le fait est confirmé par deux témoignages de peu postérieurs à l'événement. En 1253, Rubrouck, alors en mission chez les Mongols, note que les Bulgares envoient au khan un tribut annuel, ce qu'affirme aussi une lettre du roi de Hongrie Béla IV en 1254. Ajoutez qu'en 1242 Assèn était mort et que son successeur, Koloman Ier, était un enfant de sept ans dont les tuteurs ne pouvaient songer à entrer en lutte avec Batou victorieux.

Quelques années après, à la fin de l'année 1264 et au commencement de 1265, le khan de la Horde d'or, Berké et le tsar de Bulgarie Constantin Tikh (ou le Pacifique, 1257-1277) entreprenaient ensemble une campagne contre les Byzantins. Le sultan seldjoucide Iz-eddin, inquiété par les Mongols de Perse, s'était enfui à Constantinople auprès de l'empereur Michel VIII Paléologue. Comme il ne recevait pas l'aide qu'il attendait contre ses rivaux et qu'il était tenu en une sorte de demi-captivité, il intrigua auprès des Mongols du Kiptchak et obtint d'eux un secours suffisant pour le délivrer. Profitant d'une absence de l'empereur, occupé dans les provinces occi-

1. A la bibliothèque Vaticane, le « Codex græcus reginæ 18 » porte à la fin une note disant que le livre a été acheté après l'invasion des Tatares sous le règne de Koloman, fils de Jean Assèn. Koloman régna de 1242 à 1246.

Digitized by Google

dentales de la péninsule balkanique, les Mongols et les Bulgares s'avancèrent jusqu'à Énos, à l'embouchure de la Maritsa, surprirent Michel Paléologue, qui n'eut que le temps de fuir par mer, et ils ne levèrent le siège de la ville que moyennant la libération d'Iz-eddin.

De 1242 à 1265, les Bulgares furent donc soumis à la suzeraineté des Mongols de Russie. Ils leur payaient tribut pour éviter le pillage et la ruine. Ils les accompagnaient dans leurs campagnes politiques et militaires contre l'empire byzantin.

De leur côté, les Mongols, jusqu'au milieu du XIIIe siècle, avaient borné leur rôle en Bulgarie à l'exercice de leurs droits de souveraineté. Leur intervention ne s'était pas encore traduite par une ingérence directe dans les affaires du pays. Mais la situation intérieure et du Kiptchak et de la Bulgarie dans la seconde moitié du XIIIe siècle allait modifier profondément leur conduite.

Le khan Berké mourut en 1265 et son successeur Mangou-timour en 1280-1281. La Horde d'or se divisa et s'affaiblit. Des rivalités et des compétitions ébranlèrent l'unité et la puissance des Mongols de la Volga. Un neveu de Berké, descendant de Tchinghiz-khan, Nogaï, chef brave et habile politique, profita de ces troubles pour se tailler une principauté à peu près indépendante dans le bassin du Dniépr. Juste à la même époque l'empereur Michel VIII, qui redoutait une nouvelle croisade, cherchait un appui auprès des Tatares les plus proches. Il envoya une de ses filles illégitimes à Nogaï, qui prit fait et cause pour l'empereur contre ses ennemis. La Bulgarie était de ceux-ci. Or, la Bulgarie, après les Assénides et dans les dernières années de Constantin, était partagée entre les factions rivales des boïars. Le tsar, malade, fut défait et tué en 1277 par un simple berger, Ivaïlo, qui se posa en adversaire des Tatares et occupa la capitale, Tirnovo (1277). Aussitôt Byzantins et Tatares réunis le vainquirent, lui enlevèrent Tirnovo, le détrônèrent et mirent à sa place le boïar Georges Terterii (1280).

Ainsi, à la fin du XIIIe siècle, les Mongols étaient amenés par les événements mêmes à prendre une part active à la vie politique de la Bulgarie. Bien plus, Nogaï, affermi en Ukraine et disposant de la Horde d'or en Russie, devenait maître presque absolu d'une grande partie des Balkans. Déjà les princes de Vidin, sur le Danube, et de Branitchev, en Macédoine, s'étaient mis sous sa protection. Effrayé par une invasion des Mongols en Hongrie (1285), le tsar de Bulgarie, devenu Terterii Ier, envoyait, à la manière orientale, son fils Svêtoslav à la cour de Nogaï comme otage et sa fille dans le harem de Tchaka, fils de Nogaï. Dix ans après, vers 1292, le roi de Serbie,

Digitized by Google

Miloutine, se voyait de même contraint de livrer l'héritier du trône, Étienne Ouroch, et plusieurs boïars de marque. De 1280 à sa mort, en 1299, Nogaï apparaît comme le chef des Tatares de la Russie méridionale, l'allié de l'empereur byzantin, le suzerain des peuples balkaniques dans tout le nord et le centre de la péninsule.

Malgré ses efforts, Terterii ne put se maintenir longtemps au pouvoir. Comme l'appui des boïars et les armées étrangères l'avaient élevé au rang de tsar, les intrigues d'un rival plus puissant et mieux apparenté le renversèrent. Le boïar Smilets possédait de grands domaines dans les Balkans. Il avait épousé une nièce de l'empereur de Byzance Andronique II. Sa seconde fille eut en mariage le fils du roi de Serbie, Étienne Ouroch, qui devint roi sous le nom d'Étienne Détchanski. Comment s'étonner que, fort de ces alliances, il prévalut contre Terterii? Celui-ci disparut en 1292 et Smilets le remplaça jusqu'en 1298.

Smilets mourut sans enfants. Alors une grave question se posa pour la Bulgarie. Quel serait le successeur de Smilets? Les boïars usaient leurs forces en querelles intestines. Aucun n'était capable de prévaloir et de s'imposer à tous. Comment d'ailleurs y songer sans l'aide morale et effective des deux puissants voisins de la Bulgarie : l'empire byzantin, la Horde d'or? La veuve de Smilets, princesse de sang impérial, montra un sens politique avisé en offrant sa main et son trône au roi de Serbie, Miloutine. Mais l'empire byzantin, plus encore que la Bulgarie, avait besoin de sécurité et d'alliance à l'ouest pour se garantir contre les coups des Asiatiques menaçants. Ce fut l'empereur lui-même, Andronique II, qui, après force négociations, vint à Salonique en 1299 épouser la fille de Miloutine et sceller ainsi l'union balkanique, indispensable pour faire face à l'est. La Bulgarie, isolée de la Serbie et momentanément négligée par la diplomatie impériale, subit le joug étranger. Ce ne fut pas Nogaï, alors retenu dans la Russie méridionale par une expédition contre son rival Toktaï, qui put intervenir lui-même. Il envoya son fils Tchaka et son otage, le fils de Terterii Svêtoslav. Pendant les premiers mois de l'an 1300, Tchaka occupa Tirnovo et devint tsar de Bulgarie. Mais son beau-frère, Svêtoslav, ne le laissa pas jouir longtemps du pouvoir. Quelques mois après, Tchaka était assassiné et Svêtoslav reprenait aux Tatares le trône de son frère Terterii et de ses ancêtres bulgares.

Ainsi finit cette dominatiou mongole de plus d'un demi-siècle dans les Balkans (1242-1300). Commencée par une simple suzeraineté lointaine, elle ne tarde pas à s'affirmer par une intervention armée dans les affaires balkaniques d'abord, dans la question de

Digitized by Google

succession au trône de Bulgarie ensuite, enfin et comme couronnement de ses efforts par l'occupation même du trône et de la capitale des Bulgares. Mais cette fortune rapide fut éphémère. L'apogée de la puissance mongole dans les Balkans marque aussi son brusque effondrement. Si de nouvelles recherches n'ont pas encore permis de suivre cette histoire au delà du XIVe siècle, les résultats acquis pour la fin du XIIIe permettent de conclure qu'à cent ans de distance le premier choc asiatique contre la péninsule balkanique l'avait ébranlée, désagrégée, en partie subjuguée. L'expérience ne fut pas perdue. Si les événements intérieurs du Kiptchak et les victoires des Russes empêchèrent les Mongols de s'emparer des Balkans et retardèrent d'un siècle la chute de l'empire byzantin, d'autres Asiatiques, d'autres Turcs, reprenant les traditions et la politique des Tatares, réduisirent la Bulgarie en esclavage dès la fin du XIVe siècle, en attendant la prise de Constantinople, de l'empire byzantin et de toute la péninsule balkanique. Cent cinquante ans avant que Mahomet II, à Constantinople, s'assit sur le trône des empereurs byzantins, Tchaka, fils de Nogaï et arrière-petit-fils de Tchinghiz Khan, avait occupé Tirnovo et était devenu tsar de Bulgarie[1].

Gaston CAHEN,

**Directeur de l'Institut français de Sofia,
Professeur à l'Université.**

1. L'auteur de l'article en bulgare, M. P. Nikov, s'appuie sur les témoignages contemporains du Byzantin Pachymère (1242-1311) et de Théodore Métokhite, qui fut le négociateur du mariage impérial d'Andronique II avec Simonide, fille du roi de Serbie Miloutine, en 1298-1299. Le mariage eut lieu à Salonique en février 1299. L'auteur cite et traduit une longue lettre de Métokhite à Nicéphore Khoumnos, écrite pendant cette ambassade. M. Nikov n'a pu utiliser que de seconde main les sources orientales qui restent à reviser et à compléter.

Digitized by Google

BULLETIN HISTORIQUE

HISTOIRE DE FRANCE

ÉPOQUE MODERNE JUSQU'EN 1660.

M. Ed. Esmonin, qui prépare une liste critique des intendants, nous donne un premier aperçu de ce travail à propos du Dauphiné[1]. Il montre avec quelle lenteur et par quelles étapes s'est établie l'institution. Les commissaires extraordinaires apparaissent dès 1555, puis en 1571, en 1606, en 1608 et 1610. On ne connait aucun commissaire entre 1610 et 1628 et on ne peut vraiment parler d'un intendant du Dauphiné qu'avec René de Voyer d'Argenson en 1630, encore est-il « intendant d'armée beaucoup plus qu'intendant de province ». C'est sans doute à tort qu'après lui les historiens ont fait figurer Servien. Au moment où l'institution vient de prendre un certain caractère de permanence, la Fronde en arrête tout net l'évolution, qui ne reprendra qu'en 1650 avec Le Tellier, « commissaire pour le règlement des tailles en cette province », puis avec Barthélemy Herwarth.

XVIe SIÈCLE. — Sur ce très beau sujet, *le Rationalisme de la Renaissance*, M. Henri Busson a écrit un bon livre, un de ces livres qui comptent[2]. A la suite de M. Roger Charbonnel, il montre ce que la pensée des rationalistes français doit à la pensée italienne, à celle de Pomponazzi, écho de l'antique voix d'Averroès, et en général à l'école de Padoue. Ce sont des élèves de Padoue, des « Padouans », que ces tenants français de la grande hérésie de la Renaissance, dont Dolet est un des types les plus parfaits, comme l'avait déjà indiqué Copley Christie. M. Busson a également subi l'influence de son maitre M. Abel Lefranc qui, dans l'introduction

1. *Les Intendants du Dauphiné, des origines à la Révolution* (extr. des *Annales de l'Université de Grenoble*, 1923, t. XXXIV).

2. Henri Busson, *les Sources et le développement du rationalisme dans la littérature française de la Renaissance (1553-1601)*, Paris, Letouzey et Ané (*Bibl. de la Société d'hist. ecclés. de la France*), 1922, in-8°, XVII-685 p., bibliographie, index.

Digitized by Google

au tome III de l'admirable édition de Rabelais, avait tracé une brillante esquisse du sujet[1].

M. Lefranc s'appuyait en particulier sur la fameuse lettre d'Antoine Fumée à Calvin en 1542, contre les ἀχρίστοι[2]. Il n'hésitait pas à ranger Rabelais, à côté de Bonaventure des Périers, parmi ces « achristes », et à faire du *Pantagruel* une sorte de manifeste mystérieux de la libre pensée. M. Busson me semble plus réservé. Il ne lui apparaît pas, du moins, que le Rabelais des deux premiers livres ait « pris position contre le dogme » ni qu'il se soit « fait un système philosophique pour appuyer les témérités de sa fougueuse intelligence ». Il semble indiquer que des Périers aurait souhaité à « Pamphagus » plus de hardiesse. Même pour le Rabelais des derniers livres (p. 272) il incline à penser que, très libre à l'égard du dogme, très « émancipé du servage d'ignorance, très pénétré d'aristotélisme et d'averroïsme, niant le miracle au nom de la nature, il n'en croit pas moins à l'immortalité de l'âme humaine ».

C'est d'ailleurs une tâche délicate que de distinguer entre les divers courants du « libertinage ». M. Busson a souvent de la peine à séparer les « libertins spirituels », dont quelques-uns sont les descendants des mystiques naturalistes du XIIIe siècle germanique, allemands et flamands, dont les autres sont des rationalistes de l'école padouane ou des sectateurs de Michel Servet. Il n'est pas facile non plus de marquer les dates. Se plaçant à un point de vue surtout littéraire[3], M. Busson a essayé de couper le siècle en deux, autour de 1553, ce qui l'oblige souvent à des répétitions. Deux chapitres intéressants sont consacrés aux apologistes, aux adversaires catholiques ou protestants de l'hérésie rationaliste. Ce livre établit avec une autorité nouvelle et avec une remarquable objectivité l'importance fondamentale de ce courant de la pensée française. Sous le noble édifice de l'Église, il continue à couler par les canaux des « libertins » du XVIIe siècle pour s'épanouir à la lumière dans le siècle des philosophes[4].

C'est une curieuse, on pourrait dire une amusante figure que

1. La *Revue* a déjà signalé les tomes III et IV.

2. M. Lefranc veut bien rappeler que le signataire de ces lignes a été le premier, dès 1897, à mettre en lumière la capitale importance de ce texte.

3. Il a compliqué sa tâche en excluant presque complètement de son champ de recherches la littérature française d'expression latine. C'est une distinction bien arbitraire quand il s'agit de l'histoire des idées au XVIe siècle.

4. Bibliographie très complète où je ne relève guère que l'omission des articles de M. Doucet sur Du Chastel. P. 153 : « Le gouverneur Lisset ». S'agit-il du fameux président Lizet? — P. 376, n. 4 : « Contre du Bourg ». La vérité est que Fumée, dans un moment de faiblesse, abandonna du Bourg.

Digitized by Google

celle d'Antonio Caracciolo. *Fuoruscito* napolitain, fils du prince de « Melphe » (Amalfi), hôte de la cour de France et protégé de Marguerite, lettré, poète en l'une et l'autre langue, cet élégant jeune homme est nommé, par la grâce du roi et en dépit des moines, abbé de Saint-Victor. Puis le voilà évêque de Troyes, évêque et en même temps ami des réformés de sa ville et de son diocèse, rêvant de cumuler, à l'instar de l'évêque de Beauvais, sa position dans la hiérarchie romaine avec celle de chef, de « superintendant » de la nouvelle Église. Mais Caracciolo n'a pas l'âme d'un Châtillon. Souple jusqu'à l'inconsistance, prêt à toutes les combinaisons, il flotte « entre Andouilles et Quaresme-prenant ». Cité avec sept évêques français devant l'Inquisition, il est le seul qui ait la malchance de se faire condamner, du moins de perdre son évêché dans la bagarre, tout en attirant sur sa légère cervelle les invectives du sévère Théodore de Bèze. Cet Italien déraciné meurt à l'abri de Renée de France, entre les bras d'un ministre huguenot, sans qu'on puisse voir en lui un calviniste.

Il y avait là de quoi tenter un érudit. M. Roserot de Melin, par de méthodiques et heureuses recherches à Troyes, à Paris, à Rome, a dissipé les obscurités, rectifié les erreurs que répétaient, les uns après les autres, lexicographes, biographes, voire historiens[1]. D'un crayon spirituel — parfois un peu trop spirituel même[2] — il a dessiné le portrait de ce prélat de la Renaissance, vif d'esprit, ouvert aux idées neuves, charmant et quelque peu brouillon. Autour de son personnage, il a essayé de reconstituer les milieux. Il ajoute, à notre connaissance du protestantisme troyen, des faits nouveaux et infiniment précieux[3]. Il apporte une contribution importante à l'histoire générale de la contre-réformation en montrant comment la Réforme catholique s'ébauche, avec plus d'ardeur que d'efficace, dans les conciles de la province archiépiscopale de Sens.

1. Joseph Roserot de Melin, *Antonio Caracciolo, évêque de Troyes (1515?-1570)*, Paris, Letouzey et Ané (*Bibl. d'hist. ecclés. de la France*), 1923, in-8°, LIII-449 p., index, bibliographie, tableaux généalogiques, une carte. — M. Roserot prend Bordier en flagrant délit de lecture ultra-rapide, de ces lectures à la d'Aubigné qui, en sautant trois lignes, attribuent à un personnage ce qui revient à un autre. Le voyage de Caracciolo à Genève et à Lausanne, sa prédication à Dijon — qui a donné tant de soucis à M. Belle — autant de bévues, mauvaise lecture de Nicole Pithou.

2. Pour faire un mot, l'auteur dépasse parfois ce que disent les textes. Il enjolive la vérité. P. 184, voyez le jeu de mots sur le sens de « mécanique ».

3. Ne soyons tout de même pas dupes de l'inquisition genevoise plus que de l'autre. Pour les définiteurs du dogme réformé, pour l'irascible Nicole Pithou, on n'est pas un réformé quand on n'accepte pas tous les articles de la confession de foi de 1559. Nier le « protestantisme » de Marguerite ou de Gérard Roussel, ou de tel autre, c'est un peu une querelle de mots.

Digitized by Google

Surtout, d'une plume qui sait le prix des nuances, il essaie de faire comprendre à la fois aux catholiques et aux protestants de notre temps la fragilité des barrières qui, au XVIe siècle, séparaient les deux Églises. De l'une à l'autre on passe par une série illimitée de transitions insensibles[1]. Caracciolo, en raison même de son peu de solidité et de ses multiples « revoltements », est un excellent représentant de ce parti indécis qu'on peut appeler le « moyen parti ». Peut-être ici M. Roserot exagère-t-il, à force de ne rien vouloir exagérer. Après tout, les chanoines de Troyes, les catholiques du diocèse, les juges du Saint-Office, les papes Pie IV et Pie V étaient, sur les choses de la foi, meilleurs juges que nous : ils ont rejeté ce « filius iniquitatis ». Cet hésitant, ce prélat devenu « prince de Melphe » sans avoir été réellement un ministre, cet homme de cour prêt à toutes les palinodies, nous apparaît tout de même plus près — plus près dans les textes que chez son brillant biographe — de Genève que de Rome[2]. Mais répétons que ce livre dépasse en intérêt une personnalité même attachante[3].

Avoir appris à lire dans Montaigne il y a trois quarts de siècle; s'être voué, malgré des occupations professionnelles absorbantes, à l'étude des *Essais;* annoncer, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, une édition de Montaigne qui ne comptera pas moins de douze volumes, c'est là faire preuve d'un beau courage et d'une singulière verdeur. Saluons donc ce tome Ier, consacré au livre premier des *Essais*, de l'édition du Dr A. ARMAINGAUD[4]. Le texte est celui de l'exemplaire de Bordeaux et les notes indiquent les variantes de 1580, 1582, 1588 et 1595[5]. Non seulement les historiens auront ainsi à leur disposition un instrument de travail très sûr, mais ils trouveront dans les 257 premières pages du volume une étude dont les diverses parties — caractère de Montaigne, sagesse de Montaigne,

1. Idées nettement réformées dès 1528. P. 200, c'est un foulon, venu peut-être de Meaux. En 1535, un menuisier (p. 200). Le groupe intellectuel et bourgeois apparaît plus tard.

2. Il est très suspect déjà, en dépit des protestations indignées de son père, lors de sa nomination à Troyes. Les Victorins ne s'y étaient pas mépris. P. 226, son sermon de Noël 1551 était des moins orthodoxes, puisque en prévision de celui du 28 décembre les chanoines veulent se défendre contre un « vulgus incompositum et *rerum novarum*, maxime *inauditarum*, cupidum ».

3. Aux pièces, le document le plus précieux est la lettre de Henri II (18 février 1551) à Louis de Bourbon, archevêque de Sens, sur la résidence des évêques et la lutte contre l'hérésie.

4. *Œuvres complètes de Michel de Montaigne. Les Essais.* I : *Étude, commentaires et notes*, par le Dr A. Armaingaud, Paris, L. Conard, 1924, in-16, XX-257 et 237 p., un portrait; prix : 25 fr.

5. Une petite confusion p. II, où deux éditions successives sont appelées la « quatrième ».

Digitized by Google

épicurisme, scepticisme, morale chez Montaigne, religion de Montaigne, politique de Montaigne, etc. — constituent une véritable *somme* montaignienne. M. Armaingaud, partant en guerre contre M. Strowski et aussi contre M. Villey, démontre assez fortement que le prétendu « stoïcisme » de Montaigne vient directement... d'Épicure[1]. M. Strowski faisait aussi beaucoup d'efforts pour nous peindre un Montaigne chrétien, voire catholique, et M. Villey se laisse entraîner sur la même voie. « Montaigne chrétien », s'exclamait rudement Guillaume Guizot, « est-il possible que cela ait jamais été dit? » En somme M. Henri Busson, que M. Armaingaud n'a pas lu, est sur ce point d'accord avec lui et avec Guillaume Guizot : « Tous les courants rationalistes », écrit-il, « vont se mêler en Montaigne. »

Le catholicisme de Montaigne est une simple attitude de précaution sociale, sans aucune valeur religieuse[2]. Quant à son pyrrhonisme, M. Armaingaud veut n'y voir qu'un remède pour nous guérir de la fâcheuse maladie de la certitude. A force de ne pas admettre que Montaigne ait été « ondoyant et divers », j'ai peur qu'il ne nous fasse un Montaigne trop cohérent et plus constant que nature[3].

Sur la politique de Montaigne, M. Armaingaud reste fidèle à la thèse qu'il soutenait dans l'*Énigme du Contr'un*. Mais — par courtoisie sans doute — il apporte une sensible atténuation à ses anciennes ardeurs. Il veut surtout faire de Montaigne un des conseillers les plus écoutés du *tiers parti*, un des premiers, des plus solides et des plus efficaces partisans de Henri de Navarre. Que Montaigne ait été en très bons termes avec le Béarnais, qu'il l'ait même aidé comme maire de Bordeaux et plus tard, ses lettres et ce qu'on sait de ses actes en font foi. Pour dire davantage, il faut s'embarquer — M. Armaingaud en convient — sur l'océan des conjectures. L'auteur me dira que ces conjectures ont tous les caractères de la vraisemblance. D'accord, mais cela ne saurait suffire pour rendre « presque évident que Henri de Navarre a été la plus constante préoccupation de Montaigne ». On admettra plus facilement, parce que nous sommes là dans le domaine des idées, l'autre conclusion du

1. La plupart des citations de Sénèque données par les commentateurs pour stoïciennes, parce qu'elles sont dans Sénèque, ont été en réalité prises par Sénèque à Épicure ou à des épicuriens.

2. C'est ainsi que le président d'une université américaine croit devoir présider aux exercices de la « chapel », qu'elle soit baptiste, méthodiste, etc., et quelles que soient ses convictions personnelles.

3. Par exemple le Dr Armaingaud nie la thèse essentielle de M. P. Villey, celle de « l'évolution » de Montaigne. Je doute qu'il ait raison.

Digitized by Google

Dr Armaingaud, à savoir que « l'écrivain a pour sa part contribué à préparer dans les esprits l'édit de Nantes[1] ».

L'abbé Alban Cabos a consacré un aimable ouvrage à un aimable personnage, Guy du Faur de Pibrac, le chancelier de Marguerite de Navarre et l'auteur des *Quatrains*[2]. Pibrac n'était pas un héros. Frère de Louis du Faur, une des victimes de la « mercuriale » de 1559, il était dépourvu de fanatisme et cependant se fit, pour servir le roi de Pologne, l'apologiste de la Saint-Barthélemy. Lauréat des Jeux floraux, ce n'est pas un grand écrivain ni, malgré la réputation qu'il en eut de son temps, un grand orateur. Mais ce personnage a été mêlé à tant d'affaires qu'il est intéressant de le suivre.

M. Cabos a lu avec soin toutes ses œuvres, y compris ses lettres. S'il a donné une abondante bibliographie, il n'a pas toujours lu les ouvrages les plus récents, et il y aurait à dresser un beau catalogue avec les titres de ceux qu'il n'a pas consultés. Sur le concile de Trente, par exemple, sur la Pologne et la Saint-Barthélemy[3], bien des additions seraient nécessaires. Contentons-nous de louer la parfaite objectivité avec laquelle le livre est écrit.

M. Joseph Cuvelier, l'un des éditeurs de la *Correspondance de la cour d'Espagne sur les affaires des Pays-Bas*[4], étudie les *Préliminaires du traité de Londres*[5], signé le 29 août 1604 entre les archiducs et Jacques Ier. Ce travail, soigneusement documenté, intéresse l'histoire de Henri IV, parce que la cour de Londres fut, pendant plus d'un an, le théâtre d'une lutte d'intrigues à laquelle la France prit part, à peu près en accord avec les Provinces-Unies, pour empêcher ou retarder la signature de la paix entre l'Angleterre et les Pays-Bas catholiques, ou tout au moins pour diminuer la portée de ce traité et son extension à l'ensemble de la monarchie espa-

1. Quelques lapsus : Sorbin imprimé Sorlin. P. 108 : « Université de *France* », lire : *Paris*. P. 145, n. 1, dans la citation, lire « cœur » au lieu de « raison ». M. Armaingaud voit avec quel soin je l'ai lu.

2. Alban Cabos, *Guy du Faur de Pibrac : un magistrat poète au XVIe siècle (1519-1589)*, Paris, Éd. Champion, et Auch, Fr. Cocharaux, 1922, 1 vol. in-8°, 500 p., 2 fig. Du même : *Un essai de propagande française à l'étranger au XVIe siècle : l'Apologie de la Saint-Barthélemy par Guy du Faur de Pibrac*, ibid., 1922, 1 vol. in-8°, XIX-68 p. (Réimpression et traduction de la *Ad Stanislaum Elvidium epistola*, suivies de deux lettres de Pibrac).

3. Notamment les pièces latines et françaises données par W. Sobieski, *Polska a hugonoci*, Cracovie, 1910. Il fallait au moins citer les *Postulata polonica*. Voyez aussi Marie Kosterska, *les Poètes latins polonais avant 1589*, Paris, 1918, et même P. de Nolhac, *Ronsard et l'humanisme* (à propos de Kochanovski).

4. Voir *Rev. histor.*, t. CXLV, p. 244.

5. Extraits de la *Revue belge de philologie et d'histoire*, 1923.

Digitized by Google

gnole. C'est à ces négociations que se rattache le fameux voyage de Sully, dont M. Cuvelier accepte un peu vite le témoignage[1].

XVIIe SIÈCLE. — C'est un bien mince sujet que la vie de Nicolas Vauquelin des Yveteaux : ses principaux titres de gloire sont d'être le fils de Vauquelin de La Fresnaye et d'avoir présenté Malherbe à Henri IV. Lieutenant au bailliage de Caen, suspendu de ses fonctions à la suite d'une affaire obscure, précepteur du duc de Vendôme, puis de Louis XIII, renvoyé par Anne d'Autriche sur les instances du parti religieux, « libertin » au moins dans le sens moderne du mot, mêlé à d'extraordinaires scandales judiciaires, voilà toute sa carrière. Plus mince encore est le livre que lui consacre M. Georges MONGREDIEN[2], encore qu'il le grossisse de chapitres, aussi peu utiles que dépourvus de nouveauté, sur le Parlement de Rouen et les mœurs judiciaires. Le tout est écrit avec une extrême négligence[3].

Signalons au passage les récents volumes, qui seront l'objet d'une étude spéciale dans cette *Revue*, de la nouvelle édition des œuvres de *Saint Vincent de Paul* par M. Pierre COSTE. Avec le tome VIII, paru en 1923, s'achève la *Correspondance*. Les tomes IX et X, parus la même année, sont consacrés aux *Entretiens*[4].

De même nous ne pouvons qu'indiquer ici le tome III des *Sources de l'histoire de France au XVIIe siècle (1610-1715)*, par MM. Émile BOURGEOIS et Louis ANDRÉ, tome consacré aux *Biographies*[5]. Je n'ai pas besoin de dire la valeur de l'œuvre et les services qu'elle est appelée à rendre. Avec raison les savants auteurs protestent contre le discrédit jeté par certains esprits hypercritiques sur toutes les biographies. N'est-il pas nécessaire de savoir ce que des contemporains ont écrit et pensé sur « le cardinal de Bérulle et l'abbé de Rancé, les Arnauld, Richelieu, Lesdiguières ou Turenne, Pascal ou Bayle et tant d'autres encore » ? Pour la période antérieure à 1660, que de renseignements précieux dans des notices telles que d'Aiguillon (duchesse d'), Anne d'Autriche, Beaufort,

1. M. Cuvelier nous met bien en garde, mais il ne cite pas les études critiques de Kükelhaus et de Pfister. P. 301, n. 3, on lit : de Maulde-la-Clairière pour la Clavière.

2. *Étude sur la vie et l'œuvre de Nicolas Vauquelin, seigneur des Yveteaux, précepteur de Louis XIII (1567-1649)*, Paris, Aug. Picard, 1921, II-255 p. — Du même : *Œuvres complètes de Nicolas Vauquelin...*, Paris, Aug. Picard, 1921, 235 p.

3. Le nombre des vers faux (cités dans le texte) dépasse la mesure permise.

4. Paris, Gabalda.

5. Paris, Aug. Picard, 1923, in-8°, XII-371 p., plus une table provisoire. Ce tome avait été remis à l'éditeur en juillet 1914. Les auteurs l'ont mis à jour jusqu'au début de 1922. Prix : 10 fr.

Digitized by Google

Concini, Coton, Gassendi, Guébriant, Hay du Chastelet, Henriette de France, Rohan, Zamet, etc.

Après un volume sur François Miron, M. A. Miron de l'Espinay en publie un autre sur *Robert Miron*[1]. L'idée, en soi, est louable. L'exécution l'est beaucoup moins. L'auteur ne fournit aucun renseignement sur ses sources, sauf quelques vagues références à la série H des Archives nationales et au Cabinet des manuscrits. Il ignore à peu près le dépôt des Affaires étrangères[2]. Il coud ensemble, en les reliant par un tissu léger, des documents qu'il ne discute point, dont les uns sont déjà connus, dont quelques autres — comme les harangues du prévôt des marchands — gagneraient à être résumés ou donnés en extraits. Au lieu d'analyser le rôle de l'orateur du Tiers aux États de 1614, il donne une chronique anecdotique de ces États. Sur la période si importante de l'ambassade en Suisse, il ne fait aucunement usage de l'ouvrage capital de M. Rott[3].

On aura une idée de l'information générale de M. Miron de l'Espinay en apprenant que, d'après lui (p. 36), le vœu gallican présenté par Antoine Arnauld était la « proclamation d'un dogme nouveau » et non pas l'aboutissement de quatre siècles d'histoire de France. L'article est rédigé au Parlement « comme une loi d'État, presque comme un coup d'État ». M. de l'Espinay aurait mieux fait d'écrire : « une loi *de* l'État ». Quand il rappelle (p. 58) « les anathèmes renouvelés de l'Église contre les régicides », on a envie de le féliciter de savoir l'histoire de l'Église mieux que Ludwig von Pastor. Il croit, et fait croire à ses lecteurs, que Thierry a blâmé le Tiers de 1614[4], sans soupçonner que l'*Histoire du Tiers État* contient un hommage à ces « fermes paroles, dont le sens était profondément national ... œuvre de patriotisme et de sagesse », et dénonce « la violence faite à la liberté de l'assemblée » par la cour.

Son récit de l'ambassade en Suisse, émaillé de lapsus[5], est de la

1. *Robert Miron et l'administration municipale de Paris de 1614 à 1616. Le Tiers aux États-Généraux de 1614. L'ambassade française en Suisse de 1617 à 1672* (*sic*, pour 1626. Il faudrait ajouter : *L'intendance de Miron en Languedoc, 1631-1639*), Paris, Plon, 1922, in-8°, 362 p. Prix : 20 fr.

2. C'est seulement à la dernière page (294) du chapitre sur l'ambassade en Suisse qu'apparaît brusquement cette maigre référence : *Affaires étrangères, Suisse. XXVII.*

3. A la p. 292, n. 1, tout d'un coup une citation de Rott, t. IV. Mais le t. III, qui contient un récit minutieux et documenté de l'ambassade, n'est mentionné nulle part.

4. On cherchera vainement dans l'*Histoire du Tiers* les paroles que M. de l'Espinay prête à Thierry. S'agit-il d'un « repentir » de l'historien?

5. En voici un simple bouquet : p. 170, *d'*Avenel pour Avenel. M. de l'Es-

Digitized by Google

plus haute fantaisie. On peut le lire en entier sans se douter que Robert Miron est « ennemi déclaré des Jésuites et catholique peu zélé, au dire du nonce et de l'évêque de Luçon[1] ». N'ayant aucunement l'idée du rôle joué dans l'Europe de ce temps-là par les passages orientaux des Alpes, il ne comprend rien aux fluctuations de la politique française. De même qu'il estime que la France — lisez ici Luynes — « s'honorait » en faisant cette folie de détacher du Palatin l'Union évangélique pour sauver les Habsbourg, il s'imagine (p. 335) que Richelieu, après avoir discuté avec Barberini sur la démonstration militaire de Cœuvres, se trouva « vaincu, presque convaincu par son éminent interlocuteur... ». On ne voit guère l'Éminence de Luçon en cette posture. Aucun effort n'est fait pour caractériser l'action, qui semble avoir été singulièrement hésitante et faible, de Miron auprès des Ligues. Il est bon, pour le porteur d'un nom historique, d'écrire l'histoire de ses ancêtres. Encore faudrait-il apprendre le métier d'historien.

François du Plessis, marquis de Richelieu, a été singulièrement éclipsé par son fils. M. Maximin Deloche, à qui nous devions déjà de copieuses études sur la *Maison* et la *Plume* du cardinal, a voulu nous présenter le grand prévôt[2]. Il n'est pas sans intérêt de suivre l'ascension de ce petit gentilhomme poitevin qui devint un des principaux officiers de la couronne, grâce à la confusion introduite entre la charge de prévôt de l'hôtel et celle de grand prévôt de France. Naturellement, ce qui nous intéresse le plus en lui, c'est son fils, qui nait non pas dans le château de Richelieu, mais dans l'hôtel acquis à Paris par le serviteur de Henri III[3]. Avant le grand Armand, François a frappé sévèrement, en vertu des pouvoirs de sa charge, les rebelles à l'autorité royale. Avant Armand, il s'est intéressé aux affaires maritimes, il a acheté des vaisseaux. Avant Armand et encore plus que lui, il s'est débattu contre le mal d'argent. Il a vu fondre les biens de Suzanne de la Porte et il a surtout laissé à ses enfants des créanciers. Surtout après la mort tragique de son frère Henri, le jeune évêque de Luçon a dû lutter contre les hommes d'affaires malhonnêtes, défendre contre eux non seulement

pinay écrit couramment (sauf une fois sur une douzaine) *Strafgeritch*, *Abscheid*. Il cite l'historien (p. 196) « H. Z. Schokke » et le Worort (p. 240) : d'ailleurs Zurich n'est pas « le plus ancien des États confédérés ». P. 252-253, *Leuche* pour Leuk ou Louèche, au choix. P. 256, Zurlanden.

1. Cité par Rott, III, 205.

2. Maximin Deloche, *Les Richelieu. Le père du cardinal : François du Plessis, grand prévost de France. Documents inédits*, Paris, Perrin, 1923, in-8°, VIII-373 p., appendices, index. Prix : 10 fr.

3. Au coin des rues du Bouloi et des Petits-Champs.

Digitized by Google

sa maigre fortune, mais son honneur. Le chapeau lui arriva presque le jour même où il triompha de ces misérables adversaires, et un second arrêt suit de quatre mois son avènement comme premier ministre.

Ces dures épreuves expliquent bien des choses dans le caractère du cardinal. Et c'est au cours de ces années qu'il rencontra des dévouements qu'il n'oubliera jamais, par exemple les Bouthillier. M. Deloche, par son travail richement documenté[1], contribue à nous montrer dans le cardinal un homme.

Les dossiers du procès du maréchal Louis de Marillac ont été détruits sur l'ordre du roi. Mais M. Pierre DE VAISSIÈRE, qui avait déjà étudié la vie d'un Marillac, a su trouver à la Bibliothèque, aux Archives nationales, à celles des Affaires étrangères, à l'Arsenal, à Dijon, assez de pièces pour retracer les péripéties de cette fameuse affaire et pour plaider en faveur du maréchal non pas l'innocence, mais les circonstances atténuantes[2]. Disons tout de suite que l'historiographe des *Gentilshommes campagnards* a pour Richelieu une admiration tempérée par un sentiment de révolte intérieure. Ce qu'il reproche à l'impérieux cardinal, c'est d'être le centralisateur, le terrible serviteur de l'autorité royale et, malgré sa robe rouge de prince de l'Église, l'homme de la politique antiespagnole. C'est en somme d'être Richelieu, tandis que M. Rott lui reproche de n'avoir pas été assez Richelieu toujours.

De l'attachant récit de M. de Vaissière, ressort-il que Richelieu se soit trompé en voyant dans les Marillac de dangereux adversaires de sa politique? Il n'y paraît guère. Les Marillac, c'est le parti de Bérulle, le parti de la reine-mère et de Monsieur, le parti de la paix espagnole. Ils ont derrière eux de pieux personnages, une sorte de cabale des Dévots, qui se pare de l'auréole des « saintes » du Carmel. Cabale puissante et redoutable. Quant au maréchal lui-même, le portrait qu'en trace M. de Vaissière est d'un personnage peu intéressant, faux, fuyant. Sa ruine est la suite naturelle de cette Journée des Dupes où notre auteur, critiquant le récit de Saint-Simon, en arrive presque à ne voir plus ni dupes ni journée.

Le récit de la campagne d'Italie et du rôle qu'y joua Louis de Marillac, c'est bien l'histoire de ce que nous appellerions aujourd'hui une trahison perlée. Entre les deux récits de Pontis et de Puységur — l'un qui peint le maréchal, lors de son arrestation, comme un

1. Pourquoi l'auteur l'a-t-il écrit dans le ton du roman historique?

2. *Un grand procès sous Richelieu. L'affaire du maréchal de Marillac, 1630-1632*, avec une préface de Fr. Funck-Brentano, Paris, Perrin, 1924, in-8°, xx-250 p., 5 fig.

Digitized by Google

fauve pris au piège, l'autre qui lui prête la dignité de l'innocence sûre d'elle-même — le biographe semble bien (p. 85) donner crédit au premier. Quant à la lettre du 17 décembre (p. 90) où Marillac, écrivant à sa femme, proteste de son attachement pour le cardinal, elle est trop visiblement, comme la lettre sur Verdun, écrite pour être lue. Les premiers chapitres du livre la démentent.

En fait, la tête de Marillac paraît avoir été d'abord l'enjeu d'un marchandage avec la reine-mère, puis, dans la crise du printemps de 1632, Richelieu résolut de la jeter en défi aux ennemis du roi. Comme il était malaisé — tant à cause de la difficulté de saisir des preuves matérielles que du désir de ne pas compromettre à fond le sang royal — de faire un procès de lèse-majesté, on se rabattit sur le péculat. Que le procès, les deux procès aient été menés avec un irrespect absolu des règles tutélaires de la justice, il faudrait, pour s'en étonner, ne connaître ni la monarchie du XVIIe siècle ni Richelieu. Un procès de ce genre, même s'il n'y était question « que de foin, de paille, de pierre, de bois, de chaux », ne pouvait s'achever qu'en place de Grève. Remercions M. de Vaissière de fournir des documents à ceux qui n'envisagent point cette affaire tout à fait comme lui.

On ne trouvera guère à glaner dans la vie du cardinal de La Rochefoucauld par son secrétaire Jean DESBOIS[1]. Le personnage, évêque de Clermont, puis de Senlis, par la grâce de Henri IV, grand aumônier de France sous Louis XIII, ne s'élève pas au-dessus du niveau de ces grands seigneurs qui firent preuve, sur le trône épiscopal, des vertus chrétiennes. Et l'éditeur moderne de ce texte, M. Gabriel DE LA ROCHEFOUCAULD, convient tout le premier que Jean Desbois est loin de valoir l'autre biographe du cardinal, le P. de La Morinière, dont l'œuvre parut dès 1646. Celle de Desbois n'est que le « discours » d'un bon serviteur.

Le troisième volume de l'*Histoire de la Compagnie de Jésus en France*[2], du P. FOUQUERAY, qui va de 1604 à 1623, est fait avec plus de soin que les précédents. Le ton en est généralement plus calme, sans atteindre jamais, même de loin, à l'impartialité[3]. Comme

1. *Bibliographie du cardinal de La Rochefoucauld*, par Jean Desbois, publiée avec une introduction par le comte Gabriel de la Rochefoucauld, Paris, Figuière, s. d., in-16, 186 p., un portrait; prix : 40 fr.

2. P. Henri Fouqueray, *Histoire de la Compagnie de Jésus en France des origines à la suppression (1528-1762)*. T. III : *Époque de progrès (1604-1623)*, Paris, Bureaux des *Études*, 1922, in-8°, XIII-618 p., bibliographie, index.

3. L'auteur a sa façon à lui de renvoyer à ses devanciers. P. 436, lorsqu'après avoir appris que les quatre ministres de Charenton « imprimèrent... un factum rempli de récriminations injustes, de dénégations gratuites et d'injures grossières », le candide lecteur notera une référence à Hanotaux, t. II, p. 240, il

Digitized by Google

dans les volumes précédents, la Compagnie et les Pères ont toujours raison; tout au plus regrette-t-on parfois qu'ils aient manqué de prudence[1].

Que nous importe, après tout? L'essentiel est que le P. Fouqueray a dépouillé de nombreuses archives[2], qu'il a étudié les sources, encore qu'il ait le tort de les mettre toutes sur le même pied : les documents authentiques, par exemple, avec la *Vie du P. Coton* par d'Orléans. L'essentiel est qu'il nous apporte une quantité de pièces, malheureusement incontrôlables, extraites des richissimes dépôts de la Compagnie. C'est par où son livre est neuf.

Le fait capital du volume, c'est l'extraordinaire floraison des collèges sous Henri IV après 1604 : à la fin du règne, les Jésuites n'ont pas eu en France moins de quarante-cinq postes. Mais comment s'est opérée cette conquête? En présence des documents fournis par le P. Fouqueray, aucun doute n'est possible, c'est la volonté royale qui a imposé les Jésuites à la France. L'ancien huguenot est alors le prisonnier des Pères, et en particulier du P. Coton. L'histoire du collège de Poitiers expose, avec une naïveté désarmante, les procédés qu'on employait pour créer un de ces établissements dans une ville où personne n'en voulait, ni évêque, ni magistrats, ni municipalité (p. 134-136). Henri IV remet les lettres de protestation au P. Coton lui-même, qui ainsi connaît ses adversaires. Ceux-ci sont bien forcés de se soumettre[3]. L'histoire de Caen est celle d'un autre coup de

en conclura que ce jugement sévère émane de l'historien de Richelieu. Or, que dit celui-ci? « Ils font au P. Arnoux une réponse savante, précédée d'une préface courte et incisive, qui résume, en somme, la thèse protestante sur le dogme, sur la discipline et sur les affaires du monde. » Nous sommes, on le voit, loin de compte. De même, lorsque le P. Fouqueray résume l'activité du P. Garasse (p. 567-568) contre Théophile de Viau en cette phrase délicieuse : « Il serait exagéré, croyons-nous, de regarder le livre de Garasse comme un acte d'accusation destiné à influencer les juges », il renvoie à Lachèvre. Or, cet érudit (t. I, p. 86 et 147 et suiv.) dit exactement le contraire : Garasse veut « se saisir de l'hydre pour la porter au bûcher... il entreprend une lutte à mort... »; il écrit « un réquisitoire anticipé ».

1. Par exemple dans l'affaire de la *Defensio Fidei* de Suarez. Mais à qui fera-t-on croire (p. 308-312) qu'un pur hasard avait empêché le décret d'Acquaviva de parvenir à toutes les Provinces de la Compagnie? D'ailleurs, le pape persiste à regarder comme exacte cette doctrine, que les Jésuites de Paris promettent de ne plus enseigner.

2. Il omet dans sa bibliographie les archives de la Côte-d'Or, qu'il a cependant vues pour le collège des Godrans. Il n'a pas connu, pour celui de Clermont, le livre de Dupont-Ferrier. Pour celui de Nancy, on aurait dû citer Pfister, t. II. Pour Venise, les *Lettres et ambassade* de du Fresne-Canaye.

3. J. Delfour (*Jésuites à Poitiers*, p. 11 et suiv) confirme l'antipathie de la population. Le corps de ville ne marche que sous la contrainte. La lettre du

Digitized by Google

force, précédé des mêmes intrigues. Henri fut pour les Jésuites, dit très bien l'auteur, « plus qu'un protecteur, un père ».

En ce qui touche le Canada[1], le P. Fouqueray ne tient compte que des témoignages favorables à la Compagnie. Les historiens canadiens les plus modérés reconnaissent cependant que les divisions semées par les Jésuites et leur protectrice Antoinette de Pons ont été pour beaucoup dans l'échec du premier établissement de Port-Royal, celui des Poutrincourt[2]. Naturellement le volume est consacré en grande partie aux missions en France et à la controverse avec les protestants. Les disputes s'y terminent infailliblement à la gloire des Pères. On les voit également s'essayer à l'intrigue politique pour empêcher les rois de nouer des alliances protestantes[3].

Le grand public s'est enfin avisé — nous le répétions depuis des années — qu'il y a en M. Henri Bremond l'un de nos plus pénétrants historiens et par surcroît, ce qui ne gâte rien, un écrivain des plus savoureux. Il en donne de nouvelles preuves dans son tome VI[e][4], dont nous aimerions à parler à loisir. La première partie en est consacrée à Marie Guyard, épouse de Joseph Martin, devenue Marie de l'Incarnation, et à son fils dom Martin. Née dans une boutique de marchand de soieries de Tours, cette femme de tête, après son veuvage, entre chez un beau-frère, commissionnaire en marchandises; elle appartient à cette forte race de Françaises dont Michelet, en une page du *Peuple*, a vanté les aptitudes commerciales, dames du

roi du 7 mars et celle de Coton du 8 mars 1605 (Delfour, p. 28-29) sont « une nouvelle et la meilleure preuve à opposer à ceux qui soutiennent encore, quand même, que la municipalité d'alors n'avait de plus grand désir que d'installer les Jésuites à Poitiers ». P. 54, Delfour montre, contrairement aux dénégations du P. Fouqueray (p. 140 du t. III), que les acquisitions des Jésuites de Poitiers, notamment celle de Ligugé, leur étaient fort avantageuses.

1. Dont l'histoire s'arrête dans ce volume, on ne sait pourquoi, à 1614. Le P. Fouqueray ne cite pas Garneau, dont les p. 56, 65, 66, 67, 71 (nouvelle édition) ont leur importance.

2. Voyez, p. 590, comment le P. Biard résiste au désir « bien naturel, mais tout païen », que le *sagamo* Membertou exprime d'être enterré avec ses pères. Malgré l'insistance du gouverneur Biencourt, le Père refuse d'enterrer ce Peau-Rouge converti « avec des payens damnés ». Il arrache à l'agonisant un consentement.

3. L'intervention (p. 224) du P. Richeome dans l'affaire de Clèves, contée d'après les archives de la Compagnie, contredit suffisamment les affirmations contraires du P. Fouqueray. Le P. Fouqueray confond (p. 160) le Conseil souverain de Pau et les États de Béarn. P 301, « les Académies de province », lisez : les Universités.

4. *Histoire littéraire du sentiment religieux en France...* VI : *la Conquête mystique* **** *Marie de l'Incarnation — Turba Magna*, Paris, Bloud et Gay, 1922, in-8°, VI-529 p., 11 fig. Prix : 20 fr.

Digitized by Google

comptoir et souveraines du magasin : « Je me suis trouvée parmi le bruit des marchands... Je passais presque les jours entiers dans une écurie, qui servait de magasin, et quelquefois il était minuit que j'étais sur le port à faire charger ou décharger des marchandises... » Que voilà donc une mystique bien humaine et dont le style, comme dit son biographe, « n'a pas pris le voile » ! Femme d'affaires, elle le restera au Canada, pour ravitailler sa communauté, pour converser avec les « sauvages ». Car l'histoire de cette ursuline est liée à l'histoire de la Nouvelle-France[1] ; elle y demeure de 1639 à 1672, date de sa mort, et son caractère impérieux lui valut d'entretenir des relations plutôt tumultueuses avec un autre personnage illustre de l'Église canadienne, Mgr de Laval.

Nos âmes de simples laïques, nourries des principes de la morale vulgaire, ne sauraient accepter sans quelque scandale la désinvolture avec laquelle la mère, soucieuse de son salut éternel, abandonne un enfant de onze ans. Ne pouvait-elle suivre, pour monter au ciel, la voie étroite des humbles devoirs de tous les jours ? M. Bremond lui-même (p. 55, n. 2) discute avec une certaine inquiétude le discours qu'elle aurait tenu à son fils pour obtenir, avant d'entrer en religion, le « consentement » du pauvre petit. Un consentement à onze ans ! Je sais bien que nous rencontrons tous, dans la vie, des conjonctures où nous faisons passer les affections les plus chères après des devoirs qui nous apparaissent comme supérieurs. Tout de même, la mère qui s'est appliquée, « depuis l'âge de deux ans », à ne faire à son enfant aucune caresse — « et ne permettait pas qu'il lui en fît » — pour le mieux préparer d'avance à la séparation future, cette mère soulève en nous un sentiment du même ordre que Jean-Jacques mettant ses rejetons aux Enfants-Trouvés. Tant de mysticité ne nous paraît pas valoir une goutte, une seule goutte de lait jaillie du sein maternel.

Après Marie et dom Martin vient ce que l'auteur, non sans une nuance d'ironie, appelle la *turba magna*, mystiques de second ordre, ou même simples dévots : l'ennuyeux M. de Bernières, l'intarissable Jeanne de Matel, dont le biographe Hello est si joliment qualifié de « colonne de fumée et de flammes, bizarre amalgame d'or et de clinquant », ou cette Mme de Neuvillette chez qui l'on trouve « de la

1. Quelques indications dans Garneau, nouvelle édition, t. I, p. 157, 169, 171, 172, 176, 177, 178. 179, 181 et suiv. Les lettres de Marie de l'Incarnation sont une source pour l'histoire du Canada. P. 183, Marie peint en Mgr de Laval un précurseur des *dry laws*. Voyez, sur l'administration du prélat, p. 231. A l'occasion de son tricentenaire, Mgr de Laval est étudié à nouveau, notamment par M. Gaillard de Champris.

Digitized by Google

précieuse, de la dévote, au sens lamentable du mot, et de la sainte »; enfin, l'ineffable Desmarets de Saint-Sorlin. Familier intellectuel de Richelieu — disons presque son domestique à penser — il se fait dévot, bien pis, policier dévot, détective d'hérétiques et d'impies, « limier mystique », dit irrévérencieusement M. Bremond, pourvoyeur du gibet et du bûcher[1]. Heureusement encore qu'il « n'était pas assez riche pour faire les frais de tous les supplices qu'il aurait voulus ». Nul ne s'étonnera de le voir s'employer, autour du duc de Ventadour, à ressusciter sous une forme nouvelle la Compagnie du Saint-Sacrement, avec un peu plus de publicité, « au moins apparente », et le titre de Société pour les intérêts de Dieu. A la croisade intérieure il veut ajouter la vraie croisade, celle contre le Turc, dont Louis XIV serait le chef. Sans chicaner M. Bremond, je me demande si ce dévot lettré a droit à une place dans la galerie des mystiques. Il y fait vilaine figure.

Henri HAUSER.

HISTOIRE DE GRANDE-BRETAGNE.

DOCUMENTS. — Il convient de mentionner en toute première ligne la nouvelle édition du Guide des Archives nationales d'Angleterre[2]. Celui que l'on doit à M. Scargill-Bird, et qui était rapidement parvenu à une troisième édition, a rendu d'incontestables services; mais, rédigé sans méthode, il était d'un maniement difficile; en outre, pendant ces dernières années, des progrès considérables ont été réalisés au P. Record Office pour le classement des archives.

1. P. 491 : il se charge « d'un ministère qui, fort curieusement, ne se trouve pas *préfiguré* dans l'Apocalypse : c'est la police secrète... Quelque peu gauche malgré tout dans le roman mystique, le sieur de Saint-Sorlin excelle, sans conteste, dans le roman policier... Le plaisir malsain qu'il trouve à sa répugnante besogne... Il reprend ses lunettes noires, son métier d'espion... Ayant épuisé à ce coup les « délices » de l'espionnage et de la délation, le vieil agent plus que septuagénaire prit enfin sa retraite... De tant d'exploits que nous avons de la peine à lui pardonner, Desmarets n'aura jamais senti ni le ridicule ni l'odieux ».

2. M. S. Giuseppi, *A guide to the manuscripts preserved in the Public Record Office;* vol. I : *Legal records, etc.* Londres, His Majesty's stationary office, 1913, in-8°, XXIV-411 p.; prix : 12 sh. 6 d. — Presque en même temps paraissait une 10e édition du *Catalogue of manuscripts and other objects in the Museum of the P. R. O.*, rédigé par le garde général des archives, Sir H. C. Maxwell Lyte (in-8°, 77 p., 1924. *Ibid.;* prix : 1 sh.). Cette édition diffère peu de la 9e.

Digitized by Google

Il faut remercier l'administration de ce grand établissement d'avoir ordonné la refonte de l'ancien Guide et féliciter M. GIUSEPPI de la façon dont il s'est acquitté d'une tâche particulièrement ardue. Dans sa nouvelle forme, l'œuvre est plus que doublée : tandis que l'unique volume de M. Scargill-Bird (3e édit., 1908) compte 460 pages imprimées en caractères assez larges, le Guide de M. Giuseppi comprendra deux volumes et déjà le tome I occupe 411 pages d'une justification plus compacte. A l'index primitif (trente pages), qui contenait seulement une liste alphabétique des principaux fonds ou recueils de documents, on a substitué une copieuse table des noms de lieux, de personnes et de matières, qui occupe plus de cinquante pages. A tous les points de vue, les recherches sont rendues plus faciles et la connaissance des fonds mieux mise en lumière.

Afin de faire ressortir l'intérêt du tome V des Guides publiés par l'administration du British Museum pour le département des antiquités bretonnes et médiévales[1], il suffit de traduire les premières lignes de la préface, signée par M. O. G. M. DALTON, conservateur de ce département : « Les collections décrites dans les Guides précédents sur les âges de la pierre, du bronze, du fer, de la Bretagne romaine, contiennent toutes des objets produits par les différentes races qui ont habité notre pays à diverses époques ; le présent volume, qui complète la série, intéressera tout particulièrement le peuple anglais parce qu'il met en lumière les travaux exécutés par les mains mêmes de leurs ancêtres. A l'aide de ces cinq guides, le visiteur [du British Museum] est maintenant en état de suivre plus aisément le développement des arts en Bretagne depuis les origines jusqu'à la la conquête normande, pour autant que l'histoire peut être représentée dans les vitrines d'un musée. » Il en est bien ainsi : le présent ouvrage fournit une description minutieuse des objets exposés, de ceux qui caractérisent le mieux la civilisation des tribus germaniques établies en Bretagne et son développement durant six siècles et davantage. Un grand nombre de dessins (232 au total) et dix-sept planches permettent à l'étranger de se faire de loin une idée précise de ces petits monuments, de leur importance artistique et historique.

Abordons maintenant les documents eux-mêmes.

En 1910, l'éminent érudit Charles PLUMMER, en publiant trente-deux vies latines (*Vitae*) de saints irlandais[2], exprimait l'espoir d'en donner un jour la rédaction irlandaise. Il nous donne aujour-

1. *British Museum. A guide to the anglo-saxon and foreign teutonic antiquities in the department of british and mediaeval antiquities.* Printed by the order of the trustees, 1923, in-8°, XI-179 p.; prix : 2 sh. 6 d.

2. *Vitae Sanctorum Hiberniae*, 2 vol. Cf. *Rev. histor.*, t. CVI, p. 130.

Digitized by Google

d'hui en deux volumes[1] le texte irlandais, avec une traduction anglaise, de dix de ces productions hagiographiques (*Betha*). Dix seulement, parce que plus de la moitié des vies latines (14 sur 32) n'ont pas leur contre-partie en irlandais; en outre, plusieurs vies irlandaises nous sont parvenues en deux ou trois rédactions différentes; il se trouve en fin de compte que les dix vies (*Bethada*) que nous donne M. Plummer se décomposent en dix-sept morceaux différents, mais étroitement apparentés, à la fois par leur langue et par l'inspiration de leurs auteurs. Le nom de ces auteurs, l'époque où ils écrivaient, les sources où ils ont puisé sont ou ignorés ou mal connus; leurs ouvrages nous sont parvenus dans des manuscrits récents pour la plupart, les meilleurs ayant été exécutés par la plume infatigable autant que fidèle du franciscain Michel O'Clery, un des Quatre Maîtres, qui travaillait à Louvain entre 1630 et 1640. Il importe peu d'ailleurs au point de vue historique, car ces récits se meuvent dans un monde légendaire. Les celtisants sont seuls qualifiés pour dire ce que valent l'édition de M. Plummer et sa traduction; mais les autres publications qu'on lui doit inspirent toute confiance. Son érudition, si sûre et si bien informée, qui se présente avec une si rare modestie[2], frappe dès l'introduction où sont décrits les manuscrits; on la retrouve dans les tables, notamment celle des matières; c'est ainsi que le profane, aux mots « coarb », « druids », « fosterage », « hostages », « magic », « powers », etc., trouvera de

1. *Bethada Naem n'Erenn, or Lives of irish saints*. Publ. d'après les mss. originaux, avec une traduction, des notes, un glossaire et des indices, 2 vol. in-8°. Londres, Humphrey Milford; Oxford Clarendon Press, 1922, XLIV-346 et 404 p.; prix : 42 sh. — M. Ch. Plummer s'est avisé après coup qu'une de ces vies, celle de Bairre de Cork (le second des textes édités par lui) avait déjà paru en 1893 dans un recueil peu répandu : le *Journal* de la Société d'histoire et d'archéologie de Cork. Elle est mentionnée dans le *Handbook of irish philology and literature* que M. Best a publié en 1913. M. Plummer signale, en outre, une édition de la seconde Vie de Brendan, qui a été donnée, pendant que son ouvrage était à l'impression, par Thurneysen, au tome X de la *Zeitschrift für celtische Philologie*.

2. M. Plummer, qui ne manque jamais d'exprimer sa gratitude pour les services reçus pendant le cours de son dur labeur, n'hésite pas à reconnaître les erreurs où il a pu tomber. Dans la seconde Vie de Brendan, publiée dans ses *Vitae* (t. II, p. 270), il avait montré l'étroit rapport qui existe entre ce texte et le poème anglo-normand publié par H. Suchier (*Romanische Forschungen*, 1875) et il avait émis l'opinion que cette Vie latine était la source du poème anglo-normand. Ayant connu par la suite une dissertation d'Erich Pfitzner : *Das anglo-normannische Gedicht von Brendan als Quelle einer lateinischen Prosafassung* (1910), il déclare accepter maintenant les conclusions de l'érudit allemand; il confesse, en outre, « avec chagrin », qu'il se voit obligé de corriger (t. I, p. XXIII) beaucoup de fausses lectures.

Digitized by Google

précieux renseignements sur les institutions et les mœurs de l'Irlande avant la conquête étrangère.

M. Marc Bloch a publié le texte inédit d'une *Vie d'Édouard le Confesseur par Osbert de Clare*[1]. D'Osbert, auteur de nombreux ouvrages théologiques et hagiographiques, la vie nous est mal connue : né dans la petite ville de Clare au comté de Suffolk, il fut moine, puis prieur de l'abbaye de Westminster (1134) et mourut peu après l'arrivée en Angleterre (1153) de Henri Plantegenêt. Officiellement chargé, vers 1138, de raconter la vie et les miracles du dernier roi anglo-saxon en vue de le faire canoniser, il alla lui-même à Rome pour appuyer cette demande (1139); mais son ambassade échoua. C'est seulement en 1161 qu'à l'instigation de Henri II l'affaire fut reprise et menée à bonne fin; une nouvelle biographie du Confesseur fut alors rédigée, d'après la vie d'Osbert, mais dans un style plus clair et plus sobre, par le moine cistercien Ailred, abbé de Rievaulx; elle fut présentée au roi le jour de la translation des reliques (13 octobre 1163). Le remaniement eut un grand succès qui fit oublier l'original. C'est cet original que publie M. Bloch. Dans l'introduction, il recherche les sources de la vie d'Édouard et de sa biographie par Osbert. Le plus ancien récit qu'il connaisse est celui du moine Sulcart, rédigé entre 1076 et 1085, où l'auteur se contente de louer le bon gouvernement d'Édouard et sa piété. Vint ensuite la *Vita Eduuardi regis*, œuvre anonyme[2] qui fut rédigée au monastère de Wilton sans doute entre 1103 et 1120, donc postérieure d'un demi-siècle à la mort du Confesseur et qui ne mérite qu'une confiance très limitée. Freeman s'y est laissé tromper. Quant à la *Vita* d'Osbert, où sont transcrites des bulles des papes Léon IX et Nicolas II, une lettre de saint Édouard et deux diplômes sans doute faux de ce roi, elle ne présente d'autre intérêt que de montrer comment se formaient les légendes, surtout quand on voulait achalander des pèlerinages. C'est ce qu'expose M. Bloch; si l'on hésite devant la hardiesse de certaines de ses interprétations, on reconnaîtra qu'il les présente avec finesse et précision.

La fin du XIIe siècle vit apparaître le commencement de ces belles séries de rôles qui sont une des gloires de l'ancienne administration royale et qui témoignent le mieux de son attachement aux formes traditionnelles. Après les rôles de l'Échiquier, les plus anciens sont

1. *La Vie de saint Édouard le Confesseur, par Osbert de Clare*, avec une introduction sur Osbert et les principales vies de saint Édouard. Bruxelles, Société des Bollandistes, 1923, in-8°, 131 p. Extrait des « Analecta Bollandiana », t. XLI.

2. Publiée par R. Luard dans la collection du Maître des rôles (1858).

Digitized by Google

ceux des plaidoiries, les *Plea Rolls*, parmi lesquels on distingua depuis 1272 ceux des plaidoiries portées soit devant le roi (*Placita coram rege*), soit devant les juges du banc royal siégeant à Westminster (*Placita de banco*)[1]. Palgrave en avait commencé la publication[2]; tout récemment a paru, par les soins de M. C. T. Flower, un volume[3] relatif au règne de Richard Ier et à la première année de Jean. Il est toujours instructif de comparer les rapports consignés dans des actes officiels et les récits donnés des mêmes faits par les chroniqueurs; on trouvera plaisir justement à rapprocher certaines plaidoiries dont le texte latin est reproduit in extenso par M. Flower avec des passages correspondants qu'on lit dans la partie des *Gesta abbatum S. Albani* attribuée à Mathieu de Paris[4].

Pour parler plus au long du Livre des fiefs[5], dont le tome II a suivi de si près le tome Ier, nous attendrons celui qui contiendra l'Index, indispensable complément d'un texte où fourmillent les noms de personnes, de lieux, de titres féodaux. Disons seulement pour l'instant que le volume contient la fin du livre, de 1242 à 1293, et un appendice où l'on trouve quelques documents qui ont été, au XIXe siècle, insérés sans aucune raison dans le manuscrit. Il n'y avait aucun avantage à les exclure du présent recueil, car ils rentrent assez bien dans le cadre de la *Testa de Nevill*.

La Selden Society a distribué deux nouveaux volumes : pour 1922 le *Year-book* de l'année 1313-1314 et pour 1923 le tome II des documents sur les travaux publics au moyen âge.

1. Voir le *Guide* de Giuseppi, t. I, p. 225. Un inventaire numérique des *Plea rolls* figure dans la série des « Lists and index » sous le n° IV (1894).

2. *Rotuli curiae regis, 6 Ricardi I-1 John* (2 vol. in-8°, 1835).

3. *Curia regis rolls : Richard I-2 John*. Londres, H. M's. stationary office, 1923. Cf. *Rev. histor.*, t. CXLV, p. 125-126.

4. Voir l'histoire d'un différend qui mit aux prises l'abbé Jean « de Cella » avec un seigneur voisin, Robert Fils-Gautier (*Gesta*, édit. Riley, Rolls series, t. I, p. 220-224), et les *Curia regis rolls*, p. 178, 291, 339; comparer surtout le dénouement, tel qu'il est conté par le chroniqueur et noté par le scribe de la cour du roi. — Les mêmes rôles de plaidoiries permettent de préciser le surnom que l'auteur des *Gesta* donne à Jean « de Cella »; M. Williams, auteur d'une estimable histoire de l'abbaye de Saint-Alban que la *Rev. histor.* a déjà mentionnée (t. CXXVII, p. 359), dit, p. 85, qu'il tirait son nom de la « cella » de Wallingford, laquelle était une dépendance de l'abbaye. Plusieurs passages de nos *Curia regis rolls* prouvent, au contraire, qu'il s'agit de la dépendance de Flamstead, au comté de Hertford (voir, à la table, les renvois aux noms de Pierre de Stok et de la prieure de « La Celle », p. 338, de « Cella », p. 403, et enfin de « Flamstedt »).

5. *Liber feodorum. The book of fees, commonly called Testa de Nevill*, reformed from the earliest mss. Londres, His Majesty's stationary office, 1923, p. 637-1483; prix : 2 l. Sur le t. I, voir *Rev. histor.*, t. CXL, p. 221.

Digitized by Google

Le premier est l'œuvre de M. Bolland[1]. Je ne reviendrai pas sur ce que j'ai déjà dit ici à maintes reprises[2] de ces Annuaires de jurisprudence, de leur caractère, de l'importance qu'ils ont pour l'histoire du droit et des mœurs. L'introduction du présent volume contient des détails curieux sur les noms propres et les surnoms, sur les décisions prises par les juges dans les cas où il était utile d'identifier les personnes désignées par ce que nous appelons aujourd'hui des noms de famille et qui, au moyen âge, étaient dits « sur-noms »[3]. Si le nom de baptême restait invariablement attaché à la personne, le surnom variait assez souvent. Ce qui troublait les juges au XIVe siècle tourmente encore parfois les érudits chargés de dresser les tables des noms propres de personnes : à quelle place ranger un homme appelé en latin « Johannes filius Walteri »? S'appelait-il en réalité Jean, fils de Gautier ou Fils-Gautier, comme il y a encore des Fitz-James ou des Fitz-Stephen? M. Bolland signale ces difficultés en quelques pages pleines de saveur.

Le second volume annoncé plus haut[4] traite des travaux nécessités pour l'établissement et l'entretien des ponts et des routes, pour l'aménagement des rivières, canaux, égouts et fossés, pendant le cours du XIVe siècle, dans un certain nombre de comtés; ceux qui se rapportent à ce qui correspond aujourd'hui à l'agglomération londonienne (Londres et Middlesex, Surrey) présentent un intérêt tout particulier pour l'histoire d'une région dont le travail humain a si prodigieusement transformé la face. Comme tous les documents publiés sont rédigés en latin, on a jugé qu'il était inutile de les traduire en anglais. La traduction est remplacée par une analyse et un commentaire qui en donnent toute la substance. Là ne s'arrête pas d'ailleurs le travail de l'éditeur, M. Flower : il explique la nature des travaux nécessités par le mauvais état des routes et la régularisation des eaux vives ou stagnantes; il expose la procédure suivie devant les tribunaux pour contraindre les riverains à participer aux frais de construction et d'entretien; il fait comprendre combien l'idée régionaliste et particulariste, si profondément imprimée dans l'esprit anglais, rendait difficile l'aménagement rationnel du sol. Il est

1. *Year-books of Edward II;* vol. XVI : 7 *Edward II, 1313-1314.* Edited for the Selden Society by William Craddock Bolland. Londres, Quaritch, 1922, gr. in-8°, LV p., plus 224 p. en double, pour le texte et la traduction en regard, plus les p. 225-256 qui sont simples.

2. Voy. *Rev. histor.*, t. XCIII, p. 386; C, p. 364; CXII, p. 114.

3. Le mot anglais *nickname* vient, comme on sait, de *an-ike-name*, ce qui veut dire : un nom ajouté.

4. *Public works in mediaeval law*, vol. II. Edited for the Selden Society by C. T. Flower. Londres, Quaritch, 1923, gr. in-8°, LIX-401 p.

Digitized by Google

vrai qu'au temps glorieux d'Édouard III, de mauvaises routes et des cours d'eau capricieux pouvaient suffire à un pays encore soumis au régime d'une économie rurale peu intensive.

Au tome VI du *Calendar* des *Fine rolls* (*Rev. histor.*, t. CXL, p. 224) est venu bientôt s'ajouter le tome VII[1]. On sait que dans l'Angleterre féodale toute mutation, ou même en général toute transaction concernant les terres et les tenures, pouvait donner lieu à un procès réel ou fictif qui se terminait devant l'Échiquier par des amendes, des droits de succession ou toute autre espèce de redevances versées au trésor. Le résultat de ces accords volontaires ou forcés que caractérise le terme, aussi bien anglais que latin, de *fines* était consigné sur des rôles de parchemin; c'est ce qui explique leur importance pour l'étude de la propriété foncière. Les historiens français y trouveront même d'utiles renseignements sur une période dont le traité de Brétigny est le point culminant; ils y verront notamment comment le clergé normand fut alors traité par l'Anglais victorieux.

On peut passer plus rapidement sur l'inventaire des lettres closes, dont le caractère n'a pas besoin d'être défini; le tome IV du règne de Richard II[2] se rapporte aux années 1389-1392. Mais il faut bien se rappeler qu'on trouve maintes fois soit des vidimus (les Anglais disent des « inspeximus ») d'actes antérieurs, soit des allusions à des chartes antérieures; c'est le cas, dans le présent volume, en ce qui concerne Jean Sans-Terre.

La « Canterbury and York Society » a fait distribuer un fort utile recueil[3] de documents, recueillis par le Révérend Salter et imprimés à ses frais, sur les chapitres généraux des chanoines augustins depuis que le concile du Latran eut ordonné (1215) de les réunir tous les trois ans; l'éminent éditeur y a joint en appendice nombre d'actes concernant leur organisation. On y trouvera notamment les constitutions données par le pape Benoit XII à

1. *Calendar of the fine rolls preserved in the P. Record Office.* Vol. VII : *Edward III, 1356-1368.* Londres, His Majesty's stationary office, 1923, in-8°, 347 p.; prix : 2 l.). On ne saurait, sans injustice, passer sous silence, bien qu'il ne figure pas dans le titre du volume, le nom de M. C. B. Dawes, qui a rédigé le texte et dressé l'index général (cf. l'article « Household »; l'article pour Londres occupe neuf colonnes). — Sur les *Fine rolls*, voir le *Guide* de M. Giuseppi, t. I, p. 26-27, etc.

2. *Calendar of the close rolls preserved in the P. Record Office. Richard II;* vol. IV : *1389-1392.* Ibid., 1922, in-8°, 788 p.; prix : 2 l. L'analyse des lettres closes est l'œuvre de M. Bird; l'index (p. 577-788) celle de M. Isaacson.

3. Rév. H. E. Salter, *Chapters of the Augustinian canons.* Londres, Issued for the Canterbury and York Society, 1922, in-8°, XLV-287 p. (forme le fasc. 70 (t. XXIX) des publications de la Société, avec la date de juin 1922). Les textes ont été copiés et imprimés avec le plus grand soin.

Digitized by Google

l'ordre bénédictin, et qui sont étroitement apparentées à celles des Augustins[1]. Une instructive préface résume l'histoire de ces chapitres généraux qui ont été tenus assez régulièrement jusqu'en 1518, après quoi on n'en trouve plus de mentions. Les actes nous font connaître leur composition, la manière dont ils étaient convoqués, l'ordre des cérémonies religieuses qui présidaient à leur inauguration, la distribution du travail, resserré dans la limite étroite de trois journées et expédié si hâtivement que maints statuts ont dû être abolis aussitôt après avoir été édictés[2], l'action des définiteurs[3] et des visiteurs[4]. Les visites ont été régulièrement effectuées; ont-elles donné de bons résultats? En décrétant l'institution des assemblées triennales, Innocent III s'était, semble-t-il, proposé de réagir contre la négligence des évêques à surveiller le clergé de son diocèse; mais il est constant que cette surveillance fut, au XIIIe et au XIVe siècle, bien plus effective et efficace que celle des chapitres généraux. Il n'y a pas en effet d'exemple que des visiteurs monastiques aient demandé le renvoi d'un seul chef de monastère ou fait appel à Rome contre le relâchement de l'Ordinaire. En général, l'activité des chapitres augustins a passé inaperçue; à peine en est-il question dans les chroniques et dans les registres épiscopaux. Enfin, que nous apprennent leurs actes sur les mœurs des religieux qu'ils avaient le devoir de gouverner? Rien de précis : ceux du chapitre de 1518 (le dernier connu, le seul qui dura quatre jours) nous parlent « de la ruine lamentable de tout le monde religieux menacé dans ses chefs et dans ses membres[5] »; mais c'est sans doute une phrase toute faite. D'autre part, il est certain que, malgré les observations réitérées des chapitres, beaucoup de maisons refusaient d'envoyer leurs élèves aux Universités[6]. Les historiens français trouveront çà et là des mentions de prieurés français (ordre de Saint-Victor de

1. Ces constitutions ont été publiées déjà deux fois : dans le *Bullarium romanum*, t. I, p. 237, et dans les *Concilia* de Wilkins, t. II, p. 629. Le Rév. Salter les réédite parce que le Bullaire « n'est pas généralement accessible », et parce que Wilkins a, non moins généralement, laissé imprimer des textes qui ne méritent aucune confiance.

2. Sur la manière dont étaient tenus les chapitres augustins, voir p. XVI et 144-146.

3. Sur le mode d'élection des définiteurs et leur compétence, voir p. XVI, 52, 92, 194-200.

4. Sur les visiteurs, p. 177-188, 200-213.

5. P. 133. Wolsey, comme on sait, voulut fonder un collège pour les étudiants de l'ordre « menacé de ruine » (p. XXXVIII).

6. P. 13, 17, 99, etc. Les prieurés délinquants étaient mis à l'amende, mais l'amende était rarement levée.

Digitized by Google

Paris, d'Arrouaise) convoqués et assistant aux assemblées triennales de l'ordre[1].

Le même savant éditeur a publié pour la Société d'histoire d'Oxford le Registre du collège de Merton, 1483-1521[2]; je dois me contenter de l'annoncer, n'ayant pas eu l'ouvrage sous les yeux. J'en dirai autant du Cartulaire du prieuré de Saint-Peter-at-Sele (Sussex), publié par M. SALZMAN[3]; cet obscur prieuré fut fondé par Guillaume de Briouze, à qui le Conquérant avait donné des terres dans le Sussex occidental. Le Cartulaire fut probablement rédigé au temps du prieur Gautier de Collevile (1254-1276).

Nous avons déjà parlé (t. CXXXV, p. 67) du Cartulaire de l'abbaye de Sainte-Werburge à Chester, publié par M. TAIT; avec le tome II, récemment paru, se termine cette utile publication[4]. Les actes y sont soit rangés dans un ordre géographique difficile à déterminer, soit groupés sous certaines désignations générales telles que la cuisine, l'aumônerie, l'infirmerie, la fabrique, la chambre de l'abbé, etc.; dans l'édition, chaque document est précédé d'une analyse qui équivaut à une traduction abrégée du document et suivi, quand il est nécessaire, d'un commentaire très substantiel. A ceux que fournit le cartulaire, M. Tait a pu en ajouter d'autres retrouvés dans des collections variées, parmi lesquels figurent vingt-deux originaux. La scrupuleuse érudition de l'éditeur se manifeste à chaque page et jusque dans les nombreuses corrections et additions qui terminent la préface.

Pour ce qui concerne les textes relatifs aux institutions municipales, je regrette de ne pouvoir parler comme il conviendrait du tome II des *British borough charters*, préparé par feu Adolphus BALLARD et édité par M. TAIT; il m'est parvenu trop tard[5]. Il en est de même pour les *Records of the borough of Leicester, 1603-1688*, édités par Helen STOCKS pour faire suite aux trois volumes

1. P. XXIV, 60, 132, 136, etc. (Saint-Victor est omis à la table). — P. 158, le prieuré de « Bellocincino », au diocèse de Nimes; ne serait-ce pas une transcription erronée du mot « Bellovicino », auj. Beauvoisin, dép. du Gard, arr. de Nimes, cant. de Vauvert? — L'appendice III donne la liste de tous les monastères augustins en Angleterre.

2. Rév. H. E. Salter, *Registrum annalium collegii Mertonensis, 1483-1521* (Oxford histor. Soc., at the Clarendon Press). Cf. *Rev. histor.*, t. CXLV, p. 178.

3. L. T. Salzman, *The Chartulary of the priory of St. Peter-at-Sele.* Cambrige, Heffer, in-8°, XXVII-118 p.

4. *The Chartulary or Register of the abbey of St. Werburgh, Chester.* Edited with introduction and notes by James Tait. Imprimé pour la « Chetham Society ». Part II, 1923, XXXVIII p. et 257-510 p. Deux tables : l'une des noms de personnes et de lieux, l'autre des noms de choses et des termes techniques.

5. *British borough Charters;* t. II : *1216-1307.* Londres, Cambridge University Press; prix : 42 sh. Pour le t. I, voir *Rev. histor.*, t. CXVII, p. 183.

Digitized by Google

de Miss Mary Bateson[1]. Par contre, nous avons reçu l'ouvrage de M. Furley sur les archives et l'organisation municipale de Winchester[2]. Les documents publiés en appendice sont peu nombreux, mais doublement intéressants, d'abord par leur langue : ainsi le coutumier de la ville (écrit vers 1215) qui est en français[3], ensuite à cause de leur variété : deux chartes originales de Henri II[4] confirmant les libertés accordées à la ville (ou cité) par son aïeul Henri Ier, un compte des baillis de l'année 1354-1355, une charte en latin d'un clerc, Robert de Buckingham (1331), où se trouvent encore d'intéressantes expressions françaises, un extrait des jugements rendus par ce curieux tribunal des Pieds poudreux, autrefois étudié par Charles Gross; chacun de ces documents est accompagné d'un fac-similé permettant de constater que le déchiffrement est exact. On ne peut que louer le soin avec lequel l'éditeur s'est acquitté d'une tâche difficile. Le commentaire, qui occupe la plus forte partie du volume, est une étude minutieuse sur les institutions municipales, surtout à la fin du XIVe siècle; mais l'auteur remonte naturellement jusqu'aux origines mêmes de la mairie, qui n'apparaît pas avant l'année 1200[5]. Depuis cette époque, à la tête de la ville est un maire annuel élu « par comun assentement des vingt et quatre jurés de le comune », qui de leur côté sont élus « des plus prudhomes et des plus sages de le vile ». Si M. Furley s'était rappelé les articles si clairvoyants de M. Round sur les origines de la mairie de Londres, il se serait, sans doute, convaincu que la mairie et la commune sont d'origine française; ne pourrait-on même pas supposer que, dans ce cas, Winchester se modela d'après Londres? Quand il arrive au temps de Richard II, où abondent les documents d'archives, M. Furley peut nous donner un tableau fort bien composé de l'organisation administrative, économique et sociale (mais non religieuse) de la cité, ancienne capitale du royaume de Wessex et qui conservait dignement encore des traces de son ancienne grandeur. Plus tard, d'autres viendront qui, s'appuyant sur des monographies aussi bien faites des principales villes et cités, écriront le chapitre définitif sur le

1. *Records of the borough of Leicester*, in-8°, LVIII-644 p.; prix : 50 sh.

2. J. S. Furley, *City government of Winchester from the records of the XIV and XV centuries*. Oxford, at the Clarendon Press, 1913, in-8°, 196 p.; prix : 14 sh.

3. Texte anglo-normand apparenté à ceux de Southampton, publiés par M. Studer.

4. Ces deux chartes, datées de Salisbury, Thomas Becket étant chancelier, doivent être placées, comme il est dit en note 1, page 178, soit en 1155, soit en 1158. Elles ne contiennent pas la formule « Dei gratia ».

5. Il ne semble pas que la mairie soit de création royale. A la fin du volume, p. 188, se trouve une liste abrégée des « chartes et concessions royales » qui existent dans les archives de la ville.

Digitized by Google

régime municipal qui manque encore dans les histoires de la constitution anglaise.

Des âmes sensibles ont, paraît-il, éprouvé le besoin de faire canoniser le roi Henri VI, le doux insensé « simplex et rectus », le martyr de la guerre des Deux-Roses. Henri VII, sans doute pour rendre à la couronne un lustre terni par tant de sang versé pour la conquête du pouvoir, introduisit en cour de Rome (1490) une instance en canonisation; en attendant, il adressa au pape (1494) une pétition pour la translation à Westminster des reliques de celui que le peuple appelait déjà un saint. Le procès, suivi à Rome avec la prudente lenteur requise en pareille circonstance, continuait encore quand Henry VIII rompit avec le Saint-Siège et, naturellement, l'affaire fut abandonnée. Elle vient d'être reprise sous l'égide de son Éminence le cardinal Gasquet, qui a pris le soin de justifier aux yeux du public, croyant ou non-croyant, les promoteurs de l'entreprise[1]. Dans un petit livre d'une lecture agréable et surtout édifiante, il a conté la vie privée du roi et montré les vertus qui le désignent pour trouver au ciel une place à côté de son ancêtre, le roi de France saint Louis[2]. Il fait ressortir l'importance du témoignage de Nicolas Harpesfield, l'ancien archidiacre de Cantorbéry, qui fut mis à la Tour sous Élisabeth pour sa fidélité à la religion catholique romaine. Il connaissait par une traduction latine quatre livres de miracles accomplis par l'intercession de ce roi, le plus ancien de 1481, le plus récent de juillet 1500. Le traducteur se nomme lui-même Jean, que l'on veut identifier avec Jean Blakman, secrétaire de Henri VI et auteur d'une vie intime du saint roi; il déclare qu'il tenait le texte original de Jean Morgan, doyen de Windsor, et qu'il donne seulement un choix des récits miraculeux : 135 sur 300. Ce Livre des miracles, conservé au British Museum, vient d'être édité en grande partie[3] avec une traduction et

1. Cardinal Gasquet, *The religious life of Henry VI*. Londres, Bell et fils, 1923, in-8°, XI-141 p., illustrations; prix : 5 sh.

2. Une miniature, reproduite en tête du recueil des *Miracles du roi* dont il est question plus loin, représente Henri VI, couronné, présenté par un roi de France nimbé qui ne peut être que saint Louis; il est agenouillé en extase devant la Vierge et l'Enfant-Jésus qui lui font un gracieux accueil; il fait cette prière à Dieu le Père, qui le bénit dans sa gloire : « Da michi, Domine altissime, sapientiam, ut sciam quid acceptum sit coram te omni tempore. »

3. *The Miracles of king Henry VI*, being an account and translation of twenty-three miracles taken from the manuscript in the British Museum (Royal 13, c. VIII), with introductions by Father Ronald Knox and Shane Leslie. Cambridge, at the University Press, 1923, in-8°, 224 p.; prix : 12 sh. 6 d. — Il ne faut pas confondre le *Livre des miracles* avec le traité de Jean Blakman intitulé *De virtutibus et miraculis Henrici VI*, qui a été publié en 1919 par M. R. James, reproduisant l'édition qu'en donna Th. Hearne en 1732 d'après l'original, devenu très rare, qui avait été édité en 1510 (cf. *Rev. histor.*,

Digitized by Google

des notes par le P. Ronald Knox et par M. Shane Leslie, auteur d'une curieuse biographie du cardinal Manning[1]. Les éditeurs ont publié in-extenso seulement les miracles qui, sous Henri VIII, ont été soumis à une enquête officielle; les autres ont été seulement analysés. Il faut rendre hommage au zèle et à l'érudition déployés par les éditeurs; ils en seront récompensés s'ils obtiennent qu'enfin l'arrière-petit-fils de saint Louis soit placé sur les autels à côté de sainte Jeanne d'Arc, autre martyre des guerres anglaises.

Nous touchons à la fin du moyen âge avec deux textes importants pour l'histoire des juges de paix. On sait que, depuis au moins le règne d'Henri III, des « custodes pacis » furent chargés dans chaque comté de prendre les mesures nécessaires au maintien de l'ordre public; puis deux statuts d'Édouard III organisèrent définitivement l'institution des « justices of the peace ». Ces magistrats étaient toujours pris dans la petite noblesse des comtés, la « Gentry », classe dont le rôle n'a cessé de grandir jusqu'aux temps modernes, se substituant peu à peu à l'ancienne noblesse féodale. Leur compétence, très étendue, est détaillée dans un manuel en latin composé vers l'an 1422 pour le comté de Worcester. Il ne compte pas moins de quatre-vingt-deux articles. A la fin du xve siècle, lorsque Henri VII entreprit de rétablir l'ordre intérieur par des opérations de police un peu rudes, il trouva d'utiles auxiliaires dans des légistes, des professeurs de droit, auteurs de traités qui ont fait époque : un des plus anciens a pour auteur Thomas Marowe, dont les leçons professées en 1503 sont connues par onze manuscrits; son traité est rédigé en français. Ces deux ouvrages, le manuel anonyme de 1422 et le traité de Marowe, ont été édités d'une façon magistrale par une Américaine, Miss Putnam[2], auteur fort apprécié d'une étude relative à l'application des lois et règlements sur le travail au milieu du xive siècle[3]. Il est rare de rencontrer une érudition aussi bien informée, aussi pénétrante et d'une aussi grande portée pour l'histoire juridique et sociale. Comme l'a dit dans une brève préface l'éminent promoteur de ces études, M. Vinogradoff : « L'institution des juges de paix, qui forme le sujet du volume, est certainement une des plus remarquables créations de l'histoire administrative en général ». J'ajou-

t. CXLI, p. 71, où il faut corriger une faute manifeste dans la date où J. Blakman se fit chartreux; c'est 1447 et non 1547).

1. Voir *Rev. histor.*, t. CXLI, p. 84.

2. H. B. Putnam, *Early treatises on the practice of the justices of the peace in the fifteenth and sixteenth centuries*. C'est le tome VII des « Oxford studies in social and legal history » dirigées par Sir Paul Vinogradoff. Oxford, at the Clarendon Press, 1924, in-8°, VIII-424 p.; prix : 18 sh.

3. *The enforcement of the statutes of labourers, 1349-1359* (1909); cf. *Rev. histor.*, t. CII, p. 162.

Digitized by Google

terai que le livre de Miss Putnam nous renseigne parfaitement sur les vénérables ouvrages de jurisprudence qui ont excercé une si grande influence au XVIe siècle : Fitzherbert et Brooke, Plowden et Dyer, Lambarbe et sa fameuse *Eirenarchia* (1581) ; d'autre part, il réhabilite singulièrement le règne du premier des Tudors.

Pour la période moderne, la belle série des *Calendars of state papers* s'est enrichie (au propre comme au figuré) de plusieurs volumes. Notons, d'abord, le tome XIV de la série relative à Venise, édité par M. Allen B. HINDS[1]. Il contient l'analyse et de nombreux extraits des dépêches d'Anzolo Correr, ambassadeur de Venise à Londres, puis de Zonca et de Giustinian, ses successeurs auprès de Charles Ier, d'Alvise Contarini et d'Anzolo Correr, ambassadeurs en France ; enfin de Contarini, ambassadeur en Espagne. Leurs dépêches fournissent d'abondants renseignements sur les efforts tentés par le roi d'Angleterre en faveur de son beau-frère, l'électeur palatin ; sur ses difficultés avec l'Empire et l'Espagne (le volume commence avec « l'année de Corbie ») ; sur les négociations avec les chefs de l'armée suédoise après la mort de Bernard de Saxe-Weimar (mais l'envoyé anglais fut devancé par Richelieu qui s'était hâté de conclure l'affaire au profit des intérêts français en Alsace) ; sur la politique navale de Charles Ier qui, malgré l'opposition croissante du Parlement et le soulèvement des Écossais, ne perdit jamais de vue le point capital de la politique anglaise visant à l'empire des mers ; enfin sur la guerre civile qui s'annonçait avec son cortège de menaçantes complications, la France poussant sous main les Écossais à se soulever contre l'absolutisme de leur souverain.

Un demi-siècle plus tard, c'est toute la politique financière de Jacques II qui nous est révélée par l'inventaire des livres du Trésor pendant les quatre années de son règne[2]. L'éditeur, M. SHAW, n'est pas tendre pour la mémoire du dernier des Stuarts, et il serait, en réalité, difficile de la défendre. Peu satisfait d'avoir obtenu d'un Parlement servile une augmentation de ses revenus (deux millions de livres contre douze cent mille accordées à Charles II lors de son avènement), il continua de recevoir, de solliciter de Louis XIV de copieuses subventions. Le complot imaginé par Titus Oates avait jeté dans le public un émoi si profond, la terreur du papisme était si générale, que les membres du Parlement lui accordèrent tout, sans garantie et sans contrôle, le suppliant seulement « de maintenir et

1. *Calendar of state papers and manuscripts relating to english affairs existing in the archives and collections of Venice;* vol. XIV : *1636-1639*. Londres, H. M's stationary office, 1923, in-8°, LV-792 p.; prix : 2 sh.

2. *Calendar of Treasury books*, preserved in the P. Record Office; vol. VIII : *1685-1689*, prepared by William A. Shaw. Ibid., 1923, in-8°. Un volume en quatre tomes, XCV-2687 p.; prix total : 4 l. 10 sh.

Digitized by Google

de défendre » l'Église établie « qui leur était plus chère que la vie ». Libre de disposer comme il lui plairait des deniers publics, le roi les appliqua au gré de ses besoins personnels ou de sa politique, augmentant l'armée, sur laquelle il comptait pour affermir son pouvoir personnel, au détriment de la marine, qui était la force et la sécurité de l'Angleterre. Le détail est présenté par M. Shaw avec une minutie extraordinaire. Son index méthodique de près de cinq cents pages y rend les recherches faciles, sinon rapides, car on est parfois accablé par des colonnes de chiffres capables de lasser le plus courageux des érudits[1]; du moins peut-on, à force de patience, parvenir à trouver ce qu'on cherche et, chemin faisant, bien d'autres choses encore, par exemple sur les impôts directs (*Hearthmoney*) et indirects (*Customs, Excise*), les dépenses faites pour le couronnement du roi (*Coronation*), les huguenots français (*French protestant refugees*), les non-conformistes (*Roman catholics, Recusants*, etc.), les livres importés (*Books*), le commerce avec Bordeaux, la colonisation de l'Irlande (*Plantations*), Alger et Tanger, le soulèvement du fils naturel de Charles II (*Scott, James, duke of Monmouth*) et sa mère (*Keroualle, Louise de*), la duchesse de Mazarin et les appartements qu'elle occupait à Londres, etc.[2]. En somme, plus de deux mille pages bourrées de noms, de faits et de chiffres, avec renvoi constant aux sources, que dire de plus?

Sur le modèle du Recueil publié par notre ministère des Affaires étrangères, la Société royale d'histoire a résolu de publier les instructions données aux ambassadeurs et aux ministres anglais. La date de départ est, non pas comme chez nous, celle des traités de Westphalie, mais l'année 1689, où les Affaires étrangères passèrent sous le contrôle permanent, sinon exclusif, de Cabinets responsables devant le Parlement. En outre, le caractère des deux entreprises diffère : on sait que chez nous les instructions, variant selon les circonstances, contiennent des directions précises sur la politique à suivre; en Angleterre, le ministre recevait au début des indications rédigées en des termes très généraux et uniformes; mais on lui adressait des instructions détaillées pour chaque affaire importante. M. CHANCE, chargé de préparer le tome I, consacré à la Suède[3], s'est donc contenté de donner une fois pour toutes le texte de l'instruction géné-

1. Un certain Henry Guy, chargé du « service secret », y reçoit plus de 450 mentions; le célèbre architecte Christophe Wren environ 250, etc.

2. Dans l'Index, il faudra corriger le nom du comte de Tonneur (p. 377), qui est le comte de [Clermont-]Tonnerre. Keroualle est aujourd'hui Keroual; le château existe toujours entre Lambézellec et Saint-Renan, Finistère; il est insuffisant de situer, même pour le temps de Louis XIV, l'Artois « en Flandre ».

3. *British diplomatic instructions, 1689-1789:* vol. I : *Sweden, 1689-1727.* Edited for the r. histor. Society by James Frederick Chance. Londres, aux

Digitized by Google

rale; pour les autres, il a dû faire dans la masse des documents un choix qui est fatalement arbitraire; il vaut selon la compétence de l'éditeur. Celle de M. Chance présente les meilleures garanties. Dans son introduction, il a exposé le résultat de ses propres recherches sur la politique extérieure de Guillaume III, des ministres de la reine Anne, surtout de George Ier; il a bien mis en lumière deux figures : celle du premier des rois hanovriens, plus soucieux des intérêts de son électorat allemand que de son royaume insulaire, et celle de Charles XII, dont la volonté despotique ne cessa de diriger les affaires suédoises, même pendant son long exil. L'annotation est d'ordinaire suffisante.

Les papiers de John Robinson, que publie M. Laprade, intéressent l'histoire des élections parlementaires au temps de Georges III[1]. Robinson, membre du Parlement depuis 1774, fut un conseiller très écouté de ce souverain à un double titre : secrétaire du ministère des Finances (Treasury board), il était chargé de signer toutes les « lettres ordonnant une dépense » faite par le Trésor; puis et surtout il avait la surintendance du travail parlementaire, de ce qui aujourd'hui rentre dans les attributions des « whips »; comme tel, il devait assurer la présence, au moment des scrutins, de ses collègues membres de la majorité et, lors des élections générales (1774, 1780, 1784), agir auprès des électeurs en faveur du gouvernement. Ses papiers nous font connaître les pratiques employées alors par les tories et par les whigs pour faire triompher leur parti; aucune autre source ne nous fournit plus de renseignements sur les élections de 1784 d'où allait sortir le premier ministère Pitt.

Le tome II des documents anglais sur la guerre au Canada (1812-1813) édités par M. Wood[2] est relatif aux opérations de l'hiver et du printemps de 1813 à l'ouest et sur le lac Ontario, en été et pendant l'automne sur les frontières, notamment dans le voisinage de Montréal, en décembre vers le Niagara. Tous les documents sont, comme on devait s'y attendre, en anglais. Nous reviendrons sur cette belle publication quand elle aura été terminée avec le troisième volume.

Ch. Bémont.

(Sera continué.)

bureaux de la Société, 1922, in-8°, xxxviii-250 p. Plusieurs des instructions rédigées par Stanhope et par Townshend sont en français.

1. *Parliamentary papers of John Robinson, 1774-1784;* edited by William Thomas Laprade. Même Société, 1922, 3e série, t. XXXIII, in-8°, xx-198 p.

2. *Select British documents of the Canadian war of 1812*, publ. par William Wood. T. XIV des « Publications of the Champlain Society ». Toronto, in-8°, 517 p.

Digitized by Google

COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

A. Jardé. **La formation du peuple grec**. Paris, la « Renaissance du livre », 1923. In-8°, xii-425 pages. Prix : 15 fr. (Collection l' « Évolution de l'humanité ».)

Cet ouvrage se divise en quatre parties : le pays (p. 9-71); les peuples (p. 73-211); l'expansion hellénique (p. 213-280); l'unité hellénique (p. 281-400). On le voit, nul souci chronologique. Le plan adopté n'aide pas le lecteur à comprendre l'enchaînement des faits, et chacune de ces parties forme un tout que l'on peut sans inconvénient considérer séparément. Bien qu'hostile à la méthode du « déterminisme géographique » qui tend à expliquer le génie d'une race surtout par le milieu naturel dans lequel elle s'est développée, M. Jardé n'a pas manqué, cependant, de faire dans son livre une très large place à la description de l'Hellade, et nul ne s'en plaindra. On sent qu'à maintes reprises, il a corrigé par des souvenirs personnels ceux des voyageurs de l'antiquité et ces chapitres sont pleins d'intérêt. Il examine successivement la terre, les eaux, la mer, souligne les caractères principaux du climat, indique les ressources du sol et du sous-sol et en arrive à cette conclusion : la Grèce, pays varié, point aussi pauvre qu'on l'a parfois prétendu, mais exigeant de l'homme de constants efforts, se prêtait en somme à merveille à l'épanouissement d'une civilisation supérieure, riche, diverse à l'infini dans ses aspects.

On s'attendait à trouver dans un volume sur la Formation du peuple grec une série de chapitres consacrés à l'origine et à l'évolution des différentes races et des différents peuples de la Grèce ; mais ici M. Jardé s'est montré particulièrement prudent. Sa confiance est médiocre dans les sciences auxiliaires de l'histoire. S'il ne faut « rien demander à la légende sur la réalité des faits », on s'expose également à de cruels mécomptes si l'on s'adresse à la linguistique, et l'archéologie se révèle impuissante dès qu'on veut mettre un nom historique sur telle ou telle de ses données. Peut-être pourrait-on objecter que ces condamnations générales ne sont pas toujours légitimes ; M. Jardé le sait mieux que personne, lui qui a puisé à ces différentes sources, malgré « le doute et le scepticisme » qui le gagnaient, les éléments principaux de sa deuxième partie. On regrette qu'il n'ait esquissé qu'à grands traits l'histoire des invasions et des migrations helléniques ; mais on lira avec profit les pages sur la Grèce centrale (p. 113-124) ou sur « Corinthe et les villes maritimes du Péloponèse » (p. 128-140). Comme il était juste, dans sa revue des États grecs il s'est arrêté plus longuement à Lacédémone et

Digitized by Google

à Athènes. On ne s'aperçoit pas qu'il ait utilisé pour le premier de ces deux États les travaux récents dont il a été l'objet. Il se borne à nous donner un tableau de la Sparte achevée, classique (p. 155-178), sans essayer de nous indiquer les raisons de son évolution politique, sociale et économique durant la période archaïque. Pour Athènes (p. 179-211), il a bien mis en relief les traits principaux des premières civilisations de l'Attique; mais il n'a pas suffisamment indiqué l'importance du rôle de Solon dans sa politique intérieure, ni de celui de Pisistrate dans sa politique extérieure.

Le plan même adopté par M. Jardé l'obligeait à garder, pour son chapitre sur l'expansion hellénique, certains développements qui, peut-être, eussent mieux trouvé leur place ailleurs. C'est ainsi que le récit de l'établissement des Hellènes sur la côte orientale de l'Égée, suite naturelle des grandes migrations qui se succèdent du XIIe au IXe siècle et la description de la civilisation ionienne s'intercalent assez malencontreusement entre un paragraphe sur les caractères généraux de la colonisation grecque au VIIIe et au VIIe siècle et un autre sur l'expansion grecque dans la Méditerranée orientale vers cette même époque. Relevons au passage quelques assertions contestables sur l'origine de la tyrannie (p. 233), du système des poids et mesures et de la monnaie (p. 237), sur la prospérité économique des villes de l'Ionie au temps du protectorat perse (p. 247-248); notons aussi qu'il eût été sans doute préférable d'énumérer dans un ordre logique ou chronologique plus rigoureux les colonies grecques du Pont-Euxin (p. 253), de l'Italie et de la Sicile (p. 261 et suiv.), de l'Extrême-Occident (p. 271 et suiv.), et arrivons à la quatrième partie, celle qui est consacrée à l'unité hellénique et qui est la mieux venue.

De quoi donc est faite cette unité, et même a-t-elle jamais existé? Question délicate entre toutes. L'unité morale? Elle repose sur la communauté de langue, sur une certaine communauté de croyances et de mœurs : elle « trouve sa plus parfaite expression dans les grandes fêtes panhelléniques ». Elle consiste encore, si l'on veut, en ce que « les Grecs ont conscience de faire partie d'un même groupe ». Mais, vague et fragile, cette unité morale s'est-elle transformée un jour en une unité matérielle? Après avoir rapidement analysé le droit international des Hellènes, les relations des citoyens et des étrangers, le droit commercial et les lois de la guerre, M. Jardé répond catégoriquement : non. Pareille unité est inconcevable pour un peuple qui admet, comme le confessait Platon, que « c'est une loi de nature qu'entre toutes les villes la guerre soit continue et éternelle ». M. Jardé n'a pas de peine à démontrer que, même au moment du grand danger perse, même à la veille de l'invasion, l'unité nationale ne put être réalisée. Le récit des guerres médiques (p. 326-346) est alerte et prenant. On peut ne pas être d'accord avec M. Jardé sur quelques détails[1], mais on doit

1. Par exemple, quand il affirme (p. 329) que la vie municipale et l'activité économique des cités grecques d'Asie déjà incorporées à l'empire perse n'avaient

Digitized by Google

néanmoins reconnaître qu'il a très fidèlement rendu dans ses grandes lignes la physionomie de ces journées tragiques. Très sobres et très justes aussi sont ses considérations sur la politique panhellénique de Périclès (p. 348 suiv.) et sur les conséquences de l'esprit particulariste en Grèce (p. 354 et suiv.), dont les plus graves sont les luttes entre les États, l'usure de leurs forces, la guerre du Péloponèse, la décadence des plus glorieuses cités de l'Hellade, l'établissement avec Philippe de l'hégémonie macédonienne. Ce jour-là, l'unité de la Grèce d'Europe est accomplie, en attendant qu'Alexandre réalise à son profit l'unité de la Grèce d'Asie. Mais la Grèce de la fin du IVe siècle n'est déjà plus la Grèce.

Tel est, rapidement analysé, le livre de M. Jardé. Il contient peu d'idées nouvelles; il n'apporte pas une contribution originale à l'étude de l'histoire de la Grèce et n'en a pas d'ailleurs la prétention; mais c'est une mise au point consciencieuse, un exposé clair et nourri; il repose parfois sur des données de première main. Il est simplement écrit. Sans aucun doute, il rendra des services. Les travaux d'ensemble, en langue française, sur l'antiquité classique sont assez rares pour que l'on sache gré à ceux qui ont la volonté d'en enrichir la collection [1].

Robert COHEN.

été gênées en rien par le vainqueur (il semble, bien au contraire, que les deux causes principales de la révolte de 499 furent, d'une part, l'existence des tyrans en Ionie et, d'autre part, la faveur accordée par les rois perses aux cités commerçantes de Phénicie, rivales des cités commerçantes de l'Ionie, qui étaient ainsi lentement ruinées); ou quand il fait de Sparte (p. 330) l'ennemie de tous les tyrans (au total, quels sont donc les tyrans qui ont été « attaqués » par Sparte?); ou bien quand il suppose (p. 333) que le but poursuivi par Darius en 490 était d'établir sa suzeraineté en Grèce par l'intermédiaire des tyrans (précisément, ce système ayant fait faillite, Darius ne venait-il pas de les déposer en Ionie?); ou encore quand il écrit (p. 345) qu'après Salamine la Grèce était sauvée (Salamine ne sauvait que les Péloponésiens, qu'elle mettait à l'abri d'un débarquement perse sur leurs derrières, mais elle laissait toute la Grèce centrale et septentrionale à la merci de l'armée de Mardonios), etc.

1. La bibliographie devait être sommaire; cependant, à la place des vingt-six numéros consacrés à la géographie (LII-LXXVII), on aurait préféré voir mentionnés quelques livres indispensables ou récents, tels que : le *Guide en Grèce* de Fougères, l'*Histoire du travail* de Glotz, les *Démocraties antiques* de Croiset, les ouvrages de Hogarth sur l'Ionie, de Rostovtzeff sur les Iraniens et les Grecs, de Pareti et de Kahrstedt sur Sparte, les commentaires sur Hérodote de Macan ou de How et Wells, etc. — En terminant, une requête adressée à M. Henri Berr. Ne serait-il pas possible, dans les prochains tomes de la collection, de renoncer au système numérique actuellement employé pour les références? On ne voit guère l'économie de temps ou de place réalisée par l'auteur ou l'éditeur; on sait très bien par expérience la gêne que cela procure au lecteur quand il est obligé de se reporter continuellement à la fin du volume.

Digitized by Google

Émile Lauvrière, docteur ès lettres, professeur agrégé au lycée Louis-le-Grand. **La Tragédie d'un peuple. Histoire du peuple acadien de ses origines à nos jours.** Paris, Bossard, 1922. 2 vol. in-8°, xxi-518 et 587 pages, avec 88 illustrations, dont 22 cartes. Prix : 45 fr.

M. Lauvrière a mis au frontispice de son second volume, qui raconte plus particulièrement la dispersion des Acadiens, la statue d'*Evangeline*. Cela est justice. Ce mince poème de Longfellow a suscité un mouvement d'opinion sentimentale, qui donne à cette tragédie l'apparence d'un scandale excessif. Pourtant l'historien mieux averti sait qu'il n'en est rien.

Nous-mêmes nous n'étions pas, non plus, très étrangers à ces procédés d'omnipotence impitoyable. Louis XIV, à plusieurs reprises — en 1689, dit Parkman; en bien d'autres moments, jusqu'en 1704, suivant M. Lauvrière — médita de saisir brusquement Boston ou New-York et d'expulser, avec confiscation des biens, tout l'élément non catholique ou qui ne prêterait pas le serment d'allégeance. C'eût été, somme toute, appliquer aux Hollandais de Manhattan, aux Puritains de Boston, la règle qu'ils essayaient d'imposer chez eux. Mais les notions de droit international, qui commençaient de se répandre, devaient montrer plus cruelles au xviiie siècle les anciennes voies du nationalisme intransigeant[1].

L'auteur consacre son premier volume à la fondation de l'Acadie et à son développement jusqu'à l'expulsion de 1755. Le récit très complet, parfois minutieux au point de donner l'impression d'une chronique de famille ou de village, devient plus dramatique et saisissant à partir de 1720, alors que, au lendemain du traité d'Utrecht, prend naissance chez les Anglais le rêve d'expulser les habitants du pays. Les grandes lignes de leur politique où s'accumulent les hésitations sournoises et les incohérences, on les connaissait, surtout depuis que l'abbé Casgrain avait eu l'heureuse fortune de remettre au jour les documents négligés ou supprimés par l'archiviste en chef de la Nouvelle-Écosse, M. Thomas Akins. Mais on ne peut nier que Parkman, à qui l'abbé Casgrain avait beaucoup emprunté, n'ait fait des efforts louables d'impartialité, d'autant qu'il acceptait de voir ses traducteurs ajouter à ses livres toutes les annotations et rectifications désirables. Quoi qu'il en soit, les pauvres Acadiens auraient, plus d'une fois, abandonné leurs terres, si on ne les avait retenus, comme de force, pour les mieux et rudement expulser en bloc. Ils auraient même prêté le serment d'allé-

1. Cf., pour New-York, La Roncière, *Revue de l'histoire des colonies françaises*, octobre 1923, p. 173-174. — Gérald Hart reproduit une médaille de Louis XIV frappée à l'occasion de 2,500 Anglais établis depuis quarante ans à Saint-Christophe et chassés en 1666 (*The Fall of New France*. Londres, Putnam, 1888, p. 49 et 51).

Digitized by Google

geance, si on eût accepté de ne les point contraindre à servir contre la France. Mais on les voulait purement et simplement « sujets du Roi » [d'Angleterre], comme disait Amherst en 1760 pour tous les Canadiens en principe, et pour ceux-ci plus en particulier[1]. Le vainqueur n'eût cependant peut-être guère perdu à leur accorder cette demande; car, lorsque la rupture avec les colonies insurgentes devint menaçante, on vit les Anglais, écrivait Mazères à Shelburne, déclarer « qu'ils défendront leurs villes respectives, mais ne feront pas davantage » (24 août 1775). A l'occasion de la guerre de 1812, certains officiers britanniques — pas tous, heureusement — prétendaient fort à tort qu'il était inutile d'armer les Canadiens pour la défense du pays, « parce qu'ils n'auraient pas probablement le courage de se servir de leurs armes ».

Quant aux officiers français, venus au Canada avec l'armée de Montcalm, ils semblent avoir gardé une certaine réserve sur l'affaire acadienne, comme le montrent le *Journal* de Lévis (p. 35-37) et des lettres de Montcalm même au ministre et à Bourlamaque; ils y voyaient un peu, à distance, un excès de zèle de la part des missionnaires, dont le rôle était assurément fort délicat et fut parfois excessif comme celui de l'abbé Le Loutre, n'entrant pas toujours dans les considérations naturelles de famille, comme celui de l'abbé Le Guerne. Mais ils furent révoltés de la honteuse exploitation dont les réfugiés furent l'objet au Canada même[2]. L'exclamation de Bougainville dans son *Journal*[3] : « Quel pays! Quelles mœurs! » (7 février 1758), devait probablement lui donner plus tard l'idée d'établir ces réfugiés aux îles Malouines. M. Lauvrière a patiemment suivi ces exilés dans toutes leurs pérégrinations, tantôt chassés ou repoussés durement, tantôt asservis comme des *indented servants*, jusque chez les Quakers, où la douteuse bon-

1. Les textes finissent par manquer un peu de précision, à force d'avoir été traduits et retraduits d'une langue dans l'autre. Winstow reproduit dans son journal une pétition des Acadiens reconnaissant qu'ils ont mérité la confiscation de leurs terres — *forfeited their lands* — pour avoir refusé le serment. Parkman l'analyse en ce sens (t. I, p. 266). L'abbé Casgrain et M. Lauvrière, traduisant séparément, adoucissent fort cet aveu résigné. Mais Winstow a-t-il exactement rendu le texte acadien?

2. En principe, l'auteur est beaucoup trop sévère pour les intendants de la Nouvelle-France (t. II, p. 50). Bigot fut heureusement à peu près la seule exception; ni Talon, ni les Raudot, ni Hocquart ne méritent une aussi âpre accusation de rapacité, alors que Talon prenait plutôt sur ses appointements pour accorder des gratifications au nom du roi.

3. L'abbé Casgrain n'ayant retenu la phrase que pour la retourner contre les gens du Massachusetts (*Pèlerinage*, p. 199), M. Lauvrière a dû retraduire de Parkman le passage qu'il cite de Bougainville (t. II, p. 93) : « Les Acadiens meurent en foule : leur misère passée et présente, l'avidité des Canadiens, qui ne cherchent qu'à exprimer d'eux ce qu'ils peuvent d'argent et qui leur refusent ensuite des soins achetés si cher, sont cause de cette mortalité » (ms. original, décembre 1757; Parkman, t. I, p. 283).

Digitized by Google

homie de Franklin sut prendre sa part de leurs dépouilles. C'est la partie la plus neuve de ce travail; mais elle se perd au point de vue de l'histoire générale, comme se perd en canaux d'irrigation un cours d'eau marqué sur les cartes[1].

Au XVIIIe siècle, les 15,000 Acadiens expulsés de la Nouvelle-Écosse ont été remplacés, dans cette seule province, par 30,000 loyalistes expulsés de la Nouvelle-Angleterre; la conquête du Canada français, qui devait, suivant Pitt, affermir les colonies anglaises, a provoqué, comme le calculaient Belle-Isle et Choiseul, leur émancipation; et la guerre de Sept ans a probablement coûté à l'Angleterre bien au delà des deux milliards qu'indiquait Lord Chesterfield, (six millions sterling d'impôts annuels, par surcroît; soixante millions de dette accrue). Il est sage, dit l'Évangile, avant d'ouvrir une guerre, d'en calculer le prix.

René DE KERALLAIN.

W. P. M. KENNEDY, M. A., Litt. D. Trinity College, Dublin; Assistant Professor of modern History in the University of Toronto. **The Constitution of Canada.** *An Introduction to its Development and Law.* Oxford, Clarendon Press, 1922. 1 vol. gr. in-8°, xx-519 pages. Prix : 25 sh.

Au Canada. [Récit de la mission présidée par le maréchal Fayolle.] Préface de M. Gabriel HANOTAUX, de l'Académie française. Paris, Félix Alcan, 1922. 1 vol. in-4°, VII-270 pages, avec 32 pl. hors texte. Prix : 25 fr.

Les Canadiens ne se représentent pas le droit constitutionnel comme un exposé didactique de principes, mais comme une histoire du peuple et des gouvernants en fonction des institutions politiques. Dans son livre M. Kennedy donne un raccourci de l'histoire canadienne depuis cent cin-

1. Mais l'auteur se trompe absolument sur les origines de la colonisation aux îles Malouines (t. II, p. 203-204). Le chevalier de Niverville n'y eut aucune part; Bougainville de Nerville, le gouverneur, était le cousin germain de Bougainville même; les financiers de l'expédition furent son oncle maternel, Jean-Potentien d'Arboulin, ancien familier de Mme de Pompadour, administrateur des postes de l'Orléanais, et son associé, un autre neveu, d'Arboulin de Richebourg, qui se trouvait aussi par alliance neveu de Dupleix. Ces noms se rencontrent dans les mémoires du temps, comme ceux de Mme du Hausset, de Dufort de Cheverny; Richebourg, président du Directoire des postes en 1791, figure dans la correspondance de Marie-Antoinette à titre d'agent de confiance. — Pour la reddition de la colonie aux Espagnols, l'affaire des Jésuites s'y mêla très indirectement d'une façon curieuse (voir Louis Blart, *les Rapports de la France et de l'Espagne après le pacte de famille jusqu'à la fin du ministère de Choiseul.* Paris, Félix Alcan, 1915; 86-88; 132-137. — Voir encore Paul Groussac, *les Iles Malouines.* Buenos-Aires, Coni frères, 1910, p. 114).

Digitized by Google

quante ans; il ne se gêne point de railler Pitt, par exemple, d'avoir escompté pour l'acte de 1791, qui établissait le régime représentatif au Canada, des conséquences doctrinaires, « comme si l'ombre de l'abbé Siéyès l'avait influencé pendant les débats du Parlement » (p. 85). « Une constitution rigide à la façon du XVIIIe siècle, d'une part, et l'élasticité d'un gouvernement de cabinet, d'autre part, ne pouvaient pas suffire aux Canadiens. Ce qu'il leur fallait était une direction concrète plutôt que l'espace constitutionnel » (p. 206). — Nous voyons donc ici repasser, d'une façon rapide, mais vivante, l'ancien gouvernement français; le régime militaire (1761-1764); le rétablissement du gouvernement civil et l'acte de 1774; le régime représentatif séparément dans les deux grandes provinces, Haut et Bas-Canada (1792-1838); le fameux rapport de Lord Durham préconisant l'union des deux provinces en une seule colonie (1839); le système de Lord Sydenham, s'efforçant d'appliquer ce régime, comme en toute autre colonie britannique, et se considérant à la fois comme gouverneur et premier ministre, sans dépendre d'autre pouvoir que de la couronne et du parlement anglais; puis, finalement, après tant d'échecs et de faillites, dont les nombreuses péripéties relèveraient un peu trop de la monotone stratégie parlementaire, de la *dismal science* politique, l'acheminement vers le système fédératif, qui se prépare par étapes en 1858, 1864, s'inaugure en 1867 et règne aujourd'hui, englobant toutes les provinces presque indépendantes sous le nom de *Dominion*.

M. Kennedy remarque, en plusieurs passages de son livre, que le succès actuel de la démocratie canadienne réfute la théorie d'Austin sur l'indivisibilité de la souveraineté politique. L'étude de la souveraineté, notion relativement moderne, nous conduirait avec l'auteur beaucoup trop loin; même au temps de Blackstone, où fut passé l'acte de 1774, on eût été fort embarrassé, dit Sir Frederick Pollock, de découvrir, par exemple, l'autorité véritable dans le mécanisme rouillé du Saint-Empire romain. Mais on pourrait se demander si l'acte de Québec, de 1774, n'a pas plutôt inspiré cette autre thèse d'Austin, qui voit dans la souveraineté le pouvoir obéi par la plupart des citoyens dans la plupart des cas — excellent principe de tolérance, qui permet aux Canadiens catholiques de vivre au milieu d'une Église anglicane établie, comme il avait déjà permis aux Jacobites de vivre sous la maison de Hanovre.

Après tant d'expériences, où en est présentement le dominion canadien? C'est à quoi répond l'intéressante enquête de la mission dirigée par le maréchal Fayolle, avec une vingtaine de collaborateurs dont le nom figure en tête du volume. Chaque grand département de la vie sociale et de l'administration y est l'objet d'une étude intelligente, bien que rapide, appuyée sur des renseignements sérieux : les religions par Mgr Landrieux, évêque de Dijon, et le professeur Gilmour, de l'Université de Toronto; le budget par M. Corréard, inspecteur des finances; la marine militaire et l'armée par le commandant de Massi-

Digitized by Google

gnac, de notre État-Major, etc. — Le développement magnifique du Canada français s'explique en partie sans doute par la religion, comme le rappelle Mgr Landrieux, mais les circonstances y sont aussi pour beaucoup. Plusieurs collaborateurs ne manquent pas de le noter, car, sur le chapitre de la population, ainsi que le remarque le Dr Inge, doyen de Saint-Paul à Londres, la religion est une arme à double tranchant; les Canadiens, « qui ont la plaine infinie devant eux », ne peuvent se comparer à ces vieux pays où la terre se mesure « au pas et au pouce », suivant la juste formule de M. Hanotaux. En tout cas, l'avenir se présente gros de difficultés assez prochaines : encombrement des villes comme dans le vieux monde; émigration des jeunes Canadiens français qui modifient aux États-Unis leur caractère traditionnel; surtout afflux d'immigrants américains qui apportent des idéals nouveaux : « C'est la civilisation américaine qui menace de supplanter au Canada la civilisation britannique », observait déjà en 1906 M. André Siegfried.

Prenons donc ce volume d'instantanés comme une page d'histoire; le XXIe siècle nous offrira sans doute un tableau aussi différent du temps de notre Grande Guerre que celui-ci diffère de l'époque où s'achevait la guerre de Sept ans.

René DE KERALLAIN.

Eugène SCHKAFF. **La question agraire en Russie.** Paris, A. Rousseau, 1922. 1 vol. in-8°, 336 pages.

Voici l'exposé le plus complet et le plus commode que nous possédions sur l'histoire du régime agraire en Russie. L'auteur a tiré un excellent parti de la littérature très abondante, en langue russe, qui a paru sur cette question si importante. Son livre est en général clair et ses conclusions sont souvent suggestives.

En ce qui concerne le moyen âge, la description du régime agraire paraîtra un peu confuse au lecteur qui n'est pas familier avec l'histoire de Russie. M. Schkaff nous dit que ce régime ressemble fort à celui de l'Occident; mais en Occident le servage prédomine jusqu'au XIIIe siècle, la tenure paysanne se consolide peu à peu, la personne du cultivateur s'émancipe de plus en plus. C'est un mouvement inverse qui se produit en Russie. Le servage est d'origine récente. Il se constitue au XVIe siècle, lorsque l'État s'efforce de mettre obstacle au courant continu d'émigration qui pousse les masses paysannes vers la région de la Volga; le libre parcours des paysans est interdit peu à peu. L'ukase de 1597 ne fait que sanctionner toute une série de mesures antérieures. L'auteur montre comment le paysan est peu à peu attaché à la terre, comment il finit par devenir la possession personnelle du seigneur, au point que l'ukase de 1675 reconnaît à celui-ci le droit de vendre le serf sans la terre. D'ailleurs, cette trans-

Digitized by Google

formation s'explique par des raisons profondes ; c'est grâce aux prêts d'argent (*ssouda*) que les seigneurs ont réduit leurs paysans au servage ; c'est en leur qualité de créanciers qu'ils ont imposé à ces derniers le serment de fidélité (*kabala*) ; le fermage se paie souvent en travail ; c'est l'origine de la corvée (*barchtchina*). « Le monopole de la propriété foncière », dit fort bien M. Schkaff, « transforma automatiquement l'ancien producteur autonome en journalier et en serf. »

L'auteur montre aussi comment l'accumulation des rentes foncières entre les mains des propriétaires nobles permit au commerce de se développer dès le XVIIe siècle, d'abord à l'extérieur, puis à l'intérieur de la Russie, créant une classe nouvelle, celle des marchands. Grâce au progrès du commerce, les terres sont exploitées d'une façon plus rationnelle : on se préoccupe d'un rendement meilleur, permettant l'exportation des céréales.

Au XVIIIe siècle, grâce aux tsars, qui ont soumis les serfs à la capitation, le servage ne cesse de se renforcer et de s'étendre. C'est Pierre le Grand qui y soumet les districts de Novgorod et d'Arkhangel ; c'est Catherine II qui, en dépit de ses déclarations humanitaires, après avoir écrasé la révolte de Pougatchev, l'établit en Ukraine (1775), puis en Crimée et au Caucase, et distribue à ses favoris plus de 800,000 serfs de l'État. — Dès lors, le serf, soumis au droit de correction du seigneur, envoyé comme recrue aux armées, vendu comme une chose, n'est plus qu'un esclave, un objet mobilier, une « âme », selon l'expression russe.

En même temps, le développement de la vie urbaine accentue le caractère commercial de l'agriculture. Et ici nous touchons aux causes économiques de l'émancipation de 1861, que M. Schkaff met remarquablement en lumière. On veut intensifier l'agriculture, mais on reconnaît qu'il est impossible d'accroître vraiment la production en conservant le servage, qui empêche tout progrès agricole. L'économie capitaliste imposait donc l'émancipation ; la campagne humanitaire des écrivains russes et la guerre de Crimée n'ont été que des causes accidentelles, qui ont seulement hâté la réforme de 1861. Suit une bonne étude de l'émancipation. M. Schkaff montre avec beaucoup de précision et de force que les paysans ont reçu une quantité de terre moindre que celle dont ils jouissaient à l'époque du servage (d'environ 20 %) et que les redevances exigées pour l'achat des terres dépassent de beaucoup leur capacité de paiement (parfois de plus de 200 %) ; leurs charges deviennent si accablantes que souvent ils paient les acquéreurs auxquels ils cèdent leurs terres. La libération a donc maintenu le servage sous une autre forme.

Le caractère seigneurial a, en réalité, persisté dans l'agriculture. Les paysans qui travaillent la terre du seigneur avec leur propre outillage agricole, et sans recevoir de salaire (*otrabotki*), sont astreints à de véritables corvées. D'autre part, le louage des ouvriers salariés se développe : il prédomine, en 1883-1887, dans dix-neuf gouvernements,

Digitized by Google

tandis que les *otrabotki* persistent dans dix-sept autres. Il faut ajouter que le *mir*, conséquence du servage, s'est maintenu et, par ses partages périodiques, nuit au progrès de l'agriculture.

Le développement du capitalisme, qui se manifeste en Russie dans le dernier tiers du XIXe siècle, tend à transformer l'agriculture. La création de centres industriels, le progrès des chemins de fer, l'usage des machines agricoles amènent la concentration de la production et accroissent son intensité. La classe des salariés employés par les nobles et les paysans riches s'étend, finit par englober un cinquième de la population rurale et constitue une classe durement exploitée (les salaires ne dépassent guère 0 fr. 95 par jour). Les paysans, que le travail de la terre ne suffit pas à nourrir, recourent de plus en plus à la petite industrie domestique, qui courbe des familles sous le travail pendant des journées de seize à dix-huit heures. De plus en plus, la classe paysanne se dissocie. Des marchands, des spéculateurs (*koulaki*) constituent de grandes propriétés foncières; des cultivateurs, dénués de terre, forment un prolétariat rural misérable; entre les deux groupes existe une classe de moyens propriétaires paysans, mais ayant trop peu de terre pour vivre d'une vie économique indépendante. Le recensement de 1897 compte 23 millions de petits propriétaires aisés, 36 millions de petits propriétaires pauvres, 41 millions de prolétaires. Au même moment, 669 propriétés privées, appartenant presques toutes à la noblesse, s'étendent sur une superficie de 20 millions de déciatines, soit 24 °/₀ de la superficie totale, tandis qu'un demi-million de petites propriétés ne recouvrent qu'environ 3 millions de déciatines. C'est donc la terre qui manque aux paysans. En vain un assez grand nombre d'entre eux émigrent en Sibérie; beaucoup, qui n'ont pu y vivre, reviennent en Russie; l'émigration ne résout donc pas la question. D'autre part, les propriétaires nobles voient leur situation s'aggraver de plus en plus, malgré les prêts consentis par la « banque de la noblesse » (créée en 1886); l'instabilité des prix contribue à les ruiner, et l'exploitation qu'ils font peser sur les paysans accroît contre eux l'hostilité des populations rurales.

La révolution de 1905, qui produit de véritables jacqueries, ne suscite, de la part du gouvernement, aucune réforme profonde. Les lois de 1906 et de 1910, œuvre de Stolypine, libèrent du *mir* la propriété paysanne, mais aggravent la dissociation de la classe paysanne; les terres des riches s'accroissent encore davantage aux dépens des pauvres, malgré la « banque des paysans » (créée en 1882). M. Schkaff, dans l'un des meilleurs chapitres de son livre, décrit la misère paysanne, l'épuisement des terres, les crises de famine périodique et montre que, pour les paysans russes, la liberté individuelle n'existe réellement pas.

La révolution de 1917 est une conséquence de la guerre, mais elle devait se produire fatalement. Comme la révolution française, elle a surtout servi aux paysans. Le programme des socialistes-révolution-

Digitized by Google

naires portait la cession sans indemnité de la terre aux paysans; mais, sans l'immense jacquerie qui s'étendit sur toute la Russie, l'œuvre d'expropriation aurait-elle pu s'accomplir? Les bolcheviks, qui triomphent en octobre 1917, décrètent la socialisation immédiate de toutes les terres. En réalité, c'est l'occupation individuelle qui l'emporte : 97 °/₀ de la terre russe se trouve aux mains des petits propriétaires et 3 °/₀ seulement du sol est réservé aux exploitations collectives. Les bolcheviks espèrent, il est vrai, que les paysans en arriveront à l'exploitation communiste; en attendant, ils essayent de développer, en faveur des paysans les plus pauvres, les exploitations collectives, mais celles-ci sont comme noyées au milieu des propriétés paysannes.

Bientôt, une véritable lutte de classes se manifeste dans les campagnes. Les comités de paysans pauvres comptent sur l'appui du gouvernement. Mais les bolcheviks reconnaissent qu'il est impossible de lutter contre les paysans moyens; ils font de grandes concessions, renoncent même, en avril 1921, aux réquisitions en nature, si impopulaires, et les remplacent par l'impôt en nature. Ainsi, en fait, c'est la petite ou plutôt la moyenne propriété paysanne, individuelle, qui triomphe. Le plus clair résultat de la révolution communiste a été la création d'une « démocratie de petits producteurs ». On ne voit pas nettement, d'ailleurs, quelle est la situation véritable des campagnes russes. On perçoit, il est vrai, la crise agricole, la diminution du rendement; ce sont là des phénomènes passagers. Mais que sont devenus les paysans pauvres? Dans quelle mesure ont-ils eu accès à la propriété? On ne s'en rend pas compte. — D'ailleurs, il n'est pas absolument légitime, comme le fait M. Schkaff, d'assimiler complètement la révolution agraire de Russie à la révolution de 1789. En France, l'émancipation des paysans avait été préparée par de lentes transformations séculaires; le nombre des paysans dénués de propriété et misérables était relativement faible, et depuis longtemps le servage avait presque complètement disparu. En Russie, au contraire, la classe paysanne est à peine affranchie depuis soixante ans d'un véritable esclavage; elle est beaucoup moins préparée qu'elle ne l'était en France à jouir d'une véritable indépendance économique. Elle dispose de si peu de ressources qu'elle aura besoin, pour développer l'agriculture, d'avoir recours au capitalisme, même au capitalisme étranger, de telle sorte que, même sous un gouvernement communiste, la propriété paysanne est peut-être beaucoup moins menacée par le communisme que par le capitalisme. Mais le grand fait, c'est qu'elle a été créée par la révolution de 1917, et c'est là sans doute un des événements les plus considérables de l'histoire contemporaine[1].

H. SÉE.

1. Sur ces questions, voir aussi les ouvrages si remarquables de M. Zagorsky, *la Révolution des Soviets*, 1921, et *l'Évolution actuelle du bolchevisme russe* (*Revue d'économie politique*, 1921). Sur les événements les plus récents, son exposé semble plus précis que celui de M. Schkaff.

Digitized by Google

Mémoires du comte Witte (1849-1915). Paris, Plon. In-8°, 389 pages. Prix : 15 fr.

— **Mémoires d'Alexandre Iswolsky.** Paris, Payot. In-8°, 312 pages. Prix : 12 fr.

En réunissant ces deux ouvrages dans un même compte-rendu, nous ne faisons qu'obéir à une obligation qui s'imposera également aux historiens à venir. Une bonne fortune a voulu que les *Mémoires* d'A. Iswolsky (*sic*) fussent mis au jour peu après ceux du comte Witte et leur servissent, fort à propos, de correctif et de contrepoids.

Les *Mémoires* de Witte, d'après ce que révèle la préface, ont couru de grands risques : déposés dans une banque, ils ont heureusement échappé à la perquisition minutieuse d'un fonctionnaire de l'ambassade russe qui s'était rendu à Biarritz et les avait en vain recherchés dans la villa habitée par la veuve de l'homme d'État, momentanément absente. On peut mesurer à la hardiesse de cet acte l'importance qu'on attachait, en haut lieu, à ces *Mémoires*. On se défiait du comte Witte et l'on pensait, non sans raison, qu'il y avait donné libre cours à ses rancunes.

Le chapitre Ier : « Ma jeunesse et mes débuts », nous fait connaître comment se forma le futur ministre. Après des études faites à l'Université d'Odessa, il entre dans le service des chemins de fer, où il débute par les plus humbles fonctions. L'accident de Borki (1886) le met en lumière : il devient ministre des voies de communication (1890) et succède, au mois d'août de la même année, à Vychnégradskii, comme ministre des Finances. Il occupa ces fonctions jusqu'au 16-29 août 1903 et devint président du Conseil des ministres, sans portefeuille.

Le chapitre II, trop court à notre gré, est consacré aux relations de Witte avec Alexandre III, à qui il garda toujours un souvenir reconnaissant. Le chapitre expose assez longuement son activité au ministère des Finances : Witte indique pour quelles raisons il adopta l'étalon d'or. Les chapitres IV et V traitent des relations avec Li-Hung-Chang et exposent les péripéties de la guerre russo-japonaise. Le chapitre VI, d'un vif intérêt, raconte les incidents divers qui ont accompagné la conclusion de la paix de Portsmouth. Le chapitre VII est nettement défavorable à Nicolas II et à la tsarine Alexandra Feodorovna. Une crise très grave s'ouvre après la guerre russo-japonaise : elle est décrite dans les chapitres VIII-XI. Witte redevient quelque temps président du Conseil des ministres, du 20 octobre 1905 au 20 avril 1906 (chap. XII), et cède la place à Stolypine, dont « le régime réactionnaire » est vivement attaqué dans le chapitre XIII.

Ici se terminent, en quelque sorte, les *Mémoires*. Un chapitre annexe (chap. XIV), qui n'est pas le moins instructif, rappelle les diverses entrevues de Witte avec le Kaiser. On lira particulièrement les pages 380-384, relatives au traité de Björkoë.

Digitized by Google

On voit les services que rendra ce livre aux historiens. Il doit être lu d'ailleurs avec précaution. Le ton est généralement acrimonieux : peu de gens trouvent grâce devant l'auteur. M. Bompard a eu beau jeu pour relever dans son intéressant article de la *Revue de Paris* (1er septembre 1921) les défauts de l'homme, qu'il absout d'ailleurs de toute mauvaise intention à l'égard de la France, en ce qui regarde l'adhésion momentanée qu'il accorda au traité de Björkoé. L'ouvrage, malgré tout, ne dessert pas l'homme d'État que fut le comte Witte. L'impression favorable que laissent les *Mémoires* serait singulièrement renforcée par une brochure que nous signalerons, puisqu'elle semble être généralement ignorée. En 1912, à Moscou, fut publié, sous les initiales A. R., un recueil assez court (63 pages) de lettres échangées entre Witte et Pobiédonostsev : le titre est *Istoritcheskaïa perepiska o sudbakh pravoslavnoï tserkoi* (Correspondance historique relative aux destinées de l'Église orthodoxe). Une conférence, instituée par un oukaze du 12 décembre 1904, s'ouvrit sous la présidence de Witte : il s'agissait de réformes à introduire dans l'Église orthodoxe. Les lettres de Witte attestent la hauteur et la largeur de ses vues.

Il nous faut maintenant remplir un devoir bien ingrat et parler du traducteur et de sa traduction. Le traducteur, évidemment peu fait pour cette tâche, l'a remplie avec une rare négligence. L'ouvrage, où les noms propres abondent, réclamait une annotation abondante et un index : l'une et l'autre font défaut. La négligence s'atteste, non dans les fautes d'impression, peu nombreuses (voir toutefois p. 31, 55, 132, 386, *Erenthal* pour Aerenthal), mais dans les transcriptions incorrectes ou défectueuses, quand elles ne sont pas inintelligibles. Nous citerons les principales : *la Kameno-Ostrowsky Prospect*, pour le Kamenno-Ostrovskii Prospekt, p. 1; *la Moskovskiya Vedomasti*, pour les Moskovskiia Vêdomosti, p. 21; *la Novoié Vremya*, pour le Novoïé Vremia, p. 155; *Gouchkov*, pour Goutchkov, p. 156; *Obrouchev*, pour Obroutchev, p. 165; *zhid*, pour jid, p. 167, etc.

Beaucoup d'autres fautes témoignent d'une ignorance inexcusable; nous en signalerons deux qui sont vraiment extraordinaires : elles figurent à la page 41. Il est question d'un banquier « vieux sur la place (*sic*) », nommé Goskie. Or, ce « Goskie » n'est autre que le chef de la maison de banque Hoskier, bien connu de ceux qui sont au courant de l'histoire des finances russes. Cette maison a collaboré, avec d'autres banques, à l'émission, en France, des emprunts 4 °/o 1889-1890, 1893-1894; elle a assumé, seule, l'émission d'obligations 4 °/o du chemin de fer du Donets, d'obligations 4 °/o de la grande Société des chemins de fer russes, etc. Un autre personnage, non moins connu, n'a pas été moins maltraité sous le nom de « Tsion »; sous ce déguisement on a peine à reconnaître un docteur, bien connu en France sous le nom de Cyon, physiologiste réputé (un nerf du cœur porte son nom), fondateur du journal *le Gaulois*. Witte le poursuit d'une rancune rétrospective, en souvenir des diverses brochures écrites, de 1896 à

Digitized by Google

1897, en allemand, en français, en russe, par Cyon, qui combattit sa réforme monétaire, la traitant de « faillite d'État ». La thèse pouvait d'ailleurs se soutenir : M. A. Dereine (*Mercure de France*, 15 juillet 1920, p. 313) la reprenait récemment. Quoi qu'il en soit, le traducteur devait adopter la transcription usuelle « Cyon ». Si nous ajoutons que les fautes de français ne sont pas rares (voir les pages 5, 198, 202, 218, 328, 341 ; (les *pogroms* sont traités de « manifestations », p. 344) et que la traduction est souvent pénible, on voudra bien reconnaître que nos critiques ne sont pas trop sévères.

Les *Mémoires* d'Alexandre Iswolsky (la véritable transcription donnerait Izvolskii) sont inachevés : la maladie et la mort ont empêché l'auteur de terminer son ouvrage. Il est divisé en neuf chapitres. Le chapitre Ier expose la carrière diplomatique d'Izvolskii jusqu'en mai 1906 : à cette date, il recueille la succession du comte Lamsdorff, et sa nomination coïncide avec l'ouverture de la première Douma. Le chapitre II, particulièrement instructif, nous fait connaître les relations de Guillaume II avec Nicolas II : l'auteur déclare qu'il est à peu près d'accord, en ce qui concerne le traité de Björkoé, avec les assertions de Witte, d'une part, et celles de M. Bompard (*Revue de Paris*, 1918), d'autre part; il indique comment, les signatures ayant été échangées entre Guillaume II et Nicolas II, le traité, malgré les efforts de Guillaume II, resta pratiquement sans effet à partir de la conférence d'Algésiras.

Dans le chapitre III (Coup d'œil en arrière), Izvolskii parle de ses origines et fait un tableau sommaire de la Russie au XIXe siècle. A « la Vie politique de la Russie en 1906 » est consacré le chapitre IV. Le chapitre V (l'Héritage du comte Witte) est rempli presque tout entier par un portrait de Witte. Le chapitre VI nous montre la première Douma dressée contre le gouvernement, jusqu'à sa dissolution. Les chapitres VII et VIII décrivent les actes de Stolypine et ses réformes. Le chapitre IX dépeint Nicolas II et, accessoirement, son entourage.

L'ouvrage se lit avec un grand intérêt : les historiens le consulteront avec profit. L'impartialité de l'auteur, la modération de ses jugements font un contraste parfait avec la sévérité rancunière de Witte : on le sent désireux de rendre justice à chacun; le chapitre V, en particulier, atteste particulièrement ce souci. En ce qui concerne les faits, Izvolskii est un témoin précieux.

Nous ne présenterons que quelques remarques. Izvolskii (*Revue de Paris*, 15 décembre 1922) reproche à M. Bompard d'avoir écrit : « Witte ne poussa jamais ses études théoriques sur l'économie politique au delà de la lecture d'un traité de M. Paul Leroy-Beaulieu. » L'exagération est, en effet, manifeste. Witte, chargé d'enseigner l'économie politique au grand-duc Michel, avait rédigé et fait imprimer « les plans de ses leçons » dans un gros volume, composé avec soin. M. Bompard ignorait vraisemblablement l'existence de ce livre, que

Digitized by Google

nous avons eu entre les mains : peut-être n'a-t-il pas été mis en vente. Izvolskii ne connaissait-il pas ce recueil ? Ignorait-il également l'existence de la brochure que Witte publia, en réponse à certaines allégations du général Kouropatkine, sous le titre *Vynujdennyia raziasnenia...* (Explications arrachées par la contrainte...)? La publication de la brochure, longtemps interdite, ne fut autorisée par l'Empereur que le 12-16 mars 1909. Un peu plus tard (en 1911) une traduction en a été publiée par nous chez les éditeurs Berger-Levrault, (Paris) sous le titre *la Guerre avec le Japon. Déclarations nécessaires...*

Il y aurait lieu de critiquer des transcriptions bizarres : les doubles *w*, les *ff* (qui ne peuvent figurer que dans les noms allemands), les *sh*, les *y* après *k* abondent. Il faudrait écrire : p. 95, boïars; p. 194, Iachvil; p. 112, Pouchkine, Tsarskoïé-Sélo; p. 117, corriger l'absurde *Titscheff* (Tioutchev?) et p. 130 l'énigmatique *Scheleovitoff* (Schtcheglovitov?); écrire, p. 130, Chirinskii; p. 205, Ermolov, etc.

E. DUCHESNE.

Digitized by Google

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES.

Préhistoire. — Dr L. Dubreuil-Chambardel. *La Touraine préhistorique* (Paris, Éd. Champion, 1923, in-4°, 144 p., 65 illustr., 7 pl. hors texte et une carte; prix : 40 fr.). — Après avoir étudié chronologiquement les industries préhistoriques de Touraine, l'auteur s'efforce de les situer vallées par vallées, retrouvant ainsi les nombreuses capitales de toutes ces petites tribus de chasseurs et d'agriculteurs paléolithiques et néolithiques. Il est regrettable que les vieux habitats acheuléo-moustériens, aurignaciens et magdaléniens n'aient pas été reportés sur la carte, car il en serait résulté certaines constatations des plus intéressantes, à savoir que la Touraine méridionale fut occupée tout d'abord et que les néolithiques s'étendirent ensuite jusqu'au Loir.

Le grand intérêt du livre de M. le docteur Dubreuil-Chambardel, c'est qu'il montre, tout d'abord, le peuplement des vallées tourangelles, déjà très habitées aux temps néolithiques, avec des stations et des oppida-refuges, avec des champs réservés pour les cultures et des sites particuliers pour les tombes. L'extraordinaire abondance des polissoirs, et surtout des polissoirs fixes. suffirait aussi à prouver le grand nombre des stations et leur prospérité. D'autre part, il est incontestable que des relations commerciales, importantes et sûres, s'étaient déjà nouées. De la Creuse, de la Vienne et du Massif central arrivaient ces haches en pierre, trouvées au nombre de plus de quatre mille, tandis que de la vallée de la Claise et des ateliers du Grand-Pressigny partaient ces innombrables silex, les « mottes de beurre », dont M. de Saint-Venant a si bien étudié la dissémination par les routes de Bretagne, de l'Oise et de la Sambre, de la Bourgogne et de la Suisse. La vallée de la Claise était donc un grand centre d'industrie, dont les produits furent exportés dans toute l'Europe, même à l'époque du bronze.

La Touraine occupe ainsi une place prépondérante dans la préhistoire française et le livre, si plein de renseignements, du docteur Chambardel, constitue un solide appoint à l'étude de nos antiquités nationales. G. Guenin.

— E.-C. Florance. *L'archéologie préhistorique, protohistorique et gallo-romaine en Loir-et-Cher*, 2e partie, période néolithique (Extrait du *Bull. de la Soc. d'hist. natur. et d'anthrop. de Loir-et-Cher*, n° 17, Blois, Impr. centrale, 1923, 417 p. avec 119 cartes et fig.). — Ce recueil est un véritable modèle par la logique de sa disposition,

Digitized by Google

par la richesse et la précision de ses inventaires, portant sur près de 40,000 pièces néolithiques (15,157 campigniennes et 23,141 robenhausiennes). L'auteur a relevé un certain nombre de grottes habitées, quatre enceintes du néolithique moyen (remparts en terre ou en pierres, *sans fossés*) et seize promontoires *barrés par des fossés* larges et profonds, avec remparts extérieurs ou intérieurs, beaucoup plus récents. Des plans, toujours parfaitement dessinés et très clairs, permettent de se rendre compte de ces premiers oppida, forteresses ou villages lacustres et terrestres. Que l'on y ajoute la description de 121 mégalithes, souvent reproduits à la plume, et de nombreuses légendes, et l'on n'aura qu'une faible idée de la valeur exceptionnelle de ce répertoire, si utile et qui, si souvent, invite à réfléchir. Peut-être l'auteur accorde-t-il une importance, qu'elles ne méritent pas, aux théories surprenantes de certains préhistoriens sur les cupules stellaires et sur le culte de l'arbre. G. G.

Antiquité. — Gérard VRIND. *De Cassii Dionis vocabulis quae ad ius publicum pertinent* (Thèse présentée à l'Université d'Amsterdam. La Haye, Bernard Mensing, 1923, gr. in-8°, VIII-173 p.). — La terminologie grecque employée par Dion Cassius pour les institutions romaines, surtout de l'époque impériale, embarrasse souvent les historiens. Aussi, en l'étudiant avec une sagacité minutieuse, M. Vrind leur a rendu un véritable service. Après avoir montré quelles libertés paraissent avoir prises, en cette matière, avec le texte de Dion Cassius, les abréviateurs et les compilateurs, Xiphilin, Zonaras, les *Excerpta Constantiniana*, Jean d'Antioche et Pierre le Patrice, il établit d'abord que, dans les parties conservées, malheureusement les moins importantes à ce point de vue, Dion Cassius a fait, malgré ses erreurs et ses négligences, un effort méritoire pour rendre en grec les expressions techniques latines, soit par une simple transcription en lettres grecques, parfois accompagnée d'un petit commentaire, soit par des synonymes grecs, soit par des traductions approximatives, soit par des termes plus ou moins vagues ou par des périphrases. Il examine ensuite en détail les sens divers de plusieurs mots grecs importants, tels que αὐτοκράτωρ, ἀρχή, ἡγεμονία, Βασίλευς; les traductions grecques des noms des principaux fonctionnaires impériaux, légats, préfets de toutes les catégories, procurateurs financiers et autres, procurateurs affranchis, fonctionnaires extraordinaires souvent désignés par une périphrase (le nom d'une autre fonction, avec le pronom τις : sorte de ...). Le livre se termine par quelques bonnes remarques sur les *decennia* d'Auguste, assimilés à tort par Dion Cassius avec ceux de son époque; sur les pouvoirs d'Agrippa; sur la vie et la carrière de cet historien : il a dû naître vers 164 et non en 155; avoir en 222 ou 223 le commandement de la légion d'Afrique et de la Numidie, pays qui n'a constitué une province qu'à la fin du règne de Sévère Alexandre; gérer son premier consulat en 223 ou 224, son second en 229; commencer à réunir les matériaux de sa grande Histoire en 201, la terminer en 223, la

Digitized by Google

revoir en 225, la continuer ensuite depuis la mort de Sévère jusqu'à 222, puis après son retour en Bithynie jusqu'en 229. Contrairement à la thèse de P. Meyer, le discours de Mécène ne se rapporterait pas au règne de Sévère Alexandre. Le travail de M. Vrind, qui complète celui de Magie, révèle une parfaite connaissance des institutions impériales. Ch. LÉCRIVAIN.

— Aristide CALDERINI. *La composizione della famiglia secondo le schede di censimento dell' Egitto Romano* (Publicazioni della Università Cattolica del Sacro Cuore; serie terza : scienze sociali, vol. I, fasc. 1. Milan, Società editrice « Vita e pensiero», 1923, gr. in-8°, 61 p.). — M. Calderini a dressé une liste d'environ cent trente-six déclarations familiales sur papyrus faites dans l'Égypte impériale, pour le recensement, tous les quatorze ans, et en a extrait des indications démographiques, des statistiques intéressantes. Propriétés tantôt individuelles, tantôt communes à plusieurs personnes; professions souvent mais pas toujours héréditaires; familles soit de bourgeois, soit surtout de campagnards et d'artisans; esclaves peu nombreux, presque exclusivement domestiques; mariages très précoces, surtout pour les femmes, souvent entre frères et sœurs soit de mêmes lits, soit de lits différents; cas probables de polygamie; enfants nombreux soit légitimes, soit illégitimes; entassement probable de la classe pauvre dans de petits locaux; souvent vie en commun de plusieurs générations; nombre des hommes, au moins après quarante ans, supérieur à celui des femmes : voilà les résultats essentiels. Ces statistiques tirées de textes trop peu nombreux, souvent obscurs, incomplets, sont entachées de beaucoup de causes d'erreur que M. Calderini signale lui-même; mais dans l'ensemble elles concordent avec nos autres renseignements sur ces sujets. Ch. LÉCRIVAIN.

— *Bybliothecae* (sic) *apostolicae Vaticanae codices manuscripti recensiti. — Codices Vaticani graeci.* Recensuerunt Johannes MERCATI, bybliothecae (*sic*) Vaticanae praefectus et Pius FRANCHI DE' CAVALIERI, scriptor. Tomus I : *Codices, 1-329* (Romae, typis polyglottis vaticanis, 1923, in-4°, XXXIX-543 p.; prix : 85 lire). — Ce volume contient les auteurs grecs profanes; les auteurs ecclésiastiques (nos 330, 900) seront décrits dans le volume suivant. Le présent tome était déjà commencé d'imprimer en 1914; on ne s'étonnera pas qu'il ait dû attendre près de dix ans avant d'être achevé. Les auteurs, sous la direction (depuis 1919) du cardinal Gasquet, ont appliqué pour la rédaction de ce catalogue les règles qui avaient été déjà suivies pour celui des manuscrits latins.

Histoire générale. — *The Cambridge medieval history*, planned by J. B. BURY; edited by J. R. TANNER, C. W. PREVITÉ-ORTON, Z. N. BROOKE. Vol. IV (Londres, C. F. Clay, Cambridge University Press, 1923, in-8°, XXXVI-993 p., atlas de 11 cartes; prix : 50 sh.). — Ce volume, paru un an seulement après le tome III, témoigne d'un

Digitized by Google

gros effort dont il convient de faire honneur aux directeurs d'une entreprise aussi ardue : réunir les collaborateurs les plus qualifiés, même en dehors de l'Angleterre, leur donner les directions et leur imposer les limites les plus raisonnables, faire sortir un ensemble harmonieux de morceaux disparates. Le programme a été exécuté avec une habileté supérieure; la partie scientifique est aussi bonne que l'exécution typographique est remarquable. Le volume est tout entier consacré à l'histoire de l'empire romain d'Orient de 717, date de l'avènement de Léon III l'Isaurien, jusqu'en 1453. A côté de MM. Arnold, Brown, Brooks, Lœwe, feu Sir Edwin Pears, William Miller, la France occupe un rang des plus honorables avec MM. Charles Diehl, Frédéric Macler, feu Ferdinand Chalandon, Louis Bréhier, Paul Collinet. N'oublions pas l'abbé Albert Vogt, de l'Université de Fribourg en Suisse, ni MM. Vasiliev, autrefois professeur à Dorpat, et Jagič, de l'Université de Vienne. La bibliographie, bloquée, comme on sait, à la fin de chaque volume, rendra les plus grands services. On appréciera pour l'usage courant la table chronologique des principaux événements rapportés dans le volume, une excellente table des noms propres et de quelques noms de choses (œuvres littéraires, institutions, marquées en italiques). Les cartes, au trait et sans couleurs (sauf pour la carte des États latins d'Orient en 1214), sont remarquablement nettes et d'un précieux enseignement. Les prochains volumes contiendront : tome V, *les Croisades;* t. VI, *la Théocratie pontificale;* tome VII, *le Déclin de l'Empire et de la Papauté;* tome VIII, *la Formation des grands États européens au XIVe et au XVe siècle.* Œuvre imposante, indispensable pour l'étude du moyen âge et qui, sans doute, ne sera pas de sitôt dépassée.

Profitons de l'occasion pour rappeler que le tome I de la *Cambridge ancient history* a déjà paru depuis près d'un an. Ch. B.

— Nicolas IORGA. *Histoire des Croisades* (Paris, J. Gamber, 1924, in-8°, XIX-194 p.). — Le contenu de ce petit ouvrage ne correspond pas exactement au titre. Ce n'est pas à proprement parler une Histoire, si l'on réserve ce mot à un exposé détaillé et approfondi d'une époque, d'une institution ou d'un règne. Bien moins encore est-ce un manuel; M. Iorga n'a nullement songé à refaire le précis de M. Louis Bréhier. C'est bien plutôt un essai tenté pour montrer les origines des croisades, les circonstances qui ont aidé au triomphe incomplet de la première, les causes qui ont abouti à l'échec final de la grande et chimérique entreprise. Placé comme il l'est sur les frontières du monde hellénique, slave et hongrois, renseigné de première main sur l'histoire grecque, byzantine, même ottomane, le savant professeur de Bucarest présente des faits connus sous un jour parfois nouveau qui fait réfléchir; ainsi, sur la nature des rapports entre Charlemagne et le calife Haroun-al-Rachid, sur la « royauté » de Godefroi de Bouillon, etc. Il faut lire ces deux cents pages; on y trouverait non seulement du profit, mais du plaisir, si le style en était plus châtié. M. Iorga écrit trop vite parce

Digitized by Google

que la pensée va chez lui plus vite que la plume, que sa vue embrasse en même temps des domaines très divers et qu'avant même d'avoir terminé un ouvrage, il en a d'autres en vue ou en train. Il a besoin de créer; le souci de la forme le préoccupe moins. C'est dommage.

Ch. B.

— Dans la « Bibliotheca romanica », section : « Bibliothèque française », que publie l'éditeur Heitz à Strasbourg, figurent les *Œuvres de Marguerite de Navarre*, c'est-à-dire ses quatre comédies bibliques intitulées : la Nativité de Jésus-Christ, l'Adoration des trois roys, les Innocents, la Comédie du désert (élévations sur la fuite en Égypte), puis la Comédie sur le trespas du roy (François Ier) et la Comédie jouée au Mont de Marsan (1547), où Marguerite révèle ses pensées les plus intimes dans les dernières années de sa vie. Une introduction par F. Ed. SCHNÉEGANS, des notes où l'on indique les sources scripturaires des comédies bibliques et un bref glossaire recommandent ce petit livre même à l'attention des érudits (nos 295-299 à 1 fr. 50 par numéro).

Un autre volume de la même collection, section : « Biblioteca española », contient *La Vida de la Madre Teresa de Jesus escrita de su misma mano*, rééditée d'après le texte original par Georges CIROT, dont l'introduction a été écrite dans la noble langue castillane (nos 291-294; même prix).

— Henry Osborn TAYLOR. *Thought and Expression in the Sixteenth Century* (New York, Macmillan, 1920, 2 vol. in-8°, XI-427 et 432 p., index; prix : 9 dollars). — Le livre de M. H. O. Taylor ne nous apporte rien de nouveau. L'auteur n'a pas fait de recherches originales; il ne nous donne, sur chaque partie de son immense sujet, que l'écho des spécialistes. Cependant, je défie quiconque aura commencé la lecture de ces deux volumes de les lâcher avant de les avoir finis. Pourquoi? Parce que l'auteur a fait, pour parler comme lui, un double effort : un effort de pensée et un effort d'expression. Jamais cette collection d'idées et de faits ne donne l'impression d'une compilation. Chaque partie est repensée avec une fraîcheur, une personnalité, avec un sentiment direct de la réalité, avec un humour qui rendent ces chapitres infiniment attachants. Ils sont écrits en une langue franche et drue, toujours vivante, riche en tours imprévus. On a plaisir à refaire, avec ce guide, le tour de ce phénomène intellectuel que nous appelons la Renaissance.

Renaissance plutôt que XVIe siècle. Car, « s'il est commode de parler de siècles », il ne faut pas briser la continuité de l'effort humain. L'histoire passe « à travers les limites imaginaires de ces arbitraires périodes chronologiques ». L'auteur commence avec l'avènement des *litterae humaniores* avec Pétrarque, qu'il ne peint pas en beau[1], et

1. Il en fait une sorte de « m'as-tu vu » de l'érudition et des lettres; poète-lauréat plus que poète.

Digitized by Google

Boccace. Il va jusqu'à Bacon et Galilée. Si large que soit la place qu'il fait aux Italiens, puis à Érasme et à Luther, il consacre à la France, de Commynes à Calvin, une part importante de son œuvre. Les chapitres sur Rabelais, sur Ramus, sur Calvin sont particulièrement soignés, et très au courant des récents travaux de l'érudition française. Ce n'est jamais une série de fragments « d'histoire littéraire » : c'est bien l'étude de la contribution de l'esprit français à la pensée européenne et de la langue française aux nouvelles formes d'expression de la pensée. Naturellement, l'Angleterre, de Wyclif à Shakespeare, est traitée *con amore*. Là encore, je ne saurais cacher le plaisir qu'on éprouve à repasser avec l'auteur par des chemins déjà parcourus. Il fait très bien sentir combien la Réforme anglaise reste insulaire, par ses caractères sociaux, politiques et sentimentaux, quoique le contenu intellectuel en soit importé pour la plus grosse part. Son chapitre sur les *Elizabethans* est d'un charme très pénétrant : la grande reine, impérieuse et vaniteuse, mais sérieuse et attachée de toute son âme à son métier de roi — celle qui disait fièrement : « Je me suis déjà unie par mariage à un mari, savoir au royaume d'Angleterre » — par-dessus le marché spirituelle et prime-sautière comme son jeune allié Henri IV ; le grand Burghley aussi, plus grand qu'on ne le croit souvent sur le continent, tous ces hommes riches de passion, d'ambition et d'éloquence, souvent d'éloquence pompeuse et « histrionique », je ne crois pas qu'on ait souvent, en si peu de pages, fait revivre tout ce monde avec une telle intensité.

Quelques passages — trop peu — sont consacrés à l'expression de la pensée par les beaux-arts ; c'est à peu près exclusivement des Italiens qu'il s'agit. Mais le dernier livre est tout entier consacré au progrès des sciences. Ici encore, rien des fastidieuses énumérations qu'on nous sert trop souvent sous le nom d'histoire des sciences. Ici encore, tout est repensé par un esprit qui cherche l'impression directe. Le très bon chapitre sur Vinci a beau sortir des travaux de Duhem, M. Taylor en a fait quelque chose qui est bien de lui, et qui vit. Il a écrit, sur Giordano Bruno, quelques lignes dont la largeur et la liberté d'allure dépassent l'ordinaire mesure des livres anglo-saxons. Sur l'évolution des découvertes biologiques, sur les contributions successives de Copernic, de Tycho-Brahé, de Keppler, de Galilée à notre connaissance du Cosmos, il y a là des choses excellentes.

Le livre tient donc les promesses du titre. Il a cependant des lacunes. Je ne lui reprocherai pas, tant nous sommes habitués à ne voir dans l'histoire moderne que l'Europe occidentale et un peu de l'Europe centrale, de n'avoir regardé ni plus au nord[1] ni plus à l'est. Mais on s'étonne, dans cette revue du XVIe siècle, que soit négligée l'Espagne.

1. Même les Pays-Bas, patrie d'Érasme, sont laissés de côté. P. 153 du t. I, on écrit qu'ils sont linguistiquement divisés entre trois idiomes : « between Dutch, Flemish and French. » Quelle différence, à cette époque, entre *Dutch* et *Flemish* ?

Digitized by Google

Loyola n'est nommé qu'incidemment et je crois bien qu'il est le seul Espagnol cité. L'oubli, on le voit, est d'importance. Même le mouvement de la contre-réformation en Italie, en France, en Allemagne est à peu près passé sous silence[1]. Henri HAUSER.

— Robert H. MURRAY. *Erasmus and Luther, their attitude to toleration* (Londres, Society for promoting christian knowledge, 1920, in-8°, XXIII-503 p., index; prix : 25 sh.). — J.-B. PINEAU. *Érasme, sa pensée religieuse* (Paris, « Presses universitaires », 1923, in-8°, XV-272 p.). — ID. *Érasme et la papauté, étude critique du « Julius exclusus »* (Paris, ibid., 1923, in-8°, X-56 p.). — Un jeune érudit français trop tôt disparu, A. Meyer, avait, dans un travail publié en 1909, dit l'essentiel sur les relations d'Érasme et de Luther. Écrivant avant la publication d'Allen, il avait bénéficié cependant des conseils du savant éditeur, et il avait très bien mis en lumière les raisons qui, après avoir fait de l'humaniste de Rotterdam et du moine saxon des compagnons de combat, devaient creuser entre eux un fossé et rejeter l'auteur du *De libero arbitrio* dans le camp des prudents défenseurs de l'Église traditionnelle. M. Murray reprend le sujet. Il le fait avec la prolixité chère aux écrivains anglais. Incidentes, parenthèses, comparaisons avec les temps postérieurs, professions de foi de l'auteur, prédications morales, rien n'y manque. Pour l'essentiel, M. Murray est d'accord avec Meyer : Luther est un révolutionnaire, Érasme a horreur du tapage et n'a aucun goût pour le martyre. Dans la Réforme telle que Luther l'a faite, il voit la mort des belles-lettres. Voilà pourquoi, après avoir écrit l'*Éloge de la folie* et le *Manuel du soldat chrétien*, qui semblent des étapes sur le chemin de Wittenberg, il écrit le *Libre arbitre* et le *Hyperaspistes*. C'est aussi pourquoi Érasme reste fidèle aux idées de tolérance, tandis que Luther, créateur d'une Église, considère que toute révolte contre lui est une révolte contre Dieu. C'est malgré lui, c'est parce qu'il a commencé par un appel à la conscience individuelle, que le luthéranisme, à son insu, s'est trouvé servir la cause de la tolérance. Il l'a peut-être servie plus efficacement que l'érasmianisme, philosophie timide et assez pâle, bonne pour une élite de libres croyants, qui ne veulent ni ne peuvent agir sur le vulgaire.

M. Pineau ne mentionne Meyer que dans une note, et il ignore Murray. Cela est regrettable ; son travail en a moins de nouveauté. Il ne cite même pas l'ouvrage — qui mérite bien l'épithète de capital — de M. Renaudet, dont le seul index lui eût fourni une centaine de renvois à Érasme. Une pareille lacune est déconcertante et nous inquiète sur les méthodes de travail de l'auteur. On peut dire sans

1. T. II, p. 99, n. 23, l'auteur dit que les hommes de lettres français ou italiens parlent moins de la goutte que les Anglais et les Allemands. Et Montaigne? Le livre est publié à New-York, mais l'auteur se présente comme anglais.

Digitized by Google

exagération que, sur la jeunesse d'Érasme, ses séjours à Paris et en Angleterre, son activité à Louvain, sur son Laurent Valla, sur l'*Enchiridion*, sur le *Nouveau Testament* et sur *Saint Jérôme*, on ne trouve rien chez M. Pineau qui ne soit déjà au moins indiqué et appuyé déjà sur les textes d'Allen, chez M. Renaudet.

M. Pineau revendique pour Érasme le célèbre dialogue sur Jules II de 1517, attribué tantôt à Fausto Andrelini, tantôt à Girolamo Balbi[1]. J'avoue qu'aucune de ces deux attributions ne me séduit. Mais ni l'affirmation de M. Renaudet (sur ce point encore, précurseur oublié de l'auteur[2]) ni la démonstration de M. Pineau ne me paraissent convaincantes. Au fond les preuves de M. Pineau sont les suivantes : Érasme est l'auteur du *Julius* parce qu'il a protesté contre cette attribution; parce qu'il assistait à l'entrée de Jules II à Bologne, qu'il a entendu un sermon en l'honneur de Jules II à Rome en 1509, et que, sur ces points, les récits qu'il donne rappellent les passages correspondants du *Julius*[3]; parce que Thomas More lui écrit avoir un manuscrit du *Julius* de la propre main d'Érasme, mais celui-ci ne peut-il l'avoir copié pour son plaisir? Quant à la comparaison de passages du *Julius* avec certains passages des œuvres d'Érasme, elle me paraît se heurter à l'objection littéraire d'Érasme lui-même : « Nec mea est phrasis, nisi prorsus ipse mihi sum ignotus. » Notez que postérieurement à 1520 personne n'a jamais plus attribué ce dialogue à Érasme. Ne serait-il pas étrange que les réformés, furieux de le voir abandonner leur cause, que les catholiques fervents, qui le tenaient pour suspect, ne lui eussent jamais jeté à la tête ce compromettant souvenir? Nous continuons donc à penser que le *Julius* appartient à la littérature gallicane parlementaire[4] ou à l'œuvre de Hutten, et qu'il n'a aucun titre à figurer parmi les œuvres d'Érasme. — Henri HAUSER.

— C. BOUGLÉ. *De la sociologie à l'action sociale. Pacifisme. Féminisme. Coopération* (Paris, « les Presses universitaires », 1923, in-16, 133 p.; prix : 6 fr.). — M. Bouglé a groupé sous ce titre des conférences variées, dont quelques-unes présentent un intérêt histo-

1. M. Pineau n'a vu que l'édition Thion, de 1875. On s'étonne, dans sa bibliographie, de le voir citer l'édition de Montaiglon et non le travail d'Oulmont sur Gringore. Il ne cite pas Lemaire de Belges (ni les articles de M. Spaak), ni aucune des si intéressantes œuvres de polémique suscitées par les conciles de Pise et de Latran.

2. Il aurait trouvé cette note à l'appui de sa thèse dans *Humanisme et préréforme*, p. 666, n. 6.

3. M. Pineau aurait dû nous prévenir que le titre de *Julius exclusus*, qu'il a choisi pour sa thèse, apparaît pour la première fois dans l'édition de 1544, c'est-à-dire dans les *Pasquillorum tomi II*. Toutes les éditions antérieures (sept relevées par Böcking, *Hutten*, t. IV, p. 422) donnent *Libellus de obitu Julii P. M.*, ou simplement *Julius. Dialogus...* ou *De Julio II Ligure P. M. Dialogus...*

4. Preuve en soit le soin qu'on eut de le traduire en français en 1615.

Digitized by Google

rique, en particulier celles qui déterminent les origines françaises de la Société des Nations (l'abbé de Saint-Pierre, Saint-Simon) ou l'évolution et les déformations de l'idéal démocratique et de l'idéal patriotique, celle également qui analyse les données sociologiques du féminisme. Dans les pages consacrées à la coopération intellectuelle entre les nations, il montre l'importance de la reprise des relations scientifiques entre les savants des divers pays. On y retrouve la vaste information habituelle à M. Bouglé, et les jugements auxquels il aboutit sont exprimés avec une belle éloquence qui voile à peine leurs bases solidement scientifiques. G. BOURGIN.

— Ét. MARTIN-SAINT-LÉON. *Les deux C. G. T. Syndicalisme et communisme* (Bibliothèque du Musée social. Paris [1923], in-16, 134 p.; prix : 6 fr.). — C'est, en quelque sorte, une seconde monture de l'appendice de son *Histoire des corporations de métiers* que nous donne M. Martin-Saint-Léon. Mais ce petit livre est plus maniable que le gros ouvrage, et, avec sa bibliographie soignée, ses divisions précises, ses dates nombreuses, il constitue un instrument de travail excellent pour quiconque veut suivre l'évolution du syndicalisme français depuis la guerre. L'histoire de ce mouvement est marquée, comme celle de tous les mouvements « prolétariens », par une crise d'effectifs, de direction et de confiance, dont la scission de décembre 1921 a été le symptôme le plus évident. M. Martin-Saint-Léon a eu raison de montrer les rapports des organisations ouvrières fédérales de France avec les organisations internationales de Moscou et d'Amsterdam (internationales rouge et jaune); il est curieux qu'il ne montre pas les rapports, de sympathie ou d'antipathie, de ces mêmes organisations avec le Bureau international de travail de Genève, ni n'expose les modes de la contre-offensive patronale, pour laquelle on pourra se reporter à l'ouvrage tout récent de M. E. Villey (*L'organisation professionnelle des employeurs*, (Paris, Félix Alcan, 1924, in-8°).
G. BN.

— Colonel RIZANOV. *L'idéologie du communisme* (Paris, Bossard, 1923, in-16, 110 p.). — M. Rizanov avait déjà publié contre le bolchevisme un truculent réquisitoire sous le titre de *La Troisième Internationale communiste*. Avec plus de réserves, le présent opuscule constitue un nouveau réquisitoire, où M. Rizanov analyse les cinq idées fondamentales du *Komintern*, c'est-à-dire de l'Internationale de Moscou : l'organisation soviétique, qui vise la volonté générale au nom de la dictature prolétarienne; la dictature du prolétariat, s'exerçant par l'expropriation et la nationalisation; la guerre civile, indispensable pour détruire la société capitaliste; l'action internationale, indispensable pour généraliser la révolution sociale; la militarisation du parti communiste, impliquée par le principe de la guerre civile. Cette analyse, fondée sur une documentation qui paraît abondante et authentique, semble correcte. Un annexe est consacré à la Terreur

Digitized by Google

rouge en Russie. On y trouvera des faits et des chiffres dont la valeur est peut-être, en dépit de leur précision, moins acceptable. — G. Bn.

— Gabriel Séailles. *La philosophie du travail* (Paris, « les Presses universitaires de France », 1923, in-18, 409 p.). — Dans ce recueil posthume de conférences et de discours prononcés par le philosophe Séailles au cours de ses dernières années, on retrouve les idées fondamentales du maître disparu, qui associait intimement dans sa pensée et dans son action l'idéal démocratique, l'idéal laïque et l'idéal social. Nous signalerons notamment les pages pleines de faits et d'idées concernant J.-J. Rousseau et Hyacinthe Loyson et les belles conférences intitulées « la Leçon des amitiés » et l' « Hommage aux morts ». G. Bn.

Allemagne. — Dr Gheron Netta. *Die Handelsbeziehungen zwischen Leipzig und Ost-und Südosteuropa bis zum Verfall der Warenmessen* (Zurich, Leeman, 1920, in-8°, 150 p.). — Le travail de M. Netta n'est pas sans mérites, ni sans intérêt. Sa connaissance des sources roumaines, ses recherches dans les archives de la foire de Leipzig lui ont permis d'écrire un très attachant chapitre d'histoire du commerce. La foire de Leipzig, en raison de la situation géographique de la ville aux frontières du germanisme et du slavisme, est de très bonne heure un entrepôt privilégié du commerce entre l'Occident et les pays de l'Orient et du sud-est de l'Europe. La chute de la domination génoise dans la mer Noire, la décadence de la Hanse, l'affaiblissement de Venise et la substitution des routes de terre à l'ancienne route méditerranéenne favorisent ce marché intérieur : au premier privilège de 1458, s'ajoutent les concessions de Maximilien de 1497 et 1507. La lutte dès lors ouverte entre Leipzig et ses rivales (Halle, Magdebourg, Nuremberg, Francfort-sur-l'Oder, Bitterfeld, Breslau) se termine par la victoire de la première, qui commande le commerce de la Silésie, de la Pologne, de la Hongrie et des pays danubiens.

Arrêté par la guerre de Trente ans, cet essor reprend à la fin du XVIIe siècle. Le *Griechenhaus* de Leipzig en est le témoin, car tous les marchands de l'Europe sud-orientale sont alors qualifiés de Grecs. Le développement de l'industrie saxonne donne à cette prospérité commerciale une base solide. Mais contre la fortune de Leipzig travaillent le mercantilisme autrichien et surtout prussien et l'établissement de relations directes entre les pays de l'Europe occidentale et la zone que les *Lipscani* essayaient de se réserver. Le *Traité sur le commerce de la mer Noire* de Peyssonel, en 1787, signale ce conflit entre les « draps de Leypsick », parmi lesquels il y avait beaucoup de tissus occidentaux venus par la foire, et les produits exportés directement : les soies et les dorures de Lyon se vendaient encore en Valachie par l'intermédiaire de Leipzig. C'est seulement en 1795 qu'aboutit le projet, formé depuis 1774, de la création d'un consulat français dans les principautés. Le blocus est un coup très dur pour Leipzig, consi-

Digitized by Google

déré par Napoléon comme « l'entrepôt principal des marchandises anglaises ». L'ouverture des routes nouvelles[1] lui enlève le monopole de la fourniture du coton macédonien et levantin. Le Zollverein n'arrête pas la décadence des foires, qui meurent d'anémie vers 1830. Heureusement, dès 1832, la foire est complétée par une exposition; peu à peu, à la foire aux marchandises se substitue la foire d'échantillons, promise à un si bel avenir. La transformation est achevée avant 1840.

A son exposé historique M. Netta joint une étude sur l'organisation du commerce est-européen (c'est surtout le commerce moldo-valaque qui l'intéresse) dans ses rapports avec les foires de Leipzig[2], qui apportait à la foire des matières premières et venait y chercher des produits. Au début du XVIIIe siècle, l'institution est si puissante que même les épidémies ou les guerres ne peuvent amener un déplacement de la date des foires et que les paiements de Leipzig dominent tout le système monétaire des pays de l'est et du sud-est. Les Orientaux y ont en tout temps leurs facteurs, qui surveillent dans l'intervalle entre les foires les intérêts de leurs commettants. Parmi les commerçants — surtout parmi les Polonais — qui fréquentent le grand emporium, une place importante doit être faite aux Juifs.

Le petit livre de M. Netta est donc une bonne description de ce qu'était sous l'ancien régime un grand marché international privilégié. Elle serait encore plus complète si l'auteur avait une connaissance plus précise des sources françaises. Entre l'organisation des foires de Leipzig et celle des foires de Lyon, qui jouent au début du XVIe siècle un rôle analogue à celui de Leipzig au XVIIIe siècle, la comparaison eût été instructive. La connaissance des beaux travaux de M. Paul Masson n'eût pas été non plus inutile[3].

On consultera avec fruit les tableaux et le diagramme relatifs à la fréquentation des foires par les marchands polonais, russes, hongrois, transylvains, turcs, grecs, valaques, arméniens, de 1748 à 1839. L'essor pris partout par les foires d'échantillon rend ce petit livre singulièrement intéressant[4]. Henri HAUSER.

France. — J. MATHOREZ. *Histoire de la formation de la population française. Les étrangers en France sous l'Ancien régime.* Tome II : *les Allemands, les Hollandais, les Scandinaves* (Paris,

1. Voir le livre de M. M. Blanchard sur les *Routes des Alpes occidentales.*

2. P. 77 : « L'Islam interdisait aux croyants l'usage de la viande de bœuf »!

3. P. 79, il faut lire : « Safran d'Orange et Comtat », « Salarmoniac », c'est-à-dire. sel ammoniac.

4. La situation spéciale de Danzig d'après le traité de Versailles ne s'éclaire-t-elle pas à la lumière de ce passage : « Après 1771, le nombre des marchands orientaux à Leipzig s'éleva durant cinq ans. Ce fait s'explique par le premier partage de la Pologne. A la Prusse revint une part de la Pologne, mais non Danzig. La Prusse faisait obstacle au transport des produits de Danzig vers l'est et le sud-est. »

Digitized by Google

Éd. Champion, 1921, in-8°, XL-449 p. Index). — Avec son tome II (sur le tome Ier, voy. *Revue historique*, t. CXXXV, p. 122-124), feu M. Mathorez aborde une des parties les plus importantes de son sujet. Les éléments germaniques comptent parmi ceux qui ont, même aux temps modernes, le plus fortement influé sur la formation de notre peuple, et aussi parmi ceux qui ont joué un rôle prépondérant dans notre vie sociale, surtout quand on ajoute aux Allemands — ce que M. Mathorez ne fait pas assez — les Suisses alémaniques. Dire, comme le fait l'auteur, p. VI, que « les indices ethniques des Français n'ont pas été modifiés par l'intrusion » de ces éléments, c'est une affirmation hardie et dénuée de preuves. Ajouter que leur influence « a été nulle au point de vue psychologique » est une formule encore plus invérifiable.

L'auteur étudie d'abord « l'infiltration allemande avant le XVIe siècle », puis le rôle des Allemands dans les Universités, l'imprimerie, la banque, les soldats allemands en France, les mineurs et métallurgistes. Il arrive ensuite aux Allemands depuis le XVIIe siècle, et à ce qu'on peut appeler les « colonies allemandes » dans certaines parties de la France. Il y a là peu d'ordre, un ordre plus apparent que réel. Nous ne pouvons analyser cette étude, mais seulement présenter quelques observations de détail. Qui prouve que l' « Abraham de Limaigne » de la p. 7 est un Allemand? — P. 13-15, il n'y a pas synonymie entre « villes hanséatiques » et « villes impériales ». Il s'agit p. 16 d'un bourgeois de Nuremberg, donc pas d'un Hanséate. — P. 32, parmi les Allemands montpelliérains, on oublie Dortoman. — P. 37-38, il est prodigieux de voir Comenius assimilé à un Allemand. Le grand Tchèque Jean Amos Komensky est, par définition, un adversaire du germanisme. Tchèque lui aussi, quoique de tout autre qualité, le « Besme » (« l'Allemand Besme, » p. 72) qui tua Coligny. Son vrai nom était Dianowitz. — P. 95, une phrase au moins obscure semble faire de Dinant, la cité wallonne par excellence, une ville allemande : « Dès le XIVe siècle, des Allemands pratiquaient l'art de façonner le cuivre; on rencontre des dinanderies à Dijon et à Lyon. » — P. 41, sur la place tenue par les Allemands dans la société protestante parisienne au XVIIe siècle, il fallait citer les études de Pannier. — Pour le Kourou (p. 146-151), se reporter à la brochure de Willy Marcus. Le chapitre sur les imprimeurs est bien maigre. C'est ligne à ligne qu'il aurait fallu dépouiller la *Bibliographie* Baudrier (citée p. 51, n. 1). De même pour les banquiers. Le livre d'Ehrenberg était ici d'une consultation indispensable. (P. 161, Basnage était avocat au Parlement de Rouen, et non membre de cette cour.)

Pour les Néerlandais, M. Mathorez a étudié surtout les commerçants établis dans nos ports. Le sujet est riche et forme une sorte de contrepartie de celui que traitait récemment M. Gustave Cohen. Le *Parfait négociant* de Savary porte témoignage de la place tenue par ces Hollandais, à Nantes notamment, et il dit ce qu'on leur reprochait.

Digitized by Google

M. Mathorez montre quelle a été, sur ces relations, l'influence de la Révocation. Les mesures répressives atteignirent souvent les Hollandais eux-mêmes, sans respect du droit international. Même un consul n'est pas ménagé. Les colonies scandinaves ont moins d'importance. Il est cependant tout à fait inexact d'écrire (p. 392) : « De 1541 à 1645, le Danemark et la France se perdent de vue. »

On pourrait multiplier ces critiques. Un ouvrage de ce genre appelle tout naturellement des corrections et des additions. Mais c'est beaucoup déjà que l'avoir entrepris. Henri HAUSER.

— Dans l'ouvrage de M. Edmond FARAL : *Les arts poétiques du XIIe et du XIIIe siècle* (Bibliothèque des Hautes-Études, 233e fascicule, Paris, Champion, 1924 (in-8°, XVI-384 p.), les historiens feront leur profit des indications fournies sur certaines œuvres en vers latins, concernant Richard Cœur de Lion et Jean sans Terre, qui sont attribués à Geoffroi, dit « de Vinsauf ». Dans la notice biographique sur ce personnage si mal connu, M. Faral estime qu'il ne saurait être confondu avec Geoffroi « de Cumeselz », contemporain du roi de Castille Alfonse X. Du seul ouvrage que l'on puisse attribuer avec certitude à « Vinsauf », la *Poetria nova*, ressort le fait qu'il était Anglais, qu'il vint à Rome au temps d'Innocent III et qu'il composa son poème aux environs de l'année 1210 (p. 15-16). Ch. B.

— Aug. RENAUDET. *Le concile gallican de Pise-Milan. Documents florentins, 1510-1512* (Paris, Champion, « Bibl. de l'Institut français de Florence », 1re série, t. VII, 1922, in-8°, XIII-732 p. Index; prix : 60 fr.). — « La tentative manquée de Pise marque une date importante dans l'histoire de l'Église à la veille de la Réforme. » En effet, le schisme de Louis XII a beau n'avoir pas abouti, il a secoué la chrétienté; la personnalité de Jules II, le pape politique et belliqueux, a été mise en pleine lumière, et l'esprit critique s'est exercé aux dépens de ce « dieu en terre ». M. Renaudet a raison de noter ce synchronisme : « Il n'est pas indifférent qu'Érasme ait publié l'*Éloge de la Folie*, à Paris, l'année même du Concile de Pise[1]. » Les actes du Concile n'existant plus, tous les renseignements qu'on nous apporte sur lui sont particulièrement les bienvenus. Mais il y a une raison spéciale pour remercier le savant auteur de *Préréforme et humanisme* de mettre à notre disposition le dossier florentin, plus de 600 documents presque tous inédits (sauf quelques publications faites par Desjardins, Passerini et Tommasini), échelonnés de juin 1510 à octobre 1512. En effet, « dans l'histoire de la République florentine, le Concile de Pise est un grave épisode », qui prépare indirectement la révolution de 1512, le retour des Médicis.

Pise, la ville du Concile, est sur le territoire de la République.

1. M. Renaudet ne parle pas ici du *Julius* que, dans sa *Préréforme* et à la suite d'Allen, il attribuait à Érasme (cf. *supra*, p. 111, n. 2). Trouverait-il maintenant cette attribution moins certaine?

Digitized by Google

Celle-ci est donc très gênée pour l'accorder ou la refuser : la refuser, c'est se brouiller avec le roi de France et ses alliés, parmi lesquels on compte encore l'empereur ; l'accorder, c'est attirer sur soi les foudres de l'irascible pontife. Or, ces foudres ne sont pas que spirituelles : elles tombent dru, sous la forme de *rappresaglie*, sur les *mercanti fiorentini*, si nombreux et dont le rôle est si important dans les États de l'Église. Jules II sait menacer cette ville de marchands et de banquiers d'un véritable blocus économique, d'autant plus dangereux qu'après la conclusion de la sainte ligue, le pape aussi a des alliés. Ainsi s'explique la politique timide, peureuse, affolée et d'apparence hypocrite de Soderini et des Dix de la *balia*. Mais c'est ce qui fait l'intérêt de ces correspondances de Roberto Acciajuoli, de Pandolfini, de Machiavel, etc. Les récits des entrevues des ambassadeurs florentins avec Louis XII et avec Jules II sont particulièrement piquants.

De ces documents, il ressort plus que jamais que l'entreprise conciliaire était peu sérieuse. Elle fut encore compromise, s'il était possible, par la maladresse des agents du roi. L'histoire de la rixe du 9 novembre 1511, entre les troupes florentines et les troupes françaises, aux cris significatifs de *France!* et de *Marzocco!* montre à quel point il y avait tension entre le peuple toscan et les « barbares[1]. »

La publication de M. Renaudet est faite avec le plus grand soin, chaque pièce étant précédée d'un résumé en français[2].

Henri HAUSER.

— Gustave SCHELLE. *Œuvres de Turgot et documents le concernant...* Tome V (Paris, Félix Alcan, 1923, in-8°, 794 p., une gravure. Prix : 40 fr.). — Avec ce tome s'achève la belle publication entreprise en 1913. Il comprend les années 1776-1781, avec quelques retours sur 1775. A la fin, des addenda relatifs aux années antérieures, et un triple index des cinq volumes : noms de lieux, noms de personnes, matières. Comme dans les volumes précédents, la biographie, la correspondance, les documents inédits éclairent les œuvres et les actes publics. C'est vraiment le Turgot de l'histoire que nous avons là, plus souple (intellectuellement du moins), plus soucieux des réalités concrètes que celui qu'on nous a peint depuis Du Pont de Nemours. De trop nombreuses négligences déparent un peu ce volume. — H. HR.

— Jules MICHELET. *Lettres inédites, 1841-1871.* Extraits, notes et préface par Paul SIRVEN (Paris, « les Presses universitaires », 1924, in-8°, LXXX-378 p., avec un fac-similé et neuf illustrations. Prix : 12 fr.). — Voici donc enfin cette correspondance qu'il n'a pas été donné à

1. M. Renaudet écarte avec raison les explications fantaisistes qu'on a voulu donner de cet incident.

2. N° 105, je critiquerais, dans le résumé : « le pape a dit à Tosinghi ». — N° 232, expression bizarre : « royaume de Milan »; le texte dit : *di questo Stato.* — P. 269, ne faut-il pas lire : « de leurs marchands *et* marchandise. » — Naturellement, quelques coquilles : P. 269, 9e ligne avant la fin : « consentivono. » P. 496, au milieu : « guidichiamo. »

Digitized by Google

Gabriel Monod de connaître et dont il eût certainement tiré un bon profit, sans l'obliger d'ailleurs à rien charger d'essentiel dans son livre sur *La vie et la pensée de Michelet*. Ce sont les lettres ou, pour dire plus exactement, des extraits de lettres échangées entre Michelet, son gendre Alfred Dumesnil, la famille d'Alfred et l'ami Eugène Noël, le « solitaire du Tôt ». Elles complètent l'ouvrage de G. Monod, qui ne dépasse pas l'année 1852, et nous aident à reconstituer la vie du grand artiste depuis son second mariage jusqu'à la guerre avec la Prusse. Les lettres de Furcy Michelet et son fils Jules à Millet, leur neveu et cousin, 1818-1843, qui sont publiées en appendice, contiennent du nouveau sur les premières années de l'historien. Dans la préface, M. Sirven, à qui fut confié, par les deux petites-filles de Michelet et les filles d'Eugène Noël, le soin de publier ce qui, dans cette correspondance où Michelet se livre tout entier, peut intéresser le public, a montré l'intérêt qu'elle offre pour la connaissance de Michelet intime; il l'a fait d'une plume discrète et fine, en artiste qui sent et admire, mais qui par un mot, où l'on devine un sourire légèrement ironique, sait marquer son désaccord. Il nous fait en outre apprécier la personne et les écrits d'Alfred Dumesnil, pour qui Michelet éprouvait une amitié mélangée de « vénération » mais que la grande figure du beau-père avait un peu jusqu'ici trop laissé dans l'ombre. — Le livre arrive à point pour le cinquantenaire de la mort de Michelet. Il en sera un des ornements. Ch. B.

— La librairie Payot a entrepris une série de biographies sous le titre général : « Les grands hommes de France » (5 fr. le volume). Elle a débuté par une remarquable étude sur *Pierre Curie*, par Mme CURIE elle-même. Alors que, dans l'inoubliable cérémonie donnée à la Sorbonne pour fêter le vingt-cinquième anniversaire de la découverte du radium, la plupart des orateurs avaient paru attribuer à Mme Curie la part prépondérante dans cette grande invention qui continuait les beaux travaux de Rœntgen, la femme montre avec une pieuse précision qu'elle a eu surtout la gloire de suivre les voies indiquées par son mari. Dans leur féconde collaboration, Pierre Curie fut en réalité l'animateur. — Le philosophe *Théodule Ribot*, par L. DUGAS, nous introduit dans un monde tout différent, celui de la psychologie expérimentale dont Ribot fut en France un initiateur très écouté et très influent. Ribot fonda, comme on sait, la *Revue philosophique* en 1876, en même temps que son ami Gabriel Monod créait la *Revue historique*. On ne pourrait guère imaginer deux natures plus différentes; mais ils avaient le même souci de la recherche scientifique, la même foi dans le développement des études supérieures. Ils ont ainsi contribué l'un et l'autre, travaillant chacun de son côté avec le concours empressé de Félix Alcan, leur ancien condisciple de l'École normale supérieure, à la renaissance des hautes études en France. L'histoire et la philosophie ont marché la main dans la main. Ch. B.

— Bernard LAVERGNE. *Les coopératives de consommation en*

Digitized by Google

France (Paris, Armand Colin, 1923, in-8°, 216 p. Prix : 5 fr.). — Dans cet excellent petit livre, on trouve une définition nuancée du phénomène coopératif, des vues ingénieuses sur l'avenir de la coopération, la description précise des organismes centraux du mouvement et des modalités essentielles des applications coopératives, en même temps qu'une histoire succincte de la coopération de consommation en France des origines à 1913, et une histoire détaillée depuis cette date à nos jours. En réalité, les véritables origines ne remontent pas au delà de l'année 1880. Dans ce livre qui contient tant de choses, M. B. Lavergne a trouvé la place de publier le « pacte d'unité coopérative » de 1912 et d'établir une bibliographie choisie, qui rendra des services. G. Bn.

— Nous avons reçu du Ministère des Affaires étrangères un « Livre jaune », qui ne manquera pas d'exciter le plus vif intérêt. Il contient les *Documents relatifs aux négociations concernant les garanties de sécurité contre une agression de l'Allemagne;* ce sont quarante-six notes, projets de traité, rapports et lettres depuis le 10 janvier 1919 (note remise par le maréchal Foch aux plénipotentiaires des Puissances) jusqu'au 8 décembre 1923 (extraits des discours prononcés par le Président du Conseil devant la Chambre des députés le 23 novembre et le 7 décembre).

Grande-Bretagne. — Sir William Ashley. *The economic organisation of England* (8e édition. Londres, Longmans, 1923, 1 vol. in-8°, 213 p.; prix : 5 sh.). — Il convient de signaler le huitième tirage de ce petit volume, qui se compose de huit conférences données en 1912 à l'Institut colonial de Hambourg et dont l'édition originale est de 1914. L'auteur montre en résumé l'évolution économique de l'Angleterre depuis les origines, large synthèse qui sera particulièrement précieuse pour le lecteur français. D'excellents chapitres sont consacrés au régime agraire, au système manorial, puis à la décadence de ce régime, qui est marquée par l'extension du fermage. L'auteur montre comment cette évolution est liée à la transformation du commerce et de l'industrie. Le commerce extérieur ne s'est développé qu'assez tard, mais il a fait un pas décisif, grâce aux « Merchant adventurers ». Le capitalisme commercial, à partir du XVIe siècle, joue un rôle de plus en plus important et c'est grâce à lui que la grande industrie s'est développée plus tôt en Angleterre que sur le continent. — Sur le caractère de « l'industrie domestique », grâce à laquelle le capitalisme commence à « contrôler » l'industrie, sur la législation économique des Tudors, sur les enclosures qui ont déterminé l'extension de la grande propriété foncière et de la grande exploitation, sur la « révolution industrielle », sur l'évolution du capitalisme au XIXe siècle, on trouvera dans ce volume des chapitres très instructifs. En appendice d'excellentes notes bibliographiques donnent, pour chaque chapitre, l'indication des ouvrages essentiels qu'il importe de consulter. H. Sée.

— John Buchan. *A history of english literature illustrated*

Digitized by Google

(Londres et Paris, Nelson, 1923, petit in-4°, XX-675 p.; prix : 10 sh. 6 d.). — Charmant volume, bien imprimé, illustré avec autant de goût que de profusion. Il a été composé, sous la direction de M. Buchan, par une équipe de spécialistes qui le recommandent d'une façon toute particulière à l'attention du grand public. Rien d'un manuel proprement dit; les auteurs, placés à leur date chronologique, sont autant qu'il est possible ou nécessaire groupés d'après le genre qu'ils ont de préférence adopté; après une esquisse biographique, on donne la liste de leurs œuvres et, à la suite de chaque chapitre, des notes sur les meilleures éditions et les principaux ouvrages qui les concernent. En appendice, une rapide histoire de la langue et de la littérature jusqu'au XIVe siècle où l'anglais moderne se dégage nettement de ses origines. Les profanes auront grand plaisir à parcourir ce livre où l'on peut se retrouver si aisément à l'aide d'un bon index. N'a-t-on pas, dans l'article consacré à Burns, oublié le gros et bel ouvrage d'Angelier? Quant à Shakespeare, on ne sera pas surpris qu'aucun des ouvrages et articles de M. Lefranc ne soit mentionné après qu'on a lu, dans le texte (p. 110), cette condamnation sommaire et sans appel : le peu qu'on sait sur les premières années de la vie du poète, « has given rise to the insane, though not unnatural, heresies which fasten the authorship of the plays upon Francis Bacon, the earl of Derby, the earl of Oxford, or any other nobleman of the time ». Ch. B.

— Johan VISING. *Anglo-Norman Language and Literature* (London, Oxford University Press, 1923, in-12, 111 p. « Language and Literature Series »). — J. P. STRACHEY. *Poem on the Assumption. Poem on the day of Judgment*, edited by H. J. CHAYTOR. *Divisiones Mundi*, edited by O. H. PRIOR (Cambridge, at the University Press, 1924, in-8°, XXXI-66 p. « Cambridge Anglo-Norman texts »). — Le volume mentionné en premier lieu est un manuel qui nous manquait; il est tel qu'on pouvait l'attendre du maître éprouvé qu'est M. Vising et il donnera sans doute aux études anglo-normandes la même impulsion qui fut imprimée jadis aux études provençales par la publication du *Grundriss* de K. Bartsch. La première partie expose, sous une forme très précise, mais vraiment un peu trop sommaire, l'histoire externe et les principaux caractères de l'anglo-normand; dans la seconde, nous trouvons d'abord quelques pages sur les caractères généraux de cette littérature, puis une liste (qui forme le corps de l'ouvrage) de toutes les œuvres conservées, distribuées par siècles et par genres, avec indication des manuscrits et éditions, enfin un chapitre sur la versification et une liste des manuscrits. Admirable instrument de travail, auquel on ne peut reprocher qu'une extrême concision : ainsi, le catalogue des ouvrages nous renvoie non aux manuscrits directement, désignés par leurs cotes, mais à une liste où ces cotes sont indiquées; c'est un peu de place gagnée, mais beaucoup de temps perdu et les chances d'erreur sont multipliées. Ce catalogue est nécessairement provisoire et s'enrichira à mesure que les biblio-

Digitized by Google

thèques seront mieux explorées : c'est un fait significatif que nous ne trouvions indiqué ici, par exemple, aucun des trois textes qui vont être mentionnés. Tout ce que l'on peut demander à l'auteur, c'est d'avoir inventorié les ouvrages déjà connus et je ne crois pas qu'il y ait de graves omissions à lui reprocher. Je n'en constate qu'une, celle d'une chanson satirique, déjà imprimée trois fois, en dernier lieu dans le recueil de chansons de cette espèce que j'ai récemment publié avec M. Långfors (n° 23). — Le volume annoncé en second lieu, et qui contient trois textes différents, est la première manifestation d'activité scientifique donnée par l' « Anglo-Norman Society », récemment fondée à l'effet de publier des documents relatifs à l'histoire, conçue dans le sens le plus large, de l'Angleterre du XIe au XIVe siècle. Il donne des futures publications de cette société une idée très favorable. Dans la première partie de l'introduction, M. Prior reprend une théorie digne d'attention et qu'il avait déjà exposée ailleurs (*Romania*, 1923, p. 161 et suiv.), d'après laquelle l'évolution de l'anglo-normand, dans les diverses contrées et couches sociales où il fut parlé, a été fortement influencée par les dialectes indigènes auxquels il se superposait ; dans la seconde, il donne un exact dépouillement des traits linguistiques propres aux textes publiés. Quant à ceux-ci, il faut bien avouer que leur intérêt est assez limité, puisque ce ne sont que des traductions d'originaux latins ; l'un de ceux-ci est publié ; il est vraiment regrettable qu'il n'en soit pas de même pour les deux autres. A. JEANROY.

— Margaret A. HENNINGS. *England under Henry III ; illustrated from contemporary sources* (Londres, Longmans, 1924, in-8°, XII-281 p. ; prix : 10 sh. 6 d.). — C'est un nouveau volume du recueil formé sous les auspices de l'Université de Londres pour faire connaître les sources de l'histoire d'Angleterre. Au temps de Henri III, la seule langue employée pour la rédaction des actes officiels et des chroniques était (à l'exception des *Year-books*) le latin. Dans le présent volume, qui s'adresse surtout à des gens à qui le latin médiéval n'est pas familier, les textes sont donnés en traduction anglaise. L'ouvrage ne saurait donc être mis entre les mains des étudiants comme les *Select charters* de Stubbs (dont une 10e édition vient de paraître). Tel qu'il est, il peut rendre des services, ne serait-ce que par les indications bibliographiques données soit dans l'introduction, soit en tête de chacun des extraits qui sont répartis en quatre sections : pour l'histoire politique, constitutionnelle, ecclésiastique et sociale. Ch. B.

— James Frederick CHANCE. *The Alliance of Hanover* (Londres, Murray, 1923, in-8°, XVI-775 p., index ; prix : 21 sh.). — M. Chance, l'un des collaborateurs de la *Cambridge Modern History*, a déjà publié un livre sur *George I and the Northern War*, favorablement accueilli. C'est donc avec confiance que l'on ouvre son nouveau volume, suite du premier en quelque sorte, sur l'alliance de Hanovre, conclue en 1727.

Digitized by Google

En réalité, il s'agit de l'histoire de deux ou trois années fort troublées en Europe. La politique imprudente et brutale du duc de Bourbon en France a eu pour résultat de réunir les deux puissances, habilement séparées par Dubois, l'Autriche et l'Espagne, qui concluent en 1725 le premier traité de Vienne; elle a eu aussi cet autre résultat, plus important peut-être, d'associer la Russie à la politique autrichienne dès 1726. Contre cette triple alliance, qui menace la paix de l'Europe, les deux puissances maritimes, la France et l'Angleterre, s'efforcent de former une contre-ligue avec l'appui de la Hollande, du Brandebourg et d'autres États secondaires. De plus, le pacifique cardinal Fleury, successeur du duc de Bourbon, réussit à éviter une guerre et, grâce à sa médiation, l'Angleterre et l'Empereur signent les préliminaires de Paris en mai 1727, un mois environ avant la mort de George Ier. Tels sont les événements que relate l'auteur. Son récit est très, peut-être trop, abondant; car M. Chance a tenu à exposer non seulement les négociations diplomatiques qui se rapportent directement à son sujet, mais encore toutes sortes de questions qui se sont alors indirectement posées, soit dans les Pays-Bas, soit dans le Slesvig, soit dans l'Orient européen, etc. Ainsi le cadre, indiqué par le titre de l'ouvrage, est amplement dépassé.

A cette réserve tout à fait secondaire, il faut en ajouter une autre beaucoup plus grave. M. Chance a eu raison d'insérer, au début de son étude, une abondante bibliographie. En ce qui concerne les ouvrages imprimés, on pourrait sans inconvénient en supprimer plusieurs, que l'auteur a certainement lus, mais qui ne lui ont guère servi. Par contre, la nomenclature des sources est réellement bien sommaire. M. Chance a utilisé exclusivement les documents du *Record Office* et du *British Museum*. Il cite sans doute le *Staatsarchiv* de Berlin; son ouvrage ne prouve pas péremptoirement qu'il en ait consulté les pièces, puisque la politique prussienne est toujours expliquée d'après celles du *Record Office*. Bien plus, il est surprenant de constater qu'il n'est fait aucune mention des archives du ministère des Affaires étrangères de France. Si M. Chance y avait eu recours, il n'aurait pas exposé, par exemple, la politique suivie par la cour de Versailles à La Haye d'après les seuls rapports de l'ambassadeur anglais Finch. Il aurait vu que le représentant français, le marquis de Fénelon, se plaint fréquemment de son collègue, lui reproche de dissimuler ses pourparlers particuliers avec le pensionnaire de Hollande, etc. Il aurait ainsi contrôlé par des documents *français* la politique *française*, comparé ceux-ci avec les pièces *anglaises;* en d'autres termes, il aurait accompli une œuvre véritable de critique avant d'exposer des conclusions peut-être hasardées et inexactes.

En somme, nous nous trouvons en présence d'un ouvrage consciencieux, dont l'utilité ne peut être niée : mais on ne peut le déclarer définitif, parce qu'il est fait d'après un point de vue purement anglais.

Louis ANDRÉ.

Digitized by Google

— Le centenaire de la mort de Lord Byron (19 avril 1824) ne passera pas en France inaperçu. Il a déjà suscité au moins deux ouvrages très différents de caractère, mais également dignes d'être lus et retenus. — Dans le premier (*Byron, 1788-1824.* Paris, Hachette, in-8°, 230 p.), M. Emmanuel RODOCANACHI a fait surtout la biographie du poète, cherchant et trouvant dans son œuvre, étudiée dans sa suite chronologique et à l'aide de documents dont plusieurs n'avaient pas encore été utilisés, le témoignage infiniment varié, incohérent ou contradictoire de ses désirs, de ses passions, de ses inimitiés, de ses enthousiasmes. — M. Roger BOUTET DE MONVEL (*La vie de Lord Byron.* Paris, Plon, in-8°, 393 p.; prix : 12 fr.) nous peint plutôt l'homme que l'écrivain. Ses travaux antérieurs sur George Brummell, sur les grands seigneurs et bourgeois excentriques de l'Angleterre le désignaient tout naturellement pour nous peindre une des natures les plus riches en matériaux déséquilibrés qu'aient produits le monde littéraire et le milieu social; son livre se lit comme un roman et, en un moment où le romantisme suscite chez nous tant de curiosités et de critiques, on y goûtera ce qui concerne l'influence exercée par Byron sur la littérature française pendant le second quart du XIXe siècle. — Enfin, le nom de Byron évoque tout naturellement celui de son compatriote et ami (si tant est que Byron ait jamais éprouvé le sentiment de l'amitié), de son confident, et jusqu'à un certain point de son rival, Shelley, à qui M. André MAUROIS a consacré une attrayante étude : *Ariel ou la Vie de Shelley* (Paris, Bernard Grasset, 1923, in-8°, 358 p.; prix : 7 fr. 50). Le poète athée et le poète satanique ont ainsi trouvé leurs peintres, observateurs pénétrants et bien renseignés. L'historien aura plaisir et profit à trouver chez eux des renseignements extrêmement vivants et précis sur la moralité anglaise au temps, peu édifiant, de celui qui fut le roi George IV. Ch. B.

— S. Gordon WILSON. *The University of London and its colleges* (Londres, W. B. Clive, 1923, in-8°, XII-150 p., 51 illustr.). — L'histoire de cette Université, « le plus surprenant assemblage d'institutions qui existe au monde », lit-on au-dessous du titre, a été fort bien résumée dans une introduction de trente-quatre pages par Sir Sidney Russell-Wells. Elle ne ressemble en rien à celle des vénérables Universités d'Oxford et de Cambridge, nées au moyen âge et qui, aujourd'hui encore, conservent, au moins dans leur apparence extérieure, le caractère d'institutions médiévales et cléricales. Elle procède des modèles fournis par les Universités de Saint-Andrews, de Glasgow et d'Aberdeen qui, à leur tour, se sont inspirées des Universités enseignantes de Paris et de Bologne. Au début du XIXe siècle, les collèges des universités anglaises étaient encore, pour ainsi dire, interdits à tout étudiant qui n'appartenait pas à l'Église anglicane; les « nonconformistes » en étaient exclus. C'est par réaction contre cette intolérance et pour combattre l'esprit tory que les Whigs demandèrent et obtinrent (1827) l'autorisation de fonder, dans Gower Street, une

Digitized by Google

« université » sur le type de Glasgow. C'est l' « University college », alors établissement purement privé, gouverné d'abord par vingt-quatre membres qu'élisaient les propriétaires. On devait y enseigner les langues, les mathématiques et la physique, les sciences psychologiques et morales, enfin la médecine. Là, pas d'enseignement religieux; aucun certificat de « conformité » pour y être admis. Aussitôt les Conservateurs se mirent en campagne contre cette « école laïque » et, en 1829, une charte royale autorisa la fondation d'un « collège pour l'éducation générale », où l'on se proposait, pour but essentiel, d'inculquer les principes de l'Église Unie de Grande-Bretagne et d'Irlande. C'est « King's College », logé dans une partie de l'ancien palais de Somerset, qui étale sa majestueuse façade le long de la Tamise. Ces deux établissements rivaux reçurent, en 1835, une charte qui créa un corps d'examinateurs appelé « University of London ». Les élèves des deux collèges, ainsi que ceux des écoles de médecine, alors aussi nombreuses que recherchées, étaient autorisés à se présenter devant lui pour obtenir les diplômes dont ils avaient besoin. En vertu de deux « Acts » (1837 et 1840), il comprit, outre un chancelier et un vice-chancelier, un sénat de trente-six membres nommés par le gouvernement et à vie; leur rôle consistait uniquement à gouverner l'Université et à faire passer des examens; ils n'enseignaient pas et les diplômés n'y avaient aucune place. Néanmoins, comme on y appliqua largement le principe de la « porte ouverte », des institutions privées obtinrent peu à peu l'avantage d'être affiliées à l'Université; en 1851, elle comprenait vingt-neuf collèges « généraux » et soixante écoles de médecine. Les examens, très sérieux, furent subis par un nombre toujours croissant d'étudiants; ce fut le germe des universités provinciales et même de plusieurs universités coloniales. Enfin, en 1898, l'Université devint un corps enseignant, sans cesser naturellement de faire passer des examens et de conférer des diplômes; actuellement elle ne compte pas moins de 224 professeurs et lecteurs. Quelques-uns de ces collèges ont pris une importance considérable, comme l'École des langues orientales (déjà fondée en 1805 sous le titre de « London institution ») et celle des sciences économiques (fondée en 1894). Quant à King's College, il est consacré aux études théologiques, mais dans l'esprit le plus libéral, puisqu'on y prépare maintenant des pasteurs pour les cultes dissidents, tout comme pour l'Église établie.

Cet ensemble est vraiment imposant; depuis la guerre surtout on y constate une ardeur croissante, même pour le travail de recherche scientifique; Londres en est légitimement fière. Création d'ailleurs originale et qui surprend l'étranger, car elle n'a pour ainsi dire pas de centre, étant composée de trente-neuf établissements disséminés dans toutes les parties de l'immense ville et même du royaume. Sur chacun d'eux, on trouvera dans le présent volume une notice succincte. Admirons et envions l'intelligente libéralité de certains donateurs, comme ce Thomas Holloway qui consacra vingt-cinq millions de francs,

Digitized by Google

plus une dotation de cinq millions pour « l'éducation des jeunes filles des classes moyennes ». C'est le « Royal Holloway college », fondé en 1883, splendide construction élevée dans le style de la Renaissance française et qui peut recevoir 200 pensionnaires dans les conditions les plus confortables. Ch. B.

— R. W. EMERSON. *Les Anglais; esquisses de leur caractère.* Traduction et introduction par Pierre CHAVANNES (Paris, Payot, 1922, in-8°, 350 p.; prix : 10 fr.). — F. C. ROE. *Taine et l'Angleterre* (Paris, Champion, 1923, in-8°, VIII-209 p.; prix : 15 fr.). — Le hasard fait bien les choses en permettant de rapprocher deux esprits aussi différents que l'Américain Emerson, moraliste pratique, doux visionnaire imaginant une humanité toujours meilleure, et le philosophe français qui crut trouver la loi fondamentale de toute civilisation dans la triple conception du lieu, de la race et du moment. L'un et l'autre, attirés pour des raisons très différentes en Angleterre, sont allés, à peu d'années d'intervalle, chercher dans ce pays, l'un avec son rêve intérieur, l'autre avec un système déjà tout formé dans son esprit, un élément de comparaison et, jusqu'à un certain point, de contrôle. Emerson y fit une première fois en 1833 un séjour assez rapide; une seconde fois en 1847 il y vécut environ neuf mois. Taine y alla trois fois (1860, 1862, 1871), mais il y resta peu : dix semaines en tout seulement, et, dans un temps aussi court, visitant un petit nombre de villes : Londres, Oxford, Manchester, un coin de l'Écosse; lisant beaucoup, voyant beaucoup de personnes, de préférence dans le monde intellectuel, notant surtout les témoignages, les impressions qui étaient de nature à le confirmer dans la justesse de son système. C'est ce que montre fort bien M. Roe. Son étude critique, bien documentée et bien conduite, des *Notes sur l'Angleterre* présente cet intérêt considérable de dire comment Taine écrivit son *Histoire de la littérature anglaise* et, plus tard, ses *Origines de la France contemporaine.* Parmi les faits qu'il recueillait par un labeur sans relâche, il ne retenait et, par la nature même de son esprit, il ne pouvait considérer comme d'utiles matériaux que ceux qui pouvaient trouver leur place dans le monument harmonieux, bien distribué, dont son raisonnement lui avait montré tout d'abord l'ordonnance nécessaire. La structure même de son cerveau l'empêcha de discerner les causes déjà visibles du profond changement que le régime démocratique allait bientôt imposer à l'Angleterre. C'est cette même Angleterre, celle de l'époque victorienne, que connut Emerson. Il la vit avec d'autres yeux et une préparation meilleure : tout d'abord, il parlait la même langue que les gens du pays; il pouvait entendre, au besoin à demi-mot, aussi bien l'homme de la rue que le professeur, le politique, le littérateur. Mais il a aussi ses opinions préconçues et, tout en admirant les vertus de la race anglaise, son génie pratique, ses mœurs, son amour de la vérité, le rôle éminent de l'aristocratie, il fait ses réserves; son admiration n'est pas de la sympathie. A ses yeux, le régime démocratique des États-

Digitized by Google

Unis est mieux approprié aux besoins des sociétés modernes : « Aussitôt de retour dans mon Massachusetts, je suis ressaisi par cette certitude que c'est ici et non de l'autre côté de l'Océan que sont désormais le siège et le centre de la race britannique », lit-on (p. 309) dans la bonne traduction qu'a donnée M. Pierre Chavannes des *English traits*, et il faut entendre avec quel accent il réplique à des amis anglais qui lui demandent un peu naïvement « s'il existait vraiment des Américains, des Américains qui aient des idées américaines, un idéal pour l'avenir de leur pays » (p. 320). Ch. B.

— Heywood SUMNER. *A guide to the New Forest* (Ringwood, Charles Brown et fils, 1924, in-12, 88 p.; prix : 1 sh. 6 d.). — Agréable plaquette sur cette « Nouvelle Forêt » à qui la mort mystérieuse de Guillaume II le Roux a donné je ne sais quel caractère romantique; de curieuses gravures sur bois, qui en reproduisent les principaux aspects, permettent d'en deviner le charme. Une bonne carte, dressée d'après le cadastre (« perambulation ») de 1300, sera fort appréciée des historiens, qui feront leur profit des indications, si brèves qu'elles soient, sur la topographie, l'histoire, les anciens usages de ce vaste district, même sur les termes employés dans la langue forestière; en tout cas, ils utiliseront la bibliographie qui clôt l'ouvrage. — Ch. B.

— Alexander A. CORMACK. *Poor relief in Scotland, an outline of the growth and administration of the poor laws in Scotland from the middle ages to the present day* (Aberdeen, D. Wyllie, 1923, 1 vol. in-8°, 215 p.). — Ce travail — présenté comme thèse de doctorat d'université à Rennes — étudie l'organisation de l'assistance en Écosse, particulièrement à Aberdeen et dans la région environnante; il témoigne de sérieuses recherches, surtout dans les archives d'Aberdeen et d'une paroisse rurale, Newhills. Il nous apporte, en effet, bien des faits intéressants. Au moyen âge, la charité, comme partout ailleurs, est chose essentiellement ecclésiastique. Les établissements religieux recueillent et donnent des aumônes, fondent des hôpitaux, prennent des mesures, plus ou moins efficaces, contre les mendiants et les vagabonds. La Réforme ne changea pas grand'chose à l'ancienne organisation. M. Cormack montre que l'Église presbytérienne, pendant tout le XVIe siècle, est, pour ainsi dire, seule à s'occuper de l'assistance et de la police des pauvres; à Aberdeen seulement, le Conseil municipal (*town Council*) coopère à cette œuvre. On voit par les statuts de 1574 et de 1579 que les contributions sont encore purement volontaires; la législation écossaise semble très en retard sur la législation anglaise, fixée par la *Poor law* d'Élisabeth. C'est seulement au XVIIe siècle, lorsque les deux royaumes ont le même souverain, que l'Écosse emprunte certains traits à la législation anglaise, notamment en ce qui concerne les attributions des juges de paix. Mais le système des *poorrates* n'existe pas encore : il n'y a pas de taxes des pauvres comme en Angleterre.

Digitized by Google

Le XIXe siècle, au contraire, marque une transformation complète avec la loi de 1845, instituée sur le modèle de la loi anglaise de 1834. Elle crée un organe central de l'assistance (le *board of supervision*) et, dans chaque paroisse, un bureau paroissial élu, qui nomme le collecteur des taxes; les taxes d'assistance sont, en effet, devenues obligatoires. Mais M. Cormack montre qu'en fait la loi ne fut qu'irrégulièrement appliquée; ainsi, sur 880 paroisses, 280, en 1850, n'avaient pas de rôle de taxes régulier. On ne cessa de réclamer des réformes. Mais rien de sérieux ne fut fait avant la loi de 1894 sur le gouvernement local, édictée à l'imitation de l'Angleterre. Le *Board of supervision* est alors remplacé par le Bureau du gouvernement local d'Écosse; aux bureaux paroissiaux on substitue les conseils de paroisses, dont tous les membres sont élus. Une dernière réforme, ce fut la loi de 1919, qui confère les attributions du *local government board* au *Board of Health*. L'auteur montre que l'assistance est maintenant organisée d'une façon vraiment moderne; on se préoccupe surtout des questions d'hygiène.

On voit tout l'intérêt du sujet. Il a été traité avec soin et les conclusions semblent judicieuses. On reprochera seulement à l'auteur sa composition trop flottante; puis il a eu le tort de ne pas comparer, en ce qui concerne l'assistance, l'organisation de l'Écosse avec celle de l'Angleterre. M. Cormack nous donne quelques indications intéressantes sur l'état économique de l'Écosse, surtout pour le XIXe siècle. Mais il eût fallu étudier d'une façon plus systématique les relations entre cet état économique et le paupérisme. Quelle était, aux diverses époques, la situation économique et sociale des campagnes écossaises? Y a-t-il eu en Écosse une transformation de la propriété rurale analogue à celle qui fut provoquée en Angleterre par le mouvement des enclosures? Autant de questions qui restent sans réponses.

Henri SÉE.

Digitized by Google

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

FRANCE.

1. — **Académie de marine.** T. I, 1922. — Séance inaugurale : Discours de M. LANDRY, président. — LAUBEUF. L'évolution du matériel naval (depuis 1879, avec trois tableaux statistiques). — Ch. DE LA RONCIÈRE. L'ancienne Académie de marine (son histoire depuis sa fondation, le 31 août 1752, jusqu'au décret du 8 août 1793 qui supprima toutes les Académies). = Mémoires. Ch. DE LA RONCIÈRE. La bataille de Velez-Malaga et ses conséquences (victoire remportée sur les Anglais le 24 août 1704; mais trop chèrement achetée elle n'empêcha pas les Anglais de prendre Gibraltar. La guerre d'escadre fut encore poursuivie par les Français jusqu'en 1707; puis ils durent y renoncer pour ne plus faire que la course). — Paul DE ROUZIERS. Les règles de La Haye, 1921. — Capitaine CASTEX. La conduite de la guerre; le G. Q. G. maritime (avant 1914 et surtout pendant la dernière guerre).

2. — **Annales historiques de la Révolution française** (suite des *Annales révolutionnaires*). 1re année, n° 1, janvier-février 1924. — Albert MATHIEZ. Robespierre et Joseph Le Bon (réplique véhémente aux affirmations d'un journaliste d'Arras déclarant que si « Robespierre était la tête, Le Bon n'était que le bras ». La vérité est que Robespierre fut totalement étranger aux actes de Le Bon dans ses missions, qu'il a fait « tout son devoir d'homme profondément humain et de bon Français »). — Henri MARTIN. Le papier-monnaie sous la Révolution française. — Henri LION. Essai sur d'Holbach; suite : la « Morale universelle de d'Holbach ». — Georges MICHON. La maison de Robespierre, rue de Saintonge, à Paris. — Gabriel VAUTHIER. L'installation d'un archevêque en 1802 (procès-verbal de la cérémonie où fut installé à Toulouse Claude-François-Marie Primat, le 9 avril 1802; c'était un ancien oratorien, devenu évêque constitutionnel du Nord, puis de Rhône-et-Loire, et qui venait de se rétracter). = C.-rendu : *Émile Le Gallo.* Les Cent-Jours (très bonne thèse).

3. — **Carnet de la Sabretache.** 3e série, n° 287, janvier-février 1924. — Albert DEPREAUX. Itinéraire d'un brigadier du 2e régiment des gardes d'honneur pendant la campagne de 1813 (J.-J. Toussaint Lambry, âgé de dix-huit ans, s'engagea le 14 mai 1813; il fit toute la campagne depuis le mois d'août, prit part aux batailles de Dresde, de Leipzig, de Hanau. Son journal, rédigé à Trèves en février 1814,

Digitized by Google

est donc tout frais encore des grands événements auxquels il avait pris part. Peu de phrases; des faits précis et dont la simplicité même donne confiance).

4. — Journal des savants. 1923, septembre-octobre. — S. GSELL. Tartessos (d'après une étude de l'Allemand Adolf Schulten. Les ruines de Tartessos ou Tarsis, qui a été jadis un grand marché d'échange entre l'Occident et l'Orient et un foyer de civilisation pour l'Espagne, se cachent sous les dunes qui bordent la rive droite du Guadalquivir, près de son embouchure; arrivera-t-on à les dégager?). — E. HUGUET. Une nouvelle théorie du langage (celle de M. F. Brunot dans « la Pensée et la Langue »). — L. BRÉHIER. L'art roumain; fin au numéro suivant (d'après l'ouvrage de N. Iorga et G. Bals; architecture valaque et moldave, peinture, mobilier. « L'œuvre de MM. Iorga et Bals a une portée qui dépasse le cadre de leur pays. En nous faisant connaître l'art roumain mieux qu'on ne l'avait fait jusqu'alors, c'est un nouveau chapitre, et des plus attachants, qu'ils ont ajouté à l'histoire de l'art byzantin, de l'art chrétien d'Orient et de sa survivance dans les pays du Danube pendant toute l'époque moderne »). — H. CORDIER. Le centenaire de la Royal Asiatic Society. = C.-rendu : *H. Sottas* et *E. Drioton*. Introduction à l'étude des hiéroglyphes (ouvrage original, instructif et attrayant). = Novembre-décembre. C. JULLIAN. La vie humaine du sous-sol français (d'après le volume d'A. Blanchet, « Les souterrains-refuges de la France »; grottes préhistoriques, médiévales et même souterrains modernes). — G. RADET. Le monde scythe (d'après les travaux d'Ellis H. Minns et de M. Rostovtzeff; les Scythes sont d'origine iranienne; ils se substituent aux Cimmériens au VIIIe siècle av. J.-C.; leurs rites funéraires, leur art; leur civilisation doit être étudiée non pas comme une plante exotique, mais comme une partie intégrante de l'histoire du monde ancien). = C.-rendus : *E. Pottier*. Corpus vasorum antiquorum. France. Musée du Louvre; fasc. 1 et 2 (ces fascicules seront comme le modèle des autres). — *Ch.-V. Langlois*. Les hôtels de Clisson, de Guise et de Rohan-Soubise au Marais (important compte-rendu de M. H. Lemonnier). = 1924, janvier-février. Alf. MOREL-FATIO. La Bible castillane (Ancien Testament traduit de l'hébreu en castillan par le rabbin Mosé Arragel au début du XVe siècle et que vient de faire publier le duc de Berwick et d'Alba). — J. CARCOPINO. L'intervention romaine dans l'Orient hellénistique, III (en louant la science dont l'œuvre de M. Holleaux est pleine, et la pensée originale qui l'inspire, M. Carcopino fait quelques réserves sur la « philosophie » qui s'y surajoute). = C.-rendus : *P. Jouguet, P. Collart et J. Lesquier*. Papyrus grecs, t. I, 3 (trente textes provenant des fouilles opérées par M. Jouguet à Ghoran). — *P. Paris* et *G. Bonsor*. Fouilles de Belo, t. I (Belo, c'est l'ancienne Bolonia, entre Algésiras et Cadix; description de la ville et de ses dépendances). — *F. Hermet*. Les graffites de la Graufesenque (dans l'Aveyron; intérêt de ces pièces comptables tracées sur des tessons de

Digitized by Google

vases). — *Guernes de Pont-Sainte-Maxence*. La vie de saint Thomas le Martyr, publ. p. *E. Walberg* (édition digne de l'œuvre). — *G. Constant*. La légation du cardinal Morone près l'Empereur et le concile de Trente, 1563 (source de premier ordre). — *Ch. Hirschauer*. La politique de saint Pie V en France, 1566-1572 (combien cette politique fut intolérante).

5. — Polybiblion. 1923, novembre-décembre. — Ch. MAURICHEAU-BEAUPRÉ. Beaux arts (quatorze numéros). — Publications relatives à la guerre et à l'après-guerre, parmi elles : général *Cherfils*. La guerre de délivrance. Opérations sur les divers fronts, 1915-1918, t. II et III (bon); *C. Chack*. La guerre des croiseurs, du 4 août 1914 à la bataille de Falkland (remarquable); général *Buat*. Hindenburg et Ludendorff stratèges (ouvrage technique); von *Bethmann-Hollweg*. Considérations sur la guerre mondiale (publié par son fils; plaidoyer *pro domo*). — *S. Gorceix*. Le miroir de la France (pages d'écrivains illustres sur les diverses provinces). — *R. Grousset*. Histoire de l'Asie, 3 vol. (ample synthèse; s'occupe de l'Asie pour elle-même, non dans ses rapports avec l'Europe). — *P.-J. André*. L'Islam et les races (intéressant; quelques graves erreurs). — *H. Grappin*. Histoire de la Pologne des origines à 1922 (clair, concis, prudent et impartial). — *E. Lauvrière*. Histoire du peuple acadien des origines à nos jours (contribution de premier ordre à l'histoire de la France en Amérique). — *M. Marion*. Dictionnaire des institutions de la France aux XVIIe et XVIIIe siècles (étude sage, sagace, pondérée). — *Le Nepvou de Carfort*. Histoire de Du Guay-Trouin. Le corsaire (l'auteur, qui vient de mourir, quitte Du Guay à trente-huit ans, à la veille de l'expédition de Rio-de-Janeiro). — *K. Waliszewski*. La Russie d'Alexandre Ier; t. I : 1801-1812 (renouvellera l'opinion historique sur ce tsar). — *Henry Salomon*. L'incident Hohenzollern (documentation nouvelle, grâce à l'ouverture des archives de Vienne). = VISENOT. Récentes publications illustrées (vingt-deux numéros). = 1924, janvier. M. LAMBERT. Jurisprudence (quatorze numéros). — A. PRAVIEL. Romans, contes et nouvelles (soixante-quatre numéros). — VISENOT. Dernières publications illustrées (sept numéros). = *J. Bédier* et *P. Hazard*. Histoire de la littérature française illustrée (œuvre originale et vivante). — *G. Cohen*. Les écrivains français en Hollande dans la première moitié du XVIIe siècle (érudition considérable). — *G. Bloch*. L'Empire romain. Évolution et décadence (beau livre). — *C. Mauclair*. Florence (belles qualités de style et claire ordonnance). — *L. Bertrand*. Louis XIV (éloge des éloges donnés au roi; « nous abandonnons aux verges de l'auteur ce cuistre lyrique de Michelet »). — Marquis *de Noailles*. Le comte de Molé, 1781-1855, t. II (grande partialité). — *Ernest Denis*. Du Vardar à la Sotcha (Sotcha = Isonzo; articles et discours datant de 1915-1920). — *Zacarias Garcia Villada*. Metodologia y critica historicas (premier volume d'une histoire universelle entreprise par la maison Gili de Barcelone; remarquable). — *Z. Le Rou-*

Digitized by Google

zec, M. et Mme *Saint-Just-Péquart*. Carnac (fouilles intéressantes entreprises en 1922). — *F. Duine*. Essai de bibliographie de Lamennais (on signale quelques omissions). = Février. G. MOLLAT. Hagiographie et biographie ecclésiastique (vingt-quatre numéros). = *G. Mongrédien*. Étude sur la vie et l'œuvre de Nicolas Vauquelin, seigneur des Yveteaux; *Id.* Œuvres complètes du même (fils de Vauquelin de La Fresnaye et précepteur de Louis XIII; caractère ambigu du personnage). — *G. Glotz*. La civilisation égéenne (très beau livre). — *Adolfo Bonilla y San Martin*. Los mitos de la America precolombina, la patria de Colon y otros estudios de historia hispanoamericana (seize morceaux intéressants; mais pourquoi insister sur une prétendue malveillance des Français contre l'Espagne?). — *O. Martin*. Histoire de la coutume de la prévôté et vicomté de Paris, t. I (bon). — *P. Vialles*. Études historiques sur la Cour des comptes, aides et finances de Montpellier (fruit de longues recherches). — *G. Bigwood*. Le régime juridique et économique du commerce de l'argent dans la Belgique au moyen âge, 2 vol. (travail bourré de faits). — *Dom Ch. Poulet*. Guelfes et gibelins, 2 vol. (il s'agit de la querelle de Frédéric Ier et de Frédéric II contre la papauté; titre qui implique un anachronisme; beaucoup d'erreurs de détail). — *A. Gazier*. Histoire générale du mouvement janséniste depuis ses origines jusqu'à nos jours; 2 vol. (du parti pris). — *C. Richard*. Le Comité du Salut public et les fabrications de guerre sous la Terreur (intéressant). — *P. de La Gorce*. Histoire religieuse de la Révolution française; t. V (a mené son œuvre à bonne fin). — *A. Gain*. L'école centrale de la Meurthe à Nancy (trop optimiste). — *P. Matter*. Cavour et l'unité italienne, t. I (« la plus étroite partialité contre les gouvernements monarchiques et surtout contre l'Église »). — *Ed. Vermeil*. La constitution de Weimar et le principe de la démocratie allemande (sens aigu des réalités). — *N. Iorga*. Formes byzantines et réalités balkaniques (six leçons faites à la Sorbonne dans l'été de 1922).

6. — **La Révolution de 1848**. 1923, septembre-octobre. — R. SCHNERB. La Côte-d'Or et l'insurrection de juin 1848; fin (l'aide que les gardes nationaux voulurent porter au général Cavaignac; jugements de la presse dijonnaise sur l'insurrection). — Mlle VERGEZ-TRICOM. La vie politique et les partis à Lyon en 1852, suite, fin au numéro suivant (les deux plébiscites de 1851; les élections de 1852. Conclusion générale : l'opposition passe des classes populaires aux classes éclairées et riches). — Fr. DUTACQ. La police politique et les partis d'opposition à Lyon et dans le Midi en 1852; fin au numéro suivant (activité des partis d'opposition en cette année; complète le travail de Mlle Vergez-Tricom). — G. PERREUX. L'esprit public dans les départements au lendemain de la Révolution de 1830 (premier article consacré au ressort de la cour de Nîmes, soit aux départements de l'Ardèche, Vaucluse, Lozère et Gard). = Novembre-décembre. A. BERTHOD. Une nouvelle édition de Proudhon (début de la préface

Digitized by Google

écrite pour « l'Idée générale de la Révolution au XIXe siècle »). — G. VAUTHIER. Mgr Pie, évêque de Poitiers, et le gouvernement de Napoléon III (opposition du prélat au Second Empire de 1854 à 1869, d'après ses actes épiscopaux et les journaux). = 1914, janvier-février. A. ZÉVAÈS. Les proscrits français en 1848 et en 1851 à Londres (Louis Blanc, Ledru-Rollin, Schœlcher, Martin Nadaud, Pierre Leroux, Félix Pyat, etc.; à suivre). — R. SCHNERB. La Côte-d'Or et l'élection présidentielle du 10 décembre 1848 (la campagne électorale; attitude de la presse; chances des divers candidats en présence; à suivre). — G. PERREUX. Situation exacte actuelle des partis et notamment du communisme dans le Midi (publie un rapport du chef de la XIVe légion de gendarmerie, Carcassonne, 10 avril 1841) = C.-rendu : *J. Ancel.* Manuel historique de la question d'Orient, 1792-1923 (rend claire cette question complexe).

7. — La Révolution française. 1924, janvier-mars. — A. AULARD. Émules et prédécesseurs du P. Loriquet (étudie quelques manuels d'histoire depuis le XVIe siècle; signale, dans les plus anciens, les passages concernant Jeanne d'Arc, dans les plus récents, de singuliers jugements sur la Révolution). — Doctorat de M. E. CHAUDRON. L'assistance publique à Troyes à la fin de l'Ancien régime et pendant la Révolution, 1770-1800 (résumé de la thèse par le candidat). — P. ROBIQUET. La défense de Sedan en l'an II (du 18 mai au 17 juin 1794, d'après le registre du conseil défensif de la place; quelques jours après, la victoire de Fleurus rouvrait la Belgique aux Français). — Une lettre du conventionnel Ysabeau (29 septembre 1830; demande un secours au ministre des Finances). = C.-rendus : *Gabriel Monod.* La vie et la pensée de Michelet (« Que de faits et d'idées! Quelle riche biographie d'une intelligence et d'un cœur! Et quelle érudition sûre, loyale, documentée »). — Abbé *E. Sol.* L'ancien état civil en Quercy (érudition solide, sobre). — *L. Honoré.* L'émigration dans le Var (utile, surtout pour les renseignements biographiques). — *Ph. Le Harivel.* Nicolas de Bonneville, préromantique et révolutionnaire, 1760-1828 (beaucoup de faits utiles, mais un peu confus). — *P. Verhaegen.* La Belgique sous la domination française; t. I (documentation unilatérale; partial contre la Révolution). — *H. F. Stewart* et *P. Desjardins.* French Patriotism in the nineteenth century, 1814-1833, traced in contemporary texts (beaucoup de soin et beaucoup d'intelligence). — *Paul Duvivier.* L'exil de Cambacérès à Bruxelles; t. I : 1816-1818 (masse de renseignements secondaires où la biographie est noyée).

8. — Revue critique d'histoire et de littérature. 1924, 15 janvier. — *Laurent.* Byzance et les Turcs seldjoucides (bon). — *F. Madan* et *H. E. Craster.* A summary catalogue of western manuscripts in the Bodleian library at Oxford, II, 1 (précieux répertoire). — *E. Albertini.* Les divisions administratives de l'Espagne romaine

Digitized by Google

(très bon). — *Tacite*. Annales; t. I, publ. p. *H. Gœlzer* (bon texte et traduction soignée; jugement sévère mais juste sur la valeur du témoignage de Tacite). — Au Canada (instructive étude sur le Canada d'aujourd'hui). — *L. Le Fur*. Races, nationalités, États (judicieuse étude sur les notions du droit international). = 1er février. *I. Goldziher*. Le dogme et la loi de l'Islam, trad. p. *Félix Arin*, et Die Richtungen der islamischen Koranauslegung (deux livres importants pour la connaissance du mouvement religieux et politique de l'Islam). — *Michel Lhéritier*. La France depuis 1870 (résumé bourré de faits, de noms, de dates et de chiffres). — Colonel *de Rifert d'Alauzier*. Un drame historique : la résurrection de l'armée serbe, Albanie, Corfou (important recueil de documents officiels). — *André Michel*. Histoire de l'art; t. VII : L'art en Europe au XVIIIe siècle, 1re partie (remarquable).

9. — Revue de l'histoire des colonies françaises. 1923, 4e trimestre. — Un projet d'histoire coloniale de la France (sous la direction de MM. Hanotaux et Martineau; elle comprendra huit volumes; le premier paraîtra le 1er janvier 1927 et l'ouvrage sera achevé en 1929). — Ch. DE LA RONCIÈRE. La France et le tricentenaire de New-York, 1624-1924 (des colons français calvinistes s'établirent dans l'île de Manhattan : parmi eux une Parisienne, Catherine Trico, qui vivait encore quand Nieuw-Amsterdam devint New-York). — M. DUTREB. L'amiral Dupré et la conquête du Tonkin; suite (l'expédition de Francis Garnier, 1873; le traité du 15 mars 1874; rôle prédominant de Dupré dans les premières tractations qui rendirent ensuite possible la conquête du Tonkin; bibliographie). — H. DEHÉRAIN. Lettres inédites des membres de la mission Gardane en Perse, 1807-1809 (lettres d'Ange de Gardane, Lajard, Jouannin, Andréa de Nerciat, Fabvier, Jean Raymond à Pierre Ruffin, conseiller de l'ambassade de Constantinople; elles jettent une certaine lumière sur la politique orientale de Napoléon Ier). = C.-rendus : *Edm. Gaudart*. Catalogue des manuscrits des anciennes archives de l'Inde française; t. I (se réfère à l'établissement de Pondichéry de 1690 à 1789). — *Sér. Marion*. Relation des voyageurs français en Nouvelle-France au XVIIe siècle (Cartier, Champlain, relations des missionnaires récollets et jésuites, des religieuses; on signale quelques omissions). — Notes bibliographiques.

10. — Revue de l'histoire des religions. 1923, mai-juin. — E. DE FAYE. De l'influence du gnosticisme sur Origène (« Il ne serait pas exact de dire qu'Origène se laisse dominer par la pensée gnostique. Il a su affirmer la sienne parfois en âpre opposition à celle-ci. Il n'en est pas moins vrai qu'il est redevable aux penseurs gnostiques de quelques-unes des plus fécondes impulsions de sa pensée »). — F. MACLER. Arménie et Islande (note sur trois évêques arméniens qui exercèrent leur activité missionnaire en Islande au XIe siècle).

Digitized by Google

= C.-rendus : *H. Bremond.* Histoire littéraire du sentiment religieux en France depuis la fin des guerres de religion jusqu'à nos jours (remarquable, bien que l'auteur, ennemi des jansénistes, soit plein de tendresse envers les jésuites). — *V. Macchioro.* Orfismo e Paolinismo, et divers autres ouvrages sur l'orphisme (auquel il cherche à rattacher la théologie chrétienne fondée par saint Paul; thèse contestable). — *L. Desnoyers.* Histoire du peuple hébreu des Juges à la captivité; t. I : La période des Juges (se meut dans le champ de la tradition). — *M. Goguel.* Introduction au Nouveau Testament; t. III : Le livre des Actes (remarquable). — *É. Mâle.* L'art religieux du XIIe siècle en France (important article de M. C. Enlart). — *A. Bayet.* Le suicide et la morale (a fait de l'étude de la morale une science historique). = Société Ernest-Renan. P. ALPHANDÉRY. La Créquinière compariste (dans le volume qui parut à Bruxelles en 1704 sous ce titre : « Conformité des coutumes des Indiens orientaux avec celles des Juifs et des autres peuples de l'antiquité »).

11. — Revue des études arméniennes. T. III (1923). — Gustave DUPONT-FERRIER. Les Jeunes de langue ou « Arméniens » à Louis-le-Grand; suite et fin (de 1797 jusqu'à la fusion avec l'École spéciale des langues orientales vivantes en 1873. En appendice, listes chronologiques sommaires des Jeunes de langue, de leurs administrateurs, professeurs et maîtres, de 1670 à nos jours. Le tout d'après des documents inédits). — Le R. P. Alex. BROU. Un Arménien à la cour des Grands Mogols (biographie de Mirza Zu-l-Qarnain, né en 1592, mort vers 1656; elle intéresse l'histoire des missions catholiques admises dans l'empire du Grand Mogol en 1580). — A. POIDEBARD. Le Transcaucase et la République d'Arménie dans les textes diplomatiques, du traité de Brest-Litovsk au traité de Kars, 1918-1921; avec quatre cartes. — A. MEILLET. Note sur la loi fondamentale de l'Union des républiques socialistes soviétiques (cette Union, fondée en 1923, comprend les républiques de Russie, d'Ukraine, de Russie blanche et de Transcaucasie, cette dernière comprenant les républiques d'Azerbaidjan, de Géorgie et d'Arménie. La loi déclare que « chaque république fédérée exerce son pouvoir autonome »; en fait, cette autonomie ne va pas au delà des affaires strictement locales). — Bibliographie pour 1922 (elle comprend près de deux cents numéros).

12. — Revue des études historiques. 1924, janvier-mars. — P. ALFARIC. La chanson de sainte Foy et les croisades (elle est en langue d'oc et a été copiée dans un manuscrit de la bibliothèque de Leyde; elle remonte au XIe siècle; on y trouve des allusions à une croisade en Catalogne et à la consécration de la cathédrale de Barcelone le 16 novembre 1058; le texte et la traduction vont paraître dans les « Publications de la Faculté des lettres de Strasbourg »). — F. ROUSSEAU. Un ermite fils de Henri IV : le comte de Moret (Antoine de Bourbon, fils de Henri IV et de la comtesse de Moret, a-t-il été tué

Digitized by Google

en 1632 à la bataille de Castelnaudary, ou s'est-il éteint en 1692 dans l'ermitage des Gardelles, près de Saumur? L'auteur penche vers la seconde hypothèse). — Comte MARESCHAL DE BIÈVRE. Un émigré de dix-huit ans guillotiné à Beauvais en 1793 (le sous-lieutenant Henry de Belly de Bussy, qui s'était en réalité sauvé avec une femme; il fut exécuté le 22 novembre). — E. L'HOMMEDÉ. La question des majorats (origines, législation, les majorats depuis 1814, la loi du 12 mai 1835, résumé de la situation actuelle). — Colonel GODCHOT. Le combat de Bou-Tazzert (Maroc, 24 décembre 1912). = C.-rendus : *Jean Desbois.* Biographie du cardinal de La Rochefoucauld, 1559-1645 (biographie faite par le secrétaire du cardinal et rééditée avec luxe). — *E. Magne.* Le vrai visage de La Rochefoucauld (l'auteur des *Maximes*). — *G. Lacour-Gayet.* L'éducation politique de Louis XIV; 2e édition (on a dû supprimer les notes et c'est dommage). — *L. Bertrand.* Louis XIV (apothéose qui séduit les uns et effarouche les autres). — *P. de La Gorce.* Histoire religieuse de la Révolution française; t. V (digne conclusion d'une grande œuvre). — *André Hallays.* En flânant. Bourgogne, Bourbonnais, Velay et Auvergne (charmant). — Vicomte *de Guichen.* Du Rhin à la Vistule (connaît bien les problèmes de politique contemporaine). — *A. Pinon.* Le redressement de la politique française (réunion des articles de la chronique politique de la « Revue des Deux Mondes », année 1922).

13. — Revue des études napoléoniennes. 1924, janvier-février. — Éd. DRIAULT. Les historiens de Napoléon : Albert Sorel (a trop ramené l'histoire de Napoléon à une guerre de limites). — Ph. SAGNAC. Les origines de la Révolution française : l'influence américaine (elle s'est ajoutée à l'influence française des philosophes et des économistes, à l'influence anglaise, à celles de la science et de l'antiquité, et a été la plus puissante dans les dernières années de l'Ancien régime). — Ch. BARBAUD. La maison de Bonaparte à Ajaccio. L'immeuble et le mobilier (elle est bien la maison authentique, pas reconstruite, mais réparée, agrandie, améliorée; les meubles d'avant la Révolution ont été pillés et dispersés, mais la plupart retrouvés). — A. FRANCASTEL. Les esquisses de Gérard au Musée de Versailles (pour les portraits de Joséphine, Joachim Murat, Camille Borghèse, général Auguste de Colbert, Mme Tallien, comtesse Walewska). = C.-rendus : Comte *Boulay de la Meurthe.* Histoire de la négociation du Concordat de 1801 (intérêt capital). — *G. Goyau.* Histoire religieuse de la nation française, dans l'Histoire de Hanotaux (l'évangélisation de la France, l'évangélisation par la France). = Mars-avril. R. PUAUX. Napoléon était-il d'origine grecque? (il ne se rattachait pas aux Comnène, empereurs de Byzance et de Trébizonde, mais il pourrait avoir une autre origine grecque; on songe à un certain Calomeros, nom qui signifie en grec *buono parte*, qui s'établit en Toscane à la fin du XVIIe siècle; tout cela est bien hypothétique). — Fr. CHARLES-ROUX. Le but colonial de l'expédition française en Égypte; la formation et

Digitized by Google

le départ de la « Commission des sciences et des arts » (la France voulait faire de l'Égypte une colonie; le général devait faire couper l'isthme de Suez et prendre toutes mesures pour assurer la possession de la mer Rouge à la République; puis il devait améliorer par tous moyens le sort des naturels d'Égypte). — P. MARMOTTAN. La grande-duchesse Élisa à Montpellier (fuyant l'Italie, où les Autrichiens sont maîtres, elle arrive à Montpellier le 23 mars 1814 et s'installe à trois kilomètres de la ville, au château de la Piscine; elle y reste jusqu'au 15 avril, séjourne à Marseille du 18 avril au 14 mai, d'où elle rentre en Italie; dépenses de voyage). — A. PINGAUD. Notes sur la question rhénane (de 1814 à 1860). — V. GLACHANT. Le précepteur du prince impérial (le général Frossard). — Éd. DRIAULT. Les deux Empires dans « l'Histoire de France contemporaine » de Lavisse. — M. BLANCHARD. Note sur l'administration du département de l'Hérault après le 4 septembre 1870 (d'après les papiers d'Eugène Lisbonne).

14. — La Revue maritime. 1924, février. — Capitaine THOMAZI. La guerre devant les ports belges; 1er article (avec une carte du front de mer allant de Dunkerque à Ostende). — Martial DE PRADEL DE LAMASE. Avec Dumont-d'Urville. Souvenirs du commandant de Roquemaurel (extraits des lettres envoyées par Roquemaurel, commandant en second de la « Zélée », à son oncle, baron de Puymaurin, et à son cousin germain, le comte Théodore de Roquemaurel, 1838-1840). = C.-rendu : *E. Keble Chatterton.* The auxiliary patrol (intéressante histoire des patrouilles effectuées par des bâtiments auxiliaires pendant la guerre, depuis septembre 1914).

15. — Le Correspondant. 1924, 10 février. — Bernard FAY. Les États-Unis et leurs jugements sur l'Europe. I. La presse. — Augustin LÉGER. Les études de M. Jacques Bardoux sur l'Angleterre contemporaine. = 25 février. Georges LECHARTIER. Le président Wilson (émouvants souvenirs personnels). — Mgr BAUDRILLART. Une visite au Chili en 1922; 2e article. — Isabelle LUTOSLAWSKA. Les Bolcheviks dans un château polonais, adapté du polonais par le comte Ph. DE PUYFONTAINE; suite et fin. = 10 mars. Bernard FAY. Les États-Unis et leurs jugements sur l'Europe. II. L'éducation. — LIBER. Le général Mangin. — AURIANT. En marge des découvertes de la vallée des Rois (instructive et piquante histoire du jeu d'intrigues qui, de 1822 à 1829, mit aux prises le consul de France au Caire et les représentants du gouvernement britannique, au sujet d'une stèle avec inscription trilingue sur laquelle des Français avaient attiré l'attention et qui pouvait prendre place à côté de la pierre de Rosette. Le consul de France, Drovetti, réussit à obtenir de Méhémet-Ali que la stèle lui fût remise pour être envoyée en France. Elle est maintenant au Louvre. Dans une note complémentaire, M. Haussoullier publie le récit même de la découverte d'après le *Courrier de l'Égypte*, numéro du 30 ventôse de l'an IX). — Mgr BAUDRILLART. Une visite au

Digitized by Google

Chili en 1922; suite. — DE LANZAC DE LABORIE. Trois siècles de notre histoire, 1515-1800 (annonce un volume de Louis Madelin qui vient de paraître dans l'Histoire de la nation française, publiée sous la direction de G. Hanotaux).

16. — Mercure de France. 1924, 15 février. — Henri DROUOT. Le réveil et l'avenir de l'Académie de Dijon. = 1er mars. Paul-Louis CURCHOUD. Le mystère de Jésus (le plus ancien témoignage que nous ayons sur Jésus et le christianisme est celui de Paul; or, dans ses lettres, il ne fait « aucune allusion à un personnage *historique* appelé Jésus; le Messie Jésus, fils de Dieu, est le héros d'une apocalypse; c'est le Dieu d'un mystère »). — J.-W. BIENSTOCK. Les archives de C.-P. Pobiedonostzev (le gouvernement des Soviets publie les notes et lettres du trop célèbre procureur général du Saint-Synode; extraits de sa correspondance avec Alexandre III et Nicolas II. Il en résulte que, pendant tout leur règne, Pobiedonostzev fut le véritable dictateur de la Russie). = 15 mars. Ambroise GOT. L'assimilation des étrangers. — Albert SAUZÈDE. Un problème en suspens : la prédominance du Japon en Extrême-Orient. — André ROUVEYRE. Baltazar Gracian (rapide biographie du personnage, jésuite espagnol, né à Calatayud en 1601, mort en 1657; moraliste, auteur d'un traité autrefois célèbre, intitulé *El oraculo manual*, qui fut traduit en 1684 sous le titre : *L'homme de cour*, et maintes fois réédité depuis, tout récemment encore par M. Rouveyre lui-même). — Camille VETTARD. Maurice Barrès et Jules Soury (montre l'influence considérable exercée sur Barrès par l'enseignement de Soury).

17. — La Revue de France. 1924, 15 février. — Jean-Marie CARRÉ. La correspondance inédite de Victor Hugo et de Michelet (on connaît aujourd'hui une trentaine de lettres échangées entre les deux grands imaginatifs entre 1834 et 1869; on pourra lire ici dix lettres adressées par Hugo à Michelet, de 1856 à 1864. « Vous avez un grand cœur, c'est pour cela que vous êtes le grand historien... Nous trempons parfois notre plume dans le même encrier...; c'est le grand encrier des ténèbres où il y a tant de lumière; c'est l'inconnu, c'est l'infini, c'est l'absolu... »). — Albert MATHIEZ. Robespierre à la Commune le 9 thermidor (étude précise sur les détails de ce tragique épisode). = 1er mars. Hélène ISWOLSKY. Les lettres du tsar à la tsarine. Une nouvelle « clé du drame russe » (on constate dans cette correspondance, non sans quelque surprise, « un manque absolu de concordance entre la pensée de l'empereur toujours sereine et tout à fait passive et celle de l'impératrice qui arrive par moments à un degré d'exaltation très proche de l'hystérie »). — Raymond RECOULY. Pour un règlement des réparations. — Louis HALPHEN. L'historien de la nation belge : M. Henri Pirenne. = 15 mars. Albert GIRARD. Un projet de mariage de Louis XV (publie une lettre du comte d'Aranda au marquis de Grimaldi, 20 janvier 1774, où il est question pour le roi de se rema-

Digitized by Google

rier, afin de mettre un terme au scandale de sa liaison avec Mme Du Barry; on parlait de trois princesses, dont l'infante, Maria-Josepha, « âgée de vingt-neuf ans accomplis ». Le ministre répond, le 7 février, que « la taille et le physique de l'Infante.. ne la favorisent pas d'une façon extraordinaire » et qu'il vaudrait peut-être mieux penser à une princesse de Saxe. Louis XV eut vent de la chose; mais le 10 mai il était mort!).

18. — La Revue de Paris. 1924, 15 février. — Henri DE JOUVENEL. La Société des Nations et les nouvelles générations. — Henry SALOMON. Le prince Richard de Metternich et sa correspondance pendant son ambassade à Paris, 1859-1871; suite et fin (très curieux portrait de Napoléon III, de son esprit chimérique, de ses bonnes intentions, de son étonnement quand il constate qu'il s'est trompé, de l'ingénuité avec laquelle il reconnaît qu'il s'est mis dans l'embarras. D'ailleurs, dès 1861, l'ambassadeur est au courant des souffrances physiques endurées par l'empereur des Français et de sa déchéance intellectuelle. Le 8 juillet 1870, Metternich écrit : « J'ai trouvé l'impératrice rajeunie de dix ans à l'idée d'un triomphe politique ou de la guerre »; et Gramont, ministre des Affaires étrangères, reconnaît avec désinvolture que cette guerre imminente est « un coup de dé! »). — L. LÉVY-BRUHL. L'idéal républicain. = 1er mars. Vicomte CECIL. Le désarmement et la Société des Nations. — Lieutenant X... Avec les Sénégalais par delà l'Euphrate. I (notes extraites du carnet d'un officier entre le 11 novembre 1919 et le 1er août 1920; elles donnent un aperçu des difficultés qui suivirent notre occupation éphémère de la Haute-Mésopotamie).

19. — Revue des Deux Mondes. 1924, 15 février. — Louis BERTRAND. Saragosse (formation de l'unité espagnole par la lutte contre les Maures d'abord, contre les Français de Napoléon ensuite; le fanatisme religieux en est le plus dur ciment). — Camille JULLIAN. L'œuvre d'Ernest Babelon (vivant portrait de l'homme; importance pour l'histoire générale de l'œuvre accomplie par le savant). — Comte W. KOKOVTZOFF. Sixième année de dictature bolchévique (l'auteur continue avec la même conviction sa lutte contre le bolchevisme à cause, non seulement de « la ruine économique qu'il crée dans le pays », mais « parce qu'il a supprimé les libertés les plus élémentaires, parce qu'il ne représente pas le peuple russe, parce que c'est un régime antinational, qui met les intérêts de la IIIe Internationale et de la révolution mondiale au-dessus des intérêts de la patrie ». Mais de quelles libertés jouissait donc le peuple russe sous le régime tsariste?). — Gustave LANSON. La vie morale selon les *Essais* de Montaigne. II. — Antoine DE TARLE. Deux États dans l'État en Allemagne. — G. LENÔTRE. La Mirlitantouille. II. Duviquet (reprise de la Chouannerie en 1797; pris le 17 juin, Duviquet est condamné à mort et guillotiné; par représailles, les Chouans fusillent le commandant L'Honoré, fait par eux prisonnier

Digitized by Google

à la Mirlitantouille). — Adrien VÉLY. Le prix de français en Alsace. — Louis GILLET. Un livre allemand sur Barrès (analyse d'un curieux livre, écrit par Robert-E. Curtius, petit-fils du célèbre helléniste, fils de l'ancien président du Directoire de la confession d'Augsbourg à Strasbourg; bon Allemand, mais qui connaissait la France et qui ne la jugeait pas à travers les préjugés d'une haine séculaire. Ce qu'il paraît regretter surtout, c'est que l'Allemagne n'ait pas eu son Barrès). = 1er mars. Georges GOYAU. Les origines religieuses du Canada. I. Les premières expériences, 1534-1629 (le récit commence « au premier calvaire dressé par Jacques Cartier sur une colline canadienne »; d'abord terre de mission, le Canada ne devint que lentement une terre de peuplement. Arrivée successive des Franciscains, puis des Jésuites; l'occupation momentanée du Canada par les Anglais, en 1629, met fin à cette période primitive; la mission est dispersée). — Ernest D'HAUTERIVE. Correspondance inédite de Napoléon III et du prince Napoléon. IV : Brouilles et raccommodements (notamment à propos du soulèvement de la Pologne en 1863; le prince éprouvait pour cette cause « une vive sympathie » et l'empereur donnait volontiers de l'argent pour secourir les réfugiés polonais; mais entre les cousins les conflits étaient fréquents, soulevés d'ordinaire par l'humeur du prince et son ambition de jouer un grand rôle; toujours l'empereur s'ingéniait à calmer, à ramener l'enfant gâté). — Maurice PERNOT. La nouvelle Turquie. II. Le gouvernement d'Angora et les activités étrangères. — Ladislas MICKIEWICZ. Jules Michelet et Adam Mickiewicz (publie tout un dossier de lettres intimes datant de 1840 à 1855). — Lieutenant-colonel DE THOMASSON. Un grand officier d'état-major : le général Buat (mort en janvier dernier à l'âge de cinquante-cinq ans). = 15 mars. Maurice PALÉOLOGUE. Romantisme et diplomatie. I. Talleyrand (ce qu'il fut en réalité; en quoi il fut un bon serviteur de la France, comment il est devenu un des personnages représentatifs du romantisme pour Chateaubriand, Balzac et George Sand). — Ernest D'HAUTERIVE. Correspondance inédite de Napoléon III et du prince Napoléon; fin (incartade du prince dans son discours d'Ajaccio, 15 mai 1865; les deux cousins se réconcilièrent pourtant, malgré l'impératrice, l'année suivante. Le reste de la correspondance se rapporte aux dernières années de l'Empire, à la captivité de l'empereur et à la prière du prince qui demande à la partager, à la candidature du prince comme député à l'Assemblée nationale en 1872. Dans le dernier billet de l'ex-empereur, 13 octobre, on lit : « Il faut choisir les départements où il peut y avoir des chances et que chaque département qui t'élira croie être le seul. » Cette candidature se présentait donc comme un nouveau plébiscite déguisé). — René LA BRUYÈRE. Une visite au tombeau de Tout-ank-Amon. — Georges GOYAU. Les origines religieuses du Canada. II. La France religieuse en route pour la Nouvelle-France, 1629-1639 (rentrée des Jésuites au Canada et arrivée de nouveaux missionnaires. Québec en 1639).

Digitized by Google

20. — Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon. 1922, juin. — A. GASSER et Ch. FAITOUT. Histoire de la paroisse et du prieuré-cure d'Autrey, Haute-Saône; fin en juillet. = Août. J. BILLIOUD. Les États de Bourgogne aux XIVe et XVe siècles (remarquable étude). = Novembre. E. PICARD. Les hôtels de monseigneur le duc de Bourgogne à Dijon : la tour de Brancion. = Décembre. E. FYOT. L'union artistique des Flandres et de la Bourgogne au moyen âge (conférence; important sur le mouvement artistique à Dijon). — E. ROY. Dijon au XVIIIe siècle (conférence). = 1923, janvier. Dr L. SCHNAEBÉLÉ. Alsace et Bourgogne (les abbayes de Cluny et de Citeaux en Alsace ; Catherine de Bourgogne et Charles le Téméraire, etc.). — H. BUFFENOIR. Jean-Jacques Rousseau à Dijon et à Montbard, 10-17 juin 1770. — M. CHAUME. Les comtes de Dijon de la seconde race; étude sur la translation des reliques de saint Médard de Soissons à Dijon (901). = Février. Paul COURT. Oto de Granson (publie quelques ballades de ce poète, tué en duel en 1397). — H. DROUOT. Le duc de Mayenne et la mobilisation contre les reitres en Bourgogne (défense de la Bourgogne contre l'invasion des reitres en 1587; quelques lettres inédites de Mayenne). = Mars. P. JOBARD. Les tumulus de Fleurey-sur-Ouche (fouilles faites de 1897 à 1900). — A. GASSER. Le plafond sculpté de la maison, n° 3, rue Jeannin (à Dijon; analyse des titres de propriété de cette maison de 1611 à 1857). = Avril. G. ROUPNEL. L'Université et la région (demande le maintien à Dijon d'une Université complète). — H. DAVID. Les thèmes de sculpture religieuse dans la région dijonnaise à la fin du moyen âge (généralités). = Mai. Général R. DUPLESSIS. 1815; le corps franc de la Côte-d'Or. Pelletier de Chambure (avec de nombreux documents sur la composition, l'organisation et le rôle de ce corps, et des renseignements sur les corps francs en général). = Juin. H. DAVID. Le grand portail de l'église Saint-Michel de Dijon (l'église fut consacrée le 29 juillet 1529; la construction du portail se place entre 1515 et 1565; le noyau primitif est l'œuvre de sculpteurs bourguignons; puis des Italiens prennent leur place). — A. COLLOT. La mort du colonel Celler (à la bataille de Nuits, 18 décembre 1870). — H. DROUOT. Notes sur la sculpture funéraire en Bourgogne (tombeaux allemands des XIVe et XVe siècles à rapprocher des tombeaux de Dijon; le tombeau d'Agnès Sorel à Loches est bourguignon; les tombes à bas-reliefs du XVIe siècle). — C. OBERREINER. Chants et poèmes politiques contre le duc de Bourgogne Philippe le Beau. = Juillet. P. DE TRUCHIS. L'église de Grignon (dans l'arrondissement de Semur; nef du XIIIe siècle; chœur et transept XVe et XVIe siècles; chapelle Perrin-Perault). — E. ANDRIEU. Les pleurants aux tombeaux des ducs de Bourgogne (emplacement de ces statues aux diverses époques). — E. FYOT. L'hôtel Rougé (9, rue Vaillant, à Dijon). — C. OBERREINER. Le deuxième voyage et la mort de Hugue III, duc de Bourgogne, en Terre-Sainte (en 1192, lors de la troisième croisade). = Août-sep-

Digitized by Google

tembre. P. PERRENET. Le domaine rural dans la région dijonnaise au XVIIIe siècle (d'après Roupnel). — A. CORNEREAU. La première salle de spectacle de Dijon, 1743-1828. — E. FYOT. Prud'hon à l'école de dessin de Dijon (il y fut en 1774 élève de Devosge). = Octobre-novembre. Extrait des procès-verbaux des séances.

ÉTATS-UNIS.

21. — **The American historical Review.** 1923, octobre. — E. EMERTON. Un ordre oublié : Altopascio (étude érudite sur cet ordre italien, dont dépendait l'hôpital de Saint-Jacques-du-Haut-Pas). — R. H. LORD. Bismarck et la Russie en 1863 (la convention Alvensleben au sujet de la révolte polonaise a médiocrement contribué à rapprocher la Prusse et la Russie, et la politique de Bismarck à cette époque fut loin d'être aussi adroite qu'on l'a cru plus tard). — M. MASSON et J. F. JAMESON. L'odyssée de Thomas Muir (un des radicaux écossais déportés en 1774 à Sydney, d'où il s'échappa pour arriver en Californie, puis au Mexique, ensuite en Espagne et enfin en France). = Documents : Lettres de Robert Biddulph, 1779-1783 (lettres d'un jeune Anglais qui résida à New-York et à Charleston pendant la fin de la guerre d'indépendance). = C.-rendus : *A Jardé*. La formation du peuple grec (très intéressant et solide). — *J. Juethner*. Hellenen und Barbaren (bonne étude sur la conception de l'Hellène et du Barbare). — *M. Rostovtzeff*. Iranians and Greeks in South Russia (rempli d'idées neuves et originales). — *G. de Sanctis*. Storia dei Romani, t. IV (savant travail sur les débuts de l'impérialisme romain). — *L. Thorndike*. A history of magic and experimental science in the first fourteen centuries of our era (fondamental, mais il reste beaucoup à faire). — *R. Reuss*. La constitution civile du clergé et la crise religieuse en Alsace, 1790-1795 (importante contribution à l'histoire religieuse de la Révolution). — Sir *A. W. Ward* and *G. P. Gooch*. The Cambridge history of British foreign policy; t. II : 1815-1866 (la partie consacrée aux relations anglo-américaines est bonne, malgré des erreurs de détail). — *E. Halévy*. Histoire du peuple anglais; t. II : 1815-1830 (même science que dans le premier volume, mais celui-ci est un peu froid). — *P. Matter*. Cavour et l'unité italienne avant 1848 (des documents tirés du ministère des Affaires étrangères donnent de l'intérêt à ce volume). — *G. P. Gooch*. History of modern Europe, 1878-1919 (histoire diplomatique surtout; utile, malgré des assertions contestables). — *W. S. Churchill*. The world crisis (apologie; l'auteur du compte-rendu discute longuement la responsabilité de Churchill dans la bataille navale de Coronel). — *J. Buchan*. A history of the Great War (récit très vivant des opérations militaires, mais le reste est gâté par un chauvinisme aigu). — *G. A. B. Dewar*. Sir Douglas Haig's command (apothéose de Sir Douglas Haig). — Sir *Charles Lucas*. The partition and colonization of Africa (utile, par-

Digitized by Google

fois trop compact pour être clair). — *F. Kimball.* Domestic architecture of the American colonies and the early Republic (intéressant, mais incomplet, surtout pour le XVIIe siècle). — *G. H. Guttridge.* The colonial policy of William III in America and the West Indies (accumulation de petits détails). — *H. Murdock.* The nineteenth of april, 1775 (nouveau récit du combat de Lexington, d'après des documents anglais, dont l'auteur s'est servi trop exclusivement). — *E. C. Burnett.* Letters of members of the the continental Congress; t. II : 1776-1777 (excellente édition). — *J. Schafer.* A history of agriculture in Wisconsin (bonne monographie). — *L. Halphen.* Eginhard, Vie de Charlemagne (il est à désirer que la collection tout entière soit au niveau de ce premier volume). = 1924, janvier. E. P. CHEYNEY. Les lois historiques (discute la réalité des lois historiques et essaie de formuler quelques-unes de ces lois générales). — E. N. CURTIS. Les révolutions en France au XIXe siècle et l'opinion américaine (enthousiasme populaire pour les révolutions de 1830 et de 1848, tandis que les classes supérieures font des réserves; au moment de la guerre de 1870, le Sud se prononce pour la France, le Nord pour la Prusse; après la proclamation de la République, le Nord devient favorable, le Sud hostile). — A. B. DARLING. La démocratie jacksonienne au Massachusetts, 1824-1848 (les éléments du parti démocratique se recrutèrent surtout dans les campagnes et parmi les Irlandais des villes, par esprit d'opposition contre les grands industriels et le protectionnisme). = Notes : L'entrevue du 9 mai 1877 à Metz (d'après les documents récemment publiés par le gouvernement allemand, cette entrevue de Gontaut-Biron avec Guillaume Ier avait pour objet de sonder l'empereur sur le coup d'État projeté pour le 16 mai; Guillaume, qui avait peu de sympathie pour la République, se montra bien disposé, au grand mécontentement de Bismarck). = Documents : Papiers du comte Tisza, 1914-1918 (trois documents montrant le rôle de Tisza à la veille de la guerre, avec un intéressant commentaire par S. B. Fay). = C.-rendus : *J. B. Bury, S. A. Cook, F. E. Adcock.* The Cambridge ancient history, t. I (bien inégal, suivant les collaborateurs, très utile cependant). — *E. G. Sihler.* From Augustus to Augustine (étude des rapports du paganisme et du christianisme qui n'est pas sans intérêt; mais trop hostile au paganisme). — *F. Strowski.* Histoire des lettres, t. II (ce tome XIII de la grande histoire publiée sous la direction de G. Hanotaux est un brillant tableau de la littérature française depuis Ronsard; les relations entre les événements historiques et les œuvres littéraires ne sont pas suffisamment mises en lumière). — Sir *R. Lodge.* Great Britain and Prussia in the eighteenth century (bon). — *E. F. Heckscher.* The continental system, an economic interpretation (peu satisfaisant). — *A. R. Calman.* Ledru-Rollin and the second French Republic (bon travail). — *A. Luzio.* Garibaldi, Cavour, Verdi (importantes études en partie d'après des documents inédits). — *M. W. W. P. Consett.* The triump of unarmed forces (montre comment les Alliés, et parti-

Digitized by Google

culièrement l'Angleterre, ont aidé le Danemark et la Suède à ravitailler l'Allemagne en vivres et en munitions jusqu'en 1917). — *J. Amet.* Le Jutland; bataille navale du 31 mai 1916 (excellent). — *R. H. Lutz.* The German Revolution, 1918-1919 (utile, comme travail préliminaire). — *F. A. Golder.* Bering's voyages, t. I (importante édition). — *A. D. Morse.* Parties and party leaders (recueil d'articles écrits à des dates diverses, souvent intéressants, parfois vieillis). — *J. T. Adams.* Revolutionary New England, 1691-1776 (trop antipuritain, mais indispensable). — *H. E. Egerton.* The causes and character of the American Revolution (très judicieux). — *F. S. Bemis.* Jay's treaty (solide travail). — *W. C. Bruce.* John Randolph of Roanoke, 1773-1833 (biographie très complète d'un personnage singulier). — *E. S. Brown.* William Plumer's memorandum of proceedings in the United States Senate, 1803-1807 (ces mémoires donnent une intéressante peinture de la vie politique et sociale à Washington). — *J. N. Norwood.* The schism in the methodist episcopal church, 1844 (important pour l'histoire de l'abolition de l'esclavage). — *D. Rowland.* Jefferson Davis, constitutionalist; his letters, papers and speeches (grande publication, en dix volumes, qui jette un jour nouveau sur Jefferson Davis). — *H. J. Eckenrode.* Jefferson Davis, president of the South (trop systématique et gâté par des théories extraordinaires). — *H. G. Prout.* A life of George Westinghouse (utile biographie du grand inventeur, mais qui est loin d'être un travail définitif). — *R. A. Clemen.* The American livestock and meat industry (important ouvrage sur une industrie trop négligée par les historiens). — *G. B. Clarkson.* Industrial America in the World War (bon exposé sur l'œuvre du « War Industries Board » en 1917-1918). — *W. S. Robertson.* Hispanic-American relations with the United States (savant travail, incomplet cependant sur certains points).

GRANDE-BRETAGNE.

22. — Bulletin of the John Rylands library Manchester. Vol. VIII, 1924, janvier. — J. Rendel HARRIS. Tatien et son traité de la Perfection (étude sur ce traité que l'auteur croit être l'œuvre de Tatien, écrite dans le dernier quart du IIe siècle, peu de temps après le « Diatessaron »). — Arthur S. SPEAKE. Le Messie et le Fils de l'homme (étude critique de cet obscur problème, avec une longue bibliographie). — T. F. TOUT. L'histoire administrative au XIVe siècle; points de contact et de conflit (surtout en 1340-1341, puis en 1371 et 1376. Étude particulièrement suggestive). — B. WILKINSON. Les brefs de la chancellerie sous Édouard III (étude sur les « mentions » d'authenticité et de contrôle marquées sur ces documents; comparaison entre les règles de la diplomatique en Angleterre et en France). — C. G. CRUMP. Note sur la manière d'utiliser les pièces d'archives (il faut les soumettre à un examen aussi rigoureux que les sources nar-

Digitized by Google

ratives; erreurs dans lesquelles sont tombés Nicolas, Hardy, Wylie et ceux qui les ont suivis sans y regarder de tout près). — A. Mingana. Une page de l'histoire de l'Inde en 1707-1720 (d'après un manuscrit arabe, sans doute unique, conservé dans la bibliothèque de John Rylands). — Fred. J. Powicke. Renseignements nouveaux sur le Révérend Thomas Hall, 1610-1665, presbytérien et amateur de livres (avec la liste des livres dont il fit don à la bibliothèque de Birmingham en 1667; presque tous ouvrages de théologie). — C. H. Hertford. Dante et Milton. — H. C. Hoskier. Récentes recherches sur les manuscrits de l'Apocalypse (fin de cette importante et minutieuse enquête). — Robert Fawtier. Inventaire des chartes conservées dans la bibliothèque de John Rylands; suite (2° les papiers de la famille Nicholas, à laquelle appartint Sir Édouard Nicholas, secrétaire d'État sous Charles Ier et Charles II; 3° les archives provenant de la branche cadette des Médicis florentins; publie quatre bulles des papes Pie II, 1462; Léon X, 1517 et 1521; Clément VII, 1529. Les pièces énumérées ici s'étendent du XIVe siècle au XVIIe).

23. — The English historical Review. 1924, janvier. — J. G. Edwards. La bataille de Maes-Madog et la campagne galloise de 1294-1295 (d'après des documents financiers qui n'avaient pas encore été utilisés). — H. L. Gray. La production et l'exportation des laines anglaises au XIVe siècle (nombreux extraits tirés notamment des archives de la douane). — J. E. Neale. Peter Wentworth, I (biographie très détaillée d'un des membres influents du parlement, où il fut élu en 1571). — Harold Temperley. La princesse Lieven et le protocole du 4 avril 1826 (utilise des fragments du journal de la princesse qui lui ont été communiqués d'après une copie, l'original, qui existait encore en 1872, ayant disparu, peut-être pendant la Révolution bolchevique). — D. M. Stenton. Roger de Salisbury, « regni Angliae procurator » (publie un bref royal rédigé au nom de l'évêque de Salisbury, qui s'y donne le titre inusité de « regni Anglie procurator », équivalent de « justiciarius »; ce bref a été expédié entre 1123 et 1126). — James Tait. Un nouveau fragment de l'enquête des shériffs en 1170. — R. Stewart-Brown. Le « Rageman » et les pétitions adressées aux juges itinérants (le terme « rageman » est employé dans le palatinat de Chester pour désigner les « bills in eyre »; publie un acte de l'an 1288 tiré du « Eyre roll » de Chester). — E. S. de Beer. Charles II et Louis XIV en 1683 (le prétendu traité conclu entre les deux rois et qui a été publié par Middlebush dans *E. H. R.*, 1923, p. 258, n'est qu'une rédaction plus détaillée d'un traité passé entre l'Angleterre et la France en 1667; elle fut exécutée pour influencer l'opinion étrangère contre la politique annexioniste de la France). — Miss Thora G. Stone. Le voyage de Cornelius Hodges en Sénégambie, 1689-1690 (publie une lettre de ce voyageur datée de James Island, le 16 septembre 1690). — George O'Brien. L'agitation irlandaise pour la liberté du commerce en 1779 (suite et fin des documents relatifs à

Digitized by Google

cette affaire). = C.-rendus : *E. Cavaignac.* Population et capital dans le monde méditerranéen antique (important). — *James Tait.* The chartulary or Register of the abbey of St. Werburgh, Chester, vol. II (excellente édition. C. G. Crump disserte à ce propos sur l'authenticité de plusieurs chartes de ce cartulaire). — *Ad. Ballard* et *James Tait.* British borough charters, 1216-1307 (suite de ce remarquable travail). — *Irène J. Churchill.* East Kent records; a calendar of some unpublished deeds and court rolls in the library of Lambeth palace (très bon inventaire). — *A. G. P. Martin.* Quatre siècles d'histoire marocaine au Sahara de 1504 à 1902, au Maroc de 1894 à 1912 (utilise un grand nombre de documents officiels et autres). — *David Hay Fleming.* Registrum secreti sigilli regum Scotorum, II : 1529-1542 (important). — *Hugh O'Grady.* Strafford and Ireland (ouvrage paradoxal, rempli d'affirmations appuyées sur des demi-vérités, pires que des mensonges). — *Al. Robertson.* The life of Sir Robert Moray (biographie fortement documentée). — *W. L. Robertson.* Hispanic-american relations with the United States (excellent).

24. — History. 1924, janvier. — E. F. Jacob. Des publications récentes sur l'histoire du monde et leur variété. — Professeur Powicke. La méthode historique de M. Coulton (à propos d'une histoire religieuse qui formera cinq volumes et dont le tome I embrasse tout le XIIe siècle. L'auteur gâte les plus brillantes qualités par un parti pris d'hostilité contre le catholicisme romain qui fausse son jugement et par une singulière absence d'esprit critique dans la manière de traiter les textes). — Basil Williams. Le centenaire de Francis Parkman, 1823-1893 (qui a été célébré avec éclat à Montréal le 13 novembre 1923; avec une bibliographie des œuvres du « plus grand historien qu'ait encore produit le continent américain »). — G. T. Hankin. Le cinéma à l'école (projet de scénario pour un film sur la Révolution industrielle). — W. T. Waugh. Le grand statut de « Præmunire » (celui de 1393 destiné à limiter l'exercice de l'autorité pontificale en Angleterre; quelle en est la véritable signification? Une fausse interprétation du texte lui a donné une importance inattendue, puisqu'elle servit à la disgrâce de Wolsey en 1529). = C.-rendus : *Bernard W. Henderson.* The life and principate of the emperor Hadrien, 76-138 (brillante apologie de ce prince). — *W. Farrer.* Honors and knight fees, XI-XIV cent, vol. I (études très minutieuses sur six « honneurs » ou groupes de manoirs tenus directement du roi et « dont les fiefs se transmettaient à peu près sans morcellement ». Important et très aride). — *F. M. Stenton.* Transcripts of charters relating to Gilbertine Houses (publie 206 chartes adressées à l'Échiquier sous le règne de Henri IV par divers monastères du diocèse de Lincoln qui demandaient à être exonérés des taxes extraordinaires. Intéressant pour la vie sociale). — *J. M. Thomson.* The public records of Scotland (important). — Ouvrages sur la Révolution américaine (ceux de *Claude H. Van*

Digitized by Google

Tyne : The causes of the war of Independance; d'*A. Mervyn Davies* : The influence of George III on the development of the constitution; de *R. G. Adams* : Political influences of the american Revolution). — *John Buchan*. A history of the great war, 4 vol. (remarquable). — Bristish and foreign State papers, vol. LXII-CXIII : 1919-1920 (très important recueil de documents formé par M. Parkes, bibliothécaire adjoint du Foreign Office).

25. — The Times. Literary supplement. 1924, 7 février. — *John Oman*. The revelation of John (s'efforce de rétablir la suite des feuillets de l'original qui, selon lui, ont été déplacés). — *Cyril Fox*. The archæology of the Cambridge region (étude bien conduite de la topographie de la région dont Cambridge est le centre, depuis l'âge du bronze jusqu'à la fin de la période anglo-saxonne). — *A. Francis Steuart*. Letters of Lord Chesterfield to Lord Huntingdon (édition détestable). = 14 février. *Charles E. Russell* et *E. B. Rodriguez*. The hero of the Filipinos; the story of José Rizal (intéressant). — Sir *William Oster*. Incunabula medica. A study of the earliest printed medical books, 1467-1580 (excellente étude typographique sur 217 livres de médecine imprimés avant 1481). — *H. W. C. Davis*. Mediæval England (nouvelle édition entièrement refondue du « Companion to english history » de Barnard; illustré d'une façon remarquable). — *Robert L. Bremner*. The Norsemen in Alban (ouvrage que la mort de l'auteur a laissé très imparfait; mais qui renferme d'intéressants détails). = 21 février. *Hyder E. Rollins*. Cavalier and Puritan; ballads and broadsides illustrating the period of the Great Rebellion, 1640-1660 (important et amusant). — *Samuel Flagg Bemis*. Jay's treaty; a study in commerce and diplomacy (très intéressante étude sur le traité d'amitié et de commerce négocié avec le gouvernement britannique par John Jay, chef-juge des États-Unis, et signé le 19 novembre 1794). — *Marion E. Grew*. William Bentinck and William III (agréable étude sur le fidèle serviteur de Guillaume d'Orange). — *Bury, Barber, Bevan* et *Tarn*. The hellenistic age (recueil d'intéressants « Essais » sur la civilisation et la littérature helléniques après la mort d'Alexandre). — *M. R. James*. A descriptive catalogue of the library of Samuel Pepys; vol. III : Medieval manuscripts (intéressant, surtout pour les livres à peinture). = 28 février. *John Buchan*. Yougoslavia (bon recueil d'articles sur la géographie et l'histoire des peuples qui composent aujourd'hui le royaume des Serbes, Croates et Slovènes). — *J. D. Whelpley*. British american relations (important; l'ouvrage est écrit au point de vue américain; mais ses critiques à l'adresse du gouvernement britannique sont toujours courtoises). — Sir *J. G. Scott*. Burma from the earliest times to the present day (intéressants détails sur le passé et l'état présent d'un peuple qui vient d'être doté d'un parlement électif, 1922, mais qui n'est guère en état de se gouverner lui-même, ayant toujours subi docilement la volonté de ses maîtres). — *E. Bowen-Rowlands*. Judgment of death (bonne

Digitized by Google

étude historique et critique sur la peine de mort). — *Raimond van Marle.* The development of the italian schools of painting, vol. I (grande masse de détails mal ordonnés; quant aux origines de la peinture italienne, l'auteur nie qu'elle ait subi aucune influence orientale ou byzantine; elle est le produit direct du sol et de la race). — *Florence M. G. Evans.* The principal secretary of state, 1558-1680 (important; beaucoup d'érudition). — *F. M. Cornford.* Greek religious thought from Homer to the age of Alexander (recueil d'extraits d'auteurs grecs bien traduits et instructifs). — *A. Le Marchant.* Greek religion in the time of Hesiod (œuvre d'un enthousiaste qui établit d'utiles comparaisons entre la pensée grecque et celle des anciens Juifs; ici, toutes les citations sont des renvois aux textes). = 6 mars. *E. K. Chambers.* The Elizabethan stage (quatre volumes très importants). — *Fr. A. Mumby.* George III and the american revolution. The beginnings (morceaux choisis tirés de documents contemporains). — Earl of *Ilchester.* The Journal of the R. H. Henry Edward Fox, Lord Holland, 1818-1830 (curieux souvenirs d'un grand seigneur élevé dans la maison Holland et qui prit en horreur la politique, qui détestait Oxford et l'Angleterre, sceptique et athée, qui finit par se convertir au catholicisme quelques heures avant sa mort). — Baron *Charles von Werkmann.* The tragedy of Charles de Habsburg (apologie du dernier empereur d'Autriche par un homme qui appartint à son état-major, qui, sous son règne, fut directeur du service de la presse politique, puis secrétaire privé du souverain). — *Dorothy Muir.* A history of Milan under the Visconti (utilise avec intelligence les documents publiés et les travaux les plus récents). — *Harold Nicolson.* Byron; the last journey, 1823-1824 (utilise des documents nouveaux). — *Samuel C. Chew.* Byron in England; his fame and after-fame (important recueil de faits et d'indications bibliographiques). = 13 mars. *G. W. T. Omond.* Belgium and Luxembourg (intéressant, surtout depuis la création du royaume de Belgique). — *J. F. Chance.* The alliance of Hanover (excellente étude sur les relations extérieures de la Grande-Bretagne de 1725 à 1727). — *H. J. Eckenrode.* Jefferson Davis, president of the South (bon travail sur le problème des nègres et de l'esclavage aux États-Unis). — *O. Hardman.* The ideals of asceticism (remarquable). — *Gertrude S. Stevenson.* The letters of Madame; I : 1661-1708 (bonne traduction des lettres de la Palatine).

GRÈCE.

26. — Neoshellenomnemon (Reliquia de Sp. Lambros), t. XVI, nos 2-3, 30 septembre 1922. — DOROTHÉE. Biblion historicon (précis d'histoire, de la création du monde à la prise de Constantinople, avec additions sur les événements postérieurs, publié à Venise en 1631 sous le nom de Dorothée, métropolite de Monemvasia. C'est dans ce manuel que les Grecs ont appris leur histoire nationale pendant deux siècles,

Digitized by Google

et de 1631 à 1818 on en compte dix-huit éditions. L'ouvrage de Dorothée n'est que la transcription en grec vulgaire de la chronique de Manuel Malaxos de Nauplie, qui s'arrête à 1573. Lambros avait réuni des matériaux pour une étude critique de cet ouvrage; analyse et description des huit manuscrits de Dorothée, écrites par lui). — Jean Tzetzès. Vers politiques sur le subjonctif aoriste et vers héroïques lisibles dans les deux sens. — Poème du patriarche Lucas Chrysobergès (1156-1169) sur le jeûne des laïques pendant toute l'année. — Sur les tombeaux des empereurs (variantes à l'édition de Bonn d'après le ms. de Paris. gr. 1788). — Godefroy Langen. La prise de Constantinople (manuscrit latin de la bibliothèque de Giessen, XVIIIe siècle; n'est qu'une transcription de la lettre de Léonard de Chio à Nicolas V). — Sur la construction de la très sainte et grande Église de Dieu (d'après un manuscrit de Caracallou, Mont-Athos, dont le texte diffère de celui qu'a publié Preger, *Byzantinische Zeitschrift*, X). — La vie d'Alexandre le Grand, d'après le manuscrit d'Oxford, Miscell. 283. — Documents relatifs à Mistra (publication des documents des archives d'État de Venise concernant la création d'une commune à Mistra, 1694-1695, après la conquête vénitienne et l'octroi du titre de comte au colonel Sarando Comneno Leopoulo, chef des milices grecques). — Éloge de Lambros prononcé le 14 mars 1921 à l'Université d'Athènes. — Histoire et poésie (discours de Lambros). — Antiquités et inscriptions de Durazzo. = N° 4, 31 décembre 1922. Textes inédits de Psellos d'après le Cod. Vindob. theol. Gr. CCXIII (poésies sur les psaumes adressées à Constantin Monomaque. Lettre à un neveu du patriarche sur l'étude de la philosophie). — Deux lettres de Grégoire Kathigoumène du monastère d'Oxya au César (Jean Comnène ou Manuel Comnène) et à Théodora (fille de Jean Comnène) sur la mort de son époux, Manuel Anemas (Vindob. theol. Gr. LVIII). — Sur les changements de noms des villes (notice d'un moine de Dionysion, Mont-Athos, œuvre d'un certain Achillios; intéressant pour la toponymie de la péninsule des Balkans; malheureusement, l'époque à laquelle fut composé ce traité n'est pas déterminée exactement : un traité sur le calendrier lunaire contenu dans le même manuscrit permet seulement de fixer son âge entre 1029 et 1133). — Anecdota empruntés à divers manuscrits. — Catalogue des bibliothèques de l'Athos par Carlyle et Hunt. — Quelques manuscrits de Vatopédi. — A propos d'un passage de Commynes sur les « estradiots ». — Théodore Prodrome. = T. XVII, n° 1, 31 mars 1923. Les monuments, constructions et colonnes de Constantinople (texte de l'ouvrage attribué à Codinus, περὶ ἀγαλμάτων..., etc..., d'après un manuscrit de Koutloumousiou, Mont-Athos, avec des variantes intéressantes). — Biographie de Georges Phrantzès (traduction de l'article publié par Destounis dans le Journal du ministère de l'Instruction publique de Russie, 1893). — Travaux pour l'édition d'un « éloge d'un empereur » du XIVe siècle d'après un manuscrit de la bibliothèque patriarcale du Caire. — Papiers de l'éru-

Digitized by Google

dit Simonidis. — Sur la nation des Turcs (texte inédit d'un manuscrit de l'Escurial). — Lettre sur la mort de Jean Lambros au cours de l'insurrection de l'Épire en 1821. — Sur la toponymie du Péloponèse. = Nos 2-3, 30 septembre 1923. Recherches dans les bibliothèques et archives de Rome, Venise, Budapest et Vienne (inventaire intéressant des archives de Budapest du XVIIIe siècle : décisions du Conseil royal relatives aux immigrés turcs ou grecs, aux questions de rites et de confessions diverses). — Proverbes (d'après divers manuscrits de l'Athos; publication d'un grand nombre de proverbes inédits). — Énigmes (publication d'après un manuscrit du monastère de Dionysiou de recueils d'énigmes versifiés, dont un attribué à Psellos). — Notes d'un travail sur l'histoire ancienne chez les auteurs byzantins. — Lettres, d'après le manuscrit du Protocole de Vienne : 1° (en allemand) de la communauté des marchands grecs de Vienne à Jean Mavroyéni, chargé d'affaires de la Porte à Vienne (juin 1814); 2° des mêmes (en français) à l'empereur de Russie Alexandre Ier (décembre 1814) pour réclamer 974 ballots de coton pris par l'armée russe « du côté de la Wallachie » (sic) et vendus. — Lettres des patriarches de Constantinople Anthime et Constantin. — Poèmes inédits d'Étienne Xanthopoulos de Zacynthe (XVIIIe siècle). — La femme chez les Byzantins (étudiée surtout à partir du XIIe siècle d'après le témoignage de la littérature. Analyse intéressante). = Bibliographie : *Kallinikos.* L'Église chrétienne et la liturgie. — *Lambros.* Palæologeia et Peloponnesiaca, I (très important).

ITALIE.

27. — Nuova Rivista storica. Anno VI, fasc. 5, 1922, septembre-octobre. — Giovanni VIDARI. Les idées politiques de Dante (la pensée de Dante a fortement subi l'influence de la politique italienne, de la lutte entre l'Empire et la Papauté; néanmoins, elle conserve encore un singulier caractère d'actualité). — Corrado BARBAGALLO. Comment s'est déchaînée la guerre mondiale. La politique austro-hongroise de juin à août 1914; suite et fin (le gouvernement austro-hongrois estimait que la Serbie était pour lui un danger d'autant plus grand que le pays tendait visiblement à devenir le centre d'une Slavie du Sud; après l'assassinat de Serajevo, elle se crut en péril, et c'est pour assurer son existence qu'elle fit la guerre, espérant d'ailleurs que par son alliance avec l'Allemagne la lutte pourrait être localisée). — A.-M. PIZZAGALLI. L'énigme ligure (les Ligures primitifs n'eurent pas une langue qui leur fût propre, mais seulement des langages divers parlés par les diverses tribus de ce peuple; c'est seulement après leur contact avec les Latins qu'ils connurent l'unité de langue et cette langue était du latin). — FREIHERR et E. ROTA. Publications allemandes sur la guerre mondiale. — J. ANDRÉ. Politique et histoire; un livre sur la guerre et la paix (longue analyse de l'ouvrage de F. Nitti : l' « Europe

Digitized by Google

senza pace », qui est une attaque véhémente contre le traité de Versailles et les autres conclus en 1919 et en 1920). — U. ZANOTTI-BIANCO. Un grand archéologue : Paolo Orsi (sur les civilisations préhelléniques de la Sicile).

28. — Nuovo Archivio veneto. 1921, janvier-juin (nos 121-122). — Gioachino BROGNOLIGO. Les fêtes de Dante dans les provinces vénitiennes en 1865 (pour l'inauguration de la statue de Dante à Padoue; avec une abondante bibliographie). — Antonio BELLONI. Nouvelles observations sur le séjour de Dante à Padoue (étude critique très fouillée. Le témoignage de Benvenuto d'Imola, parlant d'une visite faite par Dante à Giotto à Padoue entre 1304 et 1306, doit être retenu). — Augusto SERENA. Dante alla-t-il à Trévise? (aucun document ne permet de le dire. Si le fait se produisit, il faut le placer sans doute après le mois de mars 1306 et avant avril 1312). — Giovanni GAMBARIN. La destinée de Dante dans le territoire vénitien pendant la première moitié du XIXe siècle (étudie dans les journaux du temps la grandeur croissante de sa popularité, grâce au mouvement romantique). — Antonio MONTEROMUCI. Dante et Gaia da Camino (explique un passage du chant 16 du *Purgatoire*). — Giuseppe FIOCCO. L'admiration d'un humaniste véronais pour Dante (cet humaniste est Felice Feliciano; il écrivait en 1475). — Lettres inédites concernant le volume « Dante e il suo secolo » (écrites à Gaetano Ghivizzani en 1874). — Vittorio LAZZARINI. Les plus anciens manuscrits de Dante qui sont conservés à Venise. — Giuseppe PAVANELLO. Notice nécrologique sur Giuseppe Biadego (1853-1920; avec une bibliographie de ses œuvres).

29. — Rassegna storica del risorgimento. 1922, janvier-mars. — S. GAETANI. Une correspondance inédite de F.-P. Bozzelli (lettres écrites à G. et F. Pepe et à la famille Gilchrist de 1829 à 1841, principalement pendant l'exil de Bozzelli à Paris). — F. CASONI. Giovanni Cadolini, 1830-1917 (biographie détaillée d'un garibaldien; suite et fin au fascicule suivant). — F. GENTILI. Le cardinal Morichini. Sa vie politique depuis la proclamation de la république romaine, le 9 février 1849, à son arrestation à Iesi, le 23 avril 1864 (Morichini était un libéral peu sympathique à Antonelli, qui le nomma en 1852 à l'évêché de Iesi. C'est là qu'il fut arrêté par les autorités italiennes en avril 1864). — G. PALADINO. Giuseppe Massari, d'après une correspondance récente (d'après les lettres échangées entre Massari et Gioberti et publiées par le comte G. Balsamo-Crivelli). — R. BARBIERA. L'insurrection de Cadore en 1848. = Avril-juin. A. CODIGNOLA. Le père des Ruffini (le père des amis de Mazzini est né en 1766 à Final-Marina, mais a vécu à Gênes; démocrate, il participa aux agitations politiques de cette cité et entra dans la magistrature en 1800. Il est mort le 4 avril 1840). — F. SARDAGNA. Pourquoi nous n'avons pas eu le Trentin en 1866? (le fait s'explique en grande partie par l'ignorance des

Digitized by Google

gouvernants italiens d'alors en matière de géographie et aussi par les conditions dans lesquelles fut conclu le traité italo-prussien). — C. DE ANTONIO. L'occupation française et la visite de Bonaparte à Trieste en 1797. — O. TESCARI. Contribution à l'histoire de la compagnie des volontaires génois (24 mars-19 avril 1848). = Juillet-septembre. A. CARTI. Haute police, censure et esprit public dans les duchés parmesans (1816-1829). — G. GONNI. La marine militaire dans la campagne garibaldienne d'Aspromonte. — R. PITTALUGA. Giovanni Pittaluga. Nouvelles notes sur la campagne garibaldienne de 1860. — O. FABRETTI. Un exilé traître (le carbonaro de Forlì Manzini n'a pas craint de dénoncer la *Giovine Italia* au cardinal Albani, commissaire pontifical pour les quatre légations). — E. MICHEL. La Bibliothèque gouvernementale de Lucques.

30. — Rivista storica italiana. Nouvelle série, 1923, fasc. 1, janvier. — G. BERTONI. Muratoriana (extraits de la correspondance de Muratori, dont le tome XIV vient de paraître à Modène par les soins du marquis Matteo Cámpori). = C.-rendus : *R. Grosse.* Römische Militærgeschichte von Gallienus bis zum Beginn der byzantinischen Themenverfassung (excellent). — *C. Jullian.* Histoire de la Gaule (ouvrage capital; mais l'auteur est bien sévère pour l'empire romain « finissant à court de souffle et d'audace »). — *Gsell.* Inscriptions latines de l'Algérie, t. I (important; ajoute beaucoup au *Corpus* de Berlin. L'Académie des Lincei a formé le projet d'entreprendre un semblable recueil pour les inscriptions latines de l'Italie). — *Artur Schœnegger.* Die kirchenpolitische Bedeutung des « Constitutum Constantini » im früheren Mittelalter (ce « Constitutum » fut certainement connu déjà au VIIIe siècle; il y est fait de claires allusions dans les lettres du pape Adrien à Charlemagne en 778, à Constantin et à Irène en 787; le couronnement de Charlemagne s'est accompli sous l'influence de la donation de Constantin). — *Éléonore*, baronne *de Seckendorff.* Die kirchenpolitische Tætigkeit der heiligen Katharina von Siena unter Papst Gregor XI, 1371-1378 (utile dissertation). — *H. Krestschmayr.* Geschichte von Venedig, t. II (traite des années 1205-1516; remarquable). — *F. de La Iglesia.* Estudios históricos, 1515-1555 (trois volumes pleins de faits). — *Julius von Schlosser.* Materialen zur Quellenkunde der Kunstgeschichte (mentionne dix articles parus dans les « Sitzungsberichte » de l'Académie des sciences de Vienne de 1914 à 1920; très intéressants pour l'histoire de l'art du XVIe au XVIIIe siècle). — Comte *de Maugny.* Le dernier gouverneur militaire de la Savoie pour le régime sarde, 1798-1859 (bon). — *Saverio La Sorsa.* La Carboneria in Terra di Bari (bon). — *Alfredo Comandini.* Il principe Napoleone nel Risorgimento italiano (très bonne étude pour laquelle ont été utilisées les archives de Prangins). — *P. Haacke.* Bismarcks Sturz (recueil assez mal digéré de documents). — *E. Pacheco y De Leva.* Grave error politico de Carlos I haciendo la boda de Felipe II con doña Maria Tudor, reina de Inglaterra (bonne dissertation où

Digitized by Google

l'auteur montre la faute politique commise par Charles-Quint en négociant et en faisant conclure le mariage de son fils Philippe avec la fille de Catherine d'Aragon. Treize documents inédits).

ORIENT BYZANTIN.

31. — Byzantinische Zeitschrift. XXIII, 1-2, 6 août 1914. — DE BOOR. Suidas et la collection d'extraits constantinienne (dépend de Suidas à l'égard des « Excerpta » de Constantin Porphyrogénète). — VAN DER VORST. A propos d'un discours attribué à saint Jean Damascène (sermon sur les images qui est en réalité de Théodore de Stoudion). — HASKINS. Moïse de Bergame (détails intéressants sur un helléniste italien du XIIe siècle qui prit part en 1136 à la dispute théologique sur les rapports de l'Église grecque avec Rome, devant l'empereur Jean Comnène). — KUGEAS. Journal d'un fonctionnaire de la métropole de Thessalonique au début du XVe siècle (texte inédit tiré du gr. 2953 de la Bibliothèque nationale de Paris, très intéressant pour l'histoire de la société grecque). — WEIGAND. Le monastère de Saint-Théodose en Palestine (étude historique et archéologique importante pour l'histoire de l'art au VIe siècle). — SMITH. Un encolpium byzantin; notes sur l'archéologie chrétienne. = 3-4, 1920. J. R. CRAWFORD. De Bruma et Brumalibus festis (étude très complète sur l'origine romaine des Brumalia, sur leur longue persistance à Byzance et sur leur place dans les fêtes officielles de la cour). — MAIOURI. Nouvelle poésie de Théodore Prodrome en grec vulgaire. — BENESCHEWITSCH. Les noms turcs des portes de Constantinople. = Comptes-rendus : *Alice Gardner*. Les Lascarides de Nicée. — *G. Schlumberger*. Le siège, la prise et le sac de Constantinople par les Turcs en 1453.

PAYS-BAS.

32. — Mededeelingen van het nederlandsch historisch Instituut te Rome. Fasc. II, 1922. — Dr HENSEN. Rapport sur l'activité de l'Institut (sur les services qu'il a rendus et ceux qu'il peut rendre aux chercheurs). — De quelques œuvres dues à des artistes des Pays-Bas, mais conservées en Italie (une madone de Quintin Metsys, une sainte Famille de van Hemessen). — De quelques événements concernant la Hollande et les Hollandais (documents inédits et curieux; tel le récit de la mort, à Bruxelles, en février 1618, de Philippe-Guillaume d'Orange, fils aîné du Taciturne, ou le journal d'un voyage en Italie, accompli en 1600 par un touriste néerlandais). — Dr HOOGENWERFF. Sur une exposition de peintures anciennes à Milan, en mai-juin 1922, et sur la nouvelle organisation de certains musées (la Brera à Milan et les « Offices » à Florence).

Digitized by Google

CHRONIQUE.

France. — L'Académie des inscriptions et belles-lettres a, sur les arrérages du prix Saintour, décerné trois prix de 1,000 francs à chacun des trois ouvrages suivants : Mlle Fernande HARTMANN, *l'Agriculture dans l'ancienne Égypte*; M. Paul MASSON-OURSEL, *Esquisse d'une histoire de la philosophie indienne*, et M. DELAPORTE, *Catalogue des cylindres du Musée du Louvre;* plus deux récompenses de 500 francs à MM. MACLER, *Notice des manuscrits arméniens*, et LÉVI-PROVENÇAL, *les Historiens de Chorfa.* — Elle a attribué le prix du Budget (Histoire économique de la Chaldée) à M. Charles JEAN, *Histoire de la civilisation dans la Basse-Mésopotamie*, et récompensé l'ouvrage de M. A. JARDÉ, *la Formation du peuple grec.* Elle a partagé le prix Chénier entre le *Manuel des études grecques et latines*, par le P. LAURAND, et le *Manuel de linguistique grecque*, par Albert CARNOY. — Le prix Bordin a été décerné à M. Edmond FARAL, *les Arts poétiques des XIIe et XIIIe siècles* et *Recherches et documents sur la technique littéraire du moyen âge;* le prix Duchalais à M. A. DIEUDONNÉ, *Catalogue des monnaies capétiennes à la Bibliothèque nationale.* — Pour le concours des Antiquités de la France, l'Académie a décerné trois médailles et sept mentions : 1re médaille, A. DUSSERT, *les États du Dauphiné de la guerre de Cent ans aux guerres de religion (1457-1559);* 2e, A. GANDILHON, *Catalogue des actes des archevêques de Bourges antérieurs à 1200;* 3e, J. VIARD, *les Grandes Chroniques de France*, t. I-III. 1re mention, V.-L. BOURRILLY, *Essai sur l'histoire de la commune de Marseille des origines à la victoire de Charles d'Anjou (1264);* 2e, Stan. STROWSKI, *la Censive et le fief roturier en Bretagne;* 3e, René FAGE, *les Clochers-murs de France* et *Petites églises rurales du Limousin;* 4e, abbé HERMET, *les Graffites de Graufesenque;* 5e, Joseph NÈVE, *Sermons choisis de Michel Menot (1508-1518);* 6e, Dr DUBREUIL-CHAMBARDEL, *la Touraine préhistorique;* 7e, commandant QUENNEDEY, *la Prison de Jeanne d'Arc à Rouen; étude historique et archéologique.*

— M. Camille JULLIAN, le savant et brillant historien de la Gaule, a été élu membre de l'Académie française le 10 avril 1924.

— L'Académie de marine a déjà fait paraître trois volumes. Nous signalerons les articles suivants : t. I (1922), Charles DE LA RONCIÈRE, la Bataille de Velez-Malaga et ses conséquences; t. II (1923), LACOUR-GAYET, la Traversée de la Méditerranée par l'armée navale de Brueys

Digitized by Google

en 1798, et abbé ANTHIAUME, les Méthodes de navigation en France au moyen âge.

— La direction des Archives se propose de composer et de publier un Répertoire d'intérêt général qu'elle considère comme d'une haute importance pour les études historiques. Il serait évidemment très utile d'avoir la nomenclature raisonnée, c'est-à-dire critique, de tous les anciens inventaires qui sont actuellement dispersés : les uns dans les dépôts d'archives publiques (nationales, départementales, etc.), les autres dans les cabinets de manuscrits (la Bibliothèque nationale en possède un grand nombre et il y en a dans quantité d'autres bibliothèques, même à l'étranger). Il y a longtemps que le projet d'un *Répertoire critique des anciens inventaires d'archives françaises antérieurs à la fin de l'ancien régime* a été conçu. Avant 1900 déjà, il avait été recommandé aux archivistes départementaux d'indiquer les inventaires anciens conservés dans leur dépôt. De son côté, la direction des Archives, toujours préoccupée de cette entreprise, a fait procéder à divers travaux préparatoires, tant aux Archives nationales que dans deux dépôts d'archives départementales où, à titre de sondages, la direction a fait exécuter le travail qu'il y aura lieu de faire ultérieurement dans tous les autres. Les archivistes départementaux ont été, en conséquence, invités à dresser tout d'abord la nomenclature descriptive des anciens inventaires conservés dans chaque dépôt. Les fiches devront être parvenues à la direction le 1er janvier 1925 au plus tard. D'ailleurs, il ne s'agit pour le moment de dépouiller que les archives départementales. Les archives hospitalières et communales seront prises ultérieurement en considération.

Les opérations subséquentes de classement, de comparaison et de fusion des fiches provenant de tous les dépôts auront lieu aux Archives nationales.

— La Société d'histoire moderne a décidé d'entreprendre une *Bibliographie rétrospective des travaux* publiés entre 1867 et 1899 *sur l'histoire moderne de la France;* elle paraîtra par fascicules. Pour fixer le chiffre du tirage, la Société désire savoir d'urgence le nombre des souscriptions; prière d'adresser celles-ci au secrétaire général, M. Léon Cahen, 9 *bis*, rue Lalo (Paris, XVIe).

— Société d'histoire du droit, 1923, 13 décembre. F. DE VISSCHER. Des rapports entre la « cura » et l'interdiction des prodigues. — E. CHÉNON. Explication d'un capitulaire de Louis le Pieux de 821 (Boretius, t. I, p. 301, art. 9) concernant la « tertia » des veuves de bénéficiers. Le capitulaire n'introduit pas une différence entre les bénéfices pour lesquels le droit de la veuve resterait fixé à un tiers, et les autres acquêts partagés par moitié entre la veuve et les orphelins du bénéficier; il dit simplement que les bénéfices seront laissés à la veuve et aux orphelins, parce qu'en 821 ils sont encore viagers). = 1924, 10 janvier. COLLINET. Les fonctions accessoires des professeurs de l'école de droit de Beyrouth au Ve siècle. — GÉNESTAL. La « traditio

Digitized by Google

curiae seculari » (la livraison à une cour séculière a été introduite dans le droit canonique par un contresens qui transforme la conception du rôle respectif des deux juridictions, civile et ecclésiastique. Prenant, depuis le XIIe siècle, une responsabilité directe dans la peine corporelle, l'Église admit que la procédure de droit commun pour la répression des crimes commis par des clercs autorisait à les dégrader et à les livrer à une cour séculière. Puis une réaction se produisit et, avec Thomas Becket, dont Alexandre III sanctionnera la doctrine, on finit par interdire, après la dégradation, toute instance et toute peine séculières).

— La *Revue historique* a déjà signalé l'apparition des nouveaux programmes d'histoire. Celui de la classe de *sixième* devient applicable dès la prochaine rentrée. Pour les autres, ils auront besoin, avant la mise en vigueur, d'une sérieuse revision.

Prenons celui de troisième. Il est tout à fait déconcertant. Tandis que la seconde partie décrit l'évolution politique de l'Europe vers 1560, c'est dans la troisième seulement qu'on parle de la Réforme. Mais il y a mieux : le troisième alinéa de cette troisième partie dit : « La réforme protestante. Luther. *Calvin*... Propagation du luthéranisme et du *calvinisme*. » Ensuite se succèdent l'anglicanisme, la contre-réforme, les Provinces-Unies et Philippe II. Puis viennent, à l'alinéa septième : « Les luttes religieuses en France. Les idées de réforme *avant Calvin* » — quand on a parlé de Calvin des semaines plus tôt — « Lefèvre d'Étaples. La Sorbonne. *Propagation du calvinisme* » — quand on a déjà traité « Propagation du luthéranisme *et du calvinisme*. »

Si les malheureux professeurs d'histoire s'y retrouvent, c'est qu'ils ont la tête solide. Il semble qu'on ait présenté au Conseil supérieur plusieurs programmes, sans doute chacun excellent dans son genre, et qu'ensuite un diascévaste ait cousu ensemble des morceaux empruntés à ces diverses étoffes.

Les professeurs se plaignent d'autre part que la matière du cours de première (1787-1815) soit bien mince, tandis que celle de la classe terminale (1814-1920) est débordante. Sur ce point ils sont peut-être trop influencés par la tendance actuelle, qui est de donner aux périodes historiques une place inversement proportionnelle à leur éloignement. Il n'est pas très heureux non plus d'étudier la politique coloniale de la France aux XIXe et « XXe » siècles *avant* de traiter des « relations internationales de 1871 à 1914 », notamment de « la question du Maroc ». Mais rien ne vaut le tohu-bohu (comme eût dit maître Alcofribas) de la troisième.

— La 4e année (1923-1924) de l'*Index generalis*, publié sous la direction de R. DE MONTESSUS DE BALLORE (cf. *Rev. histor.*, t. CXXXIV, p. 122), vient de paraître à la librairie d' « Éditions Spes » (in-18, 2,100 p., en six langues; prix : 60 fr.). On sait que cet Index, entrepris de concert avec la maison Dent de Londres, est un

Digitized by Google

Annuaire général des universités, destiné à prendre la place de la *Minerva* allemande.

Allemagne. — M. Friedrich DELITZSCH, professeur d'assyriologie à l'Université de Berlin, est mort en décembre 1922. On lui doit des *Assyrische Lesestücke* qui ont eu au moins quatre éditions. Il avait soixante-douze ans. — Le Dr E. GOTHEIN, professeur d'économie nationale à l'Université de Heidelberg, est mort à Berlin en novembre 1923, âgé de soixante-dix ans. — Le Dr M. RITTER, professeur d'histoire à l'Université de Bonn, est mort fin décembre, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

— Dans la collection des « Geschichtschreiber der deutschen Vorzeit » (Leipzig, Dyk) qui, depuis la mort de Tangl, est dirigée par le professeur Karl Brandi, ont paru deux nouveaux volumes : 1° *Auszüge aus Ammianus Marcellinus* (2e éd., IX-152 p.), par W. REEB, qui a donné un texte amélioré et pourvu de notes nombreuses; 2° *Das Register Innocenz III über die Reichsfrage, 1198-1209* (XXXV-256 p.); extraits traduits et commentés par la fille de Michel TANGL, Georgine.

— L'Institut romain de la Société Gœrres a publié en 1923 le tome IX des actes du Concile de Trente (*Concilii Tridentini actorum pars sexta*. Fribourg-en-Brisgau, Herder, 1923, in-4°, XXXI-1,193 p.). Ce tome, rédigé par Mgr EHSES, contient les trois dernières sessions, du 17 décembre 1562 au 4 décembre 1563 où a été fixé le dogme sur l'ordination et le mariage, sacrements contre lesquels la réforme avait soulevé tant de controverses; il y est traité aussi d'autres questions telles que l'origine de l'épiscopat, l'obligation de la résidence, les mariages clandestins. — Actuellement, sept volumes de cette grande collection sont terminés : les tomes I et II, publiés par le professeur Merkle; les tomes IV, V, VIII et IX, par Mgr Ehses; le tome X, par le professeur Buschbell. Il en reste encore cinq à paraître : le tome XII et dernier, qui contiendra les traités sur le Concile, par Mgr V. Schweizer, est prêt à être imprimé; les tomes III, VI et XI, confiés aux professeurs Merkle et Buschbell, sont en bonnes mains; seul le tome VII reste en souffrance.

Sous les auspices de la même Société, le Dr L. MOHLER a publié le tome I d'un grand ouvrage intitulé *Kardinal Bessarion als Theologe, Humanist und Staatsmann* (Paderborn, Schœning, in-8°, VIII-432 p.).

Autriche. — Le Dr Vatroslav VON JAGIČ, professeur de philologie slave à l'Université de Vienne, est mort le 5 août 1923, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Bulgarie. — Notre collaborateur G. Cahen, professeur à l'Université de Sofia, nous communique d'intéressants détails sur le développement des études supérieures dans la capitale bulgare et sur la part qu'il faut attribuer à l'influence française. L'Institut français, qui fonctionne depuis le 14 juillet 1922, a, dans le cours de la première

Digitized by Google

année de son existence, reçu plus de mille lecteurs dans la salle de sa bibliothèque. Des cours en français sont faits à l'Université avec un succès croissant; M. Cahen a donné en outre des leçons à l'Université libre, qui est une sorte d'École des sciences politiques. Peut-être verra-t-on bientôt fonctionner aussi une école normale pour former les futurs professeurs de français dans les lycées. Il existe encore à Sofia une Société d'histoire, une Société d'archéologie, un Musée d'ethnographie qui publie un bulletin, etc. Les Bulgares montrent beaucoup de zèle et d'aptitude pour les sciences, peut-être tout d'abord pour la médecine et les livres de médecine français y ont obtenu un succès considérable. Il est nécessaire d'encourager ces efforts de pénétration intellectuelle; il importe qu'en France on connaisse mieux la Bulgarie, son histoire et ses ressources, afin d'éviter des erreurs et des fautes lourdes dont les conséquences pourraient nuire aux intérêts de notre pays. Ch. B.

Canada. — Sur l'initiative de la comtesse de Minto s'est fondée récemment une Société pour l'histoire du Canada qui se propose surtout de grouper les descendants des gens célèbres ou notoires qui ont marqué dans les annales du pays à un titre quelconque, aussi bien dans l'ancienne France que dans l'Angleterre actuelle. On les encouragerait à rechercher et produire leurs souvenirs de famille; en même temps on publierait des biographies. Celles de Lord Durham, de Lord Dorchester, de Lord Elgin sont en préparation. On trouvera plus de détails sur cette fondation dans une brochure intitulée : *The Canadian history Society and its organization* (Londres, The Times, in-8°, 22 p.).

Espagne. — Nous avons reçu de la « Junta para ampliacion de estudios e investigationes cientificas » (Madrid, 1922) un gros volume sur l'activité de cette Association pendant les années 1920-1921 (*Memoria correspondiente a los años 1920 y 1921*, in-8°, xv-336 p.). On y trouvera d'abondants détails : 1° sur les travaux exécutés à l'étranger par des étudiants espagnols, sur les rapports avec les pays hispano-américains, sur l'École d'archéologie et d'histoire fondée à Rome par le gouvernement; 2° sur les travaux exécutés en Espagne même, sur l'Institut national des sciences, les cours de professeurs étrangers en Espagne, les publications de la « Junta »; 3° les institutions d'enseignement secondaire et supérieur avec des tableaux de statistique, sur les fonds dont dispose la « Junta » et sur ses dépenses.

États-Unis. — Le vice-amiral A. MEURER a publié dans la *Marine Rundschau*, janvier 1924, un intéressant article intitulé *Seekrieg und Wirtschaftsleben im nordamerikanischen Sezessionskriege, 1861-1865.* G. BN.

Grande-Bretagne. — La « British Society for franciscan studies » vient de publier le tome XI consacré à Nicholas Glassberger et à ses œuvres, suivi du texte de sa *Major cronica Boemorum moderna*,

Digitized by Google

1200-1310. Ce volume est servi gratuitement à tous les membres de la Société. Pour tout supplément d'information concernant cette Société, on peut s'adresser au secrétaire-trésorier, M. Walter Seton (University Coll., Londres, Gower Street, W. C. 1).

— La « Royal historical Society » annonce que la Bibliographie de l'histoire moderne, entreprise par le regretté Sir George Prothero, est actuellement commencée, pour le XVIe siècle, par des érudits américains sous la direction du professeur Cheney et, pour le XVIIe siècle, par des érudits anglais sous celle de Sir Charles Firth ; on compte que ces deux volumes seront prêts pour l'impression à la fin de 1924.

— L'administration du « Times » a publié *A complete bibliography of english journals and magazines from 1620 to 1920*, au prix de une guinée (Londres, Printing House square).

— Les tomes IV et V de la *History of english law*, par W. S. HOLDSWORTH, nouvelle édition, se rapportent à la période des Tudors et des Stuarts ; le tome IV débute par un chapitre où l'auteur établit une comparaison entre le développement juridique de l'Angleterre et du continent au XVIe siècle. Il reste encore deux volumes à paraître pour que cette grande œuvre soit achevée (Londres, Methuen ; prix de chaque volume : 25 sh.).

Italie. — A la mémoire de Giovanni SFORZA a été consacré un beau volume de *Miscellanea di studî storici* (Torino, Bocca, 1920-1923, in-4°, 31-lxviiij-798 p.). Il contient : P. BOSELLI, Bibliographie de G. Sforza ; — F. SAVIO, Les évêques de Manturanum ; — G. PRATO, Les ambitions commerciales et maritimes d'un ministre piémontais du XVIIe siècle ; — S. PIVANO, Les doctrines jansénistes en Italie au XVIIIe siècle et leur influence sur la législation ecclésiastique des trois années républicaines ; — L. PICCIONI, Contre le sigisbéisme ; — A. SEGRÉ, Documents inédits sur le Concile de Bâle, 1432-1437 ; — P. MARMOTTAN, Portrait de la princesse Élisa Bacciochi ; — G. LIVI, Un Sarzanais à l'Université de Bologne, 1731 ; — G.-B. PICOTTI, Sur certains fragments inédits des *Commentari* de Pie II ; — L. FASSÒ, Lettres d'exilés ; — R. RENIER, Réjouissances farnésiennes ; — M. BARBI, De certains préjugés touchant le *Carmagnola* de Manzoni ; — F. PODESTÀ, Gioberti et Gando ; — A. LUZIO, Une lettre apologétique de G. Libri ; — G. BIADEGO, Trois documents scaligériens du *Spinetta Malaspina* ; — C. CIPOLLA, Les premiers indices de l'organisation communale dans un petit village près de Cologna-Veneta ; — F. COGNASSO, L'intervention savoyarde à la paix de Ferrare en 1428 ; — M. BORI, Notes des « comptes des châtellenies et de l'Hôtel de Genevois », 1334-1335 ; — M. ZUCCHI, Lettres inédites de Carlo Botta à G.-B. Balbis ; — V. CIAN, Contribution à l'histoire de l'encyclopédisme à l'époque de la Renaissance ; le *Methodus studiorum* du cardinal Bembo ; — A. LATTES, Le règlement sarde de 1815 pour le ducat de Gênes ; — L. VOLPICELLA, Le roman d'une princesse de Saxe

Digitized by Google

(Louise-Charlotte de Bourbon); — E. LAZZARESCHI, Francesco Sforza et Paolo Guinigi; — U. BENASSI, L'esprit de P. Paciandi, collaborateur d'un ministre dans la période des réformes; — I. DEL LUNGO, Les lettres de Mme Émilie; — F. NERI, Farces; — P. PECCHIAI, Une correspondance de l'archiduc Ferdinand d'Autriche, gouverneur de la Lombardie, avec le général Michel Colli, 1794-1796; — WEIL, Fragments de lettres de Joseph de Maistre, d'octobre 1814 et de juin 1815; — E. MICHEL, Charles-Albert à Turin retour de la victoire du Trocadéro; — A. GIULINI, Deux documents sur l'adolescence de Francesco Sforza, comte de Cotignola; — E. PASSAMONTI, Lettres inédites de Charles-Albert à Cesare Balbo pendant la campagne de 1848; — A. SORBELLI, Un directeur d'archives au XVIe siècle, Giacomo Bianchetti; — C. FRATI, P.-L. Courier à Parme; — G. CANEVAZZI, Un patriote philologue et bibliophile, G. Campi; — P. GUERRINI, Relation d'un pèlerinage brescian à Saint-Jacques de Compostelle en 1523; — U. MAZZINI, Un atelier monétaire ignoré à Luni aux VIe et VIIe siècles; — G. DREI, Les lois somptuaires à Parme; — C. CONTESSA, Lettres de Victor-Emmanuel II à Alphonse La Marmora et de C. Reta, triumvir de Gênes en 1849, à F. Goveau; — A. BAUDI DI VESME, Un tableau perdu de Goya; — T. CASINI, Pour la genèse de la *Commedia* de Dante; — E. BESTA, Les coutumes de Catanzaro et de Catrone; — F. PATELLA, Fragment du texte latin de l'Épître de Boccace à Francesco Nelli; — P. EGIDI, Recherches sur la population de l'Italie méridionale aux XIIIe et XIVe siècles; — R. CESSI, Le voyage de Girolamo Lippomano, ambassadeur en Pologne en 1574-1575; — F. LEMMI, Trois lettres de Paolo Ferrari; — A. COLOMBO, Santorre di Santarosa et l'exil; — F. GABOTTO, Relations entre Lodovico II de Saluces et Ercole Ier de Ferrare. G. BN.

— M. Alojzij RES a publié sous le titre de *Dante* un recueil d'études variées (Gorizia, Paternolli, 1923, in-8°, viij-183 p.; prix : 24 l.) dues à MM. G. SALVÉMINI, Dante et les luttes politiques de son temps; — G. MAZZONI, « Dolce stil nuovo »; — T. GALLARATI-SCOTTI, « Vita nuova »; — E.-G. PARODI, La *Divine Comédie*, poésie de la liberté de l'individu, et le chant XXVII du *Purgatoire;* — B. CROCE, Caractère et unité de la poésie de Dante; — A. USENICNIK, Dante et la philosophie; — V. ROSSI, Dante, poète de la nation et de l'humanité; — O. ZUPANCIC, Le chant V de l'*Enfer;* — V. MOLÈ, Dante et les romantiques polonais; — M. KOS, Les traces de Dante chez les Yougoslaves; — I. DEBEVEC, Dante dans les traductions slaves; — F. STAFÉ, Mirko Racki, illustrateur de Dante. Ces travaux, qui ont un intérêt assez grand pour l'histoire des rapports littéraires de l'Italie et des pays slaves, sont précédés d'une introduction par M. A. Res. — G. BN.

— A deux reprises déjà, la *Revue historique* (t. CXLIV, p. 158, et t. CXLV, p. 158) a parlé des « révélations » faites par un professeur serbe, M. Stanojevic, au sujet de l'entrevue de Konopicht entre l'empereur Guillaume II et l'archiduc d'Autriche François-Ferdinand;

Digitized by Google

ce dernier, dit-on, proposa de châtier la Serbie et de la démembrer, et l'empereur approuva ce projet, d'où devait sortir la guerre mondiale. M. Corrado Barbagallo avait déjà montré dans le *Corriere della sera* du 5 juillet 1923 l'invraisemblance de ces révélations. Il est revenu sur la question dans deux articles de la *Sera* de Milan (qu'il ne faut pas confondre avec le *Corriere della sera*) des 27 et 31 juillet. Le comte Czernin, dont le témoignage contredit nettement celui de Dragutin Dimitrijevic allégué par le professeur serbe, déclare au contraire que l'archiduc était plutôt favorable aux Serbes, qu'il n'était pas opposé à l'idée de voir l'empire austro-hongrois se tranformer en une fédération où seraient entrées les autres nationalités irréductibles au régime dualiste; il blâmait également la politique du comte Tisza, violemment hostile aux Roumains de Transylvanie. S'il en est ainsi, il s'ensuit que les révélations de Dimitrijevic tombent à plat : « telum imbelle ».

Pays-Bas. — Dans le programme des cours et conférences qui seront donnés en juillet-septembre 1924 par l'Académie de droit international de La Haye, nous signalons particulièrement les sujets suivants : Première période, du 14 juillet au 12 août : le développement du droit international depuis le XVIIe siècle, par le baron TAUBE, ancien professeur à l'Université de Saint-Pétersbourg; les méthodes de travail de la diplomatie, par R.-E.-L. VAUGHAN, juge au tribunal arbitral mixte anglo-allemand; l'extension de la doctrine de Monroë en Amérique du Sud, par M. DE PLANAS-SUAREZ, ministre de Vénézuéla à Lisbonne. Deuxième période, du 13 août au 12 septembre : les règles fondamentales de la vie internationale, par M. Ch. DUPUIS, professeur à l'École libre des sciences politiques de Paris; le Bureau international de travail, par M. MAHAIM, professeur à l'Université de Liége; questions de droit international concernant les religions, par M. HOBZA, professeur à l'Université de Prague.

ERRATA.

M. Albert Mathiez et notre collaborateur M. Rod. Reuss diffèrent sur la manière d'apprécier la conduite de Frédéric de Dietrich après les massacres de Septembre 1792. Dans son dernier Bulletin (t. CXLV, p. 70, n. 1), M. Reuss reproche à M. Mathiez d'avoir calomnié Dietrich; M. Mathiez désire qu'on sache qu'il avait répondu par avance à ce reproche de M. Reuss dans deux articles des *Annales révolutionnaires* (septembre et novembre 1920). Voilà qui est fait.

Page 112, lignes 31, 32 et 35, *au lieu de* Rizanov, *lire* Rézanov.
Page 112, ligne 37, *au lieu de* vise la volonté, *lire* nie la volonté.

Le gérant : R. LISBONNE.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie DAUPELEY-GOUVERNEUR.

Digitized by Google

REVUE HISTORIQUE

FONDÉE EN 1876 PAR GABRIEL MONOD

DIRECTEURS :

CH. BÉMONT
ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE DES CHARTES
DIRECTEUR A L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES-ÉTUDES
MEMBRE DE L'INSTITUT

CHR. PFISTER
ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE
PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES
DE L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG
MEMBRE DE L'INSTITUT

Ne quid falsi audeat, ne quid veri non audeat historia
CICÉRON, *de Orat.*, II, 15.

49e ANNÉE. — TOME CXLVI.

II. — Juillet-Août 1924.

SOMMAIRE.

	Pages
Pierre Waltz. Les artisans et leur vie en Grèce. VIIe et VIe siècles; *suite et fin :* la condition sociale des artisans.	161
C.-G. Picavet. L'organisation du travail diplomatique en France de 1667 à 1670	205
Commandant **H. Weil.** Talleyrand courtisan peint par lui-même	222
Bulletin historique. Histoire de France. De 1660 à 1789 *(1re partie)*, par G. PAGÈS	231
Comptes-rendus critiques (*Pour le détail, voir au verso*)	250
Notes bibliographiques	263
Recueils périodiques et sociétés savantes	287
Chronique	311
Errata	324
Index bibliographique	325

LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108
PARIS, 6e

Digitized by Google

AVIS IMPORTANT.

Les demandes de tirages à part d'articles doivent être adressées au secrétaire de la Revue en même temps que les premières épreuves.

OUVRAGES ANALYSÉS DANS LES COMPTES-RENDUS

DE LA PRÉSENTE LIVRAISON.

Pages

W. Deonna. L'archéologie : son domaine, son but **(G. Guenin)** 251

Paul Monceaux. Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne. Tome VII : Saint Augustin et le Donatisme **(Prosper Alfaric)** 253

L. von Pastor. Geschichte der Päpste seit dem Ausgang des Mittelalters. Tome IX : Gregor XIII, 1577-1585 **(Henri Hauser)** 255

Édouard Rott. Histoire de la représentation diplomatique de la France auprès des cantons suisses, tomes VII et VIII **(Id.)** 258

L. Lamouche. La Bulgarie **(Gaston Cahen)** 260

LES PROCHAINS NUMÉROS CONTIENDRONT :

G. Bourgin. Le Comité central de 1871.
V. Bourrilly. Duguesclin et le duc d'Anjou en Provence (1368).
Ferdinand Boyer. Lettres inédites de la princesse des Ursins.
Léon Cahen. Le pacte de famine.
B. Combes de Patris. Une victime de la diplomatie pontificale au XVIe siècle : Guillaume de Patris, abbé de la Grasse (1535-1580).
L.-A. Constans. La route d'Annibal du Rhône aux Alpes.
A. Faure. Une expédition française en Gambie au secours des Anglais (1831).
Émile Gabory. Les patriotes réfugiés de la Vendée.
Léon Homo. Les documents de l'Histoire Auguste et leur valeur historique.
L. Lévy-Schneider. L'autonomie administrative de l'épiscopat français à la fin de l'Ancien régime.
Michel Lhéritier. L'avènement de la dynastie danoise au trône de Grèce, 1862-1863.
Paul Marmottan. La grande-duchesse Élisa et Fouché.
Ch. Petit-Dutaillis. La condamnation de Jean Sans-Terre.
René Puaux. Boissy d'Anglas. Lettres inédites sur la Révolution française.
Salomon Reinach. Observations sur le texte du procès de condamnation de Jeanne d'Arc.
A. Renaudet. Érasme, sa pensée et son action, d'après sa correspondance (1519-1521).
Paul Robiquet. Un sauveur de Louis XVI dans la journée du 20 juin 1792 : le chevalier Jean de Canolle.
Édouard Rott. Le secret de l'Empereur (fin du XVIIIe siècle).
Henri Sée. Que faut-il penser de l'œuvre économique de Colbert?
Gaston Zeller. L'organisation défensive des frontières du Nord et de l'Est au XVIIe siècle.

—

N.-B. — *La Direction de la Revue historique n'est pas responsable des manuscrits non insérés.*

REVUE HISTORIQUE

BIMESTRIELLE

CONDITIONS D'ABONNEMENT :

Un an, France et Colonies : 45 fr. — Union postale : 56 fr.

Le numéro : 10 fr.

Les années écoulées se vendent également aux nouveaux prix.

AVIS IMPORTANT.

Les demandes en duplicata de numéros non arrivés à destination ne pourront être admises que dans un délai maximum de quinze jours après réception du numéro suivant.

Digitized by Google

LES

ARTISANS ET LEUR VIE EN GRÈCE

DES TEMPS HOMÉRIQUES A L'ÉPOQUE CLASSIQUE

VIIe ET VIe SIÈCLES

LA CONDITION SOCIALE DES ARTISANS

La revue rapide que nous avons faite dans les précédents articles[1] des divers corps de métiers au VIIe et au VIe siècle, tout en nous donnant un aperçu assez complet des différents domaines où pouvait alors s'exercer l'activité des artisans et en nous montrant ainsi la place de plus en plus considérable qu'ils tenaient dans la vie économique de la Grèce, a laissé sans solution une question capitale, celle de leur situation dans l'État, c'est-à-dire de leurs rapports sociaux et politiques non seulement avec leurs concitoyens, mais avec les pouvoirs publics. Nous avons vu dans quelles conditions chacun d'eux travaillait, élaborait ou écoulait ses produits; il nous reste à examiner quelle était l'importance numérique de la classe ouvrière, de quels éléments elle était composée et quel genre d'existence menaient les artisans, puis quelles étaient leurs ressources et leurs charges, enfin quel était, suivant les cités, leur rôle politique.

I.

Que le nombre des ouvriers manuels eût fortement augmenté en Grèce, c'est précisément ce qui ressort des conclusions auxquelles aboutissait notre précédente étude, puisque nous avons vu que chaque métier comptait de plus en plus de représentants à mesure qu'on s'éloignait davantage du primitif état patriarcal

1. Cf. t. CXLI (1922), p. 161-193, et CXLII (1923), p. 14-46.

Digitized by Google

et que, d'autre part, de nouvelles professions ne cessaient de se constituer. Lorsque Aristote cherche à discerner les conditions qui ont facilité l'avènement de Pisistrate, il ne manque pas de signaler l'accroissement numérique du parti qui le porta au pouvoir, c'est-à-dire celui des gens qui n'avaient que leurs bras pour vivre[1]. De profondes divergences se manifestent néanmoins d'une région à l'autre : alors qu'à Athènes le développement de la population industrielle était favorisé par tous les moyens, ailleurs elle était absente ou réduite à presque rien[2]. Dans l'ensemble, les artisans restaient certainement en forte minorité par rapport à la classe agricole, puisqu'il en était encore ainsi au Ve siècle, où ils étaient plus nombreux qu'au VIe[3]; mais l'inégalité tendait constamment à s'atténuer. Il serait toutefois assez difficile d'établir une statistique précise; car les documents sur lesquels sont fondés les calculs de ce genre concernent tous des époques plus récentes[4].

Ce contingent de travailleurs était très diversement recruté. Les chefs d'industrie, les petits fabricants établis à leur compte étaient, bien entendu, des hommes libres, citoyens ou étrangers; quant à la main-d'œuvre, elle était fournie surtout par des esclaves ou des thètes. Les esclaves spécialisés dans une besogne manuelle étaient de plus en plus nombreux, ne fût-ce qu'en raison de la diffusion toujours croissante de l'esclavage dans le monde grec. Le temps n'était plus où les seuls qui eussent à leur service des hommes leur appartenant en toute propriété étaient les guerriers ou les pirates qui les avaient conquis la lance au poing. C'était là un changement considérable; car s'il paraît exagéré de prétendre, comme on l'a fait, que le trafic des esclaves était complètement inconnu à la Grèce primitive[5], il

1. *Const. Ath.*, 13.

2. A Tanagra, il n'y avait que des cultivateurs et pas d'artisans : πάντες γεωργοὶ, οὐκ ἐργάται (Dicéarchos, fr. 9 Müller = *Descr. de la Grèce*, I, 9). Nous avons vu qu'à Anthédon en Eubée presque tous les habitants étaient pêcheurs et n'avaient pas d'autres moyens d'existence (*Id., ibid.*, 24).

3. Cf. Francotte, *l'Industrie dans la Grèce ancienne*, t. I, p. 201 et suiv.

4. Je reviendrai plus loin sur les chiffres qui ont été proposés pour Athènes. En Laconie, suivant M. Glotz (*le Travail dans la Grèce ancienne*, p. 111), « l'exercice des métiers fait subsister près de 100,000 personnes libres » sur 400,000 habitants, dont 250,000 Hilotes s'occupant de la culture des terres.

5. Cf. L. Beauchet, *Histoire du droit privé dans la République athénienne*, t. II, p. 395 et suiv., contestant une assertion de Timée en ce sens (fr. 67 Müller). Suivant Athénée (VI, p. 264 *b*), les premiers Grecs qui aient acheté

Digitized by Google

est certain que ce commerce ne fut réellement florissant qu'assez tard[1]; et les Grecs gardèrent longtemps le souvenir de l'époque où les maîtres étaient obligés, faute de serviteurs, de s'acquitter eux-mêmes de toutes les besognes domestiques[2]. Au VIe siècle, il ne semble pas qu'on ait encore vu des spéculateurs se procurer des esclaves pour leur faire apprendre un métier et les louer, à gros bénéfices, à des patrons ou à des propriétaires[3]; c'est plus tard seulement que, dans les entreprises industrielles, la main-d'œuvre servile figurera régulièrement en proportion d'autant plus forte que le personnel sera plus considérable[4], et plus tard encore que la nécessité en sera posée en principe[5]. L'esclave-artisan est cependant devenu d'ores et déjà un rouage assez normal pour constituer parfois un organisme économique indépendant : de même qu'à l'époque homérique on voyait déjà un esclave cultiver à son gré une terre qui lui avait été confiée et disposer plus ou moins librement de ses produits[6], de même, en ville, un χωρὶς οἰκῶν peut diriger un atelier, recevoir et exécuter des commandes, en percevoir lui-même le prix et ne payer à son maître qu'une redevance[7]; à part l'insécurité — purement théo-

des esclaves seraient les habitants de Chios, mais à une époque où la main-d'œuvre servile était déjà en usage en Thessalie et en Laconie. Cf. encore, à ce sujet, Guiraud, *la Population en Grèce* (*Études économiques*, ch. IV), p. 128.

1. Beauchet (*op. cit.*, p. 420) fait un tableau très pittoresque du κύκλος spécial de l'agora où les esclaves sont exposés avec les autres σκεύη καὶ σώματα; mais les textes dont il s'inspire sont tous d'époque assez récente. Peut-être y a-t-il une allusion à un marché d'esclaves dans le fragment 16 de Simonide d'Amorgos :

κηλειφόμην μύροισι καὶ θυώμασιν
καί βακκάρι · καὶ γάρ τις ἔμπορος παρῆν.

2. Cf. Phérécrate, *Sauvages*, fr. 10 Kock; — Cratès, fr. 14 Kock (cités par Athénée, VI, p. 263 *b* et 267 *c*), etc.

3. Comme cela se fit plus tard, surtout pour l'exploitation des mines; Xénophon (*Rev.*, IV, 14-15) cite des chiffres qui montrent combien cette spéculation était lucrative. Cf. également Beauchet, *op. cit.*, p. 443-444.

4. La plus grande fabrique connue est l'armurerie de Képhalos et de ses fils, au Pirée; or, en 403, leurs 120 ouvriers étaient tous des esclaves (cf. Lysias, XII, 8 et 19). Thucydide (VII, 27, 5) signale, à une époque légèrement antérieure, la désertion de « plus de 20,000 esclaves, *pour la plupart des artisans* (χειροτέχναι) ».

5. Platon, *Lois*, VIII, p. 846 *e*, 849 *cd*, etc. Cf. Xénophon, *Mémor.*, IV, 2, 22, — II, 7, 6 (de la nécessité de donner aux esclaves une instruction technique).

6. Tel est, par exemple, le cas d'Eumée et peut-être de Dolios dans l'*Odyssée*.

7. C'est sans doute ainsi qu'Onaris, emmené comme esclave à Cardia, avait pu y ouvrir une boutique de coiffeur (Charon, fr. 9). Cf. Beauchet, p. 445-446. M. Glotz (*op. cit.*, p. 105) voit un exemple de cette institution dans le cas

Digitized by Google

rique d'ailleurs — de sa condition, son existence professionnelle ne se distingue en rien de celle d'un homme libre.

La population indigène fournissait en effet également un bon nombre d'ouvriers industriels; c'était même une ressource précieuse pour les gens qui ne possédaient rien et dont l'existence était jusque-là des plus précaires. Sans doute, les *thètes* étaient des hommes de condition libre[1] et jouissaient de leurs droits civiques[2]; mais, à ceci près que les engagements qu'ils contractaient étaient volontaires, leur situation sociale ne différait guère de celle des esclaves. Dans les régions agricoles, l'homme qui n'avait d'autre bien que le produit de son travail finissait fatalement par aller grossir la masse des Clarotes, des Pénestes ou des Hilotes, c'est-à-dire de ces serfs vêtus de peaux de bêtes, attachés à la glèbe et qui n'avaient sur les véritables esclaves que l'avantage fort problématique de ne pas appartenir à un particulier. Dans les pays d'industrie ou de commerce, la détresse de ces pauvres gens avait peut-être été pire encore à l'origine; car, vu la rareté des commandes et l'aléa de l'écoulement des produits, l'incertitude du lendemain était encore plus angoissante[3]. Là, l'esclavage; ici, la misère : terrible dilemme, dont il semblait impossible de sortir. Le sage préférera la servitude à la famine[4]; mais l'extension du commerce d'exportation, en créant des débouchés plus assurés, devait permettre d'échapper à l'une comme à l'autre; car elle exigeait un bien plus grand nombre de bras en même temps qu'elle garantissait à chacun un travail plus régulier. A Athènes, à Corinthe, à Mégare, dans les grandes villes d'Ionie, les thètes trouvent maintenant, en s'embauchant chez un fabricant, le moyen d'échapper au souci constant du lendemain. Sans doute, ces journaliers ont toujours une existence précaire : le mot qui les désigne, λάτρις, outre

d'Ardys, prétendant au trône de Lydie, qui était l'esclave d'un charron de Cymé et à qui un citoyen avait commandé une voiture; cf. *infra*, p. 172.

1. « Λάτριοι καὶ δμωσίν », dit Théognis (v. 302) : la distinction est très nette; cf. *Odyssée*, IV, v. 643, etc.

2. Depuis Solon, ils étaient admis, à Athènes, à siéger aux assemblées et dans les tribunaux (Aristote, *Const. Ath.*, 7, — *Polit.*, II, 9, 4); c'était parmi eux qu'on recrutait les marins de l'État (cf. Thucydide, VI, 43, 2 : Θῆτες, ἐκ-βάται τῶν νεῶν); ils servaient même dans les troupes légères et — en cas d'extrême nécessité — parmi les hoplites.

3. Cf. t. CXVII, 3, p. 32 et suiv.

4. Cf. Xénophon, *Mémor.*, II, 8 (conseils de Socrate à Euthéros ruiné).

Digitized by Google

qu'il garde en lui-même une nuance péjorative[1], est généralement accompagné d'épithètes significatives[2]; et quelques nations arriérées, surtout à l'intérieur des terres, les méprisent encore à l'égal des esclaves ou des vagabonds[3]. Mais, en admettant même que ce préjugé fût général dans les pays aristocratiques, il ne portait pas nécessairement un préjudice matériel à ceux qui en étaient les victimes. On sait combien, en Laconie, l'industrie florissait aux mains des Périèques; si elle se trouva arrêtée dans son essor, ce fut parce que Sparte se montrait hostile aux transactions avec l'étranger, mais la condition sociale de ceux qui l'exerçaient n'y fut pour rien. A plus forte raison, dans les cités mercantiles, la masse du peuple saisissait-elle avec empressement ce gagne-pain, qui lui assurait à la fois une certaine indépendance et une sécurité relative. En Attique, on a calculé qu'au milieu du Ve siècle il y avait près de 15,000 thètes mâles adultes[4], ce qui en représente, au total, environ 40,000; même en tenant compte de l'accroissement normal de la population depuis cent à cent cinquante ans et, d'autre part, des ouvriers agricoles également compris dans ce nombre, on peut évaluer à plusieurs milliers de personnes, dès l'époque de Solon, le contingent que cette catégorie de travailleurs fournit à l'industrie urbaine.

Les exilés, volontaires ou non, établis à l'étranger, y trouvaient aussi une ressource sans laquelle la vie leur eût été impossible dans un pays où ils ne possédaient pas de terres. Le nombre de ces expatriés croissait sans cesse, à mesure que se multipliaient, dans cette période de crise que furent pour toute la Grèce le VIIe et le VIe siècle, les troubles politiques et sociaux, les coups d'État, les spoliations et les proscriptions. Athènes, dont les lois ne comportèrent jamais aucune ξενηλασία, se montra dès l'origine particulièrement accueillante pour ces « déracinés »; tant que l'Attique fut relativement peu peuplée, elle leur accorda même le droit de cité avec une facilité qu'il fallut res-

1. Cf. Solon, fr. 12, v. 47-48 : (Εἰς ἐνιαυτὸν) Λατρεύει = Il travaille comme un mercenaire, d'un bout de l'année à l'autre.

2. Théognis, v. 485-486 : Μή σε βιάσθω γαστὴρ ὥστε κακὸν λάτριν ἐφημέριον. Cf. *Odyssée*, XXI, v. 65, etc.

3. Aristote, *Polit.*, III, 3, 2-3.

4. Sur 25,000 à 30,000 citoyens (Francotte, *op. cit.*, p. 171).

Digitized by Google

treindre par la suite[1]. Solon ne la concédait plus qu'à ceux dont l'établissement présentait des garanties suffisantes de durée et de solidité[2]; mais, sous Pisistrate, de nouveaux abus furent commis, qu'il fallut réprimer après lui[3]. En instituant alors le statut des *métèques*[4] et en leur assignant une place déterminée dans la vie sociale du pays, Clisthène ne fit en somme que régulariser un état de choses déjà établi « de facto[5] ». La législation minutieuse dont ils furent alors l'objet et que leur nombre même rendait nécessaire ne fut que la consécration officielle d'une situation dont l'origine remontait à un passé déjà lointain[6].

Que, dès l'origine, les métèques se soient adonnés de préférence au commerce ou à l'industrie, c'est de toute évidence. Solon ne leur accordait d'ailleurs la protection des lois que s'ils venaient s'établir ἐπὶ τέχνῃ[7]; et si l'immigration prit sous Pisistrate des proportions encore plus considérables, il est impossible de ne pas voir un rapport direct entre ce fait et les grands travaux entrepris par le tyran. Parmi les potiers athéniens du VIe siècle et du début du Ve, nous avons pu relever les noms significatifs de Skythès, de Lydos, d'Amasis, de Colchos, de Thrax, de Brygos, de Sikanos, de Sikélos; et rien ne peut faire supposer que la prédilection des métèques se soit portée sur

1. Scol. Thucydide, I, 2 : « Οἱ Ἀθηναῖοι τὸ παλαιὸν εὐθὺς μετεδίδοσαν πολιτείας, ὕστερον δὲ οὐκέτι, διὰ τὸ πλῆθος. »

2. Plutarque, *Solon*, XXIV, 4; je reviendrai plus loin sur ce texte très discuté.

3. Une preuve *a posteriori* de cet abus est donnée, en l'absence de tout témoignage direct, par le passage où Aristote (*Const. Ath.*, 13) rapporte qu'après l'expulsion des tyrans une revision de la liste des citoyens fut nécessaire.

4. C'est, en effet, sous Clisthène que ce terme paraît être devenu officiel (cf. Clerc, *les Métèques athéniens*, p. 328).

5. C'est surtout à partir de Clisthène que le métèque, domicilié officiellement dans un dème, se distingua légalement du simple étranger de passage. Sur toute cette question des origines de la μετοικία à Athènes, cf. Clerc, p. 327-335.

6. Vers le milieu du Ve siècle, il y avait à Athènes environ un métèque pour deux citoyens (cf. Francotte, p. 179; d'après Beloch, *Die Bevölkerung der griechisch-römischen Welt*, p. 73), et la proportion n'a guère varié par la suite (Francotte, p. 185, — Guiraud, *la Population en Grèce*, p. 134). Il est évident qu'au VIe siècle, même après la promulgation des lois de Solon, elle devait être sensiblement moindre.

7. Plutarque, *loc. cit.* Il est très peu probable que, même en ce cas, il leur ait accordé en masse le droit de cité; il semble même que les dispositions qu'il a prises à leur égard aient eu une portée plutôt restrictive (cf. Clerc, p. 332).

Digitized by Google

cette profession plutôt que sur une autre. Quelques années plus tard, le nombre des ouvriers d'origine étrangère dépassait sensiblement, dans le personnel employé par les gros entrepreneurs, celui des indigènes[1]. Ce libéralisme était d'ailleurs loin d'être particulier à l'Attique[2]; à Samos, entre autres, Polycrate suivait à cet égard une politique analogue à celle de Pisistrate[3].

Ce n'est pas à dire qu'on laissât, même à Athènes, tout le marché aux mains des métèques. En attirant chez eux ces hommes d'affaires, les grands législateurs démocrates cherchaient à augmenter la prospérité de leur patrie; mais en permettant à des étrangers d'accaparer complètement le commerce et l'industrie du pays ou aux citoyens d'en profiter pour se désintéresser de la vie économique, ils auraient été à l'encontre de leur but. Solon, qui paraît avoir été le premier à concevoir nettement les relations nécessaires qui existent entre l'équilibre politique d'un pays et sa situation matérielle, incitait tous ses concitoyens à s'enrichir par leur travail, comme il l'avait fait lui-même[4]; et il prenait non seulement des dispositions légales pour secouer leur indolence[5], mais aussi des précautions pour empêcher la concurrence des métèques d'étouffer l'essor de l'activité nationale[6]. Est-ce grâce à ses efforts que la classe des

1. Dans les comptes de l'Érechtheion, on relève les noms de trente-cinq métèques contre vingt Athéniens (et seize esclaves); dans ceux du temple d'Éleusis et du portique de Philon (fin du IVe siècle), on trouve trente-neuf métèques et douze étrangers contre trente-six citoyens. Cf. Glotz, *Travail...*, p. 215, — Francotte, p. 204-207.

2. Même des cités aristocratiques se montrèrent fort larges à cet égard; cf. Élien, XIII, 16 : « Ἐπιδάμνιοι... ἐπιδημεῖν ἢ μετοικεῖν παρεῖχον τῷ βουλομένῳ. »

3. Alexis, cité par Athénée, XII, p. 540 *d* : « [Πολυκράτης] μετεστέλλετο.... καὶ τεχνίτας ἐπὶ μισθοῖς μεγίστοις. »

4. Plutarque, *Solon*, II, 1 et suiv. (citant Solon, fr. 12, v. 7-8).

5. Sur l'ἀργίας νόμος attribuée à Solon, cf. Plutarque, *op. cit.*, XXII, 3, — Hérodote, IV, 177, 3. Selon Théophraste (περὶ Νόμων, fr. 99 Wimmer), cité d'ailleurs par Plutarque (XXXI, 6), cette loi serait non de Solon, mais de Pisistrate, qui aurait eu simplement pour but d'éloigner de la ville, en les envoyant travailler aux champs, les éléments les plus turbulents de la population. Une institution analogue existait en Sardaigne (cf. Élien, IV, 1, 5); d'après Hérodote (*loc. cit.*), ce serait à l'Égypte que Solon l'aurait empruntée. Sur les anecdotes célèbres relatives aux philosophes Ménédème, Asclépiade et Cléanthe cités devant les tribunaux en vertu de l'ἀργίας νόμος, cf. Athénée, IV, p. 168 *ab*, — Plutarque, *Ne pas emprunter à usure*, VII, 5 (= *Mor.*, p. 830 *d*).

6. Par exemple en interdisant aux étrangers de vendre sur la place publique sans une autorisation préalable et le paiement d'une redevance (cf. Démosthène, *c. Eubulidas*, 31-34).

Digitized by Google

démiurges se développa aussi rapidement? Toujours est-il que, dès 580, elle formait dans la cité, à côté des Eupatrides et des agrariens, un « tiers état » assez important pour prendre une part prépondérante à la révolution qui mit fin à l'autocratie de Damasias[1]. Et ce n'était pas seulement leur nombre toujours croissant qui en faisait un rouage social d'un poids tout nouveau. Dans bien des professions, les ateliers se transmettaient de père en fils : le coiffeur Dionysios, que les premiers comiques ont ridiculisé, était fils et petit-fils de barbiers[2]; on sait que dans la sculpture et la céramique d'art, cette transmission héréditaire était une tradition courante; dans certains cas, elle constituait presque une obligation légale[3]. Ainsi se créaient de véritables dynasties d'artisans et une sorte d'aristocratie du travail, car la solidité que donnait à ces maisons une réputation déjà ancienne assurait à leurs patrons une situation assez stable pour qu'ils n'eussent plus rien à envier aux possesseurs du sol.

Ainsi se trouvent représentées, dans le monde des démiurges, les conditions sociales les plus diverses : à côté de l'humble manœuvre, qui gagne obscurément sa subsistance quotidienne, on voit le riche fabricant rivaliser, grâce à la prospérité de ses affaires, avec le luxe et l'élégance des aristocrates[4]. C'est devenu un lieu commun de constater qu'entre l'artisan et l'artiste il n'y a jamais eu, aux yeux des Grecs, une distinction bien tranchée. Une preuve, entre autres, en est fournie par les nombreux auteurs d'œuvres d'art connus en même temps pour leurs inventions techniques : j'ai déjà cité Théodore et Rhœcos de Samos, Glaucos de Chios, Boutadès de Sicyone, Byzès de Naxos; et ce ne sont pas les seuls travailleurs manuels que leur habileté professionnelle ait rendus célèbres : rien que dans l'industrie des métaux, des ouvrages de haute valeur ont répandu et conservé les noms du bronzier Eucheiros de Corinthe, du ciseleur Théo-

1. Cf. Aristote, *Const. Ath.*, 13, — et *infra*, p. 197.

2. Cf. Hésychios, *s. v.* Διονυσιοκουροπυρώνων (= Cratinos, fr. 208, — Stratis, fr. 6).

3. Par exemple à Sparte pour les métiers de héraut, de joueur de flûte, de cuisinier (Hérodote, VI, 60, 1); cf. également les exemples cités par M. Glotz, *Travail...*, p. 318-319. Platon considérait cette pratique comme plus rationnelle (cf. *Protag.*, p. 328, — *Rép.*, V, p. 467 *a*, etc.).

4. J'ai déjà parlé de la fameuse coupe où le peintre céramiste Smicros s'était représenté en joyeuse et élégante compagnie; en admettant qu'il y eût là de sa part un certain « bluff » commercial, il n'aurait cependant pas figuré une telle scène si elle n'avait offert quelque vraisemblance.

Digitized by Google

clès de Sparte, de Bathyclès, qui construisit le trône d'Amyclée, de Périllos, qui fabriqua le taureau de Phalaris. Mais, en dehors même de ces cas quelque peu exceptionnels, les Grecs nous ont transmis le souvenir d'un grand nombre d'artisans qu'un événement auquel ils avaient été mêlés, quelque parenté illustre, une allusion ou une dédicace dans quelque poésie fugitive font apparaître comme des personnages assez notables dans le milieu où ils vivaient : c'est le teinturier Corobios, qui prit une part active à la fondation de Cyrène[1]; le boucher Andréas de Sicyone, l'ancêtre des tyrans Orthagorides[2]; le graveur Mnésarchos, père de Pythagore[3]; l'armurier Sophillos, père de Sophocle: c'est le coiffeur Glaucos, le parfumeur Strattès, le fabricant d'ex-voto Anaxagoras, immortalisés par Archiloque et par Anacréon[4].

Ces exemples — qu'on pourrait aisément multiplier[5] — suffiraient à montrer que les démiurges acquéraient dans la société une personnalité de plus en plus marquée. Mais ce progrès était dû à des causes d'ordre général, indépendantes du talent particulier de tel ou tel d'entre eux. D'abord, une installation plus stable : si l'on voit toujours des ouvriers ambulants — comme encore aujourd'hui nos « rétameurs » ou nos « rempailleurs » — se déplacer avec leur matériel portatif selon qu'une solennité ou une occasion quelconque attire ici ou là une clientèle plus nombreuse, l'artisan des villes, assuré maintenant d'écouler sa marchandise, a non seulement un atelier, mais généralement un magasin[6]. Nous avons vu que la division du travail n'était pas encore assez développée pour que la distinction fût bien nette entre le producteur et le marchand[7]; mais c'est précisément l'usage de vendre soi-même ses produits qui en même temps assure au fabricant un contact plus étroit avec le public et faci-

1. Hérodote, IV, 151-153.

2. Diodore, VIII, 27. Cf. E. Cavaignac, *R. E. G.*, 1919, p. 62-66.

3. Il descendait, paraît-il, de nobles Phliontins, qui s'étaient exilés volontairement pour ne pas subir le joug des Héraclides.

4. Archiloque, fr. 54, — Anacréon, fr. 26 et 98.

5. Citons encore le boucher Cyniscos, connu par une inscription dédicatoire (*I. G. A.*, 543); — le bronzier Isiclès (?), fils de Cydimandros de Milet, auteur de l'osselet de bronze que les Perses emportèrent à Suse (cf. P. Perdrizet, *R. E. G.*, 1921, p. 64-67), etc.

6. Je ne parle pas de l'installation domestique des artisans, qui était celle de tous les pauvres gens de l'époque; cf. Guiraud, *Main-d'œuvre...*, p. 196.

7. Cf. t. CXLII, p. 23 et suiv.

Digitized by Google

lite la création d'établissements fixes, d'un caractère à la fois industriel et commercial. Sans doute, bien des denrées se vendent au marché, en plein air[1], ou parfois même dans la rue[2]. Mais les écrivains font de fréquentes allusions à des boutiques d'artisans : celle du barbier chez qui fut assassiné le fils de Pittacos[3], celle du foulon chez qui mourut Aristée de Proconnèse[4]; quant aux forges, elles existaient, en Grèce, depuis longtemps[5]. Cet usage alla toujours en se généralisant : Aristophane parlera fréquemment des magasins des cordonniers et bourreliers, des boulangers, des charcutiers, des marchands de vaisselle ou de comestibles divers. Mais, dès le VIe siècle, les Grecs connaissaient et appréciaient cette invention asiatique[6], et l'absence de la καπηλεία dans un pays leur parut toujours le signe distinctif d'une civilisation arriérée[7].

L'usage en est déjà assez répandu pour que, dans la plupart des cités grecques, existent ou se constituent de véritables quartiers ouvriers. Dans les villes doriennes[8], c'est une obligation légale qui relègue à l'écart les affranchis et les étrangers, parmi lesquels se recrutent la plupart des démiurges. A Sybaris, c'est pour des raisons d'ordre et de salubrité publique qu'on relègue les artisans dans un faubourg : mesure qui fut d'ailleurs fort mal comprise à cette époque[9] et qui donna lieu par la suite aux interprétations les plus fantaisistes; même en matière de règlements de police, il n'est pas bon d'être trop en avance sur

1. Cf. les allusions qui fourmillent chez les comiques : « ... μυροπωλεῖν... καθήμενον... ἐπὶ σκιαδείῳ » (Phérécrate, fr. 64 Kock); — « ἐξ ἀγορᾶς ὠνήσομαι λύχνον » (Hermippos, fr. 28), etc. — En raisonnant *a fortiori*, on est en droit d'appliquer ces traits de mœurs à une époque antérieure.

2. Cf. *Epigr. hom.*, XIV, v. 5.

3. Diog. Laert., I, 4. C'est également dans sa boutique que le barbier Onaris surprit les projets des habitants de Cardia contre sa patrie (Charon, fr. 9 = Athénée, XII, p. 520 *d-f*).

4. Hérodote, IV, 4.

5. Hésiode en parle à plusieurs reprises. En ce qui concerne le VIIe siècle, j'ai cité précédemment l'atelier du forgeron de Tégée, décrit par Hérodote, I, 68.

6. « Πρῶτοι δὲ καὶ κάπηλοι (s. e. Λυδοὶ) ἐγένοντο » (Hérodote, I, 94, 1).

7. Par exemple chez les Locriens, d'après Héraclide du Pont (XXX, 2).

8. Par exemple à Gortyne (cf. Dareste, Haussoulier, Th. Reinach, *Recueil des inscriptions juridiques grecques*, t. I, p. 420-421, — cité par Guiraud, p. 196).

9. Sybaris, fondée vers 710, fut détruite en 510. Aucune ville de la Grèce propre n'avait encore une administration municipale aussi avancée.

Digitized by Google

son temps[1]. Mais, le plus souvent, c'est en toute liberté que les travailleurs se groupent ainsi, comme à Athènes dans les dèmes de Mélité, de Kydathénaion, de Koilé[2]. Parfois, cette concentration n'est que l'aboutissement d'une évolution toute naturelle; certains districts suburbains étaient peuplés en majorité d'ouvriers et de manœuvres[3]; les villes, en s'étendant, finirent par les englober et les transformer d'abord en faubourgs, puis en quartiers industriels urbains. Or, c'est bien aux environs de l'an 600 que ce mouvement commence à s'intensifier et à se généraliser. C'est surtout sous Pisistrate que se développera le quartier du Céramique, où l'industrie athénienne la plus florissante, celle de la poterie, établit ses ateliers : elle déborde des deux côtés de l'enceinte, et son marché devient bientôt le centre de la vie économique municipale[4]. D'autres corporations suivirent cet exemple, comme le prouvent les noms de certaines voies dans diverses localités[5]. C'est à cette époque, enfin, que l'on voit des villes entières se déplacer pour s'épanouir en terrain plat avec plus d'ampleur et de liberté[6]; tous les gens du peuple sont alors admis à l'intérieur des murs, ce qui n'eût jamais été possible dans les entassements de maisons qui se pressaient jadis sur les flancs des acropoles; et cette intrusion n'est pas sans provoquer parfois les protestations véhémentes des aristocrates conservateurs[7].

1. L'exemple de Sybaris dut pourtant être suivi par d'autres cités, comme le prouve le mot πρῶτοι dans le fameux texte d'Athénée (XII, p. 518 *c*) relatif à ce trait de mœurs. A Athènes, au ve siècle, les tanneries étaient ainsi reléguées hors ville (*Schol. Arist., Acharn.*, v. 724).

2. Cf. Wachsmuth, *Die Stadt Athen im Altertum*, t. II, p. 157 et suiv. (cité par Guiraud, *loc. cit.*).

3. C'était le cas, en Attique, pour celui de Kiriadae, situé entre le faubourg de Koilé et le Céramique extérieur. — Guiraud (p. 199) remarque que certains groupements de ce genre résultaient simplement de nécessités matérielles, comme celui des portefaix au Pirée, des carriers à Éleusis, des métallurgistes à Laurion, etc.

4. Cf. Curtius (trad. franç.), t. I, p. 452-453, — M. Collignon, *Hist. de la Céramique grecque*, p. 96, etc. Ce fut le marché du Céramique qui remplaça, comme place publique, l'ancienne Agora située au sud de l'Acropole, dans le voisinage du Pnyx.

5. Cf. Judeich, *Topographie von Athen*, p. 166-176, — S. Reinach, art. *Via*, dans le *Dictionnaire* de Daremberg et Saglio, t. V, p. 781, col. 2.

6. Tel fut, par exemple, le cas de Soles, fondée ou plutôt transplantée dans la plaine par Philocypros, au début du vi^e^ siècle (cf. Solon, fr. 18, — Plutarque, *Solon*, XXVI, 4).

7. Cf. Théognis, v. 43-60.

Digitized by Google

Une stabilité plus grande des établissements industriels est à la fois la condition et l'indice d'une sécurité encore inconnue : non seulement l'artisan est plus assuré de trouver une clientèle, mais il est de moins en moins sous sa dépendance. Toutefois, nous ne savons pas d'une façon certaine quelles garanties lui accordait alors la législation grecque : existait-il des lois exigeant que l'acheteur prît livraison de ce qu'il avait commandé et fût tenu de le payer au prix convenu? Nous sommes réduits là-dessus à des conjectures et à des inductions. A coup sûr, la Grèce archaïque a connu l'obligation inverse, celle, pour le fabricant, de livrer la commande dans les conditions et les délais stipulés à l'avance. J'ai déjà cité à diverses reprises l'instructive anecdote d'Ardys, ce « conte où se cache une bonne part de vérité[1] ». Ce prétendant au trône de Lydie, esclave d'un charron de Cymé, avait entrepris pour un particulier la construction d'un véhicule; appelé par ses compatriotes à occuper le trône de ses pères, il ne pouvait quitter Cymé, parce que son client tenait à posséder une voiture fabriquée par un roi[2]. Qu'Ardys fût un χωρὶς οἰκῶν établi à son compte ou — ce qui me paraît plus probable — un ouvrier spécialisé et, comme tel, difficile à remplacer dans l'atelier de son maître, il s'ensuit toujours que les droits du client étaient formels et précis, puisque le patron n'avait même pas la faculté de changer l'ouvrier à qui la commande était faite[3]. Or, on ne comprendrait guère que des contrats aussi rigoureux aient pu être unilatéraux et que les intérêts du fournisseur n'aient pas été protégés légalement comme ceux de l'acheteur; mais ce n'est là qu'une hypothèse, à l'appui de laquelle nous ne pouvons invoquer de preuve directe.

De toute façon, il y a là un témoignage des progrès que réalisait déjà la réglementation du travail. Les grandes entreprises à forfait, qui ne sont possibles que si toutes les conditions en

1. Glotz, p. 104-105, n. 1.

2. Héraclide du Pont, XI, 1-2.

3. Quand Alcibiade séquestra le peintre Agatharchos pour l'obliger à décorer sa maison, l'artiste avait motivé son refus en alléguant *des contrats antérieurs :* διὰ τὸ συγγραφὰς ἔχειν παρ' ἑτέρων (Andocide, *c. Alcib.*, 17); s'il ne les avait pas observés, on eût pu engager contre lui une δίκη συνθηκῶν παραβάσεως. — Platon (*Lois*, XI, p. 921 *a*) demandait qu'une forte amende fût infligée à tout démiurge qui, sauf le cas de force majeure, n'aurait pas livré une commande dans les délais convenus.

Digitized by Google

ont été préalablement bien définies, entrent peu à peu dans les mœurs[1]; quelques-uns au moins des vastes travaux ordonnés par les tyrans d'Athènes, de Mégare, de Samos, ne pouvaient se faire autrement[2]. Si les mots d'ἐργολάβος et d'ἐργολαβία n'apparaissent qu'à une époque plus récente[3], le genre de contrat qu'ils désignent était déjà en usage depuis longtemps.

Quant aux ouvriers qu'employait le propriétaire d'une fabrique ou l'adjudicataire d'une entreprise, nous ignorons jusqu'à quel point ils pouvaient être à l'abri de l'arbitraire patronal[4]. Il y eut d'assez bonne heure des lois pour obliger les employeurs à leur payer régulièrement leurs salaires[5]; nous savons, d'autre part, qu'au IVe siècle ils étaient tenus de contracter un engagement — à la journée, à temps ou à vie[6] — engagement dont ils bénéficiaient autant qu'ils en subissaient la contrainte; mais de quand dataient ces dispositions, c'est ce qu'il est impossible de déterminer.

En somme, au milieu de cette diversité des conditions qui nous empêche de tracer un tableau universellement exact de la vie des travailleurs, quelques tendances générales se manifestent néanmoins : plus de stabilité et de sécurité dans l'exercice de la profession, plus de précision dans la réglementation du travail, c'est-à-dire, en fin de compte, une amélioration notable de la situation sociale des artisans. Quant à leur existence matérielle, elle dépendait d'un certain nombre de facteurs économiques, dont nous essaierons de déterminer l'action en étudiant les res-

1. Hérodote, II, 180 : « Ἀμφικτυόνων δὲ μισθωσάντων τὸν ἐν Δελφοῖς νῦν ἑόντα νηὸν τριηκοσίων ταλάντων ἐξεργάζεσθαι » (allusion à un incident survenu *sous le règne d'Amasis*). Cf. V, 62. — La définition de l'ἐργολάβος est ainsi donnée par Suidas (*s. v.*) : « Ὁ ὑπέρ τινων ἔργων μισθὸν λαμβάνων καὶ ἄλλους ἔχων συνεργαζομένους. »

2. Une partie de ces travaux ont pu être soumissionnés par un système de petites concessions, comme cela se faisait généralement pour les mines; mais il ne pouvait en être ainsi pour la construction d'un aqueduc ou d'un monument public.

3. Téléclidès (cité par Pollux, VII, 182) a employé le terme d'ἐργολήπτης; les autres exemples de mots de cette famille ne sont pas antérieurs au IVe siècle.

4. Guiraud (p. 202) parle de la répression légale des mauvais traitements infligés par les patrons à leurs ouvriers; mais il ne cite aucun texte concernant l'époque qui nous intéresse.

5. Cf. *C. I. A.*, I, 1 *a* (décret public), l. 5 : ἐὰ]ν δὲ μισθοῖ, ἀποτί[νειν.

6. Cf. Beauchet, t. IV, p. 226, — citant Platon, *Euthyphr.*, p. 4, — Isocrate, *Plataic.*, 48, — Xénophon, *Mémor.*, II, 8, 2-3, etc.

Digitized by Google

sources qu'ils pouvaient tirer de l'exercice de leur métier et des charges qu'ils avaient à y supporter.

II.

C'était une opinion invétérée chez les Grecs que la seule manière possible de pourvoir largement et sûrement à sa subsistance était de cultiver la terre. Hésiode avait mis ce lieu commun à la mode, et tous les auteurs ne cessaient de le ressasser après lui ; seuls, quelques comiques, par tempérament amateurs de paradoxes, prendront le contre-pied des idées reçues et soutiendront la thèse adverse[1] ; mais la supériorité de l'agriculture est un dogme presque universellement admis ; et c'est seulement en cas de disette, à titre d'expédient, pour ainsi dire, que, même à une époque bien plus avancée, les économistes conseilleront d'abandonner le travail de la terre « pour se faire marchand, brocanteur ou usurier[2] ». Les tyrans eux-mêmes avaient beau favoriser l'industrie, ils n'en cherchaient pas moins à développer avant tout chez leurs sujets le goût de l'agriculture, ne fût-ce que dans l'intention de les assagir et de les détourner de la politique : Pisistrate, nous dit Aristote[3], faisait volontiers des avances d'argent aux paysans pauvres et encourageait la culture des champs pour éviter une excessive agglomération des gens du peuple à la ville ; il allait, paraît-il, jusqu'à leur prêter des bœufs, plutôt que de les voir traîner sur l'agora une dangereuse oisiveté[4]. Il n'est donc pas étonnant que l'artisanat ait prospéré en premier lieu dans les provinces où la terre était plus stérile, comme en Attique, et surtout dans les cités maritimes, telles que Milet ou Corinthe. Là même où il fut le plus en honneur, il n'était, à l'origine, qu'un pis aller.

Mais, comme ce pis aller tendait à devenir, pour une fraction de plus en plus considérable de la population, une occupation permanente et normale, les conditions devaient fatalement en être réglées d'une manière de plus en plus précise. Hésiode spé-

1. Stobée a groupé (t. 57) les quelques textes où le travail agricole est présenté comme une besogne d'οἰκέτης, rapportant beaucoup de peines et peu de profit ; mais les passages qu'on peut citer — et qu'il cite lui-même (t. 56) — en faveur de l'opinion contraire sont infiniment plus nombreux.

2. Xénophon, *Rev.*, IV, 6. Cf. *Écon.*, ch. IV-V.

3. *Const. Ath.*, 16.

4. Élien, IX, 25.

Digitized by Google

cifiait déjà la quantité de pain qu'il estimait nécessaire au déjeuner d'un laboureur[1] ; mais, dans l'espèce, il s'agissait plutôt de donner un conseil aux propriétaires que d'arrêter les clauses d'un contrat ; deux cents ans plus tard, à Théra, on gravait sur une colonne le taux officiel des rations auxquelles les δαμιουργοί avaient droit[2]. A plus forte raison le salaire en argent dut-il être de bonne heure déterminé, plus peut-être par l'usage et par les besoins des travailleurs que par des mesures législatives[3]. Malheureusement, les témoignages directs sont ici rares et peu précis : les inscriptions ou les allusions des écrivains — des poètes comiques surtout — nous font souvent connaître ce que valait soit la journée d'un manœuvre, soit un travail payé à forfait ou à la pièce[4] ; mais aucun de ces renseignements n'est antérieur au Ve siècle ; et ce n'est guère qu'à partir de la guerre du Péloponèse que notre documentation nous permet des conclusions certaines, d'une portée tant soit peu générale[5]. Quelques rapprochements et quelques inductions peuvent néanmoins jeter un certain jour sur ces questions obscures. En comparant les salaires du IVe siècle à ceux du Ve, on constate que la progression en a suivi assez exactement celle de la cherté de la vie[6]. Grâce à Démétrios de Phalère, nous possédons quelques « indices » du prix de la vie au temps de Solon : un médimne de blé valait alors une drachme, un mouton également, un bœuf cinq drachmes ; et Démétrios ajoute que le coût de l'existence a quintuplé entre l'époque de Solon et la sienne[7]. Or, nous savons que dans la seconde moitié du IVe siècle le salaire moyen d'un

1. *Tr.*, v. 442.

2. *I. G. A.*, 471 (document très mutilé, mais dont l'objet n'est pas douteux). Même à l'époque classique, certaines catégories de travailleurs (les ouvriers agricoles notamment) touchaient encore en nourriture une partie au moins de leur salaire (cf. Glotz, p. 337) ; à plus forte raison devait-il en être ainsi au VIe siècle.

3. En règle générale, l'État garantissait l'exécution des contrats, mais n'intervenait pas dans la fixation des conditions (cf. Guiraud, p. 181-182).

4. Ce dernier système fut, par la suite, de plus en plus usité (cf. Glotz, p. 339).

5. Il n'y a aucun enseignement à tirer de passages comme celui où Hérodote (III, 131) raconte qu'Égine offrit à Démocédès un talent d'honoraires, Athènes cent mines et Polycrate deux talents : ces espèces d'enchères de pays qui se disputent les services d'un praticien célèbre n'ont rien à voir avec le taux normal des salaires.

6. Calculée d'après le prix du blé ; voir ci-dessous.

7. Démétrios de Phalère, fr. 8 Müller = Plutarque, *Solon*, XXIII.

Digitized by Google

ouvrier était de deux drachmes et demie par jour[1]; au début du VIe siècle, il devait donc être de trois oboles, pour atteindre progressivement une drachme au cours du Ve[2]. Le tarif était sans doute uniforme pour les diverses catégories d'ouvriers; car cette uniformité était encore de règle au Ve siècle[3]; c'est plus tard seulement qu'une sélection se fit et que les spécialistes purent exiger une rétribution plus élevée; et l'on ne s'expliquerait pas une première évolution en sens inverse.

Pour ce qui est de la « valeur réelle » du salaire, on peut admettre qu'il procure à l'ouvrier des ressources sensiblement supérieures à ses besoins individuels, mais qu'il est à peine suffisant pour subvenir à ceux d'une famille de quatre personnes[4]. Ce fait se vérifie à quelque date que l'on se place, puisque la proportion entre les deux facteurs restait à peu près constante[5]. Quant à l'artisan établi à son compte, il devait, pour pouvoir vivre décemment du fruit de son travail, en retirer un bénéfice au moins égal à ce salaire moyen de l'ouvrier. Mais y parvenait-il toujours? Il serait hasardé de l'affirmer. La diversité que nous avons constatée dans la condition des démiurges rendrait nécessairement erronée toute assertion trop générale : on ne peut comparer, par exemple, les revenus d'un maître céramiste bien achalandé avec ceux d'un fabricant d'ex-voto en plein vent.

1. Cf. Guiraud, p. 185-186, — Glotz, p. 341-342.

2. Les salaires, « après avoir augmenté d'environ 50 °/₀ durant le VIe siècle, doublèrent de 480 à 404 et doublèrent encore une fois jusque vers 330 » (Glotz, p. 285).

3. Cf. Glotz, p. 200. Mais ce principe ne s'applique qu'aux ouvriers qualifiés : dès le Ve siècle, leurs émoluments étaient le double de ceux des auxiliaires (portefaix, gâcheurs de plâtre, etc.) employés aux besognes inférieures. Au IVe siècle, l'ancien salaire commun (une drachme) est conservé pour les manœuvres, tandis que celui des spécialistes s'accroît dans les proportions indiquées ci-dessus.

4. M. Glotz (p. 341-342) estime à 120 drachmes la somme nécessaire annuellement, vers le milieu du Ve siècle, à l'entretien d'un célibataire et à 280 celle qu'il faut à un ménage avec deux enfants; or, en tablant sur le salaire moyen d'une drachme et sur soixante jours fériés par an (à Athènes), un ouvrier ne peut gagner plus de 300 drachmes. Guiraud était moins optimiste encore et calculait (p. 193) que le salaire d'un ouvrier ne pouvait suffire à faire vivre quatre personnes.

5. En tenant compte des données précédentes, un ménage de quatre personnes devait pouvoir vivre pour 120 drachmes environ sous Solon et pour 180 du temps de Clisthène : avec un salaire quotidien de trois oboles au début du siècle et de quatre ou cinq vers la fin, un ouvrier marié et père de deux enfants pouvait arriver à « joindre les deux bouts ».

Digitized by Google

Mais c'étaient les petits boutiquiers qui formaient la grosse majorité; or, le peu que nous savons de leurs « prix courants », même à une époque plus récente, où ils sont sûrement plus élevés qu'au VIe siècle et surtout qu'au VIIe, nous présente leurs profits comme des plus modiques[1]; et l'on devine le mal que pouvaient avoir ces pauvres gens à équilibrer leur budget domestique, en admettant même qu'ils fussent certains de trouver régulièrement l'emploi de leur activité.

Il faut en effet, pour établir un bilan exact des ressources dont pouvaient disposer les industriels, tenir compte d'un facteur non moins important que le taux brut des salaires ou que le prix de vente des denrées : c'est la certitude, pour l'ouvrier, d'avoir du travail; pour le patron, de s'assurer une clientèle et des débouchés réguliers. Les artisans étaient encore assez peu nombreux dans le monde grec pour que la concurrence ne fût pas très intense, du moins entre professionnels; en revanche, la demande était encore assez faible[2] pour que le risque de chômage pût constituer un danger réel. Les récits des historiens, les scènes de comédie font souvent allusion à des ouvriers qui cherchent une embauche... et ne la trouvent pas toujours[3]. A Athènes, l'État versait bien une indemnité aux citoyens « incapables de travailler[4] »; mais il semble que le bénéfice de cette mesure ait été réservé aux invalides, et rien n'indique que les simples chômeurs aient jamais été appelés à en profiter. Pourtant, la foule des « sans-travail » qui traînaient sur les quais des ports ou qui encombraient les agoras fut de bonne heure une plaie

1. Aristophane nous apprend (*Guêpes*, v. 1128) que le dégraissage d'un manteau se payait trois oboles; du temps de Platon, un batelier prenait deux oboles pour conduire une barque d'Égine au Pirée (cf. *Gorgias*, p. 511 *d*). Voilà pour les tâches à forfait. Quant au travail « à la pièce », nous savons qu'un lapicide — c'est-à-dire un ouvrier d'élite — ne demandait que vingt drachmes pour graver mille lettres (cf. S. Reinach, *Épigraphie grecque*, p. 306). Et les prix avaient triplé, en moyenne, depuis Solon jusque vers l'an 400!

2. Suivant Francotte (p. 342), c'était surtout pour cette raison que les salaires se maintenaient à un taux relativement bas.

3. Ἐγὼ δ' ἰὼν πειράσομαι
εἰς τὴν ἀγορὰν ἔργον λαβεῖν,
dira un peu plus tard le comique Ameipsias (fr. 1 Kock = Athénée, VII, p. 307 *a*). — A en croire Hérodote (VIII, 26, 1), les transfuges arcadiens qui vinrent s'enrôler dans l'armée de Xerxès après le passage des Thermopyles étaient précisément des sans-travail (βίου τε δεόμενοι καὶ ἐνεργοὶ βουλόμενοι εἶναι).

4. Harpocration, *s. v.* Ἀδύνατοι. Cette indemnité aurait été de deux oboles par jour suivant Aristote, de neuf drachmes par mois suivant Philochoros.

Digitized by Google

sociale assez inquiétante pour que les pouvoirs publics fussent obligés de s'en préoccuper. Ce fut, à coup sûr, une des raisons qui poussèrent les tyrans à entreprendre leurs gigantesques ouvrages. Pisistrate à Athènes, Théagène à Mégare, Polycrate à Samos ne songeaient pas seulement à embellir leurs villes ou à procurer plus de confort à leurs sujets; ils cherchaient surtout, en fournissant à qui le voudrait un labeur suffisamment rémunéré, à réduire le nombre des oisifs et des besogneux, donc des mécontents et des opposants possibles. Plus tard, Périclès fera de cet expédient un véritable système de gouvernement; on connaît le passage où Plutarque énumère complaisamment le nombre infini d'ouvriers et de manœuvres de tout ordre que faisaient vivre, à Athènes, les grandes constructions entreprises sous ses auspices[1] : charpentiers, forgerons, tailleurs de pierre, modeleurs, peintres, doreurs, ivoiriers, brodeurs, tourneurs, sans compter ceux dont l'industrie pourvoit au transport de tous les matériaux nécessaires — matelots et autres gens de mer, charrons, conducteurs, cordiers, corroyeurs, cantonniers, mineurs, etc. — et les chefs d'équipes indispensables pour diriger de si puissantes organisations[2]. Mais le grand homme d'État de la démocratie athénienne ne faisait que suivre une voie déjà largement ouverte par ses devanciers du siècle précédent.

Tandis que la subsistance matérielle des ouvriers se trouvait ainsi assurée par le développement des travaux publics, l'écoulement des produits, pour l'industrie privée, l'était par l'extension du commerce national et international. L'établissement de relations régulières avec l'étranger n'ouvre pas seulement des débouchés nouveaux en rendant possible l'exportation des articles indigènes, il intensifie également l'activité de l'industrie locale et la vente sur place de ses productions, parce que l'importation et l'usage des articles étrangers augmente, d'une part, le goût du bien-être et, d'autre part, fournit aux fabricants des modèles inédits. Aussi n'est-il nullement paradoxal de voir le développement de l'industrie non seulement postérieur, mais subordonné à celui du commerce. Il pourrait sembler, *a priori*,

Pour y avoir droit, il fallait être « μέρος τι βεβλαμμένος τοῦ σώματος ὡς μηδὲ ἐργάζεσθαι ».

1. Plutarque, *Périclès*, XII, 2-4.

2. Les ἐργεπιστάται (terme déjà employé par Épicharme, d'après Pollux, VII, 183).

Digitized by Google

que le commerce dût prospérer seulement lorsque l'industrie crée plus qu'il n'est indispensable pour les besoins locaux ; mais, en fait, c'est l'inverse qui se produit régulièrement : l'industrie ne fabrique que la quantité qu'elle est assurée d'écouler[1] ; il est donc naturel que ses progrès suivent ceux du commerce, et ce n'est pas là, comme certains historiens paraissent l'admettre[2], un trait particulier à la civilisation grecque.

L'histoire du commerce nous est mieux connue que celle de l'industrie, car des faits précis, comme les fondations de comptoirs et la construction des premières flottes marchandes, en sont des témoignages positifs. Or c'est du VIIe siècle que date le grand essor de la marine hellénique et c'est alors que la Grèce part à la conquête économique du bassin de la Méditerranée. Le premier ἐμπόριον continental est Corinthe[3], suivie de près par les ports d'Ionie et de Sicile, puis par Corcyre[4] ; la navigation au long cours est créée par Phocée, qui bientôt trouve en Chios une rivale redoutable[5]. L'Ionie établit des relations régulières avec la Grande-Grèce, avec la Sardaigne[6] ; Samiens et Phocéens vont faire du négoce jusqu'à l'embouchure du Bétis[7]. Dès l'an 600, un fabricant quelconque est donc certain, à défaut de clientèle indigène, de trouver un ἔμπορος qui se chargera de vendre ses produits à l'étranger[8]. C'est du VIe siècle que date la grande prospérité d'Égine ; ce n'était pourtant qu'une île stérile et peu hospitalière ; mais ce fut précisément la pauvreté du sol qui tourna l'activité des habitants vers le trafic maritime et fit de leur port un ἐμπόριον de premier ordre ; la vogue des articles d'Égine s'ensuivit[9] ; mais le commerce éginète n'avait pas été créé pour répandre au loin cette « pacotille » : c'est parce qu'il en favorisait l'écoulement qu'elle pullula.

1. Cf. Platon, *Rép.*, II, p. 371 *a*.
2. Cf. Francotte, t. I, p. 24 et 37.
3. Thucydide, I, 13, — Strabon, VIII, 6, 20.
4. Thucydide, I, 14.
5. Hérodote, I, 163 (et VI, 17), 165.
6. *Id.*, I, 165-166, — V, 106, 9, — Athénée, XII, p. 519 *b*.
7. Hérodote, IV, 152, — I, 163.
8. Certaines localités n'ont peut-être dû leur existence qu'à ce commerce de transit ; le nom d'*Agora*, en Thrace (cf. Hérodote, VII, 58, 4, etc.), est caractéristique à cet égard.
9. Strabon, VIII, 6, 16 : « ... ἐμπόριον γὰρ γενέσθαι διὰ τὴν λυπρότητα τῆς χώρας τῶν ἀνθρώπων θαλαττουργούντων ἐμπορικῶς, ἀφ' οὗ τὸν ῥῶπον Αἰγιναίαν ἐμπολὴν λέγεσθαι. »

Digitized by Google

Ainsi le travailleur industriel — ouvrier ou patron — dispose, en général, de ressources encore assez modiques, mais de moins en moins aléatoires; en raison même des conditions sociales où il se trouve placé, il réalise par avance l'idéal platonicien du juste milieu entre une opulence excessive, qui lui inspirerait vite le dégoût de l'action, et une indigence qui, en l'empêchant de s'outiller convenablement, lui interdirait tout progrès[1]. Garantis contre des variations trop arbitraires du taux des salaires et contre les risques de chômage ou de mévente, les démiurges seraient désormais à l'abri de la misère ou du moins délivrés du souci constant que cause l'incertitude du lendemain, si cette aisance relative à laquelle ils commencent à accéder ne se trouvait à tout moment compromise et si les modestes résultats acquis n'étaient perpétuellement remis en question par des difficultés de tout ordre : longtemps encore, ce sera un lieu commun cher à tous les genres littéraires que de peindre sous les couleurs les plus noires le sort de ces βάναυσοι, qui s'astreignent aux plus durs labeurs pour « manger comme les esclaves des figues et du pain de seigle[2] » et « peinent de l'aube au crépuscule *pour se procurer tout juste de quoi subsister*[3] ».

Est-ce à dire que la concurrence entre gens de même métier était devenue assez intense pour faire de la « lutte pour la vie » l'objet d'une préoccupation quotidienne? Il ne semble pas qu'il pût en être ainsi, puisque le nombre des artisans ne s'accroissait précisément qu'en raison de l'extension des marchés et des débouchés. Seul, le développement de l'esclavage pouvait constituer un danger réel : un esclave qu'on nourrit revient moins cher qu'un ouvrier salarié[4]; dans les ἐργαστήρια serviles, le travail est à la fois moins coûteux et plus productif que dans les boutiques des petits fabricants; quand les ateliers d'esclaves seront bien organisés, le capital industriel rapportera jusqu'à 20 %[5]. Sans qu'on en fût encore là, pendant ce que nous pour-

1. *Rép.*, IV, p. 421 *e*-422 *a*.
2. Hipponax, fr. 32, v. 4-6.
3. Pseudo-Platon, *Axiochos*, p. 368 *b*.
4. Suivant Guiraud (p. 183), un esclave ouvrier coûte à son maître 300 drachmes par an environ, à l'époque où un travailleur libre se paie une drachme et demie par jour.
5. Cf. I. von Müller et A. Bauer, *op. cit.*, p. 250. Les auteurs remarquent que les principaux centres industriels se sont créés dans les cités où l'introduction des esclaves était le plus aisée : Corinthe, Égine, Mégare, puis Athènes.

Digitized by Google

rions appeler la période « solonienne », les familles de condition même moyenne avaient déjà des serviteurs assez nombreux pour se suffire à elles-mêmes et faire ainsi succéder, par exemple pour la préparation des vêtements ou des aliments, une sorte d'*autarkie* domestique à l'*autarkie* du γένος, qui avait été, à l'époque homérique, si préjudiciable au développement de l'industrie professionnelle. Cette activité du foyer familial n'a pas seulement pour effet de priver les artisans d'une notable partie de leur clientèle possible, qui se passe de leur ministère ; elle constitue parfois pour eux une véritable concurrence, au sens le plus strict du mot ; car un maître de maison n'hésite pas à faire vendre l'excédent de la production ménagère : « le gynécée est tout prêt à se convertir en atelier[1] ».

Mais le péril qui en résultait ne pouvait être bien pressant à une époque où la nourriture journalière ne coûtait pas plus d'une obole et où un homme seul pouvait vivre en travaillant un jour sur trois[2]. Ce qui est infiniment plus préjudiciable à l'artisan, c'est qu'il se trouve déjà à la merci de la prétendue « loi » de l'offre et de la demande, qui fait varier le prix de vente d'un article de la façon la plus arbitraire, suivant sa faveur auprès du public et non d'après le prix de revient de sa fabrication[3] : éventualité toujours grosse de conséquences inquiétantes, soit qu'un renchérissement inattendu grève le budget familial, soit qu'un mouvement en sens inverse réduise les revenus industriels. Or les fluctuations de la valeur marchande des denrées étaient déjà assez fréquentes et assez accentuées pour que d'habiles spéculateurs pussent tenter de véritables coups de bourse, qui leur faisaient gagner en un jour des sommes considérables, mais au détriment de leurs concitoyens. Un « sage », tel que Thalès, ne se faisait aucun scrupule de réaliser un bénéfice énorme en louant d'avance tous les pressoirs de Milet et de Chios, une année où il prévoyait une récolte d'olives particu-

1. Glotz, *op. cit.*, p. 104.

2. Cf. Glotz, p. 342.

3. C'est ainsi que le *retour de la paix* fait brusquement monter le prix des faux (Aristophane, *Paix*, v. 1198-1201). — M. Glotz a montré (*Journ. Sav.*, 1913, p. 16-29, — *R. E. G.*, 1916, p. 286) que le prix des denrées suivait généralement en Grèce les fluctuations de la situation politique ; mais les documents sur lesquels il fonde ses conclusions sont postérieurs à l'époque qui nous intéresse.

Digitized by Google

lièrement abondante[1]. Mnésarchos, le père de Pythagore, faisait fortune en revendant aux Samiens, pressés par la famine, une forte cargaison de blé achetée en Phénicie à cette intention[2]. Peut-être les fructueuses opérations que réussissaient dans les pays neufs les premiers explorateurs tournaient-elles bien des têtes[3]; nombreux sont les émules de l'Éginète Sostratos, le roi du commerce, et les mercantis grecs méritent déjà le jugement sévère que Socrate et Sophron porteront sur eux[4]. L'accaparement est un de leurs procédés familiers, et les auteurs les plus divers y font constamment allusion : pour que le marchand de boudins des *Chevaliers* pût se vanter d'avoir fait tomber les sardines à vil prix en imaginant d' « acheter en bloc tous les plats chez les fabricants[5] », il fallait que les manœuvres de ce genre fussent couramment pratiquées sur le marché d'Athènes; et l'on conçoit quelles perturbations elles devaient apporter dans la vie économique des petits boutiquiers. L'écrasement des faibles par les puissants était plus à appréhender, dans ce domaine, que la rivalité entre égaux.

L'abus de la spéculation ne saurait provoquer, malgré tout, que des crises momentanées. Mais, en dehors même de ces circonstances exceptionnelles, des charges normales et régulières se font lourdement sentir à tous ceux qui vivent de leur travail. Ce sont d'abord les impôts, tels que la taxe de 5 °/₀ sur les revenus établie par Pisistrate[6]; puis les droits de douane, qui ne sont plus seulement exigés des étrangers à qui un roi ou un État accordait, moyennant finances, l'autorisation de trafiquer sur son territoire : c'est un usage de plus en plus général que de prélever, surtout dans les ports, un « tant pour cent » sur toutes

1. Cf. Aristote, *Polit.*, I, 4, 5, — Diog. Laert., I, 26.

2. Porphyre, *Vie de Pyth.*, 1 : ce subtil graveur de cachets avait plus d'une corde à son arc.

3. Cf. Hérodote, IV, 152 : les premiers ἔμποροι samiens qui abordèrent à Tartessos firent, sur la vente des marchandises qu'ils en rapportèrent, un bénéfice de soixante talents; c'était « le plus grand gain qu'un Grec eût jamais fait, à l'exception de Sostratos d'Égine, fils de Laodamas, avec qui personne ne peut rivaliser ».

4. « Τοὺς....φροντίζοντας ὅτι ἐλάττονος πριάμενοι πλείονος ἀποδῶνται » (Xénophon, *Mémor.*, III, 7, 6). — « ... Μεμπτέον Σώφρονα λέγοντα φωρτάτους καὶ καπήλους παρέχεται » (Sophron, fr. 1 Kaibel = *Etym. Magn.*, 573, 54).

5. « Τῶν δημιουργῶν ξυλλαβεῖν τὰ τρυβλία » (v. 650).

6. Cf. Thucydide, VI, 54, 5. D'après Aristote (*Const. Ath.*, 16, 4) et une prétendue lettre de Pisistrate à Solon citée par Diogène Laerce (I, 2, 53), cette taxe aurait été non de 5 °/₀, mais de 10 °/₀. Bœckh (*Econ. polit. Ath.*, I,

Digitized by Google

les marchandises, à leur entrée ou à leur sortie[1]; car c'est un moyen de subvenir aux dépenses des travaux publics, qui deviennent eux-mêmes, pour la plupart des cités, un fardeau de jour en jour plus accablant. Enfin, les frais de transport sont extrêmement onéreux; sur terre, on commence à construire des routes, qui facilitent le charroi; les Pisistratides, entre autres, font rayonner autour d'Athènes des voies qui relient leur capitale à la mer. Mais c'est déjà pour les finances publiques une charge à laquelle il est parfois difficile de faire face et dont l'État se couvre précisément en percevant des droits de péage qui augmentent le coût des matières premières. Quant aux particuliers qui assurent les transports, c'est à prix d'or qu'ils font payer leurs services : sur mer, les ἔμποροι ont beau diminuer leurs frais généraux en se cotisant pour fréter un bâtiment[2], ils sont néanmoins obligés de se garantir contre ces risques de sinistres si redoutés d'Hésiode et souvent encore à craindre, malgré les progrès de la navigation; sur terre, où l'industrie du roulage se développe rapidement à mesure que se perfectionne l'art de la charronnerie[3], c'est peut-être pire encore : nous manquons de données pour apprécier les exigences des commissionnaires à l'époque de Solon, mais nous pouvons nous en faire une idée par les prix exorbitants qu'ils demandent encore au Ve ou au IVe siècle[4]. Heureux les rares artisans qui trouvaient sur place les matériaux dont ils avaient besoin!

Nous touchons ici, en effet, à une autre plaie qui, fatalement, s'attachait dès le principe à l'artisanat. La création d'un atelier ne pouvait aller sans une « mise de fonds » indispensable, sinon

p. 351) a essayé d'établir que l'impôt était d'un dixième sous Pisistrate et que c'étaient ses fils qui l'avaient réduit de moitié; P. Mathieu (*Aristote, Constitution d'Athènes*, « Bibl. Hautes Études », t. CCXVI, p. 41 et suiv.) a définitivement fait justice de cette hypothèse insoutenable; cf. également E. Cavaignac, *Études sur l'histoire financière d'Athènes*..., p. 2. — On connaît l'anecdote du laboureur de l'Hymette qui se plaignait d'être obligé de verser à Pisistrate *une bonne partie* (τὸ μέρος, littéralement : « sa part ») du fruit de ses peines (Diodore, IX, 37, 3); mais ce récit ne nous donne aucune précision sur le taux de la redevance.

1. Au Pirée, la taxe était primitivement de 1 °/₀; plus tard, elle fut portée à 2 °/₀, ce qui était le taux normal en Grèce au Ve siècle. Sur cette question des droits de douane et de leur origine, cf. Glotz, p. 141 et 356.

2. Cf. Plutarque, *Quaest. graec.*, 54 (= *Mor.*, p. 303 c), etc.

3. Cf. *Rev. histor.*, t. CXLI, p. 177-178.

4. M. Glotz (p. 348, n. 1) en cite quelques exemples tout à fait significatifs : le transport sur les distances les plus faibles de matériaux comme le marbre,

Digitized by Google

peut-être pour l'installation immobilière, qui restait, somme toute, assez peu coûteuse, mais du moins pour l'achat des instruments de travail; et une fois les premiers frais couverts, il fallait encore bien du temps avant que les bénéfices de l'exploitation pussent contrebalancer les dépenses que comportait l'acquisition du métal brut, des matières textiles, du bois ou de la pierre, dont le transport augmentait, disions-nous, le prix de revient dans des proportions formidables. Pour le démiurge qui voulait s' « établir », c'était donc une nécessité inévitable que de contracter des emprunts, qui grevaient lourdement, parfois durant toute sa vie, son budget professionnel. C'est là, sans doute, une loi de tous les temps; mais il semble bien qu'elle ait pesé avec une rigueur toute spéciale sur la petite industrie grecque au VIIe et au VIe siècle.

Dans l'agriculture, où l'inconvénient est moins sensible, parce que la terre, une fois mise en valeur, continue à rapporter par elle-même, le fléau sévissait déjà d'une façon inquiétante. Le morcellement de la propriété, conséquence de la dissociation du γένος, obligeait les possesseurs de petits domaines à s'endetter pour organiser leurs exploitations; en outre, c'était le moment où se développaient certaines cultures particulièrement onéreuses dans leurs débuts, comme celle de l'olivier, qu'il fallait soigner pendant des années avant d'en tirer le moindre bénéfice; et les imprudents qui avaient planté de jeunes arbres risquaient fort de ne pas récolter eux-mêmes leurs olives[1]. Or la crise, déjà si grave dans l'agriculture, était peut-être plus aiguë encore dans l'industrie : la rapidité avec laquelle s'étendaient les relations sociales et commerciales l'entraînait, la contraignait à se développer brusquement; mais, pour qu'elle ne fût pas arrêtée dans cet essor, il fallait des capitaux, qu'on ne pouvait se procurer sans emprunter, c'est-à-dire sans s'endetter; et tant qu'une réglementation légale ne mettrait pas un frein à la rapacité des prêteurs, les débiteurs étaient à leur merci.

les tuiles, les métaux en majore le prix d'au moins 40 °/₀; dès qu'il s'agit d'un trajet plus long, comme de Sicyone ou de Corinthe à Delphes, cette majoration atteint des proportions invraisemblables.

1. Cf. les articles de D. Rapoport dans l'*Hermès* russe, t. IX (1912), p. 12-17 et 58-63 : la culture de l'olivier a été non pas créée, mais mise à la mode en Attique au VIIe siècle; or elle présentait nécessairement à ses débuts le caractère d'une spéculation, non seulement en raison de la grosse dépense initiale qu'elle exigeait, mais parce qu'en diminuant l'étendue des champs de labour on sacrifiait un profit modeste, mais immédiat et assuré, à un bénéfice lointain et problématique.

Digitized by Google

Le prêt à intérêt n'était pas une invention récente : il y avait longtemps qu'un propriétaire dont la récolte avait été bonne savait quelle affaire avantageuse il ferait en avançant une mesure de blé à un cultivateur malheureux, qui lui en rendrait une et demie à la saison suivante[1]. Mais de semblables opérations étaient singulièrement facilitées par l'usage de l'argent monnayé, qui rendait beaucoup plus aisée toute espèce de mouvements de fonds. Or l'introduction de la monnaie en Grèce paraît dater du VIIe siècle et sa diffusion du VIe[2]. Il est donc tout naturel que l'on voie à ce moment les déplacements de capitaux se multiplier, l'usure s'organiser[3], la spéculation fleurir. Suivant Cauer[4], ce nouvel état de choses, du moins dans des cités mercantiles comme Mégare ou Corinthe, aurait surtout profité à l'industrie et au commerce, au détriment des propriétaires fonciers. Tout en reconnaissant que l'usage de la monnaie donnait plus de mobilité à la fortune et permettait à des parvenus de s'enrichir aux dépens de la noblesse terrienne, Francotte[5] a fait justice de ces conclusions téméraires : de ce qu'un Théognis, ruiné par les révolutions successives, se dédommage de la perte de ses terres en faisant du négoce ou même en pratiquant l'usure, il serait hasardé de vouloir tirer de cet exemple particulier des conclusions trop générales. Le seul fait qui reste acquis, c'est que la possession de l'argent monnayé devient de plus en plus indis-

1. Sur ces spéculations agricoles, cf. Glotz, p. 92.

2. Il ne m'est pas possible d'entrer ici dans le détail de cette question, d'ailleurs bien souvent étudiée. Je noterai seulement que les allusions à l'or et à l'argent monnayés deviennent de plus en plus fréquentes chez les poètes du VIe siècle (Théognis, v. 119, 417, 449-452, 499 et suiv., 1105-1106, — Hipponax, fr. 22, 5, — 25, 3, — 27, — Pindare, *Isthm.*, II, v. 11, — *Pyth.*, X, v. 67, — fr. 122, v. 13, — etc.). Sans doute, l'antique procédé de l'échange des denrées que regrettait Dicéopolis (*Acharn.*, v. 33-34) resta longtemps encore en vigueur; suivant une tradition rapportée par Athénée (VII, p. 297 *ef*), le fondateur de Phasélis en Lycie, l'Argien Lacios, aurait payé *en salaisons* le sol qu'il achetait au berger Cylabras; et Plutarque (*Solon*, XXIII, 4) nous apprend que l'argent était encore fort rare à Athènes du temps de Solon; cf. Aristote, *Polit.*, I, 3, 12, etc. Mais, de plus en plus souvent, l'or et l'argent sont cités comme les symboles de la richesse ou mis tout au moins sur le même rang que les autres biens mobiliers et immobiliers (cf. Théognis, v. 719-728 = Solon, fr. 22, etc.).

3. Une tradition en faisait dater l'invention du temps de la guerre de Troie; mais Plutarque (*Defect. Orac.*, 3 = *Mor.*, p. 410 *de*) remarque justement qu'elle ne saurait être aussi ancienne. Un fragment d'Épicharme (fr. 111 = Pollux, IX, 92 : ... χρυσὸν καὶ χαλκὸν ὀφείλων) paraît y faire allusion.

4. *Parteien und Politiker in Megara und Athen*, p. 10 et suiv.

5. T. II, p. 349-355.

Digitized by Google

pensable à tout homme qui veut donner tant soit peu d'extension à une exploitation quelconque, qu'elle soit d'ordre agricole, industriel ou commercial[1]; or l'argent se trouve naturellement concentré dans les mains des riches, c'est-à-dire surtout des gros propriétaires; les petits, qu'ils soient artisans ou cultivateurs, sont obligés de le leur emprunter, ce qui fait peser sur eux une charge des plus pénibles à supporter.

Rien n'était en effet plus onéreux que le prêt à intérêt dans l'ancienne Grèce. Aucun maximum n'était imposé par la loi; le taux moyen était de 12 à 18 °/₀, et presque jamais il n'était inférieur à 10 °/₀[2]; les moralistes avaient beau protester contre cet abus[3], ils ne purent l'empêcher de se généraliser et d'être admis comme normal dans toute la Grèce. Toutes les subtilités des modernes Harpagons étaient connues de leurs plus lointains prédécesseurs : quand les intérêts n'étaient pas payés en temps voulu, les « intérêts des intérêts » venaient s'y ajouter[4]; et contre cette tyrannie des usuriers l'emprunteur ne possédait à peu près aucun recours. Sans doute, certaines contrées, comme l'Élide, avaient des lois qui sauvegardaient le patrimoine familial contre les entreprises des accapareurs[5]; d'autres, comme

1. Notons toutefois que, si la monnaie peut être indispensable au développement de l'industrie, elle n'est pas la condition nécessaire de son existence. On sait qu'à Sparte — comme d'ailleurs à Byzance — la monnaie nationale était en fer et n'avait pas cours dans les autres parties de la Grèce (cf. Pollux, VII, 106, etc.). Suivant Plutarque (*Lyc.*, IX, — cf. Athénée, VI, p. 233 *ab*), cette institution aurait eu pour but de faire obstacle aux transactions avec les autres pays, que le législateur considérait comme une source de corruption; en outre, il aurait voulu empêcher ses compatriotes de thésauriser ou de spéculer. De fait, l'or et l'argent monnayés ne furent en usage à Sparte qu'assez tardivement (sous Lysandre, suivant Élien, XIV, 29, et Athénée, VI, p. 233 *f*, — après la bataille de Leuctres, dit Diodore, VII, fr. 7). Il est certain que les relations internationales en furent gênées et que l'industrie laconienne dut longtemps se borner à la fabrication d'objets d'utilité première pour les besoins locaux (des lits, des tables, des chaises, des *cothons*, — spécifie Plutarque, *loc. cit.*); mais elle n'en fut pas moins florissante, car ces conditions mêmes lui permirent de créer certaines spécialités, qui furent bientôt renommées dans toute la Grèce (cf. Glotz, p. 115-117).

2. Cf. Beauchet, t. IV, p. 247-250.

3. Cf. Platon, *Lois*, V, p. 742 *e*, — Aristote, *Polit.*, I, 3, 23.

4. Τόκοι τόκων (Aristophane, *Nuées*, v. 1156). C'est ce qu'on appelait l'*anatocisme;* mais le terme ne se rencontre dans aucun texte grec et ne nous est parvenu que transcrit en latin sous la forme *anatocismus* (Cicéron, *Ad Att.*, V, 21, 11, — etc.).

5. En interdisant aux citoyens de gager leurs emprunts sur les terres qu'ils possédaient (cf. Aristote, *Polit.*, VI, 2, 5); cette loi devait être fort ancienne,

Digitized by Google

Éphèse, assuraient dans leurs temples un asile aux débiteurs poursuivis (à la lettre) par leurs créanciers[1]; enfin, et surtout, les cités les mieux policées déclaraient insaisissables les instruments de travail[2]. En revanche, les garanties les plus solides sont assurées au créancier. La reconnaissance des dettes ne pouvait guère donner lieu à des contestations : on ne se contentait pas d'exiger de l'emprunteur un serment[3]; tout le monde connaît les *scytales*, qu'à Sparte les deux intéressés se partageaient devant témoins[4], et les bornes hypothécaires, qu'en Attique on plantait sur les terres du débiteur[5]. Et la loi était impitoyable pour quiconque était reconnu insolvable : il était au moins frappé d'ἀτιμία[6], sinon vendu à l'encan ainsi que toute sa famille; on se rappelle les vers célèbres où Solon décrit ce fléau qui rongeait sa patrie[7] et ceux où il se vante d'y avoir porté remède[8].

Le malaise économique s'était en effet aggravé, dans les dernières années du VIIe siècle, au point de compromettre l'équilibre social. Qu'on me pardonne cette métaphore quelque peu surannée, mais fort exacte : un violent coup de barre était

car la tradition la faisait remonter au légendaire Oxylos (cf. Pausanias, V, 3, 7, — 4, 4).

1. Cf. Plutarque, *Ne pas emprunter à usure*, III, 3 = *Mor.*, p. 828 *d*.

2. Cf. Dareste, Haussoulier, Th. Reinach, *Recueil des inscriptions juridiques grecques*, 2e série, fasc. 2-3, p. 327-328 (inscr. de Gortyne du Ve siècle), col. 2 : « On ne peut saisir ni le métier, ni la laine, ni les outils à travailler la laine, ni les instruments de fer, ni la charrue, ni le joug des bœufs..., etc. »

3. Cf. Théognis, v. 1195-1196, etc.

4. Cf. Dioscoride, *Inst.*, fr. 4 Müller, etc.

5. Solon, fr. 32, v. 6 : « Ὅρους..... πολλάχῃ πεπηγότας. » Ce sont ces bornes que Solon se vante d'avoir arrachées (ἀνεῖλον), rendant ainsi la liberté à la terre jusqu'alors asservie (v. 7). Ces hypothèques, dont la σεισάχθεια solonienne dégreva les petits propriétaires (cf. *infra*), étaient beaucoup plus rares dans les pays doriens, où l'aliénation du patrimoine était sinon formellement interdite, du moins sévèrement réglementée (sur la loi de Gortyne relative aux hypothèques, cf. *B. C. H.*, 1880, p. 460-471).

6. Par exemple en Boétie, d'après Nicolas de Damas, cité par Stobée, XLIV, 41; semblable mésaventure serait arrivée au père d'Euripide.

7. Solon, fr. 2, v. 23-25 : « Des indigents (πενιχρῶν), la plupart s'en vont vers une terre étrangère, vendus et chargés de liens déshonorants. »

8. *Id.*, fr. 32, v. 8-15 : « J'ai ramené à Athènes, dans leur patrie fondée par les dieux, beaucoup de citoyens qui avaient été vendus...; les uns, exilés parce qu'ils ne pouvaient payer leurs dettes, ne savaient plus la langue attique, tant ils avaient erré longtemps à l'étranger; les autres, soumis sur place à une servitude déshonorante, tremblaient devant leurs maîtres : je leur ai rendu la liberté. »

Digitized by Google

nécessaire pour redresser le bâtiment. Ainsi s'explique la contradiction qu'on a parfois cru voir dans la politique de Solon : on s'est étonné que cet instaurateur de l'ordre et de la légalité ait eu recours à un expédient tel que sa σεισάχθεια, dont les modalités ne nous sont pas connues avec précision[1], mais qui constituait en tout cas une mesure d'exception, un acte essentiellement révolutionnaire : Solon ne s'est-il pas vanté lui-même d'avoir violemment « arraché les bornes » qui retenaient « la terre en esclavage »? Mais, s'il n'avait ainsi fait la part du feu, deux lignes de conduite restaient seules possibles : l'abstention totale de l'État dans les relations privées ou la consolidation des dettes. User de l'autorité gouvernementale pour aider les créanciers à se faire payer, c'était la consécration de la tyrannie des riches sur les pauvres; on maintenait l'ordre, mais en écrasant les trois quarts au moins de la population sous le joug d'une oligarchie ploutocratique, en faisant, comme dit M. Glotz, d'Athènes une petite Sparte[2]. Ne pas intervenir du tout entre les parties, c'était inciter ceux qui se croiraient lésés à se faire justice eux-mêmes; c'était amener infailliblement des désordres comme ceux dont Mégare avait été le théâtre, lorsque les κακοί flétris par Théognis, ces rustres vêtus de peaux de bêtes, étaient venus jusque dans les maisons des riches s'asseoir à leur table sans en être priés et exiger de vive force non seulement l'annulation de leurs dettes, mais la restitution des intérêts déjà versés[3]. Instruit par la faillite des tentatives de Théagène[4], qui avait pensé résoudre par un simple changement de régime un problème qui n'avait, en réalité, rien de politique, Solon a su, par son audace à la fois heureuse et mesurée, éviter aussi bien les excès de l'anarchie mégarienne que les rigueurs de la réaction spartiate.

Que Solon ait songé surtout à garantir ainsi les intérêts

1. Voir notamment dans M. Clerc, *les Métèques athéniens*, p. 340 et suiv., un résumé des discussions auxquelles cette question a donné lieu jusque vers 1892; elle a été reprise, ainsi que le problème connexe des ἑκτήμοροι, par Ch. Gilliard (*Quelques réformes de Solon*, Lausanne, 1907), G. de Sanctis ('Ατθίς, Turin-Rome-Milan, 1912) et P. Mathieu (*op. cit.*, p. 13-18). Comme cette question concerne surtout la situation des cultivateurs, je n'y insiste pas plus longuement.

2. *Op. cit.*, p. 103.

3. La παλιντοκία (Plutarque, *Quaest. graec.*, 18 = *Mor.*, p. 295 *d*). Cf. Cauer, *loc. cit.*, et Francotte, p. 350.

4. Qui avait régné de 630 à 600 environ (cf. Grote, trad. franç., t. IV, p. 84).

Digitized by Google

des petits cultivateurs, ce n'est pas contestable ; mais en proclamant pour la première fois les « droits de l'homme », ce sont ceux de toute la classe laborieuse qu'il a reconnus et fait admettre ; les artisans, pour qui l'endettement était peut-être plus encore que pour les travailleurs de la terre une nécessité professionnelle, ont naturellement profité des dispositions libérales de ses lois. Il avait toujours souhaité et favorisé leur prospérité[1], il mettait sur le même pied — il le laisse clairement entendre[2] — tous ceux de ses concitoyens qui gagnaient leur vie par leur travail : en affranchissant la petite propriété, il brisait du même coup les entraves de la petite industrie[3].

III.

En dépit de toutes les difficultés et vicissitudes, nous avons vu que le nombre des artisans ne cessait de s'accroître à mesure que se développaient les relations interurbaines et internationales ; quelques-uns d'entre eux s'enrichissaient au point de pouvoir traiter d'égal à égal, dans les relations quotidiennes, avec les possesseurs héréditaires du sol[4] ; enfin, leur intervention était regardée comme indispensable dans des circonstances de plus en plus fréquentes, et la nécessité de ce rouage économique donnait à ceux qui le constituaient une importance sociale toujours grandissante. Aussi n'est-il pas étonnant de les voir jouer, dans les événements politiques dont la Grèce fut le théâtre avant et après l'an 600, un rôle de jour en jour plus actif. L'étude de ces événements nous permet de vérifier, pour ainsi dire *a posteriori*, les conclusions que nous pouvions déjà déduire logiquement de notre enquête ; mais, inversement, la connaissance de certains facteurs économiques éclaire parfois d'un jour nouveau les problèmes politiques. C'est, par exemple, un fait bien connu que les tyrans ne purent établir leur domination

1. Plutarque, *Solon*, XXIV, 4.

2. Fr. 12, v. 43-50 (déjà cités).

3. J'ai connu trop tard pour pouvoir l'utiliser l'intéressant article de G. Vollgraff, *De Origine hypothecae in jure attico* (*Mnemosyne*, t. L, 1922, p. 213-233).

4. Voir notamment chez Théognis (v. 183-196) et chez Aristote (*Pol.*, III, 10, 8) des allusions aux mariages mixtes entre les nobles ruinés et les filles des commerçants ou autres μισθωτοί récemment enrichis. Sur le développement de cette ploutocratie bourgeoise, cf. Guiraud, *Prop. fonc.*, p. 131 et suiv., — Busolt, *op. cit.*, p. 33 et suiv., — Francotte, t. II, p. 351.

Digitized by Google

qu'en s'appuyant sur le peuple, et en particulier sur les démiurges, pour renverser les gouvernements oligarchiques; mais pourquoi ces révolutions n'ont-elles pu se produire avant le milieu du VIIe siècle et ne se sont-elles multipliées qu'au début du VIe? Il y avait longtemps que les gens du peuple supportaient avec une extrême impatience un joug de plus en plus rigoureux; ce qui leur permit de le secouer à une heure déterminée, ce ne fut point un heureux hasard, qui aurait fait surgir alors quelques parvenus ambitieux ou quelques nobles déclassés, dont l'influence et l'activité se seraient mises au service de ces rancunes accumulées; si l'oppression des aristocrates avait pu se maintenir jusqu'alors, c'est que les seuls éléments qu'on pût leur opposer n'étaient pas encore assez forts pour en venir à bout. La part que prirent, en fait, les artisans à l'établissement de la tyrannie fournit, comme je le disais plus haut, une vérification *a posteriori* de la justesse de cette assertion. Mais ces événements sont trop connus pour qu'il soit nécessaire de les exposer en détail. Le coup d'État de Pisistrate, par exemple, n'a-t-il pas eu surtout pour instruments les potiers du Céramique? Ce quartier neuf et purement industriel n'était-il pas le « principal foyer des revendications populaires qui avaient disputé aux Eupatrides le droit de se considérer comme formant à eux seuls la bourgeoisie athénienne », et n'est-ce pas à ce titre qu'il devint « le berceau de la tyrannie[1] »? Quand Pisistrate voulut s'emparer du pouvoir, il rallia autour de lui tous les mécontents; or parmi eux figuraient en première ligne les démocrates radicaux, qui trouvaient insuffisantes les réformes de Solon, c'est-à-dire les industriels qui ne voulaient plus admettre la suprématie des possesseurs du sol. N'en fut-il pas de même dans les cités maritimes du Péloponnèse? A Corinthe et à Sicyone, tout au moins, il semble bien établi que l'avènement des Cypsélides et des Orthagorides a été dû surtout à une réaction des commerçants contre l'absolutisme de l'aristocratie dorienne[2]. Étrange répercussion des faits économiques sur la marche de l'histoire : les aristocrates grecs ne se doutaient guère qu'en multipliant les commandes aux industriels pour se procurer des mobiliers

1. Curtius, t. I, p. 453. Cf. p. 11, n. 4.

2. A Mégare aussi, c'est certainement sur des éléments populaires que s'appuya Théagène pour renverser l'oligarchie des propriétaires fonciers; mais l'histoire de ces événements reste confuse, et on ne peut discerner avec précision la part qu'y prirent les démiurges et les négociants.

Digitized by Google

plus luxueux[1], ils travaillaient moins à augmenter leur bien-être qu'à préparer leur propre déchéance, en fortifiant la situation matérielle et morale de leurs futurs adversaires politiques[2].

Une sorte de déséquilibre — ou plus exactement un déplacement du centre de gravité — s'était produit du jour où la propriété foncière n'avait plus été l'unique forme de la fortune, mais où les biens mobiliers et surtout les capitaux en argent avaient pu assurer à ceux qui les détenaient des avantages au moins équivalents; il n'y avait pas eu besoin pour cela de secousses violentes ni de bouleversements subits : la richesse changeait de nature plutôt qu'elle ne passait brutalement de main en main[3]. Mais cette évolution n'en eut pas moins pour résultat de mettre aux prises des partis qui cherchèrent à s'arracher de vive force les instruments de jouissance ou de pouvoir; ce fut, au fond, un conflit plutôt social que politique qui, dans presque toutes les parties du monde grec, fit succéder momentanément à la toute-puissance d'un petit nombre la dictature librement acceptée d'un maître unique. Il serait exagéré de voir dans l'institution de la tyrannie l'effet d'une « lutte de classes » consciente et préméditée; mais il est incontestable que l'origine, le caractère et les conséquences de la crise sont avant tout d'ordre économique : ce n'est pas par un simple hasard que l'institution de la tyrannie ait coïncidé avec la diffusion de la monnaie[4].

La preuve en est que la noblesse terrienne, de son côté, sent fort bien où le bât la blesse et voit parfaitement d'où vient pour elle le danger le plus menaçant, dans cette lutte où elle « défend ses privilèges et ses revenus soit contre les marchands enrichis qui exigent une meilleure distribution de la justice et une répar-

1. Cf. Glotz, p. 93 : « Malgré sa prédilection pour la vie rurale et militaire, la noblesse cherchait passionnément le luxe que donnent les biens mobiliers. »

2. Le fait avait déjà été noté dans l'antiquité; voir le passage de Théopompe sur Colophon : « Ce luxe effréné (qu'il vient de décrire, — cf. Xénophane, fr. 1) fit naître de cruelles dissensions, amena à sa suite la tyrannie et enfin la ruine de cet État » (*Phil.*, XV, fr. 109 Müller = Athénée, XII, p. 526 *c*).

3. Sur les origines de la propriété roturière, cf. Guiraud, *Prop. fonc.*, p. 131-136.

4. Cauer (*op. cit.*) a vivement fait ressortir ce caractère social de la crise qui aboutit presque partout à l'établissement de la tyrannie. Son ouvrage a donné lieu à de vives critiques (cf. Francotte, t. II, p. 349-355, — von Schœffer, *B. Ph. W.*, X, 43, p. 1371-1373, — Fédia, *R. E. G.*, 1890, p. 334); mais elles portent sur les hypothèses audacieuses que l'auteur a risquées dans l'exposé des faits et non sur le tableau qu'il trace de l'état social et politique de la Grèce au VIIe siècle.

Digitized by Google

tition plus équitable des droits politiques, soit contre les tenanciers écrasés de redevances et qui veulent en secouer le fardeau[1] ». Pour étouffer les germes de ces revendications, les « gros[2] » avaient parfois recours aux expédients les plus singuliers : à Épidamne, nous dit Plutarque[3], toutes les transactions commerciales avec les Illyriens étaient effectuées par un fonctionnaire unique, le πωλήτης, qui trafiquait au nom de tous ses concitoyens; les aristocrates qui gouvernaient l'État auraient remarqué que les gens du peuple « se corrompaient[4] » au contact des barbares et pouvaient ainsi être tentés de se révolter contre l'ordre établi. Mais les scrupules moraux qu'ils affichaient n'étaient qu'un prétexte spécieux pour masquer leurs appréhensions politiques; ils craignaient simplement que le développement du commerce — et, par suite, de l'industrie — ne provoquât celui des idées démocratiques; laisser les gens du peuple s'enrichir par le négoce au lieu de le concentrer dans leurs propres mains, c'eût été marcher au-devant d'une révolution inévitable. Les oligarques clairvoyants savaient fort bien qu'ils avaient moins à redouter d'un coup de force tenté à l'improviste par quelque aventurier audacieux que de l'hostilité systématique des gens d'affaires, dont tout progrès, fût-il purement matériel, était une menace indirecte pour leurs privilèges nobiliaires.

Mais si l'institution de la tyrannie n'avait été possible que grâce à l'état de prospérité atteint préalablement par l'industrie et le commerce, prospérité qui avait fait de la classe laborieuse une force capable d'arracher le pouvoir à la faction adverse, la protection que les tyrans continuèrent à accorder aux démiurges eut, inversement, pour conséquence d'accentuer encore ce mouvement : après s'être appuyés sur eux pour établir leur domination, ils voulaient trouver en eux le soutien de leur auto-

1. Glotz, p. 90.

2. Οἱ παχεῖς (terme employé à diverses reprises par Hérodote (V, 30 et 77, — VI, 91, — VII, 156) pour désigner la noblesse de Naxos, de Chalcis, d'Égine et de Mégare en Sicile); la même expression est, paraît-il, encore en usage dans l'Est de la France.

3. *Quaest. graec.*, 29 = *Mor.*, p. 297 *f*-298 *a*. — Aristote (*Polit.*, III, 4, 13) donne à entendre qu'à Épidamne tous les métiers manuels étaient exercés par des esclaves publics, mais dans des conditions particulières auxquelles le philosophe fait allusion sans les préciser. — Sur les métèques d'Épidamne, cf. p. 7, n. 2.

4. « Γιγνομένους πονηρούς. »

Digitized by Google

rité, leur sauvegarde contre une réaction toujours à craindre de la part des grands propriétaires fonciers. Par une sorte de choc en retour, c'est alors le régime politique qui devient un facteur important de la situation économique.

Il est naturel que les tyrans aient cherché, d'une manière générale, à favoriser les éléments populaires, à la fois pour consolider leur position et pour affaiblir, par contre-coup, celle des aristocrates; de là les partages de terres fondés sur des confiscations et une foule d'autres vexations, tant morales que matérielles[1]. Mais l'industrie et le commerce leur doivent encore des progrès plus positifs. Dans les villes maritimes, en Ionie, à Athènes, dans les ports de Péloponnèse, le souci du ravitaillement les amène à intensifier les importations, au grand profit des négociants, qui vont échanger les productions de l'activité locale contre les blés de la Chersonnèse ou de la Sicile. Puis, pour donner aux éléments urbains de la population à la fois plus de bien-être et une besogne assurée, ils agrandissent et embellissent leurs villes; de là l'immense développement que prirent sous leur règne les travaux publics : constructions de temples, de fontaines, de digues par les Cypsélides de Corinthe, d'aqueducs, de gymnases, de théâtres par Pisistrate et ses fils[2]. Ce ne sont pas seulement les petits artisans, les manœuvres, les ouvriers de tout ordre qui y trouvent une garantie contre le chômage ou la mévente, ce sont aussi les patrons ou les entrepreneurs qui, en servant l'État, arrivent sans trop de peine et surtout sans trop de risques à faire eux-mêmes de brillantes affaires.

Ainsi se créait, par une sorte de sélection naturelle dans le monde des travailleurs, la classe moyenne, celle de ces μέσοι πολῖται où Aristote voyait le seul rempart possible de l'ordre et de la légalité contre les excès de ce que nous appellerions aujourd'hui l'extrême droite et l'extrême gauche[3]. Tout en restant bien distincte de la vieille aristocratie, elle ne se laisse plus confondre avec la tourbe des thètes, des manœuvres qui vivent au jour le jour du produit de n'importe quel travail[4]. Dès qu'elle

1. Les tyrans allèrent jusqu'à supprimer, pour les remplacer par des fêtes populaires, les cérémonies religieuses que célébrait ordinairement la noblesse (cf. Busolt, p. 42).

2. Cf. p. 18.

3. *Polit.*, IV, 9, 7-10.

4. *Id.*, *ibid.*, III, 3, 4, — IV, 3, 11, — VI, 2, 7.

Digitized by Google

prit conscience d'elle-même, sa principale préoccupation fut de faire admettre le principe de l'équivalence sociale entre la fortune mobilière qu'on pouvait acquérir dans les affaires et celle que les grands propriétaires tiraient de leurs revenus agricoles[1]. Mais le résultat était malaisé à atteindre; car il fallait compter ici avec les formes les plus diverses du conservatisme terrien. Dans les États où l'oligarchie était au pouvoir, elle défendait âprement non seulement ses privilèges, mais ses monopoles. De tout temps, les chefs de guerre qui se vantaient de moissonner et de vendanger avec leur lance et leur bouclier avaient affecté le plus profond mépris pour quiconque travaillait de ses mains; même en temps de paix, ils n'admettaient d'autres soucis que ceux de gérer leurs propriétés ou d'administrer l'État comme leur propre domaine[2]. Et il se trouva des législateurs pour donner à ce préjugé une consécration officielle : à Sparte, une barrière rigide séparait les nobles guerriers des βάναυσοι et des χειροτέχναι[3]; à Thèbes, était exclu des fonctions publiques tout citoyen qui avait exercé depuis moins de dix ans n'importe quel métier lucratif[4]. En même temps s'envenimait, en raison même des progrès de l'industrie, la rivalité innée entre agriculteurs et artisans, entre campagnards et gens de la ville[5]. Quiconque vit des produits de son champ, si minime soit-il, jouit d'une indépendance que ne connaît jamais le μισθωτός, l' « homme

1. Cf. Glotz, p. 97-98 : « De la multitude se détachèrent quelques personnages à qui leur opulence permit de s'agréger à l'aristocratie... Ceux dont la fortune mobilière équivalait à une propriété moyenne luttèrent pour obtenir que la constitution reconnût cette équivalence. »

2. Sur le mépris des Spartiates pour les travailleurs manuels, cf. Plutarque, *Lyc.*, XXIV, 2, — *Inst. Lac.*, 41, — Xénophon, *Gouv. Lac.*, VII, 1, — Élien, VI, 6, 2, — Stobée, XLIII, 32 et 41, etc. Nous avons vu d'ailleurs que ce préjugé n'empêchait pas l'industrie de fleurir en Laconie.

3. Cf. Plutarque, *Lyc.*, IV, 7 : le législateur spartiate aurait nettement isolé la caste des guerriers du reste de la population (..... τὴν ἀπὸ τῶν ἄλλων γενῶν τοῦ μαχιμοῦ διάκρισιν..... μετενεγκεῖν εἰς τὴν Σπάρτην καὶ χωρίσαντα τοὺς βαναύσους καὶ χειροτέχνας κτλ.), et il aurait emprunté cette institution à l'Égypte, où le peuple était, en effet, divisé en quatre castes : guerriers, bergers, agriculteurs *et artisans* (cf. Hérodote, II, 164, 1, — Diodore, I, 74, 1, — Platon, *Timée*, p. 24 *a*).

4. « Μὴ ἀπεσχημένον τῆς ἀγορᾶς » (Aristote, *Polit.*, III, 3, 4). D'après le contexte, il semble bien que l'auteur ait eu en vue les fabricants (τεχνῖται), aussi bien que les marchands proprement dits.

5. Cf. Alcman, fr. 7 Crusius :

Οὐκ ἦς ἀνὴρ ἀγροικος οὐδὲ
σκαιὸς οὐδὲ..... ποιμήν,
ἀλλὰ Σαρδίων ἀπ' ἀκρᾶν.

Digitized by Google

qu'on paye », toujours à la merci d'un employeur ou de sa clientèle. La terre donne des revenus assurés; mais, en revanche, l'agriculture ignore ces coups de dés heureux qui permettent parfois aux gens d'affaires d'édifier en un jour une fortune inespérée. Le laboureur, qui doit sa subsistance quotidienne à ses « sueurs »[1], peut bien mettre son orgueil à se suffire à lui-même; il n'en est pas moins envieux de ceux à qui leurs gains faciles ont coûté beaucoup moins de peine. Que ce fût par une hostilité dédaigneuse ou par une jalousie quelque peu mesquine, tous ceux qui possédaient quelques « biens au soleil » s'efforçaient également de barrer la route aux possesseurs de ces richesses de mauvais aloi, acquises au prix d'une « besogne d'esclave[2] » : formule creuse qui commençait alors à se répandre[3], comme tant d'expressions vides de toute idée précise et contre lesquelles il est d'autant plus difficile de lutter qu'elles échappent davantage à l'analyse.

Il s'en fallait cependant que ces préjugés contre le travail salarié fussent généraux en Grèce. On sait qu'à Corinthe, par exemple, les artisans jouissaient d'une considération qu'Hérodote, en rapportant le fait, nous présente comme exceptionnelle[4]. Il y a tout lieu de croire, au contraire, que les mêmes dispositions d'esprit régnaient dans beaucoup de cités maritimes, en particulier à Milet et sur toute la côte d'Ionie; ce n'était pas au moment où ces villes éclipsaient tout le reste de la Grèce par leur prospérité économique qu'elles auraient vu d'un œil méprisant ceux à qui elles la devaient. Mais ce qui est particulier à Corinthe, c'est que, la première en Grèce, elle connut une véritable ploutocratie, celle des Bacchiades, ces descendants des Héraclides qui s'étaient enrichis par le commerce et qui arrivèrent, grâce à leur fortune, à accaparer pendant près de deux cents ans le gouvernement de la cité[5]. Un aristocrate pouvait donc, sans déchoir, accroître par le négoce un patrimoine

1. Cf. Hésiode, *Travaux*, v. 289.

2. « Δουλοπρεπὲς ἡγοῦντο τὴν περὶ τὰς τέχνας..... ἀσχολίαν » (Plutarque, *Lyc.*, XXIV, 5).

3. Cf. Hipponax, fr. 32, v. 6 (δούλιον χόρτον). Ces expressions reviennent souvent chez les philosophes qui, comme Platon et même Aristote (*Polit.*, III, 3, 2, etc.), affectent ce préjugé aristocratique.

4. II, 167, 2.

5. Cf. Diodore, VII, 2, — Pausanias, II, 4, 4, — Strabon, VIII, 6, 20, — Élien, I, 19, — etc. L'insolence de leur luxe finit par indisposer le peuple contre eux, ce qui permit à Cypsélos de les renverser aisément.

Digitized by Google

modeste ou en réparer les brèches; le cas de Solon est bien connu, et Plutarque affirme qu'il était loin d'être isolé[1]. Théognis lui-même, en dépit de toutes ses préventions, est obligé d'admettre qu'un ἀγαθός peut être amené par les difficultés de la vie matérielle à entreprendre un voyage au long cours « εἰς ἐμπορίην[2] ».

Les divisions administratives ou territoriales en usage dans la plupart des pays ne doivent pas nous faire illusion à cet égard; à Athènes, par exemple, la répartition des habitants en trois catégories — Eupatrides, Géomores, Démiurges — passait pour l'œuvre de Thésée, donc pour presque aussi ancienne que la ville elle-même[3]; certains auteurs admettaient même que sur les quatre tribus primitives de l'Attique il y en avait une constituée par les « travailleurs[4] ». Mais, dès l'origine, ces cloisons ne furent nullement étanches[5]; en tout cas, au point de vue politique, cette institution n'avait rien que de très libéral, puisque, d'après la tradition, ce serait Thésée lui-même qui

1. Plutarque, *Solon*, II, 1-3, — Solon, fr. 22, v. 1-6, et 12, v. 7-8. Cf. Glotz, p. 93 : « Même dans les pays de grande culture, des fils de famille faisaient de l'exportation : le Lesbien Charaxos, frère de Sappho, allait en Égypte avec des chargements de vin. »

2. V. 1165-1166, 179-180. Il semble bien que tel ait été le cas du poète lui-même, quoiqu'il ne le dise qu'à mots couverts (v. 1202).

3. Cf. Plutarque, *Thésée*, XXV, 2-3. Dans le *Timée* (p. 24 *a*), Platon met dans la bouche du prêtre de Saïs cette assertion que les premières lois d'Athènes étaient analogues à celles de l'Égypte, en particulier pour ce qui concerne la division de la société en plusieurs classes (γένη), celles des prêtres, des guerriers, des artisans (subdivisée elle-même en corporations fermées), des bergers, des chasseurs et des laboureurs. Dans le *Critias* (p. 110 *bc*), reprenant plus brièvement la même théorie, le philosophe affirme seulement l'existence, dans l'Attique primitive, de trois castes (ἔθνη), celles des artisans, des travailleurs de la terre, des guerriers.

4. Les Ἐργαδεῖς (ou ἐργατικοί); les trois autres étaient celles des Ὁπλῖται, des Γεδέοντες et des Αἰγικορεῖς, termes que Plutarque explique par ceux de μαχιμοί, γεωργοί et ἐπὶ νομαῖς διατρίβοντες (c'est-à-dire à peu près l'équivalent des quatre castes égyptiennes). D'autres écrivains voyaient dans cette répartition primitive en quatre tribus une division territoriale; mais la plupart des critiques modernes préfèrent la théorie de Plutarque et de Platon et considèrent les tribus primitives comme des classes sociales plutôt que comme des districts (cf. A. Martin, *les Cavaliers athéniens*, p. 14-17).

5. Sur les mésalliances des nobles, surtout au VIe siècle, cf. p. 29, n. 4 : même dans les cités aristocratiques, on n'estimait pas toujours, comme Platon, qu'un homme « comme il faut » ne doit pas donner sa fille à un μηχανοποιός (*Gorgias*, p. 512 *d*).

Digitized by Google

aurait donné aux démiurges le droit de siéger à l'Assemblée[1]. Ce fut au début du VIe siècle qu'ils marquèrent un second succès, qui eût pu être gros de conséquences s'il n'avait été aussi éphémère : après la chute de Damasias, ils obtinrent — dans des conditions assez mal déterminées — que sur les dix archontes que comporta alors la constitution deux fussent choisis dans leurs rangs, à côté de cinq Eupatrides et de trois agrariens[2]. Quelle qu'ait été la composition exacte de la coalition qui renversa l'usurpateur, la classe des artisans en était à coup sûr un des éléments essentiels. Quand, soixante-sept ans plus tard, le meurtre d'Hipparque portera un coup fatal à la tyrannie des Pisistratides, c'est encore un μέσος πολίτης, Aristogiton, qui en sera le principal instrument[3].

Ainsi, la classe laborieuse se dressait, à son tour, contre ce même régime dont elle avait favorisé l'établissement. Mais cette rupture n'est paradoxale qu'en apparence; car si le Grec consentait à obéir au maître qu'il s'était donné librement, sa répulsion pour l'autorité absolue reparaissait dès que le tyran entreprenait de fonder une dynastie et laissait le pouvoir à ses enfants : contre la souveraineté héréditaire, toutes les forces démocratiques se soulèvent; et les ἐργαδεῖς y figurent toujours au premier rang. Théognis se plaignait déjà de voir fleurir le règne des portefaix[4]; bientôt, on verra un Thémistocle « faire passer l'autorité aux mains des matelots et autres gens de mer[5] », puis un Périclès se vanter d'avoir donné aux travailleurs manuels l'ac-

1. Plutarque, *loc. cit.*

2. Cf. Aristote, *Const. Ath.*, 13, 2 (le papyrus de Berlin donne, probablement par suite d'une correction maladroite, quatre archontes eupatrides au lieu de cinq). Cette histoire de l'usurpation et de l'expulsion de Damasias reste fort obscure. D'après Aristote, son gouvernement aurait duré deux ans et deux mois (583-581), au bout desquels il aurait été renversé soit par les démiurges et les agrariens unis contre les Eupatrides, soit par une coalition des Eupatrides avec les éléments modérés des partis démocratiques. Dans la première hypothèse, la nomination de cinq archontes non nobles serait le fruit d'une victoire remportée sur l'aristocratie; dans la seconde, ce serait une concession faite par les Eupatrides à leurs auxiliaires. En tout cas, la constitution de 580 présente tous les caractères d'un compromis temporaire et ne dut pas rester bien longtemps en vigueur (sans doute pas plus d'un an, suivant von Schœffer, art. *Damasias*, dans l'*Encyclopädie* de Pauly-Wissowa).

3. Thucydide, VI, 54, 2.

4. Φορτηγοί, v. 679, — cf. v. 39-60.

5. « Εἰς ναύτας καὶ κελευστὰς καὶ κυβερνήτας » (Plutarque, *Thém.*, XIX, 6). Les marins avaient, d'une manière générale, une mauvaise réputation : Platon

Digitized by Google

cès aux plus hautes fonctions publiques[1]. Aristophane pourra bien gourmander son Dêmos de se livrer à des lampistes, à des savetiers, à des corroyeurs[2]; ses sarcasmes n'entraveront pas la fortune du tanneur Cléon, du fabricant des lampes Hyperbolos ou du luthier Cléophon. Platon aura beau se plaindre que, « quand on délibère sur une affaire politique, maçons, serruriers, cordonniers, marchands, patrons de navire..... aient également voix au chapitre », alors que dans la vie privée on ne consulte chacun d'eux que sur les questions de sa compétence[3]; l'argumentation du philosophe sera aussi impuissante que les saillies du poète comique : les mœurs établies étaient plus fortes que n'importe quelle dialectique; après de timides tentatives et de premiers succès péniblement obtenus, les démiurges étaient devenus et restaient les maîtres de l'État.

Conclusion.

Que l'on examine l'état des corps de métiers aux environs de l'an 500 ou la condition sociale de ceux qui les exercent, le contraste est également frappant avec la situation des δημιοεργοί homériques, rares, isolés, souvent sans résidence fixe, bons et prêts aux besognes les plus différentes. Les phases successives de cette évolution sont parfois malaisées à discerner. Il n'est cependant pas impossible d'embrasser du regard les principales étapes du chemin parcouru. Nous avons vu se manifester, dans l'organisation économique, un progrès constant dû à des causes multiples, au premier rang desquelles il faut citer l'extension des relations nationales et internationales, l'accroissement rapide et ininterrompu des agglomérations urbaines, enfin un désir de bien-être sans cesse avivé par le développement même de la civilisation. Pour toutes ces raisons, le champ d'action de l'industrie gagne continuellement, pourrait-on dire, à la fois en étendue et en profondeur; des métiers nouveaux se constituent, et en même temps augmente non seulement le nombre total des

(*Lois*, IV, p. 704 *b*) tient à construire sa cité idéale à quatre-vingts stades de la mer, pour éviter la corruption des mœurs civiques; cf. également Euripide, *Hécube*, v. 603 et suiv. : « Ναυτικὴ δ'ἀναρχία κρείσσων πυρός. »

1. Thucydide, II, 40, 2. Il ne faisait en cela que continuer l'œuvre de Clisthène, qui avait accordé aux thètes l'électorat et l'éligibilité, ajoutant en quelque sorte les droits politiques aux droits civils qu'ils tenaient de Solon.

2. *Chevaliers*, v. 739-740.

3. *Protag.*, p. 319 *de*.

Digitized by Google

artisans, mais celui des représentants de chaque profession. Il en résulte une division du travail toujours plus accentuée; la concurrence qui s'intensifiait de jour en jour poussait chacun à rechercher une habileté technique qui le distinguât de ses rivaux; mais, surtout, l'amélioration des communications et des moyens de transport rendait à la fois inutile et pratiquement irréalisable l'*autarkie* primitive, régime dominant à l'âge homérique et dont l'influence se faisait encore sentir au siècle d'Hésiode.

Or ce sont précisément ces progrès économiques qui permettent et favorisent les progrès sociaux, prélude et condition indispensable des progrès politiques. L'intervention d'un homme de métier étant de plus en plus considérée comme indispensable dans les moindres circonstances de l'existence quotidienne, l'artisan devient non seulement un élément toujours plus important de la population, mais un rouage essentiel de la société; c'est désormais, pour un Grec, un moyen normal de gagner sa vie que d'exercer une profession manuelle. Malgré des difficultés matérielles de toute sorte — concurrence des particuliers, spéculations, impôts, endettement inévitable pour l'installation ou l'entretien d'un atelier, — la situation du travailleur devient moins précaire : dans les relations soit entre fournisseurs et clients, soit entre patrons et ouvriers, la loi ou, à défaut, l'usage introduit des règles de plus en plus stables, qui sont pour le salarié ou pour le petit marchand un gage de sécurité.

Une sélection s'établit naturellement dans ce monde du travail : les plus habiles ou les plus heureux s'enrichissent, fondent des maisons qu'ils se transmettent de père en fils, créent une ploutocratie industrielle et commerçante, qui se dresse en face de l'aristocratie terrienne et la contraint souvent à compter avec elle. Avant la fin du VIIe siècle, la classe moyenne s'est organisée et constitue une force que les tyrans utilisent dans leur lutte contre l'oligarchie, puis dont ils continueront à favoriser le développement, au grand dam du régime qu'ils avaient fondé avec son aide.

Il restait encore à la classe ouvrière à compléter la conquête de ses droits politiques. Les résultats déjà obtenus étaient extrêmement variables suivant les régions : à Thèbes, à Sparte et en général dans tous les pays doriens, une barrière continue et continuera à se dresser entre eux et le gouvernement oligarchique. Mais il en va tout autrement dans les cités d'esprit et de mœurs démocratiques : à Athènes, qui de tout temps s'était

Digitized by Google

montrée plus libérale à leur égard, Solon, puis Clisthène contribuent puissamment à les affranchir de la tutuelle des Eupatrides : les législateurs du ve siècle n'auront plus qu'à leur accorder une égalité complète avec les autres classes pour leur assurer, grâce à leur importance numérique, la prépondérance dans l'État.

En revanche, au point de vue proprement économique, le niveau atteint vers la fin du vi^e^ siècle ne sera guère dépassé. La Grèce ne verra plus éclore qu'un très petit nombre de métiers nouveaux, et plutôt par l'effet d'une spécialisation plus complète que grâce à des inventions ou à la découverte d'un domaine encore inexploré[1]. Enfin, si la division du travail obligeait chaque patron à grouper sous ses ordres un nombre d'ouvriers de plus en plus grand, le régime en vigueur au vi^e^ siècle ne devait, lui non plus, subir à ce point de vue que des modifications peu profondes : si la « période solonienne » n'a pas connu de maison occupant cent vingt ni même cinquante ouvriers, comme celles de Képhalos ou de Démosthène le père, l'atelier de dix ou douze travailleurs restera, comme il l'est déjà, le type le plus ordinaire et la forme par excellence de l'entreprise industrielle[2].

Cependant, une grave lacune subsistait dans l'organisation du monde des artisans : il n'existait, entre travailleurs de même ordre, aucune solidarité professionnelle. On aura beau épiloguer sur l'existence de nombreuses chansons « de métier[3] » ou de fêtes populaires, comme les Χαλκεῖα d'Athènes, qui se réduisaient généralement à des « syssities » et surtout à des « symposies », auxquelles les intérêts de la classe ouvrière et la défense de ses droits étaient complètement étrangers[4] : on ne saurait y voir même le germe d'un mouvement syndical. Les confréries reli-

1. Tel est le cas pour des métiers comme ceux de muletiers, de palefreniers, de baigneurs, de pharmaciens, etc., au sujet desquels nous ne possédons que des témoignages relativement récents.

2. Cf. surtout ce que j'ai dit, *Rev. histor.*, t. CXLII, p. 16 et 20, au sujet des ateliers de potiers et de peintres céramistes vers la fin du vi^e^ siècle.

3. Cf. Athénée, XIV, p. 618*d*-620*a*, — Théocrite, X, v. 42-55, etc. La plupart de ces chants (ceux des tisserands, des fileuses, des moissonneurs, des broyeurs de grains, etc.) servaient à marquer la cadence dans une besogne collective ou à stimuler l'ardeur pour un travail de longue haleine; d'autres (ceux des baigneurs par exemple) ne pouvaient guère être qu'une sorte de signe de ralliement entre gens de même profession.

4. Sur cette fête que les artisans d'Athènes, et spécialement les forgerons, célébraient en l'honneur d'Héphaistos et d'Athéna, cf. Harpocration, *s. v.*, — Suidas, *s. v.*, — Pollux, VII, 105.

Digitized by Google

gieuses — thiases, éranes ou orgéons — ont peut-être compté parmi leurs membres une forte proportion d'industriels et de commerçants[1]; mais elles ne se réunissaient guère que pour célébrer les cérémonies du culte et n'étaient même pas des sociétés de secours mutuels. Enfin, si les associations commerciales étaient déjà assez répandues vers l'an 600 pour que Solon ait cru devoir leur consacrer un article spécial de sa législation[2], elles n'eurent jamais en vue qu'un but positif et restreint, celui d'un gain à réaliser[3]. Le Ve et le IVe siècle ne marqueront pas à cet égard de progrès bien sensibles : il faut descendre jusqu'à la période hellénistique pour voir des corporations s'organiser et assumer, comme intermédiaires entre l'individu et l'ensemble de la société, le rôle qu'avait jusqu'alors joué la cité[4].

Comment l'esprit si utilitaire des Grecs n'a-t-il pas eu conscience de l'immense profit que l'homme peut tirer, aux points de vue les plus divers, de l'action collective? Expliquer cette anomalie apparente en invoquant le caractère foncièrement individualiste de l'Hellène, ce serait, sinon confondre l'effet avec la cause, du moins commettre une singulière pétition de principes; car les dispositions ou les tendances que nous exprimons par ce mot d'individualisme ne sont que la résultante d'une série de conditions qui ont précisément déterminé ce phénomène, au fond moins psychologique que social. Le sentiment corporatif ne se manifeste avec quelque intensité que dans les pays de grande industrie; or c'est un régime que la Grèce ne connut jamais[5]. L'outillage ne fut jamais assez perfectionné pour y faire naître le machinisme nécessaire à la création des grandes manufactures; les Grecs ignorèrent toujours ces vastes agglomérations

1. Cette opinion, soutenue par Ziebarth (*Griechisches Vereinswesen*, p. 33 et suiv.), est considérée par Guiraud (*Main-d'œuvre*, p. 206) comme très contestable.

2. Toutes les associations étaient autorisées, pourvu qu'elles ne continssent aucune stipulation contraire aux lois; sous cette réserve, un contrat entre particuliers pouvait même être garanti par l'État. La teneur de cette loi nous a été conservée par Gaius; cf. Wilamowitz, *Antigonos von Karystos*, p. 278, — Beauchet, *op. cit.*, t. IV, p. 342 et 367 et suiv.

3. « Ἐν χρημάτων κοινωνίᾳ, πλείω λαμβάνουσιν οἱ συμβαλλόμενοι πλείω » (Aristote, *Mor.*, VIII, 14, 1). Hésiode faisait déjà des recommandations analogues aux négociants qui voulaient trafiquer par mer (*Trav.*, v. 643 et suiv.).

4. Cf. Glotz, p. 386.

5. Cf. Guiraud, p. 86-87, — Francotte, t. I, p. 218, — Glotz, p. 316 et suiv.

Digitized by Google

montrée

L

ce

dou

ordi

Ce

du mo

ordre, a

sur l'exi

fêtes popu

généraleme

auxquelles l

droits étaient

même le germ

1. Tel est le cas p

de baigneurs, de pha

des témoignages relati

2. Cf. surtout ce que

ateliers de potiers et de

3. Cf. Athénée, XIV, p.

part de ces chants (ceux

broyeurs de grains, etc.) ser

lective ou à stimuler l'ardeur

des baigneurs par exemple) n

ralliement entre gens de même

4. Sur cette fête que les arti

célébraient en l'honneur d'Hépha

Suidas, *s. v.*, — Pollux, VII, 105.

MÉLANG

L'

AIL DIPL

—

ignés que n

istoire dipl

notre con

rcée l'activ

iculier pou

61 à 1680

ger lui-m

ire d'Éta

grandes

rend en

Le Telli

le procè

et Lion

té de s

ppelée

uves

pour

ngea

cons

e le

de

qu

ul

le

LANGES ET DOCUMENTS

L'ORGANISATION

DU

)IPLOMATIQUE EN FRANCE

DE 1667 A 1670

ıe nous soyons par de nombreux et importants
liplomatique du règne de Louis XIV, il faut
:onnaissance des institutions en vertu des-
·tivité de la politique extérieure est pleine de
)our la période du gouvernement personnel
80. Nous savons seulement que le roi, dès
même les affaires ; qu'il a comme collabora-
tat des étrangers », en l'espèce Hugues de
questions sont discutées au Conseil d'en
1667, en dehors de Lionne, Colbert, con-
ier, secrétaire d'État de la Guerre. Et c'est
ès-verbaux de ce conseil, à part les notes
ne pour l'année 1661. Trop peu d'indica-
s séances, comme aussi sur les personnes
s en supplément en dehors du triumvirat.
récises de l'activité personnelle, pourtant
période postérieure à 1680 que Saint-
plus tard Spanheim, nous fourniront
nciés. La pénurie des textes nous a fait
ıvail diplomatique fut de 1660 à 1680 ce
380 à 1715. C'est une hypothèse com-
ne nous appartient pas de discuter ici.
ent de retracer, grâce à des documents
Taires étrangères[1] et dont M. Pagès a

[1] les *Mémoires et documents :* France, signa-

Digitized by Google

d'ouvriers à qui leur nombre même donne conscience de la force qu'ils peuvent constituer en s'associant.

Sans doute, à défaut d'entreprises comparables à nos usines modernes, le même instinct de solidarité aurait pu rapprocher les uns des autres tous les ouvriers d'une même profession; l'existence de quartiers industriels comme le Céramique facilitait les relations de voisinage et aurait favorisé les groupements corporatifs. S'il n'en fut point ainsi, c'était donc qu'aucune nécessité pressante n'incitait les travailleurs grecs à s'unir. Le capitalisme n'écrasait pas encore la main-d'œuvre sous le poids de son despotisme : c'était à peine s'il existait. Des historiens ont établi que des mises de fonds assez minimes suffisaient à créer et à faire vivre la plupart des entreprises industrielles[1]. L'ouvrier peut alors être mal défendu par les lois contre l'arbitraire patronal[2]; il ne se sent pas pour cela la victime d'une force malfaisante dont il serait urgent de secouer le joug. La différence d'origine et de condition entre les travailleurs, le grand nombre d'esclaves que l'on comptait parmi eux, s'opposaient d'ailleurs à ce qu'il y eût entre eux une entente très étroite : les uns devaient se sentir, socialement, plus solidaires des patrons que de leurs compagnons de travail; les autres ne pouvaient que courber la tête sous la destinée qui les avait réduits à la servitude[3]. On voit donc combien il serait vain de pousser trop loin le rapprochement avec nos sociétés modernes : cette méthode aide parfois à l'intelligence du monde antique en l'éclairant d'un jour nouveau; mais la transformation des conditions matérielles suffirait à empêcher que l'histoire de l'humanité se recommence exactement. Quelle qu'ait été la prépondérance des facteurs économiques dans les convulsions qui agitèrent la Grèce au VIIe et au VIe siècle, le conflit entre le capital et le travail lui est complètement étranger : le patron d'un petit atelier et ses ouvriers — ceux, du moins, qui entrent librement à son service — appartiennent au même milieu social, il les associe à sa besogne plutôt qu'il ne vit de leur travail. Il ne saurait, enfin, être question d'une rivalité de classe entre employeurs et

1. Cf. notamment Glotz, p. 320, 325.

2. Elles contenaient parfois des dispositions destinées à protéger l'ouvrier contre des abus de cette nature; mais, dans la pratique, ces garanties étaient presque illusoires (cf. Guiraud, p. 202).

3. Le nombre des ouvriers esclaves semble avoir été d'autant plus fort, en proportion, que le personnel était plus nombreux (cf. p. 3).

Digitized by Google

employés dans une civilisation où chaque ouvrier, en dépit de l'organisation de plus en plus précise du travail collectif, jouit dans sa sphère d'une indépendance incompatible avec le régime des grandes manufactures et de la fabrication « en série » non seulement des objets, mais de chacune de leurs parties[1]. Tant il est vrai que la répercussion des phénomènes sociologiques d'ordre divers est toujours réciproque et que la situation économique d'un pays est à la fois facteur et fonction de son état social.

« Si la division », disais-je en commençant cette étude, « est la cause d'un progrès économique, elle est elle-même le résultat d'un progrès social[2]. » La division du travail resserre, en effet, les liens qui unissent les hommes soumis aux mêmes nécessités matérielles, en les rendant de plus en plus indipensables les uns aux autres; mais elle ne peut s'établir que dans une société qui ait déjà subi un commencement d'organisation, c'est-à-dire où ces liens se fassent déjà sentir. En Grèce, ce fut pendant ce que nous avons appelé la « période solonienne » que la spécialisation des artisans, jusqu'alors extrêmement rudimentaire, entra peu à peu dans les mœurs; ce fut à l'époque d'épanouissement et de prospérité qui suivit les guerres médiques qu'elle atteignit son apogée et devint la loi de la production industrielle; quand, au siècle suivant, des théoriciens comme Platon, Xénophon, puis Aristote, poseront en principe la nécessité de cette loi, ils ne feront que consacrer, en la fondant en raison *a posteriori*, un état de choses déjà établi en fait. Ainsi, dès le VIe siècle, le Grec se sent astreint à vivre dans la dépendance économique du milieu où il exerce son activité. Mais, de même que la morale sociale des Grecs ne vise jamais qu'au perfectionnement de l'individu, l'organisation du travail, même collectif, n'a tendu, en fin de compte, qu'à assurer à chaque artisan en particulier une situation plus stable, des ressources moins aléatoires, une forme d'action mieux adaptée à ses capacités. Si l'isolement n'est pas pour lui l'idéal, comme pour l'agriculteur[3], on ne le voit jamais sacrifier à un intérêt commun, dont

1. Rappelons une fois de plus combien il est difficile de distinguer, en Grèce, entre l'artisan et l'artiste, entre l'industrie et l'art. Cf. Glotz, p. 453, etc.

2. Cf. *Rev. histor.*, t. CXVII, 3, p. 6.

3. Cf. Aristote, *Polit.*, VI, 2, 7. J'ai cité plus haut les préceptes d'Hésiode tendant à assurer à ses disciples une *autarkie* aussi complète que possible.

Digitized by Google

il ne pouvait d'ailleurs avoir nettement conscience, la moindre part de son indépendance personnelle. Si dans sa vie professionnelle le travailleur se sent lié par des nécessités matérielles au monde qui l'entoure, le citoyen tient à rester dégagé de toute entrave sociale. Il n'appartiendra qu'aux civilisations modernes de supprimer cette antinomie et de montrer combien ces distinctions sont factices; mais ce progrès ne sera possible que dans une société déjà plus fortement organisée que ne le fut jamais la nation grecque[1].

Pierre WALTZ.

1. On me permettra de rappeler au lecteur que ces pages étaient écrites en 1922 et qu'il n'a pas été possible d'utiliser tous les ouvrages et articles parus, depuis lors, sur le sujet.

Digitized by Google

MÉLANGES ET DOCUMENTS

L'ORGANISATION DU TRAVAIL DIPLOMATIQUE EN FRANCE DE 1667 A 1670

Si bien renseignés que nous soyons par de nombreux et importants travaux sur l'histoire diplomatique du règne de Louis XIV, il faut reconnaître que notre connaissance des institutions en vertu desquelles s'est exercée l'activité de la politique extérieure est pleine de lacunes, en particulier pour la période du gouvernement personnel qui s'étend de 1661 à 1680. Nous savons seulement que le roi, dès 1661, prétend diriger lui-même les affaires ; qu'il a comme collaborateur un « secrétaire d'État des étrangers », en l'espèce Hugues de Lionne; que les grandes questions sont discutées au Conseil d'en haut, lequel comprend en 1667, en dehors de Lionne, Colbert, contrôleur général, et Le Tellier, secrétaire d'État de la Guerre. Et c'est presque tout. Pas de procès-verbaux de ce conseil, à part les notes prises par Brienne et Lionne pour l'année 1661. Trop peu d'indications sur la périodicité de ses séances, comme aussi sur les personnes susceptibles d'y être appelées en supplément en dehors du triumvirat. Enfin trop peu de preuves précises de l'activité personnelle, pourtant réelle, du roi. C'est pour la période postérieure à 1680 que Saint-Simon, Sourches, Dangeau, plus tard Spanheim, nous fourniront des renseignements circonstanciés. La pénurie des textes nous a fait trop souvent croire que le travail diplomatique fut de 1660 à 1680 ce qu'il nous apparaît être de 1680 à 1715. C'est une hypothèse commode, mais dangereuse, qu'il ne nous appartient pas de discuter ici. Nous nous proposons seulement de retracer, grâce à des documents conservés aux archives des Affaires étrangères[1] et dont M. Pagès a

1. Il s'agit des tomes 415 et 416 des *Mémoires et documents:* France, signa-

Digitized by Google

signalé le premier l'importance, ce que fut pendant trois années du règne la collaboration du roi, de Lionne et des autres ministres, en ce qui concerne les grandes et petites décisions de politique extérieure. Essai incomplet, mais qui apportera cependant quelques précisions critiques sur une question non encore élucidée.

***

Notre travail prend comme date initiale le 16 mai 1667, c'est-à-dire le jour où Louis XIV quitte Saint-Germain pour la campagne de Flandre, au début de la guerre de Dévolution. Il comporte une division chronologique en deux parties, dont l'une va de mai à septembre 1667, c'est-à-dire au moment où, la campagne finie, le roi rentre avant l'hiver à Saint-Germain ; — dont la seconde, plus longue et plus complexe, va de la fin de 1667 à la fin de 1670.

Pour l'année 1667 nous nous proposons l'étude d'un problème de détail qui n'a point encore été abordé par les historiens des institutions diplomatiques. En son long règne Louis XIV a fait plusieurs fois la guerre et abandonné, pour des déplacements de longue durée, Paris, Saint-Germain ou Versailles, le siège de son gouvernement central. Que devenait pendant ce temps le Conseil d'en haut? Quels membres du Conseil demeuraient à Paris, quels autres suivaient le roi et comment se maintenait l'unité du travail diplomatique[1]?

Lors du départ du roi pour la conquête de la Flandre, le plus essentiel des membres du Conseil d'en haut, Hugues de Lionne, resta à Paris, non point définitivement au début : mais en fait son état de santé l'empêcha de rejoindre Louis XIV. Par contre, dès mai 1667, étaient partis les autres ministres, c'est-à-dire Colbert, Le Tellier, membres du Conseil d'en haut, Louvois, qui avait la survivance de son père au secrétariat d'État de la Guerre, et

lés par G. Pagès, *Société d'histoire moderne*, *Bulletin*, 2e série, n° 5 *bis* (5 avril 1908). Ils s'intitulent : « Lettres, mémoires, instructions et autres documents concernant les affaires politiques du temps, émanés de M. de Lionne, ou à lui adressés par divers personnages. » Cf. sur le Conseil d'en haut : Boislisle, *les Conseils sous Louis XIV;* sur la politique des années 1667-1670 : Mignet, *Négociations relatives à la succession d'Espagne*, t. I, II et III; Legrelle, *la Diplomatie française et la succession d'Espagne*, t. I; Lefèvre-Pontalis, *Jean de Witt, grand pensionnaire de Hollande*; Pribram, *Lisola und die Politik seiner Zeit*. Nous ne donnons que des indications bibliographiques élémentaires, n'étudiant pas du tout l'histoire diplomatique du temps, mais seulement *les modes du travail diplomatique français*.

1. En 1692, Dangeau écrit (t. IV, p. 58) : « M. le duc de Beauvillier et M. de Pomponne suivent le roi au voyage qu'il va faire en Flandre. *M. de Croissy suit toujours.* MM. de Pontchartrain et Le Pelletier demeurent à Paris. »

Digitized by Google

Berny, fils de Lionne, qui devait obtenir quelques mois plus tard la même faveur pour les Affaires étrangères.

Dès lors, comment va s'établir la liaison entre le Conseil d'en haut, s'il fonctionne à l'armée, et le secrétaire d'État des Affaires étrangères, qui non seulement en fait partie, mais encore qui est le grand agent d'exécution du roi en matière de politique extérieure? Voici en effet comment Lionne définissait fort précisément quelques années auparavant, ses modes de collaboration avec le roi[1] :

J'ai l'honneur de lire au roi les dépêches les plus secrètes qui lui sont adressées par ma voie, après qu'elles ont été déchiffrées. Il me fait après l'honneur de m'appeler pour me dire ses intentions pour la réponse, à laquelle je travaille sous lui, en sa présence, article par article... La dépêche étant formée, je prends soin de la faire mettre en chiffres, et ai l'honneur de la lui présenter à signer.

Là dessus de précieux renseignements, et que confirmeront les documents par nous utilisés, nous sont fournis, en ses lettres, par Saint-Maurice[2], envoyé du duc de Savoie, le seul ambassadeur étranger qui ait obtenu en 1667 l'autorisation d'accompagner le roi à la guerre. A la veille du départ, il note que « le roi tient ordinairement conseil tous les jours deux fois, où n'interviennent que les trois ministres et quelquefois M. le maréchal de Turenne ». Le roi est en campagne et fait le siège de Tournai. « M. le marquis de Berny », écrit Saint-Maurice le 23 juin 1667, « négociera bien en l'absence de M. de Lionne, mais il ne fera rien que par l'organe et les intentions de M. Le Tellier. » Une troisième indication mérite d'être retenue : « M. de Louvois », affirme Saint-Maurice devant Avesnes le 13 juin 1667, « est parfaitement bien, et depuis un mois il a été seul avec S. M., les autres ministres n'y ayant été que quatre jours. » Retenons seulement que Berny sert d'intermédiaire entre Lionne, et Le Tellier, chargé de lui communiquer les intentions du roi; que le rôle de Louvois et de Turenne[3], qui ne font point partie du triumvirat, est important.

Reportons-nous maintenant à la correspondance inédite de Lionne avec le roi pendant la campagne de 1667. Elle débute par une lettre de Lionne au roi le 18 mai[4]. A cette date, Louis XIV était déjà parti,

1. Lettre à d'Estrades, ambassadeur en Angleterre, du 5 août 1661, dans Jusserand, *A French Ambassador in England*, p. 188.

2. Saint-Maurice, *Lettres sur la cour de Louis XIV*, éd. Lemoine, t. I, p. 29, 79, 65.

3. Cf. notre ouvrage sur les *Dernières années de Turenne*, Paris, 1914, ch. v et vii.

4. Aff. étr. 415, *Mém. et doc.*, France, fol. 169, autographe.

Digitized by Google

mais Le Tellier et Colbert ne l'avaient pas encore rejoint. Il s'agissait de répondre à une longue lettre de protestation contre les projets de la France adressée par Castel-Rodrigo, gouverneur des Pays-Bas espagnols, lequel demandait la continuation des négociations et la communication aux puissances voisines de l'objet du litige. Lionne écrivait au roi :

Sire, après avoir longtemps rêvé sur la lettre du marquis de Castel-Rodrigo, il m'a semblé que V. M. ne devait pas lui faire l'honneur d'y répondre, ni aussi de la laisser sans réponse, pour ce qu'il en prendrait trop d'avantage dans le monde, comme si on n'avait pu répliquer à tout ce qu'il dit.

Il ajoutait qu'il avait consulté sur ce sujet Le Tellier et Colbert. La même lettre contenait des indications sur la correspondance, reçue par Lionne, de nos envoyés à l'étranger, dépêches de Saint-Romain, ambassadeur au Portugal, et sur ses conversations avec l'abbé Siri et l'Anglais Saint-Albans. C'est une habitude qui commence. Désormais Lionne enverra à Louis XIV un compte-rendu fidèle de ses entretiens et de ses lectures. Il y a beaucoup d'affaires en cours, négociations avec Van Beuningen et Jean de Witt au sujet des Pays-Bas espagnols, tractations avec l'empereur au sujet du partage de la succession totale par l'intermédiaire de notre envoyé Grémonville, renouvellement d'alliance avec le Portugal, etc. Sur toutes ces questions, Lionne interroge le roi pour les réponses à faire et les décisions à prendre, donnant assez souvent d'ailleurs ce qu'il appelle « son petit sentiment ». Ses lettres sont de trois types, lettres proprement dites, mémoires au roi, simples extraits de dépêches d'ambassadeurs. Elles sont accompagnées de l'envoi de nombreux textes, lettres de souverains ou d'ambassadeurs, ces dernières choisies parmi les plus importantes[1]. Il est rare que Lionne agisse de son propre mouvement. Il lui arrive cependant en cas d'urgence de prendre des initiatives, « parce qu'on pourrait », écrit-il[2], « courir de grands risques si on attendait la réponse de S. M. ». Mais c'est l'exception[3].

1. « Il serait bon », écrit Lionne le 27 juin (Aff. étr. 415, fol. 186) « de me renvoyer les dernières dépêches de M. de Saint-Romain ... et que le roi me fît mander ce que je pourrai y répondre, s'il y a quelque chose qui le mérite. »

2. Mémoire du 21 août 1667 (Aff. étr. 416, fol. 26 et suiv.).

3. A noter que pour les affaires d'Allemagne Lionne s'inspire volontiers des conseils du prince Guillaume de Fürstemberg, pour lequel il témoigne beaucoup d'admiration. « Ledit prince Guillaume », écrit-il le 18 août (Aff. étr. 416, fol. 21), « a fait de nouvelles dépêches sur les affaires présentes, et il les a envoyées par un courrier exprès : elles sont dignes de la curiosité de S. M., quand je pourrai avoir l'honneur de lui en lire la copie qu'il m'a promise. »

Digitized by Google

Telle est à Paris la préparation du travail diplomatique. Il est certain que le roi en campagne est fort occupé, ne serait-ce que par son initiation militaire. Il tarde parfois à répondre aux questions de Lionne, qui doit renouveler et répéter ses points d'interrogation. D'ailleurs le plus souvent, il n'écrit pas personnellement, surtout au fur et à mesure que la guerre de sièges s'intensifie. Nous possédons, il est vrai, une lettre du roi à Lionne du 4 juillet 1667[1], devant Douai, mais elle est laconique. Au sujet des négociations de Bréda pour la paix entre l'Angleterre et la Hollande, *vous recevrez*, écrit Louis XIV, *ce que votre fils a ordre de vous faire savoir*. Point de nouvelles de la guerre, ou presque. *Vous saurez par votre fils que j'arrivai avant hier avec mon armée devant la ville de Douai.* En somme, c'est à Berny que le roi se réfère dans la plupart des cas.

Encore faut-il préciser le rôle exact de Berny. Entre Lionne et Louis XIV, il n'est qu'un agent de communication. Il n'assiste pas au Conseil d'en haut, sur les délibérations duquel nous sommes peu renseignés, mais où figurèrent en dehors de Le Tellier et de Colbert, au moins une fois — et peut-être plus — Turenne et même Louvois. Une lettre de Berny à Lionne du 25 août 1667[2] nous indique de manière très circonstanciée la procédure habituelle. Il s'agissait de répondre devant Douai à un mémoire de Lionne :

> M. Le Tellier, qui revenait du Conseil, me dit qu'il faut répondre à ces dépêches, me fait asseoir auprès de lui, me fait prendre la plume, et poursuit qu'il fallait répondre par apostilles à chaque article. Je lui dis : vous voulez donc renvoyer le mémoire? Il repartit, oui. Il lut après cela et sur chaque article me dit à peu près en gros les sentiments et intentions du roi, que je réduisis en ordre. La dépêche finie, à peine eus-je le temps de l'envoyer à Pachau[3] pour la cacheter.

Ce texte mérite de nous arrêter quelque temps et sollicite d'ailleurs des éclaircissements. D'abord il met en singulière lumière le rôle de Le Tellier, interprète des volontés royales, dont on connaissait déjà par divers témoignages la participation aux Affaires étrangères[4], qui, bien qu'effective, demeura toujours très discrète. Lors

1. Aff. étr. 415, fol. 199.

2. Aff. étr. 416, fol. 49.

3. Commis des Affaires étrangères, alors à Douai. La dépêche ainsi retournée à Lionne par un courrier fut interceptée par les soldats de Castel-Rodrigo.

4. Grimani, ambassadeur vénitien de 1660 à 1664, nous raconte que Le Tellier promettait aux envoyés étrangers qui venaient le visiter de parler au roi et de plaider leur cause, mais que pour la réponse à leurs sollicitations il les

Digitized by Google

même que, pendant la campagne de 1667, Le Tellier eut l'occasion de transmettre des ordres aux ambassadeurs du roi à l'étranger[1], il garda toujours à son intervention un caractère impersonnel.

Une remarque plus générale est relative aux diverses manières suivant lesquelles il est répondu par le roi à Lionne. Il y a ou réponse directe et personnelle, ou expédition d'un mémoire de Le Tellier, ou simple renvoi de la lettre de Lionne, avec apostilles soit de la main du roi, soit de celle de Berny, auquel Le Tellier fait pour ainsi dire la dictée.

Le premier cas est très rare. En revanche, les mémoires de Le Tellier que nous possédons sont assez nombreux[2]. Ils répondent point par point aux mémoires de Lionne et contiennent des indications détaillées. Ordre, par exemple, à Lionne de faire un projet des instructions à donner à Ruvigny, envoyé en Angleterre, et de le transmettre à Le Tellier « pour être vu et examiné par S. M. ». Communication des intentions du roi sur l'affaire de Castro. Attitude à prendre vis-à-vis de l'archevêque d'Embrun, qui a accepté un présent de la reine d'Espagne en quittant Madrid. Approbation d'une lettre en réponse au duc de Chaulnes, ambassadeur à Rome, etc. Au demeurant ces mémoires, parfois bourrés de faits précis, sont ordinairement laconiques.

Les apostilles[3] inscrites en marge des paragraphes des lettres de Lionne renvoyées à leur auteur, qu'elles soient du roi ou de Berny, ne manquent pas d'intérêt. Elles sont souvent brèves, *non*, *bon*; quelquefois plus longues, contenant une phrase complète. L'abbé Rospigliosi venant en France avec une lettre écrite de la main du pape, et Lionne réclamant en réponse une lettre de la main du roi, transmettant même, tout en s'excusant de la témérité grande, un projet de réplique, Louis XIV note en marge :

Rose n'est pas ici; donnés lui un mémoire pareil à celuy que vous en anvoiés, afin qu'il y face response en cette conformité : il en faut faire une copie[4].

adressait toujours au secrétaire d'État des Affaires étrangères. Cf. *Relazioni degli stati europei*, éd. Barozzi et Berchet, s. II, Francia III.

1. « J'ai écrit », annonce-t-il à Lionne le 16 août 1667 (Aff. étr. 416, fol. 18), « à M. de Pomponne pour l'instruire de ce qui a été fait avec M. de Neubourg sur la Pologne. »

2. 8 juillet, 28 juillet, 12 août, 13 août, 16 août, 24 août, deux mémoires du 25 août contenus en Aff. étr. 415 et 416.

3. Ce procédé simple et expéditif est classique au temps de Louis XIV. On le retrouve employé par le roi à l'égard de Louvois et de ses lettres en 1672 (Grimoard, *Œuvres de Louis XIV*, t. III, p. 154).

4. Exceptionnellement nous reproduisons la graphie du temps, parce qu'il

Digitized by Google

Semblables apostilles, mais cette fois de la main de Berny, avaient été accolées à une lettre de Lionne du 16 juillet, qui, renvoyée à son auteur, tomba entre les mains des Espagnols, et fut publiée par les soins de Lisola[1].

Enfin Le Tellier ne suffit pas toujours comme informateur. Berny est chargé de transmettre à son père, Lionne, les renseignements complémentaires, voire même exceptionnellement les ordres du roi. S. *M.*, écrit Berny à Lionne le 23 juillet 1667[2], *vous donne pouvoir d'écrire à M. d'Estrades pour permettre à MM. les États de Hollande la restitution des îles de Saint-Eustache et de Tabago.*

Lionne ayant insisté pour que des informations très exactes sur la guerre lui fussent données, afin qu'il pût démentir les faux bruits et renseigner les ministres français à l'étranger, ce furent Berny et le président Rose qui furent chargés de ce soin. Le nombre des correspondants de Lionne s'accroissait ainsi.

En juillet, au lendemain de la prise de Douai, Louis XIV quitta l'armée pour aller à Compiègne chercher la reine et la ramener visiter les provinces conquises avant la reprise des opérations. Lionne, malade, et sur les incommodités duquel Saint-Maurice[3] nous fournit d'amples détails, ne put l'y rejoindre. Ce fut son commis Pachau qui l'informa de la réception par le roi de l'abbé Rospigliosi.

Je ne saurais exprimer à V. M., écrivait Lionne le 13 juillet, la douleur que j'ai que l'accident qui m'est arrivé m'ait empêché de me rendre à mon devoir et particulièrement dans cette conjoncture de la venue de l'abbé Rospigliosi[4].

Cette correspondance entre Lionne et le roi ou son entourage nous donne d'intéressants renseignements sur les rapports de Louis XIV et de son secrétaire d'État des Affaires étrangères. Le plus souvent

semble bien que nous sommes en présence d'un autographe de Louis XIV. Cette apostille figure en face d'une lettre de Lionne du 7 juillet 1667, qui est contenue dans Aff. étr. 415, fol. 205. On sait que les *lettres de la main du roi*, adressées le plus souvent à des souverains et purement officielles, étaient signées par Louis XIV, mais écrites par d'habiles expéditionnaires, qui avaient la spécialité d'imiter parfaitement ses caractères. Ce fut une des spécialités du président Rose, nommé plus haut, comme plus tard de Torcy.

1. Cette lettre, qui se trouve autographe aux Affaires étrangères (415, fol. 218), a paru intégralement dans un curieux pamphlet : *Mémoires de M. de Lionne au roi, interceptés par ceux de la garnison de Lille la campagne passée*, 1668; les apostilles qui manquent à l'autographe de Lionne y sont imprimées.

2. Aff. étr. 415, fol. 231.

3. *Lettres*, t. I, p. 91.

4. Aff. étr. 415, fol. 211.

Digitized by Google

les propositions de Lionne sont approuvées jusque dans le détail. Il arrive pourtant que le roi résiste à ces suggestions. En voici un cas ; l'objet du litige était sans doute de peu d'importance, mais il nous permet de nous rendre compte de l'adulation dont, dès cette époque, Louis XIV était entouré. Ses familiers, et Turenne tout le premier, lui reprochaient de trop s'exposer aux dangers de la guerre et au tir des soldats espagnols. Lionne lui écrivit à ce sujet le 16 juillet[1] pour lui signaler gravement, au nom des ministres étrangers à la cour de France, les dangers politiques de cette attitude qui inquiétait « les princes et les potentats, ses amis et alliés ». Il lui proposait un expédient curieux et un peu ridicule, qui était d'écrire en son nom à nos ambassadeurs que S. *M. a été si vivement pressée... de n'aller plus à la tranchée... qu'elle a été obligée de tempérer en cela l'ardeur de son grand courage, et par ce moyen*, ajoutait Lionne, *la cause du changement et conduite de S. M. serait bientôt répandue par toute la chrétienté avec plus de gloire pour elle qu'en l'autre que S. M. recherchait dans les dangers.*

Louis XIV eut le bon sens de ne pas accepter cette proposition, exprimée d'ailleurs en un français fort embarrassé. « Le roi », fut-il répondu en apostille, « a beaucoup estimé le zèle et l'affection de M. de Lionne, mais il n'a pas approuvé cet expédient. » L'opinion du roi s'exprima beaucoup plus vigoureusement que ne le laisse supposer cette note anodine. Le mémoire de Lionne fut examiné au Conseil d'en haut :

J'ai su, écrivait Berny en parlant du mémoire de Lionne, que S. M. ne l'avait pas lu parce que le commencement de la troisième page lui avait fait peine, ce qu'elle dit dans le Conseil, où étaient, outre M. Le Tellier et M. Colbert, M. de Turenne et M. de Louvois, et là-dessus M. Le Tellier m'a dit que, s'il vous avait conseillé, vous n'eussiez pas écrit comme cela au roi, c'est-à-dire touchant l'expédient de mander aux ministres étrangers, ce qui a paru ici honteux en quelque manière pour S. M. Je vous mande tout ceci, Monsieur, ajoutait Berny à son père, afin que vous sachiez comme l'on est en ce pays ci[2].

En d'autres cas, le roi, en présence des sollicitations de Lionne, se contentait seulement de réserver son avis. Voici, entre plusieurs, un exemple d'ajournement. Des négociations étant en cours pour

1. Aff. étr. 415, fol. 218 : ***Mémoires de M. de Lionne, etc.***, libelle précédemment cité.

2. Aff. étr. 415, fol. 232, lettre de Berny à Lionne du 25 juillet 1667.

Digitized by Google

l'établissement de la neutralité de la Franche-Comté, Lionne écrivit au roi[1] :

V. M. m'a fait l'honneur de me mander ses intentions... mais elle ne m'ordonne pas de rien faire sur cette négociation, ce qui me fait juger qu'elle en aura donné ses ordres à M. l'archevêque de Lyon.

En face de cette question et sur le mémoire même de Lionne, Louis XIV inscrivait :

Je ne donnerai aucune commission à l'archevêque de Lyon pour la neutralité, la manière de la traiter n'est pas encore résolue.

Ainsi, Louis XIV réservait ses droits de décision et ceux du Conseil d'en haut.

Le plus souvent Lionne se contente — ses lettres et mémoires le montrent — d'exécuter les ordres qui lui sont donnés et de préparer des projets de lettres conformément aux instructions du roi. Il lui est arrivé cependant dans ses réponses de maintenir son avis primitif et d'en appeler en quelque sorte du roi mal informé au roi mieux informé. Une fois de plus, d'ailleurs, l'affaire était insignifiante. Mais la résistance de Lionne mérite cependant d'être notée, ne serait-ce que par la manière dont elle fut exprimée. Il s'agissait de savoir quelles cérémonies auraient lieu à Paris pour célébrer l'exaltation au pontificat de Clément IX. Chanterait-on à Paris un *Te Deum* ?

Il a été estimé à propos, écrivait le roi en marge d'une lettre de Lionne du 7 juillet[2] (*et cette formule permet de supposer qu'il y avait eu délibération du Conseil d'en haut à ce sujet*), de ne le pas faire, parce qu'on l'a chanté pour le dernier, et que cela se passerait en coutume.

Lionne s'obstina[3].

L'attention que je dois avoir à tout ce qui peut contribuer ou nuire au service de V. M. ne me permet pas de me rendre sitôt sur la résolution que V. M. a prise de ne pas faire des réjouissances pour l'exaltation de ce pape, par la seule considération que la chose se tournera en coutume, et je dois au moins pour ma décharge lui représenter les

1. Aff. étr. 415, fol 205, lettre de Lionne au roi du 7 juillet 1667.
2. Aff. étr. 415, fol. 205.
3 Lettre non autographe de Lionne au roi du 13 juillet 1667 : Aff. étr. 415, fol. 211. L'apostille du roi à Lionne figure en marge d'une lettre de ce dernier du 7 juillet déjà citée (Aff. étr. 415, fol. 205).

Digitized by Google

raisons qui la pourraient obliger d'en user autrement; après quoi elle ordonnera sa dernière volonté.

Le roi se rendit et donna raison à son fidèle serviteur[1].

En somme, grâce à cette correspondance inédite, nous nous représentons assez bien ce que fut le travail diplomatique pendant la campagne de Flandre. Le roi tient le Conseil d'en haut avec ses membres habituels, Lionne excepté, avec des partenaires exceptionnels : Louvois et Turenne : peut-être, d'ailleurs, ce Conseil d'en haut était-il en même temps conseil de guerre. Là sont examinés les lettres et mémoires de Lionne, les correspondances intégrales ou les extraits par lui envoyés. Le Tellier et Berny communiquent à Lionne les décisions prises. En réponse, Lionne annonce les affaires nouvelles ou rend compte de l'exécution des ordres. Activité personnelle du roi, rôle important mais réservé de Le Tellier, labeur énorme de Lionne qui prépare la besogne et qui procède à l'exécution, voilà ce qui ressort clairement des documents nouveaux examinés et confrontés avec les notations les plus essentielles des contemporains.

* * *

De 1667 à 1670, le roi demeura à Saint-Germain, Chambord, Fontainebleau, Paris, Versailles : il fit cependant quelques déplacements importants. En février 1668, il quitta la cour presque subrepticement pour la conquête de la Franche-Comté : parti le 2, il rentra le 19. En 1670, il fit en Flandre conquise une tournée, qui servit à masquer le voyage politique de Madame en Angleterre. Nous connaissons très exactement[2] son itinéraire : le 6 mai 1670 il était à Avesnes, le 24 à Lille, le 2 juin à Boulogne, le 11 à Abbeville, le 16 à Saint-Germain. En somme, deux très courtes absences. Par contre, en France de nombreuses migrations de demeures royales en demeures royales, dont Saint-Maurice nous donne à peu près le détail. Pour le roi de grosses préoccupations : Mlle de La Vallière et la première transformation de Versailles.

Que sera le travail diplomatique pendant ces années si essentielles

1. Semblable indépendance se retrouvera le 4 octobre 1669 (Aff. étr. 416, fol. 163) dans une lettre de Lionne relative à la signature d'un traité avec la Bavière : « Je ne peux pas me rendre encore », écrivait-il, « aux raisons qui ont été représentées à V. M. pour n'envoyer pas promptement à M. Gravel le pouvoir de traiter avec M. de Bavière... Je demande pardon à V. M. de ma liberté, croyant même être obligé de dire toujours ce que je pense, et V. M. fait après ce qu'elle veut ». « Le roi se rend à vos raisons », écrivit en marge Louvois.

2. Aff. étr. 416, fol. 185, *route du roi en Flandre depuis Avesnes.*

Digitized by Google

au point de vue extérieur, marquées par la formation de la Triple-Alliance, la paix d'Aix-la-Chapelle, les négociations avec Vienne, le lent encerclement de la Hollande? Nous le savons mal. En particulier, comment se tiennent les Conseils d'en haut? Les textes n'en parlent guère. Saint-Maurice est peu clair et presque énigmatique. « Le roi », écrit-il en 1668[1], « négocie régulièrement tous les matins trois heures, et autant l'après-midi : chaque jour il a des conseils à tenir qui sont réglés ... les ministres viennent à Paris toujours le même jour. M. de Lionne y arrive le samedi ou le dimanche et s'en retourne le mardi matin ... le conseil y vient le lundi et s'en retourne le vendredi. »

En l'incertitude où nous sommes, quelques lumières nous viendront des volumes des archives des Affaires étrangères précédemment cités : encore sommes-nous souvent amenés à des hypothèses et à des points d'interrogation.

Un premier fait mérite d'être relevé, c'est que de 1667 à 1670, que le roi soit absent ou présent, et même dans ce dernier cas, alors que Lionne a l'occasion de s'entretenir avec lui régulièrement, Le Tellier d'abord, Louvois ensuite continuent à jouer le rôle d'intermédiaires. En voici des preuves. Le 4 novembre 1667[2], Le Tellier écrit à Lionne de sa maison de campagne de Chaville :

J'ai porté ce matin à Versailles les dépêches que votre laquais me rendit hier après midi... J'ai lu à S. M. avant et après sa messe les lettres de M. de Ruvigny et celles de M. de Pomponne, qui lui ont donné beaucoup de satisfaction.

Une lettre du 6 décembre[3] de la même année est plus précise encore :

Je me suis trouvé hier si fatigué, quand je sortis d'auprès du roi, que ma santé ne me permit pas de vous aller rendre compte de ce que S. M. m'avait commandé de vous faire savoir.

Il ressort du reste de la missive qu'un certain nombre de mémoires de Lionne ou de divers personnages ont été communiqués par Le Tellier au roi qui les a approuvés :

Vous entendrez, ajoute Le Tellier, de la bouche de S. M. sa résolution sur le mémoire de M. le cardinal Antoine (Barberini). *Et Le Tellier donne en terminant le renseignement suivant :* le roi ne tra-

1. *Op. cit.*, t. I, p. 222, 21 août 1668.
2. Aff. étr. 416, fol. 68.
3. Aff. étr. 416, fol. 70.

Digitized by Google

vaillera point aujourd'hui. Il a donné ordre pour demain mercredi dix heures du matin.

A cette même date, vers novembre 1667, à la cour « on publiait[1] que M. Le Tellier gouvernait S. M. », et le roi protestait avec énergie contre cette accusation vraisemblablement injustifiée : tout au moins Le Tellier était-il son collaborateur assidu, même en matière d'affaires étrangères.

Peut-être la mauvaise santé de Lionne suffit-elle à expliquer l'augmentation d'activité de Le Tellier. En février 1668, le roi partit pour la Franche-Comté, où Lionne ne le suivit pas. Il est donc normal qu'en ce mois il envoie à Louis XIV un mémoire et un résumé des dépêches par lui dépouillées. Mais voici qui confirme l'hypothèse précédente. Il écrit au roi le 16 février[2] :

J'avoue que je sens aujourd'hui plus vivement la joie de n'être pas mort, lorsque tout le monde m'avait tué, avant qu'avoir vu V. M. couronnée de cette nouvelle gloire.

De février à août 1668, toute documentation manque dans les volumes par vous consultés. « Le bruit avait été grand », écrit Saint-Maurice[3] au mois d'août, « que M. de Lionne perdait de son crédit a la cour : néanmoins je n'y vois aucune apparence ». En revanche, pour septembre et surtout pour octobre, nous possédons une importante correspondance. Lionne écrit au roi de Berny, sa maison de campagne : il lui envoie des mémoires et des résumés de dépêches. Seulement cette fois ce n'est plus Le Tellier qui sert d'intermédiaire entre le roi et lui, mais Louvois, dont le rôle grandit de jour en jour.

J'ai reçu ce matin[4], écrit Louvois à Lionne de Chambord le 6 octobre 1668, avec la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire avant-hier, le paquet qui y était joint pour le roi, lequel, s'étant fait lire par moi le mémoire qui y était enfermé, m'a commandé de vous faire savoir en vous le renvoyant ce que S. M. pense sur quelques-uns des articles dudit mémoire.

Louvois explique dans le détail à Lionne les instructions du roi. Il reprend même la méthode employée par Le Tellier pendant la campagne de Flandre, et à la marge d'une lettre de Lionne du

1. Saint-Maurice, *op. cit.*, t. I, p. 160.
2. Aff. étr. 416, fol. 86.
3. T. I, p. 216.
4. Aff. étr. 416, fol. 114.

Digitized by Google

8 octobre[1] on peut lire des apostilles résumant la pensée du roi du genre de celle-ci : « Le roi a fort approuvé ce que vous avez fait. »

Comment expliquer cette nouvelle forme d'activité revêtue par Louvois, dont on connaît d'ailleurs fort bien les prétentions anciennes et qui dateraient de 1663[2], à un rôle diplomatique? Il convient d'abord de remarquer que Lionne est à Berny, et Louvois avec le roi à Chambord. Ce séjour se prolongea, au dire de Saint-Maurice, jusqu'à la fin d'octobre 1668[3]. Or, avec la rentrée du roi à Saint-Germain cesse — du moins à notre connaissance — la correspondance d'affaires entre Lionne et Louvois. Elle reprend, par contre, en septembre 1669. Louvois est de nouveau à Chambord, Lionne à Paris ou à Suresnes. Lionne recommence à envoyer au roi des mémoires et des extraits de dépêches. Pour cette période, Saint-Maurice est plus précis et circonstancié[4]. « La cour », écrit-il le 17 septembre, partit « hier pour Chambord, et n'en doit revenir qu'au 20 octobre. Les ministres se sont retirés dans leurs maisons de campagne. » C'est la réédition de ce qui s'est passé en septembre 1668. Le roi et ses ministres prennent des vacances. Mais à Chambord Louis XIV emmène l'inséparable Louvois, qui, en 1668 et en 1669, sert pour l'expédition des affaires courantes[5] d'agent de liaison entre Lionne et le roi, plus féru de divertissements qu'il ne le sera plus tard.

Le rôle important de Louvois étant ainsi mis en évidence, et tel que si, comme l'écrit justement M. Émile Bourgeois[6], l'intérim de Louvois aux Affaires étrangères en 1671 explique son entrée en conseil, par contre son activité antérieure justifie qu'il ait obtenu cet intérim à la mort de Lionne, il convient d'insister sur la participation du triumvirat au travail diplomatique dans les années 1668 et 1669. Les consultations par Lionne de Le Tellier et de Colbert sont extrêmement fréquentes. Déjà le 19 février 1668 Lionne écrivait au roi, alors

1. Aff. étr. 416, fol. 116.

2. Cf. Boislisle, éd. des *Mémoires* de Saint-Simon, t. VI, p. 343; t. XVII, p. 179.

3. T. I, p. 237.

4. T. I, p. 339.

5. En 1669, comme en 1668, Louvois procède soit par lettres directes, soit par apostilles sur les lettres de Lionne. « Voici, Monsieur », lui écrira-t-il le 23 septembre 1669 (Aff. étr. 416, fol. 144), « votre troisième mémoire pour le roi que je vous renvoie, ainsi que j'ai fait les deux précédents, *sans que qui que ce soit les ait vus : j'en userai toujours de même.* » On pourrait multiplier les extraits analogues.

6. Éd. de Spanheim (relation de la cour de France), p. 330, n. 3.

Digitized by Google

à la campagne de Franche-Comté, à propos de la ligue de La Haye et des moyens d'y parer :

Il m'est tombé une pensée dans l'esprit... et, comme l'ayant communiquée à MM. Le Tellier et Colbert, ils y ont donné toute leur approbation... j'ai pris la résolution, voyant que le temps nous presse infiniment, de dépêcher ce courrier exprès à V. M. pour en apprendre ses résolutions[1].

Il y eut plus et mieux en septembre 1669; alors que le roi résidait à Chambord, un véritable Conseil d'en haut ou son équivalent fut tenu à Paris en son absence et sur son ordre.

Il s'agissait à ce moment de savoir quelle réponse adresser à Grémonville, notre envoyé à la cour de Vienne. Fallait-il laisser l'empereur entrer dans la Triple-Alliance, ce dont il était sollicité, ou favoriser son entente avec les Électeurs pour la garantie des possessions du roi d'Espagne, telles que les laissait subsister le traité d'Aix-la-Chapelle? Le roi, qui avait reçu à ce sujet un mémoire de Turenne, chargea Louvois de le transmettre à Lionne, en même temps qu'un projet de lettre à Grémonville[2] :

S. M. estime qu'il n'y a pas de temps à perdre et à faire savoir ce que dessus à M. le chevalier de Grémonville, et qu'il le faut faire par un courrier exprès : elle sera bien aise néanmoins, auparavant qu'il parte, que vous vous assembliez à M. Colbert et à mon père, et que vous lui mandiez fort au long ce que vous et eux aurez pensé là-dessus.

Lionne se conforma aux ordres du roi. Il écrivait de Paris le 24 septembre[3] :

Nous nous sommes assemblés suivant l'ordre du roi, M. Le Tellier, M. Colbert et moi, pour lui donner notre avis sur la question contenue dans la dépêche de M. le chevalier de Grémonville.

Suivait un long compte-rendu de la délibération.

Plus officielle peut-être que les autres, cette réunion ne fut pas exceptionnelle. En septembre et en octobre 1669 le Conseil des Trois continua à fonctionner. Le 25 septembre, en une curieuse lettre à Louvois[4], datée de Suresnes, Lionne écrivait à propos de matières diverses :

Nous sommes d'avis... nous avons estimé... nous avons tous trois estimé.

1. Aff. étr. 416, fol. 86.
2. 21 septembre 1669, Aff. étr. 416, fol. 140 et suiv.
3. Aff. étr. 416, fol. 145.
4. Aff. étr. 416, fol. 148.

Digitized by Google

On ne saurait être plus catégorique. Le 1er octobre[1] il annonçait au roi que de son propre mouvement il avait réuni ses collègues :

J'ai reçu un courrier exprès de la part de M. de Gravel qui m'a apporté deux dépêches si importantes, l'une de lui et l'autre du prince Guillaume de Fürstemberg, qu'ayant jugé d'ailleurs que la réponse en était fort pressée, et que peut-être V. M., avant qu'y prendre sa dernière résolution, voudrait en avoir nos avis, j'assemblai hier ces Messieurs à Chaville, et pris leurs sentiments sur tous les points qui peuvent être tant soit peu douteux, sur lesquels il est nécessaire que S. M. se détermine.

Venait ensuite la relation circonstanciée des décisions proposées au roi. Note analogue le 7 octobre[2]. Il s'agissait d'une dépêche de Rousseau venant de Suède :

Je fis voir, hier, cette dépêche à MM. Le Tellier et Colbert... Ces Messieurs ont fort approuvé que j'envoyasse pouvoir de la part de S. M. à Rousseau.

En mai 1670, quand le roi visita la Flandre, laissant ses ministres — sauf Louvois — à Paris, la même pratique fut renouvelée, ainsi que nous l'apprend un mémoire de Lionne au roi du 11 mai[3]. Il était question d'une dépêche du comte de Guiche, que Lionne communiqua à ses collègues.

Nous avons été tous trois d'avis, écrit-il, que V. M. m'ordonne de lui répondre, etc.

Suivait l'indication des lignes principales de cette riposte. Le 16, Lionne fait encore lire à Le Tellier et à Colbert les dépêches que le roi lui avait ordonné de rédiger pour la cour de Vienne et pour celle de Pologne avant de les expédier définitivement[4]. En cas d'absence de Louis XIV, la pratique demeure donc constante. Lionne prend même l'habitude de faire part à ses collègues des lettres qu'il reçoit de nos ministres à l'étranger. Tantôt officielle, tantôt officieuse, la collaboration est régulière.

En somme, pour les années 1668-1670, nous arrivons à une nouvelle définition du travail diplomatique, soit lorsque le roi est à la guerre ou en voyage, soit qu'il se repose à Chambord. Lionne fait le dépouillement des dépêches, communique au roi l'essentiel, travaille avec ses collègues, aboutit à des propositions d'ensemble. Louis XIV décide en dernier ressort et Lionne exécute ses volontés.

1. Aff. étr. 416, fol. 155.
2. Aff. étr. 416, fol. 169.
3. Aff. étr. 416, fol. 194.
4. Aff. étr. 416, fol. 200.

Digitized by Google

Pour l'année 1670 nous ne trouvons plus que quelques renseignements. Ils sont relatifs presque uniquement au voyage de Flandre de 1670. Cette fois Louvois disparaît et Berny rentre en scène. C'est lui qui sert d'intermédiaire, semble-t-il, entre le roi et Lionne. Une lettre du 15 mai de Berny à Lionne est à cet égard particulièrement significative[1]. En voici quelques extraits caractéristiques :

Je vous envoie, Monsieur, les lettres de la main du roi pour les trois cardinaux avec les réponses aussi de la main de S. M. à celles que le nonce lui a rendues à Arras... J'ai lu ce matin au roi l'extrait de la dépêche de M. le commandeur de Grémonville, et la lettre de M. le comte de Guiche, pour lesquels je n'ai, Monsieur, à vous dire rien davantage que ce que je vous ai mandé.

Pendant ce temps fonctionnait à Paris le Conseil des Trois.

Un dernier problème se pose. Comment Berny, qui a obtenu, il est vrai, la survivance de la charge de son père, s'est-il ainsi substitué à Louvois, dont la signature disparaît dans la correspondance que nous avons dépouillée? Lionne, semble-t-il, était devenu fort jaloux de l'exercice exclusif de sa charge. Dès novembre 1669, Saint-Maurice nous l'apprend[2], les ministres étrangers reçoivent à leur grand regret l'ordre de ne plus s'adresser qu'à Lionne, ce qui « rendra sa charge beaucoup plus considérable ». En 1670, Lionne est en mauvais rapports avec Louvois, qui, surintendant général des postes, « lui a fait la pièce de lui ôter les postes de Rome et de Venise, qui avaient toujours été de la dépendance des secrétaires des Affaires étrangères et », ajoute Saint-Maurice, « il n'en a fait que des plaintes légères à M. Le Tellier, crainte de faire des affaires ». Il subsiste des traces aux archives étrangères de ces conflits répétés. On y trouve[3], inspiré par Lionne ou peut-être même dicté par lui, un « mémoire pour régler le département de M. de Lionne contre les prétentions de M. de Louvois ». La difficulté était localisée : il s'agissait du recrutement des gens de guerre dans les pays étrangers. Lionne se plaignait des empiétements de Louvois. Il revendiquait ses droits en parlant de lui à la troisième personne. Il est, disait-il, le « porte-parole » du roi et il continuait ainsi :

Il est l'organe de S. M. pour expliquer ses pensées et ses intentions dans les pays étrangers, et le seul canal dont les étrangers peuvent se servir pour avoir accès auprès de S. M. Conséquem-

1. Aff. étr. 416, fol. 195.
2. T. I, p. 356, 425.
3. Aff. étr. 416, fol. 237, sans autre date que 1670.

Digitized by Google

ment, il est le seul aussi qui a droit d'écrire aux princes et ministres étrangers qui sont tous sous sa charge, pour, avec ses instructions et ordres qu'il a seul droit de leur envoyer de la part de S. M., traiter toutes les choses qui concernent le service, c'est-à-dire négocier tous traités de paix, alliance, confédérations, commerce, trêve, neutralité et protection, etc.

Ce texte est très caractéristique : de particulière, la revendication devenait générale. Nous ignorons le sort que fit Louis XIV à cette protestation. Mais on peut supposer qu'elle ne fut pas étrangère, pendant le voyage de Flandre, à la rentrée en scène de Berny.

En résumé, de 1667 à 1670, le triumvirat, qui constitue la partie permanente du Conseil d'en haut, garde toute son activité, et souvent même fonctionne en l'absence du roi. Lionne, pour des raisons de santé sans doute, ne suit pas le roi dans ses déplacements et n'est pas régulièrement présent à la cour : il communique fréquemment avec Louis XIV par l'intermédiaire de Le Tellier, de Louvois et, dans la dernière année, de Berny, le « secrétaire d'État des étrangers » ayant pris quelque ombrage des empiétements que Louvois tentait sur son domaine.

* * *

Telles sont les précisions que nous permet de fournir sur le travail diplomatique de 1667 à 1670 l'examen des documents conservés aux Affaires étrangères, fort importants, mais difficiles à interpréter. Elles sont relatives surtout aux périodes de guerre, de voyages ou de vacances du roi. Mais elles nous permettent de pénétrer davantage à l'intérieur d'institutions mal connues, malgré les apparences. Elles éclairent les rapports du roi, du secrétaire d'État des Affaires étrangères et des ministres. Elles contribuent à montrer comment s'élaborait au temps de Louis XIV la politique extérieure, dont les grands desseins nous ont été exposés jusque dans l'infini détail.

C.-G. Picavet.

Digitized by Google

TALLEYRAND COURTISAN PEINT PAR LUI-MÊME

Il existe au Cabinet des Estampes, dans la riche collection léguée à la Bibliothèque nationale par M. Michel Hennin, une curieuse caricature. Parue dans le numéro du *Nain jaune* du 15 avril 1815, elle a pour titre l'*Homme aux six têtes*, et elle est dédiée à MM. les chevaliers de la Girouette.

Pour donner à ses contemporains une idée frappante du caractère et des volte-face de Talleyrand, l'auteur l'a représenté surmontant son torse des six têtes en question. De la bouche souriante de cinq de ces têtes sortent des acclamations, bien différentes entre elles, qu'au cours de sa longue carrière le ci-devant évêque d'Autun avait poussées avec le même enthousiasme en l'honneur des nombreux gouvernements auxquels il avait prêté serment. Ne sachant pas quelle allait être la prochaine évolution du prince de Bénévent, l'auteur s'était contenté de faire suivre d'un point d'interrogation le hourra qu'il pousserait à son retour du Congrès de Vienne à la gloire du futur gouvernement, auquel il s'empresserait d'offrir ses services, assurément utiles et précieux, mais surtout intéressés.

On peut, il me semble, faire mieux encore aujourd'hui. Il suffit pour cela de substituer à la spirituelle et sanglante fantaisie de l'artiste quelques emprunts faits à la correspondance même du grand homme d'État. On trouve, en effet, en feuilletant le volume 659 des archives des Affaires étrangères (France, Mémoires et Documents), ainsi que le livre si intéressant publié en 1889 par feu Pierre Bertrand, en son vivant bibliothécaire des Affaires étrangères : *Lettres inédites de Talleyrand à Napoléon (1800-1809)*, maintes protestations d'inébranlable dévouement, d'éternelle reconnaissance, tout un lot de déclarations, presque ridicules par leur emphase et leur exagération, qu'à partir de 1806, lorsque son étoile commençait à pâlir, jusqu'en 1809, où sa disgrâce est presque complète, il n'hésite pas à faire au souverain dont il préparera désormais, dont il provoquera la chute, dont il exigera l'abdication, à celui-là même que, le 13 mars 1815, il faisait mettre hors la loi et qu'il livrait à la vindicte publique. Qu'eût dit le prince de Bénévent si l'on eût pu lui rappeler que celui dans lequel il ne voyait plus que « l'ennemi et le perturbateur du repos du monde » était le même à qui, à la veille d'Iéna, il avait adressé « les félicitations d'un des hommes au monde qui vous aime le plus »?

Digitized by Google

L'ancien évêque d'Autun n'avait pas eu besoin d'un autre saint Remi pour brûler ce qu'il avait adoré!

I.

Talleyrand à l'Empereur.

13 juillet 1806.

J'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté le traité de confédération signé par les plénipotentiaires de toutes les principales puissances, le Wurtemberg excepté ainsi que M. le duc de Clèves.

Cette transaction est la plus étonnante que le monde ait vue depuis cinq siècles. Elle entraîne la dissolution d'un antique empire et en complète un autre qui a dans le génie de son fondateur un garant de sa durée[1].

II.

Mayence, 13 octobre 1806.

... J'avais écrit cette lettre et, en la finissant, j'allais exprimer à Votre Majesté toute ma tristesse d'avoir passé quatre jours sans nouvelles, lorsque j'ai vu arriver le courrier du prince Berthier qui nous apporta les nouvelles des succès des troupes de Votre Majesté. Je suis bien heureux.

Recevez, Sire, les plus sincères félicitations d'un des hommes au monde qui, permettez-moi de vous le dire, vous aime le plus[2].

III.

Mayence, 24 octobre 1806.

Sire,

Les victoires de Votre Majesté ont changé nos inquiétudes en allégresse; nous jouissons de vos triomphes et de votre gloire, mais je gémis d'être ici dans une sorte d'impuissance de rien faire pour votre service. Je suis resté seul en arrière. Quel terme Votre Majesté daignera-t-elle mettre à mon exil?

J'ai fait imprimer les bulletins déjà arrivés dans le *Moniteur*. Je les ai tous envoyés en Italie. J'ai l'honneur de les adresser à Votre Majesté. Elle aimera peut-être à trouver réuni dans cette collection ce qu'Elle ne trouverait qu'épars dans les journaux. Présenter à Votre Majesté les bulletins de la campagne, c'est Lui faire hommage de ses propres bienfaits. Je ne crois pas qu'on puisse Lui offrir quelque chose de plus grand que le récit de ses exploits et le tableau de ses victoires. C'est uniquement pour faire ce que Votre Majesté m'ordonne que je m'occupe de répondre au manifeste de la Prusse, car je trouve que

1. Archives des Affaires étrangères, France, Mémoires et Documents, vol. 159, fol. 33.

2. *Ibidem*, fol. 74.

Digitized by Google

tout est réfuté par le premier bulletin de Votre Majesté et réfuté victorieusement[1]...

IV.

Berlin, 30 novembre 1806.

Deux raisons me feront quitter Berlin avec joie : je me rapproche de Votre Majesté et si, après ce motif, un autre mérite d'être compté, je laisserai un grand nombre de solliciteurs qui m'obsèdent et qui m'accablent[2]...

V.

Berlin, 7 décembre 1806.

... Je sais que j'écris à Votre Majesté des choses qui, au moment où elles Lui arrivent, sont de peu d'intérêt; mais Lui écrire est une manière de me rapprocher d'Elle, et j'ai besoin de celle-là, puisque c'est la seule qui me soit permise[3]...

VI.

Berlin, 29 décembre 1806.

La lettre, dont Votre Majesté m'a honoré, m'a causé un bien vif plaisir en m'apprenant les nouveaux succès de ses armes[4]; mais ce plaisir n'a point été sans mélange à cause des fatigues et des privations auxquelles Votre Majesté est exposée et qui, par cela même que Votre Majesté dédaigne de les compter pour quelque chose, affectent plus péniblement ceux de ses serviteurs qui ne sont point appelés à les partager[5].

VII.

Varsovie, 6 février 1807.

Sire,

Les nouvelles que je reçois du prince de Neuchâtel me rendent bien heureux. Je comptais bien fermement sur le succès d'opérations dirigées par Votre Majesté; mais l'attachement et la distance ne vont jamais sans inquiétude[6]...

VIII.

Danzig, 18 juin 1807.

Sire,

J'apprends enfin quelques détails de la bataille de Friedland et j'en connais à présent assez pour savoir qu'elle sera comptée parmi les

1. Archives des Affaires étrangères, Mémoires et Documents, vol. 659, fol. 87.
2. *Ibid.*, fol. 97.
3. *Ibid.*, fol. 100.
4. Allusion aux victoires de Soldau et de Pultusk.
5. *Ibid.*, fol. 101.
6. *Ibid.*, fol. 109.

Digitized by Google

plus célèbres dont l'histoire perpétuera la mémoire. Mais ce n'est pas seulement sous des rapports de gloire que je me plais à l'envisager; j'aime à la considérer comme un avant-coureur, comme un garant de la paix, comme devant procurer à Votre Majesté le repos qu'au prix de tant de fatigues, de privations et de dangers Elle assure à ses peuples. J'aime à la considérer comme la dernière qu'Elle sera forcée de remporter. C'est par là qu'elle m'est chère; car, toute belle qu'elle est, je dois l'avouer, elle perdrait à mes yeux plus que je ne puis le dire si Votre Majesté devait marcher à de nouveaux combats et s'exposer à de nouveaux périls, sur lesquels mon attachement s'alarme d'autant plus fortement que je sais combien Votre Majesté les méprise.

Je supplie, etc., etc.[1].

IX.

Danzig, 23 juin 1807.

Sire,

J'ai reçu aujourd'hui, à dix heures du matin, la lettre que Votre Majesté m'a fait l'honneur de m'écrire le 20, et ce soir je me mettrai en route pour Königsberg. Votre Majesté a amené en ce moment ses affaires à un point où je n'aurais jamais osé me permettre de les voir arriver de longtemps; mais j'admire Votre Majesté qui depuis longtemps m'a accoutumé aux prodiges.

Je supplie Votre Majesté de recevoir l'assurance du profond respect avec lequel je suis, de Votre Majesté Impériale et Royale, le très humble, très obéissant et très fidèle serviteur et sujet.

Charles-Maurice TALLEYRAND, prince de Bénévent[2].

Nous arrivons maintenant au moment où commence la disgrâce de Talleyrand; on constatera que, même alors, il continue d'encenser Napoléon avec la rancune dans l'âme.

X.

Paris, le 10 août 1807.

Sire,

Les occupations de M. Maret retardant jusqu'à ce soir la remise officielle du portefeuille, j'ai l'honneur d'adresser encore une fois la correspondance du Département à Votre Majesté. Elle contient des lettres venues de Vienne par courrier. J'ai exécuté les ordres de Votre

1. Archives des Affaires étrangères, Mémoires et Documents, vol. 659, fol. 278.

2. *Ibid.*, fol. 284.

Digitized by Google

Majesté en parlant ce matin, comme Votre Majesté me l'avait ordonné, à M. de Knobelsdorf[1] et en écrivant à MM. Otto[2] et Massias[3].

1. Knobelsdorf, ministre de Frédéric-Guillaume II à Constantinople, réussit, par une habile intervention, à terminer la guerre entre l'Autriche, la Russie et la Turquie. En 1806, il avait été chargé auprès de Napoléon d'une mission pacifique en apparence, mais qui n'était qu'un prétexte pour gagner du temps et se préparer à la guerre. *Il mourut* quelques années plus tard.

2. Louis-Guillaume Otto, comte de Mosloy (1754-1817), « homme d'un mérite rare et d'une instruction profonde » (Frédéric Masson, *le Département des Affaires étrangères pendant la Révolution*, p. 243-244), fit ses études de droit à l'Université de Strasbourg. A la fin de 1776, M. de La Luzerne s'étant adressé aux professeurs pour lui procurer un secrétaire, on lui désigna Otto, qui l'accompagna d'abord à Munich, puis aux États-Unis. Secrétaire de légation en 1785, il remplit, en 1785-1786 et en 1790, les fonctions de chargé d'affaires aux États-Unis. Rentré en France en décembre 1792, nommé par Lebrun premier commis en janvier 1793, arrêté et mis au secret le 12 brumaire (3 novembre 1794), il fut rendu à la liberté à la fin de frimaire. Apprécié par Sieyès, il le suivit à Berlin et resta chargé des affaires de la légation après le départ de son chef. Ministre plénipotentiaire à Londres pour entamer des négociations de paix avec le gouvernement anglais, Otto eut la joie, dit Thiers, de signer les préliminaires du Traité d'Amiens. Envoyé à Munich, il sut faire de ce poste secondaire un poste d'observation de la plus haute importance; il réussit à détacher la Bavière de la coalition. L'Empereur lui en témoigna sa satisfaction en le faisant conseiller d'État et en lui conférant le titre de comte de Mosly. En 1809, il passa de Munich à l'ambassade de Vienne, où il resta jusqu'au commencement de 1813. Ministre d'État le 21 mars 1813, il fut envoyé à Mayence comme commissaire extraordinaire, mais il ne put arriver jusqu'à sa destination. Sous-secrétaire d'État aux Affaires étrangères pendant les Cent-Jours, chargé, après Waterloo, d'une mission extraordinaire auprès du gouvernement anglais, il ne put, faute de passeport, aller au delà de Calais. A partir de ce moment il vécut dans la retraite.

3. Baron Nicolas Massias (1764-1848), chargé d'affaires près le Cercle de Souabe, avec résidence à Carlsruhe, du 13 nivôse an VIII (3 janvier 1800), où, à cause de la guerre, il ne put arriver que le 15 thermidor (3 août 1800), nommé le 1er avril 1808 résident et consul général à Danzig, il y resta jusqu'au 15 février 1811. Accrédité de nouveau sous la Restauration auprès du grand-duc de Bade, il ne quitta ce poste que pour prendre sa retraite.

En 1804, Massias était assez mal en cour. Seul des agents diplomatiques appelés à Mayence lorsque l'Empereur y fit une courte apparition au mois d'octobre, il n'avait pas été convié à la table de Talleyrand. Il était le seul aussi qui n'eût pas été décoré de la Légion d'honneur. En septembre 1804, Talleyrand n'avait pas encore passé l'éponge sur une réclamation, pour le moins imprudente, de Massias. Le 29 brumaire an XII (21 novembre 1803), il avait écrit à Talleyrand pour l'informer qu' « il s'était fait verser par le banquier Seligmann une somme de 3,600 francs pour faire face aux dépenses que nécessite sa place et surtout aux dépenses extraordinaires et frais de bureau pour une partie de l'an X et le courant de l'an XI », et il ajoutait : « J'ai écrit à M. Perregaux d'en débiter mon compte dans l'espérance que Votre Excellence voudra bien lui donner ses ordres pour faire acquitter cette somme

Digitized by Google

Je n'ai point encore vu Metternich, mais je le verrai ce soir. L'envoi, que j'ai l'honneur de faire à Votre Majesté, sera le dernier acte de mon ministère. Le premier et le dernier sentiment de ma vie sera la reconnaissance et le dévouement.

Je supplie Votre Majesté Impériale et Royale de recevoir l'assurance du profond respect avec lequel je suis, Sire, de Votre Majesté Impériale et Royale, le très humble, très obéissant et très fidèle serviteur et sujet.

Charles-Maurice TALLEYRAND, prince de Bénévent[1].

XI.

Paris, 8 novembre 1808.

Nous attendions aujourd'hui un bulletin sur l'affaire de Somo-Sierra; mais les nouvelles d'hier se sont tellement répandues que tout Paris les connaît et espère que Votre Majesté est depuis plusieurs jours à Madrid. Et c'est là qu'Elle ralliera tous les esprits par la perspective d'un noble et heureux règne. Les Espagnols dispersés, fatigués par des défaites, aliénés par des discordes, épouvantés par le spectacle de l'anarchie, doivent tendre de toutes parts à chercher un point de ralliement. Et qui mieux que Votre Majesté sait diriger les dispositions naissantes d'un peuple pour le faire servir au succès de ses vues?

Suit le jugement que Talleyrand porte sur le Corps législatif, sur les incidents regrettables qui se sont produits au cours de la dernière session, incidents en dépit desquels il se prononce néanmoins en faveur de son maintien pour les raisons qu'il expose en quelques lignes à l'Empereur :

La gloire immense que Votre Majesté a jetée à une grande distance en arrière devient le point d'où nous sommes partis. L'éclat de ce règne a ébloui tous les esprits, et les degrés, par où Votre Majesté nous a élevés au point où nous sommes, ne sont plus aperçus ni mesu-

par la Trésorerie nationale sur les états que j'ai déjà eu l'honneur de vous envoyer. » Les choses ne tournèrent pas comme Massias l'avait espéré.

« Par votre lettre du 29 brumaire », lit-on, en effet, dans la minute d'une note assez sèche du Département, en date du 6 nivôse an XII (28 décembre 1803) », vous m'annoncez, Citoyen, que vous avez tiré sur votre fondé de pouvoirs une somme de 3,600 francs, correspondant à vos dépenses de service pendant l'an X et l'an XI. Vous en demandez le remboursement. Il y a apparence que votre fondé de pouvoirs ne vous tient pas au courant des payements qui lui sont faits en votre nom, car vos frais de service ont été ordonnancés successivement et je suis au courant à cet égard avec vous comme pour vos appointements. »

1. Archives des Affaires étrangères, Mémoires et Documents, vol. 659, fol. 291.

Digitized by Google

rés par personne. Tout a vieilli pour nous en peu d'années, et ce serait méconnaître et compromettre les bienfaits de cet heureux prestige que de placer parmi des créations qui ont déjà un certain caractère de vétusté le disparate d'une institution toute nouvelle. Je crois donc qu'il faut, dans l'espace d'une session à l'autre, chercher à diminuer et à modifier le Corps législatif et le mettre plus en harmonie avec le système monarchique et le caractère national. Il me semble qu'il y aurait plus que de l'inconvénient à faire davantage.

Je supplie Votre Majesté de recevoir avec bonté l'assurance du profond respect avec lequel je suis, Sire[1]...

XII.

Paris, 2 mai 1809.

Sire,

J'ai l'honneur d'envoyer à Votre Majesté la liste des nominations du Sénat que j'ai présidé cette semaine, conformément aux ordres de Votre Majesté. Je me suis attaché à écarter le nom des personnes qui avaient été désignées par le ministre de l'Intérieur et j'ai eu peu à faire pour remplir sur ce point le devoir de ma place[2]. Il suffisait de faire connaître à quelques personnes les impressions qui m'avaient été données et qui ne pouvaient être que des ordres pour tout ce qui a l'honneur d'être serviteur de Votre Majesté.

A la fin de la dernière séance, nous avons eu le bonheur de pouvoir lire l'ordre du jour de Votre Majesté du 24. Il y a treize jours que Votre Majesté est absente. Elle a ajouté six victoires[3] à la merveilleuse histoire de ses précédentes campagnes. Elle ne pouvait nous étonner que de cette manière, car aucun triomphe ne pourra nous surprendre par sa grandeur; mais aucun de nous ne comprendra jamais qu'une campagne ait pu approcher si près de son terme, lorsqu'on s'attendait à peine qu'elle pût être près de son début. Je ne sais s'il me sera permis de parler à Votre Majesté des dangers qu'Elle a consenti à courir. Ils sont connus ici de bien peu de gens. Mais j'ose L'assurer que lorsque, malgré tous les efforts que l'on a raison de faire pour les cacher, l'effrayante nouvelle sera devenue publique[4],

1. Archives des Affaires étrangères, Mémoires et Documents, vol. 659, fol. 293-294.

2. Talleyrand était à ce moment vice-Grand Électeur. Le ministre de l'Intérieur était encore pour quelques jours Crétet. Les nouveaux sénateurs étaient, ceux du 6 mars, Lafaurie-Monbadon et Mérode-Westerloo; ceux du 18 mars, quatre Italiens : le cardinal Caselli, le prince Corsini, Fossombroni et Venturi; enfin ceux du 28 mars, Lapparent et Carbonaro.

3. Le premier bulletin de l'armée d'Allemagne enregistrait le combat de Pfaffenhofen du 19 avril, la bataille de Thann du même jour, la bataille d'Abensberg du 20, le combat et la prise de Landshut le 20, la bataille d'Eckmühl le 22, le combat et la prise de Ratisbonne le 23.

4. L'Empereur fut, on le sait, blessé au pied devant Ratisbonne.

Digitized by Google

tous les cœurs seront brisés de douleur, et je ne crains pas d'ajouter que l'impression ira jusqu'à affaiblir la reconnaissance et l'admiration, dont tous ses sujets doivent être pénétrés. Votre gloire, Sire, fait notre orgueil, mais votre vie fait notre existence.

Il ne me reste rien à faire ici, où je ne puis servir Votre Majesté. Tout ce qui me rappelle le temps où j'étais assez heureux pour que mes moments fussent utiles à son service contribuera à attrister mon séjour à Paris. J'y resterai quelques jours encore pour placer ma nièce[1] dans sa nouvelle famille et j'irai aux eaux de Bourbon-l'Archambaud, où mon seul désir et ma plus vive espérance sont de recevoir des nouvelles de Votre Majesté.

Tout éloigné que je sois de la scène de ses glorieuses entreprises, je n'existe pas moins par tous mes sentiments, par toutes mes espérances dans le premier rang de ses serviteurs, qui ont placé ce qu'ils attendent personnellement de considération, de gloire et de bonheur dans l'accomplissement des grandes vues de Votre Majesté.

Je suis, Sire[2]...

Lorsqu'il traçait ces lignes, Talleyrand ne pouvait avoir oublié la scène encore toute récente du 28 janvier 1809, cette scène à laquelle l'Empereur eut le tort de ne pas donner de lendemain : « J'ai fait une grosse faute », disait-il plus tard, « l'ayant réduit au point de mécontentement où il était arrivé, je devais ou l'enfermer ou le tenir toujours à mes côtés ». Il devait être tenté de se venger. Un esprit aussi délié que le sien ne pouvait manquer de reconnaître que les Bourbons s'approchaient, qu'eux seuls pouvaient assurer sa vengeance. Il paya donc d'impassibilité et nourrit sa rancune, observant tout, s'appliquant à tout savoir, travaillant sans trop se compromettre à aggraver les embarras et se tenant prêt à porter les derniers coups[3]. Mais aussi que penser des transports d'enthousiasme, des protestations de dévouement de l'homme dont déjà, un an auparavant, Metternich, dans son rapport du 24 septembre 1808, disait, en des termes qu'on ne saurait trop méditer : « Talleyrand peut être utile ou dangereux : il est utile dans ce moment... Ce qui était dangereux aussi longtemps qu'il marchait dans le sens destructeur devient profit dans le chef de l'opposition[4] ? »

Des commentaires ne feraient qu'affaiblir la valeur des emprunts que je viens de faire à cette partie inédite de la correspondance de Talleyrand, de ces lettres toutes de sa main, à l'exception des deux

1. Dorothée de Courlande, duchesse de Dino, qu'il avait fait épouser à son neveu, le comte Edmond de Talleyrand.

2. Aff. étr., Mémoires et documents, vol. 659, fol. 295.

3. Sorel, *l'Europe et la Révolution française*, t. VII, p. 340.

4. *Mémoires de Metternich*, t. II, p. 234, 236.

Digitized by Google

dernières, qui sont en copie, et dans lesquelles le vrai caractère de l'homme apparaît au grand jour, au moins sous l'une de ses faces. Aussi me bornerai-je, en finissant, à faire remarquer qu'on y trouvera la pleine justification du jugement si sévère, si sanglant même que le comte Molé portait, après la deuxième Restauration, sur son illustre, mais cynique contemporain : « N'est-ce pas une destinée bizarre que la sienne! De trahison en trahison, de parjure en parjure, il se trouvait replacé aujourd'hui sous la bannière de la fidélité. Après avoir trahi les Bourbons, la noblesse et l'Église pour la Révolution et Madame Grand, il avait trahi la Révolution et abandonné Madame Grand, vendu le Directoire à Bonaparte et Bonaparte aux Bourbons... et, au lieu de remercier Dieu, ou le diable — en qui il croit bien plus qu'en Dieu — de tant de miracles, au lieu de jouir dignement du repos et de ses immenses richesses..., il devint le centre de toutes les intrigues et s'offrit successivement à tous les partis[1]. »

Commandant H. Weil.

1. *Le comte Molé, sa vie et ses Mémoires*, par le marquis de Noailles, t. II.

Digitized by Google

BULLETIN HISTORIQUE

HISTOIRE DE FRANCE

DE 1660 A 1789

XVIIe ET XVIIIe SIÈCLES. GÉNÉRALITÉS. — Je suis heureux de signaler, en tête de ce Bulletin, deux instruments de travail, précieux l'un et l'autre, bien que de genres très différents. C'est d'abord le *Dictionnaire des institutions de la France aux XVIIe et XVIIIe siècles*, de M. MARION[1]. Les historiens souhaitaient depuis longtemps que le vieux *Dictionnaire des institutions de la France*, de Chéruel, dont plusieurs générations se sont servies, fût rajeuni ou remplacé. C'était l'un des vœux que Lavisse exprimait en terminant son *Louis XIV*. M. Marion n'a pas été effrayé par toutes les difficultés de la tâche. Il est vrai qu'il en a diminué l'étendue, d'une part, en abandonnant autant que possible tout ce qui concerne les mœurs et les usages pour ne s'attacher qu'aux institutions et, d'autre part, en se limitant à celles des deux derniers siècles de l'ancien régime. Il a ainsi composé un dictionnaire maniable et qui rendra de grands services aux historiens comme aux étudiants.

Il va sans dire qu'il n'échappe pas à toute critique. M. Marion, qui tenait à le faire paraître promptement, ne prétend certainement pas nous avoir donné une œuvre parfaite, mais seulement un livre utile, dont aucun travailleur ne pourra désormais se passer et dont les éditions futures corrigeront peu à peu les inévitables imperfections.

Ce qui m'a frappé (mais nullement surpris) en le feuilletant, c'est qu'il ne justifie pas entièrement son titre, en ce sens qu'il étudie plutôt les institutions de l'ancien régime à la veille de la Révolution que pendant les deux siècles précédents. Il est vrai qu'à cet égard la méthode diffère selon les articles. Quelquefois, M. Marion commence par une courte histoire de l'institution, à partir du XVIIe siècle, pour

1. Marcel Marion, *Dictionnaire des institutions de la France aux XVIIe et XVIIIe siècles*. Paris, Aug. Picard, 1923, in-8°, IX-564 p.; prix : 30 fr.

Digitized by Google

insister ensuite sur la forme qu'elle a prise au XVIIIe; plus souvent, il la définit d'abord telle qu'elle se présentait en 1789, puis se contente de dire quelques mots de ce qu'elle avait été précédemment. Mais, dans les deux cas, la part faite au XVIIe siècle, surtout à la première moitié du XVIIe siècle, n'est pas très considérable. Cela tient évidemment à ce que les institutions du temps de Louis XIII, parfois même de Louis XIV, sont bien moins connues que celles du XVIIIe siècle : là, M. Marion n'avait guère à sa disposition, outre quelques livres et quelques articles, que les notes et appendices du *Saint-Simon* d'A. de Boislisle. Des articles importants, comme les articles INTENDANTS, TRAITÉS, CONSEILS, SECRÉTAIRES D'ÉTAT, par exemple, auraient encore besoin d'être mis au point, du moins en ce qui concerne le XVIIe siècle.

Une autre difficulté était de savoir ce qu'il faut comprendre sous ce terme d'institutions, entendu en un sens très large. M. Marion s'en est expliqué dans la préface. On peut n'être pas d'accord avec lui, mais il faut bien avouer que tout autre choix que le sien n'aurait pas davantage satisfait tout le monde. Je ne crois pourtant pas (pour prendre l'un des exemples que donne M. Marion lui-même) qu'un article DISETTE fût nécessaire dans un dictionnaire comme celui-ci, alors que l'article COMMERCE DES GRAINS nous fait connaître toutes les institutions qui ont eu pour but de remédier aux disettes et qui parfois les rendaient précisément inévitables. Je comprends très bien, d'autre part, la nécessité d'articles sur des questions très générales, comme l'agriculture, l'industrie ou le commerce. Mais je crois qu'une sorte d'histoire abrégée et fragmentaire de l'agriculture, de l'industrie ou du commerce depuis Henri IV jusqu'à la Révolution n'offre pas ici un grand intérêt et que M. Marion aurait pu se borner à indiquer dans quelle mesure et de quelle façon le gouvernement monarchique est intervenu pour réglementer l'agriculture, l'industrie ou le commerce. Un article analogue, l'article ARMÉE, est caractéristique à cet égard : pourquoi y résumer en une demi-colonne, de façon bien vague et assez inexacte (il n'est guère possible de mieux faire dans l'état actuel de nos connaissances), l'histoire de l'armée au temps de Richelieu, y ajouter une citation du livre de M. André sur Le Tellier, puis passer directement à l'ordonnance de 1788, en omettant les règnes entiers de Louis XIV et de Louis XV? Ici encore, de brèves indications sur les ordonnances militaires me sembleraient d'un plus grand profit. Je comprends également la présence d'articles relatifs aux provinces qui jouissaient d'institutions particulières, comme la Bretagne ou le Languedoc; mais pourquoi, dans l'article ALSACE, résumer l'histoire de la réunion de cette pro-

Digitized by Google

vince au royaume? Pourquoi ne pas faire figurer, au même titre que le Languedoc ou la Bourgogne, le Boulonnais par exemple, qui avait, comme eux, ses institutions à lui?

Je crois de même que M. Marion aurait pu alléger encore le volume, ou mieux y faire place à des additions utiles, en concevant de façon un peu différente la rédaction d'un très grand nombre d'articles. Est-il bien nécessaire de juger les institutions de l'ancien régime après les avoir décrites ou, du moins, ces jugements sont-ils bien à leur place dans un dictionnaire? Toutes les citations, parfois très longues, et dont beaucoup sont plus pittoresques que techniques, étaient-elles indispensables?

Je pourrais enfin signaler à M. Marion, comme tout autre de ses lecteurs, un certain nombre d'omissions et, par contre, de doubles emplois. Mais ce sont là de légers défauts qu'il n'aurait été possible d'éviter en partie qu'en retardant de longtemps peut-être l'apparition d'un instrument de travail que tous les historiens attendaient avec impatience. Mieux vaut ne s'y pas attarder, remercier M. Marion du nouveau service qu'il vient de nous rendre et songer à toute l'érudition, à tout le dévouement aussi qui lui ont été nécessaires pour mener à bien une pareille œuvre.

C'est de même un très gros travail, et très utile, qu'ont accompli MM. Louis André et Émile Bourgeois pour préparer, dans le *Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France*, les trois volumes consacrés à la Hollande, dont les deux premiers[1] viennent de paraître à bref intervalle. Je me souviens d'avoir moi-même, il y a très longtemps, critiqué la façon dont avait été conçu ce grand *Recueil*, à l'origine, alors qu'il répondait strictement à son titre. Le titre est resté le même, mais le mode de présentation a changé. Les instructions forment toujours l'objet essentiel de la publication, mais des mémoires s'y ajoutent, qui les complètent[2]; et surtout (dans ces deux volumes en particulier) les notices relatives à chaque ambassade, les notes mises au bas des pages ont pris un tel développement qu'elles nous fournissent presque tous les matériaux d'une histoire continue et complète de la politique française à La Haye. C'est d'ailleurs bien ce qu'ont voulu MM. André

1. *Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France, Hollande,* publié par MM. Louis André et Émile Bourgeois. Paris, E. de Boccard, 1922-1923, in-8°. — T. I : *1648-1697*, LXXVI-545 p.; t. II : *1698-1730*, 547 p.

2. Je citerai particulièrement, pour leur importance, deux mémoires sur la situation des Provinces-Unies, celui de Chanut, du 9 mars 1657 (t. I, p. 159), et celui de Bonrepaus, de décembre 1699 (t. II, p. 55).

Digitized by Google

et Bourgeois, puisque les notices ont été rédigées de façon à ne point laisser de lacune importante. Les notes, d'autre part, renvoient le lecteur à toutes les sources imprimées, en même temps qu'à bon nombre de correspondances inédites, en sorte que la publication devient, pour tous les historiens qu'intéresse l'histoire de la politique française au dehors, un instrument de travail de premier ordre; et l'on ne saurait trop en louer l'appareil critique pour le soin et la richesse d'information qu'il témoigne. M. Émile Bourgeois a mis en tête du premier volume une brillante et suggestive Introduction. Après y avoir rappelé ce qu'était, en 1648, la république des Provinces-Unies, il y résume à grands traits les rapports de la monarchie française avec elle de 1648 à 1789. Il insiste surtout, bien entendu, sur la période de 1648 à 1713, pendant laquelle *Leurs Hautes Puissances* (les États-Généraux des Provinces-Unies méritaient alors ce titre que les actes officiels leur attribuaient) ont joué dans la politique européenne un rôle de premier plan. Après 1713, la république, où l'influence anglaise est prédominante, retombe au rang plus modeste au-dessus duquel un concours de circonstances tout exceptionnelles l'avait un moment élevée; les rapports qu'elle entretient avec la France dépendent désormais des relations entre les cabinets de Londres et de Versailles et sont « amicaux ou hostiles, selon que la Grande-Bretegne et la France se rapprochent ou se combattent ». Sur ces trois quarts de siècle, M. Bourgeois a pu passer vite.

Quatre autres ouvrages, intéressants à des titres divers, traitent d'une période plus ou moins étendue de l'ancien régime.

C'est à la veille même de sa mort que M. Augustin Gazier a pu achever la préface de son *Histoire générale du mouvement janséniste depuis ses origines jusqu'à nos jours*[1]. On y retrouvera les idées que M. Gazier n'a pas cessé de défendre avec toute son ardeur combative. Pour lui, on le sait, non seulement il n'y a jamais eu d'hérésie janséniste, mais le jansénisme même n'est qu'une fiction des Jésuites. « Ce qu'on appelle improprement jansénisme », écrit-il encore au début de sa dernière œuvre, « n'est pas autre chose qu'un mouvement de réaction contre les théories impies de ceux qui ont exalté le libre arbitre au détriment de la puissance divine; c'est une proclamation des droits de Dieu opposée à une audacieuse déclaration des droits de l'homme. » Et il rappelle, en un autre passage, la célèbre définition des prétendus jansénistes par le cardinal

1. Augustin Gazier, *Histoire générale du mouvement janséniste depuis ses origines jusqu'à nos jours*. Paris, É. Champion, 1922, 2 vol. in-16, IX-399 p. et 376 p., avec appendice et index.

Digitized by Google

Bona : « Des catholiques fervents qui n'aiment pas les Jésuites. » C'est l'expression de cette conviction définitive qui fait l'intérêt de l'ouvrage et qui en détermine le caractère. Sans doute est-il plus encore un plaidoyer en faveur des disciples de saint Augustin ou même, à l'occasion, un réquisitoire contre la Compagnie de Jésus qu'une histoire sereine du mouvement janséniste. Mais, par là même, il ne nous laisse jamais indifférents. Il faut ajouter qu'une évidente bonne foi éclate à chaque page et qu'il suffit dès lors d'un peu de sens critique pour lire ces deux volumes, bourrés de faits, avec autant de profit que de plaisir[1].

M. J.-M. Richard a donné un très bon exemple en étudiant de près les anciennes archives notariales de Laval, qui ont été déposées dans les greniers du palais de Justice et dont L. Laurain, archiviste de la Mayenne, se propose, paraît-il, de dresser et de publier l'inventaire. M. Richard en a tiré un tableau de la *Vie privée dans une province de l'Ouest*[2], ou, plus précisément, à Laval, pendant les XVIIe et XVIIIe siècles, qui contient nombre d'indications intéressantes. C'est le cas, tout particulièrement, des premiers chapitres, sur l'habitation, le mobilier, l'habillement. On peut y suivre, de façon très nette, l'évolution qui a peu à peu créé un goût nouveau et transformé, du règne de Louis XIII au règne de Louis XV, tout le cadre de la vie privée; même en province — on le voit ici — elle a commencé de se manifester dès les dernières années du XVIIe siècle et non pas seulement après 1715. D'autres chapitres, comme ceux sur l'éducation, sur les mariages, la piété, la charité, etc., ont beaucoup moins d'intérêt, parce que les archives notariales n'ont, à ce sujet, rien fourni qui fût très particulier à la région. On peut regretter aussi que, sur certains points, M. Richard n'ait pas songé à tirer de ses documents tout ce que, sans doute, ils eussent pu lui fournir, par exemple sur la composition des classes aisées à Laval ou sur le contenu des bibliothèques lavalloises. Il n'en reste pas moins qu'une série d'études semblables à celle-ci, et consacrées aux différentes régions de la France, nous permettraient seules de nous faire une idée plus exacte de la société française aux XVIIe et XVIIIe siècles.

Le Dr René Parmentier, dans son étude sur le *Couvent des Trinitaires de Saint-André à Clermont en Beauvaisis*[3], a

1. Je signale, à l'appendice du t. II, une traduction de la Bulle *Unigenitus*, avec le texte des 101 propositions condamnées.

2. J.-M. Richard, *la Vie privée dans une province de l'Ouest. Laval aux XVIIe et XVIIIe siècles*. Paris, É. Champion, 1922, in-8°, 395 p.; : prix 12 fr.

3. Dr René Parmentier, *le Couvent des Trinitaires de Saint-André à Clermont en Beauvaisis*. Beauvais, 1922, in-8°, 245 p., avec un plan de Clermont et deux index.

Digitized by Google

poursuivi, nous dit-il, deux buts : tirer de l'histoire complète d'une communauté religieuse de l'ancienne France les renseignements d'intérêt général qu'elle peut fournir et recueillir avec le plus grand soin toutes les indications, si minimes soient-elles, qui peuvent intéresser l'histoire locale. De là le double caractère du livre. Certains chapitres, certains appendices aussi ne seront guère lus que par les érudits clermontois. Mais d'autres intéresseront tous les historiens, en particulier les chapitres v et vi sur les biens du couvent et leur administration. Le Dr Parmentier a eu cette bonne fortune que les Trinitaires avaient pris grand soin de leurs archives; trois gros registres y sont conservés, qui ont été formés en 1781, et où l'on trouve inventoriés, parfois même transcrits, tous les actes concernant les propriétés, droits et revenus du couvent depuis la fin du XIVe siècle; les originaux de ces actes sont d'ailleurs soigneusement classés, à leur date, dans les cartons des archives conventuelles. Aussi M. Parmentier a-t-il pu composer une histoire à peu près complète des biens du couvent, y compris les rentes et cens, de leur acquisition, des transactions intervenues à leur sujet, de leur administration, jusqu'au moment où ils furent vendus comme biens nationaux[1]. Ce travail modeste est donc, malgré son cadre étroit, une utile contribution à l'histoire de l'Église sous l'ancien régime.

L'intérêt général est moindre dans une autre étude d'histoire locale, luxueusement éditée et illustrée, mais au titre un peu ambitieux : *Études historiques sur la Cour des comptes, aides et finances de Montpellier*, par M. Pierre Vialles[2]. On sait que cette cour souveraine fut créée par l'édit de juillet 1629, qui réunit la Cour des aides à la Chambre des comptes. M. P. Vialles a voulu nous en donner « l'histoire intérieure », d'après les archives privées de la Compagnie, mises récemment à la disposition des chercheurs par M. Sicard, arrière-petit-fils du dernier conseiller-syndic. Il nous rappelle, dans l'Introduction, la place qu'ont tenue dans la société montpelliéraine « Messieurs de la Cour », grands propriétaires terriens, grands bâtisseurs, commanditaires des manufactures cévenoles ou intéressés dans les comptoirs cettois. Si beaucoup de « chartreuses » ou de « folies » dont ils avaient peuplé les campagnes autour de la ville n'existent plus aujourd'hui, leurs hôtels ornent encore

1. La déclaration des biens et revenus du couvent en 1734 et les actes concernant la vente de ses propriétés comme biens nationaux sont publiés en appendice.

2. Pierre Vialles, *Études historiques sur la Cour des comptes, aides et finances de Montpellier*, d'après ses archives privées, avec 35 phototypies et un plan. Montpellier, 1921, in-8°, 336 p.; prix : 20 fr.

Digitized by Google

Montpellier et leur physionomie revit pour nous dans les beaux portraits en phototypie dont M. Vialles a illustré son livre. Mais la plupart des détails qu'il nous fournit sur le règlement intérieur de la Compagnie, le costume des conseillers, les préséances, la compétence même de la Cour, sont bien minimes. La plus grande partie du volume est occupée par une liste détaillée, dans leur ordre d'admission, de tous les magistrats ayant siégé à la Cour, presque toujours avec l'indication précise de leur naissance, de leur mariage, de leur décès. Cette liste, dont l'usage est facilité par un Index, rendra de réels services aux historiens locaux.

XVIIe SIÈCLE (1661-1715). DOCUMENTS ET INSTRUMENTS DE TRAVAIL. — Les publications de documents de la période « Louisquatorzienne » sont pour la plupart des réimpressions qui ont pris place dans la *Collection des chefs-d'œuvre méconnus*. Ce son : les *Mémoires de Louis XIV* pour les deux années 1661 et 1666, publiés par M. Jean LONGNON; la *Vie de Duguay-Trouin*, par M. Henri MALO; les *Lettres de Mme de Maintenon* à son frère et à Mme des Ursins, par M. Gonzague TRUC; la *Conjuration des Espagnols contre Venise*, de Saint-Réal, par M. Alfred LOMBARD[1]. M. Longnon s'est contenté de reproduire, pour les deux années 1661 et 1666, le texte des *Mémoires de Louis XIV* remanié par Pellisson : il ne dispensera aucun historien de recourir à l'édition de Ch. Dreyss. Mais les Introductions des trois autres volumes méritent d'être lues. M. Henri Malo nous renseigne de façon précise sur la rédaction et les manuscrits de cette *Vie de Duguay-Trouin*, si vivante que certains passages y font penser à Manon Lescaut et si instructive sur la guerre de course au XVIIe siècle. M. Truc a fait un heureux effort pour parler de Mme de Maintenon sans parti pris, ni d'apologie ni de dénigrement. Enfin, M. Lombard s'est efforcé de prouver, contre l'opinion de M. Dulong dans une thèse récente, que le récit de la *Conjuration des Espagnols contre Venise* s'inspire de documents véridiques et reste, malgré quelques « embellissements », une œuvre historique beaucoup plus qu'un roman : il admet avec Amalia Zambler, le plus récent historien de la *Conjuration*, l'authenticité de la « grande dépêche du capitaine Jean-Pierre », à laquelle n'ont cru ni Daru ni Ranke, et même celle du « Sommario della Congiura », qu'il attribue à « un témoin aussi renseigné qu'on pouvait l'être » — ce qui n'est peut-être pas beaucoup dire.

1. Les quatre volumes ont été publiés dans la *Collection des chefs-d'œuvre méconnus*. Paris, éditions Bossard, 1921-1924, in-16; prix du volume : 12 fr.

Digitized by Google

Comme documents inédits, nous n'avons reçu que les *Lettres à Marie-Louise de Gonzague, reine de Pologne, sur la cour de Louis XIV*, publiées par M. Émile Magne[1], et les *Lettres intimes de Vauban au marquis de Puyzieulx*[2], publiées par M. Hyrvoix de Landosle. Les premières, que M. Magne a tirées des archives de Chantilly, forment bien, ainsi qu'il le dit, une sorte de chronique de la cour de Louis XIV entre 1664 et 1667, c'est-à-dire précisément jusqu'à la date où commencent les *Lettres* du marquis de Saint-Maurice; mais elles sont loin de présenter le même intérêt que ces dernières et les renseignements nouveaux que l'on en pourra tirer sont bien menus. Quant aux *Lettres de Vauban* à *Puyzieulx*, ambassadeur auprès des Cantons, ce sont moins des lettres intimes que des lettres particulières, écrites d'ailleurs avec une grande liberté d'allures. Elles n'ajouteront rien à la renommée du maréchal et n'apportent rien de bien neuf à l'histoire; on y trouvera pourtant quelques lettres intéressantes, comme celle du 22 août 1700, sur une copie de la dîme royale communiquée au premier président de Harlay[3].

Aux publications de documents, nous joindrons un instrument de travail relatif à cette période : les tomes III et IV des *Sources de l'histoire de France (XVIIe siècle)*, de MM. Émile Bourgeois et Louis André[4], que la *Revue* a d'ailleurs brièvement signalés déjà. Le tome III est consacré aux *Biographies*, et, bien que M. André, dans un avant-propos, fasse valoir que nombre d'entre elles, en dépit d'un parti pris apologétique, n'en ont pas moins une certaine valeur documentaire par les renseignements de faits qui s'y rencontrent, on peut se demander si, dans l'ensemble, elles méritaient toute la peine qu'il a fallu prendre pour les réunir et nous les présenter; mais il faut remercier M. André des notes bibliographiques dont il a fait suivre la plupart des articles et qui seront utiles à con-

1. Émile Magne, *Lettres inédites à Marie-Louise de Gonzague, reine de Pologne, sur la cour de Louis XIV (1660-1667)*. Paris, Émile-Paul, 1920, in-8°, XXXII-367 p. — Les premières lettres publiées in-extenso sont de 1664. Les analyses des lettres antérieures sont très brèves.

2. Vauban, *Lettres intimes inédites adressées au marquis de Puyzieulx*. Introduction et notes de Hyrvoix de Landosle (*Collection des chefs-d'œuvre méconnus*). Paris, éditions Bossard, 1924, in-16, 139 p.; prix : 12 fr.

3. « Dieu veuille », écrit Vauban, « que tout cela ait un bon succès. Mes espérances seront bien trompées si cela arrive! »

4. *Les Sources de l'histoire de France (XVIIe siècle)*, par É. Bourgeois et L. André; t. III : *Biographies*, et t. IV : *Journaux et pamphlets*. Paris, Aug. Picard, 1923 et 1924, in-8°, 372 et 388 p.; prix : 15 fr. le volume. Cf. *Rev. histor.*, t. CXLIII, p. 112, et t. CXLV, p. 275.

Digitized by Google

sulter[1]. Le tome IV, *Journaux et pamphlets*, est d'un intérêt historique beaucoup plus grand, du moins dans quelques-unes de ses parties. Peut-être eût-il été possible de l'alléger. Était-il nécessaire d'analyser, même très brièvement, un grand nombre d'opuscules dont l'importance, d'après M. André lui-même, est minime ou nulle? Mais la liste des journaux complète heureusement les indications fournies autrefois par M. Hatin et celle des pamphlets contemporains de Richelieu les études de MM. Desdouvres, Fagniez et Deloche[2]. L'introduction du volume ainsi qu'une courte notice sur les principaux polémistes qui travaillèrent pour Richelieu sont intéressantes et rendront service.

XVIIe SIÈCLE (1661-1715). TRAVAUX. — Les travaux relatifs à la période de Louis XIV présentent, dans leur ensemble et depuis quelques années, des caractères particuliers qu'il sera peut-être intéressant de définir. Deux tendances semblent s'y manifester. C'est, d'une part, une tendance à mettre en lumière les aspects les plus avantageux de l'ancien régime à son apogée, avec une arrière-pensée assez fréquente de critique indirecte à l'égard de la France contemporaine, issue de la Révolution; les études sur la seconde moitié du XVIIe siècle, après avoir été très délaissées, sont de nouveau à la mode, mais particulièrement dans les milieux conservateurs, dont elles reflètent parfois les préventions ou les préférences; elles ont pris ainsi dans la littérature historique la place qu'y tenaient naguère encore les études d'histoire napoléonienne. L'autre tendance, qui peut aisément s'unir à la première, marque une réaction contre les méthodes scientifiques en histoire et un retour à l'alliance de l'érudition et de l'imagination. Elle n'est certes pas nouvelle et, sans même remonter plus haut, elle pourrait se réclamer des œuvres de M. Lenôtre ou de certains volumes de M. Frantz Funck-Brentano; mais, tandis que ceux-ci se sont efforcés seulement de rendre l'histoire moins austère et de plaire à leurs lecteurs, certains de nos auteurs vont plus loin et prônent « l'histoire romancée » dont Marcel Prévost a nettement défini les caractères essentiels : « Une

1. Je signalerai, parce qu'on ne penserait sans doute pas à les chercher ici, un certain nombre de numéros relatifs aux enquêtes sur les usurpations de noblesse ordonnées par Colbert à différentes dates du règne. On les trouvera sous la rubrique : *Familles nobles*, p. 42 et suiv.

2. On regrettera que M. André ne cite point le dernier volume de M. Deloche, *Autour de la plume du cardinal de Richelieu*. Sans doute n'avait-il pas encore paru quand M. André a composé ses notices.

Digitized by Google

documentation aussi exacte et, s'il est possible, aussi nouvelle que pour un ouvrage d'histoire proprement dite ; toutes les facultés imaginatives de l'auteur concourant à ressusciter le milieu, les faits, les mœurs, les personnages qu'il raconte[1]. »

Les types à peu près parfaits de ce genre historique — et littéraire — ont été donnés, ces années-ci, par M. Émile Magne. C'est le cas, en particulier, de ses deux volumes sur Tallemant des Réaux. Le second, *la Fin troublée de Tallemant des Réaux*[2], évoque en maints passages le souvenir du *Capitaine Fracasse* et nous apporte, néanmoins, les renseignements les plus minutieux et les plus sûrs (un peu dispersés, mais le genre ne permet pas qu'il en soit autrement) sur les financiers au temps de Mazarin. C'est le cas aussi, bien que d'une façon un peu moins frappante, des deux études du même auteur sur *Une amie inconnue de Molière*[3] et sur le *Vrai visage de La Rochefoucauld*[4]. C'est ainsi que, dans la seconde, si nous trouvons en note les clauses authentiques du contrat de mariage de François V de La Rochefoucauld, le père de l'écrivain, le texte nous apporte une reconstitution « romancée » des noces. Les études de M. Émile Magne devront à ces caractères d'avoir un plus grand nombre de lecteurs. Elles amuseront. Elles instruiront souvent. Elles inquiéteront aussi, par la difficulté que l'on éprouve à distinguer nettement du document original (sauf quand il est cité en note) les « embellissements » qu'y ont ajoutés les « facultés imaginatives » de l'historien.

Une autre « formule » se rencontre plus fréquemment encore parmi les publications des dernières années de l'époque de Louis XIV. Elle consiste à choisir un personnage de second plan (tout au moins par son rôle historique) et à le mettre en pleine valeur au centre d'un récit anecdotique et pittoresque. Les sources de pareils travaux sont presque toujours les mêmes : une correspondance diplomatique, s'il s'agit d'un ambassadeur, un recueil de lettres privées dans les autres cas, et surtout les mémorialistes contemporains, en première

1. Je prends la citation dans la préface de M. Lombard, qui applique au récit de Saint-Réal la définition de Marcel Prévost.

2. É. Magne, *la Fin troublée de Tallemant des Réaux*. Paris, Émile-Paul, 1922, in-18, 426 p. — Il en a déjà été parlé dans la *Revue*, t. CXLIV, p. 265.

3. É. Magne, *Une amie inconnue de Molière*. Paris, Émile-Paul, 1922, in-16, 134 p. — Honorée de Bussy n'est pas inconnue des lecteurs de Tallemant, mais M. Magne a reconstitué en partie son histoire vraie au moyen de documents inédits tirés des Archives nationales ou du minutier de Me Meunié, notaire à Paris.

4. É. Magne, *le Vrai visage de La Rochefoucauld*. Paris, Ollendorff, 1923, in-18, 211 p. et 12 planches ; prix : 15 fr.

Digitized by Google

ligne toujours, selon l'époque, Tallemant des Réaux ou Saint-Simon. Avec ces deux auteurs-là, on peut être certain que la vie et la couleur ne manqueront pas! Les œuvres ainsi composées sont nombreuses et bien souvent ne se distinguent les unes des autres que par le talent plus ou moins sûr de l'écrivain.

A ce titre, je citerai d'abord le *Grand Conti* du duc DE LA FORCE[1]. Il va sans dire que le récit y est bien conduit, alertement écrit, et que la documentation en est sérieuse. Les mémoires — Saint-Simon, Sourches, Mme de Caylus, Mme de La Fayette et beaucoup d'autres, car l'érudition de l'auteur est très étendue — ont donné les éléments du cadre, selon les règles du genre. Mais le duc de La Force a trouvé au Département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, aux archives des Affaires étrangères et de la Guerre, aux Archives nationales, aux archives de Chantilly surtout, ceux d'une biographie complète et précise de son héros. Le public cultivé, mais assez large, pour lequel un pareil volume est écrit, trouvera, à le lire, plaisir et profit. Si grand qu'ait été le prestige de François-Louis de Bourbon, prince de Conti, dans le cercle étroit de la cour, est-il certain pourtant que l'oubli dans lequel il est tombé soit immérité tout à fait et que le détail de sa vie relève d'une autre histoire que de l'histoire anecdotique?

On ne pourra guère nier, en tout cas, qu'il en soit ainsi pour la *Belle-fille de Louis XIV* que M. Émile COLLAS[2] nous présente dans la même collection. Bien que la princesse électorale de Bavière ait été la femme du grand dauphin et la mère du duc de Bourgogne et quels qu'aient été ses mérites et ses vertus privées, elle n'a pas tenu beaucoup de place à Versailles, où ses goûts et ses maladies l'ont de bonne heure isolée; elle tient moins de place encore dans l'histoire du règne, quoiqu'elle se soit efforcée toujours d'être « bonne Française » et de seconder la politique de Louis XIV, sans grand succès à vrai dire, auprès de son frère l'Électeur. M. Collas lui-même a senti le besoin, dans sa préface, d'expliquer le sujet qu'il a choisi : « Est-ce néanmoins », écrit-il, « une figure qu'il soit intéressant d'étudier et de faire revivre aujourd'hui? Oui, assurément. D'abord, rien de ce qui touche au règne de Louis XIV, à cette brillante période de notre histoire, malgré les erreurs et les fautes du grand roi, ne nous demeure indifférent. » Voilà bien la vraie raison.

C'est elle aussi, sans doute, qui a poussé M. Adrien HUGUET à

1. Duc de La Force, *le Grand Conti*. Paris, Émile-Paul, 1922, in-8°, 337 p., avec une bibliographie et un index des noms propres; prix : 10 fr.

2. Émile Collas, *la Belle-fille de Louis XIV*. Paris, Émile-Paul, s. d., in-8°, 308 p.; prix : 10 fr.

Digitized by Google

nous donner une ample étude, luxueusement éditée, sur le *Marquis de Cavoye*[1], avec ce sous-titre : *Un grand maréchal des logis de la Maison du roi* — car tout est grand sous le grand règne. Ici, les deux tendances que j'essayais plus haut de définir triomphent ensemble. La documentation est bien celle qui convient à « l'histoire romancée » : d'une part, les mémoires et, bien entendu, ceux de Saint-Simon en première ligne[2]; d'autre part, un grand nombre de pièces relatives à la vie privée de Cavoye ou de ses ascendants — contrats de mariage, inventaires, comptes de dépenses, provisions, etc. — tirées des archives familiales que M. Lennel de La Farelle conserve au château de Fransart. Mais, ici, les deux sources de la documentation ne se confondent pas, et tantôt M. Huguet raconte, en donnant libre cours à son imagination constructive, tantôt, au contraire, il énumère ou analyse les pièces authentiques. Il va sans dire que la composition du livre en souffre un peu; mais elle souffre bien plus encore de l'abus des digressions et des citations, qui parfois ne se rapportent que très indirectement au sujet[3]. Quant à l'autre tendance, la tendance apologétique, elle apparaît chaque fois qu'un peu d'histoire générale intervient pour relier entre eux les exploits et les aventures du « brave Cavoye »[4].

Ce défaut de composition, en même temps que la disproportion entre l'ampleur de l'étude et l'importance minime du personnage étudié, se retrouve, à un plus haut degré peut-être, dans l'ouvrage imposant, consciencieux et disparate que M. Aude a consacré à un diplomate de second plan, André de Béthoulat, comte de La Vauguyon[5]. M. Aude a lu et cite longuement presque tous les historiens

1. Adrien Huguet, *Un grand maréchal des logis de la Maison du roi, le marquis de Cavoye (1640-1716)*. Paris, Champion, 1920, in-8°, XXIII-529 p., avec neuf planches hors texte; prix : 20 fr.

2. Il est vrai que M. Huguet nous dit lui-même le peu de confiance que l'on doit avoir en Saint-Simon; aussi ne le consultera-t-il que « comme portraitiste ».

3. Voici un exemple de la façon dont les digressions et les citations s'introduisent dans le récit : « Charles de Cavoye, le futur lieutenant aux gardes », écrit M. Huguet, « fut vraisemblablement admis au palais auprès de Louis XIV enfant en même temps que Louis-Henri de Loménie de Brienne, qui a tracé un piquant tableau de son arrivée dans la galerie des portraits et des occupations des jeunes princes. » Suivent alors une digression sur Brienne, une longue citation prise dans ses Mémoires, puis une autre digression sur l'éducation de Louis XIV.

4. Dans ces parties d'histoire générale, M. Huguet ne renvoie guère qu'à Henri Martin et à Capefigue.

5. A.-F. Aude, *Vie publique et privée d'André de Béthoulat, comte de La Vauguyon, ambassadeur de France*, avec son portrait et la généalogie de sa famille. Paris, É. Champion, gr. in-8°, 356 et 92 p.

Digitized by Google

qui ont écrit sur la politique étrangère de Louis XIV et qui ont rencontré La Vauguyon à Berlin, à Madrid ou à Vienne[1]. Il transcrit de même des pages entières de Saint-Simon, et surtout des fragments étendus de la Correspondance diplomatique qu'il a copiés aux archives du ministère des Affaires étrangères. Ces citations démesurées coupent à tout moment le récit et découragent le lecteur. Mais, sans elles et sans les digressions, que resterait-il à dire sur la vie d'un personnage qui ne saurait éveiller grand intérêt, bien qu'il ait fait, grâce à la faveur royale, une assez belle carrière dans les ambassades, entre le moment où il fut introduit à la cour sous le patronage assez suspect de la Beauvais et celui où s'annonça la folie qui devait le conduire au suicide[2]?

La conception même du volume de M. Maurice Montigny, *En voyageant avec Mme de Sévigné*[3], comporte une composition très lâche. L'auteur suit Mme de Sévigné dans ses déplacements, et les pays qu'il traverse avec elle lui rappellent, au hasard des rencontres, les anecdotes les plus variées sur les lieux ou sur les personnes. Il les emprunte, en même temps qu'à Mme de Sévigné elle-même, à tous les mémoires et souvenirs du temps, qu'il paraît connaître à merveille. Mais je ne conseillerai pas de confier son livre aux jeunes lectrices des *Lettres choisies* de la marquise. Ce que M. Montigny a retenu de ses lectures n'est pas précisément ce qui leur convient.

Ce sont aussi les digressions et les citations qui nourrissent le volume du vicomte Menjot d'Elbenne sur *Mme de La Sablière*[4]. On pourrait croire, à en lire le titre entier, qu'il s'agit d'une œuvre d'édification, et il est vrai que, dans la seconde partie, l'auteur y analyse, commente et cite, pour la publier ensuite in-extenso dans l'Appendice, la correspondance de Mme de La Sablière, retirée à l'hospice des Incurables, avec son directeur, l'abbé de Rancé. Mais une bonne moitié du volume est consacrée à Mme de La Sablière avant la conversion, à la bienfaitrice de La Fontaine et à l'amie de La Fare. Encore cette première partie pourrait-elle être intitulée : *Autour de Mme de La Sablière*. Car, beaucoup plus que d'elle, il y est question de sa famille et de ses amis : de son mari, La Sablière; de son

1. J'en suis moi-même; mais le plaisir que j'ai pu trouver à me relire ne m'empêche pas d'estimer que les citations de M. Aude sont beaucoup trop nombreuses et trop étendues.

2. La seconde partie du volume est consacrée à la généalogie, complète, précise et détaillée, de toutes les branches de la famille de Béthoulat.

3. Maurice Montigny, *En voyageant avec Mme de Sévigné*. Paris, É. Champion, 1920, in-8°, 356 p.; prix : 6 fr.

4. Vicomte Menjot d'Elbenne, *Mme de La Sablière; ses pensées chrétiennes et ses lettres à l'abbé de Rancé*. Paris, Plon, 1923, in-8°, 417 p.; prix : 20 fr.

Digitized by Google

frère, Pierre Hessein; de La Fontaine et de La Fare; sans compter la jolie Manon Vangangelt, à laquelle est consacré tout un chapitre, par la seule raison que le vicomte d'Elbenne croit que La Sablière, vers la cinquantaine, l'a chantée sous le nom d'Iris.

Beaucoup plus édifiant est l'ouvrage de Mme Basset d'Auriac, *les Deux pénitences de Louise de La Vallière*[1]. Celui-ci répond à son titre. Même en nous racontant la vie mondaine de Mlle de La Vallière, ce sont les origines lointaines de la conversion que Mme Basset d'Auriac s'efforce d'atteindre; et toute la deuxième partie du livre, la plus longue, étudie Louise au Carmel. A vrai dire, cette « histoire d'une âme[2] » est-elle uniquement de l'histoire? « Louise de La Vallière », écrit Mme d'Auriac, « a vécu quinze ans à la cour et trente-six ans au Carmel... Nous avons cherché à entrer avec elle derrière la grille du monastère. Insensiblement, notre travail de biographe faisait place à la tâche plus douce de l'*hagiographe*... » Une biographie hagiographique ne relève pas de l'historien. Mais il faut reconnaître que celle-ci est écrite avec une ferveur contenue, qui ne prend jamais le ton de la dévotion, et qui ne fait que donner une valeur plus grande à la simplicité et à la précision du récit.

Parmi les biographies, deux sont à signaler encore, mais qui méritent, pour une double raison, d'être mises à part; elles nous présentent l'une et l'autre un personnage historique de premier plan et ne relèvent à aucun degré de « l'histoire romancée », ni par le choix des documents, ni par la méthode d'exposition : la description du milieu y tient très peu de place, tout l'intérêt est concentré sur le personnage. La première est celle de *Mme de Maintenon*, par Mme Saint-René-Taillandier[3]. Elle ne vaut pas seulement par la critique attentive, mais aussi par la compréhension psychologique. Mme Saint-René-Taillandier n'a pas entrepris, ce qui n'eût guère été possible, de renouveler l'histoire de Mme de Maintenon, mais seulement de déchiffrer, par un effort d'analyse, « l'énigme de sa vie auprès du grand roi[4] ». Aussi a-t-elle demandé la préface de son livre à M. Paul Bourget. On peut n'être pas tout à fait d'accord avec l'auteur sur la conclusion de l'analyse; on devra rendre hommage à la probité et à la précision avec lesquelles elle l'a conduite.

1. Gabrielle Basset d'Auriac, *les Deux pénitences de Louise de La Vallière*. Paris, librairie académique Perrin, 1924, in-16, 278 p. ; prix : 7 fr.

2. C'est ainsi que Mme Basset d'Auriac définit elle-même son livre dans l'Avertissement.

3. Mme Saint-René-Taillandier, *Mme de Maintenon*. Paris, Hachette, s. d., in-8° carré, 285 p.

4. C'est le sous-titre de l'ouvrage.

Digitized by Google

L'autre biographie est celle de *Vauban*, par M. Daniel HALÉVY[1]. M. Daniel Halévy, qui dirige les *Cahiers verts*, leur a donné ce petit volume d'histoire, le seul, si je ne me trompe, qui figure jusqu'ici dans la collection. Ceux qui la suivent ne s'en plaindront pas. Ce n'est, bien entendu, ni une étude complète et détaillée sur la vie si pleine de Vauban, ni surtout une étude technique de son œuvre comme ingénieur militaire. M. Halévy s'est uniquement attaché à peindre l'homme et à faire comprendre la valeur de ses services. Ses sources, intelligemment consultées, sont restreintes : ce sont avant tout les écrits de Vauban lui-même, en particulier *Mes Oysivetés* et la correspondance. Le portrait, très vivant, me paraît juste de ton ; je crois que M. Halévy a raison de nous montrer en Vauban — même lorsqu'il écrit la *Dîme royale* — un homme de la génération de 1660, toute monarchique, et qui ne sépara jamais la France de son roi ; il n'a rien d'un factieux, même pas d'un novateur ; les pages que M. Halévy écrit à ce sujet[2] sont parmi les mieux venues et les plus suggestives de ce petit livre. Les citations sont nombreuses ; mais elles font corps avec le développement et l'enrichissent sans l'encombrer.

On voit la place que tiennent les biographies dans la littérature historique relative au règne personnel de Louis XIV. En dehors d'elles, ces années dernières n'ont produit qu'un très petit nombre de travaux, de valeur inégale, qu'aucun caractère commun ne rapproche et qui n'ajouteront que peu de chose à notre connaissance du XVIIe siècle.

La *Renaissance catholique en France*, du chanoine Louis PRUNEL[3], n'est que la rédaction d'un cours public. Le sujet en est extrêmement vaste et de première importance. M. Prunel le connaît bien et l'on trouvera dans son livre, à condition de le lire avec critique, une masse assez considérable de renseignements utiles. Mais le volume se ressent de la façon dont il a été composé. On ne peut guère étudier à fond un vaste sujet dans les leçons successives d'un

1. Daniel Halévy, *Vauban*. Paris, Grasset, 1923, in-16, 205 p. *(les Cahiers verts)* ; prix : 6 fr. 75.

2. P. 144 et suiv. — Bien que M. Daniel Halévy ne dissimule pas les fautes du règne, il n'est pas toujours exempt d'une certaine illusion admirative. Je ne comprends pas bien comment il peut voir, dans le règne de Louis XIV, un épanouissement de la Renaissance. Peut-on comparer la dureté impitoyable de Louvois à celle de Saint-Just ? Saint-Just défendait le pays contre l'invasion. C'est en Belgique et en Palatinat que s'exerça la dureté de Louvois.

3. Chanoine Louis Prunel, vice-recteur de l'Institut catholique de Paris, *la Renaissance catholique en France au XVIIe siècle*. Paris, Desclée, de Brouwer et Cie, 1921, in-16, VIII-316 p., avec l'imprimatur.

Digitized by Google

cours; et l'on s'étonnera moins du ton de certaines pages, si l'on songe que le cours de M. Prunel a été professé à l'Institut catholique de Paris, dans la série — c'est la préface qui nous l'apprend — « des cours publics d'apologétique ».

Il y a beaucoup de choses aussi dans l'ouvrage de M. DE CROUZAS-CRÉTET, *Paris sous Louis XIV; la vie paroissiale et la vie charitable; la vie administrative et la vie politique*[1]. Le titre indiquerait à lui seul qu'il y en a plus que n'en peut honnêtement contenir un volume, fût-il, comme celui-ci, un in-8° de 500 pages. Et il y en a beaucoup plus encore que le titre n'en annonce! Organisation paroissiale, clergé de la paroisse, fabrique, culte, confréries, séminaires (avec leur histoire depuis l'origine); les archevêques de Paris, la vie religieuse sous Louis XIV; hôpitaux, hôpital général, la charité privée, la Compagnie du Saint-Sacrement, les Dames de la Charité, les Filles de la Charité; le grand bureau des pauvres; les petites écoles; la municipalité parisienne (depuis l'origine toujours), Châtelet, lieutenant général de police, prévôté, lieutenant civil et lieutenant criminel; police administrative et police judiciaire, police des quais et des ports; entreprises de transports, la « petite poste »; événements parisiens, entrées de souverains, fêtes diverses, inondations, disettes, procès de Fouquet et affaire des poisons; refontes des monnaies, émissions de rentes, impôts nouveaux; les gazettes et les pamphlets; les idées de réforme, Vauban et Boisguillebert, Saint-Simon et Fénelon : voilà quelques-uns des sujets que M. de Crouzas-Crétet a entrepris d'étudier tous ensemble? Il est aisé de prévoir à quel point l'étude en est superficielle, et que, si l'auteur a consulté, çà et là, quelques fonds d'archives, son information reste, sur bien des points, invraisemblablement incomplète[2]. Il est nécessaire de dire bien nettement, à propos de livres comme celui-ci, qui sont écrits dans une intention excellente et avec une visible bonne foi, qu'on rend infiniment plus de services à l'histoire en étudiant à fond, simplement et patiemment, un sujet limité, qu'en ébauchant l'étude de cinquante sujets divers.

M. Henri SÉE a complété ses travaux sur les idées politiques sous l'ancien régime par un volume sur les *Idées politiques en France au XVIIe siècle*[3]. Celui-ci est plus neuf que le volume consacré

1. P. de Crouzas-Crétet, *Paris sous Louis XIV*. Paris, Plon, s. d., in-8°, 507 p.; prix : 15 fr.

2. Et unilatérale : sur la Compagnie du Saint-Sacrement, M. de Crouzas-Crétet ne cite ni le livre fondamental de M. Raoul Allier ni même les articles de M. Rebelliau, mais seulement un article de M. de Grandmaison dans le *Correspondant*.

3. Henri Sée, *les Idées politiques en France au XVIIe siècle*. Paris, Marcel Giard, 1923, in-8°, 371 p.; prix : 20 fr.

Digitized by Google

naguère au XVIIIe siècle, parce que le XVIIe siècle a été, de ce point de vue, moins étudié, du moins pour la période antérieure au triomphe de la monarchie absolue et centralisée. Il est aussi moins sommaire, parce que le champ d'études était moins vaste. Il sera de grande utilité aux étudiants, sans doute même aux professeurs de notre enseignement secondaire, qui y trouveront fidèlement analysées un grand nombre d'œuvres qu'ils n'auraient pas le temps d'étudier eux-mêmes : telles les œuvres de Le Bret, de P. Dupuy, de Claude Joly, les Soupirs de la France esclave, les Lettres pastorales de Jurieu, l'État de la France de Boulainvilliers, le Détail et le Factum de la France de Boisguillebert. On pourra critiquer l'ordre dans lequel M. Henri Sée nous présente les derniers en date de ces écrivains politiques[1]. On pourra regretter que la diversité des chapitres ne laisse pas toujours apparaître autant qu'il faudrait la continuité de la doctrine monarchique, d'une part, et, d'autre part, la communauté d'origine de la plupart des critiques formulées contre elle par les écrivains libéraux. Mais ces regrets légers ne doivent pas nous empêcher d'exprimer à M. Henri Sée notre reconnaissance pour les travaux d'excellente vulgarisation scientifique qu'il ne se lasse pas de nous donner.

La *Vie de Gabriel de Foigny*, par M. Frédéric Lachèvre[2], n'est qu'un fragment de l'étude minutieuse et patiente entreprise par cet érudit sur le libertinage au XVIIe siècle. A vrai dire, les lamentables aventures de Foigny à Genève et à Lausanne et sa principale œuvre libertine, « la Terre australe connue », n'ont point grande importance; et M. Lachèvre a beau jeu de développer, à propos de cette courte biographie, sa thèse d'ensemble sur les libertins du XVIIe siècle. « Plus nous avançons », écrit-il dans l'avant-propos, « dans la monographie des libertins du XVIIe siècle et dans la publication de leurs œuvres, plus se précise notre définition du libertin : un faible d'esprit, incapable de maîtriser ses passions,... un déséquilibré, chez qui la sensation l'emporte sur la raison. » Peut-être. Mais n'est-ce pas parce que M. Lachèvre choisit, d'après sa formule, les libertins qu'il étudie? Et ne le reconnaît-il pas lui-même en écrivant dès la page suivante : « Naudé, La Mothe le Vayer, Saint-Évremond auraient été, au XVIIe siècle, qualifiés de libertins; ils ne sont que des sceptiques ou, en langage moderne, des libres penseurs... » A la bonne heure! Mais alors M. Lachèvre n'avait pas besoin d'avancer bien loin dans son étude pour en formuler les con-

1. On est un peu surpris que Boulainvilliers et l'abbé de Saint-Pierre soient présentés avant Vauban et Boisguillebert.

2. Frédéric Lachèvre, *la Vie de Gabriel de Foigny (1630?-1692)*. Paris, É. Champion, 1922, in-8°, XIV-60 p.

Digitized by Google

clusions : il en partait. Et n'éprouve-t-on pas quelque surprise à lire ce jugement sommaire : « Gabriel de Foigny... nous apparaît comme un vulgaire paillard, un désiquilibré complet, présentant, comme Cyrano, toutes les caractéristiques des libertins du XVIIe siècle », après avoir lu un peu plus haut, à la même page, cet autre jugement sur Cyrano : « C'est le premier écrivain de langue française qui, sous le voile de la fiction, a voulu faire connaître ses opinions nettement antichrétiennes et ses critiques des bases de la société, indiscutées jusqu'alors. Il est vraiment l'initiateur de l'esprit philosophique, rationaliste... Il a eu, au XVIIe siècle, trois successeurs qui possédaient une mentalité analogue à la sienne : Gabriel de Foigny, Denis Veiras et Claude Gilbert? » Mieux vaut laisser de côté l'avant-propos, les considérations sur le protestantisme (qu'on ne s'attendait pas à voir mêlé à cette affaire, car il n'avait pas, que je sache, une particulière indulgence envers les libertins) et les citations empruntées à M. Charles Maurras, pour reconnaître l'érudition impeccable de M. Lachèvre, dès qu'il étudie des faits précis.

Après les libertins, les hérétiques : le P. DUDON nous apporte une copieuse étude sur le *Quiétiste espagnol Michel Molinos*[1]. Il y a été conduit par la découverte qu'il a faite à Barcelone du texte espagnol des deux principales œuvres de Molinos, le *Traité de la communion quotidienne* et *La Guide spirituelle*; le présent ouvrage ne fait d'ailleurs que remanier et compléter une série d'articles parus, de 1911 à 1916, dans les *Recherches de science religieuse*. Il faudra tenir compte, en le lisant, de la position prise par le P. Dudon à l'égard du molinosisme et de son initiateur : dès l'abord, ne qualifie-t-il pas, sans aménité, Molinos de « coquin » et le quiétisme de « doctrine infâme »? Aussi croit-il découvrir en Molinos, dès ses débuts dans le ministère ecclésiastique et sans qu'aucun document, semble-t-il, y autorise, l'hérésiarque qu'il deviendra plus tard. Bien plus encore est-il convaincu des noirs desseins et de la duplicité du prêtre espagnol, alors pourtant qu'à Rome il n'a que des admirateurs et que les censeurs, en louant la *Communion quotidienne* et *La Guide*, contribuent eux-mêmes à leur diffusion. D'autre part, l'événement décisif, dans la vie de Molinos, reste inexpliqué, je veux dire son arrestation et son incarcération le 18 juillet 1685 : seules les archives du Saint-Office pourraient nous éclairer à ce sujet et

1. *Le Quiétiste espagnol Michel Molinos (1628-1696)*, par le P. Paul Dudon, de la Compagnie de Jésus. Paris, Gabriel Beauchesne, 1921, in-8°, XXI-313 p., avec l'imprimatur. On y trouvera une utile bibliographie des œuvres des docteurs quiétistes et des ouvrages de controverse quiétiste.

Digitized by Google

elles ne sont point ouvertes encore, même pour le P. Dudon. Ce sont elles seules aussi qui permettraient de faire le récit authentique et complet du procès de Molinos, sur lequel le P. Dudon n'est renseigné que par la correspondance du cardinal d'Estrées. Il n'en reste pas moins que le P. Dudon a précisé quelques faits, ignorés jusqu'ici, de la vie de Molinos, par exemple la date exacte de sa naissance[1], et qu'il apporte une contribution importante à l'histoire des origines espagnoles du quiétisme.

Les thèses de M. Gustave DULONG sont consacrées à l'*Abbé de Saint-Réal*[2], et je les ai déjà mentionnées plus haut, à propos de l'édition nouvelle de la *Conjuration contre Venise*, par M. Lombard. La thèse principale se compose de trois parties bien distinctes : une étude sur l'histoire au XVIIe siècle avant la période classique; une étude sur les œuvres de Saint-Réal; une étude sur les continuateurs de Saint-Réal. Le lien entre elles, c'est une idée générale, qui est la « thèse » même de M. Dulong : les œuvres maîtresses de Saint-Réal sont nées de la fusion parfaite de l'histoire et du roman, préparée depuis cinquante ans environ, et qui ne lui survivra guère, puisque M. Dulong distingue déjà, parmi les continuateurs immédiats, les pseudo-historiens et les romanciers. On voit aussitôt, du point de vue historique, les objections : ce n'est pas, dans son ensemble, en dépit du titre, l'historiographie de la première moitié du XVIIe siècle que M. Dulong étudie, mais seulement les œuvres qui lui semblent annoncer la conception de Saint-Réal; d'autres tendances pourraient et devraient, dans une étude complète, être mises en lumière. En outre, M. Dulong n'a-t-il pas voulu trop embrasser, et dans cette vue rapide, qui précède l'étude sur Saint-Réal, ne trouverait-on pas sans peine bien des affirmations discutables? La seconde partie est beaucoup plus solide, encore qu'elle puisse être discutée aussi, puisque, précisément, M. Lombard la discute. A vrai dire, peut-être M. Lombard lui-même accorderait-il à M. Dulong que Saint-Réal recherche dans les documents la vérité humaine bien plutôt que la stricte vérité historique. Tout le différend se réduirait alors à ce que M. Lombard croit voir, chez Saint-Réal, un souci d'exactitude (là du moins où les documents le lui permettent) qui n'apparaît pas aussi nettement à M. Dulong. Ce serait, en même

1. Les dates données jusqu'ici étaient soit 1627, soit 1640. Les registres paroissiaux de Muniésa indiquent que Molinos y fut baptisé le 29 juin 1628.

2. *L'Abbé de Saint-Réal; étude sur les rapports de l'histoire et du roman au XVIIe siècle*, par Gustave Dulong. Paris, Champion, 1921, 2 vol. in-8°, 372 et 175 p.; prix : 25 fr. les deux volumes.

Digitized by Google

temps, la différence entre le roman historique et l'histoire romancée. Elle n'est pas assez grande pour que le désaccord puisse être bien profond[1].

Je signale, en terminant (et je m'excuse de le faire de façon si tardive), le volume extrait par M. Charles DE LA RONCIÈRE du tome V de son *Histoire de la marine française*, sous le titre : *Un grand ministre de la Marine, Colbert*[2]. Ici, personne ne protestera contre le qualificatif. Tous ceux qu'intéresse l'histoire du XVIIe siècle (et d'autres aussi, fort heureusement) ont déjà lu ce petit livre, où l'ampleur et la sûreté de l'information ne nuisent en rien à la personnalité des jugements. Bien qu'il ait été publié pour le tricentenaire du ministre, ce n'est pas un panégyrique, et la gloire de Colbert n'en souffre pas[3].

G. PAGÈS.

(Sera continué.)

1. La thèse complémentaire de M. Dulong (in-8°, 175 p.) comprend un choix de lettres de Saint-Réal, une bibliographie de ses œuvres et une assez longue étude sur les adaptations dramatiques de *Don Carlos*.

2. Ch. de La Roncière, *Un grand ministre de la Marine, Colbert*. Paris, Plon, s. d., in-16, IV-310 p.

3. Je signalerai la nouveauté du chapitre intitulé : le Vrai crime du surintendant Fouquet.

Digitized by Google

COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

W. Deonna. **L'archéologie : son domaine, son but.** Paris. Ernest Flammarion, 1922. In-16, 287 pages. (Bibliothèque de philosophie scientifique.) Prix : 7 fr. 50.

Dans la première partie, Origine et constitution de l'archéologie, l'auteur montre l'homme tourné vers le passé, parce que le souvenir est toujours plus beau que la réalité et que l'on éprouve un attrait mystérieux pour ce qui n'est plus; mais la recherche scientifique ne commença que le jour où l'on étudia le passé pour lui-même. Ce fut en Grèce, pour la première fois, que l'on vit naître l'archéologie et et l'histoire. Les logographes ne leur demandent que de satisfaire l'imagination, la curiosité et la rêverie par de belles histoires et la description de monuments étranges et surannés, mais, avec Hérodote et plus encore avec Thucydide, l'histoire se détache de la religion et de la poésie pour devenir critique et le document archéologique prend une place qu'il ne perdra plus. Quant aux premiers travaux, purement archéologiques, ils n'apparaissent qu'à la mort d'Alexandre : c'est l'époque des périégètes, des Douris de Samos et des Antigone de Carystos.

Si l'archéologie s'est, à ce moment, constituée, elle est restée, encore de nos jours, au « stade préliminaire ». Réunir des monuments en collection, les décrire et les dater, les rapporter à leurs auteurs et caractériser leur style, sans songer à déterminer les raisons de ces faits, c'est, pour l'archéologue, agir comme si le botaniste réduisait sa science au classement d'un herbier. Il faut donc « une synthèse aussi vaste que possible, groupant tous les faits de l'art matériel, sans aucune restriction de temps et d'espace, de destination esthétique et technique (p. 40) ». M. Deonna arrive ainsi à faire de l'archéologie « une histoire et une science de l'art », entendant par ce terme tous « les monuments ouvrés », « la constatation et l'explication simultanée de toutes les formes matérielles créées par l'homme, dans ce qu'elles ont de particulier et de général ». C'est élargir considérablement les cadres étroits de l'archéologie et arriver ainsi à la définition la plus vaste et la plus scientifique que l'on en ait encore donnée.

Le plan de l'ouvrage est un peu déconcertant, car les trois dernières parties (Relations de l'archéologie avec d'autres disciplines, Relations des différentes branches de l'art entre elles, Les méthodes à employer, p. 201-279) ne font que reprendre à plusieurs reprises et développer les cinquante-six premières pages; cette réserve faite, on ne peut que

Digitized by Google

recommander à tous les archéologues cette partie du livre (p. 218-253), où M. Deonna leur montre comment il leur faut se servir de la photographie, du microscope et de l'analyse chimique, sans négliger les sciences médicales, l'anthropologie et l'ethnographie. Les doctrines philosophiques peuvent encore leur servir à déterminer le caractère de l'art d'une époque ou d'un individu, les sciences économiques à étudier les modes de production et leur influence sur les formes matérielles, les mathématiques à reconnaître certaines préoccupations comme celles des nombres mystiques et l'alternance des figures géométriques, la linguistique à reconstituer des stades de civilisation disparus ou inconnus au point d'en retrouver jusqu'à l'aire géographique.

De la deuxième à la sixième partie de son livre, M. Deonna semble un peu trop perdre de vue l'archéologie et ses méthodes pour ne s'occuper que de l'évolution de l'homme et de son art, entendu au sens particulier, encore une fois, de « manifestation ouvrée ». Dans sa Genèse de l'art (chap. v et surtout aux p. 63-69), M. Deonna montre que l'homme s'est, tout d'abord, servi de ses organes pour la recherche de sa nourriture et les besoins de sa défense; son premier progrès, ce fut l'emploi de la main, « de préférence au début, uniquement par la suite ». Le souvenir de cet état si primitif existe encore et l'on peut en retrouver de nombreuses et curieuses survivances jusque chez nos contemporains (cf. p. 72). Un second progrès, plus important, amena l'homme à trouver les outils : il utilisa d'abord les productions de la nature et les façonna ensuite, puis, variant indéfiniment cette « production artificielle » suivant les circonstances et ses besoins, il en transmit l'expérience à ses descendants. Ainsi se créa la civilisation, qui n'est pas autre chose « qu'une force accumulée ». — Dans le conflit entre la nature et l'art (IIIe partie, p. 79), M. Deonna part de ce principe que toute œuvre d'art est « le produit d'une lutte menée par l'homme contre une nature qui ne suffit pas à ses besoins »; il en arrive bientôt à la rendre docile à ses moindres désirs. Du même coup, il augmente ses forces, en intensifiant, par exemple, sa vision à l'aide du microscope et du télescope; il les économise, en remplaçant sa propre énergie par toutes celles qui peuvent le dispenser de sa peine. Mais la nature n'est pas sans prendre sa revanche. L'histoire de la civilisation est donc celle d'un perpétuel conflit entre l'art et la nature; M. Deonna en donne de nombreux exemples, qu'il emprunte à la Grèce et au moyen âge, tout autant qu'au XIXe siècle et à l'histoire esthétique des toutes dernières années.

La quatrième partie a comme sous-titre les « Projections ». M. Deonna en distingue trois : la « projection naturelle » ou action de la nature sur l'homme créateur; la « projection humaine », c'est-à-dire l'anthropomorphisme, où l'homme donne à tout ce qui l'entoure son apparence physique et sa mentalité; la « projection artificielle », où l'art, ce troisième terme de la triade, réagit sur tous ceux qui l'ont créé, sur la nature et sur l'homme. Cette quatrième partie montre fort

Digitized by Google

bien l'homme utilisant les forces de la nature (abris naturels..., couloirs des montagnes..., os pointus et contondants... etc.), adorant en un « stade aniconique » toutes les grandes forces du monde, les astres, le feu, les pierres et les rochers. L'art n'existe pas encore, mais il commence avec l'adaptation des forces et des formes. Le processus est achevé, lorsque la copie artificielle succède à l'adaptation; parmi les exemples donnés, il est incontestable que le mur pélasgique aux pierres brutes fut suivi du mur polygonal à retouches et ce dernier du mur hellénique aux assises réglées, aux angles taillés suivant la volonté préconçue de l'homme. — Le très curieux chapitre sur la seconde des « projections » explique aussi très bien comment l'homme fut conduit à transformer, d'une manière assez lente, ses types « aniconiques » en stèles anthropomorphiques; il a donc projeté en dehors de lui ses propres forces, les attribuant tout d'abord à des êtres surnaturels qu'il anthropomorphise et qui deviennent ainsi les créateurs de l'art et des techniques (légendes égyptiennes, grecques..., tibétaines et papoues). Puis il fait rentrer en lui-même toutes les forces qu'il avait extériorisées, et l'art, tout pénétré à ses origines de religion et de mysticisme, devient humain et descend du ciel sur la terre. Issu de la copie des formes naturelles et humaines, il tend à s'éloigner de ses deux prototypes pour finir par s'écarter entièrement d'un monde dont il n'a tout d'abord été que la réplique servile. Il élimine tout ce qui est pensée, intelligence, ne gardant que des impressions purement sensorielles et physiologiques. L'histoire de l'art, qui a commencé par l'idée et la pensée créatrice, se laisse, à la fin, dominer par la forme, les apparences et les procédés techniques.

G. GUENIN.

Paul MONCEAUX. **Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne.** T. VII : *Saint Augustin et le donatisme*. Paris, Leroux, 1923. In-8°, 295 pages. Prix : 30 fr.

M. Paul Monceaux a la patience et la ténacité des anciens Bénédictins, à qui nous devons l'*Histoire littéraire de la France*. Son *Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne* avance avec une régularité remarquable. L'étude des textes qui se rapportent à la querelle donatiste y tient une place importante, que l'on pourrait trouver exagérée si l'on ne se rappelait que le sujet est spécifiquement africain. Après un volume consacré aux « documents sur l'histoire du schisme », un autre concernant « saint Optat et les premiers écrivains donatistes », un autre encore intitulé « Littérature donatiste au temps de saint Augustin », M. Monceaux nous en donne un quatrième, le septième de la collection entière, qui étudie « saint Augustin et le donatisme », entendons par là l'œuvre antidonatiste du grand évêque.

Nous y apprenons d'abord comment Augustin, à peine arrivé à

Digitized by Google

Hippone et ordonné prêtre par l'évêque du lieu, fut amené par les devoirs de sa charge à s'occuper des nombreux schismatiques qui l'entouraient; comment, élevé lui-même à l'épiscopat, il organisa contre eux une véritable campagne qui s'étendit bien au delà de son diocèse; comment, à mesure que son autorité s'accrut, il s'associa dans ces luttes religieuses non seulement les autres évêques catholiques de la région, mais les pouvoirs publics; comment, après la tenue de plusieurs conciles où ses vues s'imposèrent, il obtint la convocation d'une conférence officielle présidée par un commissaire impérial, qui, en 411, réunit les mandataires des deux partis et aboutit à une condamnation formelle des schismatiques; comment, enfin, dans les années qui suivirent et jusqu'à sa mort, mettant à profit sa victoire, il poursuivit avec une inlassable vigueur les derniers dissidents.

Un second chapitre analyse le rôle joué dans cette campagne par les nombreux auxiliaires d'Augustin, soit par ses collègues dans l'épiscopat ou dans la prêtrise, qui ont été ses alliés de la première heure ou qui progressivement se sont adjoints à lui, soit par les laïques, grands propriétaires, magistrats et agents du pouvoir impérial, dont le concours, quoique plus extérieur, n'a pas été moins dévoué ni moins précieux. Il en ressort nettement que ce fut toujours lui qui joua le premier rôle. Les autres ne firent que le suivre, gagnés par son prestige, par la netteté de son programme et par son ardeur entraînante.

Aussi est-ce sur son œuvre que M. Monceaux concentre l'attention. Dans trois nouveaux chapitres, il passe en revue les traités, les lettres et les sermons où saint Augustin s'occupe du donatisme. Cette partie de son exposé est particulièrement fouillée. Il étudie en détail chaque pièce, donnant pour chacune la date exacte et les circonstances qui en expliquent la rédaction. Une omission est pourtant à noter : Dom Morin a publié en 1917 un grand nombre de sermons inédits de saint Augustin. Plusieurs sont consacrés à la controverse donatiste. M. Monceaux n'en fait aucune mention. Ces documents n'apportent, du reste, aucun détail bien nouveau et la lacune est facile à combler.

Un dernier chapitre est consacré à l'appréciation de la polémique augustinienne. M. Monceaux y montre un parti pris d'admiration qui ne laisse aucune place à la critique. Autant dans les volumes précédents il a chargé les donatistes, autant ici il exalte leurs adversaires. Pour lui, Augustin ne représente pas seulement l'orthodoxie, mais la sagesse même, et afin d'arriver à ses fins il n'emploie pas seulement les moyens les plus habiles, mais les plus justes. Il a bien, à partir d'une certaine époque, réclamé contre les donatistes l'intervention du pouvoir civil, qu'il réprouvait d'abord. Mais c'est que les efforts qu'il avait faits, en commençant, pour convertir pacifiquement les dissidents s'étaient brisés contre « l'intransigeance des chefs et le fanatisme du vulgaire » ! C'est ainsi que lui apparaissaient de plus en plus clairement, à la lumière des faits, les résultats bienfaisants de la

Digitized by Google

contrainte! Il en vint à se dire et à déclarer nettement que l'on devait recourir à la persécution dans l'intérêt même des persécutés, et il invoqua en ce sens le « Compelle intrare » de l'Évangile. Par là, il frayait la voie aux inquisiteurs. M. Monceaux le nie. On l'a, dit-il, mal compris, « parce que l'on cherchait un docteur dans le polémiste ». Mais toutes ses polémiques n'ont-elles pas un caractère doctrinal? « L'on considérait à part telle ou telle de ses ... théories, en les isolant ... des antécédents historiques qui les ... expliquaient. » Gardons nous de confondre explication et justification. « L'on n'a pas tenu compte ... de ses hésitations et de ses scrupules, qui l'avaient retenu si longtemps d'étape en étape sur la voie où l'entraînaient presque malgré lui les circonstances. » Son jugement final, pour avoir été longuement délibéré, n'a que plus de poids. « Surtout on s'est mépris complètement sur son dessein quand on a tiré une théorie universelle de ce qui était pour lui une théorie d'occasion ... de polémiste aux prises avec des adversaires agressifs et de mauvaise foi. » Tout partisan de la force n'a-t-il pas pareillement en vue ses adversaires du moment et ne se décharge-t-il pas sur leur indocilité de ses propres violences? Le plaidoyer de M. Monceaux manque son but et il est d'ailleurs bien inutile. Saint Augustin est assez grand pour qu'on puisse, sans le diminuer, lui reconnaître quelques torts, et c'est mal le servir que vouloir le louer à outrance.

Prosper ALFARIC.

L. VON PASTOR. **Geschichte der Päpste seit dem Ausgang des Mittelalters**... T. IX : *Geschichte der Päpste im Zeitalter der Katholischen Reformation : Gregor XIII (1572-1585)*. Fribourg-en-Brisgau, Herder et Cie, 1923. In-8°, XLV-933 pages. Index. Prix : br., 46 fr. 80; relié, 52 fr.

Le nouveau tome de la monumentale histoire des papes est consacré tout entier au pontificat de Grégoire XIII. M. von Pastor estime que le pape Ugo Boncompagni a été généralement sacrifié, parce qu'il a eu la malchance de régner entre ces deux illustres personnages, Pie V et Sixte-Quint. Il faut bien dire que, si M. von Pastor est arrivé à consacrer à ces treize années près de mille pages, c'est en pratiquant largement l'art des digressions. Durant le pontificat de Grégoire XIII se sont passés en grand nombre des faits considérables pour l'histoire de l'Église : l'application des décrets du Concile; la reprise de la lutte, souvent victorieuse, contre l'hérésie, notamment en Allemagne, en Grande-Bretagne, en France, dans le nord et l'est de l'Europe; des triomphes éphémères en Suède et même en Moscovie; la reconquête de la Pologne, un instant chancelante; l'essor des missions en Extrême-Orient, l'action convertisseuse dans le Nouveau-Monde; la

Digitized by Google

réforme du Carmel et la création de l'Oratoire. En même temps que le patron du nouveau calendrier[1] et de la revision du droit canon, Grégoire XIII est le pape de la Saint-Barthélemy et le pape de la lutte contre Élisabeth, ce qui ne l'empêche pas d'avoir de longs démêlés avec l'Espagne et surtout avec les autorités espagnoles en Italie.

M. von Pastor étudie en eux-mêmes ces divers faits, et l'on perd parfois le fil rouge entre ces chapitres qui racontent treize années de l'histoire de l'Église et même souvent de l'histoire tout court dans ses rapports avec l'Église. Toute la biographie de sainte Thérèse, celle de Philippe de Néri (écrites toutes deux sans une concession à la critique rationaliste[2]), on peut penser que ce sont là des hors-d'œuvre. Ne nous en plaignons pas. Grâce au travail acharné de l'auteur dans les archives vaticanes, à ses dépouillements dans les dépôts les plus variés, à ses abondantes lectures (dix-huit pages serrées de bibliographie générale, plus beaucoup d'ouvrages spéciaux cités en notes), nous avons là une contribution inappréciable à l'histoire du XVIe siècle. Ne reprochons même pas à l'auteur ses répétitions : il lui arrive de reprendre, dans un chapitre, des faits exposés sous une précédente rubrique.

Consultons-le d'abord sur Rome, sur le grand jubilé de 1575. Préparatifs et précautions de police économique s'inaugurant deux ans à l'avance; floraison de livres sur la Ville éternelle et de « guides » pour les pieux touristes; afflux évalué à 400,000 pèlerins, ce qui force à réduire le séjour de trente à cinq journées : il y a là une excellente peinture de la *Roma sancta*, éclairée par ces précieux *Avvisi di Roma* qui comptent parmi les ancêtres de notre presse d'information. On ne lira pas avec moins d'intérêt l'histoire de la découverte des catacombes dites de sainte Priscille, la création des grands collèges qui devaient perfectionner l'instruction des clercs et fournir des prédicateurs aux terres hérétiques ou païennes. Si l'Inquisition joue un rôle moins important sous Grégoire que sous ses prédécesseurs, il reste que, d'après les documents de M. von Pastor, Grégoire XIII ne hait point l'odeur du roussi. Il est d'ailleurs l'ami de Charles Borromée.

Grâce à l'utilisation systématique des *Nuntiaturberichte* — dont de longs extraits ou résumés sont intercalés dans le texte — les chapitres sur l'Allemagne sont une véritable histoire de la contre-réformation dans ce pays. Les jugements de l'auteur sur l'Angleterre prêteront à controverse. Il nie que l'action des jésuites et celle du pape aient eu le moindre caractère politique; cependant il montre Grégoire XIII essayant de pousser l'Espagne à envahir l'Angleterre, comme déjà sous Henri VIII des catholiques anglais n'avaient eu

1. M. von Pastor insiste avec raison sur l'amusant fanatisme des résistances protestantes, malgré l'approbation des deux protestants Tycho et Keppler. Il y eut même des troubles à propos du calendrier.

2. Thérèse était-elle hystérique? C'est selon. Oui, quand ses visions venaient du diable. Non, quand elles étaient de Dieu ou des saints.

Digitized by Google

nul scrupule à solliciter le concours de Charles-Quint. « Idées du temps », dit-il. Sans doute que renverser une reine hérétique n'est pas de la politique, ni même, comme le fait Rome en 1580 (p. 321 et suiv.), conseiller l'assassinat de cette reine. M. Pastor croit que Parsons et Campion n'étaient pas partisans de ce moyen; mais cela ne ressort pas des textes qu'il cite. N'y avait-il pas là d'ailleurs une application naturelle de la bulle de Pie V?

Je n'ai pas besoin de dire à quel degré ce volume intéresse l'histoire de France. L'auteur s'inscrit en faux contre les conclusions que M. Romier a tirées des documents de ces mêmes archives vaticanes où il a puisé les éléments de son propre récit. Qu'il explique l'événement du 24 août 1572 par le désir de Catherine de supprimer Coligny d'accord avec les Guises, passe. Écrire cependant (p. 358) que l'événement jaillit de motifs purement personnels et politiques, mais nullement de motifs religieux (« das sie rein persönlich-politischen, aber durchaus nicht religiösen Motiven entsprang »), c'est vouloir trop prouver. Lui-même note chez Catherine deux langages, l'un tout politique vis-à vis des puissances protestantes, l'autre tout religieux pour Rome et pour Philippe II. Évidemment Grégoire XIII n'est pas, au sens propre, l'un des auteurs ou préparateurs du massacre. Le bref au duc d'Albe permet de soutenir que, le 23 août, il ne savait pas, ou ne voulait pas, officiellement, savoir le changement d'attitude de la cour de France. Cependant (p. 364) la lettre de Galli à Salviati, du 8 septembre, démontre que dès le 11 août Catherine avait avisé de ses intentions le cardinal secrétaire d'État, et celui-ci avoue qu'il en avait averti le pape, au moins par des allusions transparentes. Le texte pris à Musotti (p. 365, n. 1) prouve bien que Grégoire XIII recommandait comme œuvre pie l'*esterminio degl' Ugonotti*. Après l'événement, la cour de Rome trouva l'opération insuffisante et fit demander à Charles IX par Orsini, le 20 novembre (p. 377-378), « l'extermination *complète* des huguenots ». — Idées du temps, dira-t-on? Soit, mais qu'on ne nous dise point que Rome ne les a pas eues.

Même quand on diffère d'avis avec le savant auteur, on doit lui savoir gré de mettre à notre disposition les textes qui permettent de le contredire. A sa grande œuvre, déjà si considérable, il ajoute une pierre de plus[1]. Il s'est plu à dessiner la figure de ce pape honnête, peu enclin au népotisme, dévoué à l'Église, et qui paraît vraiment avoir vécu (jusqu'à un âge avancé) de deux passions, la lutte contre l'hérésie et la croisade. Son thème ne manquait pas de pittoresque ; c'est pour la première fois depuis longtemps que Rome voit en ses murs des

1. En appendice, des documents ou des résumés de documents, parmi lesquels on notera surtout les nombreux *Avvisi* (sur la vie sociale à Rome), la *Relatione della corte di Roma* de février 1574, les notes sur les archives Boncompagni, les mémoires du cardinal Galli.

Digitized by Google

ambassadeurs de l'asiatique Russie, et elle contemple avec stupeur les envoyés des lointains daïmios[1].

Henri HAUSER.

Édouard ROTT. **Histoire de la représentation diplomatique de la France auprès des cantons suisses, de leurs alliés et de leurs confédérés.** T. VII : *1663-1676*. Berne, Staempfli et Cie; Paris, Félix Alcan, 1921. In-8°, v-688 pages. T. VIII : *1676-1684*. Ibid., 1923. In-8°, VI-540 pages. Index des deux tomes.

Le beau travail publié par M. Rott, sous les auspices des Archives fédérales, vient de s'enrichir d'un coup de deux tomes, allant depuis le renouvellement de l'Alliance en 1663 jusqu'à l'explosion de la Ligue d'Augsbourg. C'est une période particulièrement intéressante, puisqu'on y voit s'opérer, dans les cantons, une sorte de double renversement des alliances. Depuis 1602, au moins, les cantons protestants étaient traditionnellement, même aux époques de persécution contre les huguenots, les alliés du roi très chrétien, les fidèles défenseurs du pacte perpétuel de 1516; les cantons catholiques, surtout depuis la Ligue Borromée, étaient attachés à l'*Erbeinung* et se tournaient vers l'Escurial, plus exactement vers les autorités espagnoles de Milan. C'est sur ces bases que s'était engagée, au temps de Louis XIII, la lutte pour les passages orientaux des Alpes.

Peu à peu, les gros cantons dont Zurich est le *Vorort* se détachent de la France et se rapprochent non seulement de ses adversaires protestants (par exemple de la Triple-Alliance suédo-anglo-hollandaise), mais de l'Autriche. Inversement, Lucerne ramène à la France la clientèle des petits États catholiques. Or, cette double évolution est loin de s'expliquer uniquement, pour des raisons religieuses, par l'attitude de Louis XIV vis-à-vis de l'Édit de Nantes. En réalité, pour les cantons protestants, « la maison d'Autriche n'est plus l'ennemi héréditaire ». Elle a cessé d'être dangereuse, tandis que, maître de l'Alsace, le roi pèse de tout son poids sur la Suisse du Nord. La forteresse de Huningue est une menace pour Bâle et les villes forestières, comme pour le prince-évêque à Porrentruy. C'est bien pis encore lorsque, par l'occupation d'abord temporaire puis définitive de la Comté, le trop puissant monarque en vient à enserrer la Confédération et semble vouloir s'installer plus ou moins ouvertement à Neuchâtel.

Au contraire, les pâtres des petits cantons faméliques, habitués à chercher un supplément de ressources dans le service mercenaire, trouvent en France leur gagne-pain. Ce n'est pas que Louis XIV soit un bon payeur; il a toujours, vis-à-vis des cantons, un formidable arriéré, dont il se contente de verser de temps en temps les plus récentes échéances, augmentées de pensions pour les chefs des gouvernements. Mais, comparé au service d'Espagne ou d'ailleurs, le ser-

1. Il est amusant d'entendre un cardinal se consoler de la défection de l'Angleterre en saluant ce nouveau monde insulaire qui s'initie à la vraie foi.

Digitized by Google

vice de France présente tout de même « quelques garanties de stabilité et d'acquittement à échéances fixes ». C'est ainsi que les cantons primitifs rendent à Louis XIV le service de fermer aux Habsbourg la route du Gothard.

Telle est la trame solide de ces deux volumes. Inutile de dire que, fidèle à sa méthode, l'auteur n'écrit pas une ligne qui ne soit corroborée par une pièce d'archives. Nous n'en finirions pas si nous relevions tout ce qu'il nous apporte de nouveau ou de renouvelé. Lionne, qui a choisi pour le représenter à Soleure un agent médiocre, doit pourtant s'apercevoir de l'importance du terrain helvétique lorsque l'affaire des « droits de la reine » s'achève par la première invasion de la Comté. Il n'est pas moins intéressant de voir quelle est en Suisse la répercussion de la guerre de Hollande. Même avant le moment où renaît le péril comtois, aggravé par la présence et les manœuvres des armées de Turenne en Alsace, la Suisse est un grand marché diplomatique où s'affrontent Louis et la coalition[1].

Ajoutez les épisodes secondaires; toujours le rôle du sel, d'abord du seul sel gris de Peccais, puis du sel blanc de Salins et (pendant l'occupation du duché de Lorraine) de celui de Dieuze, à la fois comme moyen d'acheter les consciences — les magistrats reçoivent des pensions en sel — et comme moyen de pression économique sur les cantons. Puis la lutte entre les duchesses de Longueville et de Nemours pour la possession de Neuchâtel. Enfin les péripéties de l'histoire genevoise : le projet savoyard d'un blocus de la république du Léman, les incidents soulevés en 1679 par la messe du résident Laurent de Chauvigny, le rôle de l'émigration huguenote dès avant la Révocation.

Malgré la sévérité de l'exposé, on notera les traits vivants, les figures d'hommes ou de groupes. Ainsi (p. 265) la politique des cantons primitifs s'explique souvent par les motifs « les plus vils... Les autorités de Lucerne et de Schwytz réussissaient à toucher à la fois les pensions de France et les pensions d'Espagne ». N'oublions pas ces explications purement humaines de ce qui nous apparaît, à distance, comme une politique helvétique. Et, cependant, de plus en plus M. Rott fournit la démonstration de ce fait capital : l'importance du facteur suisse dans l'histoire européenne (et surtout dans l'histoire de France) de l'ancien régime.

Il ne nous vient, en lisant l'une après l'autre les parties de ce précieux travail, qu'une inquiétude : huit volumes déjà pour aller de l'aube des temps modernes jusqu'à 1684. A voir les richesses (ne nous plaignons pas de leur excès!) dont débordent les plus récents volumes, combien en faudra-t-il pour le siècle qui précède la Révolution? Seuls le courage et la puissance de travail de l'auteur nous permettent d'envisager le terme avec quelque assurance.

Henri HAUSER.

1. T. VII, p. 11, Colbert appelé « surintendant ». P. 234, on ne saurait dire « définitive » l'occupation (non annexion) de la Lorraine en 1670.

Digitized by Google

L. LAMOUCHE. **La Bulgarie.** Paris, Rieder, 1923. In-8°, 126 pages, 4 cartes dont une hors texte. Prix : 5 fr.

Le petit livre de M. Lamouche est très complet et représente de sérieuses recherches. L'auteur tient ses connaissances d'une « fréquentation de plus de trente années » (p. 6). Il sait bien la langue, comme le prouvent de précédentes traductions et le présent ouvrage. Membre correspondant de l'Académie bulgare des sciences, il occupe le poste officiel de consul général de Bulgarie à Paris. Il a donc pu puiser en toute liberté aux sources directes. Son livre est divisé en cinq chapitres : l'Histoire; le Sol, la Population; les Institutions; l'État économique; les Lettres, les Sciences et les Arts[1]. Une bibliographie sommaire indique les principales sources. Comme on le voit, l'ouvrage s'efforce de donner un tableau d'ensemble du pays à la fois dans son développement passé et dans son état actuel. En un peu plus de cent pages l'auteur a su condenser une quantité de renseignements précis. L'essentiel s'y trouve. C'est presque un tour de force.

Avant d'aborder l'examen détaillé de ce guide désormais indispensable, il importe de noter quelques traits qui risquent d'en affaiblir la valeur. C'est d'une revue de philologie et non d'histoire, semble-t-il, que relève le système des transcriptions; mais, comme presque tous les mots qu'il reproduit sont des noms historiques ou géographiques, il convient d'en fixer la physionomie et d'en discuter les modifications. M. Lamouche a raison, pour un livre de vulgarisation, d'écarter les signes diacritiques et de préférer un système plus simple. Mais n'est-il pas fâcheux de changer l'orthographe de noms géographiques entrés dans l'usage et d'écrire Trnovo, qui ne paraît guère meilleur que Tirnovo? Ne serait-il pas plus conforme à la prononciation d'écrire, par exemple, Kazanleuk ou Kazanlâk, étant entendu que l'*â* représente un son spécial au bulgare et voisin de *eu?* En tout cas, il est étrange de transcrire ce même son tantôt par *ë*, tantôt par *y* et tantôt par rien du tout[2].

Si la question des transcriptions n'a qu'un intérêt relativement secondaire, il n'en va pas ainsi de l'esprit même du livre. Fonctionnaire officiel, l'auteur admire sans réserve chez les Bulgares le gouvernement, l'administration, la politique intérieure et extérieure. Du moins son approbation devrait-elle tenir compte aussi de la thèse des adversaires. L'histoire n'est que le produit de témoignages souvent opposés, en tout cas différents et entre lesquels la critique doit faire

1. Il y aurait des objections contre ce plan peut-être imposé par l'éditeur et qui sépare parfois arbitrairement des sujets connexes : ainsi la législation économique et sociale dissociée des institutions; les lettres, les sciences et les arts seraient plus voisins de l'enseignement que des communications, etc.

2. Dans ce dernier cas l'on arrive, pour le lecteur ignorant le bulgare, à de quasi-impossibilités de prononciation en français, exemple : *Vrh*, p. 33. L'*h* ne se prononçant pas en français, ne vaudrait-il pas mieux transcrire le *X* bulgare par *Kh? Okhrid* plutôt qu'*Ohrid?*

Digitized by Google

un choix. Proposer comme modèle l'*Écho de Bulgarie*, journal officieux notoirement chargé de défendre la politique du gouvernement agrarien, est au moins exagéré. Pour soutenir les prétentions des Bulgares sur des territoires qui peuvent leur être contestés et que des voisins leur contestent en effet âprement, une rigoureuse confrontation des documents et arguments respectifs serait nécessaire. Peut-être les dimensions de ce livre et la situation officielle de l'auteur lui interdisaient-elles ce travail. On aimerait alors à trouver plus de calme pour défendre la légitimité de certaines revendications qui, toutes justes qu'elles soient, exigent le sang-froid et l'esprit critique de juges impartiaux.

Dans l'esquisse historique qui ouvre ce livre, il faut signaler une lacune regrettable : parler du Moyen Age bulgare sans même mentionner l'énorme influence du byzantinisme à peu près dans tous les domaines de la vie nationale est plus grave que de négliger l'influence romaine sur la France du Moyen Age. M. Lamouche fixe au milieu du XVIIIe siècle le premier réveil de la conscience bulgare[1]. Il aurait pu ajouter que les Bulgares appellent « Renaissance » cette période de leur histoire et non pas celle que nous caractérisons de ce nom. Pour l'époque moderne, M. Lamouche a bien vu que l'émancipation religieuse, aboutissant le 28 février 1870 à la création d'une église orthodoxe bulgare séparée, n'était que le prélude de l'émancipation politique totale. Si l'influence de l'Angleterre est soulignée au Congrès de Berlin, celle de l'Allemagne aurait dû l'être plus encore, puisqu'elle aboutit à substituer la poussée austro-allemande dans les Balkans à l'emprise russe.

La période contemporaine, depuis les troubles en Macédoine de 1893 jusqu'au traité de Neuilly (27 novembre 1919) et à ses suites, est exposée avec plus de détails que les époques antérieures. Le point de vue bulgare sur la Macédoine, la Thrace et la Dobroudja est défendu avec force, la guerre de la Bulgarie et de la Serbie en 1913 expliquée le mieux possible. L'auteur fait ressortir l'injustice de certaines clauses du traité de Neuilly : la limitation excessive de l'armée réduite à n'être même plus une gendarmerie efficace, la charge immodérée d'une Commission des réparations toute-puissante, surtout l'accès à l'Archipel promis mais contrarié et inexistant. Ce sont là de graves causes de conflits futurs qu'une politique internationale plus équitable eût pu et dû éviter.

Sur la Géographie, on trouve un véritable luxe de détails en regard de la parcimonie des premiers renseignements historiques. Il suffira de noter que la population en 1922 atteint près de cinq millions (4,9), en forte augmentation annuelle, qu'elle est en majorité agricole, mais avec un intense développement des grandes villes : Sofia qui a plus que doublé de 1900 à 1920 et dépasse 150,000 habitants, Plovdiv (Philippopoli), Varna. L'assertion répétée (p. 9 et 39-40) que l'invasion des

1. Grâce aux efforts du moine Païssii. L'orthographe Païsii, l's français entre deux voyelles sonnant z, serait contraire à la prononciation bulgare.

Digitized by Google

Bulgares ou Turcs de la Volga, venus au VIIe siècle ap. J.-C. se fondre dans la masse des Slaves balkaniques, est comparable à l'apport franc dans la population gallo-romaine semble admissible, encore que des recherches précises soient nécessaires pour fixer le nombre et le rôle respectif des Bulgares de la Volga et des Slaves balkaniques. Si les qualités de sobriété et de labeur patient du paysan bulgare tiennent à ses origines turques ou à son tempérament propre, peut-être faut-il attribuer à des mélanges slaves le manque de persévérance finale qui compromet les entreprises les plus hardies. En tout cas, cette solide race d'agriculteurs ou de viticulteurs dans les plaines, de bergers dans les montagnes, occupe une situation géographique si importante que le sort de la péninsule balkanique est en grande partie entre ses mains.

Les éloges de l'auteur sur la pureté des mœurs politiques, la sincérité du vote, la faveur populaire du parti agrarien alors au pouvoir, l'excellence du système de travail civil obligatoire, appelleraient quelques réserves. Par contre, les renseignements sur l'organisation judiciaire, l'administration civile et militaire sont précieux.

Pour l'enseignement, il eût été bon de souligner les brillants progrès de l'instruction primaire, arrivant en moins de cinquante ans à ne plus laisser qu'un quart environ de la population illettré, prolongeant son action dans les campagnes par les « progymnases » (écoles primaires supérieures ou petits lycées), les « gymnases » (lycées) et les bibliothèques populaires, et contrastant ainsi avec l'état arriéré des pays agricoles voisins : Russie, Roumanie, Serbie. Mais les idées du gouvernement agrarien se sont fait sentir dans le renforcement du caractère pratique des lycées au détriment de la culture générale, dans la diminution des étudiants par la brusque augmentation des droits d'inscription, dans de récentes luttes contre l'autonomie de l'Université.

L'auteur termine par un éloge de l'art bulgare[1]. Il semble possible d'avancer que l'ancien art bulgare est surtout intéressant par les influences diverses qu'il décèle : orientale, byzantine, turque, et que l'art moderne est encore trop jeune pour avoir su s'affranchir et devenir pleinement original.

En résumé, le livre de M. Lamouche est consciencieux et précis. Il vise à être complet et l'est à peu près. Peut-être faut-il regretter qu'un poste officiel et une admiration constante aient empêché l'auteur de nous donner le livre parfait qu'on était en droit d'attendre de sa profonde connaissance du pays, de ses habitants et de ses ressources[2].

Gaston CAHEN.

1. Dans l'énumération d'auteurs vivants, p. 120, le choix toujours délicat en ces conjonctures est-il impartial, est-il complet?

2. Signalons encore quelques défectuosités faciles à corriger. Les cartes ne sont indiquées ni dans la feuille de titre, ni dans la table des matières, d'où une certaine difficulté à les trouver. Celle hors texte, p. 64-65, écrit : Rhodopes, et dans le texte ce mot est orthographié Rodope.

P. 59 : le budget... commençant le 1er août 1922 paraît une faute d'impression pour le 1er avril.

P. 14 : *au lieu de* Gabriel Krestovitch ; *lire :* Krâstovitch ou Kreustovitch.

Digitized by Google

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES.

Préhistoire. — Le peu de place dont nous disposons nous oblige à mentionner sommairement plusieurs ouvrages qui mériteraient une analyse détaillée et qui, d'ailleurs, se recommandent d'une façon toute particulière à l'attention des spécialistes.

C'est d'abord le travail de J. HAZZIDAKIS : *Étude de préhistoire crétoise : Tylissos à l'époque minoenne*, suivi d'une note sur les larnax de Tylissos; traduit du grec par l'auteur avec la collaboration de L. FRANCHET (Paris, Geuthner, 1921, in-8°, 92 p., 48 figures et 10 planches hors texte). — En 1909, le Dr Hazzidakis, directeur des antiquités crétoises, entreprit à Tylissos, au pied de l'Ida, des fouilles, qui ont duré trois ans; elles présentent un intérêt exceptionnel parce qu'elles permettent d'établir des divisions chronologiques assez différentes de celles d'Evans (voir *Rev. histor.*, t. CXL, p. 101) : d'après cet érudit, le minoen primitif correspond aux trois âges du premier minoen d'Evans et à son minoen moyen I; le minoen moyen de Tylissos équivaut au minoen moyen II et aux deux premiers étages du minoen dernier; enfin le minoen dernier d'Hazzidakis n'est autre que le minoen dernier III d'Evans.

Le petit livre d'A. CARNOY : *Les Indo-Européens; préhistoire des langues, des mœurs et des croyances de l'Europe* (Bruxelles et Paris, Vromant, 1921, in-8°, 256 p.), est un répertoire inestimable de données aussi nombreuses que variées. L'auteur a reconstitué, avec une extrême prudence et dans un esprit tout scientifique, la vie morale et matérielle des Indo-Européens; ouvrage d'autant plus précieux que tous ceux qui ont été écrits en français sur la question sont vieillis et, pour ainsi dire, inexistants.

H. PEAKE. *The bronze age and the celtic world* (Londres, Brenn brothers, 1922, in-8°, 201 p., 26 figures et 14 planches; prix : 42 sh.). — C'est la mise en volume de six « lectures » professées à l'Université d'Aberystwyth en février 1922. On y trouve une véritable synthèse de tout ce que l'on peut savoir à l'heure actuelle de l'âge du bronze et des grandes migrations à cette époque : peuples venus des régions occidentales de l'Himalaya et de l'Hindou-Kouch, vers l'an 6000; les « Ofnets », ainsi appelés d'une grotte de Bavière, type brachycéphale qui se retrouve encore aujourd'hui chez les montagnards alpins; Proto-Celtes ou Aryens, que M. Peake dénomme les Wiros, c'est-à-dire les Hommes, sortis des steppes de la Russie méridionale,

Digitized by Google

à la suite des grandes sécheresses (3000-2250); Wiros-Celtes, parlant une langue de type goidelique, qui, entre 1200 et 1175, s'avancent jusqu'au cœur des Alpes, suivis plus tard par les Celtes proprement dits, au langage de type brittonique, etc. Les théories de M. Peake, souvent neuves et appuyées sur des documents incontestables, sont parfois aventurées; il se peut que les découvertes ultérieures viennent les ébranler et fassent apparaître des influences insoupçonnées.

Nils Åberg. *La civilisation énéolithique dans la Péninsule ibérique* (Paris, Champion; 25e fasc. de la « Bibliothèque de l'Université royale d'Upsal ». In-8°, XIV-204 p., 333 figures; prix : 15 couronnes). — On connaît très mal l'énéolithique, c'est-à-dire le passage de la pierre au métal; la monographie de M. Åberg sera donc bien accueillie, étant à la fois documentée et illustrée d'une façon remarquable. Après avoir exactement situé l'énéolithique hispano-portugais, l'auteur dresse un inventaire de toutes les découvertes faites dans la Péninsule, qui était le pays le plus riche en cuivre et en étain; puis il suit l'extension de la culture ibérique au dehors, surtout la dispersion de la céramique dite de Palmella-Compozuelas. On la trouve incontestablement au sud-ouest de la France, en Bretagne armoricaine et en Angleterre, où la céramique caliciforme semble avoir été modifiée par celle du Rhin. Il en est de même en Italie. Mais M. Åberg aurait pu donner plus de force à sa thèse s'il avait mieux étudié les tessons et les vases conservés dans les musées de Toulouse, de Montpellier et d'Arles. De nombreuses trouvailles l'auraient amené de l'Espagne aux nécropoles de Redemello et d'Aquilone (plaine du Pô), en passant par les grottes du Castellet, auprès d'Arles, et par certains dolmens des Alpes maritimes. D'autre part, M. Åberg a fort bien établi qu'un des plus forts courants de cette civilisation se répandit dans l'Europe centrale, où l'on rencontre, avec les vases caliciformes, des tombes à squelettes accroupis et des cistes à dalles comme au Portugal et en Espagne. C'est aux bords du Rhin, et aussi dans la région de l'Elbe et de la Saale, que cette influence ibérique s'est fait le mieux sentir, bien qu'il y ait entre la céramique de cette zone et celle de l'Espagne de notables différences. G. Guenin.

Histoire générale. — Gaston Letonnelier. *L'abbaye exempte de Cluny et le Saint-Siège* (tome XIII des « Archives de la France monastique ». Paris, Poussielgue, 1923, in-8°, XVI-154 pages). — Sous sa première forme, ce livre a été présenté comme thèse manuscrite à l'École des chartes en 1905. Il est regrettable qu'avant de la faire imprimer l'auteur ne l'ait pas mise au courant des travaux publiés depuis lors; on y chercherait vainement, par exemple, les livres et articles de M. Fliche sur les Prégégoriens et sur Grégoire VII, qui cependant intéressaient très directement son sujet. Il renvoie assez souvent à l'*Histoire des Conciles* de Mgr Hefele dans la traduction Delarc, non à celle de dom Leclercq, infiniment supérieure, surtout au point de vue bibliographique. Pour les bulles pontificales, il a négligé

Digitized by Google

les *Regesta* de Jaffé qui l'auraient mis en garde contre certains documents dont l'authenticité est douteuse ; par exemple, un texte attribué à Grégoire-le-Grand, que l'auteur donne comme une constitution célèbre de ce pape, doit être considéré comme apocryphe. Une lecture attentive du livre ferait certainement découvrir et d'autres erreurs et des lacunes. Elles déparent un travail qui aurait pu être excellent, mais dont il suffira de dire qu'on y trouve, malgré tout, des idées et des faits utiles pour faire connaître un des instruments dont la papauté s'est servie pour imposer son autorité suprême à tous les autres évêques de la chrétienté occidentale. Ch. B.

— Werner SOMBART. *Les Juifs et la vie économique*, trad. en français par le Dr S. Jan KÉLÉVITCH (Paris, Payot, 1923, in-8°, 512 p.; prix : 20 fr.). — L'ouvrage de Sombart, qui remonte à treize ans environ, avait fait quelque sensation lorsqu'il parut et l'on comprend qu'un éditeur entreprenant ait songé à le faire traduire en français. Mais, pourtant treize ans sont « grande mortalis aevi spatium », et le livre aurait dû être mis au courant ; les indications bibliographiques devaient être complétées, des erreurs de fait rectifiées, des théories, devenues intenables à la lumière des événements récents, accompagnées des réserves nécessaires. Rien de tout cela n'a été tenté. Tel qu'il est, l'ouvrage reste intéressant par le talent d'exposition, l'esprit étincelant, la documentation abondante sinon critique, le paradoxe d'une thèse qui considère le judaïsme non pas comme l'instrument ou le bénéficiaire du capitalisme moderne, mais comme son véritable créateur. S'il le fut, c'est que sa mentalité le préparait à ce rôle, mentalité formée par le monothéisme du désert (formule renanienne), l'esprit de lucre et le rationalisme... engendrés par la vie nomade. Il y a, on le devine, infiniment de fantaisie dans tout cela, et l'ouvrage de l'économiste marxiste, dont les tendances ne sont pas antisémites, pourra facilement être exploité par l'antisémitisme. Il n'en reste pas moins un riche répertoire de faits qui, utilisé avec précaution, peut rendre des services[1]. Th. R.

— Arturo SEGRE. *Storia del Commercio*, 2e éd. (Turin-Gênes, S. Lattes, 1923, 2 vol. in-8°, 552 et 557-1208 p.; index ; prix des 2 vol. : 30 et 35 lire). — Lors de la première publication (1913-1915) de cet excellent manuel[2] (il fait partie de la *Biblioteca dell'Insegnamento Commerciale e Professionale*), nous avons dit tout le bien qu'il en fallait penser. Il n'existe, à notre connaissance, rien d'aussi commode dans aucune langue, et ceci est bien l'œuvre d'un historien. La nouvelle édition, toujours divisée en deux volumes (des origines à la Révolution française, l'Ère contemporaine), représente un progrès consi-

1. On lira avec profit sur ce livre l'article de Raphaël-Georges Lévy dans la *Revue des études juives* d'octobre 1911 et celui d'Alfred Berl dans *Paix et droit* de février 1924.

2. Cf. *Rev. histor.*, t. CXVIII, p. 124, et t. CXX, p. 160.

Digitized by Google

dérable, non seulement par sa masse (les deux volumes d'autrefois comptaient respectivement 452 et 513 pages, soit au total 965 contre plus de 1200), mais par la richesse des renseignements nouveaux. Un chapitre sur la guerre mondiale et ses conséquences économiques a remplacé les conclusions provisoires de 1915. La bibliographie de chaque chapitre a été complétée et mise à jour, aussi bien celle de l'ère minoenne ou de l'empire carolingien que celle de l'Angleterre actuelle. En fait, ces bibliographies spéciales seront du plus grand prix pour les étudiants. On y relève peu de lacunes (p. 1028, citer C. Coolidge, *U. S. as a World Power*, 1921). Lorsque les ouvrages allemands ou anglais ont été traduits en français, c'est généralement la version française qui est citée. Chose inévitable, beaucoup de noms propres et de titres étrangers sont écorchés (et pas corrigés aux *Correzioni ed aggiunte*). Il arrive aussi que l'habitude de ne pas donner les prénoms expose à quelques confusions : par exemple, il n'y a aucun rapport entre le Hauser cité t. II, p. 771 (à propos des *Ueberseebanken*) et celui des p. 783 et 792. Quelques erreurs : t. II p. 684, Briey signalé en dehors des gisements de Meurthe-et-Moselle. P. 1108, ce n'est pas l'infériorité de son industrie chimique, mais bien la nature de ses charbons qui explique la pauvreté de la France en coke. Bien au contraire, l'ingéniosité des chimistes français est en train de faire disparaître cette infériorité. P. 783 n. 1, Cuno est représenté à tort comme un collaborateur de Ballin ; ce sont deux rivaux, *Lloyd* contre *Hapag*. Les raccords entre le texte ancien et les remaniements laissent parfois à désirer. Le chapitre sur les États-Unis a été écrit avant le tarif Fordney, cependant cité p. 1046. Sur la même question (marine marchande américaine), on laisse subsister p. 1044 : « Causa l'attuale guerra europea », tandis que p. 1045 l'on écrit : « Dopo la guerra mondiale ». Ce sont là des taches. Il est plus grave, parce qu'ici l'erreur devient tendancieuse, de parler (p. 797 et ailleurs) d'une « indennità di guerra » imposée à l'Allemagne. Bien des parties du second volume, et spécialement le dernier chapitre, sont trop souvent dépourvus de la sérénité et de l'impartialité de l'histoire. Ce chapitre est politique et polémique, plutôt que purement économique. En particulier, on ne lira pas sans agacement les jugements portés sur la France. M. Segre semble professer pour l'activité française une certaine admiration, mais une admiration hargneuse. Il ne laisse jamais passer une occasion (voy., entre autres, p. 690, 695, 997, 1091) d'être désagréable à la France ou injuste envers elle. Il est fâcheux qu'il ait ainsi diminué la valeur scientifique de son bel ouvrage. Henri HAUSER.

La guerre. — Corrado BARBAGALLO. *Come si scatenò la guerra mondiale* (Biblioteca della « Nuova Rivista storica », n° 6. Milano, Roma, Napoli, Società editrice Dante Alighieri di Albrighi, Segati e C., 1923, in-8°, VI-166 p.; prix : 7 l. 50). — La masse énorme des documents et des témoignages sur les origines de la guerre mondiale n'a pas détourné l'infatigable directeur de la « Nuova Rivista storica » d'en-

Digitized by Google

treprendre une étude critique de ces origines, sans se soucier des conséquences pratiques que cette étude peut avoir sur l'appréciation de la guerre elle-même et du traité de Versailles dans les pays de l'Entente. Son livre se divise en trois parties, consacrées respectivement aux politiques austro-hongroise, allemande et russe dans la période de juin-août 1914; il laisse de côté les politiques française, italienne et anglaise, au moins dans leur développement d'ensemble. L'obsession d'une révolte éventuelle des différentes nationalités qui composaient la monarchie dualiste a conduit presque fatalement à l'opération de violence contre Belgrade, considérée comme le centre de toutes les intrigues des Slaves contre l'Autriche. En ce qui touche l'Allemagne, l'explication fournie par M. Barbagallo tend à rejeter sur les épaules de von Jagow, intérimaire du chancelier Bethmam-Holleveg, la responsabilité des actes accomplis du 7 au 14 juillet 1914; mais il ne peut, bien entendu, s'agir de la responsabilité d'un seul individu : l'Allemagne a été amenée à la guerre par les vues erronées de ses dirigeants sur la valeur de l'Autriche par rapport aux destinées germaniques, par leur état d'esprit habituel à l'égard des Slaves; d'autre part, l'état-major allemand a forcé les dirigeants de l'empire à répondre à la mobilisation russe par la déclaration de guerre, qui, techniquement parlant, se justifie sans doute. Reste à se demander les raisons et les conditions de la mobilisation russe. C'est ce que fait M. Barbagallo dans sa troisième partie, où il expose la lutte, en Russie, des éléments favorables à une mobilisation partielle, en réponse à l'ultimatum autrichien, et des éléments favorables à une mobilisation générale, pour aboutir à l'oukase de mobilisation générale, finalement signé le 30 juillet, sous la pression des hommes de l'état-major russe, qui interprétaient à leur façon les conditions de l'alliance avec la France et mettaient en jeu des arguments d'une technicité incontestable. La déclaration de guerre par l'Allemagne répondit à l'oukase de Nicolas II, et comme l'organisation technique de la mobilisation allemande comportait la marche des corps d'armée germaniques simultanément vers l'ouest et vers l'est, l'annonce même de la neutralité anglaise n'arrêta pas l'état-major allemand dans l'exécution des mesures militaires annoncées, et la guerre générale s'ensuivit. — Au terme de cette analyse délicate, M. Barbagallo peut conclure que tous les gouvernements ont essayé d'éviter une guerre hâtée par leurs démarches mêmes; les efforts individuels des membres de ces gouvernements ont été impuissants à arrêter la terrible machine mise en branle. Mais M. Barbagallo aurait pu insister davantage sur le rôle des états-majors, dont la fonction était de préparer la guerre et qui l'ont faite; voici un élément nouveau dont on doit tenir compte quand on recherche les multiples responsabilités morales de la guerre. G. Bn

Antiquité. — J. Wright Duff. *The Writers of Rome* (Londres, Oxford University Press, Humphrey Milford, 1923, in-8°, 112 p. avec gravures; prix : 2 sh.). — Ce livre, qui fait partie d'une collection de

Digitized by Google

petits manuels, expose très sommairement, en six chapitres et une bibliographie composée exclusivement d'auteurs anglais, l'histoire de la littérature latine depuis 240 environ av. J.-C. jusqu'à l'avènement d'Hadrien, en 117 ap. J.-C. Il n'a aucune prétention à l'originalité et caractérise seulement assez nettement d'abord la littérature latine en général, ensuite les principaux auteurs, avec les précisions nécessaires et la traduction de plusieurs morceaux, surtout de poésie.

Ch. LÉCRIVAIN.

— Dr Ernst NISCHER. *Die Römer im Gebiete des ehemaligen Œsterreich-Ungarn* (Vienne, Librairie classique, 1923, in-8°, 160 p. avec une carte et 26 gravures). — Ce livre expose en sept chapitres, suivis d'une bibliographie sommaire, l'histoire de la domination romaine dans le territoire de l'ancienne Autriche-Hongrie. Ce n'est naturellement qu'un aperçu très général et très bref de cet immense sujet, mais qui a le mérite de la clarté, de la précision, avec une exposition agréable, et qui fournit des renseignements intéressants sur quelques points, notamment sur le *limes*, les forts, en particulier ceux d'Albing et de Lorch, sur l'importance et le rôle de l'élément celtique, sur les institutions des autres races, sur les monuments romains de Pola, de Salone, d'Aquilée, d'Alt-Ofen, de Petronell, sur les trouvailles de monnaies romaines. Ch. L.

Espagne. — *Ayuntamiento de Madrid. Revista de la biblioteca, archivo y museo*, ano I, Enero 1924, numero I (Imprenta municipal, 128 p.). — Le Conseil municipal de Madrid a décidé la publication d'un bulletin, qui paraîtra tous les trois mois, et il en a confié la direction à un comité composé de D. Ricardo Fuente, D. Manuel Machado, D. Agustin Millares Carlo. Le premier numéro, fort bien imprimé, comprend : Francisco Rodriguez MARIN, Cervantes et le *mentidero* de San Felipe (le rendez-vous des soldats); José Pérez DE BARRADAS, étude sur la préhistoire de Madrid; Agustin Millares CARLO, la table et des extraits du « Libro horadado » de Madrid (XVe-XVIe siècle). Des variétés et une bibliographie très soignée complètent le volume. Dans celle-ci, nous remarquons un article très bien fait sur la paléographie espagnole du *P. Garcia Villada*, par A. Millares Caro. Ce premier bulletin fait bien augurer de la suite. A. M. F.

— *Libro de Apolonio, an old spanish poem*, edited by C. Carroll MARDEN. Part I. Text and Introduction (Baltimore, The Johns Hopkins Press, 1917, LVII-76 p.). — Très soigneuse édition du *Libro de Apolonio;* le premier fascicule comprend en outre une introduction, qui traite des manuscrits et des éditions, de l'auteur et de la date, des légendes dans la littérature médiévale sur Apollonius, des versions espagnoles et des sources du *Libro de Apolonio.*

— Felip PEDRELL i Higini ANGLÈS. *Els madrigals i la missa de difunts d'En Brudieu* (Barcelona, Institut d'Estudis catalans, 1921, in-4°, 247 p.; prix : 20 pesetas). — Les recherches faites

Digitized by Google

par les auteurs de cette riche publication aux archives de la Seo d'Urgel, où Jean Brudieu était maître de chapelle au XVIe siècle, ont révélé que ce musicien, dont le nom ne présente aucune consonance catalane, était originaire de l'évêché de Limoges, d'où il était parti sans espoir de retour pour s'installer définitivement en Catalogne. Fixé à la Seo d'Urgel à la fin de 1577, il y meurt au commencement de mai 1591. Son œuvre honore à la fois le passé artistique de la Catalogne et le patrimoine musical de la France. Jean RÉGNÉ.

États-Unis. — D. PASQUET. *Histoire politique et sociale du peuple américain.* Tome I, des origines à 1825 (Paris, Aug. Piccard, 1924, in-8°, x-410 p., 25 gravures et cartes; prix : 20 fr.). — Nous ne pouvons aujourd'hui qu'annoncer cet ouvrage qui sera complet en deux volumes. Disons seulement qu'il répond à un besoin vraiment urgent : il n'existe pas en français, lacune fâcheuse à tous égards, de bonne histoire des États-Unis. M. Pasquet nous donne à la fois plus et moins : il ne se propose pas de nous présenter cette histoire dans toute sa prodigieuse complexité et, d'autre part, il veut du moins nous faire connaître de quels éléments ce peuple s'est formé. La première partie de son œuvre, traitée avec une information très étendue et un sens profond des réalités, fait désirer, tant la lecture en est instructive et captivante, que le tome II ne se fasse pas attendre. — Ch. B.

France. — Vicomte DU MOTEY. *Le champion de Normandie. Robert II de Bellême, lieutenant du duc Robert Courteheuse, seigneur d'Alençon, etc., comte de Ponthieu et de Shrewsbury, et son temps, 1056-112..* (Paris, Champion, 1923, in-8°, 287 p.; prix : 20 fr.). — Ayant à parler dans la *Revue historique* (t. CXXXVIII, p. 233) du livre de M. Du Motey sur les *Origines de la Normandie et du duché d'Alençon*, M. Halphen constatait que l'auteur y faisait preuve « d'une regrettable inexpérience »; qu'il « se montre médiocrement au courant des éditions et des travaux récents », etc. Ces défauts se retrouvent plus manifestes encore dans le présent ouvrage. Le titre, reproduit fidèlement plus haut, indique déjà la thèse que l'auteur prétend défendre, à savoir que Robert Courteheuse, étant le légitime héritier de son père Guillaume le Conquérant, avait le droit et le devoir de combattre son frère cadet, Guillaume II le Roux, et que son lieutenant en Normandie, Robert II de Bellême, fut le champion héroïque et malheureux de la légitimité. Or, c'est justement ce qu'il aurait fallu prouver tout d'abord, au lieu d'invoquer sans examen un droit de primogéniture qui n'existait pas encore à la fin du XIe siècle. Les luttes menées par Robert Courteheuse et son lieutenant pour faire triompher ce prétendu droit ayant été présentées par le chroniqueur Orderic Vital sous un jour très défavorable pour eux, M. Du Motey repousse son témoignage comme étant vicié par le parti pris, l'aveuglement, la mauvaise foi. Au point de vue logique, son argumentation se tient; mais, comme les prémisses sont fausses, la thèse croule.

Digitized by Google

M. Du Motey se serait épargné cette disgrâce s'il avait connu et consulté les ouvrages si importants de Freeman sur la conquête normande et sur Guillaume le Roux, s'il avait lu la *récente* biographie de Robert Courteheuse par M. Charles Wendell David, parue en 1920. Ces livres sont, il est vrai, écrits en anglais; mais M. Du Motey ne paraît pas ignorer cette langue, puisqu'il a été en relation avec des érudits anglais auxquels il doit quelques utiles renseignements. Après la lecture de ces livres, il aurait sans doute abandonné son travail, ou bien il aurait déployé toutes les ressources de son érudition et de sa dialectique à prouver que leurs auteurs se sont trompés. En réalité, c'est en pure perte qu'il a dépensé beaucoup de temps à des recherches dans les bibliothèques et dans les archives de Normandie; les menues trouvailles qu'il y a faites ne rachètent pas l'erreur initiale dans laquelle il est tombé. M. Du Motey annonce un volume complémentaire sur les comtes d'Anjou issus de Robert de Bellême; l'histoire locale lui apportera sans doute les compensations que mérite son zèle infatigable. Ch. B.

— Jacques PANNIER. *Recherches sur l'évolution religieuse de Calvin jusqu'à sa conversion* (Strasbourg, Istra, 1924, in-8°, 48 p. Forme le 8e cahier de la *Revue d'histoire et de philosophie religieuses*, publiée par la Faculté de théologie protestante de l'Université de Strasbourg). — A l'aide d'un nouveau classement chronologique des premières lettres de Calvin, du *Discours* que Théodore de Bèze publia l'année même de la mort de son ami (1564), de divers souvenirs de jeunesse que le Réformateur de Genève rappelle dans ses œuvres de façon incidente, de l'*Histoire ecclésiastique*, quel qu'en soit l'auteur, de l'édition du *De clementia* de Sénèque et aussi de la *Psychopannychia*, publiées en 1532 et en 1534, M. J. Pannier essaye de serrer le problème posé de plus près qu'il n'avait été fait précédemment et il arrive aux conclusions suivantes : Le 4 mai 1534, le jour où Calvin résigna le bénéfice qu'il possédait au chapitre de Noyon, il rompit officiellement avec l'Église romaine; mais déjà, le 1er novembre 1533, il avait rompu avec l'esprit de cette Église, en faisant prononcer par le recteur Cop le discours sur les « pauvres en esprit ». Auparavant, il avait donné à des amis intimes des preuves de plus en plus claires de son détachement de l'Église catholique. Il n'y a pas eu de conversion subite, mais « lent décollage, arrachement progressif, puis mouvement accéléré ». C. PF.

— Les *Essais* de Michel DE MONTAIGNE. Nouvelle édition conforme au texte de Bordeaux, par Pierre VILLEY, t. III (Paris, Félix Alcan, 1923, in-8°, 585 p.; prix : 12 fr.). — Avec ce tome III se termine cette réimpression du texte de Bordeaux; il contient les treize chapitres du livre III. On y a joint un aperçu sommaire des sources (p. 453-526) et un index (p. 527-584) où sont relevés tous les noms propres, plus un certain nombre de noms communs intéressants pour les idées morales et la philosophie de Montaigne. Ch. B.

Digitized by Google

— Harold J. LASKI. *A Defense of Liberty against Tyrants : a translation of the* Vindiciae contra tyrannos *by Junius Brutus, with an historical introduction* (Londres, G. Bell, 1924, in-8°, 229 p., 1 fac-similé). — Le célèbre pamphlet, attribué avec toute vraisemblance à du Plessis-Mornay, a eu au delà du détroit une brillante fortune. Il est réimprimé en Angleterre en 1581 et 1583 (c'est du moins ce qui semble ressortir des indications trop peu précises données p. 68). La quatrième édition paraît en anglais dès 1588, comme *A short Apologie for Christian Soldiers*, une traduction intégrale en 1622, une réimpression (*Vindiciae Religionis*) en 1631, « peut-être comme une invitation aux puritains anglais à secouer le joug du despotisme des Stuarts ». Nouvelle traduction en 1648, date fatidique. Cette traduction est réimprimée en 1660, puis en 1689, pour la seconde révolution. Il y a comme une profonde vérité dans la légende qui fait de l'édition de 1648 l'œuvre de William Walker, lequel décapita Charles Ier. Nulle part ne se voit mieux le lien qui unit les idées politiques des huguenots français d'après la Saint-Barthélemy, les idées de Théodore de Bèze et de Hotman, avec l'évolution des libertés anglaises (et néerlandaises). C'est ce que M. Laski, dans les soixante pages qui précèdent sa reproduction du texte de 1689, démontre fort bien. Sa thèse, il est le premier à le dire, n'est pas nouvelle, mais il apporte de nouveaux arguments et contribue à mettre les *Vindiciae* à leur place. Peu d'erreurs. P. 24, n. 1, *D'*Armaingaud pour Dr. Armaingaud ; p. 29, n. 1, et p. 58, n. 5, *VIII* pour III ; p. 31, Du Bellay pour Du Belloy.

H. HAUSER.

— Henry BORDEAUX. *Saint François de Sales et notre cœur de chair* (Paris, Plon, s. d., [1924,] in-8°, 332 p., un portrait ; prix : 7 fr. 50). — Le besoin d'un nouveau livre sur l'évêque de Genève se faisait-il vraiment sentir, après les études de MM. F. Strowski et H. Bremond? M. Bordeaux a voulu apporter dans ce concert deux notes personnelles : en premier lieu, Savoyard, il insiste sur le rôle que joue dans la formation du saint la petite patrie ; d'autre part, il tente (mais encore une fois est-ce une nouveauté après M. Bremond?) de nous rendre François plus accessible, plus humain. Il recourt, pour y mieux parvenir, à des comparaisons tirées de la vie actuelle et de la littérature la plus récente. On trouve dans son livre tels noms que Mme de Charmoisy ou sainte Chantal eussent été bien étonnées d'y rencontrer. Bref, moins un livre d'histoire, ou même de psychologie historique, qu'une suite de conférences pour dames du monde. — Les historiens de la Réforme apprendront avec surprise (p. 119) que, depuis Luther et Calvin, « le mariage ne diffère plus des autres unions de chair ». Ce n'est pas ce que disait Taine dans des pages célèbres de la *Littérature anglaise*. — P. 31, une rédaction bizarre semble mettre saint François *avant* Ronsard. P. 282, lire Bourrilly. P. 288, lire Gandia (trois fois écrit Gaudia). P. 91, le prote inflige à l'académicien cette troublante graphie : élirent.

H. HR.

Digitized by Google

— Émile MAGNE. *Scarron et son milieu, documents inédits* (Paris, Émile-Paul, 1924, in-8°, 344 p., 4 fig., index; prix : 7 fr. 50). — Nouvelle édition, fortement remaniée et enrichie. On sait (cf. plus haut, p. 240) que M. Magne, avant d'écrire ses biographies en style de roman, travaille au Cabinet des manuscrits, à l'Arsenal, aux Affaires étrangères, aux Archives nationales, et que sa bibliographie est au courant (en l'espèce Henri Chardon est copieusement utilisé et loyalement cité). Son livre est un intéressant tableau de certains coins de la société provinciale et parisienne du XVIIe siècle et un bon récit des débuts de Françoise d'Aubigné. M. Magne croit, en principe, à l'authenticité des lettres publiées par La Beaumelle et que rejettent d'ordinaire « les biographes, facilement scandalisés ». Il semble avoir fait la preuve pour l'une d'entre elles (p. 188-189). Rien n'est piquant comme le projet de voyage du cul-de-jatte et de la belle Indienne pour la France équinoxiale. Scarron est à joindre à la liste des auteurs qui ont vanté, entre Jean de Léry et Rousseau, les vertus de la vie sauvage. Sur la Compagnie de Royville de 1652, M. Magne, d'ordinaire si bien averti, n'a pas cité le tome V de M. Ch. de La Roncière (p. 234-236). — Quelques poésies et lettres inédites; documents sur la famille Scarron. — H. HR.

— Gabriel LEDOS. *Saint Pierre Claver, 1585-1654* (Paris, V. Lecoffre, coll. « les Saints », 1923, in-12, XIV-175 p.; prix : 3 fr. 50). — Pierre Claver, canonisé tardivement en 1888, est un jésuite catalan qui partit en 1610 à Cartagena de las Indias pour y devenir l'apôtre des noirs. Il est regrettable que le savant archiviste ait volontairement banni de son opuscule toute critique. L'historien ne se réveille chez lui qu'une fois (p. 97), par une note où il est dit que l'archidiacre de Londres, soi-disant converti par le P. Claver, n'a probablement jamais existé : mais cette note n'empêche pas l'auteur de maintenir, dans son texte, le récit de cette conversion. S'il y avait en ces pages moins de miracles, souvent peu ragoûtants et inutilement révoltants, le simple lecteur n'en serait que plus disposé à voir dans Claver ce qu'il paraît avoir été, humainement parlant, un saint. Un saint pour avoir découvert l'un des premiers, contrairement à l'opinion des Espagnols du Nouveau Monde et même à l'opinion de maints théologiens (p. 35), que ces animaux noirs étaient des hommes, et qui avaient une espèce d'âme. Sorte de commissaire volontaire à l'immigration, le Père assistait à l'arrivée des vaisseaux négriers; il en voyait sortir ces hordes de malheureux, nus et entassés comme des bestiaux, sans distinction entre les âges, les sexes, les sains et les malades; il essayait de mettre en ces cerveaux obscurs et souffrants un peu de douce lumière. Il les suivait ensuite dans leur existence d'esclaves et tâchait de leur faire du bien. Cela vaut mieux, en vérité, que des miracles et des prophéties. Quand donc les hagiographes le comprendront-ils? H. HR.

— Tony BOREL. *L'abbé de Watteville, conseiller au Parlement*

Digitized by Google

de Dôle, et sa mission en Suisse (Bâle, Frobenius, 1923, in-8°, 467 p., 12 pl. hors texte dont une en couleurs). — Livre bizarrement composé. Les aventures extraordinaires et peut-être un peu légendaires de ce seigneur comtois, chartreux au diocèse de Saint-Claude, bretteur et coureur de filles, pacha en Turquie, gouverneur de Morée, puis abbé de Baume-les-Moines et conseiller au Parlement de Dôle (1665), s'interrompent brusquement pour faire place à une histoire de la Franche-Comté, de ses rapports avec la Suisse, de l'*Erbeinung* et de la neutralité des Deux-Bourgognes[1]. C'est ensuite seulement que nous revenons à notre personnage, à propos de la mission dont on le charge auprès des Cantons, pour essayer de les tourner contre la politique française, menaçante pour la Comté. Là est le vrai sujet du livre, mais ce sujet n'est pas entièrement neuf. M. Borel, qui a travaillé aux Archives du quai d'Orsay, de Zurich, de Berne et de Lucerne, du Doubs et du Jura, n'a pas l'air de soupçonner que tous les documents dont il se sert nous sont déjà connus grâce au tome VII de la grande publication d'Ed. Rott (cf. plus haut, p. 258). En particulier, la lutte de Watteville contre Mouslier n'a plus pour nous de mystères, et ce n'est pas ajouter à nos connaissances, lorsque Watteville arrive à Zurich, de nous donner un hors-d'œuvre sur Zwingli[2]. H. Hr.

— B. Faucher. *Les registres de l'état civil protestant en France depuis le XVIe siècle jusqu'à nos jours* (Paris, 1923, in-8°, 42 p.; extrait de la *Bibliothèque de l'École des chartes*, année 1923, t. LXXXIV). — A l'inverse des registres de catholicité, peu de documents sont aussi dispersés que les registres de l'état civil protestant; ils se rencontrent dans toutes les catégories de dépôts, depuis les Archives nationales jusqu'aux collections particulières, en passant par les dépôts hospitaliers. Quelles sont les causes de cette dispersion? C'est ce que M. Faucher examine en faisant porter ses recherches sur deux points essentiels : « En vertu de quels textes, par qui et comment étaient enregistrés les actes de l'état civil des réformés? Quel a été le sort des registres et dans quel dépôt se trouvent ceux de telle période et telle église? » L'ensemble de la période considérée, dont le début est marqué par l'ordonnance de Villers-Cotterets d'août 1539, se divise naturellement à peu près en deux parties séparées par la Révocation de l'Édit de Nantes. La législation « positive » avant 1685

1. Au reste, le volume s'ouvre par un chapitre sur l'abbaye de Baume, où l'abbé de Vatteville mourut en 1702.

2. Éloge un peu déconcertant du gouvernement bernois dans les pays sujets, gouvernement « à caractère patriarcal ». Cependant (p. 282-283), M. Borel se contredit en avouant que l'on refusait à ces sujets l'accès à la bourgeoisie. — P. 284, n. 470, bizarre référence : « Mart*inum* Zeller*um*. » — Ce qui est bizarre aussi, dans ce livre typographiquement très soigné, c'est de voir le prote bâlois s'appliquer à mettre un circonflexe sur les prétérits *fut*, *dut*, *put*, *eut*. Par contre, il l'omet souvent là où il en faudrait.

Digitized by Google

est à la fois imprécise et incomplète : remarquons cependant qu'en 1664 c'est à propos des registres protestants que l'autorité civile a prescrit, pour la première fois, la tenue en double des actes de l'état civil; après 1685, la législation « négative » va présenter les mêmes défauts que précédemment : ainsi, la réglementation synodale au XVIIIe siècle est extrêmement abondante et parfois touffue ; seul, l'édit du roi du 17 novembre 1787, concernant « ceux qui ne font pas profession de la religion catholique », termina cette incohérence, et enfin on sait que le décret du 20 septembre 1792 « laïcisa » complètement l'état civil. Pour les registres, avant la Révocation, il en existe pour chaque catégorie d'actes, baptêmes, mariages et sépultures, mais leur rédaction et leur valeur documentaire sont très inégales; postérieurement, ils éprouvèrent des vicissitudes qui ne favorisèrent ni leur groupement régulier ni leur conservation. — Telle est cette étude, très fouillée, originale et intéressante, d'une histoire fort complexe et dont la complexité même nous a obligés à n'en donner qu'une analyse à la fois générale et théorique : en raison des détails dans lesquels l'auteur, par la nature de son sujet, n'a pas dû cesser d'entrer, une sorte de conclusion-résumé n'eût peut-être pas été inutile. Le mémoire mérite d'être signalé, puisqu'il intéresse tout ensemble l'histoire de la religion, celle des institutions et aussi, bien entendu, celle des archives.

Georges ESPINAS.

— Maurice DOMMANGET. *Blanqui* (Paris, librairie de l' « Humanité », 1924, in-8°, 96 p.; prix : 2 fr. 50). — C'est une œuvre de vulgarisation, mais qui a été préparée avec soin et écrite avec précision et netteté; on la lira avec intérêt et profit, même après l'excellent ouvrage de M. Gustave Geffroy, *l'Enfermé*. Bien qu'il soit un fervent admirateur de Blanqui, M. Dommanget ne dissimule pas les faiblesses de son héros. Il étudie d'une façon critique le fameux « document Taschereau »; il conclut que Blanqui a dû, en 1839, révéler au magistrat l'organisation des sociétés secrètes, et il attribue cette défaillance à un moment de dépression nerveuse ; on ne peut se l'expliquer autrement, étant donné le courage stoïque dont Blanqui n'a cessé de donner la preuve pendant son existence. — La partie la plus neuve du volume a trait aux idées de Blanqui. L'auteur montre clairement que celui-ci est surtout un disciple de Babeuf, dont Buonarotti lui a fait connaître la doctrine. Blanqui semble n'avoir que peu d'estime pour les doctrines « utopiques » des saint-simoniens et des fouriéristes. Le mouvement coopératif ne lui paraît qu'un palliatif sans portée; il accorde plus de valeur aux « sociétés de résistance », au mouvement syndical et à la grève. Mais il s'est tenu ferme à l'idée que seule l'action politique pourra réaliser la révolution sociale. Par action politique, il entend, non pas l'agitation parlementaire, qu'il méprise fort, mais l'insurrection à main armée et, lorsque celle-ci aura triomphé, la dictature du prolétariat. Il considère qu'il est vain de préparer l'organisation future : le peuple triomphant saura bien ce qui lui convient.

Digitized by Google

La tactique de Blanqui coïncide donc partiellement avec celle que préconise Karl Marx. M. Dommanget pense que ce dernier a dû subir l'influence de la conception blanquiste, mais il n'en fournit pas la preuve. Ce qui est vrai, c'est que les blanquistes se sont de bonne heure ralliés à la doctrine marxiste. Blanqui semble aussi avoir exercé une profonde influence sur les révolutionnaires russes et notamment sur le bolchevisme. M. Dommanget cite de nombreux passages de Blanqui ; les plus vivants sont ceux qui sont relatifs à la critique de la société. L'auteur devrait reprendre la question, étudier d'une façon scientifique les sources de Blanqui et essayer de déterminer avec plus de précision encore l'influence que l' « Enfermé » a pu exercer sur le mouvement socialiste de la seconde moitié du XIXe siècle. — H. SÉE.

— C. TALÈS. *La Commune de 1871* (Paris, librairie du Travail, [1924,] in-18, XXII p.; prix : 8 fr.). — Cette nouvelle histoire de la Commune parisienne de 1871 a été écrite spécialement pour le public communiste, afin d'expliquer le mouvement communaliste comme un effort tendant à réaliser « la première république prolétarienne ». Seulement, l'auteur est trop au courant de la littérature historique ; il est trop désireux de respecter les règles de la méthode objective pour ne pas aller au delà de cette explication ; son analyse des causes de la Commune, où il montre l'action de l'Internationale et du blanquisme, vaut d'être examinée de près. Dans le récit des événements, on sent frémir une passion continue ; d'autre part, M. Talès reconnaît l'étrangeté « d'une révolution qui manque de révolutionnaires », car le caractère par excellence du mouvement de mars 1871, c'est l'insuffisance morale et intellectuelle des hommes qui ont prétendu le diriger. La publication critique des *Procès-verbaux* de la Commune, dont le premier volume paraîtra prochainement par mes soins, renforcera certainement le point de vue de M. Talès. Celui-ci a bien vu, comme j'avais naguère essayé de le faire dans mon petit livre sur la Commune, l'importance théorique du rôle des « Internationaux » pendant la crise, l'action délétère exercée par les poncifs historiques empruntés aux périodes de 1793 et de 1848, les mauvaises méthodes de travail des « Communards », les quelques heureuses réalisations opérées. Son récit de la « Semaine sanglante » est bien mené, précis et correct, avec l'antithèse nécessaire du massacre des otages et des exécutions en masse des « Fédérés » par les Versaillais. M. Talès conclut sobrement, en insistant surtout sur l'interprétation qui a été donnée de la Commune par les socialistes. Dans la préface, Léon Trotsky s'efforce de dégager les enseignements actuels de la crise communaliste pour les milieux révolutionnaires et de comparer la Commune de 1871 et la Révolution russe de 1917. Ces pages ont moins de valeur au point de vue historique qu'au point de vue politique ; Trotsky y affirme une fois de plus son mépris du parlementarisme et du légalisme « petit bourgeois ». Georges BOURGIN.

— *La politique républicaine* (Paris, Félix Alcan, 1924, in-18,

Digitized by Google

589 p.; prix : 10 fr.). — Ce volume, publié en vue des élections du 11 mai 1924, est dû à la collaboration de plusieurs professeurs de l'enseignement supérieur, dont quelques-uns sont en même temps des hommes politiques : M. LÉVY-BRUHL y analyse l'*Idéal républicain*, M. E. BOREL y étudie le *Pouvoir central*, M. A. BERTHOD la *Réforme administrative*, M. DALADIER l'*Organisation militaire*, M. JÈZE les *Finances*, M. RIST la *Politique économique*, M. AUGÉ-LARIBÉ l'*Agriculture*, M. SCELLE le *Problème ouvrier*, M. HERRIOT l'*Enseignement*, M. DEMANGEON la *Politique coloniale*, M. PAINLEVÉ la *Politique étrangère*, M. G. DUMAS les *Œuvres françaises d'enseignement à l'étranger*. M. BOUGLÉ présente la conclusion de l'ouvrage, rempli de renseignements et d'idées, par quelques pages sur les *Sophismes de la réaction*. Mais s'il convient de signaler cet ouvrage dans notre *Revue*, c'est moins à cause de ces divers travaux, dont beaucoup sont d'ailleurs de grand mérite, qu'à cause de l'espèce d'introduction que M. Ch. Seignobos a bien voulu y mettre et qui est consacrée à l'*Histoire du parti républicain*. M. Seignobos y met en lumière les textes essentiels qui, depuis le manifeste de la « Montagne » de 1849 aux programmes les plus récents, en passant par celui de Belleville (1869) et le programme clémenciste de 1881, marquent la continuité d'une véritable tradition politique. M. Seignobos n'est pas moins précis et utile en ce qui touche l'évolution du parti socialiste, pris à partir du discours de Saint-Mandé du 30 mai 1896; il fournit ainsi une précieuse contribution à l'histoire du « bloc des gauches » et à celle des rapports de ce « bloc » avec les autres partis français.

G. BN.

— Jules VÉRAN. *Comment on devient député, sénateur, ministre* (Paris, éditions Bossard, 1924, in-18, 131 p.; prix : 4 fr. 50). — Ce titre pourrait convenir à un traité élémentaire de droit constitutionnel qui aurait son utilité; ici, l'on trouvera seulement des lieux communs assaisonnés çà et là de quelques anecdotes. Rien de plus. Lisez le *Politique* de Louis Barthou, et comparez. Ch. B.

— Dans la *Science moderne* (avril 1924), M. le général CARTIER, sous le titre de *Généralités sur la cryptographie*, étudie les règles qui président aux écritures secrètes, l'emploi de ces écritures dans le passé (on sait tout ce que lui-même en a tiré pour éclairer le problème de Bacon-Shakespeare) et les modes principaux de déchiffrement. Il y a joint une courte bibliographie choisie. G. BN.

— L. GALLOUÉDEC. *La Bretagne* (Paris, Hachette, 1923, 4e édit., in-8°, III-260 p. Collection d' « Histoire et Géographie régionales de la France »; gravures et illustrations; prix : 10 fr.). — Cette quatrième édition ne diffère en rien de la première, qui a été déjà signalée dans la *Revue historique*, t. CXXVI, p. 119; on y retrouve même des fautes d'impression, comme *Bretague* au lieu de Bretagne (p. 127, note). Le prix seul a varié; il était alors de 7 fr. 50. L'ouvrage

Digitized by Google

s'adresse au grand public, notamment aux touristes cultivés qui ne se contentent pas de traverser les pays en quatrième vitesse, mais qui veulent en connaître aussi la géographie et l'histoire. Joliment illustré, il se lit en outre avec un réel plaisir, l'auteur n'ayant pas craint d'égayer son récit par d'agréables anecdotes, même quand elles se rapportent à des personnes ou à des faits aussi connus que Du Guesclin, La Tour d'Auvergne, la Chouannerie. Si tout de même il croyait devoir surveiller un nouveau tirage, il ferait bien de corriger, page 65, le passage où il parle des « Scots d'*Écosse* » à propos de l'invasion de l'Armorique par des Celtes de la Grande-Bretagne; c'est des « Scots d'Irlande » qu'alors il s'agit. Ch. B.

— A. Le Moy. *L'Anjou* (Paris, même collection, 1924, in-8°, 207 p.; prix : 10 fr.). — L'auteur, qui a écrit une bonne thèse sur le Parlement de Bretagne au XVIIIe siècle et à qui l'on doit une excellente édition des cahiers de la sénéchaussée d'Angers, fait œuvre utile en nous donnant cette synthèse de l'histoire de l'Anjou, trop courte malheureusement, car la place lui a été étroitement mesurée, mais fort agréablement présentée. Dans une bonne introduction géographique, il montre que l'Anjou, loin de constituer une unité géographique, se compose de pays fort divers. Ce sont les comtes d'Anjou qui ont réalisé l'unité politique de cette région. Après une description un peu sommaire de la féodalité angevine et du gouvernement des princes apanagés, M. Le Moy consacre un bon chapitre à la Renaissance, particulièrement brillante dans le val de Loire. Au XVIe siècle, toute cette partie de l'Anjou semble très prospère. Il y a eu plutôt décadence au XVIIIe siècle, surtout à la fin de l'ancien régime; l'auteur cite, à cet égard, des faits intéressants, mais les causes n'en apparaissent pas nettement. La période révolutionnaire, marquée par la Vendée angevine, est assez complètement exposée. Quelques pages seulement sont consacrées à la période contemporaine; mais, dans l'exposé géographique, M. Le Moy montre qu'au XIXe siècle l'Anjou, surtout dans le val de Loire, est devenu l'une des régions agricoles les plus prospères de la France; il indique aussi que cette province est restée un pays de grande propriété. — On regrette l'absence d'une carte. Une bibliographie générale aurait été aussi fort utile. Il est vrai que l'on trouvera cités en note un certain nombre d'ouvrages; il eût fallu mentionner les excellents travaux que M. Louis Halphen a consacrés au moyen âge angevin. H. S.

— Alfred Uhry. *La mise en valeur du Rhin, de Strasbourg à Bâle. Le grand canal d'Alsace* (extrait de la *Revue économique internationale*, février 1924, in-8°, 41 p.). — Nous avons signalé précédemment (*Rev. histor.*, t. CXL, p. 265) le travail de M. Uhry sur le port de Strasbourg; celui-ci en est une suite. M. Uhry nous montre toute la difficulté de la navigation sur le Rhin entre Strasbourg et Bâle, ce qui a décidé la Commission du Rhin à se prononcer, le 10 mai

Digitized by Google

1922, pour la construction d'un grand canal d'Alsace, de Huningue aux ponts de Kehl, d'une longueur de 125 kilomètres, dans les bancs de gravier entre le fleuve et les canaux de Huningue et du Rhône au Rhin et pour l'exécution de la première tranche de ce canal entre Bâle et Kembs. En attendant l'achèvement de cette grande œuvre, on s'appliquera, comme les Suisses l'ont demandé, à aménager le lit du fleuve pour y rendre, en amont de Strasbourg, la circulation plus facile. M. Uhry expose cette question complexe avec une grande clarté; il souligne les concessions faites par la France : dans le grand canal projeté, la navigation sera soumise à un régime international, comme s'il s'agissait du Rhin lui-même; la France a renoncé à percevoir toute taxe pour l'usage de la voie et des écluses. C. Pf.

— Nous avons reçu de M. l'abbé Eugène Lafforgue une série de petites plaquettes consacrées à l'histoire de sa « petite patrie », la Bigorre, toutes imprimées à Tarbes, à l'imprimerie Saint-Joseph : *Origines bigourdines* (1922, 30 p.); *les Seigneurs d'Antist* (dans le canton de Bagnères-de-Bigorre, 1921); *la Peste en Bigorre* (où elle sévit jusqu'au milieu du XVIIe siècle, 61 p.; l'auteur a consulté avec fruit les archives locales); *les Ermites de la Bigorre* (à Saint-Orens, Saint-Savin, Lourdes, Bagnères, où l'on en trouvait encore un en 1889, 24 p.); *l'Instruction primaire en Bigorre sous l'Ancien régime et pendant la Révolution* (d'après des comptes consulaires et des registres paroissiaux, 100 p.); *Histoire de la dévotion aux douleurs de Marie dans le diocèse de Tarbes* (depuis le XVe siècle, 1919, 2 petits vol. de 110 et 94 p.). — On pourra faire dans ce champ d'utiles glanes. Ch. B.

Grande-Bretagne. — Charles Lethbridge Kingsford. *Henry V, the typical mediæval hero* (Londres et New-York, Putnam's Sons, 1923, in-8°, XXXI-418 p.; « Heroes of the nations series »; prix : 7 sh. 6 d.). — Réimpression pure et simple de la rédaction primitive, qui a paru en 1901 (cf. *Rev. histor.*, t. LXXVIII, p. 463, et t. LXXXIII, p. 367). Il n'y a de changé que la préface, où l'auteur renvoie à ses propres travaux : *The first english life of king Henry V, written in 1513* (1911), et *English historical literature in the fifteenth century* (1913). Il laisse au lecteur le soin de trouver dans ces ouvrages, dont le mérite est grand, les changements qu'il conviendrait maintenant d'apporter au texte de son livre et surtout à l'étude des sources, qu'il a en partie renouvelée. Pour les premières années du règne, on devra aussi se reporter à l'excellente biographie de Henri V, par feu Wylie, dont les deux premiers volumes, parus en 1914 et en 1924, et qui s'arrêtent à l'année 1416, n'ont pas été utilisés par M. Kingsford; ils sont mentionnés simplement à la fin de la bibliographie. — Ch. B.

— *Report of the Manuscripts of the marquess of Downshire* (Londres, H. M. Stationery Office, 1924, in-8°, t. I en deux parties, V-XXVII-1-1025 p.; prix de chaque partie : 10 sh. 6 d.). — Les docu-

Digitized by Google

ments publiés dans ce volume ne forment qu'une partie d'une collection beaucoup plus considérable. Ce sont les papiers conservés par Sir William Trumbull qui sont aujourd'hui mis au jour. Né en 1639, Trumbull entra dans la vie publique après un voyage en France et en Italie. D'abord chancelier du diocèse de Rochester, il fut nommé envoyé extraordinaire à la cour de France peu avant la révocation de l'édit de Nantes et rappelé aussitôt après. Après avoir été ambassadeur à Constantinople (1686-1691), il devint secrétaire d'État en 1696 et résigna les sceaux deux ans plus tard. — Les lettres de sa collection, qui s'étendent de 1645 à 1716, ne sont en réalité importantes qu'à partir de 1684. Elles émanent non seulement de Trumbull lui-même, mais aussi de nombreux personnages plus ou moins connus. Elles se rapportent à toutes sortes de questions historiques : politique religieuse de Louis XIV, négociations ayant précédé la Ligue d'Augsbourg, rapports de Trumbull et de Girardin en même temps ambassadeurs en Turquie, relations du premier avec la Compagnie anglaise du Levant, événements diplomatiques et militaires de 1689 à 1713, etc.; les indications fournies sont nombreuses, souvent utiles. — L'éditeur, M PURNELL, a dressé un index fort commode. Dans la préface, s'il s'est attaché à montrer dans le détail ce que donnent ces documents, il n'en a pas dégagé l'importance générale. De plus, comme le fit autrefois Grimblot pour les lettres de Louis XIV, il a traduit en anglais les originaux français : peut-être eût-il mieux valu respecter scrupuleusement le texte. Louis ANDRÉ.

— *Report of the Manuscripts of Earl Bathurst* (Londres, H. M. Stationery Office, 1923, in-8°, v-XIX-1-788 p.; prix : 12 sh. 6 d.). — Lord Henry, troisième comte Bathurst (1762-1834), a joué un rôle important en Angleterre pendant le premier tiers du XIXe siècle. Il fut secrétaire d'État des colonies en 1809, et plusieurs établissements dans la Gambie, dans l'Afrique australe et en Australie portent son nom. Tory irréductible, il fut à l'extérieur l'ennemi acharné de la France et à l'intérieur l'adversaire constant des réformes. Ayant quitté le ministère en 1825, il le reprit en 1828, mais tomba définitivement à la suite de la révolution française de 1830. — Les documents publiés vont de 1665 à 1834. Ceux qui concernent le XVIIe et le XVIIIe siècle sont fort peu nombreux : il en est tout autrement pour le XIXe, depuis la paix d'Amiens. Les lettres qui sont reproduites n'ont pas été écrites seulement par des hommes ayant eu alors la plus grande part au gouvernement et dirigé la politique anglaise, mais aussi par des hommes qui, collègues de Bathurst et appartenant au même parti, se sont ouverts franchement à lui et ont pu ne pas observer la réserve qu'aurait imposée une correspondance officielle. Ce sont, en effet, Castlereagh, Liverpool, Exmouth, Wellington, Canning, Grenville, etc. Nous possédons ainsi une source essentielle pour connaître l'action et les difficultés du ministère tory dans la lutte contre Napoléon et pendant les années qui suivirent la chute de l'empereur des Français. Il ne faut pas cepen-

Digitized by Google

dant oublier que dans ces lettres se reflète exclusivement le point de vue anglais ou, plutôt, le point de vue tory. — A la fin, p. 674-716, sont des lettres relatives à la famille Lennox, alliée aux Bathurst (de 1753 à 1798 : lettres d'Horace Walpole). L'introduction et l'index de l'éditeur, M. F. BICKLEY, sont excellents. Louis ANDRÉ.

Haïti. — Nous commencerons ce rapide aperçu des ouvrages relatifs à l'histoire, si négligée en France, de son ancienne colonie de Saint-Domingue, à l'année 1904, date qui rappelle celle du 1er janvier 1804 où l'indépendance d'Haïti fut proclamée aux Gonaïves. Notons que, malgré la séparation politique, le français a toujours été la langue officielle et littéraire de la République afro-latine d'Haïti.

A l'occasion du Centenaire, ont été publiés en 1904 des *Morceaux choisis des écrivains haïtiens* (2 vol. Prose et vers. Port-au-Prince, impr. F. Smith), ouvrage qui a été couronné par l'Académie française en 1905; il est curieux à ce propos de constater l'étonnement un peu naïf avec lequel le secrétaire perpétuel, Gaston Boissier, faisait remarquer qu'il existe dans « la République noire, déchirée de tant de discordes », un aussi grand nombre de personnes, « magistrats, professeurs, journalistes, que rien n'a pu décourager de cultiver les lettres... Ils ont des historiens, des romanciers, des orateurs, des poètes qui se lisent avec intérêt, etc. ».

Cette même année 1904 fut troublée par l'*affaire Maxi-Momplaisir* et par un procès retentissant, intenté, au nom du Président de la République Nord Alexis, à de hauts fonctionnaires haïtiens et à des banquiers étrangers compromis dans certaines opérations financières de son prédécesseur. Le scandale de la *Consolidation* de la dette intérieure suscita un assez grand nombre d'articles de journaux et de brochures. Le *Moniteur*, journal officiel de la République, fondé en 1845, contient sur ce scandale beaucoup de renseignements, rapports, etc.

Plusieurs productions intéressantes datent de 1905 : *Du gouvernement civil en Haïti*, par L.-J. JANVIER, ancien ministre-résident d'Haïti à Londres (Lille, Le Bigot, 84 p.); *Haïti vivra-t-elle?* étude sur le préjugé des races et ... la doctrine de Monroe, par Alcius CHARMANT (Le Havre, impr. F. Le Roy); *De la nationalité en Haïti*, suivie d'un aperçu historique sur le droit haïtien, par Joseph JUSTIN, directeur de l'École nationale de droit de Port-au-Prince (Ibid., impr. l'Abeille, appartenant au Français Maxime Crépin, in-8°, XVII-336 p.); *la Question des Syriens en Haïti*, par A. POUJOL (Paris, extrait de la « Revue générale de droit international »); *Roosevelt, président de la République des États-Unis, et Haïti*, d'Anténor FIRMIN (Washington et Paris, Pichon et Durand-Auzias, 502 p.), un des plus importants qui soient sortis d'une plume haïtienne. On dirait d'un Tocqueville, celui de la *Démocratie en Amérique*, mais venu après Auguste Comte et Alfred Fouillé. Dans sa préface, Firmin se proposait « de faire saisir comment un peuple se rend digne

Digitized by Google

de la liberté et de l'égalité ». Les conclusions en ont été ruinées par les événements, puisque, depuis la nuit du 28 juillet 1915, les troupes fédérales « occupent » la République libre et indépendante d'Haïti. — Enfin, dans l'*Essai historique sur la Révolution de 1843*, M. Pauléus SANNON a donné (Cayes, impr. Bonnefil, 211 p.) une étude très documentée et quelque peu partiale de cette révolution socialiste.

En 1907, parurent le *Manuel d'histoire d'Haïti, 1492-1905*, par Justin LHÉRISSON et Windsor BELLEGARDE (Port-au-Prince), et les *Souvenirs historiques sur la guerre civile de trois ans, 1867-1870*, du général F.-D. LÉGITIME (articles de la « Revue de la Société de législation » qui n'ont pas été recueillis en volume). — Utilisant des travaux antérieurs et des documents diplomatiques inédits, Jacques-Nicolas LÉGER, ministre à Washington, a exposé clairement dans son *Haïti, son histoire et ses détracteurs, 1492-1905* (New-York et Washington, The Neale Publishing Company, in-8°, 411 p.), notre évolution historique de 1789 à 1870 ; puis, dans une deuxième partie, il a tracé d'Haïti au point de vue physique, administratif, moral, un tableau d'un caractère parfois trop apologétique. Pour 1908, signalons dans la revue « Haïti littéraire et sociale » (Port-au-Prince) les deux volumes de *Récits historiques* de M. VIGOUROUX sur les luttes sanglantes des *Cacos et Piquets* en 1867-1870 ; le tome I du *Recueil* (officiel) *des lois et actes de la République, 1887-1894*, de Claudius GAUTHIER, secrétaire-archiviste de la Chambre des députés (Port-au-Prince), et le *Pro Patria* (2e édition. Ibid., impr. H. Amblard, in-8°, 59 p.), par Moravia MORPEAU, ancien administrateur des Finances et député du peuple.

Cette même année éclata dans notre presse une discussion « aussi paradoxale que passionnée » entre tenants de la culture française et partisans des disciplines anglo-saxonnes, entre « communautaires » et « particularistes ». Elle nous valut plusieurs livres intéressants : imbu des théories sociales d'Edmond Demolins (*A quoi tient la supériorité des Anglo-Saxons*), Auguste MAGLOIRE donna d'abord une *Étude sur le tempérament haïtien*, puis, de 1909 à 1912, quatre volumes d'une *Histoire d'Haïti, 1804-1879*, à l'usage des adultes et des gens du monde (Port-au-Prince, impr. du *Matin*). M. Magloire y a recueilli beaucoup de documents inédits. Mais l'ouvrage capital sur la matière est encore celui du Dr Nemours AUGUSTE : *Sur le choix d'une discipline*, à savoir l'anglo-saxonne ou la française (Cap-Haïtien, impr. La Conscience, in-8°, 263 p.).

Vingt volumes ou brochures constituent l'apport historique de Frédéric MARCELIN, journaliste et romancier, ancien député et ancien ministre des Finances et du Commerce, mort à Paris en 1917 ; on y trouve d'utiles documents présentés sous une forme amusante et spirituelle. On ne retiendra ici que ses trois volumes sur *le Général Nord Alexis, 1905-1908* (Paris, Société anonyme de l'impr. Kugelmann, 1909), et son *Bric-à-Brac* (Ibid., 1910).

Digitized by Google

La République d'Haïti telle qu'elle est, de Sténio VINCENT, ancien maire de Port-au-Prince, commissaire du gouvernement haïtien à l'Exposition universelle de Bruxelles (Bruxelles, Société anonyme belge d'imprimerie, 1910, in-8°, 368 p.), est une utile et attrayante compilation, avec des gravures, une carte et cinq planches en couleur hors texte, sur l'histoire, la géographie l'ethnographie, l'organisation administrative et intellectuelle, etc., de l'Ile.

Les *Lettres* [datées] *de Saint-Thomas* (Paris, V. Giard et E. Brière, éditeurs, 426 p.), par A. FIRMIN, ministre d'Haïti à Londres, ancien ministre à Paris et à Cuba, etc., sont des études historiques, sociologiques et littéraires qui prouvent une fois de plus combien l'érudition de l'auteur était étendue et combien peu il était un artiste.

Passons, sans pouvoir nous y arrêter, sur de nombreux commentaires des Codes, par A. POUJOL (1907), Léon NAU (1909), Louis BORNO, l'actuel président de la République, Moravia MORPEAU (1910); sur le volume de Joseph JUSTIN : *De l'organisation judiciaire en Haïti* (Le Havre, impr. Duval et Davoult, in-8°, 264 p., 1910), et sur celui de Charles BOUCHEREAU, chef de division au département de l'Instruction publique : *la Législation scolaire d'Haïti* (Paris, Armand Colin, 1re édition, 1911; Port-au-Prince, 2e édition, 1913; 3e édition en 2 vol., 1924). Ils témoignent à la fois de l'ardeur avec laquelle sont étudiés chez nous les principes mêmes de l'organisation sociale et de l'influence exercée par les idées françaises.

L'élection de M. C. Lecomte à la présidence de la République, en remplacement du général A.-T. Simon, tombé du pouvoir le 2 août 1911, provoqua l'essor de brochures, de plaquettes, de lettres ouvertes plus ou moins piquantes lancées par certains fonctionnaires du régime déchu. Le *Moniteur* publia les procès-verbaux des séances où la Chambre des députés discuta les funestes « Contrats » d'emprunt et de banque de 1910, puis les rapports d'une commission d'enquête administrative. Un *Livre bleu* renseigna sur certaines affaires diplomatiques plus ou moins importantes et habilement réglées. — Ajoutons le *Différend entre la République d'Haïti et la République Dominicaine; question des limites-frontières*, par Joseph JUSTIN (Port-au-Prince, impr. H. Amblard, in-8°, 91 p.). — De la *nuit* du 28 juillet 1915 date une nouvelle période de notre histoire : tandis que sévissait la guerre mondiale, les troupes américaines occupèrent notre pays. Les États-Unis se firent attribuer pour dix ans le contrôle de nos douanes et la direction de notre gendarmerie. Dans la presse, au Sénat, à la Chambre, fut menée une ardente campagne contre l'occupation américaine. Le sénateur Moravia Morpeau développa de puissants arguments de juriste sur l'*Inconstitutionnalité de la Convention américano-haïtienne* (Port-au-Prince, impr. Saint-Jacques, 1 broch. in-8°, 18 p.), suivie, en 1916, de la *Résolution Morpeau* (aux Cayes, impr. Bonnefil; 2e édition, Port-au-Prince, impr. V. Pierre-Noël, 1923, in-8°, 12 p.). Rien n'y fit : en avril 1916, les marins amé-

Digitized by Google

ricains brisèrent le Parlement; l'opposition fonda le journal *la République*, qui disparut en 1917. On ne saurait passer sous silence un *Livre bleu* plein des doléances de notre gouvernement au sujet des empiétements de « l'occupation » américaine.

Le grave conflit qui a éclaté au sujet du monopole de l'importation de l'or à Haïti réclamé par la « Banque nationale » remplit presque tout entier le très important *Livre bleu* de 1919-1920. Entre-temps, les paysans haïtiens, les fameux *Cacos*, révoltés par l'inique système de la corvée, tenaient la campagne et, le 15 janvier 1920, deux quartiers de Port-au-Prince, la capitale de l'île, disparaissaient dans les flammes au cours d'un combat entre eux et les fusiliers marins américains.

Néanmoins, la presse ne reste pas muette, et nous pouvons encore signaler d'utiles publications sur l'histoire de notre pays. C'est d'abord le tome I du *Toussaint Louverture*, de H. Pauléus SANNON, écrit en une langue claire et avec une abondante documentation (Port-au-Prince, impr. Aug.-H. Héraux, 1921), auquel vint s'ajouter une belle conférence de M. Moravia MORPEAU sur le précurseur de l'indépendance haïtienne (1921). On trouve encore d'utiles renseignements sur son emprisonnement et sa mort dans un Mémoire adressé par le commissaire Julien Raymond au Premier Consul (Port-au-Prince, impr. du Sacré-Cœur, 1920, in-8°, 56 p.). Puis ce sont les *Lectures historiques et géographiques* du Dr J.-C. DORSAINVIL; la *Petite histoire d'Haïti, 1492-1915*, par Windsor BELLEGARDE (Port-au-Prince, 1922, in-8°, 147 p.); le beau livre, malheureusement inachevé, d'Alexandre LILAVOIS, économiste et journaliste distingué : *Haïti; la rançon de l'indépendance nationale; indemnité* (française) *et emprunt de 1825*, qui a paru dans « Haïti agricole, commerciale et industrielle », 1922; les ouvrages publiés par celui même qui écrit ces lignes et qui ont déjà été signalés par la *Revue historique*, t. CXLV, p. 281; enfin le livre vigoureux de PRICE-MARS, *la Vocation de l'Élite*, 269 p.).

En avril ou mai 1920, James Weldon JOHNSON, un « coloredman » qui, en qualité de consul général, avait représenté les États-Unis au Nicaragua et au Vénézuéla, et un Américain de race blanche, SELIGMAN, au nom de la puissante « Association nationale pour l'avancement des gens de couleur », avaient entamé en Haïti et en Dominicanie une enquête sérieuse sur l'occupation américaine. D'autres les imitèrent. La bataille s'engagea bientôt. La revue *The Nation* (blanche) révéla à ses quarante mille abonnés les faits recueillis par M. Johnson (*The Conquest of Hayti*. New-York, 1 brochure) et par M. Seligman. *The Crisis* (noire) se mit vigoureusement de la partie, et aussi *The Negro World*, le *Courrier des États-Unis* (français) et, en général, la presse républicaine du sénateur Warren Harding. La question haïtienne devint une des *plat-forms* républicaines; transformée en question de race, elle contribua à la défaite du parti démocrate.

Digitized by Google

En décembre 1921, pour fournir, sans doute, de la matière aux journaux haïtiens et new-yorkais et aux délibérations du Congrès, une commission sénatoriale américaine, présidée par le sénateur républicain Medill Mac Cormick, débarqua à Port-au-Prince et, après un semblant d'enquête, conclut au maintien de l'occupation militaire et à l'établissement près de notre gouvernement d'un haut commissaire, qui est en fonctions depuis les premiers jours de 1922.

Louis MORPEAU.

Islam. — GAUDEFROY-DEMOMBYNES. *La Syrie à l'époque des Mamelouks*, d'après les auteurs arabes (Paris, Geuthner, 1923, in-8°, CXIX-288 p.; prix : 40 fr.). — La bibliothèque archéologique et historique publiée sous les auspices du haut commissariat de France en Syrie vient de s'enrichir d'un nouveau volume, le troisième; c'est l'une des deux thèses soutenues devant la Faculté des lettres de l'Université de Paris qui ont valu à leur auteur le grade de docteur ès lettres. La partie principale de l'ouvrage de M. Gaudefroy-Demombynes est une description géographique, économique et administrative de la Syrie lorsque, sous la domination des Mamelouks, elle formait une annexe de l'Égypte; mais, dans une introduction détaillée et très considérable, l'auteur étudie l'organisation gouvernementale du pays au XIVe siècle (Chihâb-ed-dîn el-ʿOmarî est mort en 1341 et Qalqachandî en 1418). Comme l'on sait, l'armée des Mamelouks a été la seule, en Orient, à enrayer et à repousser victorieusement les assauts des Mongols à deux reprises différentes et non sans avoir été défaite elle-même dans l'intervalle. Ces troupes ont montré ainsi un ressort merveilleux et il est important de connaître leur organisation.

L'auteur a nettement déterminé les trois catégories de soldats composant l'armée : la garde personnelle du sultan composée d'esclaves turcs achetés à prix d'argent, le gros des troupes formé de Mamelouks pourvus d'une dotation foncière sur le sol égyptien (régime feudataire qui se continuera plus tard, dans l'empire ottoman, avec le système des *ziʿamet* et des *tîmâr*) et les esclaves des émirs, dotés par ceux-ci sur leurs propres dotations. On en verra avec intérêt le détail dans l'ouvrage. Ce qu'il convient de remarquer, c'est que, sans doute, le caractère propre de la race turque, sa discipline et son endurance, déjà notées par el-Djâhizh dans les *Tria opuscula*, ont été les éléments du succès des Égyptiens dans leurs campagnes de Syrie, plus encore qu'une organisation féodale dont on a trop vu les défauts au cours des révolutions intérieures et des batailles perdues.

Cl. HUART.

Italie. — Giuseppe DE SOCIO. *Le président de Brosses et l'Italie* (Rome et Paris, A. Picard, 1923, in-8°, 320 p.; prix : 16 fr.). — Le président de Brosses a beaucoup écrit. Mais, parmi ses œuvres, c'est la moins méditée qui a fait sa gloire. Son *Histoire romaine* est oubliée; on parle encore de ses *Lettres familières écrites d'Italie*. Pourtant,

Digitized by Google

on les avait, jusqu'ici, moins étudiées que louées, parfois sans les avoir bien lues. M. Giuseppe de Socio les a lues et leur consacre tout un volume, que ne rendent pas inutile les travaux, déjà bien anciens, de Foisset et de Mamet. Nous y trouvons, après un chapitre général sur la personnalité du président de Brosses et des détails précis sur les conditions dans lesquelles il entreprit, vers la trentaine, son voyage en Italie, une étude très attentive des *Lettres*. M. G. de Socio nous dit ce qu'elles étaient ; comment les compagnons de voyage de Charles de Brosses, les conseillers Loppin et de Migieu, le grand bailli de Gerland et les deux Lacurne, l'avaient chargé de raconter les incidents du voyage à leurs amis de Dijon ; comment les *Lettres* sont en réalité un journal de route, écrit « la bride sur le cou », ce qui en explique les prolixités et les négligences. Leur mérite littéraire vient donc uniquement de leur sincérité, des impressions vives et de l'esprit prime-sautier de l'auteur. Mais que nous apprennent-elles sur l'Italie du XVIIIe siècle ? M. de Socio le recherche dans une série de chapitres qui font que son étude, plus littéraire qu'historique, intéressera néanmoins les historiens. A vrai dire, sa conclusion, c'est qu'on a fort exagéré l'importance documentaire des *Lettres*. De Brosses connaissait peu l'histoire de l'Italie moderne et s'intéressait peu à la politique ; en archéologie, en art, en littérature, ses préjugés l'empêchaient souvent d'apprécier à leur valeur des œuvres qui n'y étaient point conformes ; la nature, d'autre part, quoi que Sainte-Beuve ait paru en penser, est presque absente des *Lettres* ; ce n'est guère qu'en matière de mœurs que de Brosses est un observateur clairvoyant. Mieux vaut donc, pour rendre justice aux *Lettres écrites d'Italie*, n'y chercher qu'un recueil d'impressions dont l'intérêt est moins encore de nous renseigner sur ce que l'auteur a vu que sur lui-même.

Cette étude sur le président de Brosses et l'Italie sera suivie d'autres études entreprises par M. G. de Socio sur les rapports intellectuels de l'Italie et de la France, particulièrement au XVIIIe siècle. Il les poursuit avec le désir de contribuer au « pur et noble idéal d'une union toujours plus fraternelle et plus intime entre l'Italie et la France ». M. G. de Socio a droit à toute notre reconnaissance[1]. — G. PAGÈS.

— Corrado BARBAGALLO. *Passato e presente. Saggî di storia, filosofia e politica* (Milano, Società editrice « Unitas », 1924, in-18, 369 p. ; prix : 10 l.). — Le distingué directeur de la *Nuova Rivista storica* a publié dans ce volume sept études parues antérieurement dans sa revue. Trois concernent l'histoire ancienne : l'une, très courte, rappelle les fouilles d'Ostie et fait revivre la vie intense du port romain à l'époque impériale ; la seconde raconte la fin de Carthage à la suite

1. M. G. de Socio a tenu à écrire lui-même son livre en français. De là certaines imperfections de forme que nous aurions très mauvaise grâce à souligner. Mais la correction typographique (même en tenant compte de l'erratum) laisse bien à désirer !

Digitized by Google

de la troisième guerre punique, odieux épisode de l'impérialisme romain, que M. Barbagallo replace dans l'ensemble des événements méditerranéens contemporains; dans la troisième (*Un duello di civiltà, oriente ed occidente nel mondo romano*), il montre de quelle façon l'orientalisme hellénisé pénétra dans le monde romain, en insistant principalement sur l'aspect politique du sujet, avec le triomphe de l'absolutisme oriental sur le républicanisme occidental. Pour l'histoire moderne, M. Barbagallo étudie « les origines de la guerre franco-prussienne de 1870-1871 », d'après les documents publiés par notre ministère des Affaires étrangères et les ouvrages essentiels sur la question. Vient ensuite une étude d'actualité politique sur le problème de Fiume (*Fiume, Porto-Baross, Trieste*). Le volume se clôt par deux études consacrées à deux philosophes italiens contemporains, très différents comme valeur intellectuelle et comme rôle dans la culture italienne originale : B. Croce, considéré comme « philosophe de l'histoire », et G. Rensi, pris comme « philosophe politique »; dans la première, il montre comment Croce, après avoir identifié histoire et art, a identifié ensuite histoire et philosophie, et comment ainsi l'historien, pour comprendre et faire comprendre le passé, doit repenser celui-ci d'après la méthode philosophique. Dans la seconde, il expose comment Rensi a mis sur pied une nouvelle forme de scepticisme, critique le libéralisme moderne et les concepts de « peuple », « bourgeoisie », « prolétariat », « justice internationale », « révolution », et dresse enfin une espèce de « philosophie de l'autorité », où l'ancien socialiste antimarxiste qu'est Rensi reprend certaines thèses du matérialisme historique; plusieurs de ses interprétations peuvent néanmoins être retenues par les historiens. — G. Bourgin.

Digitized by Google

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

FRANCE.

1. — **Annales historiques de la Révolution française.** 1924, mars-avril. — Albert MATHIEZ. Défense de Robespierre (conférence. « Nous aimons Robespierre, parce que son nom résume toutes les iniquités sociales dont nous voulons la disparition. »). — Commandant HERLAUT. Un révolutionnaire en 1758; le procès de Moriceau de La Motte (dénoncé par un avocat au Parlement qui l'avait entendu proférer des injures et des menaces contre le roi et ses ministres, ce Moriceau fut mis à la Bastille et traduit devant le lieutenant criminel; ses divers interrogatoires sont analysés en grand détail. Après avoir subi le supplice de la question, il dut faire amende honorable et fut pendu en place de Grève. Cet humble huissier aux Requêtes est un précurseur de ceux qui, trente ans plus tard, devaient renverser l'absolutisme royal). — Henri SÉE. La doctrine politique et sociale de Mably (système tout imprégné d'idées républicaines). — A. VELASQUE. Études sur la Terreur à Nantes : les amours de Carrier (rectifie beaucoup de détails erronés ou imaginaires). — G. AUBERT. Les billets de confiance à Douai (en 1792). — G. LAURENT. Un mémoire historique du chimiste Hassenfratz (rédigé à la fin de l'an III dans un dessein d'apologie personnelle; Hassenfratz avait été membre de la Commune de Paris en août 1792 et avait pris une part active aux journées populaires de la Révolution; il avait donc besoin de se blanchir). — J. TUCAT. La survivance d'une contribution d'ancien régime jusqu'en 1821 (la « mayade », droit exclusif que le vicomte de Béarn s'était réservé de vendre son vin ou son cidre pendant le mois de mai; ce droit demeura perçu jusqu'en 1793, puis il fut transformé en octroi municipal et aboli définitivement en 1821). = C.-rendus : *Albert Mousset.* Un témoin ignoré de la Révolution : le comte Fernan Nuñez, ambassadeur d'Espagne à Paris, 1781-1791 (utile recueil de documents inédits). — *Fr. L. Nussbaum.* Commercial policy in the French revolution (bonne étude sur la vie de G.-J.-A. Ducher, avocat au Parlement de Paris, qui fut envoyé aux États-Unis en 1783 en qualité de vice-consul, avec mission d'en étudier les lois commerciales; rentré en France en 1790, il fut une sorte de conseiller officieux des gouvernants et rédigea l'acte de navigation de 1793. Livre intéressant, mais qui n'est encore qu'un essai). — Correspondance et mémoires de Barbaroux, publ. par *Cl. Perroud* avec la collaboration d'*Alfred Chabaud* (utile recueil, qui sera souvent consulté).

Digitized by Google

2. — Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français. 1923, juillet-septembre. — H. LEHR. Églises d'Allonnes, de Bazoches-en-Dunois et de Dangeau (d'après des registres et des liasses trouvés dans les greniers de la commune de Dangeau et donnant des renseignements sur les églises réformées de ces trois communes d'Eure-et-Loir, au XVIIe siècle, avant la Révocation). — N. W. Nouveaux convertis arrêtés et mis à la Bastille en 1700 (leur conversion ne paraissait pas sincère). — Ch. BOST. Les prisonniers d'Aigues-Mortes et les notaires. Documents Falgairolle : suite (n°s 27 et 28). — N. WEISS. A propos du centenaire Jenner (Rabaut-Pomier, frère de Rabaut-Saint-Étienne, pressentit, dès 1784, la découverte de la vaccine; de même Fabre d'Olivet réussit, dès 1811, à rendre l'ouïe à plusieurs sourds-muets). — Ph. MIEG. Les de Coninck au Havre et à Rouen; fin au numéro suivant (de 1685 à 1691, d'après une correspondance abondante). = C.-rendus : *Alban Cabos*. Guy du Faur de Pibrac, un magistrat poète du XVIe siècle (œuvre d'un historien consciencieux et probe). — *Math. Lelièvre*. John Wesley, sa vie et son œuvre, 4e édition (entièrement refondue; excellent). — *A. Gazier*. Histoire générale du mouvement janséniste, 2 vol. (écrit dans un esprit janséniste). = Octobre-décembre. Adieux adressés à M. N. Weiss qui, après avoir été pendant quarante-quatre ans bibliothécaire, puis secrétaire de la Société d'histoire, a pris sa retraite le 1er octobre 1923; hommages qui lui furent rendus dans l'assemblée générale tenue le 9 décembre. Dans cette assemblée, M. J. PANNIER, le nouveau secrétaire, a raconté l'histoire du temple de Charenton de 1623 à 1685; M. Fr. DÜRRLEMAN a prononcé une allocution sur « le rôle de l'histoire dans le réveil de l'Église ». — J. LE COULTRE. « Le Miroir de la Jeunesse », par Maturin Cordier (signale un exemplaire de l'édition originale à la Bodléienne d'Oxford). — H. DE PEYSTER. Lieven de Key, architecte gantois (l'architecte de la boucherie de Haarlem s'était rallié à la Réforme). = C.-rendus : *Fr. Baudry*. La Révocation de l'Édit de Nantes et le protestantisme dans le Bas-Poitou au XVIIIe siècle (œuvre remarquable d'un élève de l'École des chartes tué pendant la guerre). = 1924, janvier-mars. Ch. SERFASS. L'Église réformée française et l'Église luthérienne française de Stockholm (grandes périodes de l'histoire de l'Église réformée française : période wallonne de 1632 à 1686, anglo-française de 1696 à 1741, française de 1741 à nos jours; création de l'Église luthérienne française vers 1687; liste de ses pasteurs; relations des deux Églises). — Ch. BOST. La conversion de Pierre de Claris, abbé de Florian, 1716 (d'après un livre imprimé retrouvé dans la bibliothèque de la Société). — Dernières photographies de la maison de Calvin avant sa destruction. — J. PANNIER. Troisième centenaire de la composition du « De Jure belli ac pacis » de Grotius, 1623-1624. = C.-rendus : *L. Romier*. La conjuration d'Amboise (trop indulgent pour la manière forte des Guises). — *R. Chastanier*. L'état civil des protestants, 1550-1792 (savante

Digitized by Google

monographie). — *Ch.-H. Pouthas.* Guizot pendant la Restauration (magistrale biographie).

3. — **Bulletin de la Société d'histoire moderne.** 1924, février. — H. PIRENNE. Les origines du vote à la majorité dans les assemblées politiques (le principe de l'unanimité a laissé de longues traces dans l'histoire; c'est à l'influence de l'Église qu'il faut attribuer le principe majoritaire dans les assemblées laïques; mais, dès le XIIIe siècle, tout en adoptant ce principe en fait, on conservait en droit celui de l'unanimité : on considérait que la minorité devait se plier à la décision prise par le plus grand nombre; « minor pars majorem sequatur »). = 1924, mars. Jean BOURDON. Notes critiques sur quelques sources de l'histoire du Consulat et de l'Empire (préparation des lois et des codes, des arrêtés et des décrets, information consulaire ou impériale et information ministérielle; le fonds du ministère de la Justice aux Archives nationales; administration départementale, etc.). = C.-rendus : *Ch.-H. Pouthas.* Guizot pendant la Restauration; préparation de l'homme d'État, 1814-1830 (étude approfondie qui apporte aussi des renseignements nouveaux sur l'histoire générale). — *Alfred Uhry.* Strasbourg, port français du Rhin (travail intéressant, bien documenté).

4. — **Bulletin du Comité d'études historiques et scientifiques de l'Afrique occidentale française.** 1923, janvier-mars. — P. LAFORGUE et Fr. SAUCIN. Nouvelles recherches sur les objets anciens de l'Aouker (nous renseigne sur la période néolithique en Mauritanie saharienne). = Avril-juin. Colonel MANGEOT. Trafic du bétail entre la région de Tombouctou et les colonies anglaises de la Gold-Coast et de la Nigeria. — P. LAFORGUE. Objets anciens de la région de Gao (Soudan français; pointes de flèches, poinçons; jusqu'à quelle date s'est prolongé l'âge de pierre dans ces régions?). — J. VIDAL. Au sujet de l'emplacement de Mali, capitale de l'ancien empire mandingue (cet empire dura du XIIIe au XVe siècle; le voyageur arabe Ibn Batouta affirme avoir visité Mali, sa capitale, en 1352, au temps de sa plus grande prospérité; mais Ibn Batouta n'aurait-il pas imaginé sa description?). — Fr. DE COUTOULY. Les populations du cercle de Dori; suite au numéro suivant (sur la Haute-Volta). = Juillet-septembre. AUBERT. Légendes historiques et traditions orales recueillies dans la Haute-Gambie (les premiers habitants d'après les traditions locales; essai historique sur la région; les voyages de Golberry en 1785, de Mungo-Park en 1795 et 1805). — M. PERRON. Précis chronologique du cercle de Sikasso (on n'a de renseignements que depuis 1877; l'histoire ne commence qu'avec l'arrivée du capitaine Binger, en octobre 1887). — J. VIDAL. Le mystère de Ghana (capitale de l'empire berbéro-soninké qui floris sait au moyen âge aux confins du Sahara et de la Négritie occidentale).

5. — **Bulletin hispanique.** 1924, janvier-mars. — M. BERNIER. Itinéraire épigraphique d'Espagne (explique quatre plaquettes de terre

Digitized by Google

cuite sur lesquelles sont inscrits les noms des stations de plusieurs routes romaines d'Espagne, avec des chiffres de distance, et que M. Antonio Blázquez a publiés). — M. BATAILLON. Érasme et la chancellerie impériale (celle-ci intervint pour protéger Érasme contre les théologiens de Louvain; curieuse lettre de la chancellerie du 12 février 1527). — Eug. MELE. Les poésies latine de Garcilaso de La Vega et son séjour en Italie; fin (article en espagnol). — Carmelo VIÑAS-MEY. Nouvelles données sur l'histoire des « Afrancesados » (on donnait ce nom aux anciens partisans du roi Joseph; 1er article, en espagnol). — M. Nuñez DE ARENAS. Une lettre inédite de Fernán Caballero (Puerto, 6 juillet 1849). = C.-rendus : *A Paz y Melia*. Series de los más importantes documentos del archivo y biblioteca del duque de Medinaceli, 2e série (consacrée aux livres). — *Foster Watson*. Luis Vives, 1492-1540 (intéressante biographie en anglais). — *R. Blanco-Fombona*. El Conquistador español del siglo XVI (mal composé et désordonné). — *Cervantès*. Don Quichotte, traduction nouvelle par *X. de Cardaillac* et *J. Labarthe*, 1re partie (faite avec une grande conscience). — *E. Martinenche*. Histoire de l'influence espagnole sur la littérature française. L'Espagne et le romantisme français (excellent). — *Augusto C. Pires de Lima*. Portugal. Leituras históricas (depuis l'apparition des Celtes en Lusitanie jusqu'à l'époque présente). = Avril-juin. S. Griswold MORLEY. « Ya anda la de Mazagatos », comédie inédite attribuée à Lope de Vega (on renvoie pour les manuscrits au *Bull. hisp.*, XXV, 1923; quelques notes sur le sens de certains mots et la versification).

6. — **Carnet de la Sabretache.** 1924, mars-avril. — Guy COLLINEAU. Un soldat de fortune. Notes et souvenirs du général Collineau, I (né en 1810; engagé en 1831 dans l'infanterie, passé sur sa demande dans la légion étrangère en 1836 et envoyé en Afrique. Désormais il prend part à toutes les expéditions militaires, en Algérie, en Crimée, en Chine; conquiert tous ses grades, jusqu'à celui de général de division; décédé le 5 janvier 1861, à Tien-Tsin, dont il était le commandant supérieur. Depuis 1838, il tint un petit journal qu'il rédigea en 1858 à Lyon. Détails sur Canrobert, La Bédoyère, Saint-Arnaud. On s'arrête ici en janvier 1855, quand Collineau, lieutenant-colonel, va quitter l'Algérie pour la Crimée); suite et fin en mai-juin (sur Pélissier, Collineau écrit : « On le craindra, mais on ne l'aimera pas »; il est plus capable que Canrobert, « parce qu'il est plus têtu ». A la date du 10 septembre : « Ce fut mon régiment et moi-même à sa tête, qui primes les premiers pied dans Malakoff [le 8], ouvrant la route à ceux qui nous suivaient. » Puis il retourne en Algérie, est nommé général; à Lyon, il se trouve sous les ordres de Castellane qui rend le service de place « extrêmement désagréable et gênant »; d'ailleurs, « il ne connaît pas plus la petite guerre que la grande ». Peu de chose sur la campagne d'Italie en 1859, mais d'intéressantes notes sur l'Extrême-Orient en 1860. Incendie du Palais d'été par les Anglais; « cette destruction de richesses artistiques inestimables a fait entre nous l'objet de débats passionnés; elle était

Digitized by Google

en général sévèrement jugée... j'approuve sans réserve l'action des Anglais, ils étaient dans la vérité guerrière : la guerre a pour but d'amener l'adversaire à subir la loi du plus fort ». Cette campagne, d'ailleurs, ne fut « qu'une longue suite de tergiversations, de discussions aigres-douces avec nos alliés; il en est résulté des erreurs et des fautes ». Note finale : « Je ne suis pas de ceux que la guerre a enrichis; j'en connais autour de moi qui ne pourraient pas en dire autant »).

7. — Comité des travaux historiques et scientifiques. Bulletin philologique et historique (jusqu'en 1715). Année 1921 (daté de 1923 et paru en 1924). — Abbé G. VERDIN. Note sur quelques pouillés du diocèse de Troyes. — Louis LACROCQ. Acte de notoriété pour une coutume de la Haute-Marche, 5 mars 1493. — Abbé L. MEISTER. L'église et la paroisse Saint-Martin de Beauvais aux XVe et XVIe siècles (d'après des comptes conservés aux archives départementales de l'Oise; suivent onze pièces justificatives allant de 1423 à 1563). — Lucien AUVRAY. Fragments de documents angevins, XVe et XVIe siècles (publie et commente un procès-verbal de la translation des reliques de saint Florent de Saumur, 25 juin 1480). — Edmond POUPÉ. Le train de maison d'Arthénice, 1608-1619 (Arthénice, c'est Catherine de Vivonne, femme de Charles d'Angennes, marquis de Rambouillet; ils habitaient à Paris l'hôtel des Pisany, où était née en 1607 leur fille Julie. Maîtresse de maison aimable et respectée, elle voulut recevoir et traiter, le mieux possible ses invités, et passa contrat avec un « marchand pourvoyeur » qui aurait la charge de fournir au maître d'hôtel tout le train de maison, les aliments et la boisson nécessaires; deux de ces contrats analysés fournissent de nombreux renseignements sur la manière de vivre et sur le prix des denrées). — Joseph DEPOIN. Le prieuré de Wariville, ses origines et ses archives (prieuré de l'ordre mixte de Fontevrault fondé peu avant 1149; liste chronologique des prieurs et prieures jusqu'en 1787, où fut fermé le couvent). — Philippe LAUER. Les translations des reliques de saint Ouen et de saint Leufroy du IXe au Xe siècle et les deux abbayes de la Croix-Saint-Ouen, (publie, avec un fac-similé, une « charte-notice », non datée, de l'archevêque de Rouen, Riculf, vers 872, qui confirme le récit, par Jean Diacre, de la translation des reliques de saint Ouen; montre qu'un diplôme de Charles le Simple en faveur de Saint-Germain-des-Prés, 14 mars 918, est certainement authentique; l'original en est conservé aux Archives nationales). — E. MARTIN-CHABOT. Un témoignage du séjour à Pise de Bernard Gui et de Bertrand de La Tour durant leur mission en Italie, 27 janvier 1318 (tiré des archives d'État de Pise). — Dr E. WICKERSHEIMER. Documents pour servir à l'histoire de la police de la mendicité à Strasbourg à la fin du moyen âge. — André PHILIPPE. Les chartes-parties des archives départementales des Vosges (publie vingt et un de ces chirographes d'après les originaux, avec un index des noms de personnes et de lieux). — Chanoine A. SABARTHÈS. Trois chartes de la commune de Limoux (concernant la liberté corpo-

Digitized by Google

relle, 1er septembre 1178; la liberté de tester, janvier 1193; le droit de marque ou de représailles, 1264). — Félix PASQUIER. Don Joseph Margarit d'Aguilar, gouverneur de Barcelone (notice sur ce personnage, avec sept pièces le concernant, 1653-1681, et texte de cent soixante-cinq lettres intéressant l'histoire de la guerre de Catalogne de 1653 à 1659).

8. — Revue archéologique. 1923, juillet-octobre. — J. CARCOPINO. Encore la basilique de la « Porta Maggiore » (cette basilique a été le sanctuaire d'une des sectes religieuses qui s'étaient greffées sur une doctrine néo-pythagoricienne; c'est Sappho qui y est représentée en un bas-relief; elle personnifie l'âme de l'homme qui, enivrée de l'harmonie des sphères et transportée par elle, veut vivre de cette communion divine). — O. WALDHAUER. Notes sur une statuette en bronze d'Athéna-Niké (trouvée en Bulgarie, à Suéti-Kirilavo). — P. COUISSIN. Les armes figurées sur les monuments romains de la Gaule méridionale (étudie successivement les armes offensives et les armes défensives et distingue ces armes, quant à leur origine, en plusieurs groupes, les unes empruntées à des modèles hellénistiques, les autres sont celles du peuple romain au début de l'Empire, d'autres enfin appartiennent au peuple vaincu). — S. DE RICCI. Un album de dessins de Jacopo Bellini au Louvre (acquis par le Louvre en 1884, cet album se trouvait certainement à Smyrne en 1728; il est signalé dans une lettre adressée par un certain Guérin, « antiquaire du Roy », à l'abbé Bignon, bibliothécaire). — P.-L. COUCHOUD. L'interprétation des stèles funéraires attiques (examine les reliefs qui représentent une femme assise; distingue quatre systèmes d'interprétation de ce motif et annonce, pour un second article, une interprétation nouvelle). — W. DEONNA. Talismans du musée de Genève (Horus sur les crocodiles; Bès; la déesse aux scorpions et aux crocodiles; amulette d'Achmin). — H. INGHOLT. Bibliographie de Clermont-Ganneau (1866-1922). — Nécrologie et nouvelles archéologiques. = C.-rendus : *Helmuth Th. Bossert.* Altkreta, 2e édition (*Corpus* de la civilisation égéo-mycénienne). — *W. Deonna.* Guerre du Peloponèse et guerre mondiale (curieux rapprochements). — *Avv. Francesco Flumene.* Un pó piu di luce sul problema genetico dei nuraghes di Sardegna (les nuraghes auraient été élevés comme un abri contre les moustiques). — *K. Schumacher.* Siedelungs-und Kulturgeschichte der Rheinlande (publication faite avec un grand luxe). — *E. Albertini.* Les divisions administratives de l'Espagne romaine (de première main). — *L. Niederle.* Manuel de l'antiquité slave; t. I : l'Histoire (excellent). — Série de volumes sur l'archéologie des pays scandinaves. — *P. Monceaux.* Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne; t. VII : Saint Augustin et le donatisme (bon).

9. — Revue critique d'histoire et de littérature. 1924, 15 février. — The Glass Palace Chronicle of the kings of Burma, trad. par *Pe Maung Tin* et *G. H. Luce* (utile traduction partielle de la Chronique dite du « Palais de cristal », compilation faite en 1829 des « Grandes

Digitized by Google

Chroniques » de Birmanie remontant au XVe siècle; il y manque des notes et un index). — *J. S. Griffiths.* The exodus in the light of archæology (tentative vaine pour dater des événements en grande partie légendaires. Livre d'ailleurs bien informé). — *P. Saintyves.* Les contes de Perrault et les récits parallèles (beaucoup d'érudition où une large place est laissée à l'hypothèse). — *E. Babelon.* Les monnaies grecques (petit livre tout à fait recommandable). — *Lucien Febvre* et *Lionel Bataillon.* La terre et l'évolution humaine (brillant compte-rendu par H. Hauser). = 1er mars. *E. Cavaignac.* Population et capital dans le monde méditerranéen antique (beaucoup d'érudition appliquée à des questions ingrates de statistique ancienne). — *Ad. Kuenzi.* Ἐπίδοσις (bonne dissertation sur les actes de libéralité faite par un citoyen en faveur de l'État). — Curtea donmeasca din Arges (remarquable publication sur la résidence des princes de Roumanie à Argès, notamment sur l'église, dont la restauration, entreprise avec beaucoup de méthode, a déjà donné des résultats importants). — *Walter Leaf.* Strabo on the Troad (excellent commentaire du livre XIII de Strabon). — Publications sur l'histoire et la littérature religieuses, éditées sous la direction d'*A. Bianonti* et d'*A. Pincherle* (article d'A. Loisy; parmi elles : *Buonaiuti.* Frammenti gnostici; *M. Monachesi.* Il pastore di Erma; *U. Faldati.* S. Ireneo, esposizione della predicazione apostolica). = 15 mars. *G. Schreider.* Handbuch der Bibliographie (travail utile et qui rendra de réels services). — Colonel *Rezanov.* L'idéologie du communisme (œuvre de parti qui ne tient pas compte d'une situation de fait qui se prolonge; si le peuple russe a été « livré à la Bête rouge », quels efforts a-t-il faits pour soutenir ceux qui tentèrent de l'arracher à la tyrannie?). — *Albert Houtin.* Le P. Hyacinthe, prêtre solitaire, 1893-1912 (remarquable). — *Alfred Loisy.* L'apocalypse de Jean (traduction avec un indispensable commentaire). — *Erwin Preuschen* et *G. Krüger.* Handbuch der Kirchengeschichte für Studierende. I. Das Altertum, 2e édition par *Gustav Krüger* (beaucoup de faits bien présentés, avec une excellente bibliographie). — *Édouard Renard.* Louis Blanc; sa vie, son œuvre (bonne étude sur l'homme public; mais L. Blanc fut plutôt un homme d'étude et son œuvre historique méritait une étude plus approfondie). — *Henri Schück.* Histoire de la littérature suédoise, trad. par *Lucien Maury* (remarquable). — *Gédéon Huet.* Les contes populaires (bon travail de vulgarisation). = 1er avril. *K. Nag.* Les théories diplomatiques de l'Inde ancienne et l'Arthaçâstra (consciencieux et instructif, mais très confus). — *A. Audollent.* Les tombes gallo-romaines à inhumation des Martres-de-Veyre (très intéressant pour la connaissance de l'industrie, surtout textile, des Gallo-Romains). — *R. C. Boer.* Die Edda (très belle édition, avec un riche commentaire). — *P. Boissonnade.* Du nouveau sur la Chanson de Roland (travail considérable, en quelques parties nouveau, mais le résultat obtenu n'est pas proportionnel à l'effort; ce qui est nouveau est trop souvent problématique). — *François Villon.* Œuvres; édition critique par *Louis Thuasne* (excel-

Digitized by Google

lente édition). — *E. Denis.* Du Vardar à la Sotcha (remarquable). — *Maurice Fallex.* Atlas de géographie économique (utile, mais d'un trop petit format). — *Allardyce Nicoll.* A history of Restoration drama, 1660-1700 (ouvrage définitif).

10. — Revue des études anciennes. 1923, octobre-décembre. — G. SEURE. Musée de Belgrade. Reliefs votifs inédits ou disparus; fin au numéro suivant (le catalogue énumère vingt monuments, images de divinités diverses, plaques votives au dieu chasseur, types du dieu cavalier; il a été établi à l'aide de photographies prises avant la guerre; depuis, quelques-uns de ces monuments ont disparu; le premier article contient des considérations générales, le second le catalogue). — M. HOLLEAUX. Études d'histoire hellénistique. XII. L'expédition de Philippe V en Asie, 201 av. J.-C. (étude minutieuse avec un tableau donnant la suite des événements). — C. JULLIAN. Notes gallo-romaines. C. Questions hagiographiques. Le cycle de Rictiovar (examine six passions où apparaît Rictiovar, « préfet » de Maximien; on peut à la rigueur supposer que Rictiovar était préfet militaire de la région entre Reims et Amiens). — C. JULLIAN. Chronique gallo-romaine. = C.-rendus : *J. Vendryès.* Le langage (remarquable par la sûreté de l'information et la généralité des idées). — *L. Delaporte.* La Mésopotamie (autant de compétence que de talent). — *A. Jardé.* La formation du peuple grec (œuvre d'un savant probe et vigoureux). — *Ch. Picard.* La sculpture grecque, des origines à Phidias (de premier ordre). — *A. Delatte.* Essai sur la politique pythagoricienne (conclusions en partie négatives, mais le travail éclaire les théories de Platon et d'Aristote). — *A. Piganiol.* Recherches sur les jeux romains (étudie surtout les jeux en tant que phénomène religieux). — Chronique. = 1924, janvier-mars. A. CUNY. Questions gréco-orientales. XV. Le disque de Phaestos (étudie les signes du disque et leurs correspondances dans le système hiéroglyphique). — C. JULLIAN. Notes gallo-romaines. CI. Les problèmes d'Anse-sur-Rhône (avec un plan de la localité romaine; *ansa* veut dire sans doute port). — G. DOTTIN. La langue gauloise et les graffites de la Graufesenque (près Millau, dans l'Aveyron; essai d'interprétation). — C. JULLIAN. Chronique gallo-romaine. = C.-rendus : *G. Glotz.* La civilisation égéenne (tout à fait remarquable). — Dr *Karl Kunst.* Die Frauengestalten im attischen Drama (pensée vigoureuse et pénétrante). — Mme *Douglas van Buren.* Archaic fictile revetments in Sicily and Magna Graecia (répertoire très utile). — *P. Paris, G. Bonsor, A. Laumonier, R. Ricard, Cayetano de Mergelina.* Fouilles de Belo. I. La ville et ses dépendances (Belo est aujourd'hui Bolonia; les découvertes faite par l'École des hautes études hispaniques).

11. — Revue des questions historiques. 1924, avril. — E. VACANDARD. De la venue de Lazare et de Marie-Madeleine en Provence (se rallie entièrement aux conclusions de Mgr Duchesne dans sa « légende de Marie-Madeleine ». Avant le milieu du XIe siècle, il n'y a

Digitized by Google

pas trace du système d'après lequel les saints palestiniens seraient venus en Provence). — Comte DE SÉRIGNAN. Le général Malet et le coup de force du 23 octobre 1812, d'après des documents nouveaux, I (d'après une collection de pièces officielles ou privées réunies par Rousselin de Saint-Albin et ayant appartenu à M. Georges Duruy; ce premier article prend le général le 10 janvier 1810, où il est transféré dans la maison de santé Dubuisson jusqu'au 10 octobre 1812, quelques jours avant l'exécution de son complot). — Adhémar D'ALÈS. L'Apologie d'Aristide et le roman de Barlaam et Josaphat (on a trouvé dans les *Oxyrhynchus Papyri* un fragment de l'Apologie du christianisme présentée par le philosophe Aristide à Antonin le Pieux, 138-161; comparaison de ce texte avec la version syriaque découverte par M. Rendel Harris; or, dans le roman de Barlaam et Josaphat, adaptation chrétienne de la légende de Bouddha, a été introduite une adaptation de cette Apologie). — Ed. GACHOT. L'Allemagne contre Napoléon : les chasseurs de Lutzow (rôle de Lutzow en 1813; il mourut à Berlin le 6 décembre 1834). — J. GUIRAUD. Paul Allard, historien des origines chrétiennes, 2e article. — E. LE MARCHAND. Les étapes de la Triple-Alliance, d'après les archives secrètes de la chancellerie de Vienne (de 1882 à 1912; d'après la publication de Pribram, la Triple-Alliance n'a pas été l'œuvre de Bismarck; c'est l'Italie qui a sollicité et obtenu son affiliation à l'alliance de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie; c'est elle qui en a tiré surtout profit). = C.-rendus : Les RR. PP. *Jaussen* et *Savignac*. Les châteaux arabes de Qeseir' Amra, Haranêh et Tûba (fait le plus grand honneur à l'École biblique). — Marquis *de Noailles*. Le comte Molé, sa vie, ses mémoires (intéressant). = E.-G. LEDOS. Chronique générale. — A. ISNARD. Revue des périodiques français. = Notes bibliographiques, parmi lesquelles : *A. Demangeon*. L'Empire britannique (exposés très clairs, étayés sur une solide documentation). — *G. Letonnelier*. L'abbaye exempte de Cluny et le Saint-Siège (utile). — Mgr *Fr. Lanzoni*. Le origini delle diocesi antiche d'Italia (tout à fait remarquable). — *A. Jardé*. La formation du peuple grec (considérations très justes sous une forme sobre et attachante). — *Léon Prieur*. Dante et l'ordre social (aussi original qu'attachant). — *Menjot d'Elbenne*. Mme de La Sablière (célèbre surtout la nouvelle convertie au catholicisme). — *Lucien Romier*. La conjuration d'Amboise (bon). — *Rodolphe Reuss*. La constitution civile du clergé et la crise religieuse en Alsace (contrairement à ce que soutient l'auteur, il n'y a pas d'abîme entre 1789 et 1793). — Elsass-Lothringisches Jahrbuch, t. I et II (rédigé par des Allemands, anciens fonctionnaires en Alsace-Lorraine, et quelques rares Alsaciens, comme Albert Ehrhard, qui ont pris parti pour l'Allemagne).

12. — Revue d'histoire de la guerre mondiale. 1923, avril. — Charles APPUHN. Le gouvernement allemand et la paix. L'offre de médiation pontificale, 1917 (historique des faits, d'après les témoignages allemands et le *Livre bleu* publié en 1919). — Colonel Ed. DESBRIÈRE. Le rôle du corps expéditionnaire britannique dans les

Digitized by Google

opérations de l'été 1914 (d'après l'ouvrage du général J. E. Edmonds, publié par la section historique du Comité de défense impérial). = Documents. La mobilisation de l'armée russe en 1914. Le témoignage du général Dobrorolsky (témoignage essentiel; le général Dobrorolsky dirigeait le service de la mobilisation au ministère russe de la Guerre en 1914). = Bibliographie. Les revues historiques en Russie soviétiste. — Les livres nouveaux : *Gabriel Hanotaux*. La bataille de la Marne (compte-rendu par le général Legrand-Girarde; il montre, par des exemples précis, que l'auteur, « dans son panégyrique du généralissime », lui a parfois « attribué des vues lointaines dans le temps et dans l'espace que les faits ne confirment pas »). — Comte *Assollant*. L'œuvre de la marine française dans la défense du canal de Suez. — Lieutenant de vaisseau *Douin*. L'attaque du canal de Suez (intéressant). — *A.-F. Pribram*. Les traités politiques secrets de l'Autriche-Hongrie, 1879-1914; t. I : le Secret de la Triple-Alliance, trad. par *C. Jordan* (intérêt capital, méthode excellente). — Les revues du trimestre (dépouillement méthodique des principales revues françaises et étrangères, qui complète très utilement le *Bulletin mensuel de documentation internationale* publié par la Société de l'histoire de la guerre). = Juillet. Colonel Ed. DESBRIÈRES. La genèse du plan XVII (d'après le premier volume du grand ouvrage élaboré par le service historique de l'état-major de l'armée, ouvrage dont le dépôt légal a été fait à la Bibliothèque nationale, mais qui n'a pas été mis dans le commerce). — Paul-Henri MICHEL. La pensée politique de Gabriele d'Annunzio et l'affaire de Fiume. = Documents. La mobilisation de l'armée russe en 1914. Le témoignage du général Dobrorolsky; suite et fin (le 29 juillet au soir, l'état-major a obéi au tsar et substitué l'ordre de mobilisation partielle à l'ordre de mobilisation générale; celui-ci fut expédié le 30 juillet, un peu après six heures du soir). = Bibliographie. L'histoire de la guerre et les archives locales. — Les livres nouveaux : *Jean de Pierrefeu*. Plutarque a menti (plus brillant que solide). — Un livre noir. Diplomatie d'avant-guerre, d'après les documents des archives russes, t. II (la présentation « technique » des documents n'est pas satisfaisante). — The Path to Peace, by the author of the Pomp of Power (souvenirs d'un ancien parlementaire anglais, d'intérêt très inégal). — *Ray Stannard Baker*. Woodrow Wilson and World Settlement (très important, a utilisé les papiers personnels du président Wilson). = Octobre. André COGNIET. Les bombardements de la côte anglaise par la flotte allemande (1914-1916). — Ed. DÜMÉRIL. L'article 148 de la constitution de Weimar et les livres scolaires allemands. = Documents. La mobilisation russe en 1914. Témoignage du général Daniloff (ancien quartier-maître général des armées russes; son témoignage concorde avec celui du général Dobrorolsky). = Bibliographie. Les origines de la guerre : nouveaux périodiques. — Les livres nouveaux : colonel *Normand*. La défense de Liége, Namur, Anvers en 1914 (intéressant). — *Reginald Kann*. Le plan de campagne allemand de 1914 et son exécution (travail remar-

Digitized by Google

quable ; l'auteur conclut que le plan allemand était « fort acceptable », mais l'étonnante passivité de Moltke a permis les erreurs de Bülow et les initiatives hasardeuses de Klück). — *Michel Lemke*. 250 jours au grand quartier général impérial, 25 septembre 1915-2 juillet 1916 (journal d'un capitaine d'état-major ; beaucoup d'observations intéressantes). — *Winston Churchill*. The World crisis, 1911-1914 (témoignage important en raison du rôle joué par l'auteur). — Service with fighting Men. An account of the work of the Y. M. C. A. in the World War (beaucoup de renseignements nouveaux sur l'armée américaine). — *H. Galli*. La défense et la victoire de Reims (très documenté). — *H. Bidou*, *G. Guébard*, *A. Liesse*, général *Malleterre*, *A. Tardieu*, *G. Teissier*. Les conséquences de la guerre (conférences faites en 1919, un peu dépassées par les événements). — Comte *Perreau*. Victoire chère et paix de dupes, t. II (quelques souvenirs personnels). — *Joachim Lietzmann*. Auf verlorenen Posten. Unter der Flagge des Grafen Spee (plus anecdotique qu'historique). — *R. S. Gwatkin Williams*. Under the black enseign (souvenirs du commandant du croiseur britannique *Intrepid*). = 1924, janvier. Charles APPUHN. Le gouvernement allemand et la paix en 1917. Le conseil de Bellevue et la question belge (après avoir accepté et même sollicité l'intervention du pape, le gouvernement impérial, faible et hésitant, a tout fait pour qu'elle demeurât sans résultat). — Jules ISAAC. L'utilisation des réserves dans l'armée française et dans l'armée allemande en 1914 (la thèse soutenue par le général Buat, d'après laquelle l'état-major français a su, dès le début de la guerre, tirer des réserves un meilleur parti que l'état-major allemand, ne résiste pas à un examen objectif des faits). = Documents. Le procès Soukhomlinof. La genèse de l'affaire (exposé de V. Nossovitch, ancien procureur général près la Chambre criminelle de la Cour de cassation de Russie). = Bibliographie. Les origines de la guerre : le dernier état de la thèse allemande (discussion des thèses du comte de Montgelas par P. Renouvin). — Les livres nouveaux : général *Max Hoffmann*. Der Krieg der versaümten Gelegenheiten (témoin bien informé, qui se pose en justicier). — *Asquith*. The genesis of the war (peu de renseignements nouveaux). — *P. Archinov*. Histoire du mouvement de Makhno, 1918-1921 (épisode curieux de la révolution et de la guerre civile dans le sud de la Russie). — *Bertrand Bareilles*. Le drame oriental : d'Athènes à Angora (intéressant). — Général *von Zwehl*. Generalstabdienst im Frieden und im Kriege (judicieux, mais sans grand intérêt historique). — Général *von Kuhl*. Die Kriegslage im Herbst 1918. Warum konnten wir weiter kämpfen? (tente de démontrer que l'armée allemande n'était pas hors d'état de continuer la lutte à l'automne 1918). — 1914-1918. La Grande Guerre vécue, racontée, illustrée par les combattants (excellent ouvrage de vulgarisation). — *Ralph Scott*. A Soldier's Diary. — *A. Rawlinson*. Adventures in the Near East, 1918-1922 (pittoresque). — *S. P. Beletzky*. Grigory Raspoutine (témoignage de l'ancien directeur de la police de Petrograd).

Digitized by Google

13. — Revue d'histoire diplomatique. 1923, n° 4. — C. PICCIONI. Rapport présenté à la réunion annuelle de la Société d'histoire diplomatique, le 29 juin 1923 (hommage rendu aux membres décédés). — Ch. TERLINDEN. L'établissement des relations diplomatiques entre la Belgique et la Russie, 1852-1853 (comment se termina, au bout de vingt-deux ans, le conflit entre la Belgique constitutionnelle et la Russie absolutiste). — A. DUMAINE. Le comte de Vergennes et l'indépendance des États-Unis (montre la grande portée de la politique de Vergennes et défend le ministre contre les insinuations perfides de Rulhières). — W. M. KOZLOWSKI. Le dernier projet d'alliance franco-polonaise, 1792-1793; fin (les patriotes polonais réfugiés en Saxe; instructions données à Kosciuzko par le groupe de Leipzig; mémoire que Kosciuzko présente au ministre Lebrun; mais le projet d'alliance devait échouer). = C.-rendus : *F. de Navenne.* Rome et le palais Farnèse pendant les trois derniers siècles (très intéressant et vivant). — *Fr. Baron.* Le cardinal Pierre de Foix le Vieux, 1386-1464, et ses légations (consciencieux et précis). — *Pierre Paul.* Le cardinal Melchior de Polignac, 1661-1741 (plein d'aperçus intéressants et d'idées générales). — *A. Mousset.* La petite entente. Ses origines, son histoire, ses connexions, son avenir (clair et précis). — *P. Verhaegen.* La Belgique sous la domination française; t. I : 1792-1795 (bon). = 1924, n° 1. CASENAVE. La doctrine de Monroe (portée primitive du message de Monroe du 2 décembre 1823 et développements qui lui furent donnés dans la suite). — S. C. Carnot en Pologne (la note signée Krasinski et qu'a publiée la *Revue des questions historiques* n'est qu'une mystification. Cf. *Rev. histor.*, t. CXLIV, p. 136). — VAN DER VRECKEN DE BORMANS. Un ambassadeur homme de cour sous Louis XVI. Le duc de Guines (sa biographie; il fut ministre à Berlin en 1769, ambassadeur à Londres de 1770 à 1776, plus homme de cour qu'ambassadeur). — Mme I. LUBIMENKO. Les projets d'alliance anglo-russe (1567-1623, d'après les archives et les publications russes). — P. LESOURD. Les entrées des ambassadeurs de France près le Saint-Siège sous l'Ancien régime (cérémonial aux XVIIe et XVIIIe siècles; il est toujours en usage). — J.-L. RENOU. Les nonciatures de Russie (1802-1804, d'après les documents publiés par J. Rouet de Journel, S. J.). = C.-rendus : *P. Biver.* Histoire du château de Meudon (détails inédits nombreux). — *E. Denis.* Du Vardar à la Sotcha (articles écrits et conférences faites pendant la guerre). — Miss *Edith Philips.* Les réfugiés bonapartistes en Amérique, 1815-1830 (neuf et instructif). — *Louise Burnham Dunbar.* A study of « monarchical » tendencies in the United States from 1770 to 1801 (sujet neuf). — *M. Paléologue.* Le roman tragique de l'empereur Alexandre II (histoire et roman tout ensemble). — *P. Montarlot.* Les émigrés de Saône-et-Loire, t. I (une partie générale, puis notices individuelles). — *E. Bourgeois* et *A. André.* Les sources de l'histoire de France, XVIIe siècle; t. III : Biographies (répertoire indispensable).

14. — Revue historique de droit français et étranger. 1923,

Digitized by Google

juillet-septembre. — P. VINOGRADOFF. Les maximes dans l'ancien droit commun anglais (ces maximes abondent dans les plaidoyers et dans les traités ; la plupart sont d'origine romaine par tradition directe ou par l'intermédiaire du droit canon). — E. JOBBÉ-DUVAL. Les morts malfaisants, *larvae*, *lemures*, d'après le droit et les croyances populaires des Romains ; fin au numéro suivant (la vie d'outre-tombe, théorie des morts malfaisants ; quels morts figurent dans cette catégorie ; trois chapitres d'un livre qui doit paraître prochainement sur cette intéressante question). — R. GRAND. Un sens peu connu du mot désaveu en droit coutumier : le désaveu de communauté familiale par-devant l'échevinage (exemples du XIIIe siècle à Provins ; mais l'institution était répandue à travers toute la France du Nord). — G. ESPINAS. Rapports présentés à la Société d'histoire du droit au nom de la Commission des chartes de franchises (collaborations promises dans les diverses régions de la France). — A. THOMAS. Un acte d'émancipation en 1705 (dans la Dordogne). — O. MARTIN. Le congrès historique de Bruxelles (signale les communications faites dans la section de droit). = C.-rendus : *W. Blommaert.* Les châtelains de Flandre (série de cinq bonnes monographies locales ; a trop cru que cette institution était particulière à la Flandre). — *Luis Cabral de Moncada.* O casamento em Portugal na Idade Media (intéressant). — *A. Solmi.* La storia del diritto italiano (ne se borne pas à dresser un catalogue, montre les caractères de cette historiographie). — *Louis Delbez.* De la légitimation par « lettres royaux » (bonne monographie ; aurait dû chercher l'origine de ces lettres). — *R. Koerperich.* Les lois sur la mainmorte dans les Pays-Bas catholiques. Étude sur l'édit du 15 septembre 1753 (excellent). — Société d'histoire du droit (séances des 17 mai et 14 juin 1923). — E. PERROT. Bulletin bibliographique d'histoire économique et juridique (janvier-juillet 1923). = Octobre-décembre. B. HAUSSOULLIER. Une loi grecque inédite sur les successions « ab intestat » (provient des fouilles de M. Fr. Cumont à Salihiyeh ; il s'agit d'un texte grec sur une feuille de parchemin écrit sans doute à la fin du Ier siècle av. J.-C. ; restitution et commentaire du texte ; les divers degrés de parenté). — F. MARTROYE. Les « defensores ecclesiae » aux Ve et VIe siècles (ils font partie de l'ordre des clercs ; subordonnés à l'évêque, ils sont en fonction dans les bureaux de l'église ; diversité de leurs attributions ; les défenseurs de l'Église romaine). — Compte-rendu de la semaine d'histoire du droit normand tenue à Jersey les 24-27 mai 1923. = C.-rendus : *H. Grégoire.* Recueil des inscriptions grecques chrétiennes d'Asie Mineure, fasc. I (534 inscriptions ; on signale les textes présentant un intérêt juridique). — *P. F. Girard.* Mélanges de droit romain. II. Droit privé et procédure (remarquable). — *Georges Bigwood.* Le régime juridique et économique du commerce de l'argent dans la Belgique du moyen âge (documentation très abondante ; les grandes lignes de la doctrine pas assez dégagées). — *H. Capilant.* De la cause des obligations (excellent). — *R. Redslob.* Histoire des grands principes du droit des gens depuis

Digitized by Google

l'antiquité jusqu'à la veille de la Grande Guerre (classification arbitraire; mais a déployé avec talent une vaste érudition). — *J. Duquesne.* François Bauduin et la Réforme (évolution de ses opinions religieuses). = 1924, janvier-mars. E. LESNE. Les diverses acceptions du terme « beneficium » du VIIIe au XIe siècle (le mot devient un terme concret désignant le bien tenu *per beneficium;* puis sont réputés *beneficia* les honneurs laïques, les comtés, et les honneurs ecclésiastiques, les évêchés et abbayes; la notion de fief se substituera au concept du bénéfice ordinaire et des honneurs laïques; il ne restera plus que le *beneficia ecclesiarum*). — Pietro DE FRANCISCI. Quelques observations sur l'histoire du testament conjonctif réciproque (les papyrus gréco-égyptiens ont fourni des textes nouveaux). — A. LEFAS. De l'origine des juridictions consulaires des marchands en France (en place l'origine en Espagne au XVe siècle; de l'Espagne, l'institution a passé à Bruges, peut-être à Toulouse; puis les rois la répandent dans toute la France). — H. SÉE. Quelques remarques sur l'origine des biens communaux en France (beaucoup de communaux datent des derniers siècles du moyen âge et semblent dériver des droits d'usage concédés aux paysans; mais il peut se faire que dès les premiers siècles du moyen âge les communautés d'habitants aient possédé par indivis des terres, surtout dans les régions montagneuses). — O. MARTIN. Le manuscrit des « Coutumes notoires » ayant appartenu à Brodeau (se trouve à la bibliothèque de l'Institut de France, ms. n° 1486). = C.-rendus : *Giovanni Rotondi.* Scritti giuridici, 3 vol. (on a bien fait de réunir ces écrits du célèbre romaniste italien, mort à trente-trois ans). — Abbé *Édouard Fournier.* Les origines du vicaire général (ne croit pas à l'identité entre le vicaire général et l'official; M. Paul Fournier conteste cette thèse). — *J. Billioud.* Les états de Bourgogne aux XIVe et XVe siècles (M. Ch. Hirschauer rend justice à la valeur du travail, mais discute quelques théories de l'auteur). — *A. Ribeaud.* Le moulin féodal. Étude de droit et d'histoire sur la principauté épiscopale de Bâle (théorie générale sur la féodalité et étude locale mêlées). — *M. Marion.* Dictionnaire des institutions de la France aux XVIIe et XVIIIe siècles (rendra de grands services). — Société d'histoire du droit (séances du 13 décembre 1923 et du 10 janvier 1924).

15. — La Revue maritime. 1924, mars. — O. GUIHÉNEUC. L'expédition combinée de la Baltique en 1870 (on sait de reste pourquoi elle ne reçut même pas un commencement d'exécution); suite en avril. — THOMAZI. La guerre devant les ports belges; suite et fin en avril (très intéressant; montre l'audace souvent heureuse des sous-marins et torpilleurs allemands; la seule mesure efficace fut l'établissement par les Anglais d'un puissant barrage de mines entre Gris-Nez et Folkestone). — J. VIVIELLE. Francis Garnier, 1839-1873 (esquisse biographique; « officier de marine, explorateur et savant ». Garnier « a sa place marquée au premier rang des grands marins qui créèrent nos colonies »).

Digitized by Google

16. — Le Correspondant. 1924, 25 mars. — J. DE POUYDRAGUIN. La politique allemande. — F. DE CASTELNAU. Trois mois de dictature militaire : l'œuvre du général von Seeckt (cette dictature a eu pour résultat de rendre à la Prusse la première place en Allemagne; or, la principale industrie de la Prusse est la guerre). — DE LANZAC DE LABORIE. Mgr Augouard et la France au Congo. — A travers la presse étrangère. Revues d'Italie, trad. par H. DUTEMPS. = 10 avril. J. DE PRÉCHAC. Où en est l'armée allemande? (« l'Allemagne possède actuellement tout ce qui lui serait nécessaire pour déclencher une nouvelle guerre, hors le matériel, dont elle tente, en vain jusqu'à présent, de réaliser la fabrication progressive »). — Jacques BARDOUX. La poussée démocratique dans l'Angleterre contemporaine. II. J. Ramsay Macdonald, sa formation et son tempérament. — Armand PRAVIEL. Le sixième centenaire du Gai savoir (l'œuvre accomplie par l'Académie des Jeux floraux de Toulouse depuis sa fondation en mai 1324). — Comte DE PANGE. Sécurité et réparations, à propos du dernier *Livre jaune*. — Félix KLEIN. Une Vie américaine du cardinal Gibbons (sa popularité; intermédiaire entre Benoît XV et le président Wilson. Sur deux de ses principaux actes, voir Life of cardinal Gibbons, par *Allen Sinclair Will*). — A travers la presse étrangère. Revues d'Autriche, trad. par P. LECLERC. = 25 avril. Roger LABONNE. L'Italie et la Méditerranée. — DE LANZAC DE LABORIE. Les Jésuites en France, de 1845 à 1880 (d'après l'ouvrage de Joseph Burnichon, t. III et IV).

17. — La Grande Revue. 1924, janvier. — Georges RENARD. Le travail féminin dans la France actuelle. — Tsarine ALEXANDRA. Lettres au tsar Nicolas II; suite (1915; lettre du 17 juin : « Tu es et dois rester un empereur autocrate; nous ne sommes pas mûrs pour un gouvernement constitutionnel »). — Élie FAURE. Shakespeare; fin. = Février. Gustave BELOT. L'histoire des religions et sa portée. — Albert MAYBON. Le socialisme au Japon. — Tsarine ALEXANDRA. Lettres au tsar Nicolas II; suite (du 28 août au 8 septembre 1915 : « Trésor, continue à être énergique. Sers-toi du balai; montre-leur les côtés sûrs, fermes, de ton caractère qu'ils n'ont pas assez vus encore... »). — Albert DE BERSAUCOURT. Librairie et publicité de jadis (depuis les *Petites affiches*, dont le premier numéro parut le 13 mai 1751, jusque vers la fin du Second Empire). — Paul DESCAMPS. La coéducation en Angleterre; fin. = Mars. Paul RENAUD et Robert DE JOUVENEL. La Société des Nations peut-elle sauver le monde? — Marie HOLLEBECQUE. Dieux et religions. Les formes primitives de la religion et de la magie (conférence). — Tsarine ALEXANDRA. Lettres au tsar Nicolas II; suite (du 9 septembre au 10 octobre 1915; le 17 septembre : « Tu as fermé la Douma, tout est pour le mieux; ne cède pas. Quoi que tu puisses dire aux délégués, cela aurait l'air de reconnaître leur existence. » Le 2 octobre, la tsarine conseille à l'empereur de maintenir au front les fils de la princesse Paley : « De quoi cela aurait-il l'air si les deux fils

Digitized by Google

de Paul [le grand-duc] vivent paresseusement au G. Q. G., tandis que leurs camarades versent leur sang en héros? » Intéressante lettre du 10 octobre sur l'urgence de faire expédier des wagons de farine, de beurre et de sucre. C'est Raspoutine qui le conseille : « Tout cela lui est apparu cette nuit, comme une vision. Gregory désire que je te parle de tout cela sérieusement, gravement même »). = Avril. J. TOUTAIN. Dieux et religions; les dieux nationaux (le sentiment religieux s'est éveillé dans l'homme par le spectacle de la nature, en constatant qu'il y avait hors de lui d'autres forces que la sienne; il cherche à les combattre ou à les utiliser par des incantations et des rites qui sont le fondement primitif des religions. Ce fait individuel a pris ensuite une forme collective, sociale, chaque famille ayant son dieu, puis chaque cité et enfin chaque nation. Une des formes des religions nationales fut le caractère divin des souverains et le culte qui leur fut rendu dans l'Orient classique, à Rome même, où l'empereur était, de son vivant, adoré comme un dieu; « le culte impérial, dans le monde romain, n'est que le point d'arrivée d'une longue évolution dont on peut suivre les étapes à travers l'organisation religieuse des empires orientaux, à travers la mythologie ou les traditions légendaires de la Grèce ». La diffusion du culte du soleil au IIIe siècle avant notre ère est un phénomène de même caractère, qui prépara les voies au monothéisme). — Tsarine ALEXANDRA. Lettres au tsar Nicolas II; suite (du 1er novembre 1915 au 12 mars 1916). — Paul HUNZIKER. Nos historiens d'après 1870 et M. Paul Bourget (qui leur reproche de manquer de patriotisme et se réjouit de voir Louis Bertrand exalter la France dans la personne du grand roi).

18. — Mercure de France. 1924, 1er avril. — Dr Maurice BOIGEY. Les jeux olympiques. Ce qu'ils étaient, ce qu'ils sont. — Jacques LAUZIÈRE. La nouvelle légion étrangère (dans cette légion, les Allemands comptent, paraît-il, pour 52 °/o et leurs officiers savent se faire aimer d'eux). — AURIANT. La déchéance du khalifat ottoman. — Bertrand BAREILLES. Les origines d'André Chénier (le père du poète, Louis Chénier, était né à Montfort, près de Toulouse; parti en 1752 pour le Levant, il fut marchand de drap à Constantinople et, pendant plusieurs années, banquier du comte des Alleurs, ambassadeur de France. Le 25 ctobre 1754, il épousa une Levantine, Élisabeth Lhomaca, de Constantinople, qui était catholique. Louis Chénier rentra en France en 1765; son fils aîné, le futur poète, n'avait encore que trois ans; mais le grec fut sa langue maternelle, et il se croyait bien Grec d'origine, alors qu'il ne pouvait être considéré que comme « Latin »). = 15 avril. John CHARPENTIER. Lord Byron ou le Romantisme flamboyant. — S.-E. KUHLMANN. Le problème alsacien. — Lucien DE SAINTE-CROIX. Un grand historien de la Gaule : Camille Jullian. = 1er mai. Charles DROUHET. Le Roumain dans la littérature française. — P. MASSON-OURSEL. Indianisme (annonce toute une série d'ouvrages récents dont : *Paul Oltramare*. Histoire des idées théosophiques dans l'Inde, t. II; *J. Przylaski*. La légende de l'em-

Digitized by Google

pereur Açoka; *Romain Rolland.* Mahatma Gandhi). = C.-rendus : *Nicolas Sokoloff.* Enquête judiciaire sur l'assassinat de la famille impériale russe (exposé critique très émouvant et concluant). — *Alexandre Zévaès.* Le parti socialiste de 1904 à 1923 (c'est l'oraison funèbre du parti qui, depuis la mort de Jaurès, se débat dans l'incohérence). — *Zedlitz-Trützschler.* Douze ans à la cour impériale (maréchal de la cour de 1903 à 1910, ce personnage a vu de très près Guillaume II, dont il trace un portrait fort peu sympathique; il note ses brutalités, son « orgueil pharisien », son aversion pour toute vérité désagréable; mais aussi de réelles qualités d'intelligence et de charme dont il savait tirer des effets utiles, etc.).

19. — Revue de France. 1924, 1er avril. — Roger SORG. La jeunesse de Ronsard. — A. KAMMERER. Un voyage aux carrières des Pharaons (organisation du travail pour la construction des tombes royales). — André CHEVRILLON. A propos du centenaire de Byron (quatre pages sur Byron : « le type achevé de l'âme romantique »). = 15 avril. Claude FERVAL. La fin de Ninon de Lenclos (morte en 1705 dans sa quatre-vingt-dixième année; jusqu'au bout lucide et libre d'esprit, refusant enfin de « vendre son âme » aux Jansénistes ou aux Jésuites qui travaillaient en vain à sa conversion). — E. DULAC. Les six cents ans des Jeux floraux. = 1er mai. Jules CLARETIE. Ma candidature à l'Académie, I (très amusant. « Je vois bien pourquoi les académiciens veulent faire prendre patience aux candidats, c'est parce qu'ils ont passé par tant d'écœurements qu'ils tiennent à ce que les autres en fassent autant »! « Les candidats prennent les politesses pour des promesses, et les académiciens leurs promesses pour des politesses »). — J.-Augustin LÉGER. Figures d'outre-Manche : L'équipe Mac Donald. — HENNET DE GOUTEL. Les tribulations d'une reine d'Angleterre : Caroline de Brunswick, 1768-1821. — Camille JULLIAN. Fustel de Coulanges à Strasbourg (Fustel y écrivit la *Cité antique*, tout près du Rhin, en face de la Prusse triomphante à Flensburg et à Sadowa; c'est « un plaidoyer contre la force. Partout où les Germains la mettaient dans l'histoire, Fustel met la religion, le consentement des hommes, une puissance morale, la vertu de l'idée. La *Cité antique*, vraiment, est bien une œuvre de frontière française »). — Louis HALPHEN. La Syrie et les Arabes au temps des califes de Damas (d'après les ouvrages d'Henri Lammens et les Mélanges de l'Université de Saint-Joseph).

20. — La Revue de Paris. 1923, 15 mars. — Albert THOMAS. Justice sociale et paix universelle. — Paul APPELL. Les bienfaiteurs de l'Université de Paris (énumération édifiante des legs et donations dont a bénéficié cette Université depuis 1913). — Philippe BARRÈS. La guerre à vingt ans, I (souvenirs et impressions des premiers temps de la Grande Guerre); suite le 1er et le 15 avril; fin le 1er mai. — ARTHUR-LÉVY. Davout, maréchal de l'Empire; fin le 1er avril. — Émile MAGNE. Quelques pénitents mondains à Port-Royal de Paris,

Digitized by Google

d'après des documents inédits. — Lieutenant X. Avec les Sénégalais par delà l'Euphrate; fin (émouvant récit d'une pénible retraite). = 1er avril. D. MEREJKOVSKY. La fin d'Alexandre Ier (roman historique contenant beaucoup d'histoire puisée aux sources mêmes); suite le 15 avril et le 1er mai. — A.-R. ZIMMERMANN. Le relèvement de l'Autriche (important témoignage fourni par le commissaire général de la Société des nations à Vienne). — André MAUROIS. Lord Byron et le démon de la tendresse. — Charles DIGOY. L'incendie de Smyrne (deux faits à noter : seule la ville chrétienne a brûlé; l'incendie a commencé quatre jours après l'arrivée des Turcs. Donc ce sont eux les auteurs responsables; mais le haut commandement n'est pas en cause. Les auteurs du crime sont les irréguliers, les brigands, les fanatiques tourbillonnant à la suite de l'armée kémaliste; enfin « de Smyrne, qui fut une ville très riche, il ne subsiste plus qu'un grand village turc, appelé Izmir »). = 15 avril. Comte DE SAINTE-AULAIRE. Un épisode sous la Terreur (extrait des Mémoires rédigés en 1847 par le comte de Sainte-Aulaire, un des meilleurs serviteurs de Louis-Philippe. Cet extrait est une notice de l'auteur sur son grand-père, M. de Noyan, 1730-1810, et sur ses tribulations en 1792 et 1793; impliqué dans l'affaire La Rouerie, il fut d'abord emprisonné à Rennes, puis transporté à la Conciergerie. Admirable dévouement de sa femme, qui se laissa duper par un fripon nommé Lalligant-Morillon; le 9 thermidor rendit à M. de Noyan la liberté). — Jacques PIOU. La Commission du budget pendant la guerre (important au point de vue historique). — Yves DE LA BRIÈRE. L'idéal chrétien et la Cité contemporaine. — Paul DOTTIN. La grande pitié des églises d'Angleterre (agonie de l'Église anglicaine et puritaine; l'âme anglaise n'est plus religieuse). = 1er mai. Lord CREWE. Les études classiques en France. — Jacques BAINVILLE. Vues politiques : ordre et autorité. — Léon BLUM. Vues politiques : l'idéal socialiste. — Louis MARLIO. Un grand Français à Madagascar : Jean Laborde. — Marcel DUNAN. Trois interviews d'hommes d'État autrichiens (le président de la République, Hainisch; le chancelier, Mgr Seipel, et le gouverneur de la Banque d'Autriche, Reisch, dont l'auteur a recueilli les déclarations contrôlées par eux).

21. — Revue des Deux Mondes. 1924, 1er avril. — Maurice PALÉOLOGUE. Romantisme et diplomatie. II. Metternich (portrait de Metternich comme diplomate, surtout au temps de Napoléon Ier; sa vie sentimentale et amoureuse de 1815 à 1840 environ). — Firmin ROZ. Ce qu'on dit en Angleterre. Notes sur l'opinion anglaise (en ce qui concerne l'entente cordiale et les sentiments du nouveau ministère à l'égard de la France. Le gouvernement a réussi à détacher de nous « l'opinion anglaise »; mais le « sentiment anglais » nous reste fidèle en dépit de tout). — Louis DE LAUNAY. Les trois Ampère, d'après leurs papiers inédits. I. Le premier Jean-Jacques et la jeunesse d'André-Marie (Jean-Jacques, le père du physicien, né à Lyon le 8 janvier 1735, était négociant en soie. Juge de paix en 1793, il fut condamné à

Digitized by Google

mort pour avoir « lancé le mandat d'arrêt contre Chalier » et fut guillotiné le 23 novembre 1793. Son fils André naquit à Lyon le 22 janvier 1775; détails sur son enfance d'après une autobiographie inédite, sur ses fiançailles avec Julie Carron, d'après son Journal, qui a été publié non sans quelques lacunes). — Paul HAZARD. Manon Lescaut, roman janséniste (Prévost, bénédictin défroqué, a fait du chevalier Des Grieux une sorte de janséniste touché par la grâce et qui scandalise Tiberge, fidèle disciple de Saint-Sulpice). — G. LENÔTRE. La Mirlitantouille. III. La nuit du 4 brumaire (an VIII; derniers succès des chouans qui réussissent à délivrer les prisonniers de Saint-Brieuc). — Edmond PILON. La mort de Lord Byron, avril 1824. — André BEAUNIER. Un livre sur saint François de Sales (longue analyse du livre de M. Henry Bordeaux). = 15 avril. Louis DE LAUNAY. Le mariage d'André Ampère (avec Julie Carron; après trois ans d'attente, leur union fut célébrée, le 7 août 1799. Ce fut comme un roman d'amour; le 12 août 1800, leur naquit un fils, Jean-Jacques; le père venait à peine d'être nommé professeur de mathématiques au lycée de Lyon que sa femme mourut phtisique le 4 avril 1803). — Louis MADELIN. Le général Nivelle. — G. GOYAU. Les origines religieuses du Canada. III. Les Croisés de Montréal, 1639-1645. — G. LENÔTRE. Le Mirlitantouille; fin (les Bleus reprennent le dessus et, trois semaines après, le 18 brumaire mit fin à la chouannerie des Côtes-du-Nord). = 1er mai. Maurice PALÉOLOGUE. Romantisme et diplomatie. III. Chateaubriand (Chateaubriand diplomate sous la Restauration; sa haine jalouse contre Metternich, qui méprisait sa littérature et détestait l'homme). — Gabriel HANOTAUX. Abraham Bosse ou le frondeur (à propos de la Vie d'Abraham Bosse par André Blum). — Charles BENOIST. Un problème de psychologie historique : le gonfalonier perpétuel Piero Soderini, Florence, 1502-1512. — André CORTHIS. Avec Miguel de Unamuno à Salamanque. — C.-M. SAVART. Les académies de province au travail.

BELGIQUE.

22. — Analecta Bollandiana. T. XLII, fasc. 1-2, 1924. — Mgr Louis PETIT. Saint Jean Xénos ou l'Ermite, d'après son autobiographie (personnage du XIe siècle qui vécut en Crète). — Louis VILLECOURT. Les collections arabes des miracles de la sainte Vierge. — Jean SIMON. Note sur l'original de la passion de sainte Fébronie (cette passion, qui est entièrement fabuleuse, a été écrite en syriaque pour la gloire de l'hellénisme, afin de montrer aux gens de Nisibe que le passé chrétien de leur ville se rattache à l'Église grecque. Fébronie a été « créée à l'image des figures épiques de l'hagiographie byzantine »). — Paul PEETERS. La date de la fête des saints Juventin et Maximin (deux soldats martyrisés à Antioche, sous Julien, en 363; leur fête peut être placée au 29 janvier, quelques jours après celle de saint

Digitized by Google

Babylas). — Hippolyte DELEHAYE. Le calendrier d'Oxyrhynque pour l'année 535-536. — Paul GROSJEAN. Cyngar Sant (étude critique sur les actes S. Cungari et sur les origines du diocèse de Wells). — Donatien DE BRUNNE. La translation de saint Hadelin (publie un récit en latin qui fut rédigé vers l'an 1350). — Maurice COENS. L'auteur de la « Vita Erkembodonis » (Erkembodon, moine, puis abbé de Sithiu, mort en 740 évêque de Térouanne; sa vie, qui est dans les *Acta SS.* au tome II d'avril, a sans doute été écrite par un moine de Sithiu, auteur en outre d'une vie de saint Bernard le Pénitent rédigée en 1182). = Bulletin des publications hagiographiques (notons les Regesta pontificum romanorum. Italia pontificia, par *P. F. Kehr*, tome VI, 2, et tome VII, 1, et Germania pontificia, par *P. F. Kehr* et *Brackmann*, tome III; *Francesco Lanzoni.* Le origini delle diocesi antiche d'Italia; *Giuseppe Ghedini.* Lettere cristiane dai papiri greci del III e IV secolo; une belle édition de la Chronique de saint Jérôme par *J. K. Fotheringham*; *Ferd.Cavallera.* Saint Jérôme, sa vie et son œuvre, t. I et II; *Abbot* et *Gwynn.* Catalogue of the irish mss. in the library of Trinity Coll. Dublin; *Otto Braunsberger.* Beati Petri Canisii epistulae et acta, t. VII et VIII, etc.).

GRANDE-BRETAGNE.

23. — The english historical Review. 1924, avril. — Carl STEPHENSON. La « firma unius noctis » et les « coutumes » de la centaine (cette « firma » est une rente en nature ou en argent payée à un seigneur par son fermier qui lui doit l'entretien d'une nuit; elle n'a rien à voir avec les « coutumes » ou redevances perçues sur la centaine). — J. C. NEALE. Peter Wentworth (2e partie de cette biographie; le rôle qu'il joua au Parlement quand y fut traitée la question de la succession du trône fut tel qu'il fut arrêté en 1591; relâché après plusieurs mois de détention, il fut incarcéré de nouveau lors du Parlement de 1592-1593. Il resta enfermé à la Tour pendant près de cinq ans et y mourut en 1597, victime du despotisme royal qui prétendait imposer le silence à l'opposition parlementaire). — Parakunnel J. THOMAS. Les débuts de l'impression sur les étoffes de coton en Angleterre (cette industrie, introduite par un Français, René Grillet, qui prit un brevet en 1690 pour imprimer sur calicot, est ce qu'en France on appelait « indienne » et en Angleterre des « Londrindiana ». Elle eut d'abord son siège en Surrey; c'est seulement dans la seconde moitié du XVIIIe siècle qu'elle s'établit dans le Lancashire, par les soins de Robert Peel, le père du futur premier ministre). — H. W. C. DAVIS. Les origines de la guerre (analyse l'ouvrage d'*Asquith* : The genesis of the war; Gooch admet que le gouvernement allemand était sincère en déclarant qu'il n'avait pas voulu la guerre; cette opinion n'est guère soutenable). — G. H. FOWLER. Henri Fils-Henri à Woodstock (le jeune roi fut certainement à Woodstock dans les premiers jours de décembre

Digitized by Google

1170). — Miss Helen M. CAM. Les tournées générales de juges en 1329-1330 (avec des documents inédits). — W. P. M. KENNEDY. Les articles pour la visite du diocèse de Gloucester par l'évêque Wakeman, 1548. — C. S. B. BUCKLAND. Un jugement anglais sur Metternich en 1813 (publie une dépêche de John Harcourt King, agent de l'Angleterre à Vienne, du 5 février 1813 : « Sa seule ambition est d'être le pacificateur de l'Europe, et cela, non pour rendre à la maison d'Autriche son ancienne splendeur ni pour ébranler le pouvoir de la France, mais par vanité pure »). = C.-rendus : *Giuseppe La Mantia*. La Sicilia ed il suo dominio nell'Africa settentrionale dal secolo XI al XVI (ouvrage copieusement documenté et annoté ; il tend à prouver que les prétentions de l'Italie sur la Tripolitaine remontent au temps où la Sicile était un État indépendant). — *G. H. Fowler* et *M. W. Hughes*. A calendar of the pipe rolls of the reign of Richard I for Buckinghamshire and Bedfordshire, 1189-1199 (inventaire d'un maniement compliqué, qui rendra cependant service). — Curia regis rolls I : Richard I-2 John (long et important compte-rendu par Powicke). — *Paul Fredericq*. Codex documentorum sacratissimarum indulgentiarum neerlandicarum, 1300-1600 (important). — *Cora L. Scofield*. The life and reign of Edward IV (biographie pleine de renseignements puisés directement aux sources). — *Erich König*. Konrad Peutingers Briefwechsel (304 lettres de 1491-1547, bien publiées). — *Florence M. G. Evans*. The principal secretary of state, 1558-1680 (bon). — *H. De Vries de Heekelingen*. Correspondance de Bonaventure Vulcanius pendant son séjour à Cologne, Genève et Bâle, 1573-1577 (très intéressant). — *C. A. Kincaid* et *Rao Bahadur D. B. Parasmis*. A history of the Maratha people II, 1680-1748 (bon). — *G. N. Clark*. The dutch alliance and the war against french trade, 1688-1697 (très important). — *Sidney* et *Beatrice Webb*. English local government : statutory authorities for special purposes (chapitres très nouveaux sur les travaux d'assainissement, l'assistance publique et les « Commissaires des réformes », auxquels sont dues à peu près toutes les mesures prises aujourd'hui par les municipalités). — Sir *Richard Lodge*. Great Britain and Prussia in the eighteenth century (utile, mais confus). — Sir *Julian Corbett*. Official history of the war. Naval operations, t. II et III (très bon exposé des opérations navales). — Palæographia latina, fasc. 1 et 2 (le fasc. 2 contient une bonne bibliographie des ouvrages sur la paléographie latine qui ont paru de 1911 à 1922).

24. — History. 1924, avril. — G. G. COULTON. Deux manières d'écrire l'histoire (réponse aux critiques adressées à l'auteur par Tout et par Powicke). — Élie HALÉVY. Les relations franco-allemandes depuis 1870 (reprend et critique plusieurs propositions exposées dans une conférence antérieure par M. Gooch ; montre en particulier combien il est erroné de dire que l'esprit de revanche s'est réveillé en France depuis l'Entente cordiale en 1904 ; que, tout au contraire, l'esprit du gouvernement français et des chambres a toujours été paci-

Digitized by Google

fique). — C. H. L. MARTEN. L'enseignement de l'histoire et le rapport officiel des « Cinq » (qui vient de paraître dans la section des « Educational pamphlets, n° 37 », 1923). — L'emploi du cinématographe dans l'enseignement (deux lettres sur cet intéressant sujet). — A. J. GRANT. Catherine de Médicis et les guerres de religion. = C.-rendus : *T. Eric Peet.* Egypt and the Old Testament (fait sans critique). — *M. L. W. Laistner.* Greek economics (traduction d'extraits d'auteurs qui ont parlé de l'économie politique à Athènes avant l'an 323). — *J. Armitage Robinson.* The times of saint Dunstan (beaucoup d'excellentes choses; mais l'auteur n'a pas vu clairement en quoi consista la réforme monastique entreprise par Dunstan; c'est à l'exemple du continent qu'il introduisit la règle bénédictine dans des monastères qui, en fait, appartenaient pour la plupart à des laïcs). — *R. J. E. Boggis.* A history of the diocese of Exeter (assez bon répertoire de faits). — *L. E. Binns.* Erasmus the reformer (recueil de quatre conférences où l'on s'efforce de montrer que la Réforme a pour initiateur Érasme). — *F. M. Nichols.* The epistles of Erasmus to his fifty-third year, arranged in order of time, vol. III (traduction d'un rare mérite). — *F. H. B. Daniell.* Calendar of state papers. Domestic, 1680-1681. — *C. Maxwell.* Irish history from contemporary sources, 1509-1610 (très bon choix). — *G. P. Gooch.* Franco-german relations 1871-1914 (c'est la conférence à laquelle Élie Halévy répond dans cette même livraison). — Baron *G. von Romberg.* The falsifications of the russian orange book, trad. p. *Cyprian Bridge* (les falsifications que l'on constate dans ce Livre orange ne permettent pas d'établir, ce que veut le baron Romberg, que l'Allemagne n'est pas responsable de la guerre).

25. — The Quarterly Review. 1924, avril. — Général Sir George K. Scott MONCRIEF. Le caractère du soldat anglais. — La solution du problème de Fiume et de l'Adriatique. — Christophe HUSSEY. Le déclin de la vie provinciale en Angleterre (par suite des changements qui se sont produits dans l'agriculture et parmi les ouvriers des champs). — J. H. MORGAN. La personnalité de Lord Morley, II (intéressants extraits de conversations que l'auteur eut avec Lord Morley sur les choses et les hommes les plus divers). — La vérité sur le traité de Versailles (d'après le dernier *Livre jaune*, l'ouvrage d'*André Tardieu* et celui de *R. S. Baker* : Woodrow Wilson and the world settlement. La question de la rive gauche du Rhin est étroitement liée à celle des garanties. Si la France avait obtenu la garantie de l'Angleterre et des États-Unis, la France eût renoncé à occuper la rive gauche du Rhin). — William ARCHER. Le théâtre au temps d'Élisabeth et de la Restauration (à propos des ouvrages récents de *E. K. Chambers*, de *Joseph Q. Adams*, de *C. H. Hertford*, d'*Allardyce Nicoll*). — Prof. M. H. DZIEWICKI. La Pologne en 1924. — Vicomte CECIL OF CHELWOOD. L'unité nationale.

26. — The Times. Literary supplement. 1924, 20 mars. — *E. R. Turner.* Europe, 1450-1789 (bon exposé des affaires européennes écrit

Digitized by Google

par un savant américain pour l'édification de ses compatriotes). — *H. Fisher.* The common weal (petit livre où de grands problèmes sont traités par un homme d'État qui est en même temps historien et philosophe). — *R. H. Murray* et *H. Law.* Ireland (bon résumé où l'on regrette cependant que Murray n'ait pas su se dégager de préjugés sectaires; les événements récents ont été au contraire fort bien présentés par Law). — *W. H. Manchée.* The Westminster city fathers : the burgess court of Westminster, 1585-1901 (excellente étude sur la « Cour des bourgeois » de Westminster, qui fut instituée par un Act de 1585). — *E. G. Millar.* The Lindisfarne gospels (très belle publication qui fait bien connaître un des plus beaux livres à peinture qui aient été exécutés en Angleterre à l'époque anglo-saxonne; il est probablement l'œuvre d'Eadfrith, évêque de Lindisfarne, qui mourut en 721). = 27 mars. La politique de Lord Palmerston (elle a été attaquée récemment dans deux ouvrages d'inspiration différente : The letters of Charles Greville and Henry Reeve, 1836-1865, publ. par *A. H. Johnson,* et The triumph of Lord Palmerston, par *B. Kingsley Martin*). — Comte *Stephan Burian.* Drei Jahre (souvenirs du comte sur les deux ans et demi où il fut ministre des Affaires étrangères d'Autriche-Hongrie, 1916-1919; peu intéressant, étant donné la médiocrité de l'homme qui ne fut jamais qu'un bureaucrate). — *Norah Hewitt.* The rulers of Russia (sans valeur). — Sir *Elliott Wood.* Life and adventure in peace and war (souvenirs intéressants, notamment sur les campagnes d'Égypte, 1882-1885, et sur la guerre des Boers). — *A. T. Olmstead.* History of Assyria (très bon résumé). = 3 avril. Le père de la médecine (à propos de deux ouvrages récents : Hippocrates, with an english translation, par *W. H. S. Jones,* 2 vol., et Hippocrates and his successors, par *R. O. Moon*). — *Earl Buxton.* General Botha (très intéressant). — The Canadian war of 1812, vol. II (important). — *George H. Putnam.* Some memories of the civil war (intéressant). = 10 avril. Lord Byron, 1788-1824. — *M. G. de Burgh.* The legacy of the ancient world (très intéressant). — *Elmer T. Merrill.* Essays in early christian history (l'auteur se préoccupe beaucoup de la méthode historique; mais la sienne est souvent fautive). = 17 avril. *Lilian M. Penson.* The colonial agents of the British West Indies (bonne étude sur l'administration coloniale, surtout au XVIIIe siècle). — *Harold J. Laski.* A defence of liberty against tyrants (réédite une traduction anglaise faite au XVIIe siècle des « Vindiciae contra tyrannos », avec un savant commentaire). — *Ifor L. Evans.* The agrarian revolution in Roumania (instructif). — *Bruno Kuske.* Quellen zur Geschichte des Kölner Handels und Verkehrs im Mittelalter, I-III (analyse et publie de nombreux documents tirés des archives de Cologne. Important). — The Journal of George Fox. A revised text edit. by *Norman Penney,* with an introduction by *Rufus M. Jones* (très bonne édition). — *Harold Spender.* Byron and Greece (utile compilation). = 24 avril. *C. E. Fayle.* History of the Great war. Seaborne trade, III (ouvrage considérable; ce tome III et dernier traite

Digitized by Google

de la guerre sous-marine à outrance). — *Elizabeth W. Schermerhorn.* Benjamin Constant, 1767-1830 (excellente biographie). — *W. Page* et *P. H. Ditchfield.* The Victoria county history of Berkshire, t. III (important). — *I. Abrahams.* Studies in pharisaim and the gospels. Second series (excellent). — *R. Travers Herford.* The Pharisees (vigoureuse apologie des Pharisiens, si maltraités dans les Évangiles). = 1er mai. *Viktor Bibl.* Der Zerfall Œsterreichs. Kaiser Franz und seine Erbe (utilise beaucoup de documents nouveaux; le présent volume s'arrête à la mort de l'empereur François Ier en 1835). — *Temperley.* A history of the peace conference of Paris, t. VI (fin de cette très importante étude). = 8 mai. La légende de la Révolution américaine (on fait ici le plus grand éloge des quatre volumes publiés par M. Osgood sur les colonies anglaises d'Amérique au XVIIIe siècle, étude vraiment critique et impartiale sur la Révolution d'où sont sortis les États-Unis). — *Alfredo Panzini.* Diario sentimentale dal maggio 1915 al novembre 1918 (observations fines et pénétrantes sur l'état des esprits en Italie pendant la guerre). — *A. E. J. Robinson.* Authority and freedom (noble effort pour reconstituer l'unité chrétienne par une réforme des églises protestantes dont l'action est devenue stérile, le salut n'étant pas d'ailleurs dans l'abandon du principe de liberté au profit du principe d'autorité que représente l'Église romaine). — *Kate Norgate.* Richard the Lion heart (excellente biographie; mais la Croisade y occupe une place excessive). — *S. Langdon.* The Babylonian epic of creation (utile traduction des textes assyriens sur la création et le déluge; mais la langue en est singulière : parfois ce n'est pas anglais du tout).

ITALIE.

27. — Rassegna storica del Risorgimento italiano. 1922, octobre-décembre. — Maria Rosa BORNATE. La jeunesse et l'exil d'A. Ruffini (contribution importante à l'un des plus sympathiques mazziniens). — I. RAULICH. Une poignée de lettres du comte Di Castagnetto à G. Giovanetti (ces lettres intéressent la politique sarde de 1847-1848). — V. COLINI-BALDECCHI. Procès et rapport général concernant la charbonnerie dans les marchés, 1825 (document important précédé d'une bonne introduction). — D. SPADONI. Rome secrète le lendemain de la Restauration (contribution détaillée sur le mouvement libéral à Rome après 1814). — G. PALADINO. Une aventure de G. Lattanzi à Naples en 1820 (récit d'une circonstance curieuse de la vie d'un patriote suspect, peut-être au service de l'Autriche). = 1923, janvier-mars. E. CANTONI. Un nouvel exemplaire de feuilles carbonariques de Romagne en 1819-1820 (à la bibliothèque communale de Bologne, à la suite de la chronique manuscrite du comte F. Zangone). — G. CANEVAZZI. Enrico Cialdini en sa jeunesse (lettres concernant la vie du célèbre général entre 1831 et 1834). — G. BONELLI. Papiers de

Digitized by Google

police autrichiens à Brescia (inventaire rapide de documents qui paraissent curieux). — G. GONNI. L'amiral-prince Eugène de Savoie-Carignan et Damiano Sauli (contribution intéressante à l'histoire de la marine sarde). — G. PALADINO. Les antécédents idéologiques de la révolution de 1848 dans l'Italie du Sud (exposé des causes générales de ce mouvement, recherchées dans la propagande carbonarique, mazzinienne et giobertienne). — C. PAGANI. Le général R. Cadorna (à propos du livre de L. Cadorna; cf. *Rev. histor.*, t. CXLIV, p. 215). — E. CASANOVA. La Sicile en 1851 (documents des archives des Affaires étrangères françaises sur la croisière du *Vauban*). — A. ZANELLI. Une lettre de G. Montanelli sur Pie IX (datée du 5 mars 1847; intéresse surtout l'histoire du giobertisme). = C.-rendu : *A. Comandini.* Il principe Napoleone nel Risorgimento italiano (bon livre bourré de documents). = Avril-juin. A. SIGNORETTI. La politique anglaise pendant la crise de l'unité italienne (travail remarquable, d'après les sources imprimées, depuis l'entrevue de Plombières jusqu'à la prise de Gaète). — Luigia RIVELLI. G. G. Belli censeur et son libéralisme (étude curieuse sur l'attitude de l'écrivain Belli comme censeur théâtral à Rome de 1850 à 1860). — E. PONTIERI. Les événements de Lucera en 1848 (contribution à l'histoire des événements révolutionnaires en Capitanate). = Juillet-septembre. R. CESSI. Dessous politiques du premier congrès des savants italiens en 1839 (attitude du gouvernement autrichien et des divers gouvernants italiens devant l'initiative de la Toscane). — V. ADAMI. Documents concernant les événements de 1859 dans le Vallecamonica. — Evelina RINALDI. Une fidèle de Mazzini (Carlotta Benettini, de San Pier d'Arena; la biographie est suivie des lettres de Mazzini de 1856 à 1872). — R. QUAZZA. La droite et les élections dans la pensée de M. Minghetti (la chute de la droite date de 1876; elle fut préparée par les élections de 1874, dont Minghetti sut apprécier assez exactement les tendances). — E. MICHEL. La bibliothèque Vallicelliana de Rome. — P. MINIATI. Guerrazzi pendant le mouvement livournais de janvier 1848 (courte note concernant cette tentative qui se termina par l'arrestation de Guerrazzi). = C.-rendus : *A. Monti.* L'idea federalistica nel risorgimento italiano. — *Id.* Un dramma fra gli esuli; cartegio di Domenico Carbone dal 1845 al 1850 (soixante-dix lettres intéressantes). = Octobre-décembre. M. CORTESE. Pietro Calletta et son *Histoire* (travail remarquable sur la vie et les œuvres du grand historien méridional; à suivre). — Isotta VALABREGA. Le deuxième congrès des savants (tenu à Turin. Ce congrès tient une place importante dans l'histoire de la formation du sentiment national). — G. PALADINO. B. Musolino, L. Settembrini et les « Figliuoli della Giovane Italia » (organisation patriotique secrète fondée en 1834, poursuivie par la police napolitaine et aboutissant à un long procès qui se termine en 1841). — G. RUFFINI. Louis-Napoléon et Enrico Misley (les sentiments italophiles de Napoléon III ressortent des documents publiés). — A. PILOT. Charles-

Digitized by Google

Albert et le peuple vénitien, de la « fusion » à l'armistice Salasco (montre les vicissitudes de l'opinion à Venise en 1848-1849 au moyen d'une poésie anonyme). — E. MICHEL. Une mission secrète autrichienne en 1820 (il s'agit de la mission confiée par le comte Strassoldo, gouverneur de Milan, à un Belge établi en Italie, Pierre Questiaux, à Naples, Rome et Florence, pour se rendre compte de l'esprit public). = C.-rendu : *A. Simioni.* L'esercito napoletano dalla minorità di Ferdinando alla Repubblica del 1799 (l'indiscipline finale de cette armée s'explique par la faible valeur des chefs, dans lesquels les soldats n'avaient pas confiance).

PAYS-BAS.

28. — Tijdschrift voor geschiedenis de Groningue (1922), 3e livraison. — VAN DILLEN. Une crise à la bourse d'Amsterdam en 1763 (étude de la crise financière, courte mais violente, qui se produisit en Hollande à la suite des prêts considérables consentis par les banquiers d'Amsterdam aux puissances belligérantes durant la guerre de Sept ans). — BREEN. Historiographie populaire protestante aux XVIIe et XVIIIe siècles (énumération et analyse de publications populaires glorifiant surtout la foi calviniste et le sentiment patriotique, personnifiés d'ordinaire par la maison d'Orange). — BOLKESTEIN. L'exposition des enfants à Athènes (réfute la légende des abandons d'enfants nouveau-nés à Athènes, représentés comme d'un usage régulier, alors qu'ils étaient en réalité exceptionnels). — HETTEMA. La partie néerlandaise de la table de Peutinger. = 4e livraison. VAN GELDER. Capitalisme et Réforme (l'auteur s'attache à dégager l'influence du capitalisme naissant sur l'apparition et les progrès de la Réforme au XVIe siècle ; il montre qu'elle a été minime, les capitalistes du temps, comme les Fugger, étant rares, et le XVIe siècle conservant l'ancienne organisation des gildes et corporations de métiers, où Luther et Calvin ont recruté leurs plus ardents disciples). — BREEN. Historiographie populaire protestante aux XVIIe et XVIIIe siècles (2e article). — GOSLINGA. Histoire de l'enseignement primaire au point de vue catholique (à propos d'une thèse, soutenue récemment à Louvain par le Dr Hentzen, sur l'enseignement primaire en Hollande de 1795 à 1813).

Digitized by Google

CHRONIQUE.

Histoire générale. — Le Bureau international d'éducation morale, dont Mme E. Hoogkame-Maykels (La Haye) est le secrétaire, centralise tous les travaux qui pourront sortir de l'initiative prise par le Comité international pour l'enseignement de l'histoire. Ce Comité a été fondé en juin 1923 en vue de développer l'esprit de justice et de sympathie entre les peuples; les membres français sont MM. Aulard, Kleinclausz, Seignobos et Prudhommeaux. G. Bn.

Histoire de la guerre. — On lit dans le *Temps* du 23 avril : « Après plusieurs semaines d'interruption, le *Neue Freie Presse* de Vienne a repris la publication des notes journalières qui avaient été rédigées, avant l'explosion de la grande guerre, au ministère des Affaires étrangères de Russie. » Suit une analyse détaillée de ces notes, qui vont du 26 au 30 juillet 1914.

— « Ignotus » publie dans le *Times* du 10 mars 1924 une lettre pour examiner certaines allégations du général allemand von Kuhl sur la responsabilité de l'Allemagne dans le grand conflit. Il insiste en particulier sur le rôle essentiel des chefs des états-majors allemand et autrichien, von Moltke et Conrad von Hötzendorf. G. Bn.

Antiquité. — M. J. W. Pratt a publié dans les *United States naval Institute Proceedings* (avril 1924), *A chapter of ancient sea power : the Mithridatic wars*. Un croquis joint à l'exposé permet de suivre les opérations navales effectuées dans la Mer noire entre 88 et 64 av. J.-C. G. Bn.

France. — On annonce la mort, en juin 1924, de M. Joseph Roman, auteur d'un estimable *Manuel de sigillographie* (1892) et de nombreuses publications sur l'histoire des Hautes-Alpes; — et de l'illustre archéologue Jacques de Morgan, dont les fouilles retentissantes en Chaldée et en Égypte ont apporté tant de renseignements utiles pour l'histoire des anciennes civilisations de l'Orient classique.

— L'Académie des inscriptions et belles-lettres a décerné le premier prix Gobert à M. Charles Hirschauer : *les États d'Artois de leurs origines à l'occupation française, 1340-1640*, et le second prix à M. A. Brun : *Recherches historiques sur l'introduction du*

Digitized by Google

français dans les provinces du Midi et *l'Introduction de la langue française en Béarn et en Roussillon.* — L'Académie française a décerné le 1er prix à M. Émile LAUVRIÈRE : *la Tragédie d'un peuple. Histoire du peuple acadien de ses origines à nos jours*, et le second prix à M. Gabriel LESQUER : *les Commencements d'un empire : la prise d'Alger (1830).*

— Un congrès des Sociétés d'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France a été tenu à Paris du lundi 19 au jeudi 22 mai 1924, à l'Institut d'histoire et d'économie urbaines, 29, rue de Sévigné.

— Longtemps les fonctionnaires des Archives nationales ont dû renoncer, faute de temps, à classer quelques-uns des fonds modernes dont ils avaient la garde, préoccupés qu'ils étaient de fournir au public les instruments de travail nécessaires aux recherches dans les séries les plus fréquemment consultées. Lorsque, pour la première fois, on songea à publier un inventaire sommaire qui devait comprendre les fonds postérieurs à la Révolution — et qui parut en 1891 — on s'aperçut que l'état de classement ne permettait pas toujours de suffisantes précisions, et l'on vit alors avec quelque étonnement dans cet inventaire des rubriques libellées : Triages, Mélanges; ce qui renseignait assez mal sur le contenu des liasses ainsi décrites. Depuis lors, le temps a marché, les classements ont été repris et presque partout terminés, certaines séries se sont enrichies d'apports nouveaux, et incontestablement l'*État sommaire des versements faits aux Archives nationales par les ministères et les administrations qui en dépendent*, qui vient de paraître avec une introduction de M. Ch.-V. LANGLOIS, directeur des Archives (Paris, Aug. Picard, 1924, in-8°, CXII-389 p.), marque un progrès réel; ce premier volume donne la situation exacte des fonds de l'administration générale, de l'administration départementale et communale, de la comptabilité générale, départementale et communale, de la police générale, de la police sanitaire, qui constituent les premières subdivisions de la grande série F des Archives nationales; il recense également les 7,346 registres d'enregistrement qui n'avaient pas été dénombrés jusqu'ici et qui, pour beaucoup, seront une révélation. L'histoire de l'accroissement des fonds modernes des Archives nationales, qui longtemps, en l'absence de toute règle, a dépendu uniquement de la bonne volonté des détenteurs de papiers publics, c'est-à-dire du hasard, a été étudiée et écrite de main de maître par M. Langlois, rendant justice à ceux de ses prédécesseurs qui ont su se montrer prévoyants; et c'est là comme une histoire du dépôt de l'hôtel Soubise depuis un peu plus d'un siècle. Le deuxième volume se fera sans doute attendre quelque temps, les crédits mis à la disposition de l'administration pour l'impression des catalogues et inventaires étant des plus restreints. — H. STEIN.

— Le gros volume de *Mélanges de littérature et de philologie germaniques* offerts à M. Charles Andler par ses amis et anciens

Digitized by Google

élèves à l'occasion du trentième anniversaire de son entrée dans l'enseignement supérieur, et qui a paru dans les Publications de la Faculté des lettres de Strasbourg (in-8°, 458 p.; prix : 25 fr.), est une œuvre importante. Parmi les études qui s'y trouvent rassemblées, plusieurs sont consacrées à des questions de linguistique ou de littérature et ne peuvent par suite, quelles que soient d'ailleurs leur nouveauté et leur originalité, intéresser que de façon fort indirecte les lecteurs de la *Revue historique;* il convient pourtant de signaler que des linguistes éminents comme M. Antoine Meillet et M. Vendryes, que des philosophes et des historiens de la littérature comme M. C.-A. Bernoulli (de Bâle) et M. Henri Lichtenberger ont tenu à apporter à cet ouvrage collectif des contributions de haute valeur.

Parmi les études qui n'ont pas un caractère exclusivement linguistique ou littéraire, il en est auxquelles les historiens ne manqueront pas de prendre intérêt. En quelques pages nourries et précises, M. F. Baldensperger rappelle le long séjour fait à Strasbourg par Joseph Görres entre 1819 et 1827, dans un temps où le grand polémiste rhénan était regardé comme suspect par les gouvernements de la Sainte-Alliance. M. Georges Pariset apporte une pénétrante contribution à l'histoire du babouvisme; il prouve que, contrairement à l'opinion généralement reçue, la doctrine de Babeuf n'a que des rapports assez lâches avec la maçonnerie et que la prétendue « conjuration des Égaux » n'a pas été calquée sur le modèle franc-maçon. Dans un parallèle ingénieux, M. Duraffour montre que Bossuet, dans le *Discours sur l'histoire universelle*, et Montesquieu, dans les *Considérations*, se sont également inspirés de Polybe, mais pour l'interpréter suivant des principes différents. M. Tronchon étudie le mouvement d'idées qui vers 1830, sous des influences surtout allemandes, entraîna en France divers historiens et juristes à élaborer, à côté de la philosophie de l'histoire alors en vogue, une philosophie du droit. M. Albert Thomas, directeur du Bureau international du travail, examinant de près deux mémoires fameux présentés en 1818 par Robert Owen aux gouvernements d'Europe et d'Amérique, établit que le célèbre théoricien anglais n'a pas, à proprement parler, préparé, ni même entrevu la législation internationale du travail; il a seulement appelé de ses vœux une collaboration morale et une aide mutuelle entre États.

Ajoutons que les historiens trouveront des vues ingénieuses et d'intéressantes suggestions soit dans l'étude consacrée par M. Vermeil aux prolongements de la réforme luthérienne dans la civilisation allemande des quatre derniers siècles, soit dans celle où M. Félix Bertaux indique avec quelle liberté certains Allemands jugeaient l'Allemagne de Guillaume II dès l'année 1889, soit enfin et surtout dans les pages si riches d'observations minutieuses et précises où M. Lanson, examinant les chapitres XXXV à XXXIX du *Siècle de Louis XIV*, montre comment Voltaire se documentait et comment il utilisait ses sources.

Digitized by Google

Dans une lettre-préface, le doyen Pfister a marqué le grand rôle joué par M. Charles Andler dans le développement des études germaniques au cours des trente dernières années. E. TONNELAT.

— M. Georges LEMARCHAND, conseiller municipal, a édifié un véritable monument en abordant l'*Étude générale au nom de la sixième Commission sur l'alimentation en eau de la ville de Paris et du département* (Paris, Imprimerie municipale, 1923, in-4°, 970 p., n° 57 des publications du Conseil municipal de Paris). En dehors des indications purement techniques, on y trouvera des renseignements très intéressants pour l'histoire de la démographie parisienne sur l'eau à Paris depuis les origines de la ville, etc. M. Lemarchand — ou ses collaborateurs — a judicieusement découpé ses investigations en quelques périodes, dont les séparations sont marquées par les dates de 1754, 1810, 1854, 1865, 1880. Des reproductions photographiques de monuments et des cartes complètent cette intéressante publication.
G. BN.

— *Politica*. Revue mensuelle d'initiation à la vie politique. Directeur : Frédéric Ozil. Direction et administration, 10, rue Chardin, Paris (XVIe). — Depuis le mois de mars 1922, un groupe d'historiens, d'économistes, d'hommes politiques, fait paraître cette excellente publication, que nous ne saurions assez recommander. Vingt-sept fascicules ont paru jusqu'à ce jour (de mars 1922 à mai 1924) et l'on peut dire que la revue est restée fidèle au programme qu'elle insère sur la couverture de ses fascicules. « *Politica* est uniquement une revue d'éducation. Elle s'adresse à tous ceux, sans distinction d'opinion, que la vie politique du pays intéresse. Elle apporte à chacun, selon l'esprit le plus impartial, les connaissances indispensables pour exercer les droits et remplir les devoirs du citoyen français. » Voici la liste des membres du Comité de rédaction : J. Aulneau, P. Bénaërts, Émile Bourgeois, de l'Institut, L. Cahen, P. Caron, H. Carré, Éd. Driault, L. Eisenmann, A. Guyot, Ed. Léfébure, Roger Lévy, F. Maurette, B. Nogaro, Penciolelli, M. Plum, G. Petiet, Ph. Sagnac; parmi eux un grand nombre sont les collaborateurs de la *Revue historique* et au nombre des collaborateurs nous trouvons encore Léon Abensour, Georges Bourgin, Robert-L. Cru, Marcel Déat, Fernand Hauser, André Philips, etc. Chaque numéro contient de quatre à cinq articles, plus une chronique politique du mois et le texte des lois nouvelles et les principaux documents parlementaires. Entre les cent articles parus jusqu'à ce jour, comment faire un choix? Disons seulement qu'ils se rapportent à toutes les grandes questions de politique intérieure et extérieure, aux lois constitutionnelles de 1875, à la présidence de la République ou à la présidence du Conseil, aux partis politiques, aux cabinets des ministres, au système électoral, aux lois municipales. Une place importante est faite aux problèmes économiques; on y étudie les réparations, le système monétaire français, le bureau international du travail, la journée de huit heures, la participation aux

Digitized by Google

bénéfices, les actions de travail. La revue ne se limite pas à la France; elle présente des articles intéressants sur l'Angleterre, l'Allemagne, l'Italie, l'Europe centrale, l'Espagne, et aussi sur le mouvement constitutionnel en Chine. Puis elle donne des portraits des principaux hommes politiques tant français qu'étrangers : citons ceux de MM. Alexandre Millerand, Raymond Poincaré, Léon Bourgeois, Gaston Doumergue, Raoul Péret, Léon Bérard, Aristide Briand, Édouard Herriot et aussi Stanley Baldwin, Bonar Law, Mussolini, Stresemann. En somme, les électeurs trouveront dans ce recueil tout ce qu'il leur importe de savoir pour remplir — avec réflexion, en pleine conscience — leurs devoirs de citoyen et je suppose que les hommes politiques eux-mêmes y puiseront d'utiles renseignements. C. Pf.

Allemagne. — La librairie Weidmann, à Berlin, a mis en vente le tome VII de l'*Italia pontificia*, par M. Paul Kehr, contenant la Vénétie et l'Istrie, et le tome III de la *Germania pontificia*, par son collaborateur M. A. Brackmann, comprenant les diocèses d'Eichstædt, d'Augsbourg et de Constance (moins la partie qui est maintenant unie à la Suisse).

— Avec le tome IV du *Capital* de Karl Marx, traduit par M. J. Molitor (Paris, Costes, 1924, in-18, 292 p.; 8 fr.), qui vient de paraître, se termine la publication de l'œuvre du grand socialiste allemand. On y trouve l'étude célèbre sur le « procès d'accumulation du capital » et la fameuse description de l'Angleterre industrielle de 1846 à 1866. G. Bn.

Autriche-Hongrie. — Toute une moisson de documents nous est fournie par la presse sur divers événements de la plus récente histoire austro-hongroise. Le *Sunday Herald* du 17 février 1924 a publié les souvenirs de la comtesse Marie Larish sur la tragédie de Meyerling : il en résulterait que la maîtresse de l'archiduc Rodolphe, Maria Vetsera, vivait encore en 1919, l'empereur François-Joseph ayant demandé qu'on la sauvât à tout prix pour qu'elle eût toute sa vie à expier; elle avait été horriblement défigurée par la balle de son amant, qui avait tiré sur elle avant de se tuer lui-même. Cette version a été démentie par l'ex-président de police impériale, Gurub, qui assistait à l'ensevelissement de Maria Vetsera au cimetière d'Heiligenkreuz (*Corriere della sera*, 23 février 1924). — La *Libre Parole* du 28 mars 1924 a emprunté au *Neues Wiener Journal* du 4 février 1923 l'histoire des tractations qui eurent lieu en 1906 entre la France et l'Autriche à l'effet d'instituer une entente entre les deux pays : M. Clemenceau était alors à la tête du gouvernement français, avec M. Pichon aux Affaires étrangères, et le baron d'Ærenthal dirigeait la politique extérieure de l'Autriche-Hongrie. Le point de départ de l'accord négocié par le journaliste viennois Szeps était la cession par le Creusot à l'usine Skoda d'une partie des fournitures militaires commandées par la Serbie. Les choses ayant traîné en longueur, peut-être par la

Digitized by Google

faute de M. de Reverseaux, ambassadeur de France à Vienne, qui était peu sympathique à la politique intérieure et extérieure de M. Clemenceau, les négociations se trouvèrent rompues. — La *Politika* de Belgrade a publié en mars 1924 plusieurs articles de Borivoi Jevtic, résumés dans le *Corriere della sera* du 16 mars, sur le meurtre de l'archiduc François-Ferdinand à Sérajewo, le 28 juin 1914; l'auteur de cet article appartenait aux groupes de jeunes Serbes qui poursuivaient la libération des pays slaves soumis à l'Autriche-Hongrie, et il explique par le détail de quelle façon ces groupes, très fortement autonomes, pouvaient agir à l'insu les uns des autres. Si l'attentat perpétré par Cabrinovitch et Prinzip n'eût pas abouti, il est certain que l'archiduc serait tombé sous le poignard ou les bombes d'autres conspirateurs appartenant à d'autres « districts » (*kruzoci*) révolutionnaires. — Plusieurs journaux autrichiens ont publié le 16 avril 1924 une lettre écrite, dans l'automne de 1917, par le souverain d'un État neutre à l'empereur Charles sur la possibilité d'une paix séparée, comportant la constitution, en faveur de ce dernier, d'une Confédération des États danubiens (Autriche, Bohême, Hongrie, Croatie, Transylvanie), l'institution à Trieste d'un régime analogue à celui de Hambourg, avec une administration italienne, la formation d'un royaume de Pologne avec un souverain habsbourgeois ou sympathique aux Habsbourg. — Le *Journal des légionnaires tchéco-slovaques* du 18 avril 1924 reproduit des documents tirés des archives russes, d'où il résulte que certains Tchèques, Kramarz et Dürich en tête, étaient favorables à une combinaison qui aurait assuré au tsar de Russie la couronne de Bohême, combinaison qui eut le futur président Mazaryk comme principal adversaire. — Le comte hongrois Alader von Boroviczény a publié un livre de souvenirs sur les tentatives et les projets de restauration habsbourgeoise qui se terminèrent par la déportation et la mort de l'empereur Charles à Madère (*Der König und seine Reichsverweser*); il expose que l'Italie fut extrêmement hostile aux ambitions de l'empereur Charles, mais que le gouvernement de M. Briand aurait manifesté à l'égard de ce prince une certaine sympathie. Des extraits des souvenirs de von Boroviczény ont été publiés dans le *Times*, 18, 19 et 20 mars, et le même journal a inséré une étude d'ensemble dans son numéro du 16 avril. G. Bn.

Canada. — On a célébré à Belleville, dans l'État d'Ontario, en juin 1924, le 140e anniversaire de la fondation du Haut-Canada. Cette région fut colonisée par les « loyalistes » venus des États-Unis entre 1782 et 1784 et qui furent à la tête de la résistance contre l'attaque américaine de 1812.

Grande-Bretagne. — Sir Henry Hoyle Howorth est mort à Londres en juillet 1923, à l'âge de quatre-vingt-un ans. On lui doit un grand nombre de mémoires sur des sujets de géologie, d'archéologie, d'histoire et d'ethnographie. Rappelons seulement ses deux gros

Digitized by Google

ouvrages sur les origines et les premiers temps du christianisme en Angleterre : *Augustine the missionary* (1913) et *The golden days of the early english Church* (1916). Il était un des « trustees » du British Museum et de la National Gallery. — Le 9 février 1924 est mort le Dr Hastings RASHDALL, doyen de Carlisle, l'auteur bien connu des *Universities of Europe in the middle ages*. — En mars est mort le Dr W. DE GRAY BIRCH, éditeur du *Cartularium saxonicum*.

— Sir H. NEWBOLD a été désigné pour remplacer le regretté Julian Corbett dans la publication de l'*Official naval history of the war*.

— Dans les îles Buku, situées à vingt milles au nord-ouest de Stavanger, en Norvège, ont été découvertes, en 1923, de nombreuses monnaies dont la présence démontre nettement les relations entre les Iles britanniques et la Norvège il y a plus de neuf cents ans. Cent soixante de ces pièces appartiennent en effet au règne d'Æthelred II (975-1013) et six autres à celui du père de ce dernier, Edgar (959-975). Il s'agit sans doute d'une partie des tributs payés par ces princes aux Vikings. Les pièces ont été frappées dans vingt-neuf ateliers, mais la plupart viennent de Londres, York, Lincoln et Canterbury. — G. BN.

— A l'occasion des conversations diplomatiques anglo-russes actuelles, M. B. LOCKHART a publié dans le *Times*, 4 avril 1924, un curieux article sur les premiers accords commerciaux passés entre les deux pays au temps d'Ivan le Terrible, le voyage de Chancellor à Moscou et l'envoi d'un ambassadeur moscovite, Osip Gregorievitch Nepea, à Londres (1553-1556). G. BN.

— La prétendue lettre par laquelle Guillaume IV intimait à ses ministres de créer, en mai 1832, le nombre de pairs nécessaire pour faire passer le bill de réforme électorale, a été récemment acquise par le *Times*, qui, pour couper court à certaines discussions historiques, en a publié le fac-similé, avec un commentaire, dans son numéro du 22 février 1924. Le document est vraisemblablement de la main de Lord Brougham, dont le rôle, explicable à plusieurs titres, reste pourtant encore quelque peu obscur. G. BN.

— La publication récente du livre de M. KLOTZ, l'ancien ministre français des Finances, *De la guerre à la paix* (Paris, Payot, 1923, in-8°), a soulevé des contestations de la part de MM. Keynes et Austen Chamberlain touchant le récit qu'il y donne des négociations franco-anglaises de 1919. Le *Times* des 27 février, 11, 12, 15, 18 et 21 mars 1924 contient les éléments de cette polémique; elle sera soumise, de par la volonté de MM. Klotz et Chamberlain, au colonel House, qui a été le principal représentant de l'Amérique à l'époque où se placent les événements. G. BN.

Italie. — Un décret du 27 mars 1924 institue à Rome une École des sciences politiques, rattachée à l'Université de Rome; le personnel enseignant comprendra cinq professeurs. Elle a pour but d'assurer la

Digitized by Google

préparation scientifique pour les carrières administratives, diplomatiques, consulaires et coloniales et pour le journalisme. Nul doute que l'enseignement historique n'y soit représenté.

— Les fasc. 185-190 des « Rerum italicarum Scriptores » contiennent les textes suivants : *Diario di ser Tommaso di Silvestro* (tome II des *Ephemerides Urbevetanae*), publié par L. Fumi; le tome III du *Corpus chronicorum Bononensium*, publié par A. Sorbelli; l'*Historia sicula* de Barthélemi de Neocastro, publiée par G. Paladino; la suite du *De obsidione Tiphernatum liber* de Roberti Ursi, publiée par G. Magherini-Graziani; plusieurs récits des Vêpres siciliennes en dialecte du pays, publiés par E. Siccardi.

— On a célébré le 6 mai 1924 le septième centenaire de l'Université de Naples, bien connue par une série d'enseignements, mais particulièrement par ceux de la philosophie et du droit : c'est à Naples, en effet, qu'ont enseigné saint Thomas d'Aquin, Telesio, Giordano Bruno, Campanella pour la première de ces disciplines, Vico et Giannone pour la seconde. G. Bn.

— Nous signalons encore une publication se rattachant à Dante et d'un certain intérêt pour l'histoire littéraire de l'Italie : *Da Dante al Manzoni e studî critici*, offerts à G.-A. Venturi, 1888-1922 (Pavia, Fusi, in-8°, 264 p.). Elle comprend des travaux de MM. Gallavresi et Cenzatti sur M. Venturi; Scherillo, sur la mort de Giusti; Fiorini, sur la jeunesse de Varchi; Zuccante, sur Platon à l'école de Socrate; Medin, sur les poètes anciens d'Italie et le *Purgatoire;* Campodonico, sur la légende de Fetonte; Pellegrini, sur les vers 79-84 du chant VI de l'*Enfer;* Zingarelli, sur le « loco santo »; Sepulcri, sur la *Vita rustica* de Parini; Benedetto, sur le *Moïse* de Vigny; Rocca, sur l'ancienne lyrique vulgaire et le « dolce stil nuovo » de Dante; Donadoni, sur le sentiment de l'infini dans les poésies de Leopardi; Volpi, sur les actes de la Commune de Milan; Porta, sur Napoléon, Manzoni et Byron. Mme Mazzuchetti publie dans ce recueil jubilaire une lettre inédite de Manzoni, et M. Martinez s'efforce de déterminer les frontières de la sociologie. G. Bn.

— Après une crise ouverte par la mort de son directeur, le prof. Alberto Del Vecchio, et un intérim rempli par la « Deputazione toscana di storia patria », qui a publié un fascicule double pour chacune des années 1922 et 1923, l'*Archivio storico italiano* ouvre une nouvelle série sous une direction composée de MM. A. Anzilotti, L. Chiappelli, A. Panella, N. Rodolico, E. Rostagno, G. Salvémini, L. Schiaparelli; le secrétaire de la rédaction est M. B. Barbadoro. Notre collaborateur M. Georges Bourgin y rédigera la Chronique française. A partir de la présente année 1924, l'*Archivio* paraîtra régulièrement par livraisons trimestrielles.

Digitized by Google

Orient byzantin. — Le premier Congrès international des Études byzantines a été tenu à Bucarest du 14 au 20 avril. Un grand nombre de savants des pays inscrits à la Société des Nations avaient répondu à l'aimable invitation du Comité d'organisation, présidé par M. le professeur Iorga. Le gouvernement roumain, qui avait pris ce Congrès sous son patronage, s'était fait représenter à la séance d'ouverture qui eut lieu sous la présidence de Son A. R. le prince Carol. Deux sections, qui eurent d'ailleurs plusieurs séances communes, furent constituées, l'une d'histoire, l'autre de philologie et d'archéologie. Nous ne pouvons citer tous les travaux importants qui furent présentés au Congrès. Signalons entre autres : une discussion intéressante entre MM. Collinet et Guarnieri Citati au sujet de l'influence des professeurs grecs de Beyrouth sur la codification de Justinien; des études de Sir W. M. Ramsay sur l'occupation de l'Asie Mineure par les Arabes et leur expulsion finale (641-965), de M. Diehl sur l'importance politique reprise par le Sénat, et même par le peuple de Byzance, après la mort de Justinien et qui a duré jusqu'au VIIIe siècle, de M. Iorga sur le caractère politique du mouvement iconoclaste et sur un mouvement correspondant fort curieux qui eut lieu à la même époque en Chine, de M. G. Millet sur les sceaux des commerciaires byzantins et sur les attributions de ces fonctionnaires, de M. J. Gay sur les monastères grecs de Sicile au début de la conquête normande, de M. Zeiller sur la date de l'établissement dans l'empire des Goths convertis au christianisme par Ulfilas, de M. Banescu sur le célèbre Kekaumenos Katakalon, de M. Marinescu sur la correspondance de Manuel II Paléologue avec l'Aragon, de M. G. Bratianu sur la colonie génoise de Péra à la fin du XIIIe siècle. Parmi les travaux de la section archéologique, citons la conférence de M. Kondakov sur l'histoire du vêtement impérial appelé « scaramange », le mémoire de M. Draghiceanu sur les funérailles des princes roumains, les communications de M. Puig i Cadafalch sur certains ornements communs aux églises moldaves et catalanes, de M. Bals sur les encorbellements curieux qui soutiennent les coupoles moldaves, de M. Perdrizet sur les sources byzantines possibles du thème de la Vierge au manteau, de M. Henry sur les fresques extérieures des églises de Bukovine et de nous-même sur les sculptures byzantines à thèmes iconographiques. Dans sa dernière séance, le Congrès a reçu une communication de M. Grégoire sur l'organisation et le programme de la nouvelle revue internationale *Byzantion*, que nous annonçons plus loin. Il a appris, en outre, qu'un Institut de civilisation byzantine venait d'être créé à l'Université de Bucarest; enfin, il a décidé, sur la demande de M. le professeur Voulitch, que le prochain Congrès aurait lieu à Belgrade en 1926.

Ce sont là des résultats scientifiques importants, mais l'avenir y ajoutera ceux qui sortiront de l'admirable voyage à travers la Roumanie, qui fut offert aux membres du Congrès. Pendant une semaine, ils ont pu visiter les monastères de Bukovine, les églises de Jassy,

Digitized by Google

celles des vallées de l'Argès et de l'Oltu et étudier dans des conditions excellentes un art, peu connu jusqu'ici en Occident, et qui a été, sous une forme originale et locale, un prolongement de l'art byzantin jusqu'au XVIIIe siècle. Ce voyage vraiment révélateur a clôturé dignement ces premières assises internationales de la science byzantine. Le gouvernement roumain s'est honoré en prenant une initiative destinée à être féconde et tous ceux qui ont participé au Congrès garderont un souvenir inoubliable de l'hospitalité à la fois magnifique et cordiale qu'ils ont reçue et de l'accueil vraiment fraternel de leurs collègues roumains. Louis BRÉHIER.

— Sous le titre de *Byzantion*, une nouvelle revue internationale d'histoire, de philologie et d'art byzantins paraîtra dès la fin de cette année à Bruxelles et à Paris, éditée par Vaillant-Carmanne (de Liège) et Champion (de Paris). Des souscriptions ont été accordées par les gouvernements et instituts scientifiques de France, de Belgique, d'Italie, de Serbie, de Roumanie et les principaux byzantinistes des divers pays d'Europe ont promis leur concours. La revue comprendra deux fascicules de 250 à 300 pages; le prix de l'abonnement est fixé à 75 francs belges. Pour tous renseignements, s'adresser à MM. les professeurs H. Grégoire et Graindor, 12, rue Royale, à Bruxelles. — L. B.

Palestine. — Dans les environs de Jérusalem ont été pratiquées diverses fouilles au cours desquelles des résultats intéressants ont été obtenus. Dans la vallée du Cédron, la « Jewish Palestine Exploration Society » a retrouvé quatre monuments, probablement funéraires (les « tombes » d'Absalon, Jehoshaphat, saint Jacques et Zechariah). M. Nahum Slousz, savant bien connu en France, qui dirige les travaux, a été forcé de les interrompre devant l'hostilité des Juifs orthodoxes. La « tombe » de Jehoshaphat a fourni des morceaux très intéressants d'art hébraïque remontant au Ve siècle avant le Christ. D'autre part, sur le mont de Sion, le professeur Mac Alister aurait retrouvé une tranchée plus ancienne que l'enceinte bâtie par les Jébuséens; il y a découvert des objets de l'âge moyen du bronze, c'est-à-dire datant de 2 à 3,000 ans avant l'ère chrétienne. G. BN.

— L'expédition mixte du British Museum et du Museum de l'Université de Pennsylvanie a continué à Ur, en Chaldée, ses travaux pour dégager le *ziggurat* qui y avait été retrouvé et qui a été construit par Kuri Galzu, roi kissite du XVIe siècle avant le Christ.

Pays-Bas. — Dans la collection de documents relatifs à la politique commerciale des Pays-Bas au XIXe siècle, publiés sous la direction de M. N. W. POSTHUMUS (*Documenten betreffende de buitenlandsche handelspolitiek van Nederland in de negentiende eeuw*), ont déjà paru quatre volumes : tome I (1919), Négociations avec l'Angleterre, 1813-1827; tome II (1921), Négociations avec l'Angleterre sur la politique coloniale, 1814-1823 (deux tomes publiés par M. Posthumus

Digitized by Google

lui-même); tome III (1921), Relations avec le Japon au XVIIIe siècle (*Japan en de buitenwereld in de 18e eeuw*), par M. J. Feenstra Kuiper; tome IV (1923), Négociations avec la Prusse et autres États allemands jusqu'à l'Union douanière (*Onderhandelingen met Pruisen en andere duitsche Staten tot aan de oprichting van het duitsche tolverbond, 1814-1833*). — Dans le recueil de Recherches sur l'histoire économique et sociale, dirigé par le même érudit, a paru un tome I, publié par M. C. Smit sous le titre : *De handelspolitieke betrekkingen tusschen Nederland en Frankrijk 1814-1914* (1923, in-8°; prix : 3 florins). — Ces diverses publications sont en vente chez Martinus Nijhoff, à La Haye.

Tchécoslovaquie. — Sous le titre de *Vojenské Rozhledy* (*Revue militaire tchécoslovaque*), l'Institut des sciences militaires de Prague publie mensuellement des fascicules où alternent avec des articles techniques des études d'histoire militaire. Suivant un usage heureux, qui se répand de plus en plus, la table des matières est bilingue, tchèque et française, de sorte que le lecteur français peut reconnaître lui-même ce qui, dans chaque numéro, est propre à l'intéresser et n'a plus qu'à trouver un traducteur, chose qui, aujourd'hui, ne présente plus en France aucune difficulté. Dans les numéros de la dernière année, on relève entre autres des articles historiques sur les combats de Vouziers, octobre 1918; sur la cartographie à l'époque napoléonienne et son rôle dans la conduite des guerres; sur la bataille de Tannenberg de 1914; sur les débuts de l'armée lithuanienne; sur J. S. Machar, inspecteur général de l'armée tchécoslovaque (c'est le grand poète tchèque); sur Jean Zizka, héros national. La tenue générale de la revue atteste la sincérité et l'énergie de l'effort fait en Tchécoslovaquie pour fonder la puissance et l'efficacité de l'armée d'une démocratie sur l'union de deux éléments inséparables, conscience civique de la troupe et des chefs, valeur intellectuelle du corps des officiers. Cette conception démocratique qui, de l'*Armée nouvelle* de Jaurès, a retenu toutes les idées maîtresses, en n'écartant que ce qui provisoirement au moins restait utopique, c'est une mission militaire française qui a eu l'honneur de l'élaborer et de l'appliquer. L'article consacré dans le numéro d'avril au général Pellé, premier chef de cette mission, par le général Mittelhauser, son successeur après avoir été son chef d'état-major, est, en même temps qu'une très intéressante étude de psychologie militaire, un juste hommage à l'un des plus remarquables, comme général et comme homme, parmi nos grands chefs de guerre. L. E.

Turquie. — La Section historique de l'état-major général turc avait été chargée de publier sept volumes sur la part prise par la Turquie à la grande guerre. Le tome I parut, en effet, en 1922, puis fut retiré de la circulation. On en trouve une analyse et de longues citations dans le *Times* du 3 mars 1924; son contenu mérite d'être rap-

Digitized by Google

proché des récents souvenirs publiés par M. W. Churchill sur son rôle pendant la grande guerre et particulièrement à propos de l'opération des Dardanelles. Quant aux autres volumes, la publication en a été ajournée. G. Bn.

ERRATUM DU PRÉCÉDENT NUMÉRO.

Page 153. L'élection de M. Camille Jullian à l'Académie française a eu lieu le 3 et non le 10 avril 1924.

M. Mongredien nous prie de rectifier une indication bibliographique relative à son livre sur Nicolas Vauquelin des Yveteaux (voir plus haut, p. 66, note 2); au lieu de : 255 pages, il faut lire : 300 pages.

Digitized by Google

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Åberg (*Nils*). La civilisation énéolithique dans la Péninsule ibérique, 264.

Andler (*Charles*). Voir Mélanges de littérature et de philologie germaniques.

André (*Louis*) et *Bourgeois* (*Émile*). Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France, t. I et II, 233.

— Sources de l'histoire de France, XVIIe siècle, t. III, 66, 238.

Anglès (*Higini*). Voir *Pedrell* (*Felip*).

Armaingaud (Dr *A.*). Voir *Montaigne* (*Michel de*).

Ashley (Sir *William*). The economic organisation of England, 8e édit., 119.

Au Canada, 95.

Aude (*A.-F.*). Vie publique et privée d'André de Béthoulat, comte de La Vauguyon, ambassadeur de France, 242.

Auguste (Dr *Nemours*). Sur le choix d'une discipline, 281.

Ayuntamiento de Madrid. Revista de la biblioteca, archivo y museo, 268.

Ballard (*Adolphus*) et *Tait* (*James*). British borough charters; t. II : 1216-1307, 82.

Barbagallo (*Corrado*). Come si scatenò la guerra mondiale, 266.

— Passato e presente. Saggi di storia, filosofia e politica, 285.

Basset d'Auriac (*Gabrielle*). Les deux pénitences de Louise de La Vallière, 244.

Bellegarde (*Windsor*). Petite histoire d'Haïti, 283.

— Voir *Lhérisson* (*Justin*).

Bickley (*F.*). Voir Report of the manuscripts.

Bloch (*Marc*). Voir *Osbert de Clare*.

Bolland (*William Craddock*). Voir Year-books of Edward II.

Bordeaux (*Henri*). Saint François de Sales et notre cœur de chair, 271.

Borel (*Tony*). L'abbé de Watteville et sa mission en Suisse, 272.

Bouchereau (*Charles*). La législation scolaire d'Haïti, 282.

Bouglé (*C.*). De la sociologie à l'action sociale, 111.

Bourgeois (*Émile*). Voir *André* (*Louis*).

Boutet de Monvel (*Roger*). La vie de Lord Byron, 123.

Bremond (abbé *Henri*). Histoire littéraire du sentiment religieux en France, t. VI, 72.

British Museum. A guide to the anglo-saxon and foreign teutonic antiquities in the department of british and mediæval antiquities, par *O. Dalton*, 75.

Buchan (*John*). A history of english literature illustrated, 120.

Busson (*Henri*). Les sources et le développement du rationalisme dans la littérature française, 1553-1601, 60.

Cabos (abbé *Alban*). Guy du Faur de Pibrac, 1519-1589, 65.

— L'apologie de la Saint-Barthélemy par Guy du Faur de Pibrac, 65.

Calderini (*Aristide*). La composizione della famiglia, secondo le schede di censimento dell' Egitto romano, 106.

Calendar of the close rolls preserved in the P. Record Office, Richard II; t. IV : 1389-1392, 80.

Calendar of the fine rolls preserved in the P. Record Office; t. VII : 1356-1368; publ. par *C. B. Dawes*, 80.

Calendar of state papers and manuscripts relating to english affairs. Venice; t. XIV : 1636-1639, 86.

Calendar of treasury books preserved in the P. Record Office; t. VIII : 1685-1689; publ. par *William A. Shaw*, 86.

Cambridge medieval history, t. IV, 106.

Canadian history Society and its organisation, 156.

Carnoy (*A.*). Les Indo-Européens, 263.

Cartier (général). Généralités sur la cryptopraphie, 276.

Catalogue of manuscripts and other objects in the museum of the P. Record Office, 74.

Chance (*James Frederick*). Bristih diplomatic instructions, 1689-1789; t. I : Sweden, 1689-1777, 87.

— The alliance of Hanover, 121.

Charmant (*Alcius*). Haïti vivra-t-elle? 280.

Digitized by Google

Chaytor (*H. J.*). Poem on the day of judgment, 120.
Cirot (*Georges*). La vida de la Madre Teresa de Jesus escrita de su misma mano, 108.
Collas (*Émile*). La belle-fille de Louis XIV, 241.
Complete bibliography of english journals and magazine, 1620-1920, 158.
Cormack (*Alexander A.*). Poor relief in Scotland, 126.
Crouzas-Crétet (*P. de*). Paris sous Louis XIV, 246.
Curia regis rolls : Richard I-2 John; publ. par *C. T. Flower*, 78.
Curie (Mme). Pierre Curie, 118.
Cuvelier (*Joseph*). Les préliminaires du traité de Londres, 1604, 65.

Da Dante al Manzoni e studî critici; vol. offert à *G. A. Venturi*, 320.
Dalton (*O. M.*). Voir British Museum.
Dawes (*C. B.*). Voir Calendar of the fine rolls.
Deloche (*Maximin*). Les Richelieu. Le père du cardinal : François du Plessis, grand prévôt de France, 68.
Deonna (*W.*). L'archéologie; son domaine, son but, 251.
De Socio (*Giuseppe*). Le président de Brosses et l'Italie, 284.
Documents relatifs aux négociations concernant les garanties de sécurité contre une agression de l'Allemagne, 119.
Desbois (*Jean*). Biographie du cardinal de La Rochefoucauld; publ. par *Gabriel de La Rochefoucauld*, 70.
Dommanget (*Maurice*). Blanqui, 274.
Dorsainvil (Dr *J.-C.*). Lectures historiques et géographiques [Haïti], 283.
Dubreuil-Chambardel (Dr *L.*). La Touraine préhistorique, 104.
Dudon (le P. *Paul*), S. J. Le quiétiste espagnol Michel Molinos, 1628-1696, 248.
Duff (*J. Wright*). The writers of Rome, 267.
Dugas (*L.*). Le philosophe Théodule Ribot, 118.
Dulong (*Gustave*). L'abbé de Saint-Réal; étude sur les rapports de l'histoire et du roman au XVIIe siècle, 249.
Du Motet (vicomte). Le champion de Normandie : Robert II de Bellême, lieutenant du duc Robert Courteheuse, et son temps, 269.

Ehses (Mgr). Concilii Tridentini actorum pars sexta, 155.
Emerson (*R. W.*). Les Anglais; esquisses de leur caractère, 125.
Esmonin (*Ed.*). Les intendants du Dauphiné, des origines à la Révolution, 60.

Faral (*Edmond*). Les arts poétiques du XIIe et du XIIIe siècle, 116.
Faucher (*B.*). Les registres de l'état civil protestant en France, 273.
Firmin (*Anténor*). Lettres [datées] de Saint-Thomas, 282.
— Roosevelt, président de la République des États-Unis, et Haïti, 280.
Florance (*E.-C.*). L'archéologie préhistorique, protohistorique et gallo-romaine en Loir-et-Cher, 2e partie, 104.
Flower (*C. T.*). Public works in mediæval law, t. II, 79.
— Voir Curia regis rolls.
Fouqueray (le Père *Henri*). Histoire de la Compagnie de Jésus en France; t. III : 1604-1623, 70.
Franchi de' Cavalieri (*Pius*). Voir *Mercati* (*Johannes*).
Furley (*J. S.*). City government of Winchester, from the records of the XIV and XV centuries, 83.

Gallouédec (*L.*). La Bretagne, 276.
Gasquet (cardinal). The religious life of Henry VI, 84.
Gaudefroy-Demombynes. La Syrie à l'époque des Mamelouks, 284.
Gauthier (*Claudius*). Recueil des lois et actes de la République [Haïti], 1887-1894, 281.
Gazier (*Augustin*). Histoire générale du mouvement janséniste, depuis ses origines jusqu'à nos jours, 234.
Giuseppi (*M. S.*). A guide to the manuscripts preserved in the P. Record Office, 74.

Halévy (*Daniel*). Vauban, 245.
Hazzidakis (*J.*). Étude de préhistoire crétoise : Tylissos à l'époque minoenne, 263.
Hennings (*Margaret A.*). England under Henry III, from contemporary sources, 121.
Holdsworth (*W. S.*). History of english law, t. IV et V, 157.
Huguet (*Adrien*). Un maréchal des logis de la maison du roi : le marquis de Cavoye, 1640-1716, 242.
Hyrvoix de Landosle. Lettres intimes de Vauban au marquis de Puysieulx, 238.

Iorga (*Nicolas*). Histoire des croisades, 107.
Iswolsky (*Alexandre*). Mémoires, 102.

Janvier (*L.-J.*). Du gouvernement civil en Haïti, 280.
Jardé (*A.*). La formation du peuple grec, 89.

Digitized by Google

Johnson (*James Weldon*). The conquest of Haïti, 283.
Justin (*Joseph*). De la nationalité en Haïti, 280.
— De l'organisation judiciaire en Haïti, 282.
— Le différend entre la République d'Haïti et la République dominicaine, 282.

Kennedy (*W. P. M.*). The constitution of Canada, 94.
Kingsford (*Charles Lethbridge*). Henry V, the typical medieval hero, 278.
Knox (le P. *Ronald*) et *Leslie* (*Shane*). The miracles of king Henry VI, 84.

Lachèvre (*Frédéric*). La vie de Gabriel de Foigny, 1630?-1692, 247.
Lafforgue (abbé *Eugène*). Histoire de la dévotion aux douleurs de Marie dans le diocèse de Tarbes, 278.
— La peste en Bigorre, 278.
— Les ermites de la Bigorre, 278.
— Les seigneurs d'Antist, 278.
— L'instruction primaire en Bigorre sous l'ancien régime et pendant la Révolution, 278.
— Origines bigourdines, 278.
La Force (duc *de*). Le grand Conti, 241.
Lamouche (*L.*). La Bulgarie, 260.
Langlois (*Ch.-V.*). État sommaire des versements faits aux Archives nationales par les ministères et les administrations qui en dépendent, 314.
La politique républicaine, 275.
Laprade (*William-Thomas*). Voir *Robinson* (*John*).
La Rochefoucauld (*Gabriel de*). Voir *Desbois* (*Jean*).
La Roncière (*Ch. de*). Un grand ministre de la Marine : Colbert, 250.
Laski (*Harold J.*). A defense of liberty against tyrants; a translation of the « Vindiciae contra tyrannos » by Junius Brutus, 271.
Lauvrière (*Émile*). Histoire du peuple acadien, de ses origines à nos jours, 92.
Lavergne (*Bernard*). Les coopératives de consommation en France, 118.
Ledos (*Gabriel*). Saint Pierre Claver, 1585-1654, 272.
Léger (*Jacques-Nicolas*). Haïti; son histoire et ses détracteurs, 1492-1905, 281.
Légitime (général *F.-D.*). Souvenirs historiques sur la guerre civile [Haïti], 1867-1870, 281.
Lemarchand (*Georges*). Étude générale sur l'alimentation en eau de la ville de Paris et du département, 316.
Le Moy (*A.*). L'Anjou, 276.
Leslie (*Shane*). Voir *Knox* (le P. *Ronald*).
Lelonnelier (*Gaston*). L'abbaye exempte de Cluny et le Saint-Siège, 264.
Lhérisson (*Justin*) et *Bellegarde* (*Windsor*). Manuel d'histoire d'Haïti, 1492-1905, 281.
Liber feodorum, t. II; publ. par Sir *H. Maxwell Lyle*, 78.
Libro de Apolonio, an old spanish poem; publ. par *C. Caroll Marden*, 268.
Lilavois (*Alexandre*). Haïti; la rançon de l'indépendance nationale, 283.
Lombard (*Alfred*). Voir *Saint-Réal*.
Longnon (*Jean*). Mémoires de Louis XIV, 237.
Lyle (Sir *Henry Maxwell*). Voir Liber feodorum.

Magloire (*Auguste*). Histoire d'Haïti, 1804-1879, 281.
Magne (*Emile*). La fin troublée de Tallemant des Réaux, 240.
— Le vrai visage de La Rochefoucauld, 240.
— Lettres à Marie-Louise de Gonzague, reine de Pologne, sur la cour de Louis XIV, 238.
— Scarron et son milieu, 272.
— Une amie inconnue de Molière, 240.
Malo (*Henri*). Vie de Duguay-Trouin, 237.
Marcelin (*Frédéric*). Bric à-brac, 281.
— Le général Nord-Alexis, 1905-1908, 281.
Marden (*C. Caroll*). Voir Libro de Apolonio.
Marguerite de Navarre. Œuvres; publ. par *Ed. Schnéegans*, 108.
Marion (*Marcel*). Dictionnaire des institutions de la France aux XVIIe et XVIIIe siècles, 231.
Martin-Saint-Léon (*Ét.*). Les deux C. G. T. : syndicalisme et communisme, 112.
Mathorez (*J.*). Histoire de la formation de la population française. Les étrangers en France sous l'ancien régime; t. II : les Allemands, les Hollandais, les Scandinaves, 114.
Maurois (*André*). Vie de Shelley, 123.
Mededeelingen van het nederlandsch historisch Instituut te Rome, 323.
Mélanges de littérature et de philologie germaniques offerts à M. *Charles Andler*, 314.
Menjot d'Elbenne (vicomte). Mme de La Sablière; ses pensées chrétiennes et ses lettres à l'abbé de Rancé, 243.
Mercati (*Johannes*) et *Franchi de' Cavalieri* (*Pius*). Bybliothecae apostolicae Vaticanae codices manuscripti recensiti, t. I, 106.

Digitized by Google

Michelet (*Jules*). Lettres inédites, 1841-1871; publ. par *Paul Sirven*, 117.
Miron de L'Espinay (*A.*). Robert Miron et l'administration municipale de Paris de 1614 à 1616, 67.
Mohler (Dr *L.*). Kardinal Bessarion als Theologe, Humanist und Staatsmann, 155.
Monceaux (*Paul*). Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne; t. VII : Saint Augustin et le donatisme, 253.
Mongredien (*Georges*). Étude sur la vie et l'œuvre de Nicolas Vauquelin, seigneur des Yveteaux, précepteur de Louis XIII, 1567-1649, 66, 324.
Montaigne (*Michel de*). Essais; publ. par *Pierre Villey*, t. III, 270.
— Œuvres complètes; publ. par le Dr *A. Armaingaud*. Les Essais, t. I, 63.
Montessus de Ballore (*R. de*). Index generalis, 4e année, 155.
Montigny (*Maurice*). En voyageant avec Mme de Sévigné, 243.
Morceaux choisis des écrivains haïtiens, 280.
Morpeau (*Moravia*). La résolution Morpeau, 282.
— L'inconstitutionnalité de la convention américano-haïtienne, 282.
— Pro Patria, 281.
Murray (*Robert H.*). Erasmus and Luther; their attitude to toleration, 110.

Netta (Dr *Gheron*). Die Handelsbeziehungen zwischen Leipzig und Ost- und Südosteuropa bis zum Verfall der Warenmessen, 113.
Nikov (*P.*). Les rapports des Tartares et des Bulgares au moyen âge, 55.
Nischer (*Ernst*). Die Römer im Gebiete des ehemaligen Œsterreich-Hungarn, 268.

Osbert de Clare. La vie de saint Édouard le Confesseur; publ. par *Marc Bloch*, 77.

Pannier (*Jacques*). Recherches sur l'évolution religieuse de Calvin jusqu'à sa conversion, 270.
Parmentier (Dr *René*). Le couvent des Trinitaires de Saint-André à Clermont-en-Beauvaisis, 235.
Pasquet (*D.*). Histoire politique et sociale du peuple américain, t. I, 269.
Pastor (*L. von*). Geschichte der Pæpste seit dem Ausgang des Mittelalters; t. IX : Gregor XIII, 1572-1585, 255.
Peake (*H.*). The bronze age and the celtic world, 263.
Pedrell (*Felip*) et *Anglès* (*Higini*). Els madrigals i la missa de difunts d'En Brudieu, 268.
Pineau (*J.-B.*). Érasme; sa pensée religieuse. Érasme et la papauté, 110.
Plummer (*Charles*). Lives of irish saints, 76.
Politica, 316.
Posthumus (*N. W.*). Documenten betreffende de buitenlandsche handelspolitiek Van Nederland in de negentiende eeuw, 322.
Poujol (*A.*). La question des Syriens en Haïti, 280.
Price-Mars. La vocation de l'élite, 283.
Prior (*O.-H.*). Divisiones mundi, 120.
Prunel (chanoine *Louis*). La Renaissance catholique en France au XVIIe siècle, 245.
Purnell. Voir Report of the manuscripts.
Putnam (*H. B.*). Early treatises on the practice of the justices of the peace, XV-XVI cent., 85.

Reeb (*W.*). Auszüge aus Ammianus Marcellinus, 15.
Rees (*Alojzij*). Dante, 159.
Renaudet (*Aug.*). Le concile gallican de Pise-Milan. Documents florentins, 1510-1512, 116.
Report of the manuscripts of earl Bathurst; publ. par *F. Bickley*, 279.
Report of the manuscripts of the marquess of Downshire; publ. par *Purnell*, 278.
Rézanov (colonel). L'idéologie du communisme, 112.
Richard (*J.-M.*). La vie privée dans une province de l'Ouest. Laval aux XVIIe et XVIIIe siècles, 235.
Robinson (*John*). Parliamentary papers, 1774-1784; publ. par *William-Thomas Laprade*, 88.
Rodocanachi (*Emmanuel*). Byron, 1788-1824, 123.
Roe (*F.-C.*). Taine et l'Angleterre, 125.
Roserot de Melin (*Joseph*). Antonio Caracciolo, évêque de Troyes, 1515?-1570, 62.
Rott (*Édouard*). Histoire de la représentation diplomatique de la France auprès des cantons suisses, t. VII et VIII, 258.

Saint-Réal. La conjuration des Espagnols contre Venise; publ. par *Alfred Lombard*, 237.
Saint-René-Taillandier (Mme). Mme de Maintenon, 244.
Salter (*H. E.*). Chapters of the Augustinian canons, 80.
— Registrum annalium collegii Mertonensis, 1483-1521, 81.

Digitized by Google

Salzman (*L. T.*). The chartulary of the priory of St Peter-at-Sele, 82.
Sannon (*Pauléus*). Essai historique sur la révolution de 1843 [en Haïti], 281.
— Toussaint Louverture, t. I, 283.
Schelle (*Gustave*). Voir *Turgot*.
Schkaff (*Eugène*). La question agraire en Russie, 96.
Schnéegans (*Ed.*). Voir *Marguerite de Navarre*.
Séailles (*Gabriel*). La philosophie du travail, 113.
Sée (*Henri*). Les idées politiques en France au XVIIe siècle, 246.
Segre (*Arturo*). Storia del commercio, 265.
Selden Society, 79.
Sforza (*Giovanni*). Miscellanea di studi storici, 157.
Shaw (*William A.*). Voir Calendar of treasury books.
Sirven (*Paul*). Voir *Michelet* (*Jules*).
Smit (*C.*). De handelspolitieke betrekkingen tusschen Nederland et Frankrijk, 1814-1914, 323.
Sombart (*Werner*). Les Juifs et la vie économique; trad. par *S. Jan Kélévitch*, 265.
Stocks (*Helen*). Records of the borough of Leicester, 1603-1688, 82.
Strachey (*J. P.*). Poem on the assumption, 120.
Sumner (*Heywood*). A guide to the New Forest, 126.

Tait (*James*). Voir *Ballard* (*Adolphus*).
Talès (*C.*). La Commune de 1871, 275.
Tangl (*Georgina*). Das Register Innocenz III über die Reichsfrage, 1198-1209, 155.
Taylor (*Henry Osborn*). Thought and expression in the sixteenth century, 108.
Truc (*Gonzague*). Lettres de Mme de Maintenon, 237.
Turgot. Voir Œuvres, publ. par *Gustave Schelle*, t. V, 117.

Uhry (*Alfred*). La mise en valeur du Rhin, de Strasbourg à Bâle. Le grand canal d'Alsace, 277.

Vaissière (*Pierre de*). Un grand procès sous Richelieu : l'affaire du maréchal de Marillac, 1630-1632, 69.
Venturi (*G. A.*). Voir Da Dante al Manzoni.
Véran (*Jules*). Comment on devient député, sénateur, ministre, 276.
Vialles (*Pierre*). Études historiques sur la Cour des comptes, aides et finances de Montpellier, 236.
Vigouroux. Récits historiques; Cacos et Piquets, 1867-1870, 281.
Villey (*Pierre*). Voir *Montaigne* (*Michel de*).
Vincent (*Sténio*). La République d'Haïti telle qu'elle est, 282.
Vising (*John*). Anglo-norman language and literature, 120.
Vrind (*Gérard*). De Cassii Dionis vocabulis quae ad ius publicum pertinent, 105.

Wilson (*S. Gordon*). The University of London and its colleges, 123.
Wille (comte). Mémoires, 1849-1915, 100.
Wood (*William*). Select british documents of the Canadian war of 1812, t. II, 88.

Year-books of Edward II; t. XVI : 7 Edward II (1313-1314); publ. par *W. C. Bolland*, 79.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

ARTICLES DE FOND.

Pages

FILLIATRE (Charles). Gerberon, bénédictin janséniste du XVIIe siècle 1

WALTZ (Pierre). Les artisans et leur vie en Grèce aux VIIe et VIe siècles; *suite et fin* : la condition sociale des artisans. 161

MÉLANGES ET DOCUMENTS.

CAHEN (Gaston). Les Mongols dans les Balkans 55

PICAVET (C.-G.). L'organisation du travail diplomatique en France de 1667 à 1670 205

WEIL (commandant Henri). Talleyrand courtisan peint par lui-même 222

BULLETIN HISTORIQUE.

Histoire de France. Époque moderne, jusqu'en 1660, par Henri HAUSER. 60

— De 1660 à 1789 (*1re partie*), par G. PAGÈS 231

Histoire de Grande-Bretagne (*1re partie*), par Ch. BÉMONT 74

COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

Au Canada (**René de Kerallain**) 94

DEONNA (W.). L'archéologie, son domaine, son but (**G. Guenin**) 251

JARDÉ (A.). La formation du peuple grec (**Robert Cohen**). 89

KENNEDY (W. P. M.). The constitution of Canada (**René de Kerallain**) 94

LAMOUCHE (L.). La Bulgarie (**Gaston Cahen**) 260

LAUVRIÈRE (Émile). La tragédie d'un peuple. Histoire du peuple acadien, de ses origines à nos jours (**René de Kerallain**). 92

Mémoires du comte Witte, 1849-1915 (**E. Duchesne**) . . 100

Mémoires d'Alexandre Iswolsky (**Id.**) 102

[SUPPLÉMENT AU NUMÉRO DE JUILLET-AOUT 1924].

Digitized by Google

Pages

MONCEAUX (Paul). Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne. T. VII : Saint Augustin et le donatisme (**Prosper Alfaric**) 253

PASTOR (L. VON). Geschichte der Pæpste seit dem Ausgang des Mittelalters. T. IX : Gregor XIII, 1572-1585 (**H. Hauser**) 255

ROTT (Édouard). Histoire de la représentation diplomatique de la France auprès des cantons suisses. T. VII et VIII (**Id.**) 258

SCHKAFF (Eugène). La question agraire en Russie (**H. Sée**). 96

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES : Allemagne (p. 113), Espagne (p. 268), États-Unis (p. 269), France (p. 114, 269), Grande-Bretagne (p. 119, 278), Haïti (p. 280), Islam (p. 284), Italie (p. 284). — Histoire de l'antiquité (p. 105, 267), de la guerre (p. 266). Histoire générale (p. 106, 264). Préhistoire (p. 104, 263).

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

Belgique. Analecta Bollandiana (p. 305).

États-Unis. The american historical Review (p. 141).

France. Académie de marine (p. 128) ; Annales hist. de la Révolution française (p. 128, 287) ; Bulletin de la Société d'histoire moderne (p. 289), du Comité d'études historiques et scientifiques de l'Afrique occidentale française (p. 289) ; Bulletin hispanique (p. 289) ; Carnet de la Sabretache (p. 128, 290) ; Comité des travaux historiques et scientifiques (p. 291) ; Correspondant (p. 136, 301) ; Grande Revue (p. 301) ; Journal des savants (p. 129) ; Mémoires de l'Académie des sciences, lettres et arts de Dijon (p. 140) ; Mercure de France (p. 137, 303) ; Polybiblion (p. 130, 302) ; la Révolution de 1848 (p. 131) ; la Révolution française (p. 132) ; Revue archéologique (p. 292) ; Revue critique d'histoire et de littérature (p. 132, 292) ; Revue de France (p. 137, 303), de Paris (p. 138, 303) ; Revue de l'histoire des colonies françaises (p. 133), de l'histoire des religions (p. 133) ; Revue des Deux Mondes (p. 138, 304), des études anciennes (p. 294), des études arméniennes (p. 134), des études historiques (p. 134), des études napoléoniennes (p. 135), des questions historiques (p. 294) ; Revue d'histoire de la guerre mondiale (p. 295), d'histoire diplomatique (p. 298) ; Revue historique du droit français et étranger (p. 298) ; Revue maritime (p. 136, 300).

Grande-Bretagne. Bulletin of the John Rylands library Manchester

Digitized by Google

(p. 143); English historical Review (p. 144, 306); History (p. 145, 307); Quarterly Review (p. 308); The Times. Literary supplement (p. 146, 308).

Grèce. Neoshellenomnemon (p. 147).

Italie. Nuova rivista storica (p. 149); Nuovo archivio veneto (p. 150); Rassegna storica del risorgimento italiano (p. 150, 310); Rivista storica italiana (p. 151).

Orient byzantin. Byzantinische Zeitschrift (p. 152).

Pays-Bas. Mededeelingen van het nederlandsch historisch Instituut te Rome (p. 152); Tijdschrift voor geschiedenis (312).

CHRONIQUE : Histoire générale (p. 313); Histoire de la guerre (p. 313); Histoire de l'Antiquité (p. 313); Allemagne (p. 156, 317), Autriche-Hongrie (p. 156, 317), Bulgarie (p. 156), Canada (p. 157, 318), Espagne (p. 157), États-Unis (p. 157), France (p. 153, 313), Grande-Bretagne (p. 157, 319), Italie (p. 158, 320), Orient byzantin (p. 321), Palestine (p. 322), Pays-Bas (p. 160, 323), Tchécoslovaquie (p. 323), Turquie (p. 324).

ERRATA 160, 324

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE 325

TABLE DES MATIÈRES 330

Le gérant : R. LISBONNE.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie DAUPELEY-GOUVERNEUR.

Digitized by Google

LES ÉDITIONS G. CRES ET Cie
21, RUE HAUTEFEUILLE, PARIS (VIe) — R. C. Seine 100.412

RÉIMPRESSION **29e à 50e éditions**

RENÉ LALOU

HISTOIRE

DE LA

LITTÉRATURE FRANÇAISE CONTEMPORAINE

1870 A NOS JOURS

REVUE ET AUGMENTÉE

1 vol. in-16 de 772 pages, broché, 12 fr.; relié toile, 18 fr.; relié demi-chagrin, 30 fr.

Ce livre, dont le succès a consacré l'utilité et la valeur, puisque 28 éditions ont été épuisées en un an, reparait aujourd'hui remanié et mis à jour jusqu'à fin 1923.

Il est désormais classique, et même les critiques qui l'ont le plus âprement discuté en 1923 s'accordent à en reconnaître, en 1924, le caractère indispensable.

GILBERT DE VOISINS

ÉCRIT EN CHINE

2 vol. in-16, ensemble . . . . . 12 fr.

M. GILBERT DE VOISINS nous donne simplement le récit d'un voyage qu'il fit en Chine, mais la façon dont il conte ses aventures est toute nouvelle. Le détail pittoresque, l'évocation d'un paysage, la rêverie soudaine où ce paysage le jette, des passages lyriques et d'autres familiers composent une odyssée singulière où l'on reconnaît bientôt l'auteur du *Bar de la Fourche* et du *Jour naissant*.

COLLECTION **LE NOUVEAU MONDE POLITIQUE, ÉCONOMIQUE ET SOCIAL**

Vient de paraître : *LE SEUL LIVRE SUR L'ANGLETERRE*

ANDRÉ SIEGFRIED

Professeur à l'École libre des Sciences politiques

L'ANGLETERRE D'AUJOURD'HUI

SON ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE

1 vol. in-16 . . . . . 7 fr. 50

M. SIEGFRIED est l'homme qui connaît le mieux l'Angleterre. Son enquête s'est étendue à tous les milieux et à toutes les parties de l'Empire britannique qu'il a parcouru dans son entier. Il n'ignore rien de la culture, de la mentalité ni des aspirations des Britanniques, et son livre donne des clartés très précises sur l'attitude actuelle de l'Angleterre dans le monde.

Déjà parus dans la même collection :

HENRI LICHTENBERGER. **L'Allemagne d'aujourd'hui dans ses relations avec la France.** 1 vol. . . . . 7 fr. »»

RENÉ LAURENT. **Conditions de la vie en Allemagne.** 1 vol. . . . . 5 fr. 50

O. HESNARD. **Les partis politiques en Allemagne.** 1 vol. . . . . 6 fr. 50

CRIVELLI et LOUVET. **L'Australie et le Pacifique.** 1 vol. . . . . 6 fr. 50

Digitized by Google

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Capital : 250 millions de francs entièrement versés.

Siège social : **Rue BERGÈRE. — Succursale : 2, place de l'OPÉRA, Paris.**

Registre du Commerce, nº 50.816, Seine.

OPÉRATIONS DU COMPTOIR : Bons à échéance fixe, Escompte et Recouvrements, Escompte de chèques, Achat et Vente de Monnaies étrangères, Lettres de Crédit. Ordres de Bourse, Avances sur Titres, Chèques, Traites, Envois de Fonds en Province et à l'Étranger, Souscriptions, Garde de Titres, Garantie contre les Risques de remboursement au pair, Paiement de coupons, etc.

AGENCES : 44 Bureaux de quartiers dans Paris. — 15 Bureaux de Banlieue. — 205 Agences en Province. — 10 Agences dans les Colonies et Pays de protectorat. — 13 Agences à l'Étranger.

LOCATION DE COFFRES-FORTS : Le Comptoir tient un service de coffres-forts à la disposition du public : *14, rue Bergère; 2, place de l'Opéra; 147, boulevard Saint-Germain; 49, avenue des Champs-Élysées; 35, avenue Mac-Mahon; 1, avenue de Villiers; 12, boulevard Raspail*, et dans les principales Agences de France. — Une clef spéciale unique est remise à chaque locataire. — La combinaison est faite et changée par le locataire à son gré. — Le locataire peut seul ouvrir son coffre.

BONS A ÉCHÉANCES FIXES. Les bons à intérêts délivrés par le Comptoir National, de 6 à 11 m., de 1 à 4 ans, sont à ordre ou au porteur au choix du Déposant. Les *Bons de capital et d'intérêts* peuvent être endossés et sont par conséquent négociables.

VILLES D'EAUX, STATIONS ESTIVALES ET HIVERNALES. Le Comptoir National a des agences à Aix-en-Provence, Aix-les-Bains, Antibes, Bagnères-de-Luchon. Bagnoles-de-l'Orne, Biarritz, Bourboule (La), Cannes, Châtel-Guyon, Compiègne, Dax, Deauville, Dieppe, Enghien, Fontainebleau, Havre (Le), Hyères, Menton, Mont-Dore (Le), Nice, Pau, Saint-Germain-en-Laye, Saint-Malo, Trouville, Vichy, Vittel, Tunis, Monte-Carlo, Saint-Sébastien, Alexandrie, Le Caire (Égypte), etc. Ces agences traitent toutes les opérations comme le siège social et les autres agences, de sorte que les Étrangers, les Touristes, les Baigneurs peuvent continuer à s'occuper d'affaires pendant leur villégiature.

LETTRES DE CRÉDIT POUR VOYAGES. Le Comptoir National d'Escompte délivre des *Lettres de Crédit* circulaires payables dans le monde entier auprès de ses agences et correspondants; ces Lettres de Crédit sont accompagnées d'un carnet d'identité et d'indications et offrent aux voyageurs les plus grandes commodités en même temps qu'une sécurité incontestable.

SALONS DES ACCRÉDITÉS, Succursale, 2, place de l'Opéra.

Installation spéciale pour voyageurs. Émission et paiement de lettres de crédit. Bureau de change. Bureau de poste. Réception et réexpédition des lettres.

LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN

VIENNENT DE PARAITRE

LA POLITIQUE RÉPUBLICAINE

PAR MM.

AUGÉ-LARIBÉ, Aimé BERTHOD, Émile BOREL, C. BOUGLÉ, Ed. DALADIER, DEMANGEON, G. DUMAS, Édouard HERRIOT, G. JÈZE, L. LÉVY-BRUHL, Paul PAINLEVÉ, Charles RIST, Ch. SEIGNOBOS, Georges SCELLE.

1 vol. in-16 . . . . . 10 fr.

COMMENT J'AI NOMMÉ FOCH ET PÉTAIN

LA POLITIQUE DE GUERRE DE 1917

LE COMMANDEMENT UNIQUE INTERALLIÉ

PAR **Paul PAINLEVÉ**

Ancien Ministre de la Guerre, ancien Président du Conseil

1 vol. in-16, avec *cartes et documents*. 7e mille . . . . . 12 fr.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

Digitized by Google

Digitized by Google

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN

DATE DUE

DEC 08 1983

APR 30 1984

APR 0 1984

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.
JUL 21 1924
BOUND

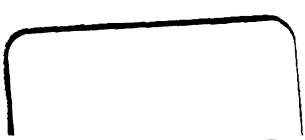

Digitized by Google

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN

DATE DUE

JAN 20 1984

DEC 08 1983

APR 30 1984

APR 0 1984

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.
JUL 21 1924
FOUND

Digitized by Google